Histoire littéraire de la Suisse au XVIII[e] siècle.

PREMIER VOLUME

LE DOYEN BRIDEL

(1757-1845)

et les origines de la littérature suisse romande

ESSAI SUR L'HELVÉTISME LITTÉRAIRE

A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

PAR

G. DE REYNOLD

Docteur de l'Université de Paris.

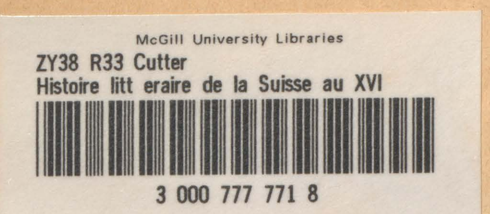
« Ex Alpibus salus patriae. »
(BRIDEL, Supplique au Directoire helvétique.)

Avec un portrait et onze illustrations.

LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & C[ie] ÉDITEURS

1909


McGill University Libraries
ZY38 R33 Cutter
Histoire litt eraire de la Suisse au XVI
3 000 777 771 8

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

SUISSE AU XVIII[e] SIÈCLE

Ouvrage publié sous les auspices
du Haut Conseil d'Etat du canton de Fribourg,
arrêté du 30 janvier 1909,
et honoré d'une subvention de la Section de littérature
de l'Institut national de Genève

PAR

G. DE REYNOLD
Docteur de l'Université de Paris.

PREMIER VOLUME

LAUSANNE
GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS
1909

PRAECLARO AC CELSISSIMO

SUMMO REIPUBLICAE FRIBURGENSIS MAGISTRATUI,

HOC OPUS

DE HISTORIA ATQUE PRAESTANTIA LITERARUM

QUAE IN HELVETIA NOSTRA SAECULO XVIII VIGUERE,

EXIGUUM

AMORIS PATRIAE HAUD EXIGUI

MONUMENTUM DEDICAVIT AUCTOR

G. DE REYNOLD

CIVIS PATRICIUSQUE FRIBURGENSIS

LE DOYEN BRIDEL

(1757-1845)

et les origines de la littérature suisse romande

PAR

G. de REYNOLD

Docteur de l'Université de Paris.

« Ex Alpibus salus patriae. »
(Bridel, Supplique au Directoire helvétique.)

LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS

1909



Le Doyen Bridel

d'après un portrait à la gouache
propriété du général Philippe Théremin à

A la famille Bridel,

à Monsieur Philippe Bridel,

professeur à la Faculté de théologie de l'Eglise libre, à Lausanne,

et à Messieurs Auguste et Georges Bridel,

Hommage de reconnaissance

et de respectueuse affection.

G. R.

AU LECTEUR

Voici un gros ouvrage sur un bien mince sujet. J'avais promis à mes lecteurs de leur donner une *Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle*, en un seul volume ; le dernier chapitre aurait été consacré au doyen Bridel. Je dois leur expliquer pourquoi ce dernier chapitre est devenu un livre.

Mes raisons sont toutes d'ordre scientifique. Il m'a paru plus conforme à la nature des choses de séparer matériellement la littérature romande de la littérature Suisse allemande. Même avec la meilleure volonté du monde, j'aurais pu suggérer au public une idée fausse et déplaisante sur la collaboration intellectuelle et sociale qui existait, et devrait exister encore, entre les deux parties de notre peuple. On aurait pu croire à une subordination de la Suisse française à l'Helvétie germanique, quand, au contraire, il s'agit d'échanges et d'influences réciproques ; à parts au moins égales, car Rousseau a exercé une action infiniment plus profonde sur les Zuricois que ces derniers, fût-ce Gessner même, sur les Genevois par exemple.

En outre, j'ai voulu, avant de passer à un thème plus vaste, éprouver mes idées, les soumettre à une méthode rigoureuse. Les nombreux documents que je possédais sur Bridel, la place qu'il occupe dans notre histoire littéraire au XVIIIe siècle, son esprit enfin, tout cela m'a fait choisir le doyen comme le sujet de quelques expériences, si j'ose m'exprimer aussi peu respectueusement. C'est dire qu'en aucune façon je n'ai voulu l'élever au rang de grand écrivain, de grand homme. Avant

de déclarer péremptoirement, appuyé sur le XVIII[e] siècle et sur l'action exercée par les écrivains de Zurich et de Berne : il existe un esprit suisse, présentant partout les mêmes caractères, capable de les exprimer aussi bien en allemand qu'en français, — j'ai voulu m'assurer de l'existence même de cet esprit, de son étendue, de sa profondeur. Il me fallait un Suisse romand pour démontrer que la frontière des langues n'a pas été un obstacle, — un écrivain du XVIII[e] siècle, — un « homme moyen » qui ne fût pas une exception, mais représentât précisément l'opinion générale. Voilà pourquoi j'ai choisi le doyen Bridel.

La méthode de ce livre est celle que d'illustres critiques français ont appliquée avec tant de succès et de dextérité ; je l'ai modifiée parfois, afin qu'elle fût plus conforme aux conditions particulières de la Suisse. Je l'ai apprise de maîtres tels que MM. Lanson et G. Michaut, professeurs à la Sorbonne, auxquels je suis heureux d'exprimer ici ma très vive reconnaissance.

Le lecteur est prié de ne tirer aucune conclusion de ce premier volume. Qu'il veuille bien attendre le second avant de se prononcer pour ou contre la culture française ou germanique en Suisse, l'existence d'un esprit national, etc. Nous ne sommes plus au XVIII[e] siècle. La seule constatation qui s'impose, après l'étude d'une vie et d'une œuvre comme celles de Bridel, ce sont tous les inconvénients d'un chauvinisme exagéré et d'une forme négligée, d'une langue et d'un style incorrects; mais aussi tous les avantages d'une « culture nationale » et de l'indépendance intellectuelle.

G. R.

Lausanne, 6 février 1909.

TABLE ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

VIE ET FORMATION INTELLECTUELLE

LIVRE PREMIER

Bridel et la Suisse romande.

LIVRE II

L'influence de la Suisse allemande et des Alpes.

SECONDE PARTIE

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

LIVRE III

La poésie de Bridel.

« Nationaliste » en politique, Bridel l'est aussi en littérature. Il n'y a point cependant de littérature suisse, mais un *esprit suisse* qui s'est formé dans les cantons allemands (219-220).

I. Bridel est, en effet, le disciple français de l'Ecole suisse ou zuricoise fondée contre l'Ecole saxonne par Bodmer et Breitinger (221-223). Doctrine de cette école : l'indépendance intellectuelle de la Suisse (223-224). Ses *classiques :* la Bible opposée aux Anciens et le « merveilleux chrétien » (225-226), les poètes anglais opposés à la France (226). L'*Art poétique* de Breitinger : la moralité dans l'art, *ut pictura poesis* (226-227). La langue : justification du dialecte suisse, qui n'est autre que l'allemand du moyen âge (228-230). L'*esthétique* de Sulzer : le « poète magistrat » (230-231). — Les poètes de l'Ecole suisse et leur influence sur Bridel : Haller et sa conception des *Alpes* (231-232), les bergers de Gessner (233), les *Schweizerlieder* de Lavater (233-236). Le sentiment de la nature (236).

II. Les théories : le *Discours sur la poésie nationale.* — La poésie nationale est la peinture de la nature que le poète a sous les yeux (237-239). Le poète suisse doit donc décrire les Alpes et leurs habitants : comment il imitera Haller, Gessner, Lavater, « tableaux d'après nature », les détails, les « mœurs » (239-242). Adaptation d'œuvres célèbres à des sujets suisses (242-243). Rôle patriotique, moral et religieux du poète (243). Les modèles français de Bridel (244). La poésie romande est donc l'adaptation à des sujets suisses d'œuvres anglaises ou allemandes, traitées en français à la manière classique (244).

L'œuvre de Bridel, et particulièrement son œuvre en vers, est médiocre ; mais nous y cherchons uniquement des documents : les éléments de la culture suisse (245).

LIVRE IV

La prose de Bridel : Les Alpes.

APPENDICE

Documents.

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Ce livre, je l'avoue dès le début, est consacré à un écrivain médiocre, dont les titres les moins contestables sont les treize volumes d'un almanach. Je me vois donc obligé d'expliquer ici, pourquoi j'ai cru bon de lui consacrer une étude aussi longue.

Philippe-Sirice Bridel est l'un de ces « illustres inconnus » dont les noms se retrouvent parfois encore en quelques anciennes encyclopédies. Il est mentionné dans la *France littéraire* [1] de Quérard qui confond ses œuvres avec celles de ses frères Samuel et Louis. La *Bibliographie générale* de Firmin Didot lui consacre trois lignes et l'appelle Philippe-Sirach [2]. Mêmes erreurs dans la *Revue encyclopédique* [3] de Monnard, la *Nouvelle biographie générale* [4], la *Biographie universelle* de Michaud [5], la *Grande encyclopédie* [6] de Lamirault, et enfin celle de Larousse. Seul, M. Sayous, dans son ouvrage sur le XVIIIe siècle à l'étranger [7], donne une brève analyse des *Poésies helvétiennes* [8].

Dans son pays, Bridel, on le conçoit, eut un peu plus de bonheur. L'*Histoire littéraire de la Suisse française* de M. Philippe Godet, l'*Histoire littéraire de la Suisse romande*

[1] Paris, 1827, t. I. — [2] Paris, 1855, t. VII, p. 381. — [3] T. XXXVIII, p. 240. — [4] T. VII, p. 382-384. — [5] T. V. — [6] T. VIII. — [7] T. II, ch. XV. — [8] M. D. Mornet, dans son ouvrage sur le *Sentiment de la nature* de Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre (Hachette, 1907), mentionne quatre fois le nom de Bridel (p. 52, 262, 268, 271).

de M. Virgile Rossel le citent maintes fois et lui consacrent même plusieurs pages. Cependant, jamais l'œuvre du doyen de Montreux n'a été l'objet d'une étude sérieuse. Même dans les deux grands ouvrages que nous venons de mentionner, on trouve plus d'anecdotes, de petits faits que de critique véritable ; et les erreurs bio- et bibliographiques n'y sont point rares. Les *Etudes* [1] de Gaullieur sont plus précises, et plus abondantes leurs références ; mais on en sort tout aussi mal renseigné sur l'essentiel : l'esprit et l'œuvre de Bridel. En somme, si Philippe-Sirice est un personnage obligé de l'histoire de notre « pensée romande », il est demeuré personnage secondaire ; à part le livre de Louis Vulliemin, la « littérature » qui le concerne est composée presque uniquement de quelques articles d'almanachs ou d'annuaires [2]. La Suisse allemande, elle, l'ignore ; l'ouvrage de Morell sur cette Société helvétique, dont il fut l'un des membres les plus intelligents et les plus actifs, le passe complètement sous silence.

Cet oubli, cette ignorance tiennent à plusieurs causes :

Le doyen Bridel avait deux frères qui écrivirent aussi. L'aîné, Samuel-Elisée, acquit une renommée quasi européenne

[1] *Etudes sur l'Histoire littéraire de la Suisse française,* Genève et Paris, 1856, ch. XIII. — Ce livre est, encore maintenant, ce que nous possédons de plus « scientifique » sur notre littérature romande.

[2] Béchet : *Biographie populaire du doyen Bridel,* broch. in-12, 1891. — *Bibliothèque populaire de la Suisse romande,* avril 1884. — *Le Bon Messager* de 1890. — Bridel, A. : *Les Etrennes helvétiennes* (dans les *Etrennes helvétiques* pour 1901, p. 325-343, Lausanne, Bridel éd.). — *Etrennes nationales,* 1845, Lausanne, in-12. — *La Famille,* 1er février 1892. — *Inauguration du monument du doyen Bridel* à Montreux, le 18 octobre 1891, Lausanne, broch. in-8o. — Moratel : *Notice,* en tête du 14e vol. du *Conservateur,* éd. 1858. — *La Patrie suisse,* Genève, 1896, no 63. — Rambert, E. : *Le doyen Bridel et Byron* (chap. XIII de *Montreux et ses environs,* Neuchâtel, 1877). — Le même : *Les écrivains de la Suisse romande,* Lausanne, 1889. — *Revue de Belles-Lettres,* avril 1886. — Secrétan, Eug. : *Galerie suisse,* t. II, p. 314 s. — Vulliet : *Les poètes vaudois,* Lausanne, 1870.

comme botaniste. Il eut la chance de vivre, en Allemagne, dans un centre littéraire assez en vue ; auteur de nombreux ouvrages dans tous les genres, il sut se ménager, à Paris, avec Hérault de Séchelles et Lebrun-Pindare, de profitables relations. Le second frère, Louis Bridel, fut le collaborateur du doyen. On a souvent confondu ces trois hommes.

Puis, l'œuvre de Bridel est dispersée et comme inédite. Ses livres : ses deux recueils de vers, sa *Course de Bâle à Bienne*, etc., forment la partie la plus médiocre et la moins intéressante de cette œuvre. Ses essais les meilleurs sont enfouis dans les gros volumes du *Conservateur suisse ;* ils ne sont pas toujours signés ; il faut les chercher avec peine pour les découvrir. Son poème le plus important est même resté manuscrit.

De plus, la renommée de Bridel a été effacée par d'illustres rivaux. Par son esprit, son éducation, la forme de ses ouvrages, il appartient au XVIII[e] siècle suisse, qui se prolonge et se termine en lui. Or, le XVIII[e] siècle, pour nous, c'est Jean-Jacques Rousseau ; ce sont Bodmer, Breitinger, Haller, Gessner, Salis, Lavater, Iselin, dans les cantons allemands ; ce sont, dans la partie de langue française, Saussure, Bonnet, M[me] de Charrière. L'attention de l'histoire et de la critique s'est portée tout entière sur ces grands noms et sur ces grandes œuvres, et l'humble Bridel a passé presque inaperçu.

En outre, le doyen eut le désavantage de se survivre. Il vécut jusqu'en 1845, sans évoluer, sans se renouveler, sans rien apprendre. Il n'a jamais dépassé Delille en poésie, Jean de Müller en histoire, en religion le *Consensus*. Il vivait à l'écart, dans une retraite hostile aux idées nouvelles ; fidèle à la vieille Suisse et à Berne, quand le canton de Vaud s'émancipait ; fidèle au protestantisme traditionnel et patriarcal, quand le mouvement du Réveil, quand la parole de Vinet, galvanisant les consciences, créaient cette littérature

romande moderne, toute imprégnée d'idées morales et démocratiques. Bridel n'eut ainsi aucune véritable influence : il remit en honneur certaines études historiques, il popularisa quelques légendes, et ce fut tout.

Et encore, cet homme n'appartient à aucun « milieu », à aucune littérature. Il écrivait en français, mais ses véritables maîtres furent les poètes et les historiens de la Suisse allemande. Il était Suisse romand ; mais son idéal politique demeura toujours Berne et les cantons alémanniques, et il ne s'en cachait pas. Il était protestant, mais il éprouvait de vives sympathies à l'égard du catholicisme. Sous l'ancien régime, il passa maintes fois pour libéral et même pour révolutionnaire ; quand, plus tard, la démocratie s'organisa, il fit tout pour mériter l'épithète d'aristocrate et de rétrograde : il passa les longues années de sa vieillesse à pleurer la vieille Suisse disparue, après avoir souhaité la nouvelle. Enfin, dernier grief, au moment où, par le fait de l'émancipation des pays sujets, un « cantonalisme », un particularisme assez étroit régnait dans la Confédération helvétique, il voulut être Suisse avant d'être Vaudois. Il se mit ainsi en dehors des partis, des langues, des religions et des races.

Bridel eut enfin la malchance d'avoir un biographe, fidèle certes, et plein d'excellentes intentions, mais qui n'était, ni un critique, ni un historien véritable : Louis Vulliemin écrivit sur son vieux maître un petit livre très attachant, très précieux, mais rempli presque uniquement d'anecdotes et de souvenirs personnels. Une légende se forma autour du doyen ; on ne vit plus en lui que l'auteur de quelques bons mots, de quelques épigrammes ; et l'écrivain disparut pour faire place à une figure devenue presque conventionnelle et hors de la réalité.

Les critiques et les historiens de la littérature romande se contentèrent de ces renseignements de seconde main, et cherchèrent à peine à entrer dans l'intimité de l'œuvre. D'une

manière générale, ils ont commis l'erreur de vouloir édifier notre histoire littéraire, avant d'avoir étudié à fond et séparément les éléments de cette histoire. Surtout, ils ont méconnu les liens qui rattachent la littérature romande aux littératures voisines. C'est un fait incontestable cependant, qu'au XVIIIe siècle, il y eut, entre les deux régions allemande et française de la Suisse, des échanges d'idées, des courants d'influences, une volonté de travailler en commun, — une *unité d'esprit* enfin, qui, si on la méconnaît, rend impossible toute étude sérieuse de cette période, et de l'œuvre de Bridel en particulier. Il faut savoir l'allemand et l'histoire suisse pour comprendre et pour expliquer cet écrivain de langue française.

Pourtant, cet inconnu, ce médiocre, est important comme le précurseur, le créateur presque, de notre littérature nationale de langue française. Il est à la fois le dernier disciple de l'école suisse allemande, et l'ancêtre de la poésie romande. Gauchement, maladroitement, il a exprimé les secrètes aspirations de l' « âme vaudoise » ; il a retrouvé le sentier des hautes Alpes que Rousseau n'avait fait qu'entrevoir ; il a proclamé l'indépendance de notre esprit. Le premier, il a prêché d'exemple, et démontré que, pour un écrivain romand, l'usage de la langue française n'implique pas nécessairement l'imitation servile de Paris et des modes littéraires. Le sol natal, la vie populaire, l'histoire et la légende sont, grâce à lui, devenus des objets d'étude, des sources d'inspiration. Mais cette jeune littérature romande s'est aussitôt émancipée de l'influence de Bridel ; il la voulait uniquement suisse, orientée vers Berne et les Petits Cantons ; c'est le contraire qui s'est produit, avec Juste Olivier ; et le vieil auteur des *Poésies helvétiennes* a, jusqu'à sa mort, souffert en silence de cette déception.

* * *

C'est l'étude de l'Ecole suisse, fondée à Zurich par Bodmer contre Gottsched et l'Ecole saxonne, et l'étude de notre histoire littéraire au XVIIIe siècle, qui m'ont tout naturellement amené au doyen Bridel. Frappé de la grande analogie qui existe entre les idées d'un Gessner, d'un Bodmer lui-même, et celles d'un Rousseau ; frappé des circonstances historiques et sociales partout identiques en Suisse à cette époque, et qui ont produit partout des phénomènes analogues (comme cette réaction contre l'influence française, à laquelle se rattache si bien le *Premier Discours* de Jean-Jacques), je me préoccupai de découvrir le lien qui devait unir ces esprits de deux langues et de deux races. Je me demandai s'il n'y avait pas une influence des poètes de la Suisse allemande sur la Suisse romande : n'avais-je pas sous les yeux le phénomène contraire : l'influence de Rousseau et des savants genevois à Zurich? Je cherchai si l'engouement des Parisiens pour la poésie de Haller et de Gessner, à une époque où la littérature allemande était inconnue et sans influence, n'avait pas été en quelque sorte importé en France par une route toute naturelle : la route de Genève, de Lausanne, de Neuchâtel. Envisager la Suisse comme l'intermédiaire entre les idées françaises et les idées germaniques, implique comme une condition indispensable, la pénétration de la pensée et de la civilisation allemandes dans les « milieux » romands, et réciproquement.

Je ne tardai pas à découvrir ce trait d'union tant cherché, dans un *fait*, tout d'abord : la fondation de la Société helvétique ; puis, dans la présence de Bridel parmi les membres de cette association patriotique et littéraire. Car Bridel est le seul poète suisse d'expression française qui ait quelque importance à cette époque. Je me procurai ses livres ; je lus la préface des *Poésies helvétiennes*, le poème des *Tombeaux*, les

articles du *Conservateur* ; et je ne doutai plus. Enfin, plus tard, en continuant mes recherches, la vie même de Bridel, son séjour à Bâle, la part qu'il prit aux réunions d'Olten, ses amitiés zuricoises, ses voyages dans la Suisse allemande, une multitude de faits achevèrent de me convaincre de l'importance historique et littéraire de cet inconnu. Il fut le lien vivant entre les deux langues et les deux races de la Suisse à la fin du XVIIIe siècle ; par conséquent, si médiocre que soit son œuvre, il est un intermédiaire entre la littérature allemande et la littérature française ; c'est plus qu'il n'en faut pour me justifier d'avoir écrit ce livre.

Le vieux doyen est donc un homme dont l'esprit et l'œuvre « répercutent », en terre de langue française, des esprits et des œuvres appartenant à la littérature allemande. Mais, même en passant d'une littérature à l'autre, nous ne quittons pas un instant le sol et la pensée suisses. Il ne s'agit que d'un fragment de notre histoire littéraire nationale. En effet, qu'est-ce que la Suisse, dont nous avons déjà tant de fois prononcé le nom, sinon un Etat qui parle deux langues, qui renferme deux races, deux religions, et qui pourtant possède une forte unité naturelle, historique et politique ? Il est évident que l'*esprit suisse*, — qui est l'œuvre du climat, de la vie en commun, des institutions, d'un même idéal social, — pourra et devra s'exprimer aussi bien en allemand qu'en français, sans être sensiblement modifié, quant à ses caractères essentiels. Non que nous songions à inventer une « littérature helvétique, une et indivisible », car enfin, la langue est le premier caractère d'une littérature ; mais nous voulons dire que la Suisse est la terre où l'on peut, avec le plus de facilité, étudier les actions réciproques des langues et des races ; la terre des études de littératures comparées.

* * *

Quand il s'agit de comparer entre elles la littérature allemande et la littérature française, il est tout naturel qu'un Suisse commence par la Suisse. Les *points de contact* établis par l'histoire politique et sociale, et par la nature elle-même, entre les deux langues et les deux races qui se partagent sa patrie, lui permettront de reconnaître et de définir les *différences* qui séparent, et ces deux races, et ces deux langues, et tiennent à leur génie particulier. Plus tard, il pourra élargir le champ de ses études, et pénétrer à la fois en Allemagne et en France.

Mais il verra bien vite qu'on ne peut, sous peine de ne les pas comprendre, étudier les écrivains suisses, quelles que soient leurs langues, comme on étudie un auteur français ou allemand. La Suisse n'a point de grande ville, elle n'a point de centre littéraire unique; cette première constatation, encore vraie de nos jours, l'est bien davantage au XVIII[e] siècle. Ensuite, il est bien rare qu'un écrivain suisse soit un professionnel. Haller fut magistrat, médecin, naturaliste; Saussure, géologue; Bonstetten, magistrat comme Haller; Bodmer, Breitinger, Sulzer, Lavater, Bridel furent des théologiens; Salis a porté l'épée.

La poésie et les lettres, tous ces hommes les envisagèrent comme des accessoires, un moyen de mieux remplir leur profession, l'occupation de studieux loisirs. Il faut donc tenir compte de l'éducation, des idées politiques et religieuses, de l'état social et des besoins des différents « milieux ». Ces « milieux », d'autre part, ne sont pas toujours les mêmes; car, si chaque canton est encore aujourd'hui un Etat souverain, il le fut autrefois bien davantage. Tous, cependant, ont été soumis à des influences communes qui se sont, à leur tour, modifiées suivant les circonstances. Enfin, le rôle de la nature, des Alpes, a été, est encore bien plus important que

partout ailleurs. Le Suisse a subi d'une manière plus apparente que le Français ou l'Allemand l'influence du sol natal ; la configuration géographique de sa patrie a puissamment contribué à lui donner certains caractères d'autonomie, de traditionnalisme, de particularisme, qu'il faut expliquer. Le paysan, le montagnard, se retrouve sans cesse en lui ; aussi, avons-nous fréquemment fait appel à l'histoire, à la société, à la géographie même, pour pénétrer dans l'œuvre de Bridel.

Mais, s'il est nécessaire d'étudier un écrivain suisse « en fonction » de la Suisse, on ne saurait négliger cependant les influences extérieures, étrangères, qu'il a nécessairement subies. Ces dernières seront d'autant plus fortes, que le pays ne possède aucune langue qui lui soit propre. En définitive, Bridel appartient à la littérature française. Ses modèles, ses maîtres, ses *classiques* sont naturellement les poètes et les écrivains de la France. Aussi, malgré ses sympathies germaniques, malgré l'influence des poètes de Berne et de Zurich, son éducation littéraire est-elle une éducation française, mais une éducation française reçue par l'intermédiaire de la Suisse romande, à Lausanne. Trop de frontières naturelles et morales séparent, au XVIIIe siècle, l'Helvétie française de la France ; et trop de liens puissants : les institutions, l'histoire, le sol même, — l'unissent aux cantons alémaniques, pour que nécessairement, les idées et les modes françaises ne se modifient, ne s'altèrent point en passant le Jura. Un homme comme Bridel qui n'a jamais voulu sortir de la Suisse, qui a vécu en contact intime avec une culture et une histoire essentiellement germaniques, n'a subi, si j'ose m'exprimer de la sorte, que les contre-coups de l'influence française, à une époque et dans un « milieu » où l'on réagissait d'ailleurs contre cette influence. Le Suisse est un assimilateur : Genève et Zurich *assimilent*, au XVIIe et au XVIIIe siècles, les idées et la poésie anglaises ; les aristocraties de Berne, de Fribourg et de Lausanne *assimilent*, parfois en les exagérant, les

modes et les usages français ; de nos jours, la Suisse allemande *assimile* la culture de l'Allemagne moderne. Le XVIII[e] siècle a, comme toutes les grandes époques littéraires, des caractères généraux qui se retrouvent dans tous les pays ; mais ces caractères généraux se sont profondément modifiés en Suisse : ainsi la transformation que l'*idée de patrie* a fait subir aux théories encyclopédiques. Ceci établi, nous avons cherché à nous rendre compte de l'action exercée sur Bridel, non pas directement par la France, l'Angleterre, la poésie allemande, le mouvement scientifique ou philosophique en général, mais par les modifications imposées par l'*esprit suisse* à ces influences étrangères et cosmopolites. Le Suisse protestant du XVIII[e] siècle choisit, dans la poésie anglaise, les livres les plus religieux, les plus « bibliques » : le *Paradis perdu*, les *Tombeaux*, les *Nuits* d'Young ; en France, il délaisse les grands classiques qu'il respecte et les « philosophes » dont il se méfie, pour les « éducateurs » comme Montaigne et surtout Fénelon ; les adaptateurs des psaumes : Racine le fils, Lebrun-Pindare, Jean-Baptiste Rousseau, sont ses poètes préférés ; de l'Allemagne, il connaît Klopstock, mais ce sont les Zuricois et Haller, ses compatriotes, qui représentent à ses yeux la culture germanique ; quant à la science, elle se réduit pour lui aux traditionnelles études de botanique et de géologie alpestres, inaugurées, dès le XVI[e] siècle, par le groupe des humanistes de Bâle et de Zurich. Mais, qu'il soit pasteur ou magistrat, soldat ou professeur, allemand ou romand, réformé ou catholique, ses préférences vont toujours à l'histoire, et à l'histoire antique comparée sans cesse à l'histoire suisse : Hérodote, Tite-Live, Tacite. L'éducation, la culture d'un Suisse lettré au XVIII[e] siècle, même quand ce Suisse a nom Bridel, est donc nécessairement plus ou moins cosmopolite ; elle est surtout *classique* et française, mais toujours conforme aux besoins intellectuels et moraux, au patriotisme de l'esprit national.

Dans la vie de Bridel, j'ai négligé de parti pris les « anecdotes ». Cette vie est peu riche en faits. Il nous a paru plus intéressant d'étudier les actions et les réactions subies, suivant les circonstances, par l'esprit même du doyen, plutôt que les détails insignifiants d'une existence médiocre et paisible. Nous n'avons pas non plus consacré un chapitre spécial aux sermons du pasteur Bridel, puisque l'écrivain seul nous intéressait. En outre, ces sermons sont fort médiocres, et les idées religieuses du doyen se dégagent clairement de son œuvre littéraire. Il a lui-même séparé sa profession de pasteur de sa carrière d'écrivain : nous avons fait comme lui.

*
* *

Nous avons consacré six chapitres à étudier, en premier lieu, une vie sans faits saillants autres que des événements historiques, durant lesquels le doyen a été spectateur plus qu'acteur ; ensuite, une éducation qui fut celle de tout Vaudois au XVIIIe siècle ; enfin, la société d'une petite ville, une poésie fort pitoyable : la poésie romande avant Bridel, — une revue de province comme il en paraissait tant en France et à l'étranger à cette époque, un journal de collégien, une association de braves gens. Six autres chapitres ont été écrits sur une œuvre de second ordre : des théories assez mal exprimées, auxquelles seules la transposition des théories de l'Ecole suisse allemande dans la poésie française donne quelque intérêt ; des vers plus que médiocres ; des essais en prose, charmants, il est vrai, mais bien peu considérables. Tout cela, nous l'avons commenté, annoté, analysé avec les mêmes soins que nous aurions pris à l'égard de chefs-d'œuvre. Pourquoi ?

La critique littéraire peut choisir entre deux buts. L'étude des chefs-d'œuvre est le plus important. Les grands écrivains ont cette utilité supérieure de nous initier à la beauté de la forme unie à celle de la pensée, de nous révéler les manifes-

tations les plus essentielles de l'esprit humain ; c'est à eux tout d'abord que la critique purement littéraire doit s'adresser. Mais on peut aussi envisager une œuvre, moins dans sa valeur intrinsèque que dans sa valeur historique. Les influences qu'un écrivain a subies et celles qu'il a exercées sur ses contemporains ou sur ses successeurs ; les répercussions, dans son esprit, des événements politiques ; l'action de la nature et de la société ; le travail d'assimilation des idées extérieures, tout cela mérite de retenir l'attention et d'être l'objet des études de la critique. Sous ce rapport, un auteur, fût-il médiocre, peut être d'un intérêt considérable. Les sciences expérimentales ne traitent-elles pas de tous les phénomènes ? Une fleur commune sera-t-elle exclue de la botanique ?

Ainsi, l'étude de cet inconnu, de ce médiocre : le doyen Bridel, nous a conduit à étudier une province littéraire de la France, à laquelle on n'a pas encore donné la place qu'elle mérite. Politiquement indépendante et située à la frontière des langues, elle a été l'assimilatrice naturelle de bien des idées que la France n'aurait pu concevoir ni comprendre sans elle. En outre, l'œuvre de Bridel nous a donné maintes fois l'occasion de passer cette frontière des langues, aussi importante, plus importante même, dans l'histoire de la pensée humaine, qu'une frontière politique instable. Enfin, nous avons pu suivre sur place les transformations, ou les déformations, que les idées et les formes d'art de la littérature française ont subies en passant au dehors. Tout cela, nous l'espérons, n'est peut-être pas inutile.

On ne vit pas de longs mois dans l'intimité d'un écrivain, quel qu'il soit, sans finir par éprouver de la sympathie à son égard. Ici, j'avoue qu'étant « du pays », je suis peut-être encore trop proche du vieux doyen pour porter sur ses idées et sur ses ouvrages un jugement impartial. Le recul m'a manqué ; mais, si j'ai trop admiré certaines pages, si j'ai donné trop d'importance à certaines idées, mon excuse sera

sans doute dans mon vif désir de contribuer, pour ma faible part, à la renaissance des lettres suisses. J'ai souvent interprété Bridel selon mes idées personnelles et mes propres besoins ; mais, m'en apercevant, je me suis imposé l'obligation de prouver toujours mes assertions par des textes.

J'ai beaucoup cité, parce que, Bridel étant un inconnu, il importait de le faire connaître, et de mettre ses meilleures pages sous les yeux du lecteur. Du reste, il y a, non pas dans les vers, mais dans la prose de Bridel, une poésie véritable, et qui possède toute la valeur d'une poésie inspirée directement de la nature. Je reconnais que l'on trouve, dans les ouvrages du doyen, une grande quantité de termes impropres, de fautes de syntaxe et d'incorrections ; mais, comme l'allure générale est très française, très classique, par sa vivacité, sa légèreté, sa structure, je ne me suis point arrêté à relever tous ces défauts. J'avais, je crois, autre chose à faire. Il ne reste de Bridel que quelques pages ; j'ai voulu les rassembler ou les signaler; c'est assez, si ces pages peuvent procurer aux lecteurs les jouissances qu'elles m'ont procurées à les découvrir.

Je me fais enfin un devoir de remercier tous ceux qui m'ont facilité des recherches souvent ardues, à cause de l'oubli dont Bridel est la victime : en premier lieu, la famille Bridel, et particulièrement MM. Auguste et Georges Bridel, qui ont mis avec tant d'obligeance leurs archives à ma disposition. J'exprime également à MM. C.-F. Dubois, Ch. Benziger, Virgile Rossel, A. de Seigneux, et à la direction des Bibliothèques universitaires de Genève, de Fribourg, de la Faculté libre de théologie à Lausanne, ainsi qu'à celle de la Bibliothèque nationale suisse, ma très vive reconnaissance pour tous les services rendus dans mes recherches bibliographiques.

Fribourg, 22 novembre 1907.

Voici la liste des documents inédits que nous avons étudiés ou cités dans cet ouvrage :

Dans la PREMIÈRE PARTIE, la *Notice biographique* écrite par Bridel lui-même, pass.

Ch. I. Le journal intime de Bridel : *Mes Passetems.*

Ch. II. Correspondance de Seigneux de Correvon.

Ch. V. Lettres de Bridel à Zay.

Ch. VI. Diverses lettres inédites.

SECONDE PARTIE :

Ch. V. Discours à la Société littéraire de Lausanne.

Ch. IX. Le poème inédit sur Berthold de Zæhringen, fondateur de Berne.

Nous donnons également en appendice les textes trop longs pour être cités au cours des différents chapitres, mais que nous tenons néanmoins à mettre sous les yeux du lecteur.

Les textes cités ou reproduits sont ceux de la première édition du *Conservateur;* ce sont donc les derniers textes revus par Bridel lui-même. C'est pour cette raison que nous les avons préférés à ceux des *Etrennes* ou des *Mélanges*, comme à ceux de l'édition 1855-1858. Nous avons cependant toujours indiqué *entre parenthèses* les chiffres des pages de cette dernière, afin de faciliter les recherches des lecteurs en possession de l'un ou l'autre de ces recueils.

Notre *Bibliographie* est, nous le croyons, aussi complète que possible en ce qui concerne les œuvres mêmes de Bridel. La tâche fut difficile et pénible, le doyen s'étant dispersé en cent brochures, dont quelques-unes, depuis longtemps, n'existent plus. Quant aux traductions, malgré nos efforts et ceux de nos correspondants, nous n'avons pu les retrouver toutes. Nous avons donné une liste de manuscrits qui, nous l'espérons, s'enrichira peut-être ; car (et c'est notre vœu), il est possible qu'un jour ou l'autre, quelques papiers précieux se retrouvent dans des archives ou des bibliothèques privées.

PREMIÈRE PARTIE

VIE ET FORMATION INTELLECTUELLE

LIVRE PREMIER

Bridel et la Suisse romande.

CHAPITRE PREMIER

La jeunesse de Bridel.

I

Philippe-Sirice [1] Bridel naquit le 20 novembre 1757 à Begnins, dans le Pays de Vaud alors sujet de Berne. Begnins est situé à l'extrémité d'une longue colline couverte de vignes, nommée « la Côte », premier contrefort du Jura. De Begnins, on domine le Léman tout entier, et l'on découvre une vaste étendue de montagnes et de plaines : le Jura, la Savoie, le mont Blanc, les Alpes valaisannes, une partie de la Gruyère et de l'Oberland bernois ; plus bas, Genève et la campagne du Rhône, le vignoble vaudois, Lausanne et les collines du plateau suisse. Le village lui-même est des plus curieux, avec son ancienne église romane, ses deux petits châteaux, ses maisons à tourelles aux fenêtres surmontées d'accolades ; mélange, pierre et bois, d'architecture savoyarde et bernoise. Ainsi, dans l'œuvre de Bridel, qui n'est, en somme, qu'une vaste description de cette vue de Begnins et de toute la Suisse, on retrouvera, unies entre elles, des qualités françaises et des qualités germaniques.

Le père de Philippe-Sirice, Jean-Daniel-Rodolphe (1716-1797), fut nommé pasteur de Begnins en l'an 1750. Il épousa

[1] Et non pas *Cyriaque*, comme le baptisent faussement son biographe L. Vulliemin et, après lui, les principaux historiens de la littérature romande : Gaullieur, Ph. Godet et V. Rossel.

en 1756 Anne-Rachel Alibert, fille d'un manufacturier de Nîmes réfugié à Berne pour cause de religion. Philippe-Sirice était l'aîné de huit enfants. Il devait à son père sa vocation ecclésiastique, son patriotisme suisse et bernois ; à sa mère, cet esprit acéré et mordant, cette aisance méridionale, cette facilité d'élocution qui caractérisent son œuvre.

La famille Bridel, aujourd'hui nombreuse et florissante, est d'ancienne race indigène vaudoise. Son premier ancêtre connu, un nommé Jacquet, vivait au début du XIVe siècle ; il habitait la vallée de la Broye, contrée féodale par excellence, et que de nombreux châteaux dominent encore. En 1482, le petit-fils de ce dernier, Antoine Bridel, *alias Brideri*, descendit du village de Combremont dans la ville de Moudon, où résidait alors le gouverneur savoyard du Pays de Vaud. En 1486, le même Antoine apparaît comme possesseur d'un fief. Ses armes portaient : *d'argent chargé de trois roses de gueules issant d'un cœur de même*[1] *;* sa devise était : *Ex corde rosae et spinae*. Boniface, fils d'Antoine, fut en 1521 membre du Conseil de Moudon ; il fit le pèlerinage de Jérusalem et en revint, dit-on, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre ; en 1527 et en 1533, il représenta sa ville natale aux Etats du Pays de Vaud ; en 1536, il fut chargé d'en déposer les clefs devant les chefs de l'armée bernoise ; enfin, après avoir voué ses fils à l'état ecclésiastique, et dépensé sa fortune en fondations pieuses, il finit par embrasser à contre-cœur la Réforme. Ses descendants, fidèles à une tradition séculaire dans la famille, continuèrent à fournir au clergé devenu protestant plusieurs générations de pasteurs.

Cette courte notice généalogique serait d'un intérêt fort médiocre, si elle ne nous permettait de mieux comprendre l'esprit d'un homme dont l'œuvre entière est le fruit du « milieu » et de la tradition. Deux qualités morales caractérisent Philippe

[1] Voir la page du titre où ces armes sont reproduites.

Bridel : la *religion* et le *patriotisme*. La religion, il la tient de la tradition familiale. Mais il lui doit aussi son patriotisme, un patriotisme républicain et conservateur, respectueux de l'autorité, jaloux de son individualité et de ses « coutumes ». L' « individualité vaudoise », si nous osons nous exprimer de la sorte, existait autrefois bien moins dans le peuple des campagnes et dans la noblesse, que dans cette bourgeoisie féodale, dont la Suisse est en quelque sorte l'œuvre ; bourgeoisie riche, parfois lettrée, ayant le sens de l'indépendance et l'esprit d'association. La famille Bridel faisait partie de cette caste voisine de la noblesse, mais ennemie née des grands seigneurs terriens. C'est pourquoi, dans le Pays de Vaud, les communes, c'est-à-dire les bourgeois, ont toujours été l'appui le plus solide et le plus fidèle du souverain. Ce souverain, — le comte, puis duc de Savoie, — avait besoin des bourgeoisies pour arrêter les empiétements des hauts barons ou « dynastes ». Comme il ne résidait point dans la contrée d'une façon permanente, il délégua son pouvoir aux communes ; il leur conféra des privilèges, le droit d'assemblée et de délibération ; il tira des familles municipales toute une petite noblesse de fonctionnaires ou « ministériaux ». C'est ainsi qu'il se forma une nation vaudoise dont le patriotisme est composé de deux éléments : un attachement âpre et tenace à la *localité*, à ses traditions et à ses libertés reconnues par les franchises ; enfin, le respect de l'autorité souveraine éloignée, apparaissant moins comme une personne que comme un principe, une idée presque abstraite.

Les familles bourgeoises, — la famille Bridel, — forment donc, à l'origine, le seul noyau vraiment compacte de cette race flottante que, seul, l' « esprit de localité » caractérise. La nation vaudoise ne fut jamais une nation souveraine et maîtresse de ses destinées ; elle demeura durant plusieurs siècles un peuple soumis à une autorité extérieure, rois bourguignons, princes savoyards, baillis de Berne. Ces longs

siècles d'assujettissement, cette habitude d'être conduits toujours et de ne jamais se conduire, cette perpétuelle substitution des intérêts locaux aux intérêts généraux et politiques ont contribué à rétrécir les esprits, à borner leur horizon, à leur enlever toute initiative, à imprimer en eux un certain caractère d'indolence et de mollesse. Les sujets soumis d'un maître plus craint qu'aimé sont, sous les apparences d'une obéissance passive et d'une humilité bonace, volontiers enclins à la dissimulation et à la satire. L'autonomie municipale favorise la routine : « Nous sommes, écrit Juste Olivier, l'écrivain national des Vaudois, essentiellement *jugeurs* et dénigrants : bien moins de ce qui nous entoure que de nous-mêmes.... Avec bonhomie et sans amour-propre, nous ne sommes point surpris de ce qu'on fait ; rien ne nous met en doute que nous n'en puissions pas autant ; mais nous n'en faisons rien : comme par une espèce de fausse honte et de timidité, pour ne pas nous placer en vue et nous risquer[1] ! »

L'individualité vaudoise n'eut pour appui que des franchises municipales ; aussi, ces dernières furent-elles pour les villes et les bourgades une grande cause de prospérité. Les populations rustiques affluèrent à l'abri des murailles, sans abandonner la culture des champs et des vignes. Il en résulta, dans les cités, une double physionomie, mi-rustique, mi-

[1] *Le canton de Vaud*, 2 vol., Lausanne, 1837. Vol. I, livre II, p. 341. — Le livre de Juste Olivier nous a permis de préciser et de compléter nos observations. *Le canton de Vaud* ne possède presque aucune valeur scientifique ; mais son auteur est l'homme qui connaît le mieux la Suisse romande. Nous avons vu que nos remarques concordaient pleinement avec les siennes, en particulier, en ce qui concerne le Jura. Le livre d'Olivier nous a donné une *sécurité* plus grande, non point en ce qui regarde Bridel, que le poète romand n'a pas compris, mais en ce qui a trait au Pays de Vaud lui-même ; en effet, nous ne sommes point Vaudois, et, en Suisse, d'un canton à l'autre, on parcourt de grandes distances morales. Nous avons insisté surtout sur les effets « intellectuels » du climat et du sol ; Olivier ne l'a point fait, avec raison, car le but qu'il se proposait n'était pas le nôtre. Nous avons donné, en particulier, à l'influence germanique en Suisse romande une part que Juste Olivier, au contraire, *a voulu diminuer*.

urbaine ; chez les habitants, un caractère peu tranché, fait de malice, de méfiance et de rouerie villageoises comme aussi d'indépendance et d'orgueil citadins. De là, une culture, elle-même, « intermédiaire », mais d'un niveau assez bas : moins d'ignorance que le paysan, moins de savoir que le bourgeois d'une capitale. Quant au patriotisme, la nécessité de s'unir l'entretint dans de certaines limites. « Plus de liens sociaux que de liens individuels : chacun se sépare volontiers des autres, mais dans le même cercle et pour faire la même chose et vivre exactement comme eux [1]. »

Le sol lui-même a favorisé les conditions sociales : car il a, malgré tout, encore moins d'unité géographique que Juste Olivier ne le pense [2]. Ce Pays de Vaud est fait de fragments : une partie du Jura, une partie des Alpes ; au milieu des montagnes, la rive droite du Léman et une bande assez étroite du plateau suisse, collines, forêts et marécages. Rien, en somme, qui lui appartienne en propre. Il est néanmoins caractérisé par cet assemblage même d'éléments divers qui font de lui un petit monde. Tous les climats, toutes les cultures se rencontrent sur un espace restreint. Le climat forestier et parfois sibérien du Jura s'oppose au climat méridional de ce Léman

[1] Op. cit., ibid, p. 340.

[2] Op. cit., p. 65-66 : « Le canton de Vaud est le seul, dans la Suisse française, qui occupe à la fois le plateau, le Jura et les Alpes. Il est ainsi le seul qui la résume toute entière.... Le canton de Vaud est donc le centre roman de la Suisse. » Cette affirmation est trop absolue. Les populations du Jura actuellement vaudois et du Pays d'Enhaut alpestre ne ressemblent en rien à celle des rives du Léman, au contraire. Il ne peut y avoir aucun lien naturel entre des vignerons, des montagnards, des forestiers, des industriels, surtout quand les climats sont eux-mêmes si opposés. L'unité n'existait donc, avant 1798, que grâce à la langue et à la religion ; ethnographiquement, la *race*, paraît-il, ne serait point partout la même. C'est ce que Juste Olivier n'a pas assez remarqué, ou voulu remarquer : les différences essentielles qui séparent son esprit de celui de Bridel sont la preuve des « distances morales », créées par les « distances physiques », qui existent dans ce Pays de Vaud, qui est, comme canton, une création toute récente.

fortement germanisé la pensée, le caractère et la langue. Sa littérature n'a ni la force, ni l'originalité, ni l'indépendance de celle de la Suisse allemande; sa poésie reste locale, confinée à l'ombre d'un clocher; quant à la forme, elle est négligée forcément. Le progrès pénètre lentement et avec de grands retards dans un peuple éloigné de son centre intellectuel, et qui éprouve une méfiance héréditaire à l'égard de la nouveauté. En revanche, nul n'est mieux placé que l'écrivain vaudois pour servir d'interprète entre ces deux races et ces deux civilisations dont il sent en lui-même les luttes pour la prépondérance. Du haut de ses montagnes, il peut embrasser d'un coup d'œil, sinon l'Allemagne et la France, du moins la Suisse tout entière. Pour cela, il est vrai, il a besoin d'une qualité qui n'est point dans son caractère : la volonté. Un acte de volonté créa l'œuvre de Bridel en qui nous découvrons les caractères essentiels du Vaudois : sous des apparences simples et uniformes, une diversité, une complexité insoupçonnées au premier abord.

En 1760, nous retrouvons le pasteur Bridel avec sa famille dans le village de Crassier; il habitait le presbytère même où Mme Necker était née, trente-trois ans plus tôt. Philippe-Sirice était encore en bas âge. Dès qu'il fut en état de parler et de comprendre, commença pour lui, sous la direction de son père, cette sévère éducation religieuse qui, avec les lettres classiques, était la base de l'ancienne culture protestante. On exigeait des enfants une obéissance absolue, et l'on cherchait à faire d'eux des hommes avant le temps. En 1772, le pasteur Bridel prit chez lui, afin de l'élever avec ses fils Jean-Louis et Samuel, l'enfant d'une famille amie : Louis-Auguste Curtat[1], né en 1759, et qui fut plus tard l'ami et le collègue

[1] Curtat (Louis-Auguste), né en 1759, fut pasteur de l'Eglise française de Berne, puis pasteur de Lausanne, et membre, dès l'origine, de la Société économique de Berne. Ami et collègue de Bridel, et partisan du régime bernois, il publia, en 1793, sans nom d'auteur, un livre intitulé : *Du gou-*

du doyen dont il partageait le patriotisme bernois. M. Charles Burnier, professeur à l'Université de Lausanne, a publié quelques lettres du jeune Curtat ; elles nous renseignent d'une manière amusante sur la vie que l'on menait dans le presbytère de Crassier :

« Tous les matins à la chandelle (écrit cet enfant de treize ans dont, à l'exemple de M. Burnier, nous respectons l'orthographe), la première chose que nous faisons est de prier Dieu, ensuite nous lisons l'Ecriture sainte avec les réflexions que M^r^ (Bridel) a la bonté de nous expliquer et nous emploions notre tems avant et après déjeuner par nos tâches qui nous sont prescrites. Ce que Mr Bridel me reproche est mon enfance que j'ai bien de la peine à déraciner mais j'espére qu'avec le secours de Dieu j'en viendrai bientôt à bout, du reste il est assez content de moi[1]....

» Je me trouve fort bien du petit examen que je fais le soir de ma conduite du jour, si par hasard je ne trouve rien que de conforme à la volonté de Dieu, je l'en remercie de tout mon cœur, et je le prie de me conserver dans mes bonnes dispositions; si au contraire j'y trouve quelques mauvaises œuvres, j'en demande pardon à Dieu de tout mon cœur, et je le prie de me convertir et de me sanctifier par son Saint-Esprit. J'adresse aussi une petite et ardente prière à

vernement de Berne, que les ennemis de Bridel lui attribuèrent. Ce dernier s'en défendit par une note qu'il fit ajouter à la page 24 de sa biographie manuscrite (Archives de la famille Bridel, *Bibl.*, N° 156); il reconnaît toutefois avoir corrigé les épreuves de ce livre. Curtat fut également l'un des initiateurs du mouvement religieux intitulé « Le Réveil » et qui aboutit vingt ans plus tard à la fondation de l'Eglise libre et à sa séparation de l'Eglise nationale. Le mouvement fut en quelque sorte inauguré par ses deux brochures sur *L'établissement des conventicules dans le canton de Vaud*, 1821. (Sur cette guerre de brochures, cons. *Hist. du cant. de Vaud*, 1803-1830, par E.-H. Gaullieur, Lausanne, 1857, l. VIII, ch. 3 : Le réveil religieux, p. 388 A.) Curtat mourut en 1832 ; Bridel lui consacra une courte notice dans son Dictionnaire biographique des professeurs de l'Académie de Lausanne, mns. aut. de la Bibliothèque de Lausanne, *Bibl.*, N° 135 (une copie dans les Archives de la famille Bridel, *Bibl.*, N° 135). — A cons. sur Curtat : A. Bauty, *Chrétien évangélique*, 1865 ; A. de Montet : *Dict. des Genevois et des Vaudois*, Lausanne, 1877, 2 vol. t. I. — Ch. Burnier : Le doyen Curtat d'après ses lettres d'enfance et de jeunesse, *Liberté chrétienne*, 15 oct. et 15 nov. 1905 ; tirage à part, hors de commerce, Lausanne, Bridel, 1905.

[1] Crassier, 4 février 1772 ; citée par M. Burnier, p. 9, op. cit.

l'Eternel, lorsque je commence un ouvrage, pour qu'il répande sur moi sa bénédiction (car c'est en vain que l'homme bâtit ou fait le guet ; son ouvrage sera inutile si Dieu n'y met la main) ; et je m'en trouve très bien ; j'ai eu le plaisir de faire sans fautes un thème subitaire à la suite d'une de ces petites prières, ce qui me fit reconnaître la bonté de Dieu[1].... »

L'éducation patriarcale donnée par le père de famille, en pleine nature, pourrait-on dire, était, on le voit, en honneur dans la famille Bridel. Philippe-Sirice et son ami Curtat étaient élevés dans une sainte haine des villes et des écoles officielles ; Lausanne, en particulier, petit centre mondain, intellectuel et cosmopolite, leur apparaissait comme une moderne Babylone :

« Les horreurs et les infamies qui se sont passées parmi les étudiants, écrit Louis-Auguste Curtat,... sont bien capables d'entraîner au mal bien des personnes qui n'y sont déjà que trop penchées, et je ne saurais trop rendre de grâces au bon Dieu de ce qu'il m'a éloigné quelque temps de pareils exemples. Veuille ce Dieu tout puissant me préserver de pareils écueils[2]. »

A cette époque, il y avait, en effet, un certain divorce moral entre la capitale vaudoise, — la ville aristocratique et mondaine de Voltaire et de Gibbon, — et le reste du pays, principalement les régions jurassiennes où il semble que le protestantisme puritain et mystique se soit de tout temps réfugié. Le climat lui-même ne fut pas sans influence. Véritables « côte d'azur », les rives du Léman, semées de petites villes, attiraient depuis longtemps les étrangers et les voyageurs ; la vie aristocratique s'y était concentrée ; et cette grande route de Genève à Lausanne, déjà « internationale », était depuis longtemps ouverte aux idées et aux œuvres nouvelles. Mais, dans les âpres vallées de ce Jura, où l'hiver est plus long et plus rigoureux même que dans les Alpes, les

[1] Crassier, 1772 ; Burnier, p. 11.
[2] Crassier, 8 mai 1773 ; Burnier, p. 12.

esprits avaient gardé tous les préjugés, toutes les rigueurs, toutes les austères vertus de la primitive doctrine. Eux aussi, avaient subi l'influence du lieu. Le Jura aux vallées parallèles, souvent obstruées par les neiges, et qui ne sont reliées entre elles que par des gorges étroites et sauvages, avait isolé ses habitants. Intermédiaire entre les Alpes et les plaines, cette région sauvage n'a guère de la montagne que les forêts, les vallons et les hauts plateaux ; il lui manque les sommets. Terre ingrate, mais non hostile, offrant tous les inconvénients des Alpes, sans en avoir les dangers, les hommes qui l'habitent, s'ils n'ont point à lutter contre la nature, n'ont pas non plus avec elle ce contact intime et vivifiant, source de jouissances et d'énergie. De là, l'impérieuse nécessité de se replier sur soi-même, et de chercher, autour de soi, dans son esprit ou dans sa maison, l'occupation des loisirs forcés que vous laisse une culture rebelle. Le peuple jurassien s'est, dès l'origine, tourné vers l'industrie. Mais l'industrie à domicile du XVIIIe siècle, en groupant les familles, avait conservé aux mœurs leur caractère patriarcal, tout en développant les esprits. Les qualités propres à tous les montagnards ne s'en sont pas moins trouvées modifiées profondément par ces conditions spéciales. De réaliste et conservateur, le montagnard du Jura est devenu spéculatif, abstrait, réfléchi et critique. Perpétuellement repliée sur elle-même, avide de lectures, sa religion s'est orientée vers le mysticisme ; à moins que le contact avec l'étranger, nécessité par l'écoulement des produits industriels, ne l'ait, ou modifiée, ou ruinée totalement, grâce à l'action des idées nouvelles. Cette race intellectuelle pousse aux extrêmes ses idées. De nos jours encore, les vallées du Jura sont le refuge de toutes les religions comme de toutes les utopies révolutionnaires et sociales.

Ce fut donc dans le haut Jura que s'écoula l'enfance de Philippe Bridel. Begnins où il naquit est situé sur les pre-

miers contreforts ; le village de Crassier où résidait son père, au pied des premières hautes chaînes ; mais Philippe-Sirice n'y habita guère, car il fut envoyé dans la sauvage vallée de Joux, à l'Abbaye, où son aïeul (dont il portait le nom de baptême), était pasteur, malgré son grand âge de quatre-vingt-dix ans. Ce fut cet aïeul (1680-1771) — un vieillard droit et ferme, le type du ministre montagnard, — qui lui enseigna les éléments du latin. Ce fut lui aussi qui lui inspira cet amour des montagnes et des lacs, que Bridel devait bientôt reporter sur les Alpes. Le Jura est, en effet, selon le joli mot de Juste Olivier, « le spectateur des Alpes[1] ». Du haut de ses crêtes pierreuses, ce n'est pas lui que le regard cherche encore, ce sont les chaînes alpestres resplendissantes, le plateau suisse, ses villes et ses lacs, les collines allemandes ou les plaines françaises. Vues sans limites, vues d'ensemble, « elles ont quelque chose d'abstrait : elles sont immenses et tout y est un[1]. » Il semble que le Jura s'efface devant des yeux qui le quittent sans cesse, dans des esprits auxquels il ouvre sans cesse d'autres horizons. Il n'est jamais qu'un passage. Mais la vallée de Joux où vécut cinq ans le jeune Bridel, grâce à ses deux lacs sauvages, à ses hauteurs plus escarpées : la Dent de Vaulion et le Mont Tendre, était pour lui un admirable terrain de préparation aux hautes Alpes plus ardues et plus compliquées. L'éducation qu'il reçut de son aïeul fut, elle aussi, une préparation intellectuelle à une conception moins frivole de la poésie, conception plus proche de la nature, plus religieuse et plus patriotique :

« La voix affectueuse et grave du vieillard m'apprit à m'approcher de la nature, et par la nature à m'approcher de Dieu, dont elle est remplie. Ainsi se sont gravées dans mon imagination les premières teintes, à la fois douces et fortes, sereines et mélancoliques, qui dès lors ont fait le fond de mon existence.

» Tous les jours, mon aïeul et moi faisions ensemble notre prome-

[1] *Le canton de Vaud*, I, 1, p. 25.

nade. Un soir, nous prîmes le chemin qui, de la cure, passant entre des rochers et une forêt de sapins, conduit vers un banc, d'où mon grand-père avait coutume de venir contempler le lac, voir le soleil se coucher et.... penser à sa fin. Cette fois, il m'avait devancé, parce que j'attendais un habit neuf, de couleur rouge, que le tailleur devait m'apporter. Sitôt en possession de mon habit, j'accourus. — Grand-papa ! grand-papa ! voyez le bel habit rouge ! — Toison d'or. — Que voulez-vous dire ? — Toison d'or, disait le roi Alphonse-le-Sage, sachant que la toison d'or de Jason couvrait une bête. — Ah ! toujours ainsi ! mais ne me va-t-il pas bien, mon habit neuf ? — Oui et non. — Je ne comprends pas. — Oui, s'il y a un bon sujet dessous ; non si.... — Ah ! je comprends, mais enfin.... — Tu as vu, mon enfant, des châtaignes dans leur enveloppe ; quelque rudes et piquantes qu'elles soient à l'extérieur, on n'en aime pas moins le fruit ; un homme aussi, quelque mal vêtu qu'il soit, a toute mon estime lorsqu'il est honnête ; et malheur à celui qui n'a de prix que par le vêtement qu'il porte ! — Mais, grand-papa, vous dites m'aimer, vous devez donc être heureux de voir que mon habit me fait plaisir. — Je le suis, mon enfant ; mais je voudrais que, venant l'âge, tu prisses plaisir à quelque chose de plus réel, et que tu te réjouisses moins d'avoir un frac écarlate, un chapeau garni d'un bourdaloue en or, et une chemise à manchettes, que d'avoir gagné en sagesse et en amabilité. — Oh ! grand-papa, vous avez trop de raison pour moi. — C'est que je suis un vieillard, et que l'expérience m'a appris à préférer la raison aux plus beaux vêtements. Mais va me chercher cette rose que voilà. — Où ? — Sur cet églantier. — Qu'elle est belle ! j'y cours.... Aïe ! je me suis piqué jusqu'au sang, voyez mes doigts. — L'épine était sous la fleur. Prends garde aussi mon enfant, d'en cacher sous tes beaux habits.... »

Laissons encore parler Bridel :

« Cher enfant, continua le vieillard (qui écrivit au retour dans le presbytère tout notre entretien sur une feuille que je possède encore et que j'aime à relire), cher enfant, combien je t'aime ! Il est vif, mais doux ; susceptible de recevoir toutes les impressions, mais ne gardant que les bonnes ; aimant à faire le bien par goût, non par ostentation ; sensible, mais de cette sensibilité qui se proportionne à la valeur des objets qui la mettent en jeu.... Heureux si le séjour de la ville n'altère pas cette nature de bonne roche ! heureux s'il reste franc du collier[1] ! »

[1] L. Vulliemin, *Le doyen Bridel*. Essai biographique, Lausanne, 1855.

Ces conversations du petit Bridel avec son aïeul sont un curieux exemple de la culture et de la moralité protestantes dans la Suisse française au XVIIIe siècle. Le « milieu » traditionnel n'a point altéré la doctrine ; mais l'éducation classique a modifié le langage ; il l'a imprégné d'une rhétorique à laquelle les idées nouvelles ont encore ajouté leur phraséologie. La Bible est toujours le livre de l'âme et de l'esprit, mais c'est la Bible idyllisée par Rousseau, Gessner, Haller, le *Robinson suisse ;* Bible pleine des visions de « l'état de nature » et de l'âge d'or des patriarches, et semblable à une traduction édulcorée des Livres saints et des Evangiles adaptés à la culture de l'époque.

* * *

A l'âge de dix ans, Philippe-Sirice fut conduit à Moudon, chez son oncle Charles Bridel qui était aussi pasteur. A Moudon, il suivit les cours du Collège dont le principal était M. de Lanjuinais « d'une famille bien connue en France, qui enseignait avec talent et succès les humanités [1]. » A douze ans, il passa du collège de Moudon dans celui de Lausanne, enfin à l'Académie de cette ville. Il y demeura de 1769 à 1781.

L'Académie de Lausanne, fondée en 1537 par les Bernois, dès l'origine de la Réforme, était, au moment où Bridel

Bibl., No 88. Avant-propos. — L'examen des citations copieuses que l'auteur de cet essai emprunte au journal du doyen, nous permet de constater, en les comparant aux textes, des altérations nombreuses, non du sens, mais de la forme. Selon un préjugé courant alors à cette époque, Vulliemin s'est cru obligé de corriger les textes ; en cela, les travaux historiques de Bridel lui donnaient un mauvais exemple. Mais, disciple respectueux, il n'y a pas lieu de croire qu'il ait jamais altéré la pensée de son maître. Au contraire, ami et confident du doyen, il nous a rapporté des paroles et des conversations entières, qui, sans lui, se seraient perdues. — Voir *Bibl.*, No 155. — Ajoutons que Vulliemin avait reçu la même éducation que Bridel : lui aussi fut pasteur et historien.

1 *Notice biographique*, mns. Archives de la famille Bridel, *Bibl.*, No 156.

y fut admis comme élève, un établissement d'instruction renommé, dont un certain nombre d'étudiants étaient des étrangers [1]. Six chaires seulement composaient d'ailleurs l'Académie : théologie, — langue hébraïque, — grec et morale [2], — philosophie [3], — lettres latines, — enfin, le droit [4]. Ce ne fut qu'en 1807 que l'on créa la chaire des *Belles-Lettres françaises* ; mais Philippe-Sirice put compléter ses études littéraires au collège classique, fondé en 1537, avec des classes spéciales pour les étudiants français.

Bridel ne nous a pas renseigné exactement sur les professeurs dont il fut l'élève ; mais il a composé un *Dictionnaire biographique* [5], encore inédit, grâce auquel nous pouvons connaître approximativement les noms de ceux dont il suivit l'enseignement : Ce sont, pour le grec et la morale, *François-Louis Allamand* ; pour la théologie, *Alexandre-César Chavannes* ; pour le droit, *Abram-Daniel Clavel de Brenles*, l'un des esprits les plus éclairés de la société lausannoise et jurisconsulte éminent ; pour la philosophie, *Louis de Treytorrens*, professeur ordinaire de 1761 à 1794. Philippe-Sirice

[1] Voici quelques renseignements historiques complémentaires : L'Académie de Lausanne fut d'abord un simple séminaire théologique ; mais elle ne tarda pas à s'agrandir, grâce à la renommée de ses premiers professeurs : Théodore de Bèze, Hotmann, Conrad Gessner. En outre, les Bernois créèrent des collèges et des écoles dans les principales localités. Ils s'empressèrent de mettre de l'ordre dans un clergé désorganisé, et de donner de solides assises à l'Eglise nouvelle : publication de l'*Edit de Réformation*, — création des paroisses, — nombre des *colloques* annuels réduit à quatre, — des *synodes* à un, — distribution des ministres en cinq *classes*, ayant chacune à leur tête un *doyen*, — renvoi des théologiens les plus turbulents, etc. En 1723, à la suite d'une crise de « modernisme » dans le sein du clergé, Berne imposa à tous les pasteurs la signature d'un *Consensus*.

[2] Conrad Gessner enseigna le grec et la morale de 1537 à 1541. — Pierre Viret fut, de 1536 à 1538, le premier professeur de *théologie*.

[3] Philosophie, logique, physique et mathématiques ; fondée en 1548.

[4] Inaugurée en 1711 par le célèbre *Jean Barbeyrac*.

[5] *Dictionnaire biographique des professeurs de l'Acad. de Lausanne*, mns, *Bibl.*, No 135.

eut, sans doute, comme maîtres d'éloquence, d'abord le ministre *Philippe Dutoit*, mort en 1775, puis le successeur de ce dernier, *Daniel Pavillard*, très bon humaniste, et qui fut précepteur de Gibbon. La sévérité de Berne, à la suite des discussions du *Consensus*, en 1723, s'était alors passablement relâchée, et l'enseignement était plus libre et soumis à un contrôle moins minutieux.

C'est à Lausanne que Philippe-Sirice sentit s'éveiller en lui, pour la première fois, sa vocation littéraire : « Il s'attacha d'abord à la poésie latine et adressa une épître en vers au grand Haller qui la reçut avec indulgence et encouragement. Peu après il renonça à la poésie latine et cultiva les Muses françaises [1]. » A son goût pour les vers succéda, sans doute sous l'influence toute littéraire de Haller et de Rousseau, un goût non moins vif pour la botanique. Ce fut pour lui l'occasion de nombreuses promenades dans le Jura et dans les Alpes. Le jeune Bridel paraît subir à ce moment une crise de nostalgie assez profonde. A Lausanne, il se sentait dépaysé. On l'avait brusquement enlevé à la nature et à la solitude, pour le transporter dans une ville de plaisirs, au milieu de mœurs et d'hommes tout nouveaux pour lui ; et pourtant, ce monde, élégant et lettré, qui éveillait en lui le désir d'une vie plus active et plus sociable, personne ne songeait à lui en ouvrir les portes. Il devait se contenter du monde des étudiants. Plusieurs d'entre eux, pauvres et incultes, erraient autour des salons aristocratiques, sans jamais pouvoir y pénétrer. Ils n'en subissaient pas moins, on devine comment, l'influence des modes françaises : « Bridel fut d'abord introduit chez l'un d'eux. Des vers à des maîtresses étaient mêlés à des cahiers de théologie, des manchettes reposaient parmi des rabats, des cartes parmi des sermons. On voyait du fromage sur un peigne, la chandelle sur du pain, le pot à barbe

[1] *Notice biographique*, mns., *Bibl.*, N° 156.

auprès d'un livre de Muschenbroek[1]. » Bridel en sortit écœuré, et renferma plus que jamais ses ambitions et ses rêves dans la solitude. Il pensa se consoler par des lectures. A côté de la Bible obligatoire et toujours chère, et des classiques latins et français, il lisait les auteurs à la mode : Delille, Colardeau, Bernis. Ces derniers étaient loin de suffire à sa mélancolie ; c'est alors qu'il fit connaissance avec Hervey, Ossian, Young, Gray, Addison, Pope, Swift, dont l'esprit protestant, la poésie sérieuse jusqu'à en être lugubre, le profond sentiment de la nature étaient en accord parfait avec ses dispositions actuelles à la mélancolie, son caractère de futur ministre, ses rêves de patriote suisse. L'esprit de Bridel se forme et s'oriente. Rien n'est plus intéressant, sous ce rapport, que les notes griffonnées au hasard dont se compose son *Journal intime*.

II

En lisant le livre de Vulliemin sur le doyen Bridel, je fus vivement intéressé par les citations empruntées à ce « journal intime » ; ces citations forment à elles seules à peu près tout le premier chapitre. Les extraits me donnèrent envie de retrouver ce journal, car ces fragments me faisaient pressentir l'intérêt du reste. Le petit-fils par alliance de Bridel, le pasteur Théremin, après avoir confié à Vulliemin la correspondance et les manuscrits de son aïeul, les avait légués en partie à la Bibliothèque de Genève[2]. C'est là, en effet, que j'eus le plaisir de mettre la main sur un petit cahier gris, cartonné, portant ce

[1] L. Vulliemin, op. cit. : Bridel étudiant, p. 22.

[2] En très petite partie. Le reste a été vendu, dispersé, brûlé. La Bibliothèque de Lausanne, outre le poème manuscrit sur Berthold de Zaehringen, à elle donné par Bridel lui-même, ainsi que la Bibliothèque de la Faculté libre de théologie de la même ville, possèdent une assez grande quantité de manuscrits. Mais ceux des *Poésies helvétiennes*, du *Conservateur*, des *Voyages dans les Alpes* ont disparu totalement. — Voir *Bibliographie*, III.

titre, de l'écriture bien connue du doyen : *Mes passetems*, avec l'épigraphe : *Meo sum pauper in aere*, et la date 1777. C'est un cahier de 136 pages, dont la pagination est incomplète [1], et qui est en partie rempli d'annotations au crayon à demi effacées ; il a donc tous les caractères d'un « brouillon ». L'examen du contenu me permit de reconnaître le journal de jeunesse, mélange de prose et de vers, dont parle Vulliemin. Cependant, si les fragments cités par le biographe et les fragments correspondants du manuscrit ont un sens identique, le style n'est plus le même. Dans la biographie, des phrases entières sont transformées et corrigées ; en outre, Vulliemin cite de la prose et des vers qui ne sont pas contenus dans l'original ; enfin, le titre primitif : *Mes passetems*, est devenu : *Rêveries d'un jeune Suisse* : L'épigraphe est restée la même. Dès lors, une de ces deux conclusions s'impose : ou Bridel a effectivement remanié, corrigé, complété son journal ; — ou Vulliemin s'est permis de le remettre au point, et d'en faire quelque peu la toilette. Nous allons tâcher de résoudre ce problème.

Avant de les discuter, il est nécessaire de comparer les textes :

Bridel, avant de commencer son journal, avait écrit une sorte de préface ; voici le texte des *Passetems ;* nous en respectons, autant que possible, l'orthographe [2] :

« *On fait des extraits des livres que l'on lit*, on *copie les plus beaux morceaux* que l'on y rencontre, et pourquoi n'écrit-on pas ses propres idées ? on se pare des plumes du paon — on emprunte son esprit, on le volle aux autres. — Pourquoi ne cherche-t-on pas à

[1] Les 65 premières pages seulement ; elles forment, à proprement parler, le journal de Bridel. Le reste n'est que des notes, des remarques et des ébauches sans lien, — et même des comptes. — Voir *Bibl.*, N° 133.

[2] Les passages qui se correspondent dans les deux textes sont imprimés en italiques. — Dans les notes qui suivent, nous désignons par P les *Passetems* manuscrits, par V le livre de Vulliemin, et par C le *Conservateur suisse*, N° 60 de la *Bibl.*

polir ses réflexions, à penser bien par soi-même, sans le secours des autres. Notre fond est beaucoup plus riche que nous le croions. *Ce n'est que notre paresse qui* nous empeche de le faire valoir — parce que les autres ont pensé devons nous nous en contenter ? — *Dans nos reveries mêmes, il y a du bon* et si nous nous mettions bien dans l'idée que nous sommes riches avec ce qui nous appartient en propre, et qu'au contraire nous sommes tres pauvres avec ce que nous empruntons nous serions bien plus porté à penser à raisonner et à écrire. — *je veux donc devoir quelque chose à moi-même dussai-je* être accusé de présomption, *toujours ne serai je au moins pas coupable de plagiat*.... tout m'appartiendra, du moins le croirai-je et en fouillant dans mon esprit, quand je n'en tirerais que deux idées passables, je serai plus content que si les autres men pretaient cent, je ne meprise pas les *autres* mais je ne me méprise pas moi même et crois pouvoir penser pour ma part[1]. »

Voici maintenant celui de Vulliemin :

« *On extrait*, dit-il, *on copie*, on emprunte son esprit ; pourquoi ne pas chercher plutôt à penser soi-même ! Nous sommes plus riches que nous ne le croyons ; *notre paresse seule nous empêche* de faire valoir ce qui dort en nous. *Il y a du bon jusque dans nos rêveries*. Osons donc penser, raisonner, écrire. *Pour moi, je veux devoir tout à moi-même ;* dussé-je être accusé de présomption, *je ne le serai du moins pas de plagiat*. Je n'émettrais qu'une idée passable, encore en serais-je plus content que de cent que j'aurais volées ».

A la suite de la préface, viennent, dans le manuscrit original, les premiers vers composés par Bridel. Voici ces vers :

Coteau charmant, *calme et champêtre asyle*
Ah que je te préfère à l'ennuyeuse ville
Elle éblouit nos yeux.... ici tout plaît au cœur
Le doux bruit du ruisseau.... le parfum de la fleur.
Le silence des bois fait naître dans mon âme
Des sentiments nouveaux, il *m'anime*, il m'enflamme
Je voudrais habiter l'*antre le plus affreux*
Plus qu'un roi j'y vivrais et content et heureux, etc.[2],

[1] P. p. 3-4. — V. p. 24-25.
[2] P. 6. — V. 24. — Nous donnons le texte complet de ce premier poème dans les documents de l'appendice, nº I.

Citation de Vulliemin :

Coteau charmant, *endroit calme et tranquille*,
Combien je te préfère à l'ennuyeuse ville !
Elle éblouit les yeux, ici tout plaît au cœur.
Le doux bruit du ruisseau, le parfum de la fleur,
Le silence des bois, font naître dans mon âme
Un sentiment nouveau ; il *m'élève*, il m'enflamme ;
Je voudrais habiter *les plus sauvages lieux ;*
Plus qu'un roi j'y serais et content et heureux....

Les vers des *Passetems* sont suivis de cette remarque :

« Tout est prosaïque dans ces vers, tout y ressent le commençant, mais il semblait que j'avais accru la somme de mon bonheur d'une unité en composant et j'avais grande idée de mon travail. Le Suisse devrait avoir une poésie à lui, des hauts, des bas, du sauvage, du cultivé mais rien de recherché. Semblable au ruisseau des Alpes qui tantôt se précipite en cascade à travers des rochers escarpés, tantôt coule doucement dans de rians vallons, sa poésie serait moins monotone et pour se rapprocher de la nature n'en serait pas plus mauvaise [1]. »

Cette remarque est suivie à son tour d'une réflexion sur les femmes, puis :

« Le Suisse peut être grossier et même bête, mais il ne lui est pas permi d'être vil ni bassement flatteur. Ce sont les vices d'un esclave ; on les laisse aux Français [2]. »

Dans l'ouvrage de Vulliemin, ces fragments et la « préface » citée plus haut forment un tout ; l'allusion désobligeante aux Français est supprimée ; la réflexion sur les femmes est remplacée par un développement sur la poésie alpestre qui ne se trouve pas à cet endroit de l'original, mais bien dans le huitième fragment des *Passetems* manuscrits. Le texte de la biographie est donc un résumé de plusieurs pages du texte authentique [3].

[1] P. 8-9. — [2] P. 10.
[3] V. p. 25. — Suite de la citation de la page 39 : « ....Ne viens-je pas d'en

Nous trouvons encore, dans le petit livre de Vulliemin, un extrait de l'épitre en vers : *A mon ami Secretan*[1] ; cette citation contient six vers qui ne figurent pas dans l'original. Une remarque sur la vie de salon à Lausanne est résumée et débarrassée de certains détails d'un goût douteux[2]. Résumée aussi, une réflexion morale, dans laquelle le jeune Bridel se plaint de l'inconstance de son caractère[3]. En outre, l' « idylle helvétique » du vieillard valaisan, citée encore dans la biographie, est, non seulement différente quant au texte, mais d'un ton qui semble moins spontané, plus artificiel[4]. Enfin,

faire l'épreuve? Tout prosaïques que soient mes vers, n'ai-je pas, en les composant, accru la somme de mon bonheur ? — Le Suisse devrait avoir une poésie qui lui fût inspirée par sa patrie; qui, pareille au ruisseau des Alpes, tantôt se précipitât en cascades à travers les rocs escarpés, et tantôt coulât doucement à travers de riantes vallées. *Cette poésie habite chez les montagnards, qui triomphent des saisons, bravent les frimats, voient d'un œil serein bondir les avalanches, et sont plus heureux d'habiter une chaumière que personne ne leur conteste, de faire paître leurs vaches sur des rocs infertiles, mais qui leur appartiennent, de redire des chants grossiers, mais qui sont l'expression de leur nature, que d'avoir maison à balcon, et d'apprendre à fredonner les airs de Philidor ou de Grétry.* Le Suisse peut être grossier, et même stupide ; mais il ne saurait être vil et bas : ces vices sont ceux d'un esclave. »

Le passage souligné est une variante du fragment VIII, P ; le sujet de ce fragment n'est pas le même dans le manuscrit original, il ne s'agit plus de littérature, mais des caractères moraux du montagnard : « C'est là qu'il triomphe des horreurs des saisons, qu'il brave les frimats, qu'il voit d'un œil serein, les cataractes tomber, les avalanches crouler, les rochers se détacher.... plus heureux d'habiter une chaumiere que personne ne lui conteste, de mener ses vaches sur des rocs stériles mais qui lui appartiennent, de chanter des airs grossiers mais plus dans la nature — plus heureux dis-je que d'avoir une maison à balcon dans nos villes, de posséder de champs et de vignes et de fredonner des airs de Philidor ou de Grétry ». *Passetems*, p. 15-16.

[1] P. 10-14 du manuscrit. Les six vers, qui ne se trouvent pas dans le manuscrit, forment la 2e strophe de l'extrait, V, p. 28-29.

[2] P, f. VI, p. 17-18 ; V. 23. — [3] P, XXI, p. 27-28 ; V. 27.

[4] *Passetems*, XXVIII, p. 35-37 ; V. 30-31. Voici encore quelques comparaisons : a) *Manuscrit :* « Nous nous approchons de lui avec cette vénération que les jeunes gens sensibles ont toujours pour la vieillesse. » *Vulliemin :* « Nous nous approchâmes avec vénération. » b) *Manuscrit :* « Cet instant

non seulement les citations de Vulliemin ne concordent pas avec les textes correspondants du manuscrit, mais encore le biographe de Bridel donne, comme extraites du « journal intime », des pièces de vers et de prose que les *Passetems* ne contiennent pas [1]. On a donc, selon toute évidence, revu, corrigé, élagué le texte primitif, plein d'ailleurs, de fautes grossières ; mais qui, de l'auteur ou de son biographe, a fait ces remaniements ?

Vulliemin est très explicite en ce qui concerne le titre même : Philippe-Sirice, dit-il, « intitula ce recueil : *Les rêveries d'un jeune Suisse*, et prit pour épigraphe : *Meo sum pauper in aere*, ma pauvreté m'appartient [2]. » Contrairement à ce qu'on pourrait croire au premier abord, il semble bien que le manuscrit des *Passetems* a été revu, remanié, complété par Bridel lui-même ; et que ce dernier a conçu l'idée toute naturelle de réunir ses premiers essais sous un titre commun, en vue d'une publication. Il n'y pas de raison, en effet, pour mettre en doute la véracité du biographe.

Tout ce qui précède ne nous empêche pas, cependant, de croire que, si Vulliemin n'a pas altéré complètement les textes au point d'en changer le sens et de donner un autre titre plus « helvétien » au journal de Bridel, il a été capable, en revanche, de les corriger d'abord, — car l'orthographe et la versification de Philippe-Sirice laissent fort à désirer ; — ensuite, de les juxtaposer à sa fantaisie. Nous sommes d'autant plus porté à le croire, qu'il a procédé de la sorte à l'égard du *Conservateur*. Pour donner plus de vie et d'intérêt à son ouvrage, il a transformé en conversations, en récits placés dans la bouche même de Bridel, des réflexions et des remar-

est une fleur d'automne qui croît sur le bord de ma tombe. » *Vulliemin :* « Votre amitié est une fleur qui croît sur le bord de ma tombe. » c) *Manuscrit :* « Si jamais je retourne dans cet endroit, je m'informerai de la tombe du vieillard... peut-être son âme ferait-elle naître une idée consolante dans mon cœur. » *Vulliemin :* cette dernière réflexion est supprimée.

[1] V. p. 32-40. — [2] V. 26.

ques empruntées à des relations de voyages et à des articles historiques. C'est de cette manière qu'il a rédigé le dernier chapitre de sa biographie[1] ; il n'y mettait pas malice, car son vieux maître lui avait donné lui-même l'exemple : c'est, en particulier, pour cette raison que les documents archéologiques et historiques du *Conservateur* n'ont qu'une valeur et qu'une authenticité relatives. Or, ce que Vulliemin a fait une fois, il a fort bien pu le refaire.

Nous nous en tiendrons donc, pour plus de sûreté, au manuscrit des *Passetems*. En effet, peu nous importent l'incohérence, l'incorrection, l'orthographe plus que fantaisiste, (même pour un auteur du XVIIIe siècle), de ces premiers essais d'un étudiant, d'un jeune homme. Ce que nous cherchons en eux, ce n'est point une œuvre littéraire, — sinon nous aurions rangé ces *Passetems* à côté des poésies de Bridel, dans la seconde partie de cet ouvrage, — mais des *documents biographiques*. En ce sens, il est heureux que nous ayons entre les mains, non pas ces *Rêveries d'un jeune Suisse* plus ou moins corrigées et « mises en forme », mais ce manuscrit plus ancien, plus spontané aussi, et plus sincère peut-être.

*
* *

Les *Passetems* contiennent trente-quatre fragments, plus un certain nombre d'ébauches postérieures à la rédaction du journal, parmi lesquelles, écrit au crayon, le plan inachevé d'un recueil, sans doute les *Rêveries d'un jeune Suisse*. Ces fragments sont des vers, des remarques en prose sur la vie lausannoise et sur les auteurs classiques que le jeune Bridel étudiait soit au collège, soit à l'académie. Quelques pièces nous révèlent déjà des aspirations « helvétiennes », l'in-

[1] Op. cit., ch. V. *Montreux*, p. 229-338. Quelquefois, Vulliemin indique les références, mais il ne le fait pas toujours ; ainsi, p. 241, on trouve, amalgamé à des citations du *Conservateur* (VI, p. 301, 322, VII, p. 289), un fragment : *Extrait d'un journal manuscrit*, C. IX, p. 416 (261). — *Bibl.*, N° 60.

fluence des écrivains suisses et l'influence directe de la nature alpestre. Nous assistons, tout d'abord, à des conflits intellectuels et moraux entre la première éducation, austère, toute religieuse, toute patriotique, reçue par Philippe-Sirice dans sa famille et dans les âpres solitudes du Jura, et l'éducation plus mondaine et plus livresque que lui impose le milieu cosmopolite et francisant de l'Académie de Lausanne. Ces conflits ne furent pas superficiels; physiquement et moralement, Bridel en a souffert. Peu à peu, cependant, la robuste nature et le tempérament original du jeune étudiant finissent par l'emporter. Quelques lectures : Rousseau, Gessner, Haller; quelques excursions dans les Alpes du Valais et de la Gruyère suffisent à l'orienter définitivement vers la Suisse.

Voici dans quelles circonstances Bridel composa ses premiers vers. Ils sont datés du mois de juillet 1775, date à laquelle il a commencé la rédaction de son journal, terminé sans doute en 1777.

« J'eus toujours une espece de passion pour la retraite, la solitude et les montagnes, je ne sais pourquoi j'y placais le bonheur ou son ombre et cest à cet enthousiasme que j'ai du la chere idée de versifier. Gessner m'avait enchanté et avait fini l'ouvrage que Theocrite et Virgile avaient commencé. Je crus etre poète parce que je rimais... et le sentiment, le tact du plaisir suppléa chez moi aux talens. — Le premier essai que j'ai fait quoique pitoiable ne m'en plut pas moins, parce qu'il était dicté par le cœur. J'étais sur une colline près de Bemont[1], un monticule tapissé de fleurs odorantes, un ruissean serpentant à mes pieds, une vue enchantée sur le lac Léman, l'extremité des hautes tours de Lausanne contrastant avec l'humble clocher du village voisin. Appuié contre un sapin, une pierre platte devant moi, de l'imagination, un craïon, du papier, que manquait-il à une âme sensible pour écrire? Le soleil allait se coucher, — quelques vapeurs obscurcissaient la voute (image de la vie) et une douce teinte de mélancolie donnait du ton à mes sensations. J'écrivis donc en vers pour la premiere fois[2]. »

[1] Belmont. — [2] P. I, p. 4-6.

Ces cinquante-six vers[1], pleins de fautes de français et de fautes de prosodie, sont de vrais vers de collégien ; ils sont pourtant très significatifs. Ils ont de la sincérité ; l'esprit de leur auteur s'y révèle tout entier. Bridel y a, pêle-mêle, amalgamé, et son amour de la nature, et ses études, et ses lectures. Buffon, Newton et la botanique y coudoient la théologie et la Bible ; la morale évangélique s'y confond avec celle de l' « état de nature ». Nous y surprenons, encore exprimé dans le langage du temps, l'aveu des premiers sentiments du jeune Philippe-Sirice à l'égard de sa future épouse, Louise Secretan, fille d'un banneret de Lausanne. Enfin, la mélancolie anglaise et la sentimentalité de Gessner se mêlent à la misanthropie de ce Rousseau qui a dit en quelques lignes charmantes[2] ce que Bridel a tant de mal à exprimer en mauvais alexandrins :

« Quand l'ardent désir de cette vie heureuse et douce qui me fuit et pour laquelle j'étais né vient enflammer mon imagination, c'est toujours au Pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger au bord de ce lac, et non d'un autre ; il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau. »

Les premiers vers du jeune étudiant ne sont guère que cette charmante prose paraphrasée en mauvaise rhétorique. Cependant, Bridel sent confusément en lui-même que sa sincérité intérieure s'exprime mal, et dans un langage qui n'est point d'accord avec l'inspiration, car il ajoute :

« Tout est prosaïque dans ces vers, tout y ressent le commençant.... Le Suisse devrait avoir une poésie à lui, des hauts, des bas, du sauvage, du cultivé, mais rien de recherché[3].... »

Voilà donc les éléments du conflit. D'une part, la vie mondaine, les lectures dispersées et frivoles des étudiants lausan-

[1] P. I, p. 6-8. Voir l'*appendice* à la fin de cet ouvrage, I.
[2] *Confidences*, l. I, p. IV, 1732. — [3] P. 8-9.

nois, l'influence des idées françaises et « philosophiques » ; d'autre part, la nature, la solitude, la grave poésie anglaise, Rousseau, la Suisse, la théologie protestante.

Nous laissons de côté des réflexions inspirées par la lecture des moralistes français : Montaigne, La Bruyère, La Rochefoucault, Vauvenargues, ou par l'étude des Anciens : Epictète, Sénèque, Lucain ; ce sont des « exercices », comme on les aimait à cette époque dans les collèges [1]. Retenons-en seulement le sens : la forte culture classique que Bridel reçoit à Lausanne, et ses préférences pour les ouvrages sérieux et moraux. Nous mentionnerons sans nous y arrêter longuement les imitations en vers des auteurs à la mode. Philippe-Sirice, en effet, lisait beaucoup : Buffon comme Claudien, Stern comme Cervantès, Fielding comme Rabelais, et Colardeau, et Delille, Ossian, Virgile, Homère ; et il « se faisait la main », en mettant en vers, soit des *Idylles* de Gessner [2], soit des passages de Hervey, Young et Parnell. C'est ainsi que nous rencontrons un conte fort vulgaire : les *Lunettes* [3] ; une élégie, intitulée les *Murmures* [4], composée « dans le tems que le spleen me tourmentait,... à Saint-Cergues, au pied des masures du vieux château » ; enfin, une imitation de Parnell, en vers, un peu meilleure que les autres [5]. En bon « Helvétien », Bridel y célèbre :

L'exercice léger qui se plaît aux montagnes ;

et, — à l'exemple de Haller composant ses poèmes durant un accès de fièvre, — il écrit en note :

« C'est dans ma convalescence que j'entrepris cette imitation fort inférieure même à la prose française. »

[1] XIV-XIX (Sénèque, etc.). — XXIII-XXIV (maximes dans le genre de La Bruyère). — XXVI-XXVII (sur la vertu et sur Lucain). — [2] *La jambe de bois*, mentionnée au crayon à la fin du cahier ; nous n'avons pu en retrouver le texte. — [3] XXXIV, 158 lignes de prose. — [4] A la suite de XXXIV, 172 vers, datés du mois de décembre 1776. — [5] XXXIII, 103 vers.

En effet, Bridel ne savait point l'anglais.

Nous reconnaissons déjà, en ces premiers essais, une tendance à « helvétiser » les influences littéraires. Une longue élégie, imitée de Hervey[1], est intéressante à ce point de vue : dans la première strophe, Bridel a substitué aux noms anglais des noms suisses :

Ici depuis longtems sous cette tombe obscure
Repose dans la paix la vertu la plus pure.
Peut-être comme un Tell dont il eut la valeur
Et de la liberté devenu le vangeur,
 Il eût d'une main hardie
 D'un tyran tranché la vie.
Un Gessner, un Haller, peut-être ici couchés,
Expirèrent sans bruit et moururent cachés[2].

Bridel, on le voit, profite largement de tous les avantages intellectuels que lui offre l'Académie de Lausanne. Si ses préférences vont aux Anglais, c'est que les Anglais sont à la mode dans les salons « où l'on pense »; mais, ces salons, le jeune étudiant ne les fréquente pas encore; il reste dans l'antichambre; et son «monde», c'est encore la petite bourgeoisie composée de commerçants, de magistrats subalternes et de pasteurs. L'aristocratie et les étrangers n'en donnaient pas moins le ton ; les jeunes gens, surtout, pensant copier les modes françaises, exagéraient encore les exagérations que Rousseau, dans une lettre au maréchal de Luxembourg[3], reprochait aux gentilshommes suisses eux-mêmes. A tous les degrés de l'échelle sociale, le monde de Lausanne voulait ignorer Berne, la ville suzeraine, et pour cela se faisait parisien ou anglomane. On peut juger de la distinction qui régnait dans les « salons » d'une bourgeoisie de petite ville, d'après les deux réflexions suivantes[4]:

[1] XXIX, p. 37-41, 30 strophes. — [2] P. 41, 30e strophe.
[3] Motier, 20 janvier 1763. — [4] IV (en réalité, cette réflexion devrait porter le No III ; il y a erreur dans le manuscrit).

« Il y a une espèce d'hommes qui parle mal des femmes que je ne peux souffrir. Ce sont ceux que leur manque de sociabilité a empeché d'être bien reçu dans les compagnies et que l'ennui qui les environne et qui a reagi sur le propre individu en a éloigné. — Ils se vengent ou du moins le présument, en noircissant les femmes, en les peignant sous de fausses couleurs. — Dès qu'une occasion se presente de lancer sur elles un quolibet ils triomphent, — mais les gens sensés lèvent les epaules. Sitot que j'entens quelqu'un parler mal des femmes, ou il n'a jamais été dans le monde, — ou il n'a vu que des femmes de moienne vertu....

» Quand on entre dans une grande assemblée, on doit se dire : voilà un tems perdu, tâchons d'en tirer tout le parti possible, — un Philosophe observerait. — Mais on ne veut plus de ces espèces d'êtres ; ils passent pour des benêts, on leur trouve un air stupide, précisement parce qu'ils ne parlent pas — et que le babil est à présent marque d'esprit et de savoir. Veut-on plaire : il faut dire des fadeurs aux femmes, — vous êtes aujourd'hui divine, — d'honneur, — voilà une robe d'un goût enchanté ; — pour réussir mieux, médisés avec agrément : — Voiés Chloé, mon Dieu quelle est laide, — elle gagne tous les jours de ce côté, — encore si l'esprit dédomm(age)ait, mais non : sur ma foi, c'est une grue, tout est assorti chez elle. — Retournés chez vous le soir, puis pensés, rappelés ce qui sest passé, vous êtes tenté de croire que le monde est fou ou qu'il est méchant. — Quelques personnes croient l'un et l'autre[1].... »

Bridel est un peu trop sévère sans doute. Il y a quelque « mauvaise humeur » dans ces remarques. Il était jeune alors, — dix-huit ou vingt ans tout au plus ; — il avait des ambitions, il voulait briller, il se sentait gauche et maladroit. En effet, ses *Passetems* contiennent des épigrammes et des madrigaux dont quelques-uns sont des exemples hors pair de vulgarité :

Faire des vers pour vous ! Y pensez-vous Nanette !
A le pesant fardeau !
J'ai beau me ronger l'ongle, et me gratter la tête[2],
Je n'accouche de rien, je suis un franc nigaud (sic !).

[1] X, p. 17, 18. — [2] *Vers à Mlle N..., qui m'en avait demandé.* 1776. P. XII. 47 vers.

Philippe-Sirice est donc à l'âge des incertitudes et des contrariétés. Un jour, la vie mondaine l'accapare ; le lendemain, il songe qu'il perd son temps, et que des études théologiques ne sont guère compatibles avec la danse, le jeu, les théâtres d'amateurs qui font alors les délices de la société lausannoise.

« Plus je m'examine, moins je me connais. Je fais un disparate singulier avec moi-même et les circonstances me plient si fort que j'ai peine à me reconnaître. — Ce n'est pas que mon âme, mon caractère soit changé ! non, mais la surface seulement prend une autre forme et je parais différent aux autres dans le tems où je suis le même pour moi. — J'ai eu deux sistèmes bien différens ; — d'abord je ne voulais pas que les circonstances me gouvernassent, je m'y opposas, — j'avais à celà très mauvaise grâce, il y avait chez moi une roideur, une opiniâtreté uniforme, aussi passais-je pour entêté quand je n'étais que ferme, — à présent je fléchis, j'obéis aux conjonctures, je suis le personnage que l'occasion me fait jouer et je passe pour un benêt dans le tems que je ne suis que paresseux, — la résistance m'a lassé, j'ai mieux aimé céder aux différentes impulsions et je m'imagine que, ne sachant jamais tenir un juste milieu, le dernier extrême vaut mieux précisément parce que les circonstances ne dépendent pas toujours de nous, — qu'il est plus commode de suivre le flot que de lui résister, parce que la paresse entre essentiellement dans mon caractere et que la fermeté n'en est qu'un pur et simple accessoire[1]. »

Le jeune théologien prend au sérieux ces petits ennuis ; il forme de bonnes résolutions, il veut se retirer du monde ; il s'attriste, il se plaint à son ami Secretan, son futur beau-frère :

Le chagrin d'une aile légère
S'obstine à suivre tous mes pas,
Comme l'aiguille passagère
Qui parcourt le cadran et ne le quitte pas[2].

Cette épître est suivie de ces réflexions plutôt mélancoliques :

[1] P. 27-28. XXI. — [2] *Epître à mon ami Secretan pendant que j'avais le spleen*, P. VI, février 1777. 98 vers.

« Quelle affreuse maladie qu'une existence pénible, une vie insupportable et le souvenir de plaisirs qu'on ne peut plus goutter ! — toutes les facultés brisées sont sans énergie, sans force, les éguillons du plaisir n'ont aucune prise sur elles. L'âme dans une insensibilité totale ne sent que son triste état. L'ennui avec une plume de fer marque chaque instant, l'idée d'un avenir plus affreux que le présent obsède et abat. ennuié de soi même, on desire un changement de scène et cest la seule idée consolante qui reste si encore elle l'est, — perdu pour le plaisir insensible à l'amitié — mourant peu à peu — décédant par parties — on est dans une situation incompréhensible pour ceux qui n'y ont pas passé — voilà mon état, et je puis encore le supporter, j'admire moi même ma patience en me frappant le front de la main[1]. »

La mélancolie, ce *spleen* anglais, tout littéraire, n'était point cependant dans le tempérament vif et joyeux de Bridel. Il aimait la vie, et il jouissait de ses petits plaisirs. En bon Vaudois, un verre de vin de La Côte ou de Lavaux, une jolie « bergère », une belle journée chaude et fleurie le remplissaient d'une douce volupté. D'ailleurs, à l'Académie de Lausanne, les études d'un futur ministre ne comprenaient point seulement la théologie, mais les lettres classiques et modernes. Les idées philosophiques importées de France avaient donc des partisans, même parmi les professeurs auxquels la société aristocratique était largement ouverte. Aussi, un certain épicuréisme régnait-il dans le corps pastoral. La doctrine avait perdu son caractère absolu et intransigeant ; pour cette raison, on comprend l'opposition assez vive que fit l'ancien clergé au mouvement puritain du Réveil, dont il ne comprenait, ni la portée morale, ni l'intensité religieuse. Le pasteur vaudois au XVIIIe siècle était surtout un « honnête homme », dans le sens classique du terme. Bridel, qui aimait les Anciens et qui se plaisait aussi à lire les romans à la mode, s'est donc efforcé d' « équilibrer » dans son esprit la théologie et les belles-lettres, la mission du pasteur et la vie de l'homme

[1] P. VII, 14-15.

du monde. La philosophie du siècle fait taire les scrupules religieux, et la religion enlève à la philosophie ce qu'elle a de subversif[1]. Cet état d'esprit n'en est pas moins contraire aux grandes aspirations morales et mystiques du protestantisme moderne. Il était déjà opposé au caractère sérieux, à toute l'éducation antérieure de Philippe-Sirice. « La mélancolie, dit Vulliemin, finit par le faire tomber dans un état maladif[2] ; » il devint, en un mot, neurasthénique, et dut interrompre ses études pour aller demander aux Alpes le repos et la sérénité. Il partit pour un premier voyage en Valais et dans le Pays d'Enhaut, à Bex, aux Plans, à Rossinières.

Ce voyage fut décisif. Pour la première fois, Bridel vit clair en lui-même. Il comprit comment il lui serait possible de concilier désormais sa vocation ecclésiastique et son goût pour la poésie : cette conciliation se fit sur le terrain des Alpes. C'est la victoire définitive de toute son éducation antérieure qu'il proclame dans l'extrait suivant[3] :

« Pourquoi chéris-je les montagnes ? pourquoi mon plus grand desir est-il d'habiter au milieu des Alpes ? C'est une suite de mon caractère et comme mon caractère ne peut changer ce gout restera. — Depuis 6 ou 10 ans j'ai habité les montagnes. mes premières notions un peu suivies ont été acquises dans ce païs. mes plaisirs les plus vifs, et ce sont ceux de l'enfance, ont été sentis là. — Je me glissais sur un lac gelé — je gravissais les rochers les plus escarpés, les précipices les plus rudes. je parcourais les différents vallons et mon œil était enchanté de la diversité des paisages. De là ces traces profondément imprimées dans mon cerveau, de cette idée de bonheur à habiter des montagnes — à ces préjugés de l'enfance s'est joint l'amour de la liberté. Il m'a paru que dans les montagnes il régnait plus d'egalité, qu'on était plus rapprochés et par conséquent moins gênés. que la fadeur et l'ennui des villes n'y avaient point pénétré. Quand je les ai parcourues, j'y ai trouvé des hommes — des citoiens geais sans affectation et avec amitié. pour la premiere fois peut-être

[1] P. XXXII, 47-48. — [2] Op. cit., ch. I., p. 28. — [3] XIII. 21-22.

j'ai trouvé l'homme un peu rapproché de la nature, content au milieu des neiges et des frimats, bravant l'intempérie des saisons et triomphant de leur fureur : j'ai cru y entrevoir l'ombre du bonheur, et c'est tout ce qu'on peut desirer dans le cours de la vie. »

Sans doute, cette orientation définitive de Bridel vers les Alpes, — l'orientation de toute sa vie et de toute son œuvre, — a pour cause profonde sa jeunesse passée dans le Jura, en pleine nature ; sans doute encore, des causes physiques ont agi à leur tour : l'air des montagnes, les paysages ; mais cette orientation fut guidée par des influences littéraires : Gessner, Haller, et surtout Jean-Jacques Rousseau.

La *Nouvelle Héloïse* venait de mettre le Valais à la mode [1]. Saint-Preux avait découvert l'Arcadie quelque part dans les montagnes les plus proches du Léman. L' « homme des Alpes » devint le représentant vivant et visible de « l'homme à l'état de nature » ; il apparaissait pauvre mais hospitalier, sauvage mais vertueux, simple, généreux, fidèle et sage. Les *Alpes* de Haller confirmèrent l'existence de cette Arcadie en l'étendant à toute la Suisse. Les *Idylles* de Gessner achevèrent d'unir l'âge d'or et la « libre Helvétie ». Ces trois livres célèbres enthousiasmèrent d'autant plus Philippe-Sirice, qu'ils répondaient à ses secrètes aspirations ; leur exemple lui fut salutaire, car il lui rendit la liberté. Il osa enfin exprimer son patriotisme, maintenant que trois grands écrivains, trois grands Suisses, avaient élevé les Alpes et les « alpicoles » au rang de modèles littéraires.

Les *Passetems* contiennent trois longues « idylles helvétiennes [2] » qui sont des imitations, des « répercussions » des *Alpes* et de la *Nouvelle Héloïse*. C'est peut-être avec quelque intention que leur auteur s'est rendu dans le Valais de Saint-

[1] Cf. Mornet : Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre. Paris, Hachette, 1 vol. in-8o, p. 71-76.

[2] VIII, 17. — XXVIII, 35-36. — XXXI, 46-47. V. *Appendice* à la fin de cet ouvrage. I.

Preux et au bord de l'Avançon célébré par Haller. Philippe-Sirice veut donc être Suisse ; mais « pour connaître le vrai Suisse, ne le cherchons ni dans les villages, ni dans nos petites villes du pays de Vaud ; c'est un composé de Français, de Savoyard, et, l'analyse de telles gens faite, à peine un quart en appartiendrait au Suisse. — Cherchons dans les Petits-Cantons, les Grisons, le Valais, le Pays d'Enhaut, dans les Alpes. — C'est là qu'il est tel qu'on nous le peignait autrefois.... c'est là qu'il conserve toute l'énergie du caractère national [1]. » Résolument, le jeune poète se met en opposition avec son propre pays, le futur canton de Vaud ; il renchérit sur Rousseau ; il adresse déjà un appel à l'histoire nationale.

Car, dans son voyage, il a vécu, ou rêvé, les scènes de l'âge d'or. Aux Plans, près de Bex, il a entendu la nuit des bûcherons jouer du hautbois. Le ciel était serein ; l'Avançon, grondant dans l'ombre des sapins, accompagnait en sourdine le chant mélancolique des « bergers » ; et lui, Bridel, sentait les « larmes du sentiment » couler doucement sur ses joues ; il regrettait l'absence de l'orage, du vent et des éclairs ; il pensait à Ossian, à Hervey et à Young ; il se sentait devenir meilleur [2].

Enfin, quelque part, dans le Valais, il a fait la rencontre d'un vieillard assis sur un banc, à la porte d'une cabane, « recevant la douce influence du soleil.... qui était renvoyé par son front serein et ses cheveux blancs. » Laissant ses compagnons de voyage continuer leur route après avoir demandé leur chemin, il s'était approché de ce vieillard et avait sollicité sa bénédiction paternelle [3]....

Tout cela, c'est de la rhétorique ; simple paraphrase de la lettre XXIII de la *Nouvelle Héloïse*, et de la tirade sur le Ranz des vaches dans le *Dictionnaire de Musique* ; mais

[1] P. VIII, 17. — [2] XXXI. — [3] XXVIII.

cette rhétorique est sincère. A vingt ans, il est permis d'imiter et de mal écrire ; or, à vingt ans, au XVIIIe siècle, à Lausanne, on pastichait Rousseau, Gessner, Delille, comme les collégiens de nos jours pastichent Verlaine, Hérédia ou Henri de Régnier. Bridel avait trouvé sa voie, en lisant les *Alpes* et le voyage de Saint-Preux sur les lieux mêmes célébrés par Haller et par Jean-Jacques. L'observation directe de la nature et l'étude de l'histoire feront le reste.

* * *

Bridel touchait au terme de ses études. Il avait remporté quelques succès à l'Académie de Lausanne. Il fut même nommé consul du Sénat des étudiants ; ces derniers, à l'exemple de « l'Etat extérieur » à Berne, formaient une véritable république, ayant sa justice et ses privilèges. Aucune biographie, même la *Notice* manuscrite, ne nous donne la date exacte de cette nomination. En 1781, il quitta l'Académie.

La vie véritable commençait pour lui. Il se fiança avec la fille du banneret Secretan, à laquelle les derniers vers des *Passetems* sont adressés [1]. Puis, vint le temps de se préparer à l'acte solennel de la consécration pastorale. Bridel abjura ce qu'il nommait très sérieusement son « pélagianisme » ; il ferma les livres de Zénon et d'Epicure ; il consacra ses journées à soigner les malades, à visiter les pauvres, à assister les mourants. Les extraits d'un nouveau journal, malheureusement perdu, mais dont Vulliemin cite plusieurs pages [2], nous révèlent une transformation complète : ce sont, pour la plupart, des invocations et des prières. N'ayant plus les loisirs nécessaires pour lire les livres nouveaux et fréquenter les réunions de cette bourgeoisie lausannoise qu'il allait bientôt

[1] *A Mlle Secretan, l'aînée*, p. 30-31.

[2] Op. cit., ch. I., p. 52-58. Ces citations n'offrent d'ailleurs aucun intérêt particulier.

délaisser pour la société aristocratique, Bridel échappe à l'influence française assez longtemps pour que son individualité puisse s'affermir. De son éducation à l'Académie, il ne gardera que la forte culture classique ; c'est le principal, sans doute, mais il lui reste de savoir écrire.

Bridel fut consacré solennellement au saint ministère dans la cathédrale de Lausanne, le 22 avril 1781. Le 22 novembre de la même année, « comme, dit la Notice manuscrite, il n'est pas bon que l'homme soit seul, » il épousait Mlle Louise Secretan, dont nous avons déjà parlé, et sur laquelle Vulliemin cite cette remarque significative : « Je sais que l'on peut aimer une femme qui n'a pour elle ni le prestige de la beauté, ni l'éclat du génie, mais chez qui des dons aimables reposent sur la douceur, la bonté, et sur l'énergie naturelle à un cœur que la flatterie n'a point altéré[1]. »

[1] Op. cit., p. 49.

CHAPITRE II

Bridel et la société lausannoise.

La vie de Bridel, nous l'avons dit, n'a pas d'intérêt par elle-même. Mais Bridel s'est trouvé en contact avec tous les hommes, tous les esprits, toutes les idées, toutes les œuvres de la Suisse du XVIIIe siècle. Il est entré dans les « milieux » les plus différents et les plus importants, à une époque dont est sorti le monde moderne, et dans un pays qui, par sa situation et son histoire, était alors lui-même un abrégé de l'Europe. L'originalité de son esprit est un composé d'éléments divers. Pour connaître « l'homme », étudions donc surtout les « milieux ». C'est ainsi que nous allons profiter de son séjour à Lausanne pour entrer avec lui dans cette société, dont l'histoire particulière occupe une place restreinte, mais bien en vue, dans la plus grande histoire du XVIIIe siècle.

I

La société lausannoise était constituée par la noblesse du Pays de Vaud, à laquelle sont venus s'agréger les éléments intellectuels de la bourgeoisie indigène, des éléments suisses et particulièrement bernois, enfin et surtout des éléments étrangers.

La noblesse vaudoise, — l'un des corps les plus anciens et les plus authentiques de l'aristocratie suisse, — était, depuis la conquête du pays, vassale du patriciat de Berne. La tyrannie

de cette dernière ville, est, encore aujourd'hui, pour les Vaudois, un sujet favori de discours patriotiques. Ces mots : *tyrannie*, *oppression*, reviennent perpétuellement sous la plume de Verdeil, dans son histoire[1], d'ailleurs excellente et généralement fort impartiale. Je crois bien qu'il en faut rabattre. En réalité, les auteurs indigènes ont volontiers collectionné et généralisé des exceptions ; et M. Sayous a vu juste, en disant que l'on a mis « au compte de Berne plusieurs griefs qui tiennent à d'autres causes[2]. » Certes, Berne avait la main lourde ; son esprit d'ordre et de discipline était en désaccord avec la négligence et la mollesse vaudoises. En outre, — bien que la latinité du Pays de Vaud soit parfaitement contestable, — il y avait, entre les deux régions, l'une allemande, l'autre française, des antagonismes irréductibles. Enfin, à un moment de crise intellectuelle et politique, Berne représentait et défendait l'ancien régime honni de tous. L'aristocratie vaudoise, en particulier, méprisait un peu ce patriciat de la capitale allemande, moins élégant qu'elle, et souvent de noblesse moins certaine ou plus récente, qui l'avait dépouillée de ses charges. Le gouvernement bernois fut cependant un excellent administrateur, et, à sa manière, il a travaillé à la prospérité matérielle et morale du Pays de Vaud. Si l'aristocratie ne l'aimait pas, tout en le craignant et en le flattant parfois, les bourgeois lui étaient fidèles ; les paysans étaient toujours prêts à s'armer pour sa défense, car il les avait affranchis et il avait doté leurs villages d'une organisation vraiment démocratique. En outre, il apparaissait aux esprits pareils à celui de Bridel, — esprits plus nombreux qu'on ne le pense, et animés d'un véritable patriotisme suisse, — comme le soutien du Corps helvétique dont il représentait l'antique puissance. Cette digression n'est pas inutile, car elle nous explique le fidèle attachement du doyen pour ses anciens maîtres.

[1] *Histoire du canton de Vaud*. Lausanne, 1852, 3 vol.
[2] *Le XVIIe siècle à l'étranger*, II, p. 86.

La noblesse vaudoise était donc exclue, non seulement des charges publiques, réservées aux seuls patriciens bernois, mais encore (de fait sinon de droit), des régiments suisses au « service étranger », — cette grande ressource de l'aristocratie des cantons[1]. On l'avait dépouillée de sa puissance féodale, et on ne lui avait guère laissé que quelques terres et quelques seigneuries restreintes et isolées. Aussi, pour échapper à l'appauvrissement et à la déchéance, la plupart des anciennes familles s'empressèrent-elles, dès les premières années du XVIII[e] siècle, de vendre leurs terres à des immigrants enrichis par l'agiotage, pressés de s'anoblir à bon compte et surtout de placer leur argent en toute sûreté. L'aristocratie se concentra donc dans le chef-lieu du Pays de Vaud. Telle fut l'origine de la Société lausannoise.

La noblesse ne tarda pas à former, à Lausanne, un petit patriciat, à l'exemple du patriciat de Berne. Mais comme la ville elle-même ne comptait que trois mille bourgeois, ces derniers, auxquels seuls appartenaient toutes ces charges,

[1] Cf. *Stanian*, ambassadeur de Londres en Suisse : Tableau historique et politique de la Suisse, 1714, p. 215 :

« Les vassaux et la noblesse, c'est-à-dire les hommes d'une classe plus relevée que celle des paysans, mais qui n'étant pas citoyens de la capitale, sont en conséquence exclus chez eux de tous les emplois, forment, à mon gré, la classe la moins heureuse. Ces nobles ont, à la vérité, des terres et des seigneuries, dont ils jouissent avec beaucoup de tranquillité, et ils ne paient que très peu de chose ou rien du tout au Souverain. Mais comme ils sont inhabiles à posséder toutes sortes d'emplois de confiance (à moins qu'on ne veuille honorer de ce nom quelques petites magistratures de leurs villes), comme ils vivent dans un pays où le commerce est mort, et où il n'y a aucune profession dans laquelle on puisse faire quelque profit, ceux qui sont le plus à leur aise, ont encore bien de la peine à se contenter de leur état. Les autres n'ont d'autres ressources que d'aller chercher fortune au service, en quelque pays étranger ; et ils y réussissent rarement, tant à cause des difficultés que tous les étrangers trouvent à s'établir en quelque cour que ce soit, que par la préférence que l'on donne toujours sur eux à leurs propres concitoyens pour le service militaire. Car les cantons préfèrent toujours leurs concitoyens à leurs sujets, lorsqu'ils donnent des troupes à quelque prince ou à un état étranger. »

habitués à vivre aux frais de l'Etat, dédaignaient l'industrie et le commerce. Le peuple et les pauvres se laissaient entretenir au lieu de travailler. Aussi, l'influence des étrangers aidant, et la nécessité de sortir d'une misère toujours plus grande, la plupart des hommes émigraient-ils comme domestiques ou soldats[1].

La noblesse elle-même fut très vite réduite à suivre cet exemple. Mais les carrières étaient peu nombreuses. En dehors du service militaire, les professions libérales étaient représentées par une fonction ecclésiastique ou une chaire à l'Académie. On pouvait à la rigueur faire à Lausanne même de bonnes études théologiques ; mais, pour devenir professeur, il fallait s'imposer au choix des Excellences bernoises par des titres que, seul, l'étranger était alors en état de conférer. De là, l'émigration des gentilshommes et des bourgeois dans les universités et dans les armées de l'Europe. Les pays et les princes protestants étaient, cela va sans dire, les premiers à bénéficier de cette émigration nécessaire. Les chicanes du *Consensus* exilaient ainsi le professeur Jean-Pierre de Crousaz que nous retrouvons plus tard gouverneur du prince de Hesse. La famille de Benjamin Constant devint, aussi bien à Lausanne qu'en Hollande, une véritable pépinière d'officiers, de professeurs, de pasteurs et de médecins. Le Vaudois, — domestique, soldat, officier, général même, ou précepteur, gouverneur, professeur au nom illustre, — rentrait volontiers dans son pays, dans sa ville, pour y finir ses jours, libre-

[1] Cf. le témoignage du Bernois Sinner de Ballaigues : *Voyage histor. et litt. dans la Suisse occidentale,* Neuchâtel, 1781, p. 221 :

« Si par ce moyen le pays s'enrichit par l'importation de l'argent, plusieurs bonnes maisons se dépouillèrent volontairement de leurs anciennes possessions ; et la noblesse qui vivait autrefois avec simplicité, mais honorablement, dans ses châteaux, apporta dans la ville la valeur en argent comptant des terres qu'elle vendait. Le luxe, l'oisiveté, prirent la place de la vie campagnarde ; et tel gentilhomme dont la famille se serait soutenue avec honneur dans l'enceinte des fossés et des tours bâties par ses ancêtres, ne laissa après lui que des héritiers d'un beau nom sans ressources. »

ment, sans avoir besoin de faire acte de soumission au gouvernement de Berne, auquel il opposait la culture, les idées et aussi les défauts de l'étranger [1]. Quand donc Lausanne devint à son tour une ville d'étrangers, les habitants firent dans son enceinte ce qu'ils faisaient au dehors. Ne nous étonnons donc point de voir le jeune pasteur Bridel (dont un frère, Samuel-Elisée, dirigeait à Gotha l'éducation des princes Auguste et Frédéric de Saxe, et dont un autre frère, Jean-Louis, était précepteur en Suisse, puis en Hollande), suivre le même exemple, et employer ses loisirs à courir le cachet :

« Il joignit à ses occupations ecclésiastiques des leçons d'histoire, de géographie, de littérature, de langue française et grecque, et en donna des cours particuliers à plusieurs jeunes Anglais, Allemands, Russes qui venaient chercher l'instruction à Lausanne, et il se souvint toujours d'avoir eu pour disciple *Benjamin Constant*, qui annonçait déjà ce qu'il serait un jour [2].... Le prince héréditaire de Brunswick était venu habiter Lausanne sous le nom de Comte d'Eberstein. Sur l'indication de son gouverneur le baron de Bode, le

[1] *Sophie Laroche*, Lettres (La Suisse française en 1792), publiées par Gaullieur. Revue suisse, t. XVI, 1858, p. 333-334.

« Je puis dire avec vérité que je suis dans le pays des gouverneurs et des gouvernantes de bonnes maisons. Je connais par le monde vingt princes ou princesses qui ont été élevés par des Vaudois et des Vaudoises. Je connais aussi une multitude de ressortissants du Pays de Vaud, des deux sexes, qui mènent une existence heureuse et même opulente après avoir fait l'éducations de têtes couronnées, de ducs ou de margraves. J'en connais d'autres qui après avoir voyagé dans toute l'Europe avec de riches Anglais sont retirés avec de bonnes positions. »

[2] Benjamin Constant n'a pas jugé aussi favorablement son ancien maître : « Mon père qui n'aspirait qu'à se débarrasser de M. May, saisit la première occasion de le renvoyer en Angleterre. Nous retournâmes en Suisse où il eut recours, pour me faire prendre quelques leçons, à un M. Bridel, homme assez instruit, mais très pédant et très lourd. Mon père fut bientôt choqué de l'importance, de la familiarité, du mauvais ton du nouveau mentor qu'il m'avait choisi et, dégoûté, par tant d'essais inutiles, de toute éducation domestique, il se décida à me placer à quatorze ans dans une université d'Allemagne. » *Cah. rouge.* : Ma vie 1767-1787 (ceci devait se passer entre 1781-1782). *Revue des deux-Mondes*, janv. 1907, p. 72. On voit par cette anecdote que Bridel n'avait pas encore perdu le « genre étudiant » que Chaillet reproche à ses vers, et que nous révèlent ses *Passetems*.

duc régnant écrivit lui-même à Bridel en janvier 1785, et le chargea de donner à son fils des leçons d'histoire, de littérature et d'économie politique, il prescrivit lui-même quelques ouvrages, tel que le *Compte rendu* de Necker, l'*Esprit des lois* de Montesquieu, qu'il devait lire avec lui. L'été suivant, le prince fit un voyage de deux mois en Suisse, dont il visita les principales villes et les vallées les plus remarquables des Alpes et du Jura. A son retour, Bridel qui l'avait accompagné et dirigé dans ce voyage, lui adressa une épître en vers qui a été imprimée[1]. »

Malheureusement, si les pasteurs, les précepteurs, les savants revenaient de l'étranger avec une culture plus étendue, les officiers, les gentilshommes ne rapportaient guère des régiments et des cours que des habitudes de jeu, de luxe et de frivolité. Sous ce rapport, l'influence française fut néfaste. Lausanne devint une ville d'oisifs. En 1770, un « voyageur Français[2] » se plaint de la frivolité des habitants, de leur indifférence à l'égard de la belle nature qui les entoure, de leur ignorance, et surtout de l'indolence et de la délicatesse outrée des jeunes gens. Admettons qu'il exagère ; il n'en est pas moins vrai qu'il manquait encore à la Société lausannoise une *culture*, une éducation intellectuelle.

* * *

Le premier stimulant fut ce qu'on appelle « le Refuge », c'est-à-dire l'immigration en Suisse romande des huguenots chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. C'est ainsi que Genève en hébergea huit mille en cinq semaines ; Lausanne dix-sept mille en trois mois. La plupart traversèrent simplement la Suisse, mais beaucoup s'établirent un peu partout dans le Pays de Vaud ; ils y firent refleurir

[1] *Cons.* I, 364 (284) : *Epître à S. A. R. le prince de Brunswick sur son voyage en Suisse.* — Toute cette citation est extraite de la *Notice mns*, p. 3-4.

[2] *Lettre d'un Français* au Chevalier D..., à Paris. De Lausanne, le 1er déc. 1770. Dans le *Journal helvétique*, Neuchâtel, déc. 1770, p. 321-325.

le commerce et l'industrie, et s'amalgamèrent assez rapidement aux populations indigènes. Plusieurs d'entre eux étaient d'authentiques gentilshommes qui contractèrent des alliances avec les familles de l'aristocratie locale. Quant aux pasteurs et aux théologiens émigrés, ils ne tardèrent point à rajeunir un peu l'enseignement des académies et des collèges. En 1729, on fonda à Lausanne même un séminaire français, appelé l'*Ecole des pasteurs du désert*, destiné à fournir des ecclésiastiques aux paroisses réformées de la France[1]. L'action des Réfugiés, sans s'étaler au grand jour, fut réelle et profonde. Beaucoup d'entre eux étaient des Méridionaux, dont le tempérament et l'entrain naturel vinrent ranimer un peu la lenteur et la timidité vaudoises. On peut dire qu'ils créèrent la vie littéraire. « Les émigrants, dit M. Philippe Godet, en apportant à nos Eglises, à nos académies, à nos industries le concours de leur science, de leur talent et de leur savoir-faire,... vont renouveler en plus d'un sens les conditions de notre vie sociale. Ils élargiront le cercle de nos idées, stimuleront autour d'eux l'activité des esprits, créeront des journaux qui contribueront à assouplir la langue un peu raide des indigènes[2]. » L'influence des réfugiés français fut décisive sur le Pays de Vaud, moins réfractaire que Genève, par exemple, aux éléments extérieurs. On peut dire que, des trois caractères littéraires du Vaudois : l'esprit particulariste, la moralité protestante et les affinités françaises, les deux derniers ont été importés par le Refuge. Il est encore intéressant de rappeler ici l'origine languedocienne de la mère de Bridel.

De 1685 à 1754, — c'est-à-dire durant la période intermédiaire qui s'étend du Refuge à l'année où Rousseau et Vol-

[1] Ce séminaire ne fut supprimé qu'en 1812, à la fondation de l'Académie de Montauban.

[2] *Histoire littéraire de la Suisse française*, Neuchâtel, 1905. Ch. V, p. 180.

taire apparaissent sur la scène romande, — nous assistons à un premier mouvement intellectuel, dont les promoteurs sont deux réfugiés français : Bourguet et Barbeyrac. Ce mouvement n'a rien de littéraire, ni même de scientifique ou de simplement religieux ; il est érudit, vulgarisateur, encyclopédique, à la manière de Bayle et de Fontenelle. Barbeyrac[1] est une intelligence nette, claire, assez peu systématique, et, en somme, assez peu « philosophique ». Il avait, en matière de droit et de religion, des idées larges qui le firent s'opposer nettement au *Consensus*. Bourguet[2], lui, est un esprit plus vaste, plus encyclopédique, sans être pour autant superficiel, et, à tout prendre, un écrivain plus alerte et plus « français ». Bourguet fut un grand remueur d'idées et de gens ; ce Méridional secoua les esprits romands de leur apathie, et leur apprit en quoi consiste la vie intellectuelle. Lui-même prêchait d'exemple. Savant, il fut l'un des créateurs de la géologie scientifique et de la paléontologie ; son *Traité des pétrifications* (1743) lui valut, dans un cercle restreint de spécialistes, une réputation européenne. Archéologue, érudit, excellent linguiste, bon gré mal gré, il fit entrer la Suisse romande dans le mouvement intellectuel de l'époque ; il en ouvrit les frontières aux idées ; et, pour répéter un joli mot de M. Sayous, il la « déniaisa[3] » ; il lui apprit à penser clair et à écrire mieux. Son mérite fut de la doter de deux revues : la *Bibliothèque italique*, dans le but de faire connaître à l'Europe savante les travaux des érudits italiens, mais surtout d'intéresser les Suisses à ce qui se passait hors de leurs frontières ; enfin, le *Mercure suisse*[1], qui, en leur donnant occasion de publier et d'écrire, rendit l'indépendance aux auteurs nationaux.

[1] Né à Béziers en 1674, mort à Groningue en 1744 ; enseigna à l'Académie de Lausanne de 1711 à 1717.

[2] Né à Nîmes en 1678, mort en 1743 à Neuchâtel où il enseignait les mathématiques et la philosophie. — [3] Op. cit., v. I, p. 140.

Le premier écrivain en date et par l'influence, se trouve être Jean-Pierre de Crousaz (1663-1750). Ce fils d'une authentique famille de gentilshommes, tour à tour ecclésiastique, philosophe, pédagogue, esthéticien, physicien, géomètre, est une figure assez complexe, digne d'une époque de transition. Selon un joli mot de M. Virgile Rossel[1], « c'est le pendant calviniste des abbés de cour du XVIII[e] siècle; » on peut le définir : un philosophe orthodoxe. Mais ce philosophe, qui, après quelques imprudentes et juvéniles velléités de libre-pensée à la mode anglaise, devint l'ennemi de toutes les opinions suspectes, le contradicteur de Leibnitz, de Bayle et même de Pope, sut très habilement assouplir son « modernisme » aux convenances de sa position officielle de ministre, de professeur et de recteur. Auteur d'un *Traité du beau* (1715), d'un autre *Traité de l'éducation des enfants* (1722) et d'une quantité d'ouvrages mi-religieux, mi-philosophiques, cet ancien disciple de Descartes, cet ancien correspondant de Malebranche, eut pour mission de transformer les idées nouvelles et de les rendre présentables aux orthodoxes lausannois. Son influence s'exerça par de petites choses ; il semble qu'il a surtout agi par la conversation, car il fut toujours très prudent dès qu'il prenait la plume. Ce fut lui, néanmoins, qui, le premier, abandonna le latin pour enseigner en français la philosophie. Le même homme, qui signa le *Consensus*, jugea utile de flatter un peu Voltaire, et ce dernier le lui rendit avec usure. De Crousaz est un esprit très ouvert, pondéré, juste, mais non sans prétention, ni pédanterie; il fut un initiateur. Il ne lui a manqué, pour laisser après lui une œuvre, que de savoir correctement écrire.

Bourguet et Barbeyrac ne tardèrent point à découvrir dans

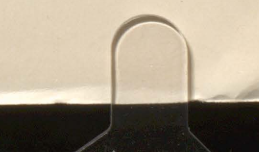
[4] (de la page 64). *Bibliothèque italique*, 1729-1734, 18 v. Le *Mercure suisse* parut pour la première fois en 1732 ; devint le *Journal helvétique* de 1738 à 1784 ; en tout 158 v.

[1] *Histoire littéraire de la Suisse romande*, Genève, 1889, t. II, p. 17.

la Suisse romande des collaborateurs, des émules, et même des maîtres. Il faut insister cependant sur le caractère peu littéraire de ce groupe. Nous n'y trouvons aucun écrivain véritable, comme fort peu de vrais savants. Sans doute, à l'origine, Lausanne tenta de rivaliser avec Genève, et d'opposer ses hommes aux Abauzit, Trembley, Bonnet, de Saussure. Mais ce beau feu ne dura que l'âge de la génération qui nous occupe : « l'Académie de Lausanne négligeait l'enseignement des sciences physiques, et bientôt l'étudiant de Lausanne, loin de chercher à suivre ou à égaler l'étudiant de Genève dans la carrière des sciences, que celui-ci poursuivait avec succès, restait immobile, frappé de découragement au milieu d'un public qui dédaignait la science, et n'accordait ses faveurs qu'à « la littérature des salons [1]. » Même dans ce premier groupe intellectuel, nous ne trouvons que l'astronome Loys de Cheseaux (1718-1751), membre correspondant de l'Académie des sciences, auteur d'excellents *Essais de physique* (1743). Mais cette exception est, comme telle, significative : Malgré tous ses efforts et des tentatives encore superficielles, — appelé à choisir dans le volumineux bagage encyclopédique de Bourguet et de Crousaz, — l'esprit vaudois s'oriente vers l'érudition historique. Ce pays, aussi proche des Alpes que Genève, attendra Bridel pour s'en occuper, mais d'une manière tout à fait différente de celle d'un Saussure, d'un Bonnet, ou même d'un Rousseau. Les quelques ancêtres vaudois du futur doyen sont en réalité Abraham Ruchat, Loys de Bochat et Seigneux de Correvon. Bridel a consacré à Ruchat une notice historique [2] : « C'est surtout, nous dit-il, comme historien qu'il mérite la plus entière confiance : il n'avance rien sans preuve ; il cite ses sources avec la plus

[1] Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, ch. XX, p. 264.

[2] *Conservateur*, t. XII, p. 442-458 (239), avec une liste de ses ouvrages. *Bibl.*, N° 60. Abraham Ruchat, fils de paysans, né en 1678, pasteur en 1701, mort en 1730.



scrupuleuse fidélité ; il hasarde très rarement quelque conjecture et seulement quand elle lui paraît fondée en raison[1].... » C'est l'unique mais important mérite de l'*Histoire de la Réformation*, encore que le très tolérant Bridel lui reproche sa partialité envers les catholiques[2]. Ruchat travailla pendant quarante ans à une histoire de la Suisse, qui resta manuscrite et inachevée. Il n'est, en somme, qu'un compilateur, mais un compilateur capable d'ordre et de méthode. Loys de Bochat (1695-1754) fut, lui, un archéologue et un « antiquaire » distingué. Son ouvrage capital est intitulé, un peu longuement : *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements aux deux points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur ses monuments d'antiquité*[3] ; il a également laissé, manuscrits, des *Matériaux pour une histoire littéraire de la Suisse* que Bridel a continués et dont il s'est copieusement servi[4]. Loys de Bochat écrit plus correctement que Ruchat, auquel il doit son souci d'exactitude. L'un et l'autre se sont les premiers inquiétés de ce patois romand dont Bridel allait être le révélateur. Le futur doyen, on le voit, doit certainement beaucoup aux œuvres et à l'esprit de ses deux devanciers, dont l'influence se confond néanmoins en lui avec celle des historiens de la Suisse allemande, en particulier avec celle de Jean de Müller.

* * *

Parmi les précurseurs de Bridel, Seigneux de Correvon mérite une mention spéciale, car il fut le véritable éducateur de l'esprit du futur doyen. Hâtons-nous de le dire, il n'a point la valeur ni l'importance d'un Loys de Bochat, d'un Abraham Ruchat non plus ; il n'a point laissé d'œuvre, car on ne saurait appeler de ce nom les *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville de Herculane*, ni les pitoyables

[1] *Notice*, loc. cit., p. 445. — [2] Id., p. 449 s. — [3] Lausanne, 3 v. in-4°. 1747-1749. — [4] *Bibl.*, N° 135.

Muses helvétiennes [1]. Seigneux fut un compilateur et un traducteur, qui a servi d'intermédiaire entre des « milieux » et des hommes très différents. Ce fut là son principal mérite. Aucun historien ne l'a encore reconnu ; rien n'a été écrit sur cet homme, dont le nom n'est mentionné qu'en passant par Gaullieur, Godet et Rossel. La raison de ce silence est que la correspondance de Seigneux, c'est-à-dire la meilleure partie de lui-même, la seule digne de lui survivre, est restée inédite. Grâce à l'extrême obligeance de ses descendants, cette correspondance m'a été confiée. Seigneux de Correvon, homme de méthode, a pris soin de la classer lui-même en six gros cahiers contenant toutes les lettres reçues par lui de 1730 à 1752 ; ces lettres sont rassemblées par ordre de dates, annotées lorsqu'il le faut, et, parfois, accompagnées de copies et d'explications.

C'est Philippe Bridel qui a publié les *Muses helvétiennes*, Seigneux étant mort en 1775, des suites d'une apoplexie ; il est même très probable que le titre même de ce recueil ait suggéré au futur doyen celui de ses *Poésies helvétiennes*. Bridel a certainement beaucoup profité de l'érudition du vieux gentilhomme qu'il fréquentait assidûment durant les cinq années de son séjour à Lausanne. Il a subi son influence, il a profité de ses idées pour les perfectionner et les mettre en pratique. Il a « helvétisé » la science et l'esprit de Seigneux. Il y a donc une filiation intéressante à décrire.

Gabriel de Seigneux de Correvon appartenait à une ancienne famille noble du Comté de Romont, qui s'établit à Lausanne assez longtemps avant la Réforme [2]. Il naquit en

[1] *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane* (Herculanum), *et de ses principales antiquités*. Yverdon, 1770, 2 v. in-8°. — Les *Muses helvétiennes* parurent en 1775. (V. *Bibl.*, N° 3.)

[2] *Eloge funèbre et historique de feu M. Seigneux de Correvon* (par Mallet du Pan), Lausanne 1776, une broch. in-8° de 54 p. (sous titre : *Mémoire* sur l'éducation, la vie, les ouvrages et le caractère de feu M. Gab. de Seigneux de Correvon, banneret de la ville et cité de Lausanne).

1695. Il se mit à étudier de bonne heure, sans vocation ni but bien déterminés. De 1711 à 1715, il se livre à la philosophie « sous le célèbre M. Jean-Pierre de Crousaz, qui a eu l'avantage d'être le premier qui a su débarrasser la logique du jargon de l'école, et vengea en quelque sorte l'esprit humain, en rendant à l'art d'exprimer les idées, la noble simplicité et l'énergie qui en sont le premier mérite, et qui peuvent assurer le progrès de la vérité[1]. » Ensuite nous le trouvons, à Genève, étudiant la théologie « sous les très célèbres professeurs, MM. Bénédict Pictet, Jean-Alphonse Turrettini, et Antoine Léger, qui formaient la faculté de théologie la plus distinguée qu'il y eût alors dans la communion protestante[3]. » De 1714 à 1715 il étudie le droit avec Barbeyrac, à Lausanne, où il se lie avec Loys de Bochat. Sa vocation de juriste l'emportant sur ses autres goûts, il va continuer ses études à Bâle, en 1716, avec le même Loys de Bochat. En 1718, ayant soutenu ses thèses publiques, il entre dans la magistrature vaudoise. En 1719, il parcourt le midi de la France ; en 1723, il est membre des Deux-Cents de Lausanne ; la même année, il voyage en Hollande, toujours avec Loys de Bochat, puis à Paris où il séjourne un mois. A partir de la même date, nous le voyons subir l'influence du piétisme anglo-saxon et se livrer à quelque propagande religieuse. Devenu seigneur de Correvon par suite de son mariage avec « noble demoiselle Julie de Loys », il se fixe définitivement à Lausanne, dont il devient le banneret. Il meurt en 1775, après avoir amplement profité de tous les avantages intellectuels que la Suisse romande pouvait offrir à cette époque.

L'érudition de Seigneux est encyclopédique et cosmopolite. Il la doit plus à ses relations qu'à lui-même. Il a des correspondants dans toute l'Europe, à Genève, à Neuchâtel, dans la Suisse française comme dans la Suisse allemande, en Hollande, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, à Paris, en

[1] Notice, p. 3-4. — [3] Id., p. 4.

province, dans le midi de la France. Jacob Vernet (1698-1789), le remuant et combattif pasteur genevois, l'éditeur de l'*Esprit des lois*, le contradicteur de d'Alembert, le renseigne sur le mouvement intellectuel parisien ; il le tient au courant des petits faits littéraires : théâtre italien, pièces en renom, poèmes en prose de Lamothe, brochures antijésuitiques [1]. Plus tard, c'est Toussaint qui le documente le mieux qu'il peut sur l'*Homme machine* que d'aucuns attribuent à Maupertuis [2]. Seigneux est également en relations avec Fontenelle, Vernet lui a peut-être servi d'intermédiaire.

Il lui envoie des vers par l'entremise de Crousaz [3]. Il ne se borne pas, du reste, à cultiver les « Muses françaises » ; il s'essaie à rimer en italien, à scander des hexamètres latins, à correspondre en vieux langage avec Loys de Bochat. L'infatigable Bourguet l'encourage dans l'étude des sciences [4].

Bien plus, Seigneux de Correvon s'occupe d'agriculture ; et ceci a une très grande importance. En France, dès 1750, sous l'influence de l'étranger, mais aussi sous l'influence d'im-

1 Cah. I, 1716-1730, lettre de Paris, 24 mars 1725.

2 III, 1749-1750. Paris, 24 janv. 1750.

3 Ces vers sont mauvais, ce qui embarrasse fort le vieil « honnête homme » : « J'ai lu avec attention, écrit-il à Vernet, le poème que vous m'avez envoyé et je vais vous donner une preuve de mon extrême sincérité ; elle sera peut-être un peu hardie, mais si je n'en use pas avec vous, pour qui donc la garderai-je ?... Il y a là même de fort jolis vers, mais on voit bien que le tout est d'un étranger qui ne sait pas parfaitement le français ni le ton de la poésie française, il est vrai que cela devrait lui attirer le peu d'indulgence dont il a besoin ; je dis le peu, car en vérité cela est ainsi, mais l'esprit dominant d'aujourd'hui est peu favorable aux vers, on en a tant vu de bons dans tous les genres qu'on en est rassasié et on ne les traite plus qu'avec la dernière rigueur ; ainsi lorsqu'on m'en demande mon avis, je ne conseille presque jamais l'impression ; il vaut mieux se contenter d'en donner quelques copies à un petit nombre d'amis ».... N'est-ce pas délicieux ? Il est vrai qu'en répondant quelques mois plus tard à Seigneux lui-même, l'illustre académicien lui écrit une lettre pleine de compliments solennels et bien tournés : Seigneux, cette fois-ci, lui avait « fait l'honneur » de lui adresser une ode. On trouvera ces lettres dans la *Correspondance*, V, 1741-1748. Paris, 8 nov. 1745 ; 21 avril 1746.

4 III, 1732-1734, 22 juin 1729.

périeuses nécessités sociales, les questions agricoles commencent à agiter l'opinion publique[1]. En 1757, le marquis de Mirabeau publie son *Ami des hommes* qui eut en Suisse un immense retentissement, et qui fut lu par tous les lettrés et par tous les magistrats. En Allemagne, d'autre part, après le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1747, on s'était mis à déblayer et à relever les ruines causées par les guerres, à cultiver avec plus d'ardeur les champs dévastés. Prise entre ces deux grands mouvements, la Suisse pouvait d'autant moins résister, que, dès 1720, on avait commencé à proclamer bien haut, — Béat de Muralt en particulier, — le devoir de faciliter et d'étendre les travaux agricoles, afin de restreindre l'émigration. A l'exemple de Mirabeau, le Bernois Tschifféli fonde à Berne, en 1758, une *Société économique et agricole ;* on l'imite à Payerne, Lausanne, Yverdon, Nyon, Vevey, pour ne pas sortir du Pays de Vaud ; on l'imite encore à Fribourg et dans toute la Suisse. Seigneux, dans un discours prononcé à la *Société économique* de Payerne[2], nous a retracé un des tableaux les plus sincères de l'état de marasme dans lequel se trouvait alors la culture de la terre vaudoise. En Suisse, bien avant Rousseau et la *Nouvelle Héloïse*, le mouvement est appuyé par la littérature : les *Alpes* de ce Haller plus heureux d'avoir défriché un marais que d'avoir écrit un livre[3]; les *Idylles* de Gessner, son *Daphnis ;* les œuvres de Bodmer et de Breitinger ; enfin, le petit ouvrage anonyme du Lucernois Balthassar, qui donne à Iselin, — « l'Ami des hommes suisse », — et aux Zuricois, l'occasion de fonder la *Société helvétique*. Grâce à l'impulsion de cette dernière, le mouvement du « retour à la terre » se généralise, se « fédéralise » : on fonde des instituts agricoles[4]; le poète officiel des

[1] Cf. *Mornet*, op. cit. ; *Plaisirs rustiques*, p. 108-118.

[2] Résumé et citations dans *Verdeil*, op. cit., p. 251 (I).

[3] Lettre à Voltaire, 1759 : « Vous ignorez apparemment que je suis cultivateur, etc.... »

[4] Planta, plus tard Pestalozzi, Fellenberg.

réunions d'Olten : Lavater, célèbre les travaux des paysans [1] ; on cherche dans la campagne bernoise ou zuricoise, des « laboureurs philosophes » ; on découvre celui que Rousseau nomme le « sublime Klijogg[2] ». Jean-Jacques lui-même, entre la publication du *Premier Discours* et celle de la *Nouvelle Héloïse*, subit l'influence de ce mouvement ; il la subit par Gessner, Hirzel, Usteri ; il la subit surtout grâce à la « vision idéale » qu'il se fait alors de la Suisse et du Pays de Vaud. Cependant, l'agriculture ne devient pas comme en France un « plaisir rustique », un thème à dissertations philosophiques et littéraires ; elle demeure une nécessité sociale, *nationale*. Du reste, les villes elles-mêmes : Genève [3], Fribourg, Berne, sont avant tout des centres agricoles, des marchés. Dès le XVIe siècle, et même avant, les éleveurs suisses exportent en Italie leur bétail. Il est impossible à un Suisse de perdre le contact avec la nature et le sol, et sa maison est toujours une maison des champs. Les *Sociétés économiques* ne firent donc que perfectionner, généraliser, rendre plus intense la vie agricole qui était alors la seule industrie. Le mouvement auquel Seigneux prit part n'a créé ni l'agriculture, ni l'élevage, mais il a introduit en Suisse les méthodes scientifiques des économistes allemands et anglais ; surtout, il a élevé la culture des champs au niveau de la philosophie, de l'éducation, des institutions nationales. Bridel, dans ce sens, achèvera l'œuvre de son vieux maître ; — œuvre non pas *théorique* seulement mais pratique, comme tout ce que les Suisses entreprennent.

Cependant, chaque jour, l'archéologie, la numismatique, la philologie, tout ce qu'on appelait alors les « antiquités », prennent plus d'importance dans les travaux et dans l'esprit

[1] *Schweizerlieder :* II, *patriotische Lieder*.

[2] Lettres au prince de Wurtemberg, Motier, 15 avril 1764, — à Hirzel, 11 nov. 1764. (Cf. *Mornet*, p. 116. — Il serait intéressant d'étudier l'influence exercée sur Rousseau par les Zuricois).

[3] Ceci est important pour expliquer l'idéal « agricole » de Jean-Jacques.

de Seigneux de Correvon[1]. Il a des correspondants un peu partout, en France[2] et en Italie : Maffei est le plus illustre. Bourguet est également en relations actives avec l'auteur de *Mérope* ; Seigneux et lui se passionnent pour la langue italienne[3] ; c'est ainsi qu'ils fondent la *Bibliothèque italique*[4], qui deviendra plus tard, en se transformant, le *Mercure suisse*. Ce don des langues, qui manquait à Bridel, fit de Seigneux de Correvon un traducteur. Il traduisit : de l'anglais, les *Discours*[5] d'Addison sur la religion chrétienne ; de l'italien, les *Délits et les peines* de Beccaria ; du latin, les *Observations sur les matières de jurisprudence criminelle* de Paolo Rissi ; de l'allemand, les très médiocres *Mémoires pour servir à l'histoire de Frédéric le Grand*. C'est enfin comme traducteur que Seigneux de Correvon fut appelé à servir d'intermédiaire entre la Suisse française et la Suisse allemande.

* * *

Un homme aussi curieux, aussi universel que Seigneux de Correvon ; un érudit à l'affût d'antiquités de toute sorte et

[1] Il renseigne Abauzit, de Genève, sur la géographie égyptienne et biblique, l'assyriologie, la mythologie ; en revanche, ce dernier lui procure des documents philosophiques et lui corrige des épitaphes latines. — Lettres d'Abauzit : II, 1724-1734 : Genève, 3 mars 1725 ; id. : Genève, 17 nov. 1733.

[2] Le P. Tournemine, l'abbé Pluche, l'académie de Marseille à laquelle il est associé.

[3] Cf. lettre de Bourguet, Neuchâtel, 4 janv. 1730 (t. III). — La *Correspondance* mns. renferme deux autographes de Maffei : III, 15 oct. 1732 ; Vérone, 22 oct. 1731.

[4] C'est du reste à Seigneux, si nous en croyons son biographe, qu'appartient l'idée de composer et de publier une « bibliothèque » italienne : *Eloge*, p. 26-27.

[5] 1757, 2 vol. grand in-8° ; rééd. 1772, 3 vol. grand in-8°, la traduct. des *Délits et des peines* resta manuscrite et inachevée ; le petit morceau de Paolo Rissi parut en 1768 à Yverdon sous le titre : *Des lois civiles relativement à la propriété des biens* ; les *Mémoires* sur Frédéric le Grand, en 1760, 2 vol. in-8°, Amsterdam et Lausanne, avec des portraits et des plans. On doit en outre à S. de C. un *Essai sur les abus et les inconvénients de la torture*, Lausanne, 1763.

de toute provenance ; — un polyglotte capable de traduire et de parler l'allemand ; — un protestant zélé en relations avec des coreligionnaires de toutes les parties de l'Europe ; — un Vaudois enfin, fidèle magistrat et sujet de Berne, et, par cela même, « membre du corps helvétique », devait nécessairement être plus ou moins initié au mouvement intellectuel de la Suisse allemande. Ce mouvement, disons-le tout de suite, ressemble au réveil littéraire du pays romand par ses caractères encyclopédiques ; il en diffère par une tradition nationale assez forte pour unir et concentrer toutes ces préoccupations d'ordres divers, assimiler l'influence extérieure, et travailler dans un but déterminé, patriotique et moral.

Le premier écrivain suisse-allemand dont Seigneux ait subi et servi l'influence, fut son compatriote Albert de Haller. Ce dernier demeura six ans dans le Pays de Vaud (1758-1764), comme magistrat bernois, directeur des salines de Bex et seigneur de deux petits fiefs. Il y exerça une influence assez forte pour contrebalancer celle de Voltaire. Il était heureux en effet, pour la société lausannoise, de posséder en même temps deux des plus grands hommes du siècle ; car il ne faut pas oublier que « le grand Monsieur le baron de Haller », — comme l'appelle Mallet du Pan, le panégyriste de Seigneux, — jouissait d'une gloire égale à celle du philosophe. Cette gloire était moins brillante, moins populaire, mais fondée sur un terrain solide, et toute auréolée des légendes qu'avaient fait naître les grands malheurs dont le célèbre professeur de Gœttingue avait été frappé. La présence de Haller, durant le séjour de Voltaire à Montriond, eut l'heureux effet de sauvegarder l'influence suisse et ses qualités religieuses et patriotiques ; de telle sorte que celle du patriarche de Ferney fut, en somme, secondaire et superficielle. On le voit, Berne veillait sur ses sujets, aussi bien moralement que politiquement.

Indépendamment de relations personnelles et scientifiques, l'idée religieuse et chrétienne unissait Haller à Seigneux. Lorsque le poète bernois publia son *Discours sur l'irréligion* et, plus tard, son roman d'*Usong*[1], c'étaient Voltaire et les idées philosophiques qu'il voulait atteindre ; aussi lui parut-il nécessaire que ces deux ouvrages fussent également publiés en français. Le traducteur fut de Seigneux, qui s'était auparavant essayé à mettre en prose française les *Pensées du matin*, dont il admirait le sentiment religieux plus sans doute que la beauté poétique. Haller, du reste, avait tant de confiance dans la valeur de son interprète, qu'il lui fit confier en grande partie, ainsi qu'à Loys de Bochat, la rédaction de la *Gazette littéraire et universelle de l'Europe ;* c'était une compilation des *Annales* de Goettingue, dont Haller voulait répandre la science dans les pays de langue française[2].

La correspondance de Seigneux de Correvon nous renseigne sur les nombreuses relations qui existaient entre les érudits et les « antiquaires » de la Suisse française et ceux de la Suisse allemande. Seigneux, Crousaz, Loys de Bochat, Abraham Ruchat sont en correspondance suivie et intime avec Iselin, Hottinger, Scheuchzer, Breitinger et, surtout, Bodmer. Ce furent donc l'histoire, l'archéologie, la philologie qui servirent de lien entre les Vaudois et le « père de la critique suisse ».

Le remuant et actif Bodmer a exercé une réelle influence

[1] La traduction d'*Usong*, — qui parut à Berne, en allemand, en 1771, — fut publiée à Lausanne en 1772, sous ce titre : *Usong*, histoire orientale, traduit de l'allemand par S. de C. — Antérieurement, S. avait traduit le *Discours sur l'irréligion, où l'on examine ses principes et ses suites funestes opposés aux principes et aux heureux effets du christianisme*. Neuchâtel 1755. (Texte allemand dans la *Sammlung kleiner Schriften*, Berne 1756.) Sa traduction des *Lettres sur les vérités les plus importantes de la révélation* parut à Yverdon en 1772. (*Briefe über die wichtigsten Wahrheiten der Offenbarung*, Berne 1772.) On sait que Vincent-Bernard de Tscharner traduisit, en 1749, les *Alpes*, en 1750, le recueil de poésies.

[2] La *Gazette littéraire et universelle de l'Europe* comprend 5 part. Lausanne 1768-1769.

sur les esprits romands. Influence intime que la correspondance de Seigneux suffit cependant à nous révéler. Les quatre volumes que j'ai sous les yeux, contiennent vingt et une lettres de l'écrivain zuricois, s'échelonnant sur un espace de vingt-deux années[1]. Elles sont rédigées, soit en allemand, soit en latin, soit encore en français. Ces dernières sont les plus savoureuses, par leur incorrection même qui n'exclut pas une grande aisance, beaucoup de distinction et de charme : la prose de l'auteur allemand est plus alerte, plus élégante, plus littéraire, en un mot plus « française », que celle de son correspondant lausannois. Elles offrent enfin un grand intérêt historique et critique. Elles nous révèlent l'activité avec laquelle Bodmer répandait ses idées ; la persévérance avec laquelle il les soutenait contre ses contradicteurs, ses adversaires et ses ennemis ; son désintéressement intellectuel, son esprit inventif et prompt ; l'ardeur enfin de son prosélytisme littéraire. Autant que Bourguet, et à l'autre extrémité du « rayon » littéraire dont Lausanne occupait le milieu, il contribua à secouer l'apathie intellectuelle des Romands ; à leur communiquer, à côté de l'entrain méridional des réfugiés, un peu de la « Gründlichkeit » allemande ; à les pousser enfin, presque malgré eux, dans des études ignorées ou méprisées : l'histoire nationale, le folklore, la littérature germanique. A des hommes portés par leurs sympathies françaises, et par la force des choses, à jurer « in verba magistri », il démontra l'existence d'une critique autre que celle de Voltaire, d'une poésie différente de celle de Jean-Baptiste Rousseau, d'une érudition moins mondaine, plus « sociale » que celle d'un Fontenelle. Bodmer, en un mot, semble avoir accompli littérairement ce que son illustre ami Haller allait accomplir moralement. Du reste, à cette époque les relations entre les savants étaient plus durables et plus intimes que de nos

[1] Il y a des lacunes dans cette correspondance ; elles prouvent que d'autres lettres de Bridel ont été perdues.

jours : les journaux et les revues étaient rares et ne paraissaient guère régulièrement ; les communications étaient mauvaises ; les moyens de renseignements dont nous disposons n'existaient pas. De là, la nécessité de suppléer à l'insuffisance des instruments de travail par une correspondance plus étendue, par des échanges de livres, par de complaisantes recherches ; en un mot, par une solidarité plus grande.

Jean-Jacques Bodmer (1698-1783), avait trente ans environ lorsqu'il entra en relations avec Seigneux. Officiellement, il était professeur de droit et d'histoire à Zurich. Ecrivain, il avait publié avec Breitinger les *Discours des peintres*, le traité *De l'influence et de l'usage de l'imagination*, quelques pamphlets dirigés contre Gottsched avec lequel il était alors en guerre ; sa traduction de Milton allait paraître[1]. La *Bibliothèque italique* fut l'occasion qui mit en correspondance Seigneux et Bodmer. Ce dernier avait séjourné deux ans en Italie, soi-disant pour y faire son apprentissage commercial (1718-1719), en réalité, pour quitter Zurich et abandonner plus facilement des études théologiques pour lesquelles il ne se sentait aucun goût. Il avait pratiqué assidûment la littérature, la poésie et les beaux-arts et il était revenu en Suisse, par la route de Genève, plein d'enthousiasme pour le Tasse, Pétrarque, Boccace et Dante. Il ne perdit jamais le contact avec la terre classique dont les Alpes sont le portique majestueux. En 1729, il édita un livre de Conti, gentilhomme italien, intitulé : *Paragone della poesia tragica d'Italia con quella di Francia*. Son premier engouement, en effet, fut pour son ami Conti et les questions dramatiques. Après une lettre d'introduction, Bodmer prie donc Seigneux de répandre

[1] *Die Discourse der Mahlern*. Zurich, 1721, 1722. *Von dem Einfluss und Gebrauche der Einbildungskraft*. Francfort et Leipzig, 1727. *Anklagung des verderbten Geschmackes*. Francfort et Leipzig, 1728. *Milton's Verlust des Paradieses*. Zurich, 1732.

à Genève et, si possible, en France, le livre de son protégé ; et, comme Seigneux n'admet point les théories que renferme cet ouvrage, il discute et réfute les arguments contraires avec beaucoup de vivacité, et même non sans humeur.... L'érudit vaudois semble avoir reculé devant l'ardeur de son confrère, qui, à cette époque, avait déjà réuni ses lettres à Conti sous le titre : *Correspondance sur la nature du goût*[1]. Cet échange de vues et d'arguments ne se bornait point au seul Seigneux : Dapples, Ruchat, Loys de Bochat, Bourguet même, — en un mot, toute la rédaction de la *Bibliothèque italique*, — s'y trouvent engagés[2]. Entre temps, Bodmer impose à ses correspondants des recherches historiques dans d'anciennes chroniques fribourgeoises, en particulier celle de Gullimann, sans doute dans le but de réunir des documents pour l'*Helvetische Bibliothek*.

Bientôt, les relations deviennent plus intimes. Dans la lettre du 2 octobre 1733[3], Bodmer se plaint des mœurs politiques de Zurich, de sa société, de ses imprimeurs. Il envie l'heureux état de Lausanne, le bon esprit de ses savants ; et, selon son habitude d'entasser projet sur projet, il ne veut rien moins que fonder dans la cité vaudoise une imprimerie modèle destinée à instruire des typographes et des éditeurs consciencieux. Lausanne lui paraît jouir d'une situation exceptionnelle, grâce à situation aux portes de l'Allemagne, de l'Italie et de la France ; il est tout feu pour cette idée nouvelle, mais il n'a pas compté sur l'hostilité et la méfiance des autorités bernoises et du public indigène. A ce moment, du reste, il entre en relations avec le *Mercure suisse*[4] qui lui demande des biographies de savants zuricois.

[1] *Briefwechsel von der Natur des poetischen Geschmackes*, etc., écrit en 1729, publié à Zurich en 1736.

[2] Cah. II. Zurich, août 1729, en français ; III. Zurich, 14 mai 1732 ; 15 juillet 1732, — une lettre postérieure non datée, — 7 juin 1733 ; toutes ces dernières en latin.

[3] Cahier III, en latin. — [4] III. Zurich, 28 avril 1734, latin.

L'histoire suisse succède alors aux lettres italiennes ; Bodmer s'efforce d'initier ses correspondants vaudois et de les intéresser à la *Bibliothèque helvétique* qu'il vient de fonder avec Breitinger et Iselin de Bâle [1]. Il demande à Seigneux de communiquer le contenu, sans doute manuscrit, du premier volume à Bochat et à Ruchat, et de solliciter leur collaboration. La mort de son fils unique donne à cette nouvelle série de lettres une grande teinte de mélancolie et de tristesse résignée et chrétienne. Bodmer cherche à se consoler par le travail et la lecture, mais il n'a plus le courage d'écrire longuement à ses correspondants [2]. Il le fait pourtant, non pour lui-même et à son profit particulier, mais au profit de ses idées et de ses amitiés. La lutte littéraire bat alors son plein, en faveur de l'indépendance intellectuelle de la Suisse. Le critique zuricois cherche à rendre à sa patrie ingrate Haller exilé à Goettingue, — « poeta non vulgaris ingenii », — et que vient, lui aussi, de frapper le malheur. La mort, désormais célèbre, de Marianne, inspire même des vers français à Bodmer ; il les envoie à Seigneux [3].

La seconde préoccupation de Bodmer est l'*Histoire suisse* de Stauffer [4] qui s'imprimait à Berne en 1736, ouvrage rédigé, dit-il, « germanice quidem, sed eleganter. » Un extrait

[1] *Helvetische Bibliothek*, bestehend in historischen, politischen und critischen Beiträgen zu der Geschichte des Schweizerlandes. Zurich, 6 vol., 1735-1741. La lettre française du t. IV, Zurich 12 janv. 1734, dit à ce propos : « Je crains que vous ne m'attribuassiez, Monsieur, plus qu'il ne m'appartient de la Bibliothèque helvétique, il est vrai que je pourrais revendiquer une grande partie de ses articles, mais il y en a aussi dont je souhaiterais d'être l'auteur, sans l'être, il y en a encore que je serais fâché d'avoir composés. »

[2] IV, Zurich, 19 mars 1734, en all., et Zurich, juin, 1736, en latin ; IV, juin 1736, latin.

[3] IV, Zurich, 19 août 1737 : « Voici une élégie sur la mort d'une Epouse. Je suis bien aise que vous la voyez, Monsieur, vous y trouverez une peinture de mon humanité, et vous me pardonnerez plus volontiers la rudesse de mon style français, quand vous y connaîtrez que j'ai donné plus d'attention à la langue maternelle. »

[4] IV, juin 1731, en latin.

de cet ouvrage avait paru dans la *Bibliothèque helvétique* [1] ; Bodmer engage vivement Loys de Bochat à traduire cette *Histoire* et, docilement, Bochat se met à la besogne [2]. Cette traduction ne fut jamais achevée.

Nous ne retrouvons des lettres de Bodmer que dix ans plus tard [3]. C'est l'époque de ce que les historiens allemands appellent « les études germaniques des Suisses », c'est-à-dire la période durant laquelle Bodmer et Breitinger découvrent et publient l'œuvre littéraire, alors oubliée, du moyen âge allemand. On sait qu'Abram Ruchat et que Loys de Bochat se sont occupés des patois romands ; on sait que Bridel les a, le premier, mais à l'exemple de ses deux précurseurs vaudois, remis en honneur d'une manière durable. Or, c'est, je crois. Bodmer qui, indirectement tout au moins, a éveillé l'attention des érudits vaudois sur leur dialecte national. En effet, à l'époque où la *Bibliothèque italique* paraissait encore, Maffei, tout en correspondant avec Bourguet et Seigneux, préparait son ouvrage sur la *Verona illustrata*. Dans ce but, il étudiait sur place les dialectes du Trentin et du Bergamasque. De son côté, à Zurich, Bodmer fort versé lui-même dans la langue et les lettres d'Italie, s'occupait avec passion des vieilles traditions et de la vieille poésie allemandes. Il arriva que Maffei rencontra, dans ses explorations, les quelques colonies alémanniques, nommées les *Tredeci Communi*, qui sont isolées à l'extrémité méridionale des Alpes, non loin du lac de Garde. Désireux d'être renseigné sur le dialecte de ces dernières, il s'adressa à Bourguet, celui-ci à Seigneux, et Seigneux à Bodmer. Loys de Bochat et Abraham Ruchat furent également consultés ; et leur curiosité s'éveilla d'autant plus dans la suite, qu'ils découvrirent de grandes analogies entre le provençal et le dialecte romand. Leurs relations avec Maffei se firent

[1] T. II, 1736, 5. — [2] IV, Zurich, 19 août 1737, en fr.

[3] 22 juillet 1747, t. V (renseignements historiques sur des doc. de la Bibliothèque de Zurich, concernant la Réforme).

plus rares, celles avec Bodmer plus fréquentes. Ce dernier continuait à découvrir et à publier toute une poésie : celle des Minnesingers, dont la langue lui apparaissait, non sans quelque raison, comme la justification littéraire des dialectes suisses. Or, il remarqua bien vite, d'une part, les analogies qui existent entre cette poésie et celle des troubadours provençaux ; d'autre part, la parenté qui unit le patois romand à la langue d'oc elle-même [1]. En attirant sur ces faits l'attention des érudits vaudois, en les faisant collaborer à ses recherches, il leur apprit à ne plus considérer le patois de leur pays comme un idiome barbare, indigne de l'attention d'un lettré, mais bien comme une langue capable, à l'exemple de l'allemand suisse, de posséder des traditions et une poésie. C'est ce que démontrera Bridel.

Les sept dernières lettres de Bodmer sont consacrées à Klopstock. On sait comment et combien le vieux critique se prit d'enthousiasme, pour la Messiade d'abord, puis pour son auteur. Son besoin de rallier l'univers entier à ses opinions lui fait écrire lettres sur lettres à tous ses amis. Ceux de Lausanne en ont leur part. Son premier souci est de répandre la *Messiade* dans le public de langue française. Il prie Seigneux de la faire circuler à Genève. Il lui demande d'en faire insérer un extrait dans le *Journal helvétique* [2]. Toute la lettre est en allemand ; Bodmer n'aimait point à écrire dans la

[1] T. V, 24 juin 1748 : « J'ai une preuve qu'il y avait des poètes allemands dans le XIIIe siècle ; nous en avons même actuellement sous presse. On y trouvera tous les caractères que M. Crescembeni observe chez les Poètes provençaux, dans son *Istoria della poesia itatiana*.... Je voudrais savoir s'il se trouvait quelque dissertation sur l'origine de la poésie provençale?... D'où peut venir cette ressemblance entre la poésie allemande et la provençale ? trouve-t-on dans les annales de Provence que leurs auteurs aient passé en Allemagne ? Je sais bien que les Romances étaient connues des Allemands, et nous voyons qu'il y en a eu de traduites dans notre langue.... » — Les *Neue critische Briefe* de B., Zurich, 1749, contiennent un essai sur les troubadours : les documents ont été sans doute fournis par Seigneux et l'Académie de Marseille dont ce dernier était membre correspondant. — [2] V, 16 nov. 1748, en all.

langue de son ennemi Voltaire: la pensée d'être incorrect gênait le grand homme. Ce qui ne l'empêche pas, au milieu de ses tirades germaniques, de dicter presque, et en français, à de Seigneux, l'article sur « M. Clopestoc » (sic.) : « Echantillons d'un poème épique allemand, dont le sujet est la Rédemption ou le Messie ; tirés de la lettre d'un gentilhomme allemand. » A la fin, il se ravise, le *Journal helvétique* lui paraissant d' « ambigüa fama [1] ». Du reste, ses tentatives de populariser la *Messiade* en France, et même dans la Suisse romande, furent couronnées de peu de succès. Il eut beau « prêter ses oreilles », le poème ne fit aucun bruit à Genève, et Seigneux, comme Maupertuis, comme Voltaire, se montra réfractaire au genre séraphique [2]. Bodmer en fut pour son encre. Personne dans le canton de Vaud ne se décida à traduire le poème [3] ; Seigneux écrivit bien un article complaisant dans le *Journal helvétique* [4], mais ce fut tout. Du reste, l'arrivée de Klopstock à Zurich désillusionna Bodmer sur le compte du « nouveau Milton » : il fit à ce sujet, à son correspondant, d'amples confidences dont il pria Seigneux de ne parler à personne ; ce dernier heureusement, ne déchira point la lettre [5]. Toutes ces discussions ne furent d'ailleurs point inutiles, car elles apprirent aux Vaudois à connaître, hors de France, l'existence d'une poésie, chrétienne, sérieuse, opposée aux petits vers et aux maximes de Colardeau, de Bernis et de Voltaire lui-même. Bridel se souviendra sans doute de l'enthousiasme de Bodmer pour la *Messiade*, lorsqu'à la fin de son poème des *Tombeaux*, il insérera, en vibrants alexandrins, l'éloge de Klopstock, le « barde » biblique et protestant de l'Allemagne.

[1] Ibid.

[2] VI, lettres de Zurich, 2 avril 1749, 16 févr. 1750, 25 mars 1750.

[3] La Messiade fut traduite en franç. par V.-Bernard de Tscharner, sur l'instigation de Bodmer lui-même, Berne, 1751 ; ce fut le même Tscharner qui traduisit en français les poèmes de Haller, Goettingue, 1750.

[4] Numéro de déc. 1748. — [5] VI, Zurich, 3 nov. 1780, en français.

Ce fut donc grâce à Seigneux de Correvon que Bridel apprit à connaître et à respecter Bodmer, qu'il retrouvera plus tard à Zurich, et dont, en disciple soumis, il recevra la bénédiction. Philippe-Sirice, dans ses conversations avec le vieux gentilhomme vaudois, subit ainsi, indirectement, l'influence du « père de la critique suisse. » Ne sachant pas encore l'allemand, il ne put connaître directement ni lire ses ouvrages, mais il en adopta les idées et la doctrine ; nous verrons combien son œuvre est analogue à celle de Bodmer.

D'ailleurs, Philippe-Sirice avait un oncle, David Bridel (1719-1771), pasteur à Moudon, qui, lui, avait été en relations directes et personnelles avec Bodmer. En effet, durant un séjour qu'il fit au château de Waidenschwyl près de Zurich, David Bridel fut chargé par Seigneux de remettre un manuscrit à Bodmer et d'en négocier l'insertion dans le *Museum helveticum*. Une correspondance s'engagea à ce sujet[1] ; elle ne nous a rien appris de bien significatif, sinon que Bodmer nommait le pasteur Bridel « son très révérend et très honoré ami. » Ce dernier, du reste, n'a rien écrit ; il fut un ecclésiastique, et pas autre chose ; mais il était lettré, possédait une belle bibliothèque qu'il légua à sa famille, et connaissait, non seulement Seigneux, mais encore Ruchat et Loys de Bochat. Philippe-Sirice fut donc élevé dans l'admiration du grand Zuricois. On peut le croire, bien que ses relations avec son oncle ne semblent pas avoir été très intimes, ce dernier étant mort alors que Philippe-Sirice n'était âgé que de quatorze ans. Il ne faut, d'ailleurs, pas confondre David Bridel avec son frère Charles-Louis (1729-1802), qui lui succéda en 1766 à Moudon, et enseigna lui-même à son neveu les premiers éléments du latin et de la littérature française.

[1] VI, lettres de David Bridel à Seigneux, 23 févr. 1751 ; de Bodmer à Bridel, 7 oct. 1751 ; de Bridel à Seigneux, 10 oct. 1751 ; de Bodmer à Seigneux, avril 1751.

II

Nous avons insisté sur l'influence de Bodmer en Suisse romande, sur la vie et l'esprit de Seigneux, sur les œuvres de Ruchat et de Loys de Bochat, parce que ces hommes furent les précurseurs, les éducateurs de Bridel. Il ne faut pas oublier que, très tôt, Philippe-Sirice se sépara du monde et des idées de Lausanne ; — qu'il les combattit même, — qu'il resta, jusqu'à son dernier jour, Bernois et Suisse. Ses *Passetems* nous l'ont déjà montré en réaction contre la culture et le genre de vie de son premier « milieu ». Mais, précisément parce que Lausanne fut le premier « milieu » de Bridel ; parce que c'est dans la société lausannoise qu'il va remporter ses premiers succès, il nous est maintenant nécessaire de connaître et d'étudier, moins les idées que la vie mondaine, moins les individus que la *société*.

Losque Voltaire vint en décembre 1755 se fixer à Lausanne, l'aristocratie n'avait rien encore d'intellectuel, ni de vraiment mondain, mais elle était disposée à le devenir. L'arrivée du plus grand homme du siècle flatta le *snobisme* lausannois et le piqua d'émulation. Le caractère indigène, accueillant, gai, spirituel, intelligent, volontiers frivole, était bien préparé à recevoir les leçons de Voltaire. Elles sont connues : Voltaire transforma les relations sociales en une vie de salon ; la littérature, principalement le théâtre qu'il organisa, — ainsi cette célèbre « première » de *Zaïre*, — devint, comme auparavant les cartes ou la danse, un divertissement de société ; les jeux d'esprit prirent la place du pharaon et du tric-trac, les bouts rimés celle des « petits potins » chers à toute petite ville ; enfin, la présence de Voltaire, la lecture de ses œuvres et de toutes celles qu'elles firent lire à leur suite, améliorèrent sensiblement la langue et le style des écrivains indigènes : Voltaire fut pour Lausanne un excellent professeur de français. Quant à l'influence

de son esprit et de ses idées, elle fut en somme superficielle ; elle ne dura que ce que dure une mode. « Voltaire, dit fort spirituellement M. Philippe Godet, forma des acteurs de société bien plus que des lecteurs de l'*Encyclopédie*[1]. » Il est à remarquer que cette influence s'exerça presque uniquement sur les hommes. Les hommes, en effet, étaient beaucoup plus francisés que les femmes ; c'étaient d'anciens officiers, des précepteurs, des journalistes, et même des domestiques, que leur séjour en France et à Paris, des contacts plus fréquents et plus prolongés avec la société et les idées nouvelles avaient préparés à subir l'action de l'esprit voltairien. Mais cet esprit voltairien ne leur apprit guère qu'à « faire de l'esprit », le plus souvent aux dépens des autorités bernoises. En somme, Voltaire n'a laissé à Lausanne que le goût du théâtre et de la conversation, une meilleure grammaire, et l'art des bouts rimés et des épigrammes. Cet art devait parfois se tourner contre lui ; car, par une réaction toute naturelle à l'esprit vaudois et suisse, sa présence lui créa des hostilités autant que des sympathies.

Toute différente fut celle de Jean-Jacques Rousseau. La raison principale est que Rousseau est un Genevois, un Suisse romand et protestant, en un mot, « quelqu'un de la maison », — avec l'avantage cependant de n'être pas né à Lausanne, ce qui aurait pu lui créer des ennemis comme à Genève. — L'esprit de Rousseau, c'est l'esprit romand développé jusqu'au génie. Sa célébrité rejaillissait sur ses compatriotes, et, instinctivement, ils se reconnaissaient en lui. En outre, cet ennemi des tyrans, ce républicain dont l'idéal politique était une « landsgemeinde » de la Suisse primitive composée de montagnards revêtus de costumes antiques, réveilla dans le cœur des Vaudois ce sentiment presque endormi de leur autonomie nationale. En fin de compte, comme avec Voltaire, ce fut Berne qui en pâtit. L'influence de Haller, si forte à

[1] *Histoire littéraire de la Suisse française,* ch. VI, p. 253.

Lausanne lors du séjour du philosophe français, ne put résister à celle de Jean-Jacques, dont le savant Bernois se montra, dès l'origine, l'irréductible adversaire. Qui pouvait résister, en effet, à la passion, à l'éloquence, à la poésie, aux idées de Rousseau? Aussi, son action fut-elle décisive sur les femmes, non seulement à Lausanne, mais encore dans le patriciat de Berne : témoin Julie de Bondeli. Berne pouvait expulser Jean-Jacques de l'île Saint-Pierre, Genève faire brûler ses livres, Bonnet et Haller écrire brochures sur brochures, et Voltaire ricaner, les femmes ne répondaient point, mais n'en continuaient pas moins à lire la *Nouvelle Héloïse*, ce roman vaudois. Voltaire parlait à l'esprit, Rousseau s'adressait à la sensibilité. Patrie, religion, enfants, amour, nature, — quelle femme peut se défendre contre tout cela, — et, surtout, quelle Vaudoise dont l'esprit est toujours un peu sentimental à la mode allemande? Voltaire charma et fit rire, Rousseau émut et fit répandre des larmes : ce fut assez pour être vainqueur. Enfin, Rousseau fut le restaurateur magnifique du sentiment de la nature, et les paysages qu'il célébra et rendit célèbres sont tous, ou peu s'en faut, des paysages vaudois : le Léman, le Jura, les premières Alpes. Il dévoila aux yeux des habitants la beauté de leur propre pays, — beauté qui, jusqu'alors, n'était point à la mode et laissait les lettrés indifférents et inattentifs. De ce jour, la poésie romande fut créée et Bridel exista. Car, ce que Rousseau a célébré : la beauté des lacs et du Léman, la promenade à pied, la course de montagne, c'est l'œuvre entière du doyen. Qu'on se représente des esprits comme Bourguet, Seigneux de Correvon, Bridel, obligés de choisir, — et ils l'étaient alors, — entre Voltaire et Rousseau. La réponse est facile : Ce que Bodmer n'avait pu obtenir, Jean-Jacques l'accomplit dans le Pays de Vaud. Son œuvre affermit l'existence d'une race, d'une pensée, d'une poésie étrangères à la mode parisienne. Avec lui, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre opposèrent à la France leur

influence, jusqu'alors latente et incertaine. Sans annihiler les éléments de la culture française, Rousseau donna à la Suisse romande et à la société lausannoise l'originalité qui leur manquait encore.

La *Nouvelle Héloïse* et les *Confessions* de Rousseau, comme aussi les lettres enthousiastes que Voltaire écrivit de Lausanne, révélèrent donc au monde l'existence et la beauté du Léman. Le pèlerinage de Clarens devint à la mode ; la douceur du climat et la bonhomie hospitalière des habitants ne tardèrent pas à retenir les voyageurs. Bien plus, — à la même époque, en dehors de toute influence littéraire, — une colonie anglaise, établie sur la Côte d'Azur, avait déjà pris l'habitude de passer l'été au bord du lac, au lieu de refaire sans cesse le long et pénible voyage d'Outre-Manche. C'est ainsi que la société lausannoise se fit cosmopolite, se donnant chaque jour davantage à l'Europe, pour appartenir le moins possible à Berne.

* * *

Lausanne devint le troisième centre de l'influence anglaise en Suisse, après Berne et Zurich. Mais, si les relations de ces deux dernières villes avec la Grande-Bretagne sont bien plus anciennes et remontent aux premiers jours de la Réforme, elles demeurèrent longtemps purement religieuses. Il est vrai qu'elles devinrent, à Zurich, littéraires avec Bodmer ; à Genève, scientifiques avec Jean-Alphonse Turrettini et Lesage de la Colombière ; mais l'esprit protestant et la vieille culture locale l'emportèrent toujours dans l'austère société de ces deux villes. Il est également certain que l'Angleterre avait de tout temps attiré les gentilshommes lausannois, officiers, ministres, professeurs ; mais l'Académie, centre unique de culture, était orientée vers le protestantisme germanique, et les mœurs de l'aristocratie restaient toujours françaises. C'est par l'intermédiaire de la France que l'in-

fluence anglaise pénétra dans le Pays de Vaud, à une époque où la Grande-Bretagne n'était plus l'île des puritains et des « têtes rondes », mais celle des philosophes et des poètes. La *Nouvelle Héloïse* et les *Lettres philosophiques* surtout servirent de canal aux idées anglaises. Ce fut, tout d'abord, une mode très superficielle comme toutes les modes. Il était de bon ton de se rendre à Londres afin d'y « apprendre à penser ». C'est ce que firent Gaudard de Chavannes et César de Saussure ; mais le *Voyage de Genève à Londres*[1] est tout voltairien de style et d'esprit, insupportable par son aisance factice, ses anecdotes douteuses et ses petits vers ; tandis que les *Lettres et voyages en Allemagne*, *en Hollande et en Angleterre* sont une adaptation, presque une copie, des *Lettres philosophiques*[2].

L'influence anglaise fut favorisée à Lausanne par tous ceux qu'inquiétaient l'esprit et les mœurs de la France, et qui voyaient avec terreur les anciennes traditions nationales et religieuses sapées par les idées nouvelles. A une influence néfaste on ne pouvait qu'opposer une influence bienfaisante, du moment que le public n'écoutait plus la voix des ancêtres et de l'histoire. C'est ce qu'avait déjà démontré, en 1728, l'auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français et sur les voyages :* Béat de Muralt, « ce premier Suisse qui a pensé, » disait insolemment l'abbé Desfontaines. Certes, Muralt, avec Haller et Bodmer, avait pensé juste, en reconnaissant, entre les mœurs, la religion, les institutions de la Grande-Bretagne et de la Suisse protestante, des analogies de race et d'esprit ; tandis que les mœurs françaises, comme le déclare formellement Rousseau[3], sont, au contraire, diamé-

[1] *Voyage de Genève à Londres*, par G(audard) D(e) C(havannes) en 1760. — Lausanne, 1783; réimprimé, Lausanne, 1905.

[2] *Lettres et voyages de M. César de Saussure*, 1725, publiées par B. van Muyden, Lausanne-Paris-Amsterdam, 1903. Les *Lettres de Voltaire* sont de 1734 ; César de Saussure a rédigé ses *Voyages* en 1742.

[3] Lettre au maréchal de Luxembourg.



L'Hameau de Clarens (*sic*). Le château du Châtelard et la campagne de Mme de Varens.
Frontispice des *Etrennes helvétiennes* de 1793.

tralement opposées au caractère national. A Genève, et même à Lausanne, un sourd mécontentement régnait parmi les conservateurs contre les mœurs, la littérature, les arts importés de France : ce mécontentement éclatera dans le *Premier Discours* de Jean-Jacques, mais on en trouve un premier écho dans un passage souvent cité, extrait d'un livre du vieux général vaudois de Warnery[1]. Ce dernier se plaint amèrement de la frivolité de ses compatriotes, plus occupés à lire des romans ou à faire des vers qu'à travailler ou qu'à porter les armes. Il est certain que, si l'influence française n'avait produit en Suisse que des livres aussi graveleux et aussi frivoles que ceux de David-François de Merveilleux, gentilhomme neuchâtelois, officier au service royal[2], le général de Warnery serait en droit de se plaindre. Du reste, l'influence anglaise fit elle-même composer un nombre considérable de vers. On traduisit à l'envi, à Lausanne et à Genève, Addison, Pope, Young, Ossian, Thomson, Hervey. La présence de Gibbon fit pour la Grande-Bretagne ce que Voltaire avait fait pour la France. Philippe Bridel allait être, de son côté, un des propagateurs les plus actifs de la poésie anglaise, et, avec elle, de l'esprit religieux, austère et patriotique d'Outre-Manche. On rimait beaucoup dans le corps ecclésiastique ; mais, comme on aurait eu quelque pudeur de composer de « petits vers » mondains et frivoles, à la manière du *Mercure de France*, c'était à la poésie anglaise qu'on s'adressait[3].

[1] Ch.-Emmanuel de Warnery, général au service de Prusse et de Pologne : *Mélanges et remarques sur la tactique de Guilbert*, 1782 ; cf. V. Rossel : *Hist. litt.*, p. 82 du tome II. Le passage auquel nous faisons allusion est cité par Godet : *Hist. litt.*, p. 253.

[2] *Amusements des bains de Bade en Suisse*, 1739 ; *des bains de Schinznach*, 1738 ; *des eaux de Schwalbach, des bains de Wiesbaden*, 1735.

[3] C'est ainsi que le pasteur Louis de Bons fait paraître à La Haye, en 1745, une traduction de la tragédie de Caton, d'Addison (Mme Clavel de Brenles, née Chavannes, en fit autant de son côté, mais d'une manière bien supérieure, à en juger par les quelques vers que l'on a sauvés de son œuvre). La même année, parut à Genève, chez Marc-Michel Bousquet, une

* * *

Vers la fin du XVIIIe siècle, un nouvel élément vint s'ajouter aux influences française et anglaise, et à celle de Jean-Jacques : l'élément germanique et suisse. Il pénétra le dernier, car le Pays de Vaud lui était, en somme, hostile. Il représentait la domination bernoise, et ces treize cantons qui apparaissaient, non comme une patrie, mais comme des suzerains ; il incarnait enfin, aux yeux de la société lausannoise, ce qu'il y avait de plus contraire à l'élégance française et à la liberté anglaise, en un mot, une sorte de barbarie. Lentement, néanmoins, l'opinion intellectuelle s'était modifiée. L'œuvre de Rousseau avait préparé les voies. Zurich était devenue la capitale littéraire de la Suisse. Gessner et Haller apparaissaient, aux yeux mêmes de la France, comme les maîtres de la poésie moderne. Les Bernois, en se mettant à écrire en français et à penser en anglais, avaient peu à peu pénétré à leur tour dans la société intellectuelle. Les noms de Sinner, de Muralt, de Tscharner, de Lerber [1], plus tard

magnifique édition de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, texte français et anglais, de 116 pages, avec 4 estampes, culs de lampe et frontispices par Delemonce, gravés par Soubeyran. J'ai eu également entre les mains un *Essai de traduction de quelques Pastorales de Pope et autres pièces*, par M. C. E. F. D. W. ; je n'ai pu encore en identifier l'auteur, mais une pièce sur « la vue de Montbenon » permet de le considérer comme un Lausannois. Ses initiales seraient celles du général de Warnery, si l'on ne connaissait l'horreur du vieux militaire pour la poésie. Ajoutons encore à cette liste une imitation des *Nuits de Young* intitulée : Les *Nuits champêtres*, par M. de la Veaux, Lausanne, Heubach, 1734.

[1] Nous avons parlé de *Vincent-Bernard de Tscharner*, traducteur de Haller et de Klopstock ; nous retrouverons Lerber au chapitre suivant. *Jean-Rodolphe de Sinner de Ballaigue* (1730-1787), patricien bernois, bibliothécaire de la ville de Berne, bailli de Cerlier (Erlach) dès 1776, fut l'un des premiers en Suisse à s'occuper de la littérature française du moyen âge. (*Extraits de quelques poésies françaises des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*. Lausanne, 1759.) Il publia une bonne traduction des *Satires de Perse*, Berne, 1760. Son ouvrage le plus intéressant est un *Voyage histo-*

celui de Bonstetten, s'imposaient au même titre que ceux d'un Crousaz, d'un Tissot, d'un Félice; on était même obligé de leur reconnaître des qualités plus littéraires, un style plus original, plus artistique, qu'à tel rimeur de Neuchâtel ou qu'à tel romancier lausannois. Forte de ses traditions indépendantes, Berne, en littérature, fut très vite l'intermédiaire entre les deux langues et les deux cultures de la Suisse. Beaucoup de ses gentilshommes, arrivant dans le Pays de Vaud, y faisaient souche et ne le quittaient plus. A côté de Zurich et de Berne, Genève était à son tour devenue une capitale scientifique et philosophique; ses affinités avec les deux cités allemandes créaient d'intimes relations entre Bonnet, Haller, Bonstetten, Sulzer, par exemple. La région qui s'étend entre Lausanne et Genève: Nyon, Rolle, La Côte, — était une vraie colonie genevoise et bernoise. Par la force des choses, la société de Lausanne tendait à se mêler à ce petit monde dont elle avait fait l'éducation littéraire, mais dont les esprits, plus forts que les siens, la dominaient à leur tour. Plus on approche de l'année fatale: 1798, plus Berne et Genève arrivent à supplanter les influences étrangères. Jean de Müller, qui séjourne dans la contrée à partir de 1772, et dont la célèbre *Histoire des Suisses*, ébauchée en français, parut en 1780; Charles-Victor de Bonstetten, qui ne publie rien encore, mais qui agit et qui pense; Bonnet; Haller, qui meurt en 1777, auréolé d'une gloire presque légendaire; ce groupe de grands esprits efface l'influence de Voltaire, achève l'œuvre de Rousseau, prépare celle de Mme de Staël. On comprend l'enthousiasme de Sophie de Laroche et de Matthisson; car tout semble d'accord, aux rives du Léman suisse: la gran-

rique et littéraire dans la Suisse occidentale (Neuchâtel, 2 vol., 1781; 2e édit., 1787), dont la suite, consacrée à Berne, fut publiée par Félix Bovet, sous le titre: *Berne au XVIIIe siècle* (*Revue suisse*, t. XVI, 1853, p. 44, 381). Sinner fut en correspondance avec Voltaire. Il eut, avec l'abbé Raynal, une entrevue relatée par Félix Bovet et Gaullieur.

deur du pays et celle de la pensée [1]. On assiste à une renaissance véritable, à la formation d'un esprit suisse et d'une grande littérature. Malheureusement, la moisson, déjà haute et fleurie, n'a pas le temps de mûrir ; le sol politique sur lequel elle a germé est instable ; la tourmente révolutionnaire passe et l'emporte.

Le *Journal littéraire de Lausanne* (qui parut en dix volumes in-8°, de 1794 à 1798, chez Heubach, l'un des principaux imprimeurs de la ville avec Mourer, l'éditeur des *Poésies helvétiennes*), nous permet de constater par les faits cette transformation de l'esprit indigène. Certes, ce journal est fort peu littéraire ; il est également fort peu lausannois, mais voilà justement ce qui nous intéresse. Bridel y écrit à l'occasion [2], mais Mme de Montolieu en est la principale collaboratrice ; elle l'encombre de sa prose languissante et fade qu'elle ne signe pas, mais dont le style négligé et prétentieux et l'inspiration moyenâgeuse ne nous laissent aucun doute sur sa provenance. Elle excelle à transformer en romans et en nouvelles d'anciennes chroniques gruyériennes ou vaudoises. Mais, ce qui est plus significatif encore que la *Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson*, c'est la quantité de traductions et d'imitations d'auteurs allemands que renferment ces dix volumes. La littérature anglaise vient ensuite. Le reste est presque uniquement consacré à la Suisse allemande proprement dite, et aux questions nationales de politique et d'agriculture [3]. Plus la Révolution devient menaçante, plus l'influence et les armes françaises pénètrent dans

[1] Matthisson, *Erinnerungen. La Suisse française en 1792, lettres de Sophie Laroche,* publ. par Gaullieur, *Revue suisse,* t. XXI, p. 243, 323, 378; même tome: *Lettres inédites de Bonstetten*, publ. par le même, p. 493.

[2] Voir *Bibliographie*, à la fin de l'ouvrage, n°s 47, 48, 51.

[3] Voici, du reste, le sommaire du premier fascicule : *La nouvelle année*, trad. de l'allemand. — *La femme prudente*, trad. de l'anglais. — *Notice et extrait* d'un livre anglais. — *Vitellie*, tragédie française, composée par un auteur allemand. — *Quelques fragments de la vie de Lavater*, etc.

le Pays de Vaud, plus on a le sentiment que les esprits cultivés s'attachent avec désespoir à la Suisse, et cherchent, trop tard, dans un patriotisme malheureusement surtout littéraire, un rempart où s'abriter. Les rédacteurs du *Journal littéraire* s'efforcent d'intéresser tout le monde à leur entreprise : « Pour rendre notre *Journal* aussi *helvétique* que nous l'avons à cœur, nous invitons ceux de nos compatriotes qui seraient à même de nous fournir des notices nationales, des morceaux historiques, physiques, concernant les arts et les artistes de notre pays, l'agriculture et tous les objets utiles et agréables, curieux et instructifs, de vouloir bien nous les communiquer[1]. » L'insistance de cet avis qui se retrouve à peu près tel quel en tête de chaque volume, finit par devenir touchante. Bienveillant, prudent, totalement dépourvu d'ailleurs de sens critique et d'intérêt véritable, rarement le *Journal littéraire* se permet des allusions politiques. Je remarque que, dès le deuxième volume, la rubrique *Nouvelles littéraires de Suisse* se change en : *Littérature suisse*. En 1796, néanmoins, un assez beau discours : *Les principes de la Révolution de la Suisse*, s'efforce de démontrer aux « patriotes vaudois » que l'indépendance des Petits Cantons s'est accomplie sans intervention étrangère, en respectant les droits et la propriété, et grâce à l'union constante du peuple et de la noblesse. En un tel moment, ce discours est un acte de courage. Mais les beaux discours n'ont jamais suffi à sauver un peuple.

III

Si l'on veut pénétrer dans l'intimité de la vie lausannoise, il suffit d'ouvrir les *Lettres de Lausanne* de Mme de Charrière[2]. M. Philippe Godet a démontré que Belle de Charrière

[1] T. II, 1794, p. 257. — [2] *Lettres écrites de Lausanne*. Toulouse (Genève), 1785 ; 2e éd., Genève, 1786. Edition moderne, avec préface de Ph. Godet, Genève, Jullien, 1907. A consulter : Ph. Godet, *Mme de Charrière et ses amis*, 2 vol., Genève, Jullien, 1906, t. I, chap. XI.

n'a séjourné à Lausanne que rarement et seulement pour quelques jours à la fois. Mais elle était en relations suivies avec Tissot, Gibbon, et plusieurs autres membres de ce petit monde, alors très vivant et très actif, et qu'elle a bien compris, parce qu'elle l'aimait. La première partie de son exquis petit livre : *Cécile*, nous montre l'éducation d'une jeune fille lausannoise à la fin du XVIIIe siècle. Education qui est une combinaison de divers éléments. Au fond, l'aristocratie est restée très bourgeoise et très suisse, avec une nuance bien accentuée de sentimentalisme allemand. Cécile est, physiquement, élevée à la mode britannique : eau froide, plein air, habitude d'aller et venir seule ; ses lectures sont les classiques français et, pour se distraire, des romans anglais honnêtes et religieux. Les jeux de société et les relations occupent la plus grande partie du temps. Dans les salons, on rencontre des étrangers. Ces étrangers se nomment le prince Galitzin, le comte Razoumowski, l'abbé de Bourbon, le comte d'Olivarès ; enfin, le prince Louis de Wurtemberg, cet ami des idées libérales, membre honoraire de la *Société helvétique*. Plusieurs d'entre eux sont aussi des « philosophes » qui craignent la Bastille : l'abbé Raynal, Sébastien Mercier. Tous ces illustres personnages tiennent compagnie à la mère de Cécile, pendant que cette dernière joue au tric-trac, aux bouts rimés avec des étudiants anglais, allemands, français et russes. Le « suffragant » Bridel a été présenté aux mères et il donne des leçons aux fils. Il représente, avec Mme de Montolieu, l'élément indigène, suisse et religieux, réfractaire aux idées nouvelles, qui garde ses idées à part soi et juge assez librement les plus grands seigneurs. Peut-être, le jeune Bridel, un peu bourgeois, un peu gauche, un peu campagnard, et sans doute moins bien élevé que les autres, est-il un peu pédant. Il faut cependant espérer qu'il ne ressemble point trop au jeune ministre des *Lettres de Lausanne* : « Petit homme.... choyé, chauffé, caressé par toute sa famille. On le croit, par

quelques mauvais vers, pour quelques froides déclamations, le premier littérateur, le premier génie, le premier orateur de l'Europe. » Ce bel esprit du clergé local est d'ailleurs maladroit dans les petits jeux de société : Philippe-Sirice nous a avoué qu'il l'était.

Dans cet ensemble un peu disparate, où quelques grands noms dominent : Gibbon, le médecin Tissot, — et où bourgeois et aristocrates, Bernois et indigènes, étrangers, exotiques même se coudoient et se mêlent, ce sont les femmes qui règnent.... Elles se piquent un peu de tout, à l'instar des Parisiennes qui se font lire alors, dans leurs alcôves, de l'économie politique ou des ouvrages de science. Mais ces prétentions ne tiennent guère : le temps est beau, le paysage splendide ; on ouvre les fenêtres et la gaieté naturelle reprend le dessus. L'héroïne est alors Suzanne Curchod, fille du pasteur de Crassier, élevée à la campagne, belle comme une paysanne et pédante parfois comme une institutrice. Bridel l'avait connue autrefois dans le presbytère de Crassier ; il la devait retrouver plus tard avec sa fille : elle s'appelait alors Mme Necker : « Il eut l'avantage de les voir, de les entendre souvent et d'assister aux premiers éclairs de l'imagination de leur fille, qui dès lors sous le nom de Mme de Staël a enchanté l'Europe et pris place parmi les premiers écrivains [1]. » Suzanne Curchod avait alors fondé, avec quelques étudiants en belles-lettres et quelques « proposants », une *Académie des Eaux* qu'elle présidait du haut d'un trône de verdure. On voit, par cet exemple de préciosité, que l'*Académie des Eaux* était encore plus bourgeoise qu'aristocratique. Gibbon en était le membre le plus assidu, et pour cause : on connaît ses très platoniques amours avec la belle Suzanne. Plus tard, lorsqu'en 1763, Gibbon se hasardera à revenir à Lausanne, il y retrouvera une *Société du printemps*,

[1] *Notice biographique*, p. 5. B. n° 156.

dont les mères et les personnes sérieuses étaient sévèrement bannies : on y jouait aux cartes et surtout au théâtre. En effet, plus on approche de la fin du siècle, plus les divertissements deviennent intellectuels. Voltaire avait mis à la mode les comédies et les drames ; l'Angleterre, les romans. Mme de Charrière et Mme de Montolieu comptaient d'innombrables émules. « Le nom de *Caroline de Lichtfield* et l'espèce de réputation qu'il a procurée à son auteur, écrit Louis Bridel à un Genevois[1], a causé une telle fermentation parmi nos têtes femelles, que, jalouses de la réputation d'une de leurs compagnes, elles barbouillent une incroyable quantité de papier. Mais, Dieu merci, nos papéteries sont en si bon état et nos oies si bien portantes, qu'elles n'ont pu encore amener la disette de ces deux articles. Elles passent leurs journées à composer des romans ; leurs toilettes ne sont plus couvertes de chiffons, mais de feuilles éparses, et si l'on déroule une papillote on est sûr d'y trouver des fragments de lettres amoureuses, de descriptions romantiques. Tout ceci nous procurera-t-il quelque nouveauté agréable ? J'en doute ; le fond manque. Du reste, les plaisirs vont leur train ordinaire.... » Louis Bridel était lui-même l'auteur des *Infortunes du jeune chevalier de Lalande*[2] ; mais son frère, le futur doyen, ne donna point dans ce travers, car nous n'avons de lui, ni roman, ni comédie, ni drame, pas même des ébauches[3].

Les relations de Bridel à Lausanne sont d'ailleurs plus sérieuses que mondaines. Il fréquente chez Tissot, le célèbre médecin d'Ouchy, le rival de Tronchin, l'auteur d'un *Avis au peuple sur sa santé* qui fut traduit dans toutes les langues, et dont Sayons loue « le langage honnête, sans pré-

[1] *Lettre*, Lausanne, 20 janvier 1787 ; citée par Gaullieur, op. cit., p. 278-280. — [2] Lausanne, 1781, 180 p., fig.

[3] Gaullieur a donné une liste de ces romans au chap. XIII de son livre, p. 275-284.

tention et plein de bon sens, parfaitement convenable à son sujet[1]. » Il se lie avec l'économiste Jean-Louis Muret (1715-1796), — ce doyen Muret auquel il consacrera plus tard une notice dans le *Conservateur*[2]. — Ces deux hommes, après Seigneux de Correvon, éveillèrent l'attention de Bridel sur les problèmes économiques et moraux de la vie populaire.

La société lausannoise, à la fois un peu trop mondaine et un peu trop intellectuelle, aurait pu altérer à la longue le caractère religieux de Bridel. On laissait volontiers, à cette époque, la perruque et le rabat du pasteur à la porte des salons. Mais le futur doyen ne tarda pas à se lier avec un disciple protestant de Mme Guyon : Jean-Philippe Dutoit-Membrini. Ce dernier était un homme exalté mais bon et spirituel, un peu prophète à ses heures ; en un mot, le Cazotte lausannois[3]. Bridel « conférant souvent avec lui, en apprit beaucoup pour la science biblique ; mais il n'adopta, ni ses opinions théosophiques, ni les utopies religieuses de cet enthousiaste, aussi aimable par l'originalité de sa conversation qu'il était saisissant par la bonne foi de ses convictions dogmatiques[4].... »

A Lausanne, Philippe-Sirice subit comme tout le monde l'influence de cette « aimable et spirituelle Isabelle de Montolieu, à qui nous devons tant d'ouvrages intéressants. » On peut rire de cette illustration toute locale ; on peut se moquer de ses cinq cents volumes, la plupart imités de l'allemand ou de l'anglais, langues que l'auteur ne connaissait point d'ailleurs ; on peut parodier son style romantique et romanesque à la fois ; il n'en reste pas moins vrai que la baronne de

[1] *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, t. II, chap. XV, p. 73. *Avis au peuple*, etc. Lausanne, in-12, 1760.

[2] T. VI, p. 33, s. (27).

[3] Cf. Jules Chavannes : *Jean-Philippe Dutoit, sa vie, son caractère et ses doctrines*, Lausanne, 1865. Dutoit-Membrini édita les œuvres de Mme Guyon.

[4] *Notice biographique*, p. 5. — [5] *Ibid.*

Montolieu a été une novatrice à sa manière, et qu'elle exerça sur Bridel une assez heureuse influence. La romancière et le jeune poète avaient tous les deux un « esprit suisse » épris surtout de légendes, de chroniques, de paysages alpestres et sauvages. L'un et l'autre romancèrent à plaisir histoire nationale et chroniques du lieu. Néanmoins, les *Châteaux suisses* (1816), s'ils sont illisibles aujourd'hui, ont eu, en leur temps, le mérite d'être, avec l'œuvre de Bridel, un premier effort d'inspiration autochtone. Mme de Montolieu est une Mme de Genlis vaudoise au sujet de laquelle on plaisantera toujours, mais dont les *Châteaux* et la traduction du *Robinson suisse* resteront les classiques de la littérature enfantine, au même titre que l'*Ami des enfants* ou les *Contes du chanoine Schmidt*. Mme de Montolieu est responsable de l'avalanche de romans dont se plaint Louis Bridel ; malgré la vogue de sa *Caroline de Lichtfield*, il est impossible de la comparer à Mme de Charrière, comme on le faisait trop souvent avant la réédition, par M. Godet, des *Lettres de Lausanne*; pourtant, elle est un nom dans la littérature romande, — un nom qui représente quelque chose de fort ennuyeux, mais « quelque chose ».

Ce fut Deyverdun[1] qui introdusit Bridel dans les salons les plus fermés et le poussa dans la carrière des lettres. Il lui fit connaître l'illustre et prétentieux Gibbon, avec lequel il avait fondé en 1772 une *Société littéraire* qui se réunissait chez lui. A l'instar des académies provinciales, on y discourait sur des thèmes tels que ceux-ci : *Utilité des sociétés littéraires, — Est-il des préjugés qu'il faut respecter? — S'il est des sciences absolument inutiles au bonheur et à la per-*

[1] Jacques-Georges Deyverdun, 1734-1789, écrit en collaboration avec Gibbon, les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne pour les années 1767 et 1768*, Londres, 2 vol., 1768-1769 ; traduit *Werther*, Maestricht, 2 vol., 1784 ; publie *Caroline de Lichtfield*, le premier roman de Mme de Montolieu, et signe D. plusieurs articles dans le *Conservateur* de Bridel.

fection des hommes ? Or, un jour, Philippe-Sirice posa cette question imprévue : *Les Suisses ont-ils une poésie nationale, et quelle doit être cette poésie ?* Ce jeune pasteur prêchait pour sa paroisse : « M. Bridel, dit le journal de la société, fait mieux encore que de donner des préceptes ; il joint l'exemple, il lit de charmants morceaux de poésie que d'une voix unanime la société proclame *Poésies nationales....* » Stimulé par ce succès, facile d'ailleurs, Philippe-Sirice fit, un peu plus tard, devant la société, un second discours analogue au précédent, sur cette question : *Pourquoi le Pays de Vaud produit-il si peu de poètes ?* Dans la discussion qui suivit, Samuel de Constant, l'ami de Voltaire, l'oncle de l'auteur d'*Adolphe* et romancier lui-même, répondit à Bridel : « Ce n'est pas en chantant les beautés de la nature qu'on en jouit le mieux. Et lorsque l'âme les contemple avec une vraie admiration, elle est pénétrée d'un sentiment si doux et si pur qu'elle ne cherche point à la mettre en rimes et en mesures. Ne pressons donc point la nature de nous donner des poètes. Nous les achèterions par trop de mauvais rimailleurs.... » Ces deux discours ne sont pas autre chose qu'une première version de la préface-manifeste des *Poésies helvétiennes ;* ce qui nous démontre que, dès l'âge de vingt ans, Bridel est en pleine possession de la doctrine qui sera la sienne jusqu'à sa mort[1].

[1] Les citations ci-dessus sont empruntées à l'*Histoire du canton de Vaud*, par Verdeil, t. II, p. 296, 301, 302. Ce sont, d'après le témoignage du savant et fidèle historien, des extraits des procès-verbaux de la *Société littéraire*. Nous n'avons pu les retrouver ; en revanche, la *Société d'histoire de la Suisse romande*, à Lausanne, possède dans sa bibliothèque un volumineux cahier manuscrit, fol., 254 p. : *Mémoires lus à Lausanne dans une société de gens de lettres*. Le 32e de ces mémoires, p. 202-210, est le premier discours de Bridel ; le titre que lui donne Verdeil est quelque peu différent de celui de ce manuscrit qui est : *La Suisse française a-t-elle une poésie nationale, et en quoi diffère-t-elle de celle des peuples voisins ?* Nous avons préféré indiquer plus haut le titre des *Mémoires*, plus conforme aux idées de Bridel, bien qu'on ne puisse soupçonner Verdeil d'avoir altéré celui des procès-verbaux qu'il a eu sous les yeux. Ces

Une élégie : *La mort de Catherine*, à la mémoire de la princesse Orloff, décédée à Lausanne le 27 juin 1781, à l'âge de vingt-trois ans, mit le comble à la réputation naissante du jeune auteur, dans la société intellectuelle ; aussi s'empressa-t-il, croyant avoir fait un chef-d'œuvre, de la recueillir en bonne place dans ses *Poésies helvétiennes*[1]. Il ne tarda point à devenir le commensal obligé de tous les salons où l'on rimait et romançait quelque peu. On s'adressait à lui pour organiser des fêtes et des spectacles. C'est ainsi que Mme de Charrière de Bavois, une cousine éloignée de l'auteur des *Lettres de Lausanne*, le chargea de composer une féerie en l'honneur de Mme de Montolieu. Mme de Bavois recevait tous les samedis ; on l'appelait l'*abbesse*. Chaque nouvel invité était, en entrant dans ses salons, soumis à une série d'épreuves : il devait répondre sur le champ à une question, deviner une énigme et trouver le mot d'une charade. La réception de la baronne de Montolieu fut particulièrement solennelle ; Bridel y déploya tout son talent de rimeur. Il nous a d'ailleurs conservé la relation de ce spectacle mi-mondain, mi-littéraire, dont sa Muse fit tous les frais. C'est un tableau très vivant de la société lausannoise, et il a, comme tel, un réel intérêt historique[2].

Mémoires manuscrits contiennent trente-six « discours » peu intéressants, — sujets « moraux » pour la plupart, — prononcés par de Saussure, justicier, Bugnion, Polier de Corcelles, comte de Haym, comte de Fillenstein, Deyverdun, etc. A rem. le no 21, p. 113-124 : *Sur les causes de la décadence et des progrès des sciences et des arts*, par M. Macdowal ; et le no 27, p. 161-170 : *Y a-t-il des sciences ou des parties de sciences parfaitement inutiles aux hommes*, par Bugnion de Londres. Ce sont les derniers et lointains échos des polémiques soulevées par le *Premier discours* de Rousseau. — Voir Appendice, no III, et Bibl. no 138.

[1] P. 34.

[2] Nous en donnons le texte peu connu en appendice, à la fin de cet ouvrage. II. (*Cons.*, t. VII, p. 278 [208] s.)

* * *

Bridel, en pénétrant dans cette société, en entrant en relations intimes et d'une manière suivie avec les écrivains et les penseurs qu'elle compte parmi ses membres, achève de se former et de se mûrir. Il y apprend à écrire ; il y gagne cette vivacité et cette élégance de style qui font, aujourd'hui encore, le charme de ses œuvres en prose. Mais, surtout, il s'y forme un esprit suisse, grâce à l'érudition positive qu'il acquiert auprès d'un Seigneux, et en lisant les livres d'un Ruchat et d'un Loys de Bochat ; grâce enfin aux éléments suisses avec lesquels il se trouve en contact. Il ne lui reste plus qu'à débuter dans la carrière des lettres, et à faire son apprentissage d'écrivain et de poète.

peu près fermé ; elle ne parle ni au cœur, ni à l'âme, ni au sens, pas même à l'intelligence. Enfin, l'écrivain suisse, comparé au poète français, a un grand désavantage : il écrit une langue apprise, et qui ne lui appartient pas. Au commencement du XVIII[e] siècle, le français était encore mal acclimaté dans l'Helvétie latine où les patois demeuraient toujours le langage du peuple et de la bourgeoisie, et où l'influence de l'allemand se faisait sentir d'une façon assez fâcheuse [1].

La poésie romande, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme, n'existe donc pas avant Bridel. Les différents groupes de rimeurs que nous allons passer en revue, n'ayant point d'inspiration commune ne forment pas encore un tout homogène et nettement séparé de la France. Nous n'étudierons chez eux que la qualité de Suisse; nous ne chercherons dans leurs vers que les sentiments ou les paysages empruntés au pays romand, c'est-à-dire des fragments, indices d'une prochaine transformation.

* * *

Ni la poésie ni l'art ne furent chez eux à Genève. Le caractère du Genevois calviniste, — précis, pratique, observateur et méticuleux, — convient à la théologie, à la philosophie, à

[1] Voici comment on rimait et rythmait dans le canton de Fribourg, le plus germanique des cantons romands ;

A quoi vous sert, badauds, cet inutile fracas ?
N'avez donc jamais balayé les écoles ?
Vous êtes des ignorants ; ces fêtes aux hommes chéries
S'expliquent par elles-mêmes du mot *Bacchanalia*.
On court la mascarade, on fait cinquante folies ;
On devrait l'appeler la fête de la *canailla*.

Ces « vers » sont tirés du *Carnaval de Barbarie*, publié en 1765 sous la rubrique de *Fez en Barbarie*. Quelques années plus tard, en 1783, les progrès n'étaient guère sensibles dans cette même cité de Fribourg dont l'aristocratie passait pourtant pour plus française encore qu'à Lausanne, si l'on en juge par une satire politique : le *Tocsin fribourgeois* (Bibl. cantonale et universitaire de Fribourg).

la science ; il est trop spéculatif pour créer de grands poètes. Mais, en revanche, le compatriote de Rousseau est, à ses bons moments, frondeur et malicieux ; aussi, quoiqu'on en puisse penser (les chansonniers genevois l'ont bien démontré), il existe une gaîté genevoise, un peu âpre, comme la bise qui souffle si fort aux rives de l'Arve et du Rhône ; un peu terne d'expression, réelle pourtant, et intermédiaire entre la joie gauloise et l'*humour* anglo-saxon. Nous la retrouverons, avec plus de finesse française, dans les épigrammes de Bridel.

La poésie est représentée à Genève, au XVIIIe siècle, par Vernet, Reybaz et Jean-Jacques Rousseau. Tous trois sont de médiocres poètes. *Jacob Vernet*[1] n'a rien de romand ni de suisse ; il a composé des vers corrects, parfois émus, toujours spirituels. *Reybaz* a célébré les grands hommes de Genève, ses contemporains : Rousseau, Necker, Saussure, en de longs poèmes qui sont d'excellents exercices de collège. Voici deux strophes d'une ode consacrée au Léman ; elles sont faciles et musicales, presque « lamartiniennes » ; malheureusement, la pièce est gâtée par un excès d'allusions mythologiques :

Vallons, prés verdoyants, bois fleuris, hautes cimes,
Coteaux où la nature étale ses bienfaits !
Du Dieu qui vous produit par quels accents sublimes
Peindrai-je les hauts faits ?...

Lieux qui m'avez charmé, qu'à regret je vous quitte !
Mais le char d'Apollon ne peut se retenir.

[1] *Jacob Vernet* (1698-1789), était l'un des correspondants de Seigneux et l'un des commensaux de Voltaire, lors du séjour de ce dernier aux Délices. Il édita l'*Esprit des Lois*. Il fut philosophe et ministre, professeur de belles-lettres et de théologie. M. Virgile Rossel cite de lui quatre jolies stances inédites sur la mort d'une jeune fille (*Hist. litt. de la Suisse romande*, t. II, p. 246.) Vernet fut également l'auteur de l'épître très connue à Mlle Aïssé, la « belle Circassienne » :

Aïssé de la Grèce épuisa la beauté....

(*Lettres de Mlle Aïssé*, Lausanne et Paris, 1788).

Malgré son vol léger, je tromperai sa fuite
Par un long souvenir[1].

En somme, le plus suisse des poètes genevois, c'est encore *Jean-Jacques Rousseau*. Certes, Rousseau n'est poète qu'en prose. Il a peu rimé, et ses rimes sont, elles aussi, des exercices d'écolier et des fantaisies d'amateur; ses vers ne comptent point parmi les meilleurs, et ses poèmes sont parfois remarquables d'incohérence. Mais l'*Allée de Sylvie*, le *Verger des Charmettes*, et l'air du *Devin du Village* que le carillon de Saint-Pierre, à chaque heure, égrène sur Genève et sur le lac, ont encore le charme suranné de ces vieilles estampes qui représentent Clarens, Meillerie, le Léman, et qui ornent chaque volume des *Etrennes helvétiennes*. Comme les porcelaines de Nyon, ce sont des bibelots qui font partie du patrimoine artistique de la Suisse française. Jean-Jacques Rousseau est un poète romand par son esprit, par sa langue, par les termes locaux dont il ne craint pas de se servir; et il a revendiqué lui-même la place que nous lui assignons, dans une véritable profession de foi patriotique, — cachet d'authenticité apposé sur cette partie peut-être trop négligée de son œuvre:

Ah! s'il fallait un jour, absent de ma patrie[2]....

C'est bien la première fois qu'une âme romande exprime en vers autre chose que l'amour factice d'une nature conventionnelle.

*
* *

Nous trouvons à Neuchâtel plus de rimeurs qu'à Genève, mais la poésie n'est pas en progrès, au contraire. Comme

[1] « *Ode* faite en 1758 sur la Promenade de Nyon, appelée la tour des murailles.» (14 strophes, p. 8-10 de l'ouvrage de M. *Alexandre Guillot:* Etienne Salomon Reybaz. D'après des docunents inédits, Genève, 1887. — M. Guillot a cité la meilleure partie de l'œuvre rimée de Reybaz.) — R. (1739-1804), fut l'un des collaborateurs de Mirabeau.

[2] *Epître à M. Parisot*, achevée le 10 juillet 1742.

le Genevois, le Neuchâtelois manie avec esprit le « petit vers » : couplet, épigramme, chanson, conte ; mais tout cela est bien froid, bien sec ; le peu d'émotion et de sincérité qui anime les vers de Rousseau, de Reybaz et de Vernet, a complètement disparu. Ce sont des gens du monde, des magistrats, des savants, des théologiens qui s'amusent à rimer. Le seul progrès à constater, c'est une notable amélioration de la langue qui est plus dégagée et plus élégante. La cause en est sans doute la vie même d'une société plus aristocratique, moins cosmopolite, partant plus française, dans la principauté prussienne que dans la république bourgeoise de Calvin.

Nous ne ferons que nommer *César d'Ivernois* [1], l'un des habitués des salons de Mme de Charrière à Colombier ; c'est un ironiste à froid, peu sympathique, assez amusant quand il décrit la vie neuchâteloise, à moitié mondaine, à moitié rustique. *Emerich de Vattel* [2], l'un des jurisconsultes les plus fameux de son siècle, l'auteur du *Droit des gens* [3], a tourné également quelques couplets et quelques épîtres. Mais cette marque distinctive de l'écrivain suisse au XVIIIe siècle : le sentiment de la nature, ne brille, comme on dit, que par son absence, dans le recueil intitulé *Poliergie* [4] :

[1] 1771-1848. — Les meilleures pièces de César d'Ivernois (*Epître sur les Jeux de société*, le *Mari consolé ;* la *Promenade à Voens*, poème en trois chants, 1791), se trouvent dans les *Poètes Neuchâtelois*, Neuchâtel et Genève, 1 vol., 1879, p. 71 à 135, avec courte notice. — [2] 1714-1767.

[3] *Droit des gens ou principes de la loi naturelle*, 1758.

[4] *Poliergie ou Mélange de Littérature et de Poésies*. Par M. de V***. Amsterdam, chez Arkstée et Merkus, 1757, in 12, 323 p. — Après un *Essai sur le goût*, des *Dialogues des Morts* et des *Allégories en prose*, viennent vingt-quatre « poésies diverses » : Discours sur l'*Amour de la Nouveauté*, en alexandrins, p. 245 s. ; *Epître sur la Vie champêtre*, p. 257 s. ; *Epître morale* » à une jeune Demoiselle, pour la détourner de se livrer à une secte de Fanatiques, dans laquelle on cherchait à l'entraîner », en vers irréguliers, p. 267 s. ; *Ode sur l'ambition*, p. 285 ; *Ode sur les cœurs tendres et délicats*, p. 288 ; vers *Sur les danses de l'Opéra*, p. 296 ; *Dialogue entre l'amour et l'Hymen*, p. 299 ; *Stances irrégulières*, p. 305 ; vers *Sur une absence*, p. 308 ; épigrammes, chansons.

L'Amour et le brillant Champagne
A l'envi t'offrent tous leurs feux :
Choisis, mon aimable Compagne,
Ou plutôt, prends-en de tous deux [1].

Monsieur de Vattel était un homme sérieux et de bonne vie. Mais les auteurs français le piquaient d'émulation, et il les imitait en les exagérant : c'était, on le croyait alors, le moyen de venger la Suisse romande et la grossièreté helvétique. Voilà pourquoi nous avons cité ces quatre vers : ils sont destinés, à l'avance, à nous faire apprécier, comprendre, et désirer Bridel.

Jean-Laurent Garcin [2], seigneur de Cottens, a plus de valeur. Il abandonna la théologie pour se livrer exclusivement aux lettres. C'est même le premier poète de carrière que nous rencontrons. Il collabora au *Mercure de France*. En 1760, il publia sans nom d'auteur une *Epître à Monsieur* ***, intitulée *La Ruillière* [3], nom d'une ferme située dans la partie méridionale du Val de Travers. *La Ruillière* est une imitation de Gresset, auquel même, paraît-il, les Parisiens l'attribuèrent. C'est un aimable badinage qui n'a qu'un tort : celui de durer trop longtemps. Il faut cependant reconnaître l'effort pour traiter un sujet suisse, pour décrire la nature

[1] *Eloge de l'hiver*, chanson de table, p. 317 s.

[2] 1733-1781.

[3] Paris, chez Michel Lambert, 32 p. avec privilège ; plus de 600 vers de 7 syllabes. *La Ruillière* débute ainsi :

Au-dessus d'une campagne,
D'un vallon délicieux,
S'élève d'une montagne
Le sommet audacieux.
Si j'ai fidèle mémoire,
La Ruillière, c'est son nom.
Est-ce donc que dans l'histoire
Elle soit connue ?... Oh ! non.
Mais qu'importe pour sa gloire ? etc.

locale. Garcin n'y a point encore réussi, parce qu'il l'a fait à la manière de Gresset, ce qui est tout dire.

Nous retrouvons la même note plaisante dans le *Guet de Nyon* [1], chanson vaudoise, publiée par le *Conservateur*. Cette chanson est bien une chanson romande ; mais on remarque qu'à cette époque, les poètes n'osaient être Suisses qu'en badinant.

Il est toujours intéressant de voir un réformé, un pasteur calviniste, traduire ou imiter la Bible qui joue un si grand rôle dans la vie protestante. Le meilleur ouvrage de Garcin de Cottens est encore son recueil de psaumes, qu'il publia en 1764 [2].

Cet ouvrage n'offre, au point de vue littéraire, rien de très « protestant », puisque la plus grande partie des traductions est empruntée à Lefranc de Pompignan, J.-B. Rousseau, Louis Racine, Racine, Malherbe, Mlle Chéron. Cependant, Garcin a réuni les psaumes selon l'ordre de la Bible, et s'est efforcé de donner à ce recueil le même aspect que l'original, avec les commentaires et l'indication des pauses. Les vers qu'il a composés ne sont pas les pires ; souvent, ce sont les plus simples et les plus énergiques. Pour ma part, je trouve quelque beauté dans ces strophes [3].

> Ceux qui dans les assauts que l'ennemi leur livre
> Deviennent le mépris, la fable des Humains,
> S'ils lèvent jusqu'à toi leurs innocentes mains
> Verront sortir du ciel le bras qui les délivre.

[1] Vol. VII, p. 464 (338).

[2] *Odes sacrées ou les Psaumes de David en vers français.* Traduction nouvelle par divers auteurs. Amsterdam, chez E. van Harrevelt. — 1 vol. in-8°, 468 pages. Dédiées à Lefranc de Pompignan. Avec un Discours préliminaire sur la poésie. — Garcin a composé lui-même les psaumes 9, 16, 17, 21, 24, 26, 27, 28, 31, 34, 36, 40, 41, 48, 59, 60, 61, 62, 64, 71, 78, 81, 88, 90, 99, 101, 105, 106, 118, 125, 133, 134, 136, 141, 145, 150 ; en tout 36 psaumes, plus une partie des psaumes 106 et 107.

[3] Ps. XVII, str. 5, 7, 8 ; p. 41-42.

Abaisse ces méchants qui nous ont abaissés,
Qui pillent ta maison, qui t'insultent en face,
Et dont l'œil plein d'audace
S'enorgueillit des biens qui les ont engraissés.
. . . .
Renverse ce lion de la fange élevé,
Et tirant de ton sein l'épée étincelante
De sa gueule écumante
Fait jaillir tout le sang dont il est abreuvé.

Somme toute, un réel progrès s'est accompli avec Garcin ; mais le principal, c'est-à-dire la poésie, fait encore défaut.

* * *

Le Pays de Vaud a été, jusqu'à nos jours, la patrie des meilleurs poètes romands : Bridel, Juste Olivier, Monneron, Warnery, Eugène Rambert, Morax, C.-F. Ramuz. Le caractère genevois, le caractère neuchâtelois sont froids, méthodiques, peu enclins à la sentimentalité, toujours en lutte contre quelque adversaire, homme ou idée. Le Vaudois, lui, n'est ni savant, ni philosophe, ni homme d'Etat ; il se contente de vivre. La contrée qu'il habite est le centre de la Suisse romande ; tandis que Genève et Neuchâtel sont des régions où le protestantisme, à la frontière des pays catholiques, semble toujours monter la garde, soucieux d'élever des barrières morales contre les idées de la France monarchique. Puis, durant de longs siècles, le Vaudois, sujet de la Savoie ou de Berne, n'eut jamais à se préoccuper de se défendre et de se gouverner lui-même ; il n'eut qu'à jouir en paix d'un heureux climat, d'un sol fertile en vignes et en fruits, et des horizons bleus de son lac. Une forte tradition populaire, appuyée sur un dialecte bien à lui ; un territoire divers et relativement vaste, avant tout agricole ; tout cela le prédestinait à la poésie, qui est l'expression de l'âme d'un peuple. Or, si Genève est une cité, si Neuchâtel est une province, le canton de Vaud est presque un petit peuple.

Les poètes de cette époque sont tous issus de la société lausannoise. Nous ne ferons que mentionner *Mme de Brenles*, née Chavannes, qui a laissé une imitation en vers du *Caton* d'Addison, œuvre intéressante et dont les quelques vers cités par Sayous font justement regretter la perte [1]. En revanche, nous parlerons un peu plus longuement de quatre hommes, dont les trois derniers furent les précurseurs immédiats de Bridel : La Fléchère; Seigneux de Correvon, qui fit l'éducation intellectuelle et historique de Philippe-Sirice; Boaton, qui lui a sans doute révélé Gessner; Frossard de Saugy, que l'auteur des *Poésies helvétiennes* semble avoir connu, et qui est le plus intéressant des quatre, grâce à la sincérité émue de ses vers.

La Fléchère est le seul Vaudois qui ait considéré la poésie comme une carrière, et qui, en conséquence, s'y soit presque entièrement consacré. Bridel, qui n'est jamais à court d'éloges, admire en lui « une imagination ardente et vaste, l'amour de la religion et de la vertu poussé au plus haut point, une ferveur de zèle plus faite pour le siècle des apôtres que pour celui-ci qui tourne tout en ridicule, et la noble ambition de ramener la poésie à sa première comme à sa plus sublime destination, à chanter Dieu, ses ouvrages et la vertu [2]. » Il va sans dire qu'il en faut rabattre. *La Grâce et la Nature*, volu-

[1] *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, p. II, ch. XV, p. 92.

[2] *Conservateur*, t. VIII, p. 360 (281). Nécrologue des gens de lettres suisses. — *Jean-Guillaume de la Fléchère* naquit à Nyon en 1729, d'une famille ancienne et distinguée. Après avoir étudié à Genève et en Allemagne, et pris comme officier du service en Hollande, il abandonna la carrière des armes pour la théologie. Il passa en Angleterre où il fut quelque temps précepteur, puis il fut consacré prêtre anglican, et mourut en 1785. Il publia (Nyon, 1781, in-8°) un premier poème intitulé la *Louange;* en 1783, à Londres, un *Essai sur la Paix* qui fut traduit en langue anglaise. Il remania en 1785 ses deux premiers ouvrages et les fondit en un seul : *La Grâce et la Nature*, poème, sans nom d'auteur, Londres, 1785. — 1 vol. in-8°, 442 p. et XXXIII p. d'introduction. « Dédiée à la reine de la Grande-Bretagne, datée de Madeley près de Coalbrookdale, comté de Salep, 6 septembre 1744, et imprimée avec permission de S. M. »

mineux poème en vingt-quatre chants, est une encyclopédie dans laquelle Buffon, Newton, Marmontel, les philosophes, tous « protestantisés » pour les besoins de la cause, se voient forcés par le poète de prendre part à l'universel concert de louanges que la nature adresse à son Créateur. Ce poète nous intéresserait davantage s'il était calviniste ; mais La Fléchère, ancien officier devenu pasteur dans un village de la Grande-Bretagne, est anglican, et, par instants, presque catholique. Le sujet de son livre n'a rien d' « helvétique » ; quant à la forme, elle est plus que médiocre. C'est du mauvais Delille. La nationalité de l'auteur ne nous est révélée que par cette description du Léman ; il est vrai que la langue et l'accent suffisent à la faire reconnaître sans hésiter :

Je te vois, Roi des Lacs, Léman calme et limpide,
Où le cruel Pirate et le Corsaire avide,
N'ont jamais, à grands flots, sous leurs barbares mains,
Fait couler la sueur et le sang des Humains ;
Là, des écueils affreux, et des gouffres horribles,
N'offrent point du Chaos les images terribles :
Là, des Monstres marins les ventres affamés
N'engloutissent jamais des Mortels abymés :
Là, s'élancent dans l'air les Truites marquetées,
Et là plonge le Grèbe aux plumes argentées :
Vers ces bords couronnés de pampre et de moissons,
L'Oiseau dispute l'Onde aux timides Poissons :
La Perche, dans ses bords, enlève à l'Hirondelle
L'insecte bourdonnant qui s'élance loin d'elle, etc.
. . . .
Ce liquide Crystal à nos yeux réfléchit
Mille Rocs escarpés que la neige blanchit :
Des Villes, des Châteaux, et la Côte riante
Se peignent à l'envi sur cette onde brillante.
Je vous vois renversés, Monts hauts et sourcilleux,
Qui, bornant l'horizon, portez jusques aux Cieux,
Les énormes amas d'une glace éternelle :
Que vous êtes affreux ! Que votre image est belle[1] !

[1] Ch. XXIII, v. 263 s.

Cette citation est un premier document à comparer au poème de Bridel sur le même sujet, dans les *Poésies helvétiennes.*

Nous avons dit que Philippe-Sirice a publié, en 1775, les *Muses helvétiennes* de *Seigneux de Correvon* [1]. C'est une œuvre quasi-posthume, puisque l'auteur mourut cette même année. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce livre, c'est encore son titre, qui a suggéré à Bridel celui de son second recueil. En effet, les « Muses » de Seigneux n'ont d' « helvétien » que l'étiquette [2]. Le volume s'ouvre sur un *Avant-Propos* présomptueux :

« L'on a donné ci-devant une riche collection de poètes allemands, qui ont été les Horaces, les Virgiles, et les Tibulles de leur patrie. La Suisse y a fourni son contingent avec distinction : mais l'on avait pas encore un recueil de poésies nationales françaises, et c'est ce qu'on hazarde de présenter aujourd'hui.

» Les muses étant de toute Nation et de toute langue, on a cru ne devoir pas négliger les Muses helvétiennes, qui sur les bords délicieux du Lac Léman, devaient avoir leur sanctuaire et leurs favoris. Peut-être y sont-elles moins étrangères, que peu connues des autres peuples, et c'est au public à juger si ceux qui les cultivent sans bruit et sans ambition méritaient d'approcher de leurs autels....

[1] La plupart des catalogues des bibliothèques suisses attribuent faussement à Bridel les *Muses helvétiennes.*

[2] *Les Muses helvétiennes ou recueil de pièces fugitives de l'Helvétie* en vers et en prose. A Lausanne, chez Marc-Michel Martin. MDCCLXXV, in-8°, 302 pages. En tête, une estampe bizarre de Grimm, gravée par Pezant, porte en exergue : *Utile Dulci,* et représente une vue de lac et de montagnes, avec le clocher d'un village et un laboureur à la charrue. Au bord d'une cascade, un homme en perruque et en costume de ville, s'extasie, la main sur son cœur, tandis qu'on voit suspendus au tronc d'un saule, un chalumeau et une lyre. — v. Bibl., n° 3.

» C'est pour nous laver du reproche de les négliger, qu'on rassemble ici quelques fleurs du sol helvétique. Elles ne seront peut-être que l'annonce de fleurs plus précieuses, cultivées par de plus habiles mains....[1]. »

Ces « fleurs du sol helvétique » sont des fleurs bien artificielles : La première est une *Ode à la poésie à M. de Fontenelle*, qui ne comprend pas moins de vingt-six strophes de dix vers[2]. *Les vœux de l'Europe pour la Paix*, sujet mis au concours par l'Académie de Marseille, inspirent longuement et la prose et les vers de Seigneux[3]. Nous reconnaissons là tous les essais mentionnés dans sa correspondance. Dans une allusion à la « paix des Alpes helvétiques », se trouve, égaré, ce joli vers :

Mon sort est assuré par des remparts d'azur[4].

Suivent une série de pièces soi-disant dictées par le « sentiment de la belle nature » ; heureusement, Seigneux y intercale des fragments empruntés à J.-J. Rousseau et à divers auteurs ; son but, en gardant l'anonymat, est sans doute de faire bénéficier son recueil des avantages d'une anthologie. Les stances sur les *Douceurs de la Campagne*[5] nous offrent un exemple frappant des excellentes intentions de l'auteur et de son impuissance à les réaliser. Seigneux se laisse tromper par ses titres : Ces derniers sont bien, si l'on veut, « helvétiens » ; mais, quand le poète passe à l'exécution, son amour-propre et sa timidité vis-à-vis des modèles français, l'empêchent d'oser décrire franchement ce qu'il voit ; en outre, il est desservi par une langue et un style lourds et incorrects.

[1] Je vois ici une allusion discrète et flatteuse aux premiers essais et aux premières ambitions du jeune Bridel.

[2] P. 4-16. — [3] P. 17-40. — [4] Huitième vers de la page 38.

[5] P. 66 et s.; la pièce est datée : en août 1734. Ce furent ces vers qui, communiqués à Fontenelle par Crousaz, ont valu à Seigneux la lettre dont nous avons cité un fragment, lettre que Seigneux reproduit du reste à la suite de ses stances, ce qui est de sa part un acte de probité.

A cette époque tous les poètes romands en sont là. Sous ce rapport, les quatre vers suivants sont caractéristiques ; les deux premiers semblent assez jolis :

Un lac, petite mer, brise au bord de nos champs
Sur un sable d'argent une vague azurée,

mais voici la suite :

Où *sur son front serein, le zéphir se lâchant* (*!*)
Le frise d'une aile dorée[1].

Que dire du reste ? Les titres suffisent : *Lettres*, — prose et vers, à la Bachaumont, — *sur les bains d'Aix en Savoie*[2], la *Glace et le Verre*, dialogue, *Epitaphe d'un canari*, *Remerciement de mon canari pour une cage ;* des épîtres, des fables, des épigrammes, des maximes, etc. On voit que, dans la lettre au maréchal de Luxembourg sur les Suisses et l'influence française, Rousseau aurait pu appliquer à la littérature ce qu'il dit des mœurs et des idées. Ce n'est point seulement les usages et les modes que les poètes romands déforment en les exagérant, mais encore la grammaire, la prosodie et la rhétorique. Un « sujet suisse » n'est pour eux que l'occasion d'appliquer des procédés et des recettes. Le fameux voyage de Chapelle et Bachaumont est un de leurs modèles favoris, parce qu'il se prête admirablement à cent adaptations soi-disant « helvétiques ». Ainsi ces *Promenades dans les Montagnes occidentales du Pays de Vaud*[3] ; Seigneux y accomplit le tour de force de mettre en pé.iphrases la géographie physique du Jura. Tel est le *snobisme* littéraire de l'époque et du « milieu » lausannois.

Une figure plus sympathique et moins « neutre » est celle du chevalier *Pierre-François de Boaton*, né à Longirod près de Begnins en 1734, gouverneur de l'Ecole militaire de Berlin où il mourut en 1794. Cet homme modeste, d'un caractère

[1] P. 68. 4e stance. — [2] P. 96 s.; p. 105 s.; p. 121, etc. — [3] P. 132-159.

aimable et conciliant, à peu près inconnu [1], traduisit en vers, en 1775, les poèmes de Gessner. D'après M. Virgile Rossel, fort compétent en cette matière, ce fut cette traduction, et non celle de Huber, qui rendit si populaire en France l'œuvre du « Théocrite helvétique [2] ». Elle parut à Berlin, chez Georges-Jacques Decker, sans nom d'auteur et sous ce titre : *Traduction libre en vers d'une partie des œuvres de M. Gessner, sénateur de la Ville et République de Zürich*. C'est un volume in-12 de trois cent cinquante et une pages, ornées de vignettes, et qui contient les *Idylles*, la *Nuit*, le *Premier Navigateur* et les rares petites pièces en vers que le poète zuricois a composées. Gessner fut, du reste, fort satisfait [3] de cette traduction, dont Boaton lui offrit la dédicace dans une épître très bien tournée où il le compare à Théocrite :

Toi, qui sais répéter aux échos d'Helvétie
Les sons harmonieux de ses tendres accents ;
Toi, qui sais charmer par tes chants
Et la France et la Germanie,
Gessner, permets qu'à tes talents
Rendant le plus sincère hommage,
Je te présente tes enfants
Qui sans changer de mœurs, ont changé de langage.

Les vers de Boaton sont harmonieux, mais ternes. Sa traduction, ennuyeuse aujourd'hui, devait, autrefois, se lire avec facilité. Malheureusement, elle affadit encore un original qui n'a pas besoin de l'être. En effet, quand Gessner, par hasard, écrit *printemps*, *fleurs* ou *fruits*, Boaton se hâte de mettre *Cérès*, *Flore* ou *Pomone*, et il ajoute des épithètes à plaisir. Parfois, néanmoins, la grâce de l'original transparaît encore dans la traduction ; ainsi, la *Cruche cassée*, dont le début rappelle la manière de La Fontaine [4] :

[1] M. Mornet ne mentionne pas Boaton dans son ouvrage sur le *Sentiment de la nature*. — [2] *Histoire littéraire de la Suisse romande*, tome II, p. 250.
[3] Boaton, dans l'*Avertissement*, cite une lettre élogieuse de Gessner.
[4] P. 201 s.; l'original est intitulé : *Der zerbrochene Krug*, Idylles I.

Sous un chêne, un Faune étendu,
Dormant un jour, fut aperçu
Par des bergers de ce bel âge
Où l'on se plaît au badinage, etc....

Boaton, heureusement, n'a pas eu, pour le mot « cruche » les mêmes scrupules que le bon Huber qui, dans sa traduction en prose des *Idylles*, s'excuse de l'employer, et supplie le lecteur de croire que ce terme n'a rien de bas dans l'original [1]. A tout prendre, l'œuvre de Boaton est plus franche, et surtout mieux écrite que celle de Huber.

Le chevalier de Boaton trouva un public tout préparé dans la société lausannoise ; sa traduction parut l'année même où Bridel faisait ses débuts à Lausanne. Déjà, les *Passetemps* nous ont fait connaître que Philippe-Sirice, lui aussi, s'exerçait alors à mettre les *Idylles* en vers français. Le premier volume du *Conservateur* renferme également une imitation, sous forme de ballade, de la *Chanson d'un Suisse à sa maîtresse armée* [2]. Or, Philippe Bridel, ne sachant pas encore l'allemand à cette époque, a dû évidemment se servir, soit du livre de Huber, soit plutôt du livre de Boaton, son compatriote, et poète comme lui. C'est donc grâce à ce dernier que la Suisse romande et Bridel en particulier, se sont assimilé Gessner directement, sans l'intermédiaire de la France et de ses traducteurs [3].

[1] *Idylles et poèmes champêtres* de M. Gessner. Lyon (Zurich), Paris, 1762. Avertissement du trad., p. XVII s.

[2] *Cons.*, I. p. 384 (300), 21 couplets. Gessner : *Vermischte Gedichte*, éd. Frey (coll. Kürschner), p. 195. — Les vers de Boaton sont cités par Gaullieur : *Etudes sur l'hist. litt. de la Suisse française*, p. 251-252.

[3] Boaton a traduit également la *Mort d'Abel* (trad. libre en vers), Hambourg, 1 vol. in-8°, 1791 ; l'*Obéron* de Wieland (1784), (cf. Gaullieur, op. cit.). On a de lui des *Essais en vers et en prose* que je n'ai pu me procurer. Berlin, 1782, in-8°. — En fait de traductions de Gessner parues en Suisse française, je puis citer celle de Gumy : *Le Premier Nautonnier*, traduction de la prose allemande en vers français, Fribourg, 1824 ; et celle de W. Calditz : *Idylles de Gessner*, traduites en vers français, suivies de

Dans l'un des volumes du *Conservateur*, on lit ce quatrain mélancolique adressé au Rhin :

Pourquoi précipiter tes flots tumultueux ?
Roule plus lentement ton eau pure et limpide.
O Rhin ! tu ne verras dans ta course rapide,
Ni des hommes meilleurs, ni des bords plus heureux [1].

L'auteur de ces quatre vers est le gentilhomme vaudois *Marc-Etienne-Emmanuel Frossard de Saugy*, originaire de Moudon, comme la famille Bridel, né en 1757, général au service d'Autriche, et mort à Genève en 1815. Quoique son nom ne soit mentionné nulle part dans l'œuvre du doyen, le fait de retrouver, parmi d'autres épigrammes du *Conservateur*, le quatrain que nous venons de citer, prouve que Bridel avait eu connaissance de *Mes dernières folies ou opuscules d'un jeune militaire*, volumineux recueil de vers, en deux séries, publié à Vienne en 1786, chez Ignace Alberti imprimeur [2].

Ces vers sont ceux d'un jeune officier, noble, élégant, bien élevé, sensible et frivole, et qui écrit et parle une langue très correcte et très vive. Ce recueil, — curieux mélange de scepticisme mondain, d'orgueil féodal, et de patriotisme démocratique suisse, — mérite qu'on le feuillette, car c'est une âme d'autrefois qu'il nous révèle.

L'auteur, pour commencer, s'adresse en ces termes aux Français :

remarques sur l'art des vers, du *Chant de la Nuit* de Gessner, en prose française mesurée, et du *Dartulla* d'Ossian en vers iambiques sans rime ni césure. Lausanne, Fischer. 1821. 1 vol. Cette traduction, que plusieurs catalogues attribuent faussement à Bridel, est due à la plume d'un émigré français, comme en témoigne la pièce originale : l'*Exil*, élégie, p. 212 s.; nous n'avons d'ailleurs pas d'autres renseignements sur la personnalité de ce Calditz.

[1] *Cons.*, VII, 428 (316) non signé. — *Mes dernières folies*, II, p. 86.

[2] Ire p. : 159 p. ; IIe p. : 220 p., format in-8°. — L'exemplaire de la Bibliothèque publique de Genève, 3221 Hb., est corrigé de la main de l'auteur, avec 23 feuillets d'additions manusc. — Il ne semble pas que ce livre ait été jamais mis en vente.

Dans ces braves Germains j'ai trouvé du génie,
De l'honneur, des vertus, tous les talents divers ;
De la bonté, la plus mâle énergie,
Tendre amour, plaisirs vrais, amitié, bonhomie :
Cela vaut bien vos petits vers[1].

Cette boutade, qui renferme implicitement une sorte d'excuse, précède une longue préface dans laquelle l'auteur déclare qu'à partir de trente ans, il n'est plus permis à un officier de courir après la rime. Une longue et fort médiocre élégie sur « la Mort de M. Jean-Jacques Rousseau » (sic), est précédée, — ainsi, d'ailleurs, que chaque pièce du recueil, — d'un court avant-propos ainsi conçu[2] :

« Rousseau est, comme on le sait, l'auteur chéri des jeunes gens et des sages. A seize ou dix-huit ans, on lit son *Héloïse* avec délices ; plus tard, dans cet âge où les passions dominent avec moins d'empire, on médite avec fruit son *Emile* et le *Contrat social*. Dans tous les temps, on l'aime, on le plaint, on l'admire.... C'est pendant la campagne de 1778, le jour où, dans le tumulte des camps, j'appris que l'auteur d'Emile n'était plus, que ces vers furent composés.... Cet imparfait ouvrage ne peut trouver grâce qu'auprès des âmes sensibles. On n'y trouvera que mon cœur. » Cette admiration pour Rousseau n'empêche point M. de Saugy de célébrer, quelques pages plus loin, la « Mort de M. de Voltaire[3] ».

Quoi qu'il en soit, nous pouvons constater combien l'influence de Jean-Jacques, et en particulier de la *Nouvelle Héloïse*, fut profonde sur les esprits romands. Elle leur ouvrit les yeux sur le lac Léman, les Alpes, la nature suisse ; ils ne craignirent plus de célébrer ces paysages qu'ils avaient chaque jour sous les yeux, puisque Rousseau les avait mis à la mode à Paris, — ce Paris qu'ils voulaient à tout prix et toujours imiter. Bridel ne fut possible qu'après la « prome-

[1] I, p. 12. — [2] I, p. 13-25.
[3] *Stances sur la Mort de M. de Voltaire*, I, p. 531.

nade sur le Léman », le voyage de Saint-Preux dans les montagnes du Valais et la description des vendanges. Quant à Frossard de Saugy, on voit, en lisant ses vers, qu'il emportait les livres de Rousseau dans ses bagages et qu'il mettait la *Nouvelle Héloïse* dans ses fontes, avec Kleist, Jacobi et Métastase. Il est vrai que la Suisse est encore absente de la première partie de son recueil : les batailles et la vie mondaine absorbent le poète, trop frivole encore pour être atteint de nostalgie ; à peine, un soir de fatigue, s'écriera-t-il : « Ah ! qu'un petit tour dans *notre* Helvétie me ferait du bien dans ce moment-ci [1] ! »

Partout ennui, tristesse,
Qui fait donc mon bonheur ?
Un ami, ma maîtresse,
La nature et mon cœur [2].

Que voilà bien encore Jean-Jacques ! C'est l'ami fidèle, la maîtresse, le chien, la vache et le petit bateau des *Confessions*.

Le patriotisme du jeune officier s'affirme au cours de la seconde partie des *Dernières folies*. Il y a là une série de pièces qui nous permettent de suivre l'itinéraire d'un retour dans la « libre Helvétie. » Nous avons cité les vers sur le Rhin. Sur les routes d'Argovie, Frossard rencontre les ruines de Habsbourg qui provoquent en lui cet élan de rhétorique, fort amusant sous la plume d'un gentilhomme au service d'Autriche :

Si le ciel, qui voulut que sous leurs étendards
Je consacrasse un jour ma jeunesse et ma vie,
Leur inspirait jamais la trop funeste envie
D'asservir ce pays qui fut jadis leur bien,
Reçois-en le serment, libre et noble Helvétie !
Je deviens dès l'instant, abjurant mon lien,

[1] *Fragments à un ami* (commentaire). I, p. 144. — [2] *Chanson*, II, 76.

De soldat étranger, soldat de ma patrie,
De mercenaire, citoyen [1].

Mais il faut quitter la maison paternelle, au bord du Léman, dans l'ombre de ces « monts de la Côte » qui virent naître Bridel. Encore sous la douceur d'un congé trop court, l'officier autrichien laisse à loisir déborder son lyrisme patriotique [2].

Pays aimé des cieux ! Trop heureuse Helvétie !
Asyle du repos, des talents et des mœurs,
Séjour tranquille et cher, ô ma belle patrie !
De ces dons fortunés sens-tu bien les douceurs ?

Sens-tu tout ce que vaut la fière indépendance
D'un Etat sans pouvoir, mais pourtant respecté ?
Les rois ne daignent pas te mettre en leur balance,
Peuple libre ! Chéris ta noble obscurité.

Vois-tu régner ailleurs la discorde et la guerre,
Tandis que du repos tu goûtes les bienfaits ?
Vois-tu l'ambition ensanglanter la terre,
Et te lasserais-tu du labeur de la paix ?

. . . .

Vois ces maux et frémis, terre qui m'a vu naître.
La paix seule est ta force, et l'accord ton soutien.
Ailleurs, c'est un honneur d'obéir à son maître,
Chez toi le plus beau titre est d'être citoyen....

Te revoir ! Mon pays ! que ce mot a de charmes !
Reçois ici les vœux d'un citoyen absent :
Et si la paix nous force à suspendre nos armes,
Je retourne en ton sein — où l'amitié m'attend.

Ces vers médiocres et pompeux marquent presque une date. C'est la première fois que nous rencontrons, dans la poésie romande, avant Bridel, l'expression de ce « mal du pays » légendaire, dans lequel les Suisses, — Salis-Seewis en particulier, — ont mis des effusions qui semblent réservées à l'amour seul. Il est vrai qu'à l'époque où Frossard de

[1] *Les Ruines de Habsbourg*, II, 156. — [2] *A ma patrie*, II, 177.

Saugy écrivit ces stances, les premiers nuages de la Révolution s'amoncelaient en France et en Suisse; il est vrai encore que ces beaux sentiments ne semblent guère avoir duré : la cour de Vienne, la noblesse, les plaisirs, une « petite femme aux grands yeux noirs[1] », — nous sommes renseignés, — ont vite fait de ressaisir le trop fougueux « Helvétien ». Néanmoins, Frossard de Saugy est, de tous les poètes romands du XVIII[e] siècle, le plus sincère et le moins infesté de rhétorique. Certes, il ne faut point, pour juger ses œuvres, se fier à ces fragments qui renferment les seules choses dignes d'être citées dans le contenu de cinq cents pages environ. Quoi qu'il en soit, Frossard a un double mérite : il est ce qu'il est, et il ne s'en cache point, à une époque, dans un pays et aussi dans une langue qui ne permettaient guère de l'être sans fausse honte ; grâce à lui, nous avons entendu résonner les premiers accents suisses. Enfin, il est bien le produit de cette société vaudoise dont nous avons étudié la culture : officier au service de l'étranger et patriote, aristocrate et républicain, sceptique et sentimental, faisant parade d'une éducation française dans un milieu germanique, Frossard de Saugy est l'exemple concret de toutes nos définitions.

* * *

Au XVIII[e] siècle, on peut joindre à la Suisse romande certains cantons germaniques, dans lesquels la culture française était alors générale. Le Valais, par exemple, possède, lui aussi, un gentilhomme soldat et poète, dans le genre de Boaton et de Frossard. Les vers de *Pierre-Joseph de Riedmatten*[2], ancien officier du régiment des Gardes et bourgmestre de Sion, ne sont certes point les vers d'un poète, mais ils ont de l'esprit, de l'allure et du pittoresque : ils sont, d'ailleurs, plutôt voltairiens ; nous ne saurions nous y arrêter[3].

[1] *A ma maîtresse,* II, 182. — [2] 1744-1812.

[3] Cf. *Les Poètes du Valais romand,* Lausanne, 1903, publié par H. Biol-

Berne, au XVIII[e] siècle, était un centre de culture française, comme il est aujourd'hui un centre de culture allemande. Mais, à l'encontre du Pays de Vaud, son vassal, les traditions qu'il possédait, — traditions de race et traditions d'histoire, — étaient et sont encore assez fortes, pour que le vieil esprit national soit toujours capable de s'exprimer, même à l'aide d'une langue et d'une technique étrangères. Comme jadis le patois romand dans ce même Pays de Vaud, le dialecte haut-alémannique est la langue véritable de Berne. Charles-Victor de Bonstetten en écrivant en français, Albert de Haller en employant les formes et le style saxons, se servaient tous deux d'un langage appris et qui n'était pas le leur. C'est ainsi qu'appartenant l'un et l'autre à la littérature allemande et à la littérature française, ils sont Suisses tout simplement, et nous prouvent que, même en histoire littéraire, l'esprit d'une nation est un élément parfois plus important que la langue. Le grand Haller a rimé, en français, une douzaine de petites pièces, élégies, madrigaux, stances, qui ne sont pas plus mauvaises que tant d'autres [1].

La poésie allemande de Haller possède un disciple français dans la personne du Bernois *Emmanuel Salchli*, auteur d'un « poème philosophique en quatre chants » intitulé le *Mal* [2].

ley, cons. d'Etat, préface de Virgile Rossel. M. B. signale, de Riedmatten, un *Recueil de poésies*, inédit, de près de 4000 vers. Si l'on en juge par les vers du *Journal de campagne*, adressés à la sœur du poète, et qui sont une amusante satire de la vie valaisanne (op. cit., p. 310 s.), ce recueil doit renfermer des choses charmantes. Il semble, à certains indices, que, dans les cantons catholiques, au XVIII[e] siècle, Voltaire inspirait moins d'horreur que Rousseau : Jean-Jacques, en effet, était protestant et sapait les bases de la société.

[1] On trouvera ces vers français de Haller (*Résolution d'aimer*, *Déclaration*, *Succès*, *Retour*, *Départ pour la campagne*, etc.), dans l'éd. Ad. Frey (*Deutsche nat. Lit.*, v. 41).

[2] Les renseignements sont peu nombreux sur la personnalité et la vie de cet homme dont les œuvres sont de vulgaires compilations rimées. Fils d'un professeur en théologie à l'Académie de Lausanne, il naquit en 1740. On le retrouve à Berne de 1747 à 1774 ; pasteur dans la campagne bernoise, il mourut en 1817. En 1789, il publia à Berne, chez Emmanuel Hortin, un

Haller avait traité un sujet analogue[1] ; mais Salchli se défend de l'avoir imité. Peu importe cependant que la conception soit différente ; le titre n'a pas changé, et la forme reste semblable. Salchli s'efforce de démontrer que Dieu se sert du mal pour créer le bien. On devine la manière ; l'auteur est du reste persuadé qu'il a composé un chef-d'œuvre. Quelques épisodes « helvétiques » illustrent ses thèses : ainsi un orage près de l'ossuaire de Morat[2]. Plusieurs passages sont des amplifications des *Alpes* de Haller[3]. Bridel en fera autant plus tard.

Un autre fragment s'inspire des nobles descriptions qui servent en quelque sorte de portiques aux poèmes de Haller sur l'*Origine du Mal* et sur l'*Eternité ;* c'est le même paysage du plateau suisse, vu des hauteurs de Berne, et ce sont toujours les mêmes réflexions philosophiques.

O Nature, ô principe, ô source de la vie !
. . . .
Lorsque, tantôt assis sur un roc sourcilleux,
Dans un vaste horizon tu t'offrais à mes yeux ;....
Tantôt, quand sur le soir, je promenais ma vue,
J'observais du Jura la lointaine étendue :
La chaîne de ses monts, leurs mourantes clartés

« poème philosophique en quatre chants », intitulé le *Mal,* et « suivi de remarques et de dissertations relatives au sujet. » C'est un fort volume in-8°, de 448 pages, et renfermant près de 7 000 alexandrins dédiés à Malesherbes. Il s'ouvre sur un fort beau frontispice d'après un bas-relief antique, gravé en 1788 par le maître Dunker.

[1] *Ueber den Ursprung des Uebels,* poème en deux chants, 1734.

[2] Chant I : « Un soir près de Morat, etc.... » ; p. 39 s.

[3] Ch. II, p. 89-90 :

C'est par ces sages loix, que des Alpes stériles
Les frimats éternels ne cessent d'être utiles.
Ces rochers, dont la cime étonne nos regards,
De notre liberté sont les plus forts remparts.
De leur glace où l'hiver est assis sur son trône,
L'on voit sortir le Rhin, le Tessin et le Rhône ;
Dont l'urne pour baigner nos champs et nos côteaux,
Dans leurs grands réservoirs alimente leurs eaux....

Semblaient fuir et fixaient mes regards enchantés,
Lorsque leur vif azur, mêlé de teintes sombres,
Offrait un doux mélange et de lumière et d'ombre.
Les obscures forêts dont ces rocs sont couverts,
Retraçaient à mes sens les maux de l'univers, etc.[1].

Ce brave Bernois, embarrassé dans ses alexandrins comme un promeneur dans les ronces, était cependant doué d'un vif sentiment des beautés naturelles. Parmi les copieuses notes dont il a « enrichi » son œuvre, j'ai trouvé, sur le Jura, à propos des vers cités plus haut, ces quelques jolies observations qui font penser aux pages de Juste Olivier :

« Cette montagne qui couronne l'horizon du côté du couchant, paraît, dans un certain éloignement, bleue comme toutes celles qui sont couvertes d'arbres. Mais le bleu du Jura a quelque chose de si doux et de si vif en même temps, quelque chose de si céleste, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'on le distingue facilement de celui des autres montagnes. Il n'y a peut-être pas en Europe une chaîne de monts dont la couleur soit aussi agréable à l'œil, et l'on peut dire que, sans l'effet qu'il produit, un nombre considérable des paysages enchanteurs de la Suisse occidentale perdraient une grande partie de leur beauté. »

Salchli, devenu aveugle, occupa ses loisirs à composer un nouveau poème, en vers irréguliers, sur *L'optique de l'univers*[2]. C'est le comble de l'extravagance et de la platitude : l'auteur conseille aux Suisses d'imiter la simplicité des Hurons, la douceur des « peuples du Bengale », l'industrie des Persans, la sagesse des Chinois, etc. ; allez dire après cela que

[1] Ch. IV, p. 212-213.

[2] L'*Optique de l'Univers ou la philosophie des voyages autour du monde*. C'est un petit volume in-12, orné d'un frontispice vaguement mythologique, avec la ville de Berne à l'horizon. Cet ouvrage de 261 pages et divisé en six parties, parut en 1799, à Berne, chez Emmanuel Haller. Le gouvernement patricien étant tombé, l'auteur, qui le regrette et a le courage de le déclarer, signe : le *Citoyen Salchli*.

le Suisse ne soit point cosmopolite ! Néanmoins, il est intéressant et significatif de voir Berne servir d'intermédiaire entre les deux langues et les deux races de l'Helvétie : déjà, Emmanuel de Tscharner avait traduit en prose les vers de Haller ; Salchli, à son tour, les met en mauvais vers, mais en vers français, à l'usage des lecteurs romands.

Le seul poète véritable de la Suisse romande, avec Bridel, est encore un Bernois. Nous voulons parler du patricien *Sigismond-Louis de Lerber*[1], bailli et professeur de droit. Son nom et ses vers méritent de survivre : C'est un Suisse qui célèbre la Suisse, non d'après des formules conventionnelles, mais parce qu'il la sent vivante en lui : privilège d'un Bernois, membre du « Corps helvétique », et non pas simple sujet, comme un Vaudois, ou lointain allié, comme un citoyen de Genève ou de Neuchâtel. Le premier ouvrage de Lerber que nous connaissions, est un petit livre intitulé *Essays de Poésie*[2], qui fut imprimé à la Haye en 1749. Il contient une

[1] 1723-1794.

[2] *Essays de Poésie de Monsieur Lerber*, édition nouvelle. La Haye, 1749, in-8°, 71 p. Voici quelques jolies stances :

Profitons, cher Ami, du jour qui luit encore :
Le jour qui le doit suivre est toujours incertain :
Nous avons ce matin vu renaître l'aurore :
C'était peut-être aussi notre dernier matin.

Il n'est qu'un jour encor, qu'assis sous un Bocage
Où ma Muse et l'Amour avaient conduit mes pas,
Des oiseaux de ce Bois j'écoutais le ramage,
Mon cœur était bien loin de penser au Trépas.

Soudain un gros rocher du haut de la Montagne,
Traînant le bruit, la crainte, et la mort avec soi,
Se détache, descend, roule dans la Campagne
Et vient en bondissant tomber auprès de moi.

Ah ! si la main d'un Dieu qui prit soin de ma vie,
N'eût détourné le coup, dont j'étais menacé,
C'était fait de mes jours : ma Course était finie,
Du nombre des vivants j'allais être effacé.

. . . .

série de dialogues inspirés des Anciens, et quelques petites pièces fugitives qui charment par leur aisance et leur harmonie, à la manière d'un Chaulieu, mais d'un Chaulieu bourgeois de Berne.

Sans vouloir faire, comme M. Gaullieur[1], de la *Vue d'Anet* « un petit chef-d'œuvre de poésie descriptive », on peut dire cependant qu'elle renferme les meilleurs vers de la poésie romande au XVIIIe siècle. Pour la première fois, un sujet suisse est traité pour lui-même, avec sincérité ; pour la première fois, un paysage suisse est décrit tel qu'il est, en dehors de toute convention, de toute imitation servile. Jamais Bridel, dont l'œuvre poétique est cependant considérable, ne sera capable, non seulement de faire mieux, mais encore de faire aussi bien. Malheureusement, même dans les ouvrages de Lerber, la *Vue d'Anet* reste une exception, un phénomène isolé.

La *Vue d'Anet*[2] comprend seize couplets d'inégales longueurs, en vers irréguliers parmi lesquels l'hexamètre domine. Le sujet est très simple : description du paysage ; c'est le

Mes yeux fermés trop tôt ne verraient plus renaître
Ces jours marqués chacun par la main du plaisir,
Et ces moments heureux d'un tranquille Bien être
Qui donne l'Univers à qui sçait les saisir.

(*A Monsieur S****, à la campagne, 10 juin 1742. Seconde pièce du recueil qui en comprend 5 en tout.) — [1] Op. cit., p. 259.

[2] *La Vue d'Anet* parut pour la première fois séparément en 1778, in-12, et fut rééditée dans les *Poésies et opuscules philosophiques* de feu M. le professeur Lerber, membre du Conseil souverain à Berne MDCCXCII, in-8° (Berne). Voici la description de ce recueil factice : a) *Avertissement.* — b) *Essais sur l'Etude de la Morale.* Nouvelle édition augmentée de quelques morceaux de poésie. Berne, Société typographique, 1776. Préface : VI p. Trois parties : 7, 7 et 5 chapitres. Renvois. En tout, 103 pages. — c) *La Vue d'Anet.* Nouvelle édition à laquelle on a joint quelques autres pièces en vers par l'auteur des *Essais sur l'Etude de la Morale.* (*Avertissement. Vue d'Anet*, idylle, 317 vers, p. 3-18. *Le Sommeil de Simonde* [v. *Essais de Poésie*]. Les *Ruines de Palmyre*, l'*Autel des Muses*, idylles ; *Scipion à Linterne*, pastorale ; les *Tombeaux*, songe ; sept petites pièces ; en tout : 53 pages.) — d) *Recherche sur l'origine de la loi naturelle.* Pour servir de suite aux *Essais sur l'Etude de la morale.* Berne, id., 1778, 40 pages.

Seeland bernois, Anet et ses vergers, les lacs de Morat et de Neuchâtel, une rivière coulant dans la plaine entre les roseaux, un double horizon fermé au nord par le Jura et au sud par les Alpes. Sans doute, quelques passages sont un peu artificiels, comme le parallèle obligatoire entre l'humble village suisse et le palais français du même nom ; sans doute, c'est le système de description par petits détails sans lien, si insupportable chez Delille, Roucher, Saint-Lambert. Mais en revanche, que de jolis vers !

Je vois du vaste sein d'une plaine riante,
Les toits d'Anet briller sur un vaste coteau....

Pour la première fois, avant Bridel, nous nous trouvons en présence d'une *vision directe*. Voici la colline, en plein soleil,

Où le doux abricot se hâte de mûrir,

quand l'automne « peint de pourpre et d'or le faîte des forêts. » Voici la rivière, la Broye :

Rivière tranquille et chérie,
Que j'aime à suivre tes détours !
Ton eau silencieuse en son paisible cours
Présente à mon esprit l'image de la vie,
Elle semble immobile et s'écoule toujours.

La description des forêts renferme ces deux vers exquis :

Le zéphir agitant les feuilles de l'ormeau,
Nous fait d'une eau lointaine entendre le murmure.

La mythologie elle-même semble « acclimatée », comme certains bibelots Louis XVI ciselés par des artisans de Thoune et de Berne :

L'Olympe avec raison s'étonne de ses pertes.
Ses dieux l'ont quitté sans retour.
On ne les verra plus sur ses cimes désertes,
C'est chez nous désormais qu'ils vont tenir leur cour,

Pan, suivi de troupeaux, habite nos montagnes,
Pomone nos vergers et Flore nos jardins.
Bacchus sur ces coteaux fait mûrir nos raisins,
Cérès de ses épis couronne nos campagnes.

Certains passages sont ennuyeux : ce sont la tirade patriotique sur la bataille de Morat et la description des Alpes, dans laquelle le nom de Haller est prononcé avec respect ; la description du Jura est également mauvaise. Certes, il manque encore à Lerber plus de liberté vis-à-vis des procédés littéraires et des modèles français ; il y a trop de mythologie et trop de périphrases dans ses vers. Il a, néanmoins, un charme particulier qui est celui des petits paysagistes bernois, ses compatriotes : Aberli, Lory, Freudenberger. Les œuvres de ces derniers sont des paysages champêtres et alpestres où chaque objet est minutieusement observé et mis en place, et dont les personnages, dans des costumes suisses, ont des visages empruntés aux bergères de Boucher et aux paysans de Greuze ; mais si la technique est parisienne, le sujet reste suisse par son esprit de réalisme pittoresque et la vérité de la description.

* * *

Nous avons rencontré, au cours de ce chapitre, plusieurs poètes romands, ou soi-disant tels ; mais la poésie romande, en temps que poésie suisse d'expression française, n'existe pas encore. Reybaz, Seigneux, Vattel, Frossard de Saugy, Lerber lui-même, tous ces hommes ont bien, il est vrai, consacré quelques vers à célébrer, à l'occasion, les beautés des lacs et des campagnes suisses ; mais ils l'ont fait par hasard, et l'ensemble de leurs œuvres n'a rien d'indigène, d'autochtone, d'*indépendant*. Des fragments de poèmes, d'odes, des « pièces fugitives » ne font pas une poésie ; tout au plus sont-ils des indices : ne voyons-nous point déjà le Léman devenir le thème lyrique par excellence de la poésie romande, avec

La Fléchère, Reybaz, Rousseau, Seigneux, Frossard de Saugy? Quant au vieux Lerber, il est vrai qu'il est un artiste supérieur à Bridel ; mais, encore une fois, sa *Vue d'Anet* est une exception au milieu de ses poèmes mythologiques.

Que leur manque-t-il donc à tous ? Quelle est l'erreur qu'ils ont commise ? Quel va être le rôle de Bridel ? Chacun d'eux s'efforce d'avoir l'esprit français, de parler le langage parisien, d'user des procédés académiques. Ils sont punis par ces prétentions mêmes. S'ils ont une fausse honte du mot propre, qui ici doit être, forcément parfois, le mot local, ils parlent une langue incorrecte, ils écrivent de mauvais vers et n'ont le plus souvent qu'un fort médiocre esprit. Pour être Suisse, il n'est point nécessaire de traiter des sujets suisses ; il faut se sentir une âme suisse. Pratiquement, il faut voir de ses propres yeux, penser selon la tradition, adapter sa technique à ses modèles. Mais, pour cela, au XVIII[e] siècle, un acte de volonté était nécessaire. Il n'en reste pas moins vrai que certains indices nous révèlent le désir inconscient et instinctif de cet acte que Bridel, le premier, va oser accomplir.

CHAPITRE IV

Les débuts littéraires de Bridel : Le Journal helvétique.

Après avoir rapidement étudié la vie et l'œuvre de Bridel, M. Philippe Godet[1] ajoute : « La physionomie enjouée et sereine du doyen Bridel est peut-être plus compliquée qu'elle ne le paraît au premier abord : il représente une époque de transition, de transformation, et par là-même il offre à l'analyse un mélange d'éléments assez dissemblables. » Ce sont, en effet, ces « éléments dissemblables » qui donnent un intérêt si palpitant aujourd'hui à la vie sans gloire, à l'esprit sans génie d'un homme dont l'œuvre serait médiocre, si elle ne résumait pas un siècle entier de l'histoire sociale et littéraire de la Suisse. Une biographie pure et simple serait un travail inutile, car elle n'expliquerait, ni cet homme, ni cette œuvre ; seule, l'étude de la formation intellectuelle de Bridel mérite de retenir notre attention. Spectateur perpétuel plutôt qu'acteur, Philippe-Sirice n'a jamais possédé une individualité assez forte, assez indépendante, pour s'imposer par elle-même. Les « éléments dissemblables » qui la composent lui sont extérieurs. En un mot, le vieux doyen n'a fait qu'exprimer ce qu'il a reçu ; mais, avec intelligence et peut-être par instinct, il a su exprimer justement les aspirations vagues et mal défi-

[1] *Hist. litt. de la Suisse française*, ch. VIII, p. 339.

nies de « l'âme romande, » de l'âme suisse : le *désir de la nationalité.*

C'est, nous l'avons vu, avec un esprit déjà orienté, sinon formé, par le premier « milieu » de la famille et du pays natal, que Bridel pénètre dans la société suisse la plus ouverte à toutes les influences extérieures : la société lausannoise. Parmi ces influences, son esprit fait un choix : il subit les plus conformes à son caractère ; il se dépouille peu à peu des autres. Placé entre l'alternative, ou d'être un « déraciné », un cosmopolite, ou d'être Suisse, il n'hésite pas, et rien de son éducation antérieure ne lui permet d'hésiter. Il cherche donc les éléments suisses de la culture et surtout de la poésie romandes. Puis, il s'efforce de les exprimer. Mais, pour cela, il lui manque un organe et des directions. Le *Journal helvétique*, ou *Mercure suisse*, va les lui fournir.

Un journal, une revue est le meilleur miroir d'une société et d'une époque. Un livre est quelque chose de particulier, de personnel : il représente l'auteur, il exprime son idée. Un périodique reflète non pas *une* idée, mais le mélange, le conflit, la lutte parfois inconsciente *des* idées. Avant donc d'aborder l'œuvre de Bridel, il est nécessaire de connaître ces aspirations dont nous parlions tout à l'heure, et que Bridel a su comprendre, recueillir, exprimer. Une fois de plus, la personnalité du doyen nous oblige à établir une « filiation intellectuelle ».

* * *

Les premiers *Mercures suisses* que nous rencontrons datent du XVIIe siècle. A cette époque, la lutte entre l'esprit national et l'influence étrangère se fait par les armes, la guerre civile. Deux partis divisent les cantons : le parti protestant qui s'appuie sur les princes d'Allemagne, le parti catholique qui s'appuie sur l'Espagne. Chacun d'eux est, à

sa manière, composé d'un élément conservateur, et d'un élément extrême, anti-national, favorable même à des partages et à des annexions ; plus tard, aux luttes religieuses succèdent des luttes de races et de langues entre les partisans de la France et ceux de l'Empire allemand.

Le *Mercure d'Etat* parut en 1635. Il est consacré aux événements politiques : Guerre de Trente ans, guerres de la Valteline et des Grisons ; il est rédigé dans un sens espagnol et catholique, c'est-à-dire, à ce moment, anti-patriotique. Le *Mercure suisse* de 1634 traite des mêmes matières, mais dans le sens calviniste, et, pourrions-nous dire, « nationaliste » ; car c'est l'influence de la France qu'il veut combattre. C'est un petit volume in-8° de cinq cent cinquante-six pages. Quoiqu'il ne porte ni nom d'auteur, ni nom de lieu, on sait qu'il parut à Genève, chez Pierre Aubert, et que Frédéric Spanheim, professeur de philosophie et ministre, en fut vraisemblablement le rédacteur. Voici un extrait de l'Avertissement, écrit en cette langue incorrecte et rude, vigoureuse et énergique, qui sera encore celle de Muralt, mais qui va disparaître avec la race des hallebardiers bardés de fer des guerres souabes. J'en respecte scrupuleusement l'orthographe ; il s'agit du contenu même de l'ouvrage :

« Ceux qui y voudront cercher un langage affetté sont priez de se souvenir, qu'il seroit de mauvaise grace en la bouche d'un *Suisse*. Que ceste Nation se contente d'un ton masle, et de l'accent de ses Peres : Qu'elle ne hait rien tant que la nouveauté et l'affectation. Que les Secrétaires de ces peuples ne sont pas fort empeschez à changer souvent de tablature et de style, non plus que leurs tabouriniers, et leurs barbiers : Que la plus ancienne mode est la meilleure parmi eux, et qu'ils croyent que les changemens sont les avant-coureurs de la fin du monde. S'il s'en trouve au milieu d'eux, depuis quelque temps en çà, qui corrompent ceste simplicité ancienne, et sont contagiez par un air estranger ; il faut avoüer qu'ils renoncent à leur patrie, et meritent de perdre le droit de leur naissance. C'est pourquoi le Mercure en parlant de ces peuples, et à eux,

a creu devoir parler avec eux, et se garder d'artifice parmi des gens qui n'en veulent point, et qui sont en reputation d'avoir la poitrine ouverte et le front sans pli.... »

Nous nous trouvons bien en présence du vieil esprit primitif de la Suisse, en ce qu'il offre de stable et d'original. Malheureusement, il est pareil aux rochers des montagnes ; il n'est ni taillé, ni poli. Partout, se faisait sentir le besoin d'une éducation que, seul, l'étranger pouvait donner. Cette éducation va, semble-t-il, anéantir tout esprit national. Nous allons voir, au contraire, que, même à l'époque la moins suisse, cet esprit subsistait toujours, et cherchait parfois encore à s'exprimer.

* * *

Encouragé par le succès de la *Bibliothèque italique*, Bourguet fit paraître, à Neuchâtel, en décembre 1732, un petit volume in-8° intitulé le *Mercure suisse* et dédié « au Gouvernement et au Conseil d'Etat de Sa Majesté le roi de Prusse, et à Messieurs les quatre Ministériaux de la ville de Neuchâtel. » Ce premier numéro fut distribué à titre d'essai ; il est presque introuvable, et je n'ai pu me le procurer. Tels furent les débuts d'un périodique qui dura cinquante-deux ans, et forme une collection de cent cinquante-huit tomes. Le *Mercure suisse* paraissait chaque mois, par livraison, à raison de trois volumes par an. Il était imprimé aux frais soit des rédacteurs, soit de la Société typographique de Berne et de Neuchâtel. Sa physionomie est celle du *Mercure de France :* en tête, les articles de fond, — la plupart du temps, ce sont de copieux comptes rendus d'ouvrages nouveaux ; — puis les « fugitives », vers et prose ; enfin, les nouvelles politiques de la Suisse et de l'étranger.

Dès le mois de janvier 1734, une place à part est réservée aux « Poésies de la Suisse ». Seigneux de Correvon, qui signe : M. C. S., est l'auteur d'un « Essai de réponse à

l'épître en vers sur la religion adressée à Uranie, » et d'une « Idylle sur les poissons » :

Humides habitants des eaux,
Hôtes de ces mouvantes plaines[1]....

On tenait alors Seigneux de Correvon comme le seul homme capable de rivaliser avec les beaux esprits de France. Bourguet annonce sa collaboration comme un véritable événement littéraire :

« Nous sommes très obligé à l'Auteur, de l'Envoi qu'il a eu la bonté de nous faire des deux Pièces que nous allons insérer. Elles ne contribuent pas peu à l'Ornement de notre Recueil, et Elles donneront sans doute des Idées bien différentes de celles que l'on avait ci-devant dans les Païs Etrangers, sur le compte des Poètes de Suisse. Nous le supplions instamment de nous honorer le plus souvent qu'il sera possible de ses Savantes Productions ; aiant lieu de nous flatter qu'une Noble Emulation, engagera pareillement les autres Savants de notre Nation à imiter cet exemple. Par là ce Journal deviendrait très intéressant, et contribuerait à manifester, que la Suisse ne le cède pas à beaucoup d'autres Etats en matière de Sciences et de Littérature. »

Il est intéressant de constater deux choses : Les hommes du XVIIIe siècle considéraient la Suisse comme une nation, et ne faisaient aucune différence entre ses langues, ses religions et ses races ; la poésie suisse, par exemple, était, à leurs yeux, aussi bien représentée par Seigneux que par Haller, la prose, par Bodmer que par Rousseau. En second lieu, les rédacteurs du *Mercure* veulent accomplir une œuvre nationale ; aussi, importe-t-il assez peu s'ils se trompent sur la manière. Voici, comme preuve, ce que nous annonce le *Mercure* de mars 1734[2] :

« Des personnes distinguées par leur érudition et par leur mérite nous ont fait entendre que l'on verrait avec plaisir

[1] *Mercure*, janvier 1734, p. 83 s. — *Muses helvétiennes*, p. 93 s.
[2] P. 95, 96.

dans nos Journaux des fragmens intéressans sur la Littérature ancienne et moderne de la Suisse notre chère Patrie. L'extrême envie que nous avons de contenter nos Lecteurs, et de répondre à des Invitations si louables, va nous engager à une Entreprise, qui seroit au-dessus de nos forces, si nous n'étions aidés par des Savans zélés pour l'honneur de la Nation.... » Ce projet « tend à donner une Idée générale, et une Histoire abrégée, des Sciences et des Arts, dans chaque Canton ; on les prendra chacun séparément, en remontant aussi haut qu'il sera possible, et en continuant jusqu'à nos jours. Le rang que les louables Cantons tiennent, servira de règle pour l'Ordre que nous voulons observer, sans que nous cherchions d'autre distinction. Nous garderons une exacte impartialité, et la Diversité des Sentiments sur la Religion, ne mettra aucun obstacle à notre Projet.... La Fondation et l'Histoire des Universités, des Académies, des Collèges, des Maisons religieuses ; les Cabinets curieux, les Bibliothèques, les Curiosités de la Nature ; les Personnes qui se sont distinguées dans les Arts et les Sciences, et généralement ce qui peut avoir rapport à la Littérature et aux Arts. Tout cela entre dans notre Plan. » C'est, à notre connaissance, la première tentative d'histoire littéraire de la Suisse. Malheureusement, l'esprit critique fait complètement défaut à cet essai. L'époque en est la cause, avec le « milieu ». On ne cherche ni à classer, ni à trier, ni à juger, mais à compiler des renseignements de toute nature ; rien ne se dégage et tout se mêle : légendes, arts, sciences naturelles, théologie, humanités. Scheuchzer et Bodmer, tous deux correspondants de Seigneux, ont fourni les matériaux pour le canton de Zurich ; et l'on peut croire que Haller s'est occupé de Berne [1].

[1] Le *Mercure* de mai 1734, p. 41 s., commence, sous le titre de *Nouvelles littéraires*, l'abrégé de l'histoire littéraire de Zurich. Ce ne sont que des notes bibliographiques. En janvier 1735, p. 58 s. : « *Abrégés* ou fragmens de l'Histoire littéraire de Zurich, dans lesquels on rapporte l'origine de l'Aca-

Plus tard, Bridel reprendra cette idée en réunissant *des Matériaux pour servir à une histoire littéraire du canton de Vaud*[1].

Dès l'origine, le *Mercure Suisse* s'occupe activement de tout ce qui se passe dans les cantons allemands. En février 1735, par exemple, nous trouvons, sur un mode lyrique, un compte rendu des poèmes d'Albert Haller[2]. Désormais, aucun ouvrage important ne paraîtra à Zurich, Berne, Bâle, ou Lucerne, sans être analysé ou cité copieusement. En avril et en juin 1742, sous le titre de *Particularités sur la guerre littéraire de Saxe et de Suisse*, les démêlés entre Bodmer et Gottsched sont longuement exposés au lecteur. En 1756, un poème en alexandrins, fort médiocre d'ailleurs, sur la *République de Berne*, offre de frappantes analogies avec le *Berthold de Zaeringue* de Bridel[3]. Dès 1736, le périodique a changé de titre et paraît en deux parties distinctes : l'une littéraire, sous le nom de *Journal helvétique* ou « Recueil de littérature choisie » ; l'autre politique, sous celui de *Nouvelliste suisse, historique, politique, littéraire ou amusant*. En 1768, il se transforme en *Nouveau journal helvétique*. La rédaction n'y gagne rien ; jamais au point de vue littéraire, elle n'a offert aussi peu d'intérêt. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que le successeur de Bourguet, le géographe neuchâte-

démie ou du Collège Carolin, et diverses particularités jusqu'à la Réformation. » Suite, février 1735 (XVIe siècle) ; mars, 1735, p. 60 s. (fin du XVIe siècle et débuts du XVIIe), avril 1735, p. 49 s. (fin, XVIIe s). — *Fragmens historiques et littéraires* de la ville et canton de Berne : 1736, janvier, p. 1030 ; février, 96 s. ; mars, 88 s. ; avril, 790 s. ; mai, 33 s. ; juin, 85 s. ; juillet, 99 s. ; août, 89 s. ; septembre, 75 s. ; octobre, 82 s. ; novembre, 89 s. ; décembre, 96 s. — En avril 1737, p. 125, on annonce que l'*Abrégé de l'histoire de Berne*, 400 p. sans les tables, sera mis en vente au prix d'une livre 15 florins. — *Fragments historiques* de la Ville et République de Lucerne : 1738, p. 86 s. ; février, 160 s. ; mai, 455 s. ; juillet, 72 s. — Le meilleur morceau d'histoire littéraire suisse que contient le *Journal helvétique* est l'*Esquisse sur la Suisse littéraire* du patricien lucernois Balthassar ; juillet, 1760, p. 263-289.

[1] Voir Bibl. nº 135. — [2] *Versuch schweizerischer Gedichte*. — [3] P. 738 s.

lois Jean-Elie Bertrand (1737-1779), un fort savant homme, ne s'entend guère en art et en poésie. Le contenu de ces années mérite tout à fait le jugement de Rousseau : « Beaucoup d'esprit et encore plus de prétentions, mais sans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neuchâtelois. Ils parlent très bien, très aisément ; mais ils écrivent platement et mal, surtout quand ils veulent écrire légèrement, et ils le veulent toujours.... Ils ont une manière de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils et badins. Ils y fourrent même de petits vers de leur façon.... C'est d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Oedipe que moi[1]. » Je ne trouve qu'une description topographique d'une région des Alpes suisses, dans le canton de Berne[2], qui vaille la peine d'être signalée, car Bridel traitera plus tard le même sujet et décrira le même pays, mais avec une autre compétence. Il s'agit du Pays d'Enhaut vaudois : « Il est un peuple obscur, ignoré, habitant un coin de pays montueux, et d'un abord difficile, qui a conservé la simplicité des mœurs des anciens patriarches, et qui retrace les tems de l'âge d'or chanté par les poètes. » On le voit, l'influence de Gessner et de Bodmer commence à se faire sentir en Suisse romande.

*
* *

En 1779, Bertrand étant mort, la rédaction du *Journal helvétique* passa dans les mains de Henri-David de Chaillet, le « grand Chaillet », comme ses contemporains le nommaient à cause de sa taille.

Henri-David de Chaillet est le seul critique vraiment litté-

[1] Lettre au maréchal de Luxembourg, Motiers, 20 février 1763.

[2] 1775, décembre, p. 82-86. — Cet article est l'œuvre de Charles-Victor de Bonstetten. En 1781, ce même article parut en allemand dans le *Mercure allemand* dont Wieland était alors le directeur. Ce fut Jean de Müller qui le traduisit et le fit insérer sous le titre de *Briefe über ein schweiz. Hirtenland*, Bonstetten n'osant pas encore se hasarder à écrire en allemand. V. *Statistique du Pays d'Enhaut*, de Bridel ; bibliographie, n° 55).

raire de la Suisse romande au XVIIIe siècle. C'était un pasteur, cependant, mais, de son propre aveu, « beaucoup plus littérateur que théologien ». Né en 1751 dans les montagnes du Jura, à la Brévine, d'une famille anoblie par le roi de Prusse, il fit ses études de théologie à Genève, où il se prit d'enthousiasme pour Charles Bonnet. « Son journal d'étudiant, qu'une écriture microscopique, quoique fort nette, rend presque indéchiffrable, nous renseigne sur ses vastes et fortes lectures des auteurs anciens et des classiques français, infiniment étendues, variées « délectables et profitables », et surtout attentives, car il relit plusieurs fois chaque ouvrage et consacre des heures régulières à la « méditation » de ce qu'il a lu. Il prend aussi l'habitude de penser par lui-même, de concentrer son esprit, et conserve intact, au milieu de ses camarades, son caractère fait de brusque franchise, de sévérité stoïcienne et d'indépendance un peu farouche [1]. » De retour à Neuchâtel, ayant pris la rédaction de l'ancien *Mercure suisse* qui périclitait, il y consacra presque tout son travail et réussit à le ranimer pour un temps ; dès 1776, il se lia avec Mme de Charrière ; il mourut en 1823.

Chaillet n'a pas encore, dans l'histoire des lettres romandes et suisses, la place qu'il mérite. A part un recueil de *Sermons* (1782), il n'a publié aucun livre. Modestement, il s'est voué à la régénération, non point seulement d'une « gazette », mais de toute une littérature. Le *Journal helvétique* n'a jamais été pour lui qu'un instrument. Il chercha à perfectionner l'esprit romand, et surtout à lui donner l'indépendance qui lui manquait. Il avait compris que ces deux choses étaient nécessaires : penser en Suisse, et, puisque le français est la langue du pays romand, écrire en français le mieux possible. C'est ainsi qu'avant le temps, il a résolu, d'une manière définitive, le problème, tant de fois remis en question, de notre

[1] Philippe Godet, *Mme de Charrière et ses amis*, t. I, p. 218-229 ; du même : *Histoire littéraire de la Suisse française*, IX, p. 371-379.

existence littéraire. Pasteur, il avait l'esprit protestant, et il appliqua le « libre examen » à la critique d'une manière tout à fait remarquable. Pour lui, être Suisse ne consistait point nécessairement à s'occuper de sujets suisses, mais à profiter de la position exceptionnelle du « milieu » pour étudier, en toute liberté d'esprit et selon ses propres méthodes, le mouvement intellectuel de l'étranger. A ce point de vue, ses études sur Shakespeare sont remarquables[1]. Chaillet a devancé son époque, et avec Bodmer, — mieux que ce dernier d'ailleurs, — il a contribué à élargir le champ des études de littérature anglaise, à une époque et dans un pays où le public lettré s'en tenait à quelques auteurs à la mode. Le premier peut-être en Suisse romande, il a osé juger librement ces auteurs[2]. Enfin, — et c'est l'œuvre la meilleure et la plus nécessaire qu'il lui ait été permis d'accomplir, — il s'est efforcé de donner à ses compatriotes des leçons de grammaire, de syntaxe et de style. Il était peut-être le seul capable d'être « le régent du Parnasse helvétique. » Ces articles, qu'il signait C..., ou qu'il ne signait pas du tout, mériteraient d'être réunis en volume.

Repris par Chaillet en 1779, le *Journal helvétique* qui s'était arrêté en janvier, ne reparut qu'au mois de juillet de la même année. L'*Avertissement* imprimé en tête de ce fascicule est tout à fait remarquable :

« Notre Suisse, où nous pouvons parler librement de littérature, sans être corrompus par l'esprit de parti, ni exposés à l'indignation des grands et sublimes auteurs, qui probablement ignorent que nous osons ne pas les admirer en

[1] A propos de la traduction Le Tourneur : J. H., mars 1780 ; avril et octobre 1780 ; octobre 1781 ; février, avril et août 1782. Chaillet nomme Shakespeare un « Bossuet sauvage ». « De tous les auteurs dramatiques, dit-il encore, Shakespeare est le plus intéressant pour nous. »

[2] Delille, juillet 1780 ; Voltaire, juillet, 1780 ; en mai 1780, un « éreintement » du théâtre de Mme de Genlis ; Grimod de la Reynière était le correspondant parisien dn *Journal helvétique*.

tout, n'est-elle pas faite pour produire de bons journaux? »

On le voit, le style du journal a complètement changé; un esprit vivant l'anime. Du reste, le sommaire présente un intérêt indéniable; il contient un article sur Rousseau, dans lequel Chaillet s'efforce d'être impartial, une étude sur les œuvres de Bonnet, et des *Stances* sur Jean-Jacques suivies de remarques, — petites remarques du rédacteur qui semblent les corrections d'un maître aux marges d'un travail d'écolier[1]. Le mois d'août nous apporte la suite de l'article sur Rousseau[2]; le mois de septembre, celle de l'étude sur Bonnet, des *Stances sur Rousseau et Voltaire*, enfin une assez curieuse *Description des mœurs, des usages et du gouvernement des cantons de Schwitz, Uri et Unterwald*[3]. En novembre, je détache d'une « fugitive » : *Stances sur les charmes de l'automne*[4], ces vers adressés à Gessner :

O toi, chantre fameux, l'honneur de l'Helvétie,
Il n'appartient qu'à toi de peindre son bonheur;
Ton éloquente plume enchante ton lecteur;
Tes écrits portent tous l'empreinte du génie....
O villageois! que vos plaisirs sont doux,
Et vos biens peu connus des habitants des villes!
Le bonheur a choisi vos rustiques aziles
Pour y habiter parmi nous.

Il est bien entendu que je ne cite point ces vers à cause de leur valeur littéraire, mais à titre de document. Le but de cet ouvrage n'est pas de rechercher des chefs-d'œuvre, mais d'étudier un état d'esprit. Les idées originales nous intéressent moins ici que les idées communes; sinon, en quelques pages, nous aurions tout dit sur Bridel et son œuvre. A ce point de vue, de mauvais vers sont parfois plus

[1] P. 16-33, à propos du Supplément aux œuvres de R., Amsterdam, 1779; p. 34-37, collection des œuvres de Bonnet, Neuchâtel, 3 volumes, 1779; stances : p. 61-66.

[2] P. 12-27. — [3] P. 12-20; 69; 72-86. — [4] P. 104.

significatifs que de bons. Aussi, comprendra-t-on toute l'importance de la citation suivante :

Le roi Frédéric de Prusse, prince de Neuchâlel, dans son *Eloge de Voltaire*, avait quelque peu malmené les Suisses et la société lausannoise. Parlant du séjour de Voltaire à Montriond, il avait écrit : « La présence de M. de Voltaire, l'effervescence de son génie, la facilité de son travail, persuadèrent à tout son voisinage qu'il n'y avait qu'à le vouloir, pour être bel esprit ; ce fut comme une espèce de maladie épidémique, dont les Suisses qui passent d'ailleurs pour n'être pas les plus déliés, furent atteints. » Un anonyme lui répondit en vers [1] :

Il fut un tems peut-être, où las de leur misère,
Nos aïeux enflammés d'une juste colère,
D'un despote orgueilleux brisant les étendards,
Songeaient à triompher, et négligeaient les arts....

Ces siècles ne sont plus, et l'Europe étonnée
Voit le Suisse aujourd'hui remplir sa destinée,
Par différents chemins au Parnasse introduit,
Rendre les sons touchans que sa lyre produit.

L'épître est lyrique : Oui, l'Helvétie, la « libre Helvétie », possède, comme la France ou l'Angleterre, ses « génies nationaux », ses grands poètes, ses *classiques!* Ce sont : Gessner « qu'Apollon lui-même inspire » ; Haller qui nous rappelle « en ses tableaux divers » :

Les immenses trésors qu'étale la nature ;

Lavater qui « de nos traits fait l'anatomie » ; enfin, le plus grand de tous, le « sublime Rousseau » :

Eh ! qui donc mieux que toi mérita, même en France,
Par des accords nouveaux, par la mâle éloquence,

[1] 1780, janv., p. 93-96 : Epître d'un Suisse. (Cf. *Eloge de Voltaire*, p. 18, édit. de Berlin, 1780.)

Et par la profondeur de tes écrits divers,
De remporter la palme aux yeux de l'univers?

Et le poète couclut :

Non, les Helvétiens ne sont plus des barbares.
Chez eux, ainsi qu'ailleurs, les talens sont moins rares,
Le savant, le poëte habitent leurs climats,
Et les roses enfin succèdent aux frimas....

Ces vers sont médiocres, mais ils ont la valeur d'un *fait*. En outre, ils sont un témoignage contemporain ; témoignage, d'abord, du peu d'influence que Voltaire eut à Lausanne et dans le pays romand ; ensuite, de l'unité littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle ; enfin, de la place occupée par Rousseau, considéré, lui aussi, comme écrivain national, dans cette unité littéraire. Nous sommes, en effet, à la fin du XVIIIe siècle, au moment où Jean-Jacques, Lavater, Gessner, Saussure, Bonnet ont produit leurs plus grandes œuvres. Il est donc impossible de nier les influences germaniques que, par l'entremise des écrivains de la Suisse allemande, les esprits romands sont en train de subir. On n'attend plus qu'un écrivain, qu'un poète pour exprimer tout cela.

* * *

A ce moment, paraît Philippe-Sirice Bridel.

Le jeune suffragant de Prilly, encouragé par le succès de ses deux discours à la Société littéraire de Lausanne, de son élégie sur la princesse Orloff, et par l'accueil fait à ses vers de salon, se décide à ne plus être le spectateur de la vie littéraire, mais à y jouer lui-même un rôle.

La compagnie de Deyverdun et de Gibbon lui avait fait connaître la poésie anglaise et lui en avait donné le goût. Quoiqu'il ignorât la langue de Pope, de Hervey, de Young et de Thomson, il résolut de les imiter, ou plutôt de les adapter à son « idéal helvétique », à l'aide, du reste, des

traductions françaises, ces « belles infidèles ». Résolu de frapper un grand coup, il publia, en 1789, à Lausanne, chez La Combe, « libraire au Pont », son premier recueil de vers : *Les tombeaux, poème en quatorze chants, imité d'Hervey*[1]. Ce poème forme un joli petit volume in-8°, de cent-dix pages bien imprimées, avec l'approbation de M. de Bons, censeur officiel. Le titre porte une épigraphe extraite des *Nuits* de Young. Le livre lui-même est dédié solennellement « à ma patrie ».

C'était donc comme poète national que Bridel voulait se manifester. A vingt-deux ans, âge de Philippe-Sirice en 1779, il est permis d'avoir des ambitions et même un peu de vanité. Le « jeune barde » jouissait, semble-t-il, d'une réputation bien établie à Lausanne ; car voici la lettre lyrique qu'un anonyme, un habitant sans doute de la petite capitale vaudoise, adressa à Chaillet, rédacteur du *Journal helvétique*[2] :

« Voici, Monsieur, ce qu'un de mes amis m'écrivait il y a quelques années :

Sur nos voisins[3] je porte un œil jaloux ;
De leurs nombreux lauriers je rougis, je murmure.
La nature a tout fait pour nous,
Mais nous négligeons la nature.
Tandis qu'on dresse des autels
Au chantre heureux d'Abel que j'aime et que j'admire[4] ;
Tandis que Haller sur sa lyre
Fait raisonner ses accents immortels.
Sur les bords du Léman tout garde le silence[5]....

» Les plaintes de mon ami doivent enfin cesser ; j'espère que vous en conviendrez, Monsieur, quand vous aurez lu l'Imitation des tombeaux d'Hervey, ouvrage d'un jeune poète qui annonce du talent, et de plus grands succès dans la suite. »

[1] Voir B., n° 4. — [2] *Journal helvétique*, janvier 1780, p. 45-60.
[3] Les Suisses allemands. — [4] Gessner.
[5] Bridel, qui fut sans doute très fier de ces vers, les cite dans son premier discours à la *Soc. litt.* de Lausanne (v. l'appendice, III).

Une avalanche de citations, puis :

« Voilà sans doute de quoi faire espérer à notre Suisse française un poète et un grand poète !... »

Cette lettre, qui accompagnait selon toute vraisemblance l'envoi d'un exemplaire des *Tombeaux*, était un moyen d'obtenir de Chaillet un jugement que Bridel devait attendre non sans impatience. Le rédacteur du *Journal helvétique* fit donc imprimer consciencieusement la lettre et les vers, mais il y ajouta cinq pages de critique. Il avait, du premier coup d'œil, reconnu les talents du jeune poète, mais aussi ses défauts. Il se montre donc heureux de rencontrer enfin un *tempérament*, parmi la foule de rimeurs avec lesquels, par métier, il avait à faire sans cesse, et qu'il se donnait la peine bien inutile de corriger ; mais, s'il ne ménage pas les éloges, il ne ménage pas non plus les critiques « d'homme du métier ». Il s'attache d'emblée et uniquement à réformer les défauts de style, de langue et de prosodie qui abondent dans les vers de Bridel. Ces défauts habituels consistent surtout dans des formes vieillies de versification :

La stat*ue* de bronze.... [1]
La patr*ie* toujours ;

dans des impropriétés de termes :

Puisse votre génie....
Me faire partager (au lieu de *suivre*) vos traces immortelles [2],

ou enfin dans de simples fautes de français :

Tantôt nos glaciers bravant *l'hiver cuisante*....
Le trépas arrêtant *l'une et l'autre partie*,

pour l'un et l'autre parti, etc.

Chaillet reproche à Bridel trop de facilité, trop de négli-

[1] Vers 29 de la page 54 ; p. 53, vers 14 (corrigé dans les errata).
[2] P. 64, vers 10.

gence, l'abus des noms propres comme rimes, et quelques platitudes. Il conclut : « Conseillons donc à notre jeune poète de s'appliquer davantage à la correction de ses vers.... L'auteur n'a besoin que d'un censeur sincère, judicieux et sévère, d'un Quintilius, d'un Patru. Je voudrais être à portée de remplir moi-même cette fonction à son égard. Il en trouvera aisément de plus éclairés que moi ; mais il n'en trouvera aucun qui sente mieux le prix de ses rares talents, et qui s'intéresse davantage à leur développement et à leur succès. »

Encouragé, Philippe-Sirice se décide à envoyer des vers à Chaillet. Cette première pièce : *Fragment d'un poème intitulé : Les Promenades d'automne*, non signée comme presque toutes celles du *Journal helvétique*, se retrouve dans les *Poésies helvétiennes* [1].

Souvent assis sous un épais bouleau,
Les yeux fixés sur le cours d'un ruisseau....

Chaillet ajoute cette simple remarque : « Ces vers m'ont fait le plus grand plaisir. »

En décembre de la même année, ce sont les *Vers gravés sur un rocher des Alpes pendant un orage* [2] :

Eh ! que m'importe la tempête....
Ma vie est un triste voyage.

« Ces vers sont beaux, ajoute le *Quintilius*, mais le sont-ils assez ? on s'attendait à ce désordre sublime, à cette hauteur d'expression, à ces élans de l'âme qu'excite l'aspect des plus grandes scènes de la nature ; et l'on trouve une moralité exprimée avec sentiment ; mais plutôt avec le senti-

[1] De 1780, p. 71 ; *Helvétiennes*, p. 48.

[2] Recueil, p. 114. A la suite de ces vers, une très plate épigramme que l'on retrouve également dans le recueil, p. 121, I ; et les *Sentiments du soir* (*Helvétiennes*, p. 42).

ment qu'inspire le murmure mélancolique d'un ruisseau, qu'avec celui qu'inspirerait un orage. » Chaillet ne transige jamais sur les questions de *convenance*. Il avait toujours l'*Art poétique* de Boileau dans sa poche.

Bridel devient donc le poète en titre du *Journal helvétique*. Au mois de janvier 1784, il y publie des *Vers sur la naissance d'une jeune fille*[1] ; au mois de mai, la *Tombe d'Ismène*, romance[2] que Chaillet commente en ces termes : « Ces vers originaires de notre Suisse, ne sont-ils pas charmants ? ne valent-ils pas bien ceux qu'on fait à Paris ? ont-ils le moindre goût de terroir ?... A moins que le sérieux et le touchant ne fussent peut-être un goût de terroir.... Je voudrais, lecteurs, avoir chaque mois une, une seule fugitive de ce mérite à vous donner. »

Il va sans dire que nous ne prétendons pas faire du critique neuchâtelois un Sainte-Beuve ou un Diderot ; il avait le goût et les préjugés de son temps ; aussi, pour cette raison, était-il incapable de discerner le peu de nouveauté et de poésie vraie que l'on trouve dans les vers de Philippe-Sirice. Ce que nous voulons faire ressortir ici, c'est son rôle de maître de français, de correcteur du parler romand. « Pour accélérer ce perfectionnement de la langue, dit-il quelque part[3], il est un excellent moyen : des traductions bien faites, où l'on s'étudie à rendre la précision, l'énergie et la propriété des termes de l'original.... Le français est une langue formée et fixée, j'en conviens ; mais il ne l'est pas pour nous, parce que dans notre Suisse on le parle mal, on l'amalgame avec les différents patois, on le défigure en cent diverses manières. Le français est élégant ; mais notre français ne l'est pas. Ceux d'entre nous qui veulent l'écrire passablement, n'ont donc d'autre ressource que de l'étudier dans les bons auteurs

[1] P. 65, non recueillis. — [2] P. 749 ; recueil, p. 186.

[3] A propos du livre de Frédéric de Prusse sur la *Littérature allemande*, édité à Neuchâtel, 1781 ; J. H. 1781, juin, p. 41-42.

du *Siècle de Louis XIV*, de se familiariser avec leur style, j'ai presque dit de les apprendre par cœur ; et qu'ils prennent bien garde de ne pas y mêler le français de *leur endroit*, comme nous le disons !... »

Chaillet eut, le mois suivant, l'occasion de donner une « leçon pratique » de langue et de style à son protégé Bridel. Celui-ci lui avait envoyé le morceau capital de ses *Poésies helvétiennes*, le meilleur aussi, et le plus suisse de ses poèmes : *Le Lac Léman*, longue « machine descriptive » dont la plus grande partie parut dans le *Journal helvétique* de juin 1781[1]. L'occasion est excellente de voir à l'œuvre le poète et le critique, et de reconnaître les qualités et les défauts de l'un comme de l'autre.

Chaillet en use envers Bridel comme un maître d'école envers un élève : il prend un crayon, souligne ce qui lui plaît, souligne plus fort ce qui lui déplaît, compte les fautes et donne sa note, bonne ou mauvaise, à la fin. Il est amusant de le suivre.

Dès les premiers vers, le critique arrête le poète, mais c'est pour le louer :

> A fixer tous mes goûts la nature s'empresse,
> Son vaste livre s'ouvre.... Et mon œil attentif
> Ne peut se détacher de ce livre instructif.

Chaillet s'extasie : « Cet hémistiche est du plus grand effet. L'image est belle, et la cadence suspendue la rend ravissante et sublime. » En effet, Bridel n'a fait qu'appliquer une recette de l'*Art des vers*, article « sublime ».

Mais voici qui est moins bon :

> Devant moi sont ces monts, ces Alpes sourcilleuses....
> Tantôt leur front couvert d'immobiles brouillards,
> Sous ce voile uniforme évite mes regards....

[1] P. 67 s. ; recueil, p. 93 au 8e vers de la page 102.

« *Evite* ne me paraît pas être le mot propre.

Le Léman aplani *par un heureux miracle....*

» Cet hémistiche n'est que pour la rime ; et l'on s'en aperçoit trop.

....A nos yeux abusés double encor le spectacle.

» Pourquoi *encor ?* Ce mot est de trop. Le spectacle était-il déjà doublé pour qu'il le soit *encor ?*

Dans le jeune âge ainsi le prisme du plaisir.
Multiplie une erreur qu'il paraît embellir.

» Cette réflexion est naturelle et intéressante. Mais je n'aime pas le mot technique de *prisme* en poésie.... Et comment un prisme a-t-il soin d'embellir une erreur ? »

Comme on le voit, Chaillet ne laisse passer aucune impropriété de terme :

D'un avenir voilé respectons le rideau :

« Dit-on respecter le rideau ?

Le murmure de l'onde arrosant cette rive :

» Un fleuve arrose une vallée ; les flots d'un lac n'arrosent point sa rive.

M'arrêtant tout à coup dans mes courses nocturnes....
Philomèle me charme et m'attriste à la fois :

» Je crois que cet ablatif absolu est une faute contre la langue. On peut dire : *m'arrêtant*, *j'écoute Philomèle ;* mais non pas : *m'arrêtant*, *Philomèle me charme* [1].

[1] P. H., p. 96 :
Arrêté tout à coup dans mes courses nocturnes
Par les sons variés de sa touchante voix,
Philomèle m'enchante et m'attriste à la fois.
C'est l'une des rares corrections que Bridel a faites à ses vers ; encore ne corrige-t-elle rien.

La lune embellit tout de sa mouvante image....
Voyez-la des ruisseaux illuminer la route,
Du calice des fleurs brillanter chaque goutte....

» Si je veux être exact, laisserai-je passer sans une légère critique : *chaque goutte du calice des fleurs ?* L'expression n'est pas correcte [1].

Multipliant son lustre à travers leurs rameaux,
Glisser de feuille en feuille au bas de ses ormeaux :

» Est-ce *multiplier* qu'il fallait dire [2] ? »

Il est vrai que Chaillet trouve « plusieurs morceaux irréprochables » ; quelques-uns sont même, à ses yeux, des « modèles d'expression ». Mais il ajoute, non sans faire preuve de sens artistique : « En voulant ainsi rendre fidèlement sa sensation, on fatigue l'imagination de ses lecteurs, on fait un tableau qui manque d'ensemble, et l'on devient inintelligible à force d'exactitude. C'est ici l'un des plus grands écueils de la poésie descriptive.... Le poète doit être le peintre et non le dessinateur de la nature.... Quand le *vaste livre* de la nature *s'ouvre*, c'est avec plus d'enthousiasme qu'il y faut lire.... Tous ces petits effets si détaillés m'échappent et m'empêchent de voir le paysage en grand. » Néanmoins, sa conclusion est encourageante : « J'ai critiqué impitoyablement ces vers qui sont fort de mon goût :

Non ita certandi cupidus, sed propter amorem.

» Et je ne critique point les autres *fugitives !*... Il est vrai. Qu'en concluez-vous ? »

Bridel en conclut qu'il pouvait sans crainte envoyer d'autres essais au *Journal helvétique*. Dans le fascicule d'août

[1] P. H., p. 100 :
Voyez-la des ruisseaux illuminer la route.
Au calice des fleurs brillanter chaque goutte....

[2] P. H., p. 101 :
Et dégradant son lustre....

1781, nous trouvons la *Course dans les Alpes*, en vers et en prose, qui forme la dernière partie des *Poésies helvétiennes* [1] : dans celui de novembre, sous ce titre : *A un ami qui avait fait bâtir une chaumière dans un bois*, la petite pièce de l'*Hermitage* recueillie également dans son livre :

Je te salue, aimable et bon Hermite [2].

Chaillet ne paraît pas avoir goûté ce petit poème autant que les autres : « Ces dix premières stances m'ont beaucoup plu ; le reste de la pièce ne me paraît pas du même mérite....

Mais l'arbre reste... et l'homme monte aux cieux :

» J'avoue que je trouve ces vers fort désagréables.... Aimable poète ! A quoi pensiez-vous donc en écrivant cela ?... Non, j'aime passionnément votre heureuse facilité, votre charmante sensibilité, la douceur de votre harmonie et de vos images ; mais je ne puis vous passer de tels vers. Corrige, sodes ! » L «' aimable poète » ne corrigea rien du tout.

Le même numéro nous offre également une ode, aussi longue que médiocre, dans le genre de Lebrun-Pindare, célébrant la *Victoire remportée par les Hollandais sur les Anglais, le 5 août 1781* [3] ; celui de décembre, une ode du même genre, encore plus longue, sur la *Victoire de Grandson* [4] :

Où suis-je ? quel transport sublime ?

En 1782, le titre du périodique neuchâtelois est modifié ; il devient le *Nouveau journal de littérature de l'Europe et surtout de la Suisse*. A partir de la même année, Chaillet

[1] *Journal helvétique*, p. 49-81 ; recueil, p. 204 s.

[2] P. 87 s. ; recueil, p. 90 s. — [3] 12 strophes de 10 vers octos.

[4] Nous ne sommes pas absolument certain que cette ode de 22 strophes, même rythme que la précédente, soit de Bridel ; nous croyons néanmoins la lui pouvoir attribuer. Elle est accompagnée de copieuses notes historiques dont le style dénonce bien l'auteur. Chaillet s'est contenté de faire imprimer en italiques les mauvais vers et les incorrections.

ajoute un B. à la fin des vers de Bridel, afin que le lecteur puisse mieux les reconnaître : « Nous distinguerons désormais, dit-il, les pièces que nous enverra l'auteur par cette lettre initiale. C'est la plus voisine de celle dont je me sers moi-même : elle précède la mienne (C), et cela est juste.... » Les nouveaux essais de Philippe-Sirice que contient ce numéro de mars 1782 sont les *Vers pour la fête d'un vieillard* et l'*Epître pour le premier jour de l'an*[1]. Chaillet donne en outre, avec les références, la liste des poésies dont Bridel est l'auteur. Nous constatons que Philippe-Sirice a publié dans le *Journal helvétique* treize pièces diverses, dont onze se retrouvent dans son recueil[2].

* * *

Ce fut vers le milieu de l'année 1782 que parurent enfin, à Lausanne, chez Mourer, les *Poésies helvétiennes*[3]. Chaillet s'empressa de les annoncer à ses lecteurs, ce qui lui donna l'occasion de lancer un coup de boutoir au prédécesseur défunt de Bridel dans les bonnes grâces du *Journal helvétique :* Seigneux de Correvon ; c'était un signe des temps, après les éloges de Bourguet : « Ce que le vrai Chapelle était au fade Lachapelle, les charmantes *Poésies helvétiennes* que j'annonce le sont à ces pauvres *Muses helvétiennes ;* et l'honneur poétique de notre Helvétie est glorieusement réparé[4]. »

Deux mois après, le rédacteur du *Nouveau journal de littérature* entreprit lui-même de consacrer un long article au

[1] Dans le recueil, p. 50 et 64.

[2] Un frère du doyen, Louis Bridel, avait publié, sous le titre de *Recueil de diverses pièces*, quatorze pages in-8o de vers de société, Lausanne. Dans le numéro de juillet 1782, p. 68-73, Chaillet en donne un compte rendu plutôt sévère : « De pareils vers ne se pardonneront jamais, » dit-il en citant cet alexandrin :

Le pinceau des chagrins a passé par-dessus (la Muse du poète !).

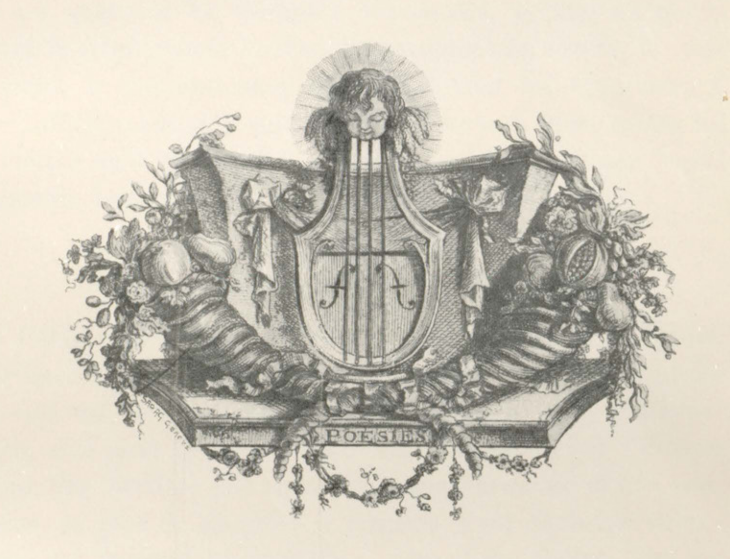
[3] Voir B., No 18. — [4] J. H., août 1782, p. 96. — Dans notre Bibliographie, ces pièces portent les Nos 5 à 17.

POÉSIES

HELVÉTIENNES.

PAR Mr. B*****

Le livre d'un cœur sensible, c'est la nature.



A LAUSANNE,

CHEZ MOURER, LIBRAIRE.

M. DCC LXXXII.

Titre des *Poésies helvétiennes* de Philippe Sirice Bridel.

second recueil de son protégé [1]. Cet article est la meilleure preuve de la sensation produite en Suisse romande par ce véritable événement littéraire :

« Enfin, notre Suisse française a donc aussi son poète ! Il en était temps, et elle était bien faite pour en avoir. Si les mœurs poétiques, bannies de nos petites villes de Suisse, se conservent à grand'peine dans quelques recoins de campagnes, nos paysages sont et seront toujours poétiques. » Ceci dit, Chaillet analyse le *Discours préliminaire sur la poésie nationale ;* puis il ajoute : « On ne peut ni mieux penser, ni mieux dire ; et l'auteur de cette excellente prose ne saurait être un poète vulgaire.... Il est certainement né poète ; il a sa manière à lui, comme tous les grands écrivains ; il s'est fait un genre. » Le critique, néanmoins, le met en garde contre la trop grande facilité, l'enivrement du succès, le relâchement, le contentement de soi ; il veut lui apprendre à faire difficilement des vers faciles : Alors, « nous osons lui promettre qu'il réalisera l'augure de ce distique, par lequel il termine heureusement une de ses plus belles pièces :

Forçons le Français même à répéter nos vers,
Et vengeons l'Helvétie aux yeux de l'univers [2]. »

Il fallait que Chaillet fût bien persuadé du génie de Bridel, pour oser établir, entre Delille et le poète vaudois, un parallèle qui est, en somme, favorable à ce dernier. Philippe-Sirice, aux yeux de son compatriote, l'emporte sur l'illustre auteur des *Jardins* par le naturel, une harmonie moins contrainte, et plus de dignité ; il possède « un abandon voluptueux qui le rend intéressant.... Des deux poètes, l'un est plus admirable, et l'autre plus aimable ; l'un a les défauts des grandes villes, trop de recherche, trop d'esprit, un peu

[1] Oct., p. 56-81.
[2] Ce sont les vers qui terminent le poème sur le lac Léman, p. 112 du recueil.

d'affectation ; l'autre a des défauts champêtres, trop de négligence, un peu de mauvais goût[1]. Mais ce dernier a certainement plus de verve. Il semble n'avoir jamais écrit un mot que d'après sa propre impression, n'avoir jamais pensé un instant à la manière dont la même idée pouvait avoir été exprimée par quelqu'un d'autre. » Il va sans dire que Chaillet répète toutes les critiques adressées aux pièces détachées ; mais il va plus loin encore, et, hardiment, il élève Bridel jusqu'à la droite de Rousseau : tous deux en effet vont chercher leurs inspirations, non dans les livres, mais dans la nature. Il termine ainsi :

« Venez, aimable poète, venez prendre entre mes auteurs favoris la place que demandent vos talents ; je vous placerai auprès de Gessner et de Thomson, et j'espérerai de vous voir un jour leur égal.... Je le sens bien ; vous m'avez séduit.... Ce n'est pas que je ne voie encore très bien vos défauts....

Mais malgré vos défauts, je vous aime à la rage. »

Les premières années des *Etrennes helvétiennes*, réunies plus tard sous le titre de *Conservateur*, et que Bridel fit paraître à Lausanne dès 1783[2], enthousiasmèrent beaucoup moins le critique. Chaillet était sans doute trop intellectuel, trop « classique », pour comprendre la portée populaire et sociale de ce petit almanach : « Puisqu'il faut avoir un almanach pour savoir le jour où l'on vit, comme il faut avoir une montre pour savoir bien précisément l'heure du jour et la minute de l'heure, ayons par préférence les *Etrennes helvé-*

[1] Chaillet cite cette preuve à l'appui.... (*Le songe*, recueil, p. 118.)
Songeant à vous, l'autre soir, ma Glycère,
Je vous croyais un in-douze charmant,
En maroquin relié proprement.
« Cette galanterie, dit-il, est bien suisse, et d'un étudiant suisse encore. »

[2] Voir B., 19, 19 bis, 23 et 60.

tiennes : ne sommes-nous pas Suisses[1] ? » Le ton poétique de la prose de Bridel ne lui semblait guère convenir à des sujets d'histoire[2]. D'ailleurs, cette année était la dernière du *Journal helvétique ;* et, depuis longtemps, Bridel s'était orienté vers une autre « culture » : celle de la Suisse allemande. L'éducation toute française, teintée d'anglomanie, de Lausanne et de Neuchâtel, va faire place en lui à la plus forte éducation de la « vraie Suisse ». L'histoire, la légende, la nature, Bâle, la *Société helvétique*, les événements de la Révolution, tout cela va promptement effacer l'influence des réunions mondaines, de la *Société littéraire* et de Chaillet lui-même.

[1] J. H., p. 337, 338 (p. 421, une ode de Samuel Bridel, frère de Philippe: *Le matin*, ode contenue dans le livre I, p. 19 s., des *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe*, par le même, Paris, 1808).

[2] 1784, t. II, p. 374, sur les *Etrennes* de 1785.

LIVRE II

L'influence de la Suisse allemande et des Alpes.

CHAPITRE V

Bridel et la Suisse allemande.

I

Le jour où le jeune Bridel sentit naître et grandir en lui la nostalgie qui l'entraînait irrésistiblement vers les Alpes et vers la Suisse ; le jour où il résolut d'être, en langue française, le poète national de cette Helvétie héroïque et pastorale chère à tout son siècle ; ce jour-là, la culture germanique commença dans son esprit, à l'emporter sur la culture française. En effet, à cette [époque, la Suisse proprement dite : les XIII Cantons, était tout entière allemande, sauf une partie de Fribourg. Il est intéressant de suivre les progrès de cette orientation définitive.

Dès son plus jeune âge, Philippe-Sirice se sentait donc attiré vers la Suisse allemande ; la « vraie Suisse, » comme il se plaît, avec raison, à la nommer. Son « journal intime » est, à ce point de vue, déjà bien significatif. Peu à peu, au milieu de tant d'idées, de lectures, d'influences, l'esprit du jeune étudiant fait un choix. Il élimine tout d'abord la littérature mondaine de la France : Parny, Bernis, le Voltaire des « petits vers » ; il élimine les romans et le théâtre ; son engouement pour la poésie anglaise ne survit pas à la publication des *Tombeaux* et des *Poésies helvétiennes*. Seul, Jean-Jacques subsiste ; mais ce Jean-Jacques n'est point le Rousseau « philosophe », le théoricien politique, ni, à plus forte raison, le révolutionnaire ; c'est le Rousseau suisse, celui de la *Nouvelle Héloïse*, l'homme qui célèbra le Léman, les Alpes,

le Ranz des vaches. A son tour, cette influence, tout en contribuant à éloigner davantage encore de la France intellectuelle l'esprit du jeune pasteur, et à le ramener vers la Suisse, l'amène tout naturellement à rechercher ces compléments nécessaires des œuvres de Rousseau : les *Idylles* de Gessner et les *Alpes* de Haller. Ces deux poètes de la Suisse allemande, l'un de Zurich, l'autre de Berne, conduisent Bridel à Lavater et à ses *Schweizerlieder ;* Bodmer et ses études de folklore et d'histoire, lui sont révélés par Seigneux. L'histoire, avec la nature, apparaît alors au poète vaudois, comme la source de toute inspiration nationale. Il botanise à l'exemple de Haller et de Rousseau, mais il étudie l'histoire pour composer, lui aussi des « chants suisses ». En 1780, paraît le livre de Jean de Müller, et c'est tout dire. L'évolution de Bridel est achevée.

Cependant, l'érudition « patriotique » de Bridel est toute factice, il ne sait pas l'allemand. Il a lu en traduction les *Idylles* et les *Alpes;* il connait les *Chants* de Lavater par ouï-dire ou par des intermédiaires; et sa vénération pour Bodmer est presque une tradition de famille. Néanmoins, à peine a-t-il publié ces *Poésies helvétiennes* qu'il croit être une œuvre nationale, — le pendant, en langue française, de ses modèles allemands, — que, las de succès trop facilement remportés dans la société intellectuelle de Neuchâtel et de Lausanne, et désireux de jouer un rôle sur une scène plus vaste, il s'adresse aux journaux et aux écrivains de la Suisse germanique.

Ce que Bridel veut alors, c'est être compté, lui aussi, parmi les astres de la pléïade de Berne et de Zurich : Haller, Gessner, Bodmer et Lavater. On sent un désir très vif, très ambitieux, d'abord, de trouver pour ses vers des traducteurs allemands, comme les *Idylles* et l'*Essai de poésie suisse* en ont trouvé en Suisse romande, quitte à les payer de retour ; ensuite, d'apprendre à connaître l'Helvétie germanique, son histoire, ses traditions, sa littérature et sa langue.

* * *

Le premier écrivain de la Suisse allemande dont Bridel fit la connaissance, fut un Schwyzois, un catholique : le docteur en médecine Zay, du village d'Arth. Zay n'est pas un « professionnel », mais un amateur érudit, un traducteur. Il ne composait guère lui-même, et se bornait à fournir des documents aux revues. Né le 8 juillet 1754, il avait donc trois ans de plus que Bridel. Il prit ses degrés à Besançon, — c'est dire qu'il connaissait la langue française, — devint statthalter du canton de Schwyz, et mourut le 15 mai 1816. Comment Philippe-Sirice entra-t-il en relation avec Zay, nous l'ignorons. Toujours est-il que les archives de la famille Bridel renferment vingt-sept lettres [1] de notre auteur à lui adressées. Cette correspondance s'étend de 1782 à 1796 ; en 1782, le jeune pasteur habite encore Lausanne ; en 1796, il vient de s'établir dans les Alpes : les dix ans passés à Bâle sont donc compris dans ce laps de temps. Il est plus que probable, vu leur degré d'intimité, que les relations entre Zay et Bridel ne cessèrent qu'à la mort du premier. Ces lettres offrent quelque intérêt ; tout d'abord, parce que Zay se fit le traducteur de Bridel, et son introducteur dans la littérature de la Suisse allemande ; ensuite, parce qu'elles sont des documents précieux sur la manière dont le poète des *Tombeaux* s'est assimilé une culture nouvelle.

La première lettre (Lausanne, mardi 10 septembre 1782) accompagne l'envoi de trois exemplaires des *Poésies helvétiennes* et de deux exemplaires des *Tombeaux*. Je vous les adresse, écrit à Zay Philippe-Sirice, « pour les faire lire aux amateurs de langue française de vos cantons. » Bridel lui fait part ensuite de son intention d'aller à Schwyz l'année suivante. Enfin, il lui demande de rechercher des textes de

[1] Voir Bibl., III, N° 150.

ballades et de légendes anciennes, entre autres celui de la *Comtesse de Toggenbourg*[1]. « Continués, monsieur, vos recherches sur l'ancienne poésie helvétique ; cherchés des originaux, fouillés partout, et quand nous aurons rassemblé assez de matériaux, il ne serait nullement difficile de faire entre nous deux un petit livre, dans les deux langues, qui serait certainement bien reçu en Suisse. J'ai actuellement un frère dans les Grisons[2] qui de son côté fera des recherches dans ce pais si peu connu.... Surtout dans les couvens et leurs vieilles bibliothèques — si vous pouvés y percer par vous ou vos connaissances — dans l'oisiveté du *cloître* il est bien à croire qu'il y aura eu quelque moine plus éclairé et plus actif qui aura écrit quelques poésies peut-être actuellement manuscrites dans un fond de Bibliothèque.

» Ainsi, Monsieur, cherchés beaucoup dans les couvents, informés-vous des vieux *curés* ou *moines*, des vieillards en général, et si vous trouvés quelque indice, redoublés d'activité : je ferai aussi faire des recherches dans le *Vallais*, dans le canton de *Fribourg*. Ce n'est pas tout que notre patrie ait la gloire des *armes ;* il faut qu'elle ait aussi part aux Lauriers des *Muses :* car tous les peuples guerriers et en même tems Bergers ont chanté leurs victoires et leurs troupeaux[3]. » Il nous semble entendre Bodmer transmettre ses ordres à ses correspondants ; Bodmer qui, persuadé de l'existence d'une épopée nationale par l'existence même de la Suisse, finit par découvrir les Nibelungen. Bridel, lui aussi, veut que la poésie suisse *soit.* Noble et juvénile ambition que la même volonté de tout un siècle a réalisée, et que nous réaliserons aussi, si nous savons le *vouloir !* Une note de la lettre que

[1] Zay versifia cette légende, sous le titre : *Ida von Toggenburg*, Ballade. *Schweiz. Museum*, 1789, VII, p. 554-560.

[2] Louis Bridel publia son *Voyage dans le pays Grison*, C. I, 118 (117).

[3] Cette lettre est scellée du cachet de Bridel : L'Espérance debout, mains jointes, yeux au ciel, appuyée sur une ancre symbolique, d'un très beau style.

nous venons de citer, nous apprend que Zay s'était de lui-même offert à Bridel comme traducteur.

Bridel, en effet, s'était empressé d'envoyer ses deux recueils de vers aux principaux organes de la Suisse allemande, entre autres aux *Variétés du Haut-Rhin* de Bâle, sorte de revue encyclopédique, fort ennuyeuse, renfermant un nombre considérable de traductions d'auteurs anglais et de « philosophes » : Cook, Diderot, Raynal, etc. Peu de temps après, il eut la joie de lire un copieux article, assez plat du reste, et d'une louangeuse uniformité. L'auteur, d'ailleurs inconnu, de ce long dithyrambe fait valoir la rareté de ce fait : un poète romand, un Vaudois, qui veut être un poète national suisse! Tout ce que Bridel a emprunté à la Suisse allemande, est mis complaisamment en lumière, et le jeune « barde » est même comparé à celui des Alpes, Albert de Haller [1].

Muni de cet article, qu'il s'empressa d'envoyer à son correspondant de Schwyz, Philippe-Sirice résolut de faire connaître ses œuvres dans la capitale intellectuelle des Cantons: Zurich.

La meilleure revue littéraire de la Suisse allemande était alors le *Musée suisse* publié à Zurich par Fuessli : Le *Musée suisse*, dont le premier fascicule parut en 1783, avait, en quelque sorte, pris la succession de la *Bibliothèque helvétique* de Bodmer. Cette *Bibliothèque* ne contient que de l'histoire ; le *Schweitzerisches Museum*, sans faire à cette dernière une place trop restreinte, au contraire, élargit le champ de son activité, et l'étend à la poésie, au roman, à la critique. C'est l'un de ces nombreux périodiques qui, de la fin du XVIIIe siècle au commencement du XIXe, sont consacrés à recueillir les matériaux et les œuvres d'une littérature natio-

[1] *Oberrheinische Mannigfaltigkeiten.* Eine gemeinnützige Wochenschrift. *Zweyter Jahrgang. Erstes Vierteljahr*, Basel, bei Joh. Jacob. Thurneysen, Jünger. 1782. — Comme cet article est inconnu, nous en donnons le texte à la fin de cet ouvrage, en appendice III.

nale ; ainsi les *Alpenrosen* et l'*Almanach helvétique* ; ainsi, en langue française, les *Etrennes* et le *Conservateur* de Bridel, qui semblent bien être une imitation du *Musée suisse*. Le premier volume de cette revue contient un avant-propos de Fuessli, dans lequel le programme des éditeurs est clairement exposé : réunir les éléments de la culture indigène à toutes les époques. Les volumes suivants contiennent une longue étude sur Bodmer par le même Fuessli (c'était placer le nouvel organe sous le patronage du grand critique et de ses idées), enfin des vers de Salis-Seewis, de Christian de Stolberg et de Matthisson [1].

Zay était l'intermédiaire tout indiqué entre Bridel et le *Musée suisse*, puisqu'il collaborait à cette revue, qu'il en connaissait le rédacteur, et qu'il avait proposé à Philippe-Sirice de traduire ses œuvres. Il commença donc par mettre en vers allemands l'*Avalanche* [2]. Cette mauvaise romance des *Poésies helvétiennes* semble, avec le poème sur le lac Léman, avoir été le morceau le plus apprécié du recueil. La traduction parut dans le premier volume du *Musée suisse ;* elle est composée sur un rythme analogue à celui de l'original avec le même nombre de couplets [3]. Dans sa lettre, Philippe-Sirice donne des conseils à Zay ; il le prie de communiquer à ses vers « un peu de cette chaleur que vous avez dans l'intérieur de la Suisse : » ils en ont, en effet, grand besoin. Non sans quelque vanité, il le met au courant de ses succès dans

[1] *Schweitzerisches Museum*. Zurich, Orell Gessner Fuessli & Cie. 17 vol. 1783-1789. A partir de 1793 à 1796 : *Neues schw. Museum*, Zurich, mêmes éditeurs, 1 vol. par trimestre.— *Vorrede :* « ....die Stuffe unsrer Cultur in verschiedenen Epochen zu bezeichnen, » 1er vol., page III. — *Bodmer*, par Fuessli, vol. I, p. 1-37, 97-148 ; 2e vol. 1783, p. 289-328, 481-523 ; 3e vol. 1784, p. 673-724 ; 4e vol. 1784, p. 865-915. — Les vers de Salis-Seewis sur *Fontana*, 1785, XI, p. 660-670. — 1789, IV, p. 389-395 : *Der Genfersee*, par Matthisson. — 1788, p. 394 : Christian de Stolberg, *Kaiser Albrecht vor Zurich*, ballade. — [2] *Poésies helv.*, p. 183 s.

[3] *Schw. Museum.*, 1783, VI, *Die Lauwe*. Aus dem Franz. des Herrn Bridells, Carl Zay, der Jüngere., p. 183-189. (Voir la lettre de Lausanne, 2 mai 1783.) — *Autres traductions :* Bibl., Nos 119 s.

les cantons germaniques : « Je ne suis pas surpris que cette *Romance* vous fait plaisir, elle a été du goût général des Suisses ainsi que *le Mari sauvé*, le *lac Léman*, la *Course dans les Alpes*, parce que ces choses étaient toutes nationales. » Il annonce même une traduction complète de son recueil, en allemand, par un « ami de Saxe » : peut-être cet ami est-il son frère Samuel-Elisée, alors précepteur à la cour de Gotha, ou du moins un correspondant de ce dernier. Il remercie encore Charles Zay de lui avoir donné des sujets de romances, et de songer à traduire également le *Discours préliminaire sur la poésie nationale :* il est, en effet, très étonnant que cette traduction n'ait pas été publiée ; sans doute, le brave Schwyzois n'aura su la mener à bout. Il lui fait enfin part de son intention de l'aller voir par Lucerne et Zurich, et, dans ce but, il lui demande quelques lettres de recommandation.

Bridel a encore bien d'autres projets, qui sont, d'ailleurs, demeurés à l'état de projets. Il se propose de traduire les vers de Zay lui-même, — échange de bons procédés, — et de composer un ouvrage sur la *Littérature de la Suisse intérieure*[1]. Il écrit à son correspondant pour lui demander des anecdotes, afin de rendre plus « helvétique » le contenu de ses *Etrennes* dont le premier volume est sous presse ; et il se plaint presque, dans son impatience, des lenteurs de Zay à traduire ses chères *Poésies helvétiennes*[2]. Quant à son fameux plan de voyage dans la Suisse primitive, il n'a pas été à même de le réaliser ; mais il compte le faire dans l'été de l'an 1784, avec son ami Henchoz de Rossinière et un Hollandais, nommé Roell[3]. Ce voyage, ce pélerinage plutôt, Philippe-Sirice en prépare l'itinéraire avec une véritable

[1] Lausanne, 2 août 1783. — [2] Lausanne, 18 septembre 1783.

[3] Roell était un Hollandais établi à Lausanne, ami de Deyverdun, et parent de la famille Secrétan, à laquelle appartenait la femme de Bridel. Il prit part, avec Deyverdun, au voyage de B. dans les Alpes de Gruyère, relaté à la fin des *Poésies helvétiennes*.

religion : Les trois amis éviteront la plaine et les grandes routes ; afin de se maintenir dans l'état d'esprit nécessaire, ils traverseront les Alpes de la Gruyère et de l'Oberland ; Zay leur servira de guide dans les Petits-Cantons : « c'est pour moi une terre sacrée, et je tremble à tout moment que quelqu'un me prenne le bras et ne me dise : *Siste, viator, heroem calcas* [1]. »

Mais une fièvre tierce empêcha encore Philippe-Sirice de partir. Il se réfugia à Gryon, dans les Alpes vaudoises, afin de hâter sa convalescence, et il écrivit à Zay : « Je suis toujours plus fâché de ne pas savoir l'allemand pour lire les excellentes productions des auteurs de la Suisse allemande ; mais il faut prendre patience ; si Dieu nous donne vie et santé, cela ne tardera pas. » En ce moment, il est en correspondance avec Fuessli, le rédacteur du *Musée suisse*, et il s'occupe de collectionner les monnaies du « Corps helvétique [2] ».

De Lausanne, le 6 janvier 1785 : « Je continue à m'occuper sérieusement de notre patrie commune, et quand le tems et les circonstances le permettent, il ne sera pas impossible que je fasse en français ce qui nous manque : *une histoire de la Suisse lisible*. Pour cela, je rassemble des *matériaux* et veux étudier premièrement l'allemand, sans lequel il est impossible de rien faire dans ce genre. » Cette histoire est découpée, pour ainsi dire, en fragments réunis plus tard dans le *Conservateur*.

Au mois de juillet 1785, Philippe-Sirice eut le bonheur d'être choisi par le duc de Brunswick pour accompagner le fils de ce dernier dans un voyage à travers la Suisse [3]. Il s'empressa, chemin faisant, de conduire le jeune prince dans la maison de son ami, à Arth. Il y fit la connaissance de

[1] Lausanne, 2 juin 1784. — Lausanne, 6 juin 1784.
[2] Gryon, ce 18 juil. 1784.
[3] Laus., 3 mai 1785, 1er juillet. Zurich, vendredi (? juil. ?).

plusieurs gentilshommes schwyzois : un de Reding, entre autres [1]. Son retour à Lausanne s'accomplit trop rapidement à son gré, et les lettres qu'il écrivit alors sont quelque peu mélancoliques. Bridel s'occupe toujours de médailles, de chroniques et d'histoire, mais il a la nostalgie des Alpes et il se plaint de son hypocondrie [2].

Sur ces entrefaites, il est nommé au poste de pasteur de l'Eglise française à Bâle ; cette heureuse nouvelle, arrivée subitement, le remplit de joie et lui redonne une santé qu'il croyait compromise :

« Tout a bien changé de face, mon cher ami, depuis votre lettre reçue ; des bords du *lac Léman*, je vais habiter les rivages du *Rhin*. La République de Bâle vient de me confier le poste de *pasteur de l'Eglise française* avec une pension qui me met en état de vivre honnêtement ; ainsi je trouve sans beaucoup de peine dans un autre canton ce qu'il m'aurait fallu attendre plus de quinze ans encore dans le mien.

» Cette place, indépendamment de l'honneur et du revenu, me fait le plus grand plaisir en me donnant un établissement fixe, indépendant et conforme à mes goûts ; je ne serai plus comme ici obligé de donner des leçons à des étrangers qui souvent n'en profitent guère. Outre cela, je serai à même d'apprendre *l'allemand* que je désirais singulièrement d'apprendre et qui était devenu pour moi une connaissance indispensable si je voulais parvenir à connaître à fond l'histoire nationale.

» Je compte aussi pour beaucoup, mon cher ami, le plaisir de me rapprocher de vous, de faire plus aisément une petite course pour voir *vous*, votre *famille*, votre *lac* et votre *Rigiberg* uniquement : et même de vous embrasser peut-être à la prochaine Société d'Olten [3], où je me propose d'aller l'année qui vient [4] si Dieu me conserve la vie, pour faire une connaissance plus personnelle des bons citoiens et des amis de *l'Helvétie* qui le sont aussi des sciences et des beaux arts que notre patrie cultive depuis longtems avec honneur et succès [5]. »

[1] Laus., 24 oct. 1785. — [2] 21 mars, 27 juin 1786.

[3] La *Société helvétique* se réunissait annuellement à Olten, à la Pentecôte. — [4] 1787. — [5] Laus., été ou automne 1786, sans date.

* * *

En décembre 1786, Bridel quitta donc définitivement Lausanne pour aller s'établir à Bâle; il avait alors vingt-neuf ans. Il pouvait dire qu'il changeait de monde. Autant Lausanne était une petite ville gaie, ensoleillée, mondaine, hospitalière; autant Bâle était une cité morne, brumeuse, absorbée par les affaires, fermée aux gens du dehors. La vieille république patricienne se suffisait à soi-même. Capitale d'un territoire exigu ; centre économique et intellectuel, non seulement de son propre canton, mais encore d'une partie importante de l'Alsace et de la Souabe ; grâce au renom de son université, — alors la seule université de toute la Suisse, — et grâce à sa position exceptionnelle sur le Rhin qui faisait de son marché le lien naturel entre l'Italie et les villes hanséatiques, les Pays-Bas et l'Angleterre, Bâle se trouvait, vis-à-vis de l'étranger et du reste de l'Helvétie, dans une situation diamétralement opposée à celle de Lausanne. La cité vaudoise avait autant d'intérêt à devenir un centre cosmospolite, que la cité rhénane à préserver ses frontières de toute violation politique ou morale. L'étranger était une menace perpétuelle aux portes de cette dernière, portes directement ouvertes, les unes sur l'Allemagne, les autres sur la France. En outre, Bâle était un canton suisse, libre et souverain, tandis que le Pays de Vaud demeurait sujet de Berne. On parlait le français à Lausanne, et l'allemand à Bâle. Sous tous les rapports, le changement était complet ; mais Bridel avait besoin de changement.

Philippe-Sirice ne tarda point à se créer d'agréables relations, moins dans la société bâloise elle-même, qu'avec les membres de cette société alliée à la Suisse romande par d'assez nombreux mariages : ainsi les familles patriciennes Sarrazin, Burkhardt, Ryhiner, etc. : « Il conserve un sou-

venir d'intime reconnaissance pour la manière affectueuse dont il a été traité pendant les dix ans qu'il a desservi ce poste, pour toutes les marques d'amitié qu'on lui a données et pour les bons et vrais amis qu'il y a laissés en le quittant [1]. » Tout en remplissant ses devoirs religieux avec son zèle habituel, il n'abandonna ni ses promenades, ni les lettres, ni ses amis. En 1787, Zay ayant été nommé vice-landamman de Schwyz, le nouveau pasteur de Bâle lui envoie ses vœux, et quelques bons conseils : « Travaillez autant qu'il dépendra de vous à resserrer les liens de la *concorde helvétique*, à établir la tolérance, à rendre toujours plus honorable le beau nom des *Suisses* que nous portons, et à améliorer autant que possible le sort des *citoiens* et surtout celui des *sujets* qui ne sont pas toujours aussi heureux qu'ils devraient l'être sous le régime républicain [2]. » Ces bons sentiments font honneur à Bridel.

En 1788, il parcourt à pied le Jura épiscopal, — le Jura bernois actuel ; — en 1790, il traverse, toujours à pied, l'Argovie, Zurich, les Petits Cantons, et rend pour la dernière fois visite à son ami Zay. Entre temps, il travaille, il écrit, il publie : en 1789, la *Course de Bâle à Bienne*, dans laquelle le peintre bâlois Birmann trouvera de si beaux sujets de compositions pittoresques [3] ; chaque année, régulièrement, un petit volume d'*Etrennes helvétiennes*. Il s'occupe de réunir une « bibliothèque helvétique », déjà forte de six cents volumes en 1791 [4]. Il achève d'apprendre l'allemand, qu'il étudie dès 1785 et qu'il parle comme sa seconde langue ma-

[1] *Notice biogr. mns.*, p. 6. — [2] Bâle, 8 avril 1787.

[3] *Voyage pittoresque de Basle à Bienne*, Bâle, fol. 1802 (voir Bibliographie, nos 26, 54, 54 bis).

[4] Lettre à Zay, Bâle, 26 oct. 1791. Les dernières lettres à Zay offrent peu d'intérêt ; elles sont très brèves (19 oct. 1793 ; Château-d'Œx, 3 mai 1796, en latin). Sur la visite de Bridel à Zay, en 1790 : *C.* II : *Course à pied*, etc., p. 177 (131), note, 249 s. Quant aux trad. de Bridel, parues dans le *Schw. Museum*, voir Bibliographie, no 119 s.

ternelle, au moins dès 1792. Il poursuit, enfin, à distance, ses études sur les patois romands, car nous le voyons correspondre activement avec un érudit gruyérien, le notaire Pettolaz.

Après quelques années d'une vie calme et bien remplie, il se produisit soudain un changement complet. Bâle dut à sa position de ville neutre aux frontières française et allemande, de ressentir, avant toutes les autres parties de la Suisse, le premier choc et les premiers contre-coups de la révolution naissante. Elle se remplit de diplomates, d'espions, de proscrits, d'émigrés. Cagliostro, sur le rôle politique duquel on n'est pas encore très renseigné, mais qui sut profiter de sa renommée de thaumaturge pour servir plus d'un parti politique, vint s'établir à Bâle où il recruta quelques rares adhérents. Bridel, curieux de nature, entra en relation avec lui :

« Le goût des sociétés secrètes d'Allemagne s'était propagé jusqu'à Basle : quelques émissaires des *Illuminés* y étaient venus, y avaient fait des prosélytes et, sous le manteau d'un cercle littéraire, ils organisaient un club politique ou, pour mieux dire, hostile au Corps social, qu'il s'agissait de détruire pour le reconstituer. Les meneurs cherchèrent à recruter Bridel, mais il ne voulait pas s'engager sans savoir préliminairement ce qu'on exigerait de lui : on lui fit d'abord deux conditions, la première de donner un précis détaillé de sa famille, de ses relations de parentage et d'amitié et de sa vie précédente ; la seconde de prêter serment de fidélité aux chefs, de silence absolu avec les profanes et d'un dévouement mystérieux aux révélations qui lui seraient faites successivement.... Bridel refusa ce serment comme illégal et contraire à sa conscience et à sa liberté. Dès lors, il rompit toute liaison avec les Illuminés. Un homme qui, plus qu'on ne le croit, était leur agent, et qui à beaucoup d'astuce joignait beaucoup d'effronterie, vint passer quelques mois à Basle et y fit quelques cures heureuses, entre autres celle d'une personne condamnée par tous les médecins.... C'était *Cagliostro :* Il y parut entouré de tous les prestiges des sciences occultes et du mysticisme oriental. Bridel fréquentait une famille qui avait grande foi au docteur spagyrique, où il eut l'occasion de le voir souvent, de l'entendre, de l'étudier ; sans être ni sa dupe ni son adepte, il lui reconnut un grand savoir (souvent ha-

sardeux) de médecine pratique, des connaissances puisées dans les traditions de l'orient judaïque et cabalistique, et une tactique à lui pour fasciner par des arcanes qu'il donnait pour Arabes, soit l'imagination, soit la curiosité des gens crédules et exaltés. Son ton était dogmatique et tranchant ; ses propos étaient souvent grossiers et immodestes ; ses manières décelaient un homme qui avait moins vu la bonne compagnie que la mauvaise. La coquette qui l'accompagnait et qu'il appelait sa femme secondait d'autant mieux le rôle de son mari, qu'elle savait allier tous les manèges de l'intrigue à toutes les grâces de la figure. Sans entrer dans de plus longs détails sur un personnage dont toute l'Europe s'est entretenue, et qui, disait-il, après avoir été longtemps disciple des sages qui tiennent école dans les pyramides, venait établir à Basle une loge de franc-maçonnerie égyptienne, Bridel, dont il se défiait, ne put refuser cependant à ses instances quelques vers pour inscrire au bas de sa gravure qui venait de paraître, et lui improvisa le distique suivant, dont notre empyrique se montra satisfait :

Imposteur chez ceux-ci, prophète chez ceux-là,
L'énigme de son siècle est l'homme que voilà[1]. »

II

Bâle était à proximité du « milieu » le plus national, le plus allemand aussi, mais aussi le plus vivant et le plus actif de toute la Suisse au XVIIIe siècle : la *Société helvétique*. Il nous est donc nécessaire de connaître l'histoire, le rôle et la constitution de cette société, si nous voulons savoir combien fut heureuse et profonde l'influence qu'elle exerça sur Bridel.

La *Société helvétique* est un *fait* d'histoire sociale, auquel on n'a peut-être pas, jusqu'ici, attribué assez d'importance[2].

[1] Notice biogr., mns. p. 7-8. On trouve dans le *Journal de Lausanne*, de Lanteires (Laus. 3 v. in-4°, 1790-1792), tome II, p. 123, 124, un article *Sur la maçonnerie égyptienne qu'a professée et cherché à rétablir Cagliostro*. Cet article, écrit de Bâle, quoique non signé, peut être vraisemblablement attribué à Bridel, collaborateur du *Journal* (v. B., n° 34).

[2] Il serait injuste de passer sous silence l'ouvrage de Charles Morell :

Pourtant, cette association fut le centre de ce mouvement de renaissance nationale auquel la Suisse doit une grande partie de son indépendance et de sa prospérité actuelles. Elle a créé, sinon l'unité complète, du moins le patriotisme helvétique. C'était l'essentiel ; mais combien de difficultés et d'obstacles n'a-t-elle point dû surmonter, en ce monde bigarré d'Etats, de constitutions, de langues, de religions et de races qui formaient l'ancienne confédération des XIII Cantons, avec leur ceinture de sujets et d'alliés ! La *Société helvétique* nous apparaît ainsi comme le lien vivant qui unit l'ancien régime au monde moderne. Elle donne au XVIII[e] siècle cette physionomie toute spéciale, intermédiaire entre le mouvement « philosophique » français et le mouvement littéraire d'Allemagne. Elle a, en effet, « nationalisé », et la poésie de Klopstock, et les systèmes plus ou moins scientifiques de l'Encyclopédie. A tous ceux qui prononçaient, — et ils furent légion ! — « humanité, nature », elle a répondu : *Suisse*. Elle marque ainsi le point d'aboutissement et de concentration de toutes les idées qui travaillaient alors les esprits : influence anglo-saxonne, réaction contre la France, théories de Rousseau, réformes littéraires de Bodmer, études historiques et scientifiques de Haller et de Zurlauben, désirs d'améliorer l'éducation populaire, vagues besoins d'unité nationale.

Depuis longtemps, les intelligences éclairées de la Suisse pressentaient la ruine d'un édifice social vermoulu, et qui craquait de toutes parts. Béat de Muralt publia d'abord ses *Lettres sur les Anglais ;* puis Haller lança ses deux courageuses satires. A leur tour, Bodmer et Breitinger essayèrent timidement d'élever la voix dans les *Discours des peintres*. Enfin, le *Premier discours* de Rousseau, parti de Suisse, revint en Suisse, et souleva partout où l'on « pensait » de violentes polémiques. Trois ans plus tard, à la fin de l'été

Die helvetische Gesellschaft. Aus den Quellen dargestellt. Winterthur, 1864. Nous lui devons plusieurs renseignements.

1758, parut une brochure anonyme intitulée : *Songes patriotiques d'un Confédéré, sur un moyen de rajeunir la Confédération caduque. Ville libre, chez les héritiers de Guillaume Tell*[1]. Le titre est déjà significatif ; le contenu ne l'est pas moins. Pourtant, malgré ses apparences révolutionnaires, cette brochure est l'œuvre d'un patricien catholique, d'un magistrat lucernois : François-Ours de Balthassar (1688-1764), membre du Petit Conseil souverain, ancien élève des jésuites, ancien officier au service étranger, auteur de plusieurs travaux concernant l'archéologie et la jurisprudence.

Balthassar est, avec le baron d'Alt et le général de Zurlauben, le meilleur écrivain catholique de la Suisse au XVIIIe siècle ; mais il dépasse de beaucoup, et l'auteur de l'*Histoire des Helvétiens*, et celui des *Tableaux de la Suisse*, par la beauté de son caractère comme par la hauteur de son esprit ; il eut, du reste, en son fils Félix, un continuateur digne de lui[2]. Sans vouloir renoncer à la foi de ses pères, ni déroger de son rang patricien, ni manquer aux devoirs de sa charge, il fut néanmoins un précurseur de Rousseau, par la vigueur de ses apostrophes, la sincérité de son idéal, la « modernité » de ses vues, et surtout une vision parfois presque prophétique de l'avenir. Pratique et positif jusque dans ses utopies, le Suisse cherche toujours à mettre en œuvre ses idées, à appliquer ses théories ; idées ou théories peuvent être hardies, révolutionnaires même : le bon sens national saura toujours, pour les réaliser, les adapter aux besoins du « milieu » ou de l'époque. L'esprit d'association, la volonté d'agir pratiquement caractérisent l'écrivain, le sociologue, le

[1] *Patriotische Träume eines Eidgenossen von einem Mittel, die veraltete Eidgenossenschaft wieder zu verjüngen*. Freistadt (Bâle), bei Wilhelm Tell's Erben.

[2] C'est Félix de Balthassar qui collabora au *Journal helvétique* et qui y publia, comme nous l'avons dit, une *Esquisse de la Suisse littéraire*. Il était un des membres actifs de la S. H.

philosophe suisses. Les *Sociétés économiques*, la *Société helvétique* elle-même, en sont la preuve ; et nous retrouvons dans l'œuvre de Rousseau ce qu'il y a de plus intéressant dans ce petit livre de Balthassar, publié à un moment où l'auteur de l'*Inégalité* était un débutant et presque un inconnu.

Balthassar ne se borne pas, en effet, à protester contre les abus dont les gouvernements s'étaient rendus responsables. Sa première pensée est de réaliser les réformes qu'il préconise. Avant même de les énoncer, il s'occupe de résoudre la question financière ; puis, sans vouloir aucunement renverser l'ordre établi, il passe à l'exécution. Réformer les esprits par une éducation meilleure, plus nationale, c'est le principe essentiel. Dans ce but, une école spéciale à l'usage des patriciens auxquels il veut conserver la direction des affaires publiques, lui paraît nécessaire : Rousseau, dans son *Economie politique*, ne dit pas autre chose. Nous retrouvons ici encore l'influence anglaise : Balthassar a constamment devant les yeux, comme modèle, l'aristocratie anglo-saxonne. L'originalité de ce projet consiste dans l'organisation même de cet enseignement : Avant toute chose, avant même de former des Bernois, des Genevois, des Lucernois, former des Suisses ; et, pour cela, empêcher l'émigration constante de la jeunesse dans les régiments « capitulés » comme dans les universités étrangères ; supprimer, dans les programmes d'études, toute érudition cosmopolite superflue ; rendre obligatoire l'enseignement de l'histoire suisse, des coutumes et droits locaux, des sciences économiques et naturelles, des langues nationales ; enfin, habituer les jeunes gentilshommes au maniement des armes et aux travaux agricoles.

Le succès des *Songes patriotiques* fut d'autant plus considérable qu'ils exprimaient tout haut les timides et secrètes aspirations d'une élite. A Zurich, en particulier, Bodmer et

ses amis : Breitinger, Hirzel, le philanthrope bâlois Isaac Iselin, le docteur Laurent Zellweger [1], caressaient depuis longtemps des projets de réformes analogues. Bodmer et Zellweger surtout, dans leur correspondance assidue, ne cessaient de gémir contre l'influence française, la corruption des mœurs, la décadence du vieil esprit républicain. Ils résolurent donc de prendre en main l'exécution de ce plan, alors si nouveau, d'un institut d'éducation nationale. Le 12 octobre 1758, Laurent Zellweger, écrivant à Bodmer, lui propose d'agir auprès des gouvernements de Zurich et de Berne, afin d'obtenir la cession des revenus des bailliages argoviens, dont l'occupation était alors contestée par les cantons catholiques. Ces revenus étaient suffisants, selon lui, pour commencer les travaux sans tarder, payer les professeurs, recruter les élèves. Il voyait en outre, dans cet abandon, le meilleur moyen de rétablir entre les catholiques et les protestants la concorde nécessaire. Quant au directeur du « Séminaire suisse », il lui paraît désigné dans la personne du jeune Wieland, qui avait remplacé Klopstock auprès de Bodmer ; quitte à lui avancer l'argent nécessaire à son entrée dans la bourgeoisie zuricoise. Ces beaux projets n'eurent aucune suite, cela va sans dire. Mais Wieland lui-même ne demanda pas mieux que de prêter son concours aux tentatives de Bodmer, et, la même année, il présentait à ses amis de Zurich un plan d'une « Académie pour l'éducation de la raison et du cœur [2]. »

Deux ans se passèrent sans que toutes ces magnifiques utopies soient devenues autre chose que des thèmes à dis-

[1] *Laurent Zellweger* (docteur en médecine, né en 1692, fils d'un marchand d'Appenzell Rhodes-Extérieures, établi à Lyon, mais que sa religion protestante força à quitter la France), est le type de ces « philosophes » suisses qui ont subi et accepté toutes les utopies du siècle, en s'efforçant toujours de les rendre réalisables et utiles au point de vue national. Il mourut en 1764.

[2] *Plan einer Akademie zur Bildung des Verstandes und Herzen junger Leute.*

cussions ou des sujets de lettres. Mais, en 1760, les fêtes organisées par l'Université de Bâle, à l'occasion de son troisième centenaire, vinrent offrir, comme par hasard, à Iselin, Hirzel et Salomon Gessner, l'occasion de fonder la *Société helvétique*. Nous trouvons dans le *Conservateur* de Bridel[1], un « précis historique », dont l'intérêt est considérable, et qui contient le pittoresque récit des débuts plutôt incertains de la jeune association.

Hirzel, Iselin et Gessner convinrent donc de se réunir à Schinznach, en Argovie, à mi-chemin entre Zurich et Bâle, le 3 mai 1761. Ils ne s'y trouvèrent point seuls, car les uns et les autres amenèrent avec eux quelques amis. « Trois jours se passèrent en entretiens, en promenades et en lectures, et sans s'occuper à donner une base plus solide à cette institution. » L'année suivante, le 15 mai 1762, la *Société helvétique* se constitua définitivement ; Iselin voulait en faire une simple réunion d'écrivains, mais ses collègues trouvèrent, avec raison, que les réunions de Schinznach pouvaient être d'une utilité plus générale. A cette date, d'ailleurs, le mouvement du « retour à l'agriculture » prenait partout en Suisse des proportions considérables ; il entraîna la nouvelle société. En 1763, Bernouilli de Bâle, le grand mathématicien, honora l'assemblée de sa présence ; en 1764, pour des raisons politiques, les Lucernois durent s'abstenir de paraître aux rives de l'Aar ; en 1765, on vit arriver de Lausanne le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, qui prit place, au banquet, à côté du fameux paysan Kleinjogg, dont Hirzel venait de publier le *Socrate rustique*. Pour être membre de la *Société helvétique*, il fallait être Suisse, et avoir pris part à deux assemblées à titre d'assistant, à moins que le canton auquel appartenait le candidat ne fût représenté que par deux membres seulement. Tel est l'abrégé du récit de Bridel.

[1] *Précis de la Société helvétique depuis sa fondation jusqu'en 1788*, t. II, 309 (233) 326. Voir à la fin de cet ouvrage, l'app. IV.

Bridel a quelque peu transformé en idylle l'histoire de la *Société helvétique*. Cette dernière était bien, en effet, le refuge des « âmes sensibles » de la Suisse, et nous voyons constamment ses membres : Zellweger, Hirzel, Gessner, Iselin surtout, se donner avant le temps des « baisers Lamourette », en répandant de douces larmes. On « helvétise » toutes les utopies du siècle. L'amour de l'humanité devient l'amour de la patrie ; on ne traite point encore de frères les Javanais, les Chinois ou les nègres, mais on s'efforce de réaliser, dans l'intérieur même de la Suisse, l'union des langues, des religions et des races. Le pasteur protestant se jette dans les bras du moine catholique, le patricien embrasse le paysan ; on invoque tant et plus la nature, mais cette nature se nomme les Alpes ; enfin, les temps heureux de l'Age d'Or égalitaire sont, en chaque discours, représentés par la Suisse primitive, le serment du Grutli, toutes ces anecdotes « historiques » dont Bridel a rempli son *Conservateur*, et qui nous illustrent si bien la conception pastorale que ces braves gens se faisaient du moyen âge. Mais ce que nous ne trouvons point dans le récit de Bridel, ce sont les difficultés avec lesquelles, dès sa naissance, la *Société helvétique* se vit aux prises. Tant qu'il ne s'agissait que de correspondances, de réunions intimes, de projets en l'air, tout le monde était d'accord. Mais, au moment des réalisations pratiques, on vit se dérober Bodmer, Bodmer pourtant le plus enthousiaste de tous. Il ne parut jamais aux réunions de Schinznach, car il était devenu, avec l'âge et l'expérience, aussi ombrageux, cauteleux et craintif qu'il nous apparaît batailleur dans ses ouvrages de critique : il aimait à provoquer les polémiques littéraires, mais il avait peur de la censure et des magistrats, et il était jaloux. Au reste, plusieurs gouvernements ne cachèrent point leur méfiance, leur hostilité : celui de Fribourg alla même jusqu'à interdire à ses sujets l'entrée dans l'association. L'ambassadeur de France, qui

négociait un nouveau règlement des capitulations militaires : celui de 1764, et qui était alors le marquis d'Entraigues, — d'Intrigue, comme disait méchamment Zellweger, — chercha tout d'abord à gagner la *Société helvétique* à sa cause. Sur un refus courtois mais décidé, il ne perdit aucune occasion de la dénoncer, ouvertement ou en secret. L'esprit de tolérance de cette assemblée fondée par des protestants, mais dont la première idée émanait d'un catholique, et qui comptait parmi ses membres des chanoines et même des capucins, la rendait suspecte aux deux confessions. A Lucerne, patrie de Balthassar, une véritable agitation fut soulevée contre elle. Dans son sein même, un accord parfait ne régnait point toujours. Les aristocrates de Berne traitaient volontiers du haut de leur grandeur les bourgeois plus libéraux de Zurich ou de Bâle. Le but de la *Société* ne fut jamais bien clair ; les uns la trouvaient trop littéraire, les autres trop politique. A la fin du siècle, cette dernière tendance l'emporta, favorisée par l'influence de Rousseau ; et l'attitude plutôt sympathique de l'assemblée d'Aarau vis-à-vis de la Révolution française lui aliéna les sympathies des conservateurs sans lui gagner celle des démagogues. Néanmoins, elle resta fidèle inébranlablement au principe de son origine : réforme des esprits, des mœurs et des constitutions ; réforme opérée sans violence, par l'union de tous les Suisses égaux en droit, en dehors de toute intervention étrangère.

C'est donc à sa force morale que la *Société helvétique* doit l'influence exercée par elle. Elle a peu créé mais elle a beaucoup agi, et, ce qui vaut mieux encore, elle a formé des hommes qui, eux, ont laissé des œuvres durables. Rappeler les noms de ses membres, c'est nommer Gessner, Iselin, Lavater, Usteri, Salis-Seewis, Pestalozzi, Zschokke, Bridel. Quelques exemples suffiront pour nous convaincre de l'étendue de son action. S'il lui fut toujours impossible de réaliser le projet de Balthassar, c'est l'un de ses membres, le pasteur

Martin Planta, qui, l'année même de la première réunion, en 1761, fonda près de Coire le célèbre institut de Haldenstein, école à l'usage des patriciens, répondant tout à fait aux idées des *Songes patriotiques*, et qu'il plaça d'ailleurs sous les auspices de l'assemblée de Schinznach. L'initiateur du mouvement agricole, le Bernois Tschifféli, l'un des membres de la première heure, reçut d'elle l'impulsion et les encouragements nécessaires. Si l'on ne put même ébaucher l'organisation d'une armée nationale, — à l'ordre du jour de presque toutes les sessions, — du moins, quelques officiers, comme le général Zurlauben, fondèrent-ils en 1779 une *Association militaire suisse*. En 1777, Iselin créa une *Société d'utilité publique*[1]. En 1792, le conseiller Meyer d'Aarau proposa pour la première fois ces corrections de la Linth qui rendirent plus tard justement célèbre le nom de l'ingénieur Escher de Zurich. L'activité littéraire de la Société ne fut pas moins fructueuse. Nous voyons le plan d'une histoire de la Suisse exécuté par Jean de Müller. L'idée d'un recueil de chants populaires et patriotiques fournit à Lavater l'occasion de composer ses fameux *Schweizerlieder*, premier essai de la poésie nationale. Partout, en un mot, la *Société helvétique* sut créer une atmosphère de tolérance, d'indépendance et d'union. Ce qu'elle fit pour Bridel, elle l'a fait pour deux générations d'hommes illustres ou obscurs : il le faut rappeler à l'oubli ingrat de nos contemporains.

*
* *

Bridel, dès son arrivée à Bâle, fut admis, à titre d' « hôte et compatriote » (*einheimischer Gast*), aux réunions de la *Société helvétique*. En 1789, il fut reçu membre actif, en compagnie de quinze autres personnes, parmi lesquelles le poète Salis-Seewis[2]. Plein d'enthousiasme, il se mit en

[1] *Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen.*
[2] *Verhandlungen der Helvetischen Gesellschaft in Olten*, Basel, bei

devoir de remplir dignement toutes les obligations patriotiques de « l'académicien » d'Olten. L'année suivante, le 19 mai 1790, il donna lecture d'une *Epître en vers* qui fut vivement applaudie [1]. En 1791, il communiqua à l'assemblée le premier chant de son poème encore inédit sur la fondation de Berne [2] dont on allait célébrer le sixième centenaire. En 1792, le 23 mai, ce fut le tour de l'*Eloge du conseiller André Weiss* [3]. En 1793, délaissant l'éloquence et les vers pour collaborer résolument à l'œuvre de restauration morale entreprise par les « Helvétiens », il lut un excellent discours sur la mendicité des enfants en Suisse ; discours que le gouvernement de Soleure fit traduire en allemand par le vicaire Pierre Lüthi, pour être distribué dans toutes les écoles rurales [4]. Le 4 juin 1794, nous trouvons l'*Essai sur la nécessité de reprendre en Suisse les mœurs et le goût de la campagne* [5]. En 1795, il obtient un succès considérable avec son *Discours sur la manière dont les jeunes Suisses doivent voyager dans leur patrie* [6] ; ce petit ouvrage ne tarda point non plus à être traduit, peut-être sur l'initiative officieuse de la Société ; en 1769, Salomon Hirzel avait traité le même sujet dans le même sens [7] : éducation nationale par la connaissance directe du pays. En 1796, Bridel ne put assister à

W. Haas, dem Sohne, 8e année, 1789, p. 5. Chaque volume des *Verhandlungen* contient le rapport du secrétaire, le discours du président, la liste des membres et hôtes présents, év. un travail, ou un discours, ou des vers.

1 Cf. *Verhandlungen*, 1790 p. 4. *Epître à la Société helvétique*, Bâle, Haas, in-4o 1790 ; *C.* II, p. 455 (343)-467. Bibl., no 27, 31, 37.

2 *Verh.*, 1791, p. 5. Les fragments lus à Olten se trouvent dans le *Cons.* IX, 127 (305)-135, et X, 219 (262) s.

3 I, 312 (244)-327 ; cf. *Verh.* 1792, p. 5.

4 *De la mendicité des enfants en Suisse*, C. IV, p. 393 (295) s ; lu le 15 mai. Cf. *Verh.*, 1793, p. 5.

5 VI, 51 (40)-78 ; cf. *Verh.*, 1794, p. 4.

6 III, 243 (176) s., avec notes ; lu le 20 mai. Cf. *Verh.*, 1795, p. 5. *Versuch über Art und Weise*, wie Schweizerjünglinge ihr Vaterland bereisen sollten, Winterthur, in-8o, 1798.

7 Cf. Morell : Helv. Ges., p. 245.

la réunion, mais nous trouvons le nom de son frère Louis parmi les hôtes [1]. En 1797, il fit lire devant la Société un travail sur l'*Instruction publique des enfants des villages* [2], dont les idées aussi modernes que saines furent appliquées partout trente ans plus tard. Bridel assista onze fois aux assemblées d'Olten. Il y trouva des traducteurs, et lui-même s'occupa de traduire et de publier dans le *Conservateur* quelques morceaux dus à la plume de sociétaires allemands [3]. En 1798, l'association fut dissoute. Elle tenta de se réunir partiellement durant les années de la Révolution [4]. En 1810, elle se reconstitua tant bien que mal à Zofingue [5]. En 1813, le doyen y prit pour la dernière fois la parole ; mais alors, les réunions n'avaient plus ni la même importance, ni la même signification.

Ces quelques renseignements montrent suffisamment l'action exercée par la *Société helvétique* sur l'esprit de Bridel. Précédé en Suisse allemande par une petite renommée de poète, c'est avec des vers qu'il se présente pour la première fois à Olten, avec des vers, c'est-à-dire, fond et forme, peu de chose. Mais il ne tarde pas à sentir que sa carrière de poète n'est qu'une préparation à sa carrière de prosateur ; que le rimeur du *Lac Léman* et des *Tombeaux* doit céder la place à l'écrivain, à l'historien, au folkloriste, au sociologue. Les portes de la petite cité d'Olten furent pour lui l'entrée dans la vie, et dans l'âme de la patrie. Jusqu'alors cependant, son éducation intellectuelle s'est faite dans les villes : à Lausanne, il a appris le français ; à Bâle, il a fait connais-

[1] *Verh.*, 1796, p. 130. — [2] *C.* IV, p. 359 (272)-392.

[3] Trad. libre du discours de Meyer d'Aarau, prés. de la Soc. helvét., 21 mai 1792 : II, 327 (246) s. (texte all : *Verhandlungen*, 1792, 11 s.) — Trad. de la biographie du trésorier Nicolas Emmanuel de Tscharner, lue par le pasteur bernois Stapfer, 4 juin 1794 : III, p. 320 (228), s. (texte all. : *Verh.* 1794, p. 91 s.)

[4] *Fragment* d'un discours lu dans une Société de Vieux Suisses, C., IV, 341 (259). — [5] *Reconstitution*, etc. VII, 327 s.

sance avec la culture germanique ; à Olten, il a découvert la Suisse. Il ne lui manque plus que l'éducation sévère et forte des événements, de la nature : l'invasion française, les révolutions helvétiques, et neuf ans de séjour au cœur même des Alpes vont achever de mûrir son esprit et son talent.

* * *

Telle fut donc l'influence que la *Société helvétique* exerça sur la Suisse entière et sur Bridel en particulier. Il faudrait néanmoins se garder de donner trop d'importance aux réunions elles-mêmes. Les assemblées d'Olten étaient loin de présenter l'aspect solennel et décoratif d'un parlement ou d'une académie. Elles étaient extrêmement fréquentées, et les hommes illustres, perdus dans la foule, ne formaient qu'une minorité infime. En 1790, Hérault de Séchelles, alors avocat général au Parlement de Paris, esprit épicurien et tout intellectuel, acquis aux idées révolutionnaires malgré sa parenté avec la duchesse de Polignac et le maréchal de Contades, entreprit un voyage en Suisse, où il comptait quelques amis, entre autres Lavater. Il résolut d'assister à l'une de ces réunions. A la fin de la même année, il publia, de retour en France, des *Détails sur la Société d'Olten*, dont un seul exemplaire se trouve à la Bibliothèque nationale, à Paris, mais qui, heureusement, viennent d'être réimprimés [1]. Comme il est question de Bridel dans ces pages, nous allons leur demander l'évocation d'un spectacle peu banal. Hérault de Séchelles écrit mieux que l'auteur des *Poésies helvétiennes* mais c'est un ironiste, assez brutal dans ses expressions, très épris de sa supériorité parisienne, très enclin à la raillerie, même envers ses amis. Ses *Détails* semblent avoir été composés dans l'intention de ruiner l'idée que l'étranger et

[1] *Œuvres littéraires*, publ. par Emile Dard, Paris, Perrin, 1907, p. 191-223. Publ. également par Finsler : *Lavater's Beziehungen zu Paris in den Revolutionsjahren 1789-1795*. Zurich, 1898.

la France se faisaient, au XVIIIe siècle, de la « libre Helvétie » pastorale et républicaine ; ils sont donc tendancieux ; aussi ferons-nous toutes les réserves nécessaires. Quoiqu'il en soit, ils nous aideront à donner une image vivante de la « Société d'Olten ».

« Lorsque j'arrivai à *Olten*, il n'y avait que trente personnes, et quoiqu'il ne fût que onze heures du matin, déjà l'on était à table. L'aubergiste me mena au bout de la grande rue dans un vaste grenier où se trouvaient ces messieurs. Vainement lui observai-je qu'en ma qualité de piéton, je n'étais pas encore présentable. En effet, si mon costume était commode, il n'était pas magnifique ; une veste de toile bleue rayée, un pantalon de la même étoffe et point de bas, voilà quelle a été toute ma toilette pendant quatre cents lieues que j'ai faites à pied. Hah ! dit-il, tout ça ne fait rien pour des Suisses. J'allai prendre place à la longue table. Mon premier soin fut d'observer les figures : il y en avait d'excellentes. J'avais à ma droite un énorme ministre du canton de Bâle, vrai cochon, grosses lèvres, col enfoncé dans les épaules ; quand il voulait regarder son voisin, il commençait par fermer les yeux, puis il les rouvrait tout grands et vous fixait avec le dessous de l'œil. A côté de lui était un professeur en théologie de Zurich, étique et jaune, à dents de cheval. Il avait jeté sur la nuque de son long col une ample perruque à marrons, dont la moitié, prise dans le collet de son habit, donnait, à ce qui restait extérieurement, l'air d'une queue de perroquet déjetée. Plus loin, un petit pasteur pâlot de Neuchâtel, coiffé en jockey faisait le joli cœur auprès d'une Bâloise au bec serré, qui ne riait que du coin d'une lèvre. Le petit coquin avait à son autre côté une baillive à triple menton du pays de Berne : vieille vache qui, d'un bout de la table à l'autre appelait son mari avec une voix d'homme, et disait toujours : *Monsieur le Paillif*. Le président de la Société, M. Orelli de Zurich, était assis au milieu de la table. Il avait devant lui une petite statue en bois, travaillée par Trippel, le plus habile sculpteur de la Suisse, et représentant leur grand *Guillaume Tell* au moment où son fils, qu'il embrasse, lui rapporte la pomme percée sur sa tête, et la flèche passée au travers. Cette statue est d'une grande expression. Tell est adossé contre un tronc d'arbre sur lequel s'élève une large coupe[1]....

[1] P. 194-195.

Après le repas on fit entrer les musiciens ; c'était un orchestre de village :

« Au milieu, une bonne maman en cornette, apparemment la grand'mère de la troupe, tenait dans son bec une clarinette qu'elle maniait avec dignité. Deux grandes filles, bien bâties, établies à chacun de ses flancs, et affublées d'un chapeau rond, donnaient du cor ; tandis qu'un ménétrier et un petit bonhomme fermaient les deux bouts de ce chœur grotesque, l'un par une flûte, l'autre par un violon. Je n'ai jamais rien entendu de plus aigre et de plus discordant que ce concert de famille [1]. »

Alors, chaque convive, tirant un papier de sa poche, se mit à chanter.

Dans la soirée seulement, arrivèrent la plus grande partie des membres :

« A chaque instant, on voyait venir de toutes les parties de la Suisse des piétons, des gens à cheval, des voitures, des cambiatures, des charrettes ; tous ces gens-là se précipitaient au col les uns des autres, comme des amis intimes qui ne se seraient pas vus depuis mille ans : ils s'embrassaient trois fois, car c'est la mode des Suisses qui s'appliquent trois fois leurs visages, de manière à croire qu'ils ne pourront plus les décoller. On ne savait à qui aller, on se prenait les mains, on se réembrassait. Enfin, de compte fait, il arriva cent cinquante-sept personnes [2]. »

Le soir, nouveau banquet et nouvelles chansons :

« Cette musique, ces cris, ces chants de fraternité, cette image de la patrie, ces sons aigus des plus hautes notes, et leurs accords à la tierce font un si prodigieux effet sur les organes suisses qu'ils ne se possèdent plus ; les convives se lèvent de table, jettent là leurs serviettes parmi les plats, se mettent à courir comme des bacchantes par toute la salle, le verre à la main.... Tantôt ils trinquent tous ensemble ; si le couplet qui se chante contient quelque image énergique, ou prononce quelque serment, ils lèvent tous la main, tenant en l'air les trois premiers doigts ; tantôt s'accommodant à la mesure,

[2] P. 196. — [3] P. 203.

ils se frappent de main en main, chacun reçoit une claque et la rend ; tantôt deux amis se détachent, vont prendre sur la table une carafe de vin, se donnent un baiser, puis se regardant fièrement et avec allégresse, ils boivent alternativement la même bouteille et la vident en cadence. Enfin, quand la chanson est achevée, des applaudissements, des cris, des hurlements couronnent cette scène bachique, qui ne tarde pas à recommencer. Tout le monde a un livre de chansons helvétiques. On choisit d'abord. On finit par chanter le livre entier. Est-il épuisé ? Quelque ministre entonne un air de sa composition, après en avoir distribué l'imprimé à tous les assistants[1].... »

Voilà l'effet que produit sur un « philosophe » parisien la « Gemüthlichkeit » helvétique ! Ecœuré par la fumée des pipes, l'odeur du vin et des pommes, Hérault de Séchelles voudrait bien s'échapper et aller dormir. On comprend sa mauvaise humeur.

Le lendemain, il assiste à la séance où Bridel donna lecture de son épitre en vers :

« De toutes ces lectures que je ne crains point de condamner à l'oubli, j'excepterai cependant celle qui fut faite par le ministre *Bridel*, jeune pasteur de Bâle, rempli de talents et de facilité. Il lut une pièce de vers en français, langue que parlaient un peu les assistants, mais que personne n'entendait. Seul parmi les orateurs de cette séance, il fut applaudi à tout rompre. Il est bien sûr cependant qu'aucun ne comprit sa pièce : ni les beautés, ni les défauts n'en furent aperçus, mais le poète avait eu l'art de chanter *l'Helvétie*, il leur faisait sonner les exploits de leurs pères, leur vaillance, leurs vertus, ils prirent tout cela pour eux, ils s'applaudirent avec transport ; enfin, après le dîner, ils s'emparèrent du ministre *Bridel*, l'exhaussèrent sur une chaise, et le couronnèrent de fleurs, scène qui ne se passe pas sans hurlements à la manière du pays[2]. »

Ensuite, toute la troupe fit une promenade au château d'Aarbourg, le long des flancs du Jura. On s'égara, par une chaleur atroce ; et, pour comble d'ennui, arrivée à destination, la compagnie ne trouva rien pour se rafraîchir. Hérault de Séchelles inscrivit sur le registre de la forteresse deux vers

[1] P. 204-205. — [2] P. 210.

latins que personne ne comprit, sauf Bridel. Blessé dans son amour-propre, il prit le parti de quitter Olten tout en se moquant des Suisses. Il est vrai que leur manière d' « helvétiser » la philanthropie, l'amour de la nature et de l'humanité, manquait singulièrement de finesse et de grâce ; mais elle était sincère : sincères, les idées de l'écrivain français ne l'étaient peut-être guère. Quoi qu'il en soit, nous avons des motifs suffisants pour nous fier à l'inspiration patriotique qui anime l'œuvre de Philippe-Sirice. Il y a autre chose que des effets de style et de la rhétorique dans les vers pompeux de l'*Epître à la Société helvétique*.

CHAPITRE VI

Bridel dans les Alpes

I

L'autobiographie inédite de Bridel[1] nous renseigne brièvement sur les causes de son départ de Bâle, sur son séjour de neuf ans dans les Alpes, et sur les événements qui en troublèrent le cours :

« Bridel se décida à quitter Bâle, où la santé de sa femme déclinait sensiblement, et à prendre la première cure vacante dans la classe de Lausanne. Celle de Château-d'Œx lui échut le 13 mars 1796. Il prononça son sermon d'adieu à l'Eglise de Bâle, qui le fit imprimer[2]. Quand il fut prendre congé de M. Barthélémi[3], qu'il avait eu occasion de voir souvent et qui lui témoignait beaucoup de bienveillance, ce diplomate lui dit : « Pourquoi quitter Bâle pour aller s'ensevelir » dans les Alpes ? Est-ce peut-être par crainte d'une révolution en » Suisse ? Eh bien ! elle vous atteindra où que vous alliez !... C'est » moi qui vous le dis,... moi, qui ne pouvant l'empêcher, l'ai du » moins retardée autant qu'il m'a été possible. » — « Et, en effet, » ajoute Bridel, ce ne fut que lorsque le Directoire lui eut donné un » successeur que cette révolution commença à se manifester. »

Nous sommes arrivés à l'époque, sinon la plus glorieuse, du moins la plus émouvante et la plus riche en événements de toute la vie de Bridel. Répétons encore ici ce que nous

[1] P. 10 s. — [2] *Sermon d'adieu*, etc., prononcé le 13 mars 1796 dans l'église française de Bâle. Bâle, brochure in-8°, 1796. Bibl., n° 48 bis.
[3] L'ambassadeur de France.

avons déjà dit tant de fois : cette vie n'offre pas une valeur intrinsèque, mais elle nous permet de rayonner en quelque sorte autour d'elle comme autour d'un centre. Jusqu'à présent, nous nous sommes trouvés en présence, non de l'histoire politique, mais de l'histoire littéraire et sociale. Nous avons assisté à la formation de l'âme suisse et romande; nous avons vu l'esprit national se développer et mûrir. Maintenant, l'édifice construit avec tant de peine va s'écrouler, au moment où maçons et archiectes pouvaient arborer sur sa toiture le sapin enguirlandé, symbole joyeux de l'achèvement. Encore une fois cependant, Bridel va nous apparaître, non comme un acteur, ainsi que Bodmer, Haller, Rousseau, mais comme un témoin.

* * *

Les témoignages de Bridel, c'est un simple almanach qui les renferme : les *Etrennes helvétiennes curieuses et utiles* de 1783, devenues dès l'année suivante *patriotiques*, réunies de 1787 à 1797 sous le titre de *Mélanges helvétiques*, enfin rééditées et continuées de 1813 à 1831 sous le nom de *Conservateur suisse*[1].

Un des premiers volumes des *Etrennes*, celui de 1785[2], contient cet avant-propos significatif (nous le citons ici pour bien marquer le terrain sur lequel, par avance, Bridel s'est placé vis-à-vis de la Révolution) :

« Nous avons remarqué que l'histoire nationale si cultivée dans la Suisse allemande, est très négligée dans la Suisse française, et nous avouons ingénûment que nous trouvons tout aussi mal à nos jeunes gens d'étudier les annales d'Angleterre ou d'Allemagne, sans connaître celles de leur patrie, que d'aller parcourir la France ou l'Italie,

[1] *Etrennes*, 49 vol. in-24, in-16, in-12, de 1783 à 1798, à Lausanne, chez Vincent. — *Mélanges*, 4 vol. in-12, Lausanne et Bâle. — *Conservateur*, 13 vol. in-8o. Voir Bibl., nos 19, 19 bis, 23, 60.

[2] Lausanne, Henri Vincent, in-24.

sans avoir vu nos glaciers et la chapelle de Guillaume Tell. C'est pour cela que nous avons recueilli ces fragments variés, à dessein d'entretenir dans le cœur de nos jeunes concitoyens l'amour de leur pays, et d'y faire naître le goût d'en étudier les révolutions.... Si nous ne pouvons engager nos jeunes gens à visiter la plaine solitaire du Grutli, les champs renommés de Sempach et de Laupen, le tombeau révéré du saint hermite Nicolas, nous tâcherons du moins de leur en esquisser le tableau, de leur apprendre à prononcer avec reconnaissance le nom de nos libérateurs, et de leur retracer l'image de ces combats légitimes auxquels nous devons la liberté, la paix et l'abondance.

» Les premiers de la Suisse française à briser le joug des voyageurs étrangers, nous avons vigoureusement réclamé contre leur dictature tyrannique, appuyé sur ce principe, qu'un Suisse seul peut décrire sa patrie, et nous cherchons sans cesse dans les siècles précédents des exemples de valeur, de désintéressement, de fidélité pour les offrir à l'admiration et surtout à l'imitation du siècle présent [1]. »

Dans le même volume, Louis Bridel, frère de Philippe-Sirice, et fidèle admirateur de son aîné, renchérit encore sur cette proclamation « nationaliste » :

« Jusques à quand la Suisse, libre à tant d'égards, gémira-elle sous cet esclavage littéraire ? Jusques à quand des hommes venus en poste de Paris ou de Londres, prétendront-ils faire connaître aux naturels mêmes du pays, les mœurs, l'état politique et les curiosités de l'Helvétie ? Ne naîtra-t-il point parmi nous un observateur ami de la vérité et de la nature, qui, au rare talent de bien écrire, joignant le talent plus rare encore de bien voir, consacrera son temps pendant quelques années à visiter sa patrie ?.... Cet observateur ne paraît point encore ; mais peut-être n'est-il pas éloigné.... [2] »

En tête des *Etrennes* de 1786, Bridel indique les voyages dans l'intérieur de la Suisse comme les meilleurs moyens de favoriser la « solidarité helvétique » ; en tout cela, comme en ce qui précède, il ne fait que répéter ce qu'avait dit Balthassar.

[1] On trouvera cet avant-propos dans la préface du t. I du *Conservateur*, p. VI-VIII. — [2] Lettres sur les Grisons, I, p. 160 (117)-161.

La Révolution française surprit donc Bridel à Bâle ; ou plutôt, ce fut seulement dans cette dernière ville que cet homme dont le regard, obstinément, ne voulait rien voir au delà du Jura et des Alpes, daigna s'apercevoir de sa présence aux portes de la Suisse :

« Le Dix Août 1792, fut par le massacre des Gardes Suisses à Paris un jour d'affliction pour tout le corps Helvétique[1] : Leur dévouement ne fut pas, tant s'en faut, apprécié par nos novateurs, mais toute la vieille patrie en fut douloureusement affectée. Il y avait alors à Bâle une garnison de deux mille hommes fournis par les treize cantons et leurs alliés : plusieurs des officiers et des soldats de ce corps avaient perdu des frères, des proches parents, des compagnons d'armes dans cette funeste journée et dans les suivantes. B. prêchant le dimanche 26 Août suivant, crut devoir parler dans son discours de cette tragique catastrophe, de la fidélité de ces martyrs de nos antiques alliances avec la couronne de France et du deuil profond que tous les cœurs suisses en portaient. Dans la soirée, l'état-major de la garnison le fit remercier de ce panégyrique national, et prier d'imprimer de suite son sermon. Dès le lendemain, il reçut de la part des autorités Bâloises une défense expresse de le publier : Quelques gens timides ou mal intentionnés avaient répandu le bruit ridicule que le commandant de la forteresse d'Huningue allait faire bombarder la ville, pour la punir des regrets qu'elle témoignait de la mort sanglante de ses compatriotes. Les deux fragments les plus marquants de cette oraison funèbre ayant été imprimés à Lausanne, un ordre supérieur les fit supprimer au moment qu'ils sortaient de presse. Le colonel Bourcard du Kirschgarten, ami particulier du Prédicateur, les fit imprimer hors de la Suisse[2], et peu après ils parurent en allemand dans l'*Almanach des Révolutions* de Gœttingue, 1794. Une ode sur le même sujet fut aussi mise au même ban et n'a paru que dans la suite[3]. »

[1] Notice biog. msc., p. 8-9.

[2] Nous ignorons où, comment et par qui. Ils se trouvent dans le recueil factice *Schw. Allerley*, de la B. de Bâle, accompagnés de l'Ode sur le 10 août (C. I., p. 344 (269) s). Bibl., nº 40.

[3] Ces deux fragments, suivis de l'ode, se trouvent dans le *Conservateur* I, p. 344 (269)-358. *Ode sur le dévouement d'Arnold de Winkelried :* 358 (280)-361 ; la *Mort de Fontana :* p. 362 (283)-363. Ce dernier poème est une imitation des vers de Salis-Seewis que Bridel avait lus dans le

Bridel, n'osant plus élever la voix, soulagea son indignation légitime en composant des vers, et en célébrant les héros du dévouement à la cause helvétique : Winkelried et Fontana.

Le croirait-on ? Jusqu'en 1800, les *Etrennes* ne font aucune allusion aux événements. La censure publique et privée est sans doute la cause de ce douloureux silence. Bridel est rentré dans ses montagnes, et il attend.

* * *

Ce fut donc à Château-d'Œx, dans le Pays d'Enhaut, partie de l'ancien comté de Gruyère, que Bridel vint s'établir en quittant Bâle. Château-d'Œx était alors une paroisse d'environ deux mille âmes, composée d'un bourg central que domine encore le temple, et d'une quantité de hameaux épars dans des vallées ouvertes sur la vallée principale, arrosée par la Sarine.

« Ces Alpicoles, nous dit Bridel, sont en général religieux, honnêtes, assez instruits et civilisés, de mœurs et de goûts simples, mais ennemis de tout changement politique. Ils mènent presque tous la vie pastorale. Le soin des troupeaux, la fabrication des fromages, la récolte de leurs foins sont leurs principales occupations[1]. »

Bientôt, les premiers échos des conflits politiques commencèrent à troubler la paisible vallée. En septembre 1797, l'historien national Jean de Müller vint rendre visite à Bridel ; il était porteur de mauvaises nouvelles : les troupes françaises, de Bâle à Genève, occupaient déjà toute la frontière suisse. « La crise approchait.... il fallait s'y préparer. » En partant, Müller écrivit sur l'album de son hôte, ce vers de Corneille :

Faisons notre devoir, et laissons faire aux dieux[2].

Schweiz, Museum de 1785, p. 669. Le sermon cité plus haut se trouve intégralement en tête des *Sermons de circonstances*, Vevey, 1816. Bibl., nos 40, 41, 62, 109 et 137, sermon 210.

[1] Notice biogr., p. 11.

[2] Ici se place dans la biographie par Vulliemin, une erreur que ce dernier n'aurait pas commise, s'il ne s'était plu trop souvent à embellir les textes :

Déjà, de temps en temps, des émigrés et des fugitifs se montraient dans la Haute Gruyère. Au cœur de l'hiver, Bridel hébergea dans sa cure huit sœurs trappistes qui se sauvaient devant les Jacobins à travers les neiges. Ce fut dans une auberge pleine de soldats à moitié ivres, qu'il les découvrit ; l'une d'elles était une princesse de Conti « d'une rare beauté. » Après les avoir logées et rétablies de leurs fatigues, Bridel leur fournit des traîneaux pour se rendre à Thoune, d'où elles gagnèrent la Souabe.

Au printemps, la crise éclata. Le Pays de Vaud se souleva contre Berne, et la Suisse fut envahie. Fribourg capitula sans résistance. Berne se défendit héroïquement à Neueneck, à Laupen, au Grauholz ; mais, écrasée sous le nombre, l'armée du général d'Erlach et de l'avoyer de Steiger dut mettre bas les armes, le 5 mars 1798. Les gens de Château d'Œx voulurent marcher au secours de la capitale ; mais leur pasteur parvint à leur faire comprendre que toute résistance était désormais inutile : « Quand les étrangers prirent de force le droit de se mêler des affaires de la Suisse occupée par eux en pleine paix, et qu'il n'y eut pas assez d'union entre les plaines et les montagnes pour leur résister, il fallut bien céder à la débâcle de nos anciennes institutions.... Ce fut par corvée qu'on planta l'arbre de la « liberté » pour se conformer à la mode du jour[1]. » Bientôt, un décret annonça aux gens du « Welsch-Oberland » leur incorporation au nouveau canton de Vaud ; mais « les montagnards du Pays d'Enhaut, qui n'avaient jamais fait partie du territoire vaudois, étaient intimement attachés à Berne, dont ils n'étaient point sujets,

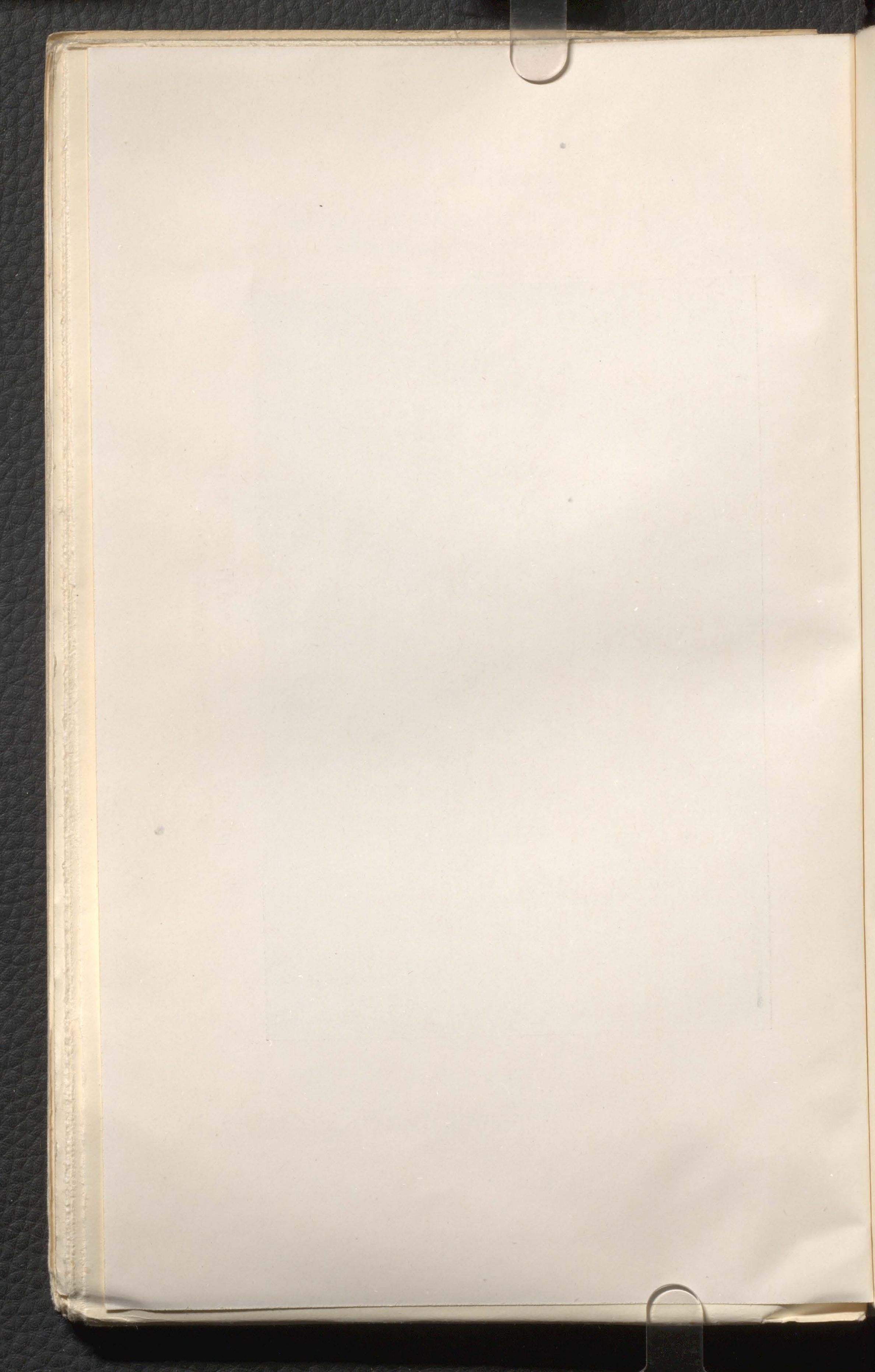
V. dit, p. 155 de son livre, qu'en automne Jean de Müller était en séjour, non loin de Château-d'Œx, chez Charles-Victor de Bonstetten, magistrat bailli bernois. Or, le baron de Bonstetten avait été bailli à Rougemont, près Château-d'Œx, jusqu'en 1779 seulement ; il était alors gouverneur (Landvogt) de Nyon. La tentation était grande de faire se rencontrer au cœur des Alpes trois des grands Suisses de la Révolution.

[1] Notice, ibid.



Vue du Bourg de Château-d'Œx avant l'incendie de 1800.

Frontispice des *Etrennes helvétiennes* de 1802.



mais combourgeois par d'anciens traités [1]. » Ils chargèrent leur pasteur de protester en leur nom auprès du Directoire helvétique, auquel Bridel adressa en vain divers mémoires malheureusement perdus [2]. Ils voulurent même l'élire comme député à l'assemblée constitutive de Lausanne ; « mais il refusa cette mission en disant : Je ne sais pas faire des lois ; mais je sais leur obéir. Ma place est ici au milieu de vous. »

* * *

Faisons notre devoir et laissons faire aux dieux !

On peut bien dire que cet alexandrin de Corneille inscrit par Jean de Müller sur une page d'album, fut la devise de Bridel durant ces tristes années. Son devoir, le pasteur de Château-d'Œx le remplit doublement, d'abord comme ecclésiastique, ensuite comme écrivain, mais sans jamais confondre ses deux vocations qui étaient pour lui deux routes différentes vers un même but.

Pasteur, il n'épargna ni son temps, ni ses peines, bravant l'hiver et les tempêtes pour aller porter, par des sentiers souvent impraticables et au péril de sa vie, les consolations divines à ses paroissiens disséminés dans les montagnes. Lorsque, la nuit du 28 juillet 1800, le bourg central de Château-d'Œx fut détruit par un incendie, et que l'église brûla, il montra un dévouement héroïque, et descendit lui-même ensuite, malgré les troubles politiques, quêter pour ses ouailles dans les principales villes de la plaine. Tous ces événements lui donnèrent l'occasion d'exercer sa plume et de

[1] Notice, p. 10.

[2] « *Raisons* pour lesquelles la grande majorité des habitants du Pays d'Enhaut romand désirent faire partie du canton de Berne. » — *Adresse* aux autorités helvétiques. — *Lettres* à Stapfer, Rengger, Fuessli, Escher de la Linth. (Cf. Vulliemin, op. cit., IV, 178-179). — Bridel reçut, le 8 février 1798, une lettre de remerciement de l'avoyer et du Conseil de Berne : il avait, en effet, offert sa vaisselle et la moitié de son revenu pour contribuer à la résistance contre l'envahisseur. (Cf. Vulliemin, p. 156.)

remplir les volumes des *Etrennes*[1]. Il sut profiter des devoirs de sa charge pour explorer une contrée alors peu connue, herborisant l'été avec son ami Gaudin, l'auteur de la *Flore helvétique*, faisant avec Escher de la Linth des recherches géologiques. S'il n'avait aucune aptitude pour les sciences et si, pour lui comme pour la plupart de ses contemporains, sous l'influence de Jean-Jacques, de Saussure et de Haller, la botanique et la minéralogie étaient devenues des modes littéraires : l'occasion pour les « âmes sensibles » de cueillir des fleurs et de ramasser des cailloux, son esprit, en revanche, s'était singulièrement affiné et mûri. Il savait voir et observer, et son style, — j'entends ici sa prose, — s'était amélioré, au contact de la vie. L'émotion, la tristesse profonde et contenue, l'angoisse perpétuelle dans lesquelles les événements le tenaient plongé, donnent aux pages qu'il rédigeait alors, un accent émouvant de sincérité et de mélancolie. Son inspiration cesse d'être uniquement littéraire ; l'intérêt que porte Bridel aux hommes, à leurs besoins et à leurs souffrances, mérite vraiment qu'on lui accorde le beau titre « d'écrivain national ». Alors que les partis divisés se combattent, que les meilleurs esprits de l'ancien régime s'exilent, le pasteur de Château-d'Œx, en ne quittant point la Suisse, en demeurant au-dessus de la mêlée, en continuant de vivre et d'écrire, nous apparaît comme une des plus belles figures de cette époque troublée et incertaine. C'est, en effet, de 1797 à 1799 qu'il compose les seules pages de son œuvre qui méritent presque de lui survivre[2].

[1] A. Sur l'incendie de Château-d'Œx : *a*) *Deux sermons* prononcés à l'occasion de l'incendie de Château-d'Œx, Lausanne, in-8°, 1801. (Bibl., n° 53.) *b*) *Notice* sur Château-d'Œx et son dernier incendie, suivie d'un rapport, *C.*, V, 374[289]-405; *c*) *Le Temple détruit*, élégie, Château-d'Œx, oct. 1800 ; *Cons.*, IV, 435[326]-441 ; *d*) Dédicace de l'église de Château-d'Œx. Sermons de circons., p. 23 s., 12 déc. 1802 ; *e*) Hymne rel. pour la déd. d'un temple, *C.*, VI, 451[337]-454. — B. A l'occasion d'une avalanche : *Le vallon de Thénaz*, élégie, *C.*, V., p. 492[377]-497, janvier 1802.

[2] *Description* du Val d'Illiez, *Cons.*, III, 225[163] s. *Lettres à un Anglais*

Si Philippe Bridel n'avait jamais quitté le Pays de Vaud pour la Suisse allemande et les Alpes ; s'il était resté simple pasteur à Prilly ou à Lausanne, loin de Zurich, de Bâle, d'Olten et des réunions de la *Société helvétique*, il eût peut-être moins souffert des événements politiques. L'invasion de la Suisse, en 1798, aurait marqué pour lui la date heureuse de l'affranchissement et de l'indépendance [1]. En Berne, il aurait vu le siège de la « tyrannie » et non la capitale héroïque d'une Suisse qui existait, aux yeux de beaucoup de ses compatriotes, moins comme une patrie que comme une suzeraine. Mais le nouveau pays de Bridel n'était vaudois ni géographiquement, ni politiquement ; il était suisse et bernois, sans doute parce qu'il était uniquement alpestre.

Le Directoire helvétique, sans argent, sans armée, n'était maintenu à la tête du pays que par la force des bayonnettes françaises. Dès que les soldats de la République, appelés par d'autres campagnes, eurent quitté le territoire suisse, il devait s'écrouler misérablement avec ses institutions importées de France et si contraires au caractère national. Les esprits libéraux qui l'avaient soutenu d'abord s'étaient rapidement détachés de lui ; et, sous l'influence d'un de leurs chefs, le landamman comte d'Affry, le Premier Consul, Bonaparte, allait rendre à la Suisse reconstituée, sinon son indépendance, du moins son autonomie.

sur un genre de beautés particulières aux perspectives de montagnes, Château-d'Œx, août 1799, IV, 81[61] s. *Coup-d'œil* sur une contrée pastorale des Alpes, juil. 1798, IV. p. 170[127] s. *Essai sur le Lac Léman*, juillet, 1799, V, p. 5 s. *Promenade* aux lacs de Lioson, d'Arnon et de la Lauwine, 1799, V. 94[80] s. *Mélanges* d'un voyageur dans les Alpes, 3 frag., V, p. 170 [134] s. *Les Tannes de Corjeon*, VII, 15[12] s. *Statistique* du district du Pays d'Enhaut romand, achevée à Montreux, *Notices d'utilité publique de Lausanne*, t. II, cahier 2, p. 155 s. (Bibl., nº 55.)

[1] Sur toute l'histoire de cette période, lire le beau travail de Numa Droz : « Histoire de la Suisse au XIXe siècle, » au t. I de *La Suisse au XIXe siècle*, publ. sous la dir. de Paul Seippel, Lausanne, 3 v., 1899-1900.

* * *

Bridel allait donc pouvoir parler. Mais, auparavant déjà, si le bâillon que le Directoire helvétique et ses gendarmes français imposaient aux suspects, le forçait à garder officiellement le silence, ne pouvant rien publier, rien écrire, il laissait du moins libre cours, dans l'intimité, à sa verve satirique. Sans doute, ces épigrammes et ces boutades ne concernent que très indirectement la littérature ; nous ne pouvons donc les faire rentrer dans le cadre de cet ouvrage. Néanmoins, il est impossible de les négliger, car elles nous aident à définir l'un des caractères les plus accentués, les plus originaux de la physionomie de Bridel. A ce point de vue, nous pouvons attacher quelque valeur aux épigrammes du futur doyen [1]. Elles sont le jeu d'un esprit dont on reconnaît tout de suite, et les ascendances méridionales, et l'excellente éducation classique.

Voici les quatre petits vers célèbres que Bridel décocha contre le commissaire de la République française en Helvétie :

Le bon Suisse qu'on assassine
Voudrait, au moins, qu'on décidât
Si Rapinat vient de rapine
Ou rapine de Rapinat.

C'est également Bridel qui est l'auteur du couplet tant répété :

Ci-gît l'arbre de liberté
Mort à Morat d'un coup de hache ;
L'un en rit et l'autre s'en fâche :

[1] Une liste mns. des œuvres de Bridel, à la fin de la Notice biogr., nous apprend que le doyen avait composé un recueil, d'*Epigraphes, épigrammes, épitaphes, Ranz des vaches*. Ce recueil est perdu. Les épigrammes et les bons mots que nous citons se retrouvent dans Vulliemin, p. 175-177, 221, 262, 291, 307, 315-316.

Il lègue à ceux qui l'ont planté
Tout le bon fruit qu'il a porté.

« La Constitution, disait-on, soutient encore la Suisse. » — « Oui, répondit Bridel, comme la corde le pendu.... »

A la nouvelle de la mort du baron de Steiger, avoyer de Berne, le héros de la bataille du Grauholz, il saisit un crayon, dessina un ours couché dans une tombe, entouré de singes et d'animaux grotesques, qu'un bœuf, — le directeur Ochs, — faisait danser en jouant de la harpe [1] ; au-dessus, il inscrivit ce vers :

Hic jacet ultimus ursorum ; saltate simiæ, cercopithæque.

Voici une autre épigramme à propos du remaniement des cantons suisses :

« Achetez l'Helvétie et ses dix-huit cantons,
Criait un colporteur ; voyez, la carte est belle ! »
Un Bâlois le regarde : « Elle me paraît telle ;
Mais Waldstett, Linth, Sentis,... l'ami, quels sont ces noms ?
Ce pays n'est-il pas le pays des Hurons ? »
— « Citoyen, c'est la Suisse en sa forme nouvelle. »
— « Ah ! je la reconnais, répond-il, et j'en dis
Comme le vieux Jacob du manteau de son fils :
« Oui, c'est bien de Joseph la robe bigarrée,
» Mais les bêtes des champs l'ont, hélas ! déchirée. »

Citons encore la suivante, improvisée à propos d'une manifestation publique :

Je te salue, auguste souveraine :
Car, où le peuple est roi, la populace est reine.

La Révolution, à ses yeux, se confondait avec l'enfer :

A Berne, l'autre jour, assis à même table,
Un Français demandait au député Rubin [2] :
« Dans ce monde, qui fut le premier Jacobin ? »
Le Suisse lui répond : « Citoyen, c'est le diable,... »

[1] Allusion au directeur Laharpe. — [2] Représentant de l'Oberland.

C'est lui qui mit Adam en révolution,
Qui provoqua mère Eve à l'insurrection,
Qui les priva tous deux de l'état d'innocence,
Qui causa tous les maux de leur postérité,
En leur prêchant ce que l'on prêche en France,
La liberté, l'égalité,
Et, qui pis est, l'indépendance. »

Tout cela n'est guère sérieux ni méchant. Dès qu'il put rendre la liberté à sa plume, Bridel donna essor aux sentiments dont son cœur était plein. Les *Etrennes* de 1801 contiennent un *Voyage fait en juillet 1800 dans une partie des cantons dévastés*, précédé de cet avertissement et signé L. B., autrement dit Louis Bridel frère du doyen :

« Autrefois les voyages dans la Suisse intérieure n'étaient qu'une suite de tableaux réjouissants et agréables, où se peignaient tour à tour les beautés du pays et le bonheur de ses habitants : maintenant c'est autre chose ; la nature est la même, il est vrai, mais le bonheur a disparu de ces belles contrées ; il est utile de les décrire sous ce nouveau point de vue, soit pour intéresser les cœurs généreux et compatissants au soulagement de tant de milliers de familles déchues de leur ancien bien-être ; soit pour offrir une preuve de fait des maux affreux qu'entraînent la mésintelligence et la discorde, car, si nos Cantons eussent été unis comme ils l'ont été longtemps, si les liens de la Confédération helvétique eussent été aussi forts qu'à l'époque des glorieuses journées de Dornach et de Morat, la Suisse serait encore ce qu'elle a été pendant plus de trois siècles, indépendante, estimée et florissante[1].... »

[1] *C.*, IV, p. 285[216]-313 ; Louis Bridel, dès l'origine, s'était montré l'ennemi de Berne ; il s'était rallié avec enthousiasme aux Français : son témoignage ne saurait donc être suspect. De Bridel même vol. : *Bienfaisance nationale en 1800*, p. 314[238]-319. *Passage remarquable d'un discours de Carnot*, etc., p. 320[243]-322. *Commentaire sur ce fragment*, par un habitant de Schweitz, p. 322[245]-327. *Lettre d'un Suisse* à un de ses compatriotes du Pays de Vaud, 25 juin 1800, p. 327[248]-340. *Fragment d'un discours dans une société de Vieux Suisses*, p. 341[259]-347. Toute cette partie du *Conservateur* a une valeur historique considérable.

Bridel appuie les énergiques et courageuses paroles de son frère, par un fragment extrait d'un discours de Carnot, ministre de la guerre, réprouvant avec force les procédés sanglants du Directoire envers la Suisse. Ce fragment est suivi d'un « Commentaire par un habitant de Schweitz », et par une « Lettre d'un Suisse à un de ses compatriotes du Pays de Vaud », qui montrent d'une manière éloquente le large patriotisme du doyen et de son frère : Bridel ne pouvait admettre que l'émancipation d'une contrée osât s'accomplir au détriment de la Suisse entière. Un abîme le séparait de Laharpe.

L'année suivante, dans le même recueil, le pasteur de Château-d'Œx proteste en ces termes contre le remplacement du nom de Suisse par celui d'Helvétien[1] :

« Ils étaient aussi Suisses, ces Bernouilli, ces Gesner, ces Haller, ces Hedlinguer, ces Tissot, tous ces hommes célèbres, qui depuis trois siècles ont illustré nos Cantons, et dont on semble rougir, puisqu'on ne veut plus les reconnaître pour ses Concitoyens. Il n'était pas Helvétien, mais Suisse, ce peuple qui a fait longtemps l'admiration de l'Europe par la sagesse de son gouvernement, l'étonnement des voyageurs par le spectacle de ses vertus publiques et privées et l'envie de ses voisins par sa longue prospérité.

» Si nous gagnions quelque chose à changer de nom, ce serait, j'en conviens, une raison en faveur de ce changement ; mais vaudrons-nous mieux, serons-nous plus braves, plus unis, plus sages ? nous verra-t-on moins accessibles à la vengeance, à l'ambition, à la corruption de l'or, quand nous nous appellerons *Helvétiens* ? Cette métamorphose nous rendra-t-elle nos arsenaux, nos trésors, notre indépendance politique et la considération dont nous jouissions chez nos voisins ? Encore une fois, que vous a fait la vieille Suisse pour vouloir ensevelir son nom avec sa gloire et son bonheur ? Je crains bien que ceux qui s'acharnent à le détruire, ce nom si cher à nos cœurs, ne l'entreprennent, parce qu'ils le regardent, tant qu'il subsistera, comme un reproche douloureux, que notre patrie d'il y a dix ans fait à ceux qui l'ont réduite à sa misère et à sa nullité actuelles. »

[1] *Fragment d'un discours*, etc., C. IV, 343-344.

Tout ce qui précède nous permet de définir le patriotisme un peu étroit de Bridel. Nul n'est aussi exempt que lui de ce cantonalisme mesquin, prêt à sacrifier la plus grande patrie au profit de la plus petite ; en ce sens, Bridel ne peut être qualifié de Vaudois, surtout à cette époque. La Suisse est une pour lui, mais d'une autre manière que cette République helvétique « une et indivisible » qu'il abhorre ; elle est une, et doit l'être, non par ses institutions, non par son gouvernement, mais par son esprit et sa volonté. Vulliemin nous apprend[1] que l'une des pétitions au Directoire d'Aarau en faveur des montagnards gruyériens, porte cette devise significative : *Ab Alpibus salus patriae*, devise que nous avons choisie pour être l'épigraphe de ce livre. Bridel comme Haller, mais avec combien plus de profondeur, de force et de certitude ! a de la Suisse une conception alpestre : la nation entière, pour prospérer, se fera montagnarde, et regardera sans cesse vers les populations des Alpes comme vers des modèles. Seules, à ses yeux, les Alpes sont la vraie Suisse ; la plaine et particulièrement le Pays de Vaud doivent apprendre à le devenir. Mais, comme la plus grande partie de ces populations alpestres sont de race et de langue allemandes, c'est indiquer également déjà la prépondérance de la culture germanique dans l'œuvre et dans les théories de Bridel.

II

En 1805, à l'âge de quarante-huit ans, Bridel quitte les Alpes et la cure de Château-d'Œx pour occuper celle de Montreux. Jusqu'à ce jour il a vécu ; maintenant, dans un monde nouveau pour lui, soumis à un régime qu'il ne peut ni aimer, ni comprendre, il ne fera que se survivre. Son rôle de spectateur est fini ; de contemporain devenu ancêtre, il n'aura plus d'autres compagnons que ses souvenirs. Nous avons con-

[1] Op. cit., p. 179.



Village de Montreux près de Vevey. (*Nouv. Héloise*, Partie V, lettre 2.)

Frontispice des *Etrennes helvétiennes* de 1791.

sacré plus de cinq chapitres à la première moitié de sa vie ; la seconde ne nous occupera que durant quelques pages.

« Ce fut au printemps de 1805, que Bridel changea la paroisse de Château-d'Œx contre celle de Montreux. Celle-ci forte de plus de trois mille habitants s'étend de la frontière fribourgeoise au château de Chillon sur le lac Il quittait la peuplade qui la dernière du canton de Vaud avait planté par corvée l'arbre de liberté, pour celle qui la première l'avait planté par acclamation ; il passait ainsi du calme à l'agitation et de la tranquillité passive du berger des Alpes à l'énergie active de l'agriculteur des bords du Léman. Au dénouement d'une révolution à peine achevée, il était difficile que la licence n'eût pas quelquefois emprunté le masque de la liberté, pour manœuvrer aux dépens de l'ordre social. Aussi le nouveau pasteur de Montreux trouva que depuis quelques années l'instruction publique était en retard, et que les écoles primaires étaient abandonnées par les uns et peu régulièrement fréquentées par les autres. Son premier travail dut être de les réorganiser et d'en rétablir la fréquentation et la discipline. Il y réussit avec un peu de patience et de fermeté, et les autorités locales réunirent en ce point leurs efforts aux siens....

» Quand ses occupations pastorales lui laissaient quelque loisir, il l'employait en hiver à étudier soit l'histoire nationale, soit l'histoire naturelle ; en été, à parcourir sa vaste paroisse (plaine et montagne), pour apprendre à en connaître la culture, les mœurs, le patois. Ces petits voyages eurent lieu de 1808 à 1812, et sont rédigés en forme de lettres[1].

» La Société patriotique d'Olten suspendue pendant nos orages révolutionnaires, ayant recommencé ses séances à Zofingue, en 1813, B. s'y rendit et lut un petit discours sur l'union helvétique et les avantages de la paix intérieure, en exprimant le vœu des nouveaux Cantons de se rattacher aux anciens par les liens de l'affection la plus intime[2].

» Pendant les trois ans qu'il fut doyen[3], soit président de la Classe de Lausanne, cette surcharge d'occupations ecclésiastiques lui laissa peu de temps pour les travaux littéraires auxquels il ne put revenir qu'à la fin de cette pénible et peu agréable présidence.... [4] ».

[1] *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud*, *Cons.*, VI, 146[112]300.
[2] La péroraison de ce discours : « Société helvétique d'Olten, maintenant à Zofingue », se trouve dans le *Conservateur*, VII, p. 484[351] s. — [3] 1811-1814. — [4] Notice biogr. ; p. 15-17.

C'est tout ce que l'autobiographie manuscrite de Bridel contient encore d'intéressant. Les grands événements de l'histoire sont loin, et la vie du doyen dans sa vieillesse n'offre plus que l'intérêt médiocre de celle d'un érudit de province. Ses seules distractions sont encore des courses de montagne, dans le Valais principalement. En 1818, il se rend dans la vallée de Bagnes que la débâcle d'une rivière alpestre venait de dévaster[1] ; sa dernière ascension le conduisit en 1824 dans la vallée de Tanney dont il découvrit, pour ainsi dire, le petit lac[2]. Il note comme un événement extraordinaire, en 1820, la réunion à Genève de la *Société helvétique des sciences naturelles*, à laquelle il prit part[3]. A Montreux, il fit la connaissance de l'Allemand Matthisson, le poète élégiaque, émule et ami de Salis-Seewis. Matthisson passa l'année 1809 tout entière au bord du Léman ; il revint, vers 1820, rendre visite au doyen :

« Leurs entretiens roulaient souvent sur trois Zuricois que B. avait connus à diverses époques : Bodmer, le réformateur de la littérature allemande et l'auteur de divers poèmes, qui à quatre-vingt-trois ans lui donna sa bénédiction ; Gessner, qu'il n'aurait pas cru

[1] *Fragment sur Martigny et la vallée de Bagnes, C.* IX, p. 346[218]-381. *Journal d'un pélerinage dans la vallée de Bagnes et au Saint-Bernard*, X, 65[40]-144, 233-276. Deux très curieuses petites brochures : *Course à l'éboulement du glacier de Gétroz* (1 planche), *Seconde course à la vallée de Bagnes* (2 planches), à Vevey, chez Loertscher, 1818. (Bibl., nos 69 et 70.)

[2] *Lac et Vallée de Tanney, C.* X, 378[142]-399.

[3] Cette société, également issue de la Société helvétique, fut fondée à Genève en 1815. Bridel, membre dès 1816, y prit la parole en 1818, sur la catastrophe de Bagnes, en 1820 et en 1821. Bridel a été membre des associations suivantes : Soc. litt. de Lausanne, à laquelle les *Poésies helvétiennes* sont dédiées. — Soc. helvétique. — Soc. de Guillaume Tell à Altdorf en 1785. Cf. C. IV, p. 341[259]. — Soc. d'émulation. — Soc. helvét. des Sciences naturelles. — Société d'Utilité générale de la Suisse. — Société pour l'avancement de l'histoire du moyen âge de la patrie, à Berne. — Soc. d'histoire suisse. — Soc. pour l'avancement de l'histoire nationale, fondée à Lausanne en 1837, devenue la Société d'histoire de la Suisse romande. — Académie celtique, depuis Société royale des antiquaires français. — Soc. d'utilité publique. — Il fut également, peu avant sa mort, nommé professeur honoraire de l'Académie de Lausanne.

être le chantre d'Abel et de Daphnis à en juger par sa physionomie qui au premier coup d'œil indiquait bien plus un idiot qu'un homme de génie ; Lavater, avec lequel il avait eu plusieurs conversations soit à Zurich soit à Bâle, dont il admirait l'âme ardente, mais dont il ne comprenait pas toujours l'expression mystique. Matthisson était connu par de charmantes lettres sur la Suisse et par une pièce classique sur le lac de Genève. B. avait aussi fait du Léman le sujet d'un de ses chants, mais son œuvre était très inférieure à celle de Matthisson [1]. »

Le 9 avril 1838, la notice autobiographique conclut son récit, auquel nous avons emprunté plusieurs pages, par cette réflexion mélancolique et résignée :

« Il ne reste plus au vieux pasteur de Montreux qu'à faire ses adieux au monde visible, car il se rapproche rapidement de la frontière de l'éternité, il se prépare à la franchir d'un moment à l'autre et s'occupe bien moins des souvenirs d'un passé souvent pénible et orageux que des espérances d'un meilleur avenir dans cet heureux séjour de lumière et de paix qu'attend la fin du chrétien : Soli Deo Gloria [2]. »

Bridel avait alors quatre-vingt et un ans ; il devait encore vivre sept années, et laissait derrière lui une œuvre déjà considérable qu'il ne cessa point d'augmenter. Ses derniers ouvrages furent : les *Essais statistiques* sur le canton de Vaud et le Valais, richement illustrés et publiés en allemand dans l'*Almanach helvétique*, organe officieux de la Société d'Olten [3]; ses *Sermons de circonstances* suivis de poésies religieuses [4] ; son petit roman historique : *Le Sauvage du lac d'Arnon* [5] ;

[1] Notice, p. 20. Bridel fait ici allusion aux *Souvenirs de M.* (*Erinnerungen*), premier volume, Zurich, 1810, ch. VII, VIII, IX, XI, XIII. La pièce de M. sur le Léman parut dans le *Schw. Museum* de 1789, p. 389-395.

[2] P. 21.

[3] Première édit. sous le titre d'*Etrennes pour le canton de Vaud,* in 12, Zurich, 1812, Orell Fuessli ; rééd. id. 1818. *Essai stat. sur le canton du Valais,* Zurich, 1820. Ces petits ouvrages ont paru en allemand, aux mêmes dates, mêmes éditeurs, dans l'*Helvetischer Almanach* de Zurich. (Bibl., nos 61, 73 et 76.)

[4] Vevey, 1816. (Bibl., no 62.) — [5] Vevey, 1837. (Bibl., no 83.)

une *Notice historique sur le comté de Gruyère*[1] ; enfin un nombre considérable de manuscrits, parmi lesquels son poème sur la fondation de Berne, commencé en 1790 et interrompu jusqu'en 1832[2], et les matériaux du *Glossaire du patois de la Suisse romande*[3]. A partir de 1831, il décida d'arrêter la publication du *Conservateur*, après quarante-neuf ans d'existence. C'était un signe des temps : le nouvel esprit du public ne comprenait plus le vieil esprit de l'auteur[4]. Bridel lui-même ne laissait pas que de s'en rendre compte, car la copie d'une lettre adressée à un éditeur inconnu nous le montre reculant devant la perspective d'une édition complète de ses œuvres[5].

* * *

L'esprit nouveau donc est resté jusqu'au bout, sinon l'ennemi, du moins l'adversaire du vieux doyen. Il était bien trop l'homme du passé pour se rallier aux démocraties naissantes dont il se méfiait. Il mit cependant de la bonne volonté dans ses relations nécessaires avec les autorités vaudoises. Poète quasi-officiel dès 1804, il composa des pièces de circonstances pour tous les événements et toutes les manifestations de quelque importance ; mais il réussit toujours à glisser dans

[1] *Mémoires et documents* de la Société d'histoire de la Suisse romande, série I, t. I, Lausanne, 1838. (Bibl., nº 84.)

[2] Bibl. cantonale et universitaire de Lausanne. (Bibl., nº 134.)

[3] *Mém. et Doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande.* 1re série, t. XXI, Lausanne, 1866. (Bibl., nº 91.)

[4] En 1855-1858, une seconde édition fut publiée à Lausanne par Moratel ; en 1882, il parut dans la même ville une édit. abrégée en 2 vol. in-12. (Bibl., nos 86, 89, 96 et 143).

[5] Archives de la famille Bridel. (Bibl., nº 148.) Dans cette lettre, B. donne la liste à peu près complète de ses œuvres imprimées et manus. L'éditeur en question doit être Loertscher, de Vevey. Deux lettres adressées par le doyen à son petit neveu Louis Bridel, le 22 février et le 31 mai 1838, nous apprennent que l'éditeur Ducloux, de Genève, lui avait offert de rééditer le *Conservateur*. Une transaction fut même passée à ce sujet, mais Bridel se refusa à retrancher certaines pièces de « son œuvre », comme il appelle ce volumineux recueil.

ses vers des allusions à l'ancien état de choses[1], et l'on sent à la lecture que le cœur n'y est plus.

Il ne faudrait point croire, cependant, que Bridel prit en haine le canton de Vaud, sa patrie qu'il aimait de tout son cœur ; son œuvre entière serait le démenti d'une telle assertion. Mais jamais, malgré ses efforts, le vieux doyen ne put se faire aux hommes et aux temps modernes. Il le reconnaissait lui-même avec une humilité pleine de bonhomie : « A quatre-vingt-un ans, écrivait-il à Juste Olivier, le 15 juillet 1838, on n'est pas de ce siècle[2]. » Déjà le 15 mars 1800, il envoyait à son ami Clavel de Brenles qui s'était rallié au régime helvétique, ces charmantes lignes inédites[3] :

« Pour moi, je végète paisiblement dans mon petit coin, j'y fais tout le bien qui est en mon pouvoir, je louvoye languissamment entre les souvenirs du passé et les expériences de l'avenir et je laisse flotter mon petit esquif au gré des événements. Zéro en politique, je connais ma nullité absolue et je m'en réjouis parfois comme d'un véritable bien, et si je ne puis m'empêcher de voir les délires et les injustices des hommes, je les oublie au sein de cette nature, dont ils ne peuvent ni troubler l'ordre ni altérer la beauté. Déjà les *crocus*, les *tussilages*, les *gentianes bleues* nous annoncent l'approche du

[1] *Nos vœux pour la patrie, C.*, V, 488[375]. — *Le Suisse agriculteur*, 3 août 1812, VI, 463[344]. — *Cantique d'action de grâce pour le retour de la paix*, id. 448[335]. — *Le chant du troubadour*, Société de l'Arc de Vevey, 24 août 1809, VII, 468[340]. — *Strophes* chantées dans l'église de Payerne, le 15 août 1818, jour de la restauration du tombeau de la reine Berthe, IX, 407[313]. — *Chant national* pour la Soc. helv. des sciences naturelles, Lausanne, 27, 28, 29 juillet 1818 ;id. 409 [314] ; sujet analogue, XI, 238[280]-241. — *Chant des Vaudois* au camp fédéral de Bière XI, 275, (ne se trouve pas dans toutes les édit. du *Cons.* mais dans les *Etrennes* de 1823). — *Chant militaire* des Valaisans, XI, 277 (même remarque). — *Couplets* pour la réunion des carabiniers suisses à Bâle, juin 1827, XII, 515[330]. — Toutes ces pièces sont fort médiocres.

[2] *Œuvres choisies de Juste Olivier*, Lausanne, 1879, t. I, p. LXXXIII. (Bibl., n° 95 bis.)

[3] Musée de l'Association du Vieux Lausanne ; copie dans les archives de la famille Bridel. (Bibl., n° 159.) S. Clavel de Brenles, né en 1761, avait quatre ans de moins que le doyen. Il mourut cependant avant lui, le 15 oct. 1843, à Bex.

printemps. La *silvie* va s'ouvrir et le *galant de neige* montre sa tête penchante à côté de l'oreille d'ours prête à étaler son cercle doré. Ainsi le règne de Flore va commencer dans nos vallons et je m'en occuperai plus que du règne de Bonaparte, ou de tout autre souverain, couronné ou non couronné, à une ou à plusieurs têtes.... »

Bridel s'efforça, dans les dernières années de son existence, de créer dans le canton de Vaud une société analogue à la *Société helvétique*. Car, sans être un historien, il avait la passion de l'histoire, et il voyait en elle le meilleur moyen d'instruire le peuple, de lui inculquer l'esprit du patriotisme véritable, et de lui donner la solide indépendance qu'on acquiert par le culte éclairé des traditions. Il s'occupait alors de réunir les matériaux d'une histoire littéraire du pays vaudois et de l'Académie de Lausanne [1] ; voulant donner à ce projet une étendue plus considérable, il rêvait d'en faire le programme d'action et de travail d'une *Société pour l'avancement de l'histoire littéraire et civile du canton de Vaud*. Les réunions de cette petite académie devaient avoir lieu deux fois l'an et durer deux jours, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre : Bridel désigne, non pas Lausanne, mais Moudon d'abord, l'ancienne capitale, et Orbe, la cité féodale des Zaehringen ; on reconnaît dans ce choix ses discrets efforts pour orienter l'activité du présent vers les traditions du passé : « On n'y traiterait aucune matière étrangère à *l'histoire civile et littéraire vaudoise*, qui comprendrait les antiquités romaines, les chartes du moyen âge, la notice des savants, littérateurs et artistes, et les recherches sur l'idiome que nous appelons patois [2]. » Les deux

[1] Bibliothèque cantonale de Lausanne. Copie dans les archives Bridel. Deux extraits dans le *Cons.* : XI, p. 275 (142) ; XII, p. 442 (239). (Bibl., nos 135 et 60.)

[2] Lettre à Cassat, membre du tribunal d'appel, Montreux, 5 février 1823, inéd. ; l'original est à la bibliothèque de la Faculté libre de théologie. Cons. également une lettre à l'historien Charles Monnard, Montreux, 1er nov. 1827, appartenant à M. le prof. F.-A. Forel, à Morges, et reproduite en fac-similé

associations historiques qui existent actuellement à Lausanne ont réalisé à peu près ce projet de Bridel. Le bon doyen ne perdait, d'ailleurs, aucune occasion de donner des leçons d'histoire aux jeunes esprits du nouveau canton, dont l'enthousiasme patriotique insultait parfois, en dépit des faits, à l'ancien régime abattu. C'est ainsi qu'en remerciant le poète Juste Olivier de l'hommage de son livre sur le canton de Vaud, il « remet au point », avec beaucoup de tact et non sans fermeté, la question du fameux major Davel, le héros national[1]:

« J'aurais pu aussi vous en parler au long du major Davel, dont j'ai eu tous les papiers en mains. Un de ses petits-neveux, lieutenant d'artillerie, ayant logé chez moi à Château-d'Œx en 1802, me dit avoir deux ou trois cahiers de son oncle ; je le priai de me les communiquer, à son retour à Cully il me les fit passer. Peut-être sont-ils encore dans la famille. Et il serait bon, Monsieur, que vous les visitiez avant de commencer son histoire, — c'est une source que vous ne devez pas négliger. — Ce neveu en parlait avec respect, mais il ne l'excusait pas sur ce point ci : c'est qu'ayant prêté deux fois le serment de fidélité à ce qui était alors son souverain, il ne devait pas agir comme il avait fait, car ce M. Davel tenait à la sainteté des serments et ne s'en moquait pas selon le système moderne. »

Son indépendance d'esprit valut à Bridel bien des ennemis que son esprit caustique irritait encore. Ses premières années à Montreux, au milieu d'une population hostile, ne furent pas sans orages, dans le genre de ceux que Rousseau eut à subir lors de son séjour à Motiers. Mais le bon caractère du doyen, sa patience et son attachement à ses devoirs eurent vite raison de ces inimitiés, et il put travailler et vieillir en paix. Les infirmités de ses derniers jours n'altérèrent pas sa bonne humeur :

dans l'*Histoire littéraire de la Suisse romande*, de V. Rossel, dernière éd., Zahn, Neuchâtel, p. 519. (Bibl., nos 145 et 157.)

[1] *Œuvres de J. O.*, I, p. LXXXIII ; la lettre est de Montreux, 15 juil. 1838.

« Je suis en progrès de décadence, physique et morale, écrivait-il encore à Clavel, le 30 mars 1843, et mon déclin est depuis quelques années très prononcé. La faiblesse de mes jambes est telle qu'il y a plus de quatre ans que je ne suis sorti de la maison. Je n'entends presque rien, je ne vois plus que d'un œil, l'autre étant perdu, mais celui qui me reste est assez bon pour lire de petits caractères. Je ne vous ennuierai pas davantage en vous détaillant les *corollaires* de ma quatre-vingt-sixième année.... »

Il s'éteignit doucement, le 20 mai 1845, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On raconte que, quelques jours avant sa mort, les étudiants de Lausanne vinrent chanter sous ses fenêtres. Il eut encore la force de leur dire : « N'oubliez pas la vieille Suisse, dans vos vœux pour la nouvelle[1]. »

* * *

Avant de passer à l'étude de l'œuvre, je voudrais encore rappeler quelques témoignages peu connus, honorables pour l'homme que fut Bridel.

Le premier de ces hommages, nous le demanderons à Vinet. Bridel, élevé dans une religion assez peu mystique quoique sincère, mais aimable, honnête et mondaine : le protestantisme vaudois du XVIII[e] siècle, fut hostile au mouvement du « Réveil » ; aussi eut-il d'abord pour Vinet assez peu de sympathie. Il y avait entre le grand penseur et « l'honnête homme » de Montreux l'abîme infranchissable de deux siècles et de deux esprits. D'ailleurs Vinet a mal jugé Bridel : il ne le comprenait pas et ne pouvait le comprendre. Depuis longtemps, le doyen était un oublié. Sauf quelques almanachs, quelques journaux populaires, personne ne s'occupa, après sa mort, de rouvrir ses livres et de déposer sur sa tombe la branche de laurier que méritaient l'écrivain et le poète. L'organe littéraire le plus important des cantons romands, la

[1] Vulliemin, op. cit., p. 330.

Revue suisse, ne parle point du décès de Bridel, auquel, un an auparavant, à propos d'un don à la bibliothèque de Lausanne, Vinet avait consacré déjà un véritable article nécrologique[1] :

« Dieu merci, ce n'est pas un legs, c'est une donation entre vifs que nous fait le pasteur de Montreux. Nous avons le bonheur de le posséder encore, et il est permis encore à quelques amis (oserai-je me parer de ce titre?), de se réchauffer à son foyer, au foyer de son âme. Oh ! qu'on voudrait pouvoir retenir dans la vie ces vieillards en qui l'âge a tout amélioré, tout épuré, et qui ne semblèrent jamais plus vivants, dans le meilleur sens de ce mot, qu'au moment où la vie est près de leur échapper ! Heureux qui peut profiter des derniers rayons d'une lumière si chaude et si douce ! Ainsi avons-nous profité quelquefois de celle qui éclaire les vieux jours du patriarche de Montreux.... Ce n'est pas son bon sens exquis, sa grande expérience des hommes et des choses, la richesse de ses souvenirs, fidèles à la fois et ingénieux, son langage enfin marqué au meilleur coin du XVIII[e] siècle, qui prêtaient pour nous le plus de charme à ces trop rares entretiens. C'était mieux que tout cela. C'était cet amour et cette recherche de la vérité que rien n'intimidait, que rien ne faisait reculer, et qui nous présentaient, dans sa personne, l'admirable union de la gravité du vieillard avec l'humilité de l'enfant. Il cherchait la vérité, non en philosophe, mais en homme, c'est-à-dire qu'il cherchait Dieu. »

L'historien Vulliemin, l'un des rares disciples de Bridel, a beaucoup mieux compris son vieux maître, car l'amour du passé était un trait d'union entre ces deux hommes. Si son petit livre sur le doyen n'a aucune valeur critique ; s'il n'est qu'un recueil d'anecdotes ; si l'auteur se permet de faire à ses documents une toilette un peu trop littéraire, au risque de les fausser, nous trouvons pourtant dans ces pages le résumé, exact quant au fond, de conversations à bâtons rompus mais bien vivantes. Je voudrais en citer quelques

[1] Lettre datée du 9 nov. 1844, à propos du don fait par Bridel de son mns. de *Berthold de Zaeringue*. *Revue suisse*, 1844, t. VII, p. 689-691. On trouvera, dans le recueil des *Poésies* de Vinet (1890, Lausanne, Lecoultre), une pièce de vers adressée à Bridel en novembre 1844, p. 355.

lignes, comme la jolie description du presbytère de Bridel[1], avec son petit jardin descendant en terrasses, le cabinet du « *Conservateur* », tapissé d'anciennes estampes représentant des paysages suisses et les hauts faits de l'histoire nationale, et enfin, par la fenêtre ouverte, la vue du lac clair et bleu où voguent les traditionnelles barques aux voiles blanches. Mais l'ouvrage de Vulliemin n'est point rare et ne nous apprend rien d'essentiel ; nous y renvoyons simplement le lecteur.

Les événements politiques tiennent une grande place dans ce dernier chapitre ; la répercussion de ces événements retentit encore aujourd'hui dans notre vie nationale, et il est bien difficile de garder une impartialité complète. D'autre part (grâce à Vulliemin, d'ailleurs), la légende qui s'est formée autour du doyen Bridel, a faussé complètement l'esprit de ce dernier. On a fait du vieillard de Montreux, tantôt un précurseur de la littérature romande, — ce qui n'est vrai qu'à demi, — tantôt un conservateur, un attardé, digne d'être mis à l'écart. Chaque parti, littéraire, politique ou même religieux, a modifié à sa convenance, faute de documents certains, la vie et les idées de Bridel ; notre devoir était donc, moins de parler nous-même, que de laisser parler le doyen. C'est pourquoi, si nous conseillons la lecture du livre de Vulliemin, nous croyons nécessaire de mettre le lecteur en garde contre les « légendes ». En voici la preuve :

Vulliemin a puisé un peu partout ses renseignements. Encore une fois, on peut regretter qu'il les ait défigurés en croyant les mettre en valeur. Pourquoi n'a-t-il pas cité textuellement cette lettre, encore inédite, que lui adressait son ami Charles Monnard[2], un autre historien, un autre disciple de Bridel? C'est peut-être pour nous laisser le plaisir de le

[1] Op. cit., chap. V, p. 293 s.

[2] Lettre de Charles Monnard à Louis Vulliemin, Lausanne, 19 juillet (année ?) Bibl. de la Faculté libre de théologie, hist. 1352-1353.

faire ; nous rendrons ainsi au vieux doyen un dernier hommage.

« Très cher frère,

» Je ne me rappelle plus si M. Bridel, dans la notice qu'il nous a léguée[1], s'arrête un peu sur son séjour à Château-d'Œx[2].... S'il ne le fait pas, je le regretterai vivement, car c'est le cadre qui fait le mieux ressortir cette physionomie si animée et si mobile. Homme de lettres, M. Bridel ne pouvait manquer d'être considéré à Bâle par une population qui se piquait de passer pour lettrée et qui l'était probablement plus alors qu'aujourd'hui. Homme bienfaisant, et homme de réputation, il était considéré aussi à Montreux. Mais je ne sais si les habitants de cette localité n'en jugèrent pas plutôt sur l'opinion des hommes d'esprit dont ils voyaient que leur pasteur était recherché, que sur leurs propres observations. Je suis persuadé que M. Bridel le sentait, et je doute qu'il ait jamais senti son cœur parfaitement au large dans cette contrée d'ailleurs si belle et qu'il admirait plus que personne.

» Il en allait autrement à Château-d'Œx. Là une population plus animée, plus cultivée, plus spirituelle, plus sympathique et infiniment plus simple dans ses habitudes, était mieux faite pour comprendre et

[1] C'est, sauf erreur, celle que nous avons copieusement citée.

[2] La Bibl. de la Faculté libre de théologie à Lausanne renferme, entre autres documents, ceux qui ont servi à Vulliemin pour écrire son petit volume. Ce dernier a « interviewé » ou fait « interviewer » des paysans de Château-d'Œx. Voici quelques-unes de leurs réponses naïves : « M. Bridel était populaire dans les catéchismes ; il expliquait de telle manière qu'on ne pouvait pas ne pas le comprendre. Il avait beaucoup de douceur vis-à-vis de ceux qui ne le comprenaient qu'avec peine. » D. J. — « Ses sermons étaient intéressants ; chacun les écoutait avec plaisir. Mais il ne prêchait point essentiellement la grâce de Jésus-Christ. » E. T. (sans doute une « âme du Réveil »). — « Il aimait à rire et contait des histoires à cette fin. » D. J. — « Aimé, il était fréquemment invité et il visitait beaucoup de personnes. » — « J'ai demandé à E. F. si l'on disait du bien de lui quant à sa moralité. Elle a répondu affirmativement.... Puis elle a ajouté : je crois que s'il avait eu un verre de vin, il l'aurait pris. » — « Il assistait à des soirées où des jeunes gens dansaient. Il dansait volontiers avec une certaine Madelon.... » S. T. — « Il était bienfaisant.... » E. T. — « Il est certain qu'il a laissé de lui chez chacun un souvenir d'affection.... Il avait employé pour ses études toute sa fortune ; à ce propos il disait qu'il n'avait à Moudon que sa part à l'hôpital. »

pour aimer un homme comme M. Bridel. Il aimait à plaisanter, vous savez. A Montreux, cette disposition de son esprit lui faisait quelque tort; à Château-d'Œx aucun. On lui savait même quelque gré de ce qu'il usait avec eux de certaines façons de parler qui ne blessent que les sots. C'était un compliment détourné fait à leur intelligence. Puis les montagnards lisent plus que les habitants de la plaine, un homme qui fait des livres et des livres qui parlent d'eux avait un droit spécial et bien senti à leur admiration et à leur reconnaissance.

» M. Bridel était simple dans sa vie et dans les habitudes de sa maison. A Château-d'Œx, la simplicité du séjour ajoutait un caractère de plus à celle de l'homme lui-même, et c'était, je vous assure, un spectacle très intéressant que celui qu'offrait le doyen : Cet homme dont les poésies et les autres écrits étaient lus dans toute la Suisse, membre de plusieurs sociétés littéraires et philanthropiques, lié avec plusieurs hommes distingués, vivant dans une vallée reculée des Alpes, au milieu de bergers pauvres pour la plupart et se faisant semblable à eux autant que cela pouvait être fait convenablement. Si dans un sens on peut dire qu'il n'était pas à sa place, il est pourtant vrai que la place le faisait ressortir et qu'elle l'encadrait agréablement.

» J'ai eu le bonheur de le voir à Château-d'Œx et ensuite à Montreux, et si je ne me trompe le premier lui allait mieux que le second. Je n'oublierai jamais le séjour que j'ai fait à Château-d'Œx pendant qu'il y habitait encore, surtout je n'oublierai jamais le dimanche que j'y ai passé. M. Bridel prêchait ce jour-là sur les premiers mots du Ps. 42. Je me le rappelle comme si c'était hier, quoique ce souvenir n'ait pas moins de quarante-cinq ans[1]. Ce prédicateur si animé, si poétique, si ferme et si simple tout ensemble, cet auditoire si nombreux, si recueilli, si respectueux, si ému, qui se levait comme s'il n'était qu'un seul homme au moment où son pasteur entrait dans l'église pour le voir et le saluer. Cette admirable colline avec ses sentiers si agréablement contournés et tout couverts de fidèles. Ce temple si beau dans sa simplicité, et qui sortait à peine de ses cendres[2]. Cette imposante nature et ces bergers et un tel pasteur, toute ces harmonies me suivront jusque dans mes derniers souvenirs.

[1] Ce détail nous montre que cette lettre fut écrite peu d'années après la mort de B.

[2] Ce nouveau détail nous permet de fixer la date de cette lettre d'une manière plus précise, 1847 ou 1848 environ. Les souvenirs de Monnard

» Dix-huit-ans plus tard, j'ai habité la même contrée, la même commune, et je puis vous assurer que la mémoire du doyen Bridel y était encore toute vivante. Il avait été le bienfaiteur de cette paroisse et j'avais à penser que la reconnaissance était pour beaucoup dans le souvenir plein d'amour que ses paroissiens lui gardaient. Toutefois, ce n'était pas la reconnaissance uniquement. C'était une appréciation de l'homme tout entier plus intelligente qu'on ne l'aurait faite ailleurs.

....» Vous a-t-on raconté que M. Bridel avait dans son jardin un alizier, je crois, auquel il s'était particulièrement affectionné ? C'était un de ses neveux qui l'avait arraché dans la montagne et l'avait planté à Montreux[1]. M. Bridel l'appelait *son arbre*. Depuis plusieurs mois il n'avait pas pu le revoir. Un jour quelqu'un vint lui dire que son arbre paraissait souffrant. « C'est possible, dit-il, nous devons mourir ensemble. » Et en effet, ils sont morts ensemble. J'aimerais bien aussi que vous disiez quelques mots de l'alizier.

» Il me semble aussi que je dois vous dire que dans le temps où nos classes ecclésiastiques se montraient intolérantes envers les pasteurs qui avaient pris quelque part au réveil religieux, M. Bridel s'est toujours prononcé en faveur de la tolérance et que ses sympathies étaient avec les jeunes membres du clergé.

....» Adieu, cher frère, je suis infini, je vous en demande pardon. Mais enfin, *voilà*.

Tout à vous,
MONNARD.

remontaient de 45 ans en arrière, au moment où il écrivait cette lettre ; or, le nouveau temple de Château-d'Oex ne fut ouvert que le 20 déc. 1802.

[1] Rien que par ce petit détail, nous pouvons surprendre Vulliemin en flagrant délit d' « arrangement ». Pour rendre la situation plus poétique il nous dit (p. 241) que cet arbre avait été transporté de Château-d'Œx à Montreux par Bridel lui-même, en souvenir des Alpes.

SECONDE PARTIE

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

LIVRE III

La poésie de Bridel.

CHAPITRE VII

Les théories littéraires de Bridel.

« Nationaliste » en politique, logiquement, Bridel l'est aussi en littérature. Nous pourrions donc, en deux mots, résumer toutes ses théories. Mais, ne l'oublions pas, la question d'une poésie suisse est autrement compliquée que celle d'une poésie française, par exemple. Dans un pays qui appartient à deux races, et qui fait usage de trois, même quatre langues, sans compter les dialectes, il est impossible de parler d'une *littérature nationale* dans le sens exact de ce terme. Cependant, en théorie au moins, on la peut concevoir : du moment qu'une nation existe, — et pour la Suisse cette existence est un fait, — elle possède un *esprit*, un esprit capable de s'exprimer littérairement. Sans doute, par sa langue, un écrivain suisse appartient, soit à la littérature française, soit à la littérature allemande ; mais on ne saurait l'étudier comme on étudie un Français ou un Allemand. La seule méthode possible est donc d'avoir recours à l'histoire politique et sociale.

Ainsi, l'œuvre de Bridel, française par sa « matière », est suisse par son esprit ; et quand nous disons *suisse*, nous ne voulons pas dire uniquement romande. — Ce mot est employé ici dans son sens le plus large. — Pour l'être, elle a dû

s'inspirer de sources nationales, situées alors sur le terrain d'une langue et d'une race étrangères à la langue dans laquelle elle est écrite. Au XVIIIe siècle (à plus forte raison pour un Vaudois qui n'était qu'un sujet de Berne), la Suisse est encore toute allemande ; les pays romands n'en sont que les vassaux et les alliés, ils ne possèdent point la « personnalité morale ». Le « régionalisme » littéraire de l'Helvétie moderne est également inconnu : entre Benjamin Constant et Bridel, il n'y a point de place encore pour un Juste Olivier.

C'est ce qui rend si compliquée la physionomie du vieux doyen. Elle a embarrassé tous ceux qui ont fait de l'histoire littéraire de la Suisse romande l'objet de leurs études. M. Philippe Godet, entre autres, le reconnaît, non sans bonne grâce [1]. Il a voulu, en effet, étudier notre littérature suisse d'expression française au point de vue exclusivement local ; ce point de vue, juste pour le XIXe siècle, ne l'est pas pour les époques antérieures. Il est impossible d'aborder l'œuvre d'un écrivain romand du XVIIIe siècle, en faisant abstraction de la Suisse allemande et de l'*unité d'esprit* qui caractérise cette période. La première partie de cet ouvrage, la plus importante en ce qui concerne l'application de notre méthode, a cherché à le démontrer. Voilà pourquoi le doyen Bridel n'a pas encore été compris. Il faut sans cesse changer de terrain et de « milieu » pour l'étudier sous toutes ses faces. En effet, ses théories littéraires vont, encore une fois, nous ramener dans la Suisse romande, à Zurich et à Berne.

Ces théories sont contenues dans le *Discours préliminaire sur la poésie nationale* qui précède les *Poésies helvétiennes*. Ajoutons l'avant-propos assez peu significatif du poème sur les *Tombeaux*, et les deux lectures faites devant la Société littéraire de Lausanne.

[1] *Hist. litt. de la Suisse française*, ch. VIII, p. 339.

I

Le rôle de Bridel, — rôle auquel il doit la place importante occupée par lui dans notre petite histoire littéraire, — est celui de disciple français d'une école allemande : l'Ecole suisse, ou zuricoise, du nom de la patrie de ses deux fondateurs, Bodmer et Breitinger. Au sortir du XVII[e] siècle, période d'épuisement, de luttes intestines, de décadence politique et morale, l'Ecole suisse a, dans le domaine intellectuel, accompli ce que la *Société helvétique* a rêvé d'accomplir en politique: l'*unité*. Elle a rendu l'esprit indigène capable de s'exprimer en toute indépendance, même en employant des langues qui ne lui appartiennent pas. Elle a surtout ranimé le vieil esprit de la race : l'*esprit alémannique* et montagnard, dont les rudes et pittoresques dialectes, les légendes alpestres, l'histoire remontant aux siècles lointains des invasions barbares, la civilisation originale, l'art robuste et sobre étaient méconnus, méprisés, oubliés. Etudier donc l'influence exercée sur Bridel, non seulement par les Alpes et le passé de la Suisse, mais encore par l'Ecole zuricoise, c'est démontrer que, lui aussi, avait acquis les qualités essentielles de cet « esprit alémannique », si différent de l'esprit romand et de l'esprit genevois.

Nous ne voulons que résumer et coordonner des faits déjà connus, dont l'étude fera l'objet d'un autre ouvrage [1]. Ce

[1] Jean-Jacques Bodmer (1698-1783) écrit, en collaboration avec Jean-Jacques Breitinger (1701-1776), les *Discours des peintres*, Zurich, 1721-1723; il publie, en 1732, 1742, 1754 et 1769, les différentes éditions de sa traduction du *Paradis perdu ;* en 1727, en collaboration avec Breitinger : *Von dem Einfluss und Gebrauche der Einbildungskraft,* Francfort et Leipzig ; en 1736, la *Correspondance* (*Briefwechsel*) *sur la nature du goût,* écrite d'abord en italien ; de 1736 à 1744, avec Iselin, de Bâle, et Breitinger, la *Bibliothèque helvétique,* Zurich ; en 1747, *Critische Lobgedichte und Elegien ;* en 1750 et 1752, à Francfort, Leipzig, Zurich, la *Noachide;*

n'est donc point ici la place de faire l'histoire de l'Ecole suisse ; la seule chose qui importe, c'est de considérer dans leur ensemble les théories et les œuvres ; — d'en dégager la doctrine, — les principes essentiels qui donnent au petit groupe des écrivains zuricois une physionomie originale.

L'Ecole suisse nous apparaît tout d'abord, dans l'histoire de la littérature allemande, comme une réaction contre l'Ecole saxonne fondée et dirigée par Gottsched. Nous pourrions même dire que cette réaction s'est manifestée à certains moments comme une insurrection véritable contre le « pangermanisme littéraire » du Boileau de Leipzig. Bodmer et Breitinger ont véritablement revivifié et rajeuni la littérature d'outre-Rhin ; ce sont les premiers écrivains de l'âge classique, les aïeux directs

de 1780 à 1781, les *Altenglischen und altschwäbischen Balladen* ; de plus, un grand nombre d'églogues bibliques nommées « patriarcades » (dont, en 1782, une amplification du Lévite d'Ephraïm de Rousseau), des pièces de théâtre (dont deux *Guillaume Tell*), une traduction d'Homère (1778), etc.

Les grandes œuvres critiques sont : *Le traité du merveilleux*, de Bodmer, Zurich, 1740 ; et, de Breitinger, *Critische Dichtkunst*, Zurich, même date. A cette époque, les luttes contre Gottsched et son école sont déjà engagées. (Cf. *Sammlung der Zürcherischen Streitschriften*, Zurich, 1753, et *Journal helvétique* de Neuchâtel, avril-juin 1742.)

Klopstock vient à Zurich en 1750 ; la fameuse « promenade » sur le lac a lieu le 30 juillet de cette année (cf. l'ode de Klopstock sur le lac de Zurich) ; Wieland succède à Klopstock en 1752 ; les Stolberg et Goethe visitent Bodmer en 1773. (On trouve une relation complète dans les *Mémoires* de Goethe.) En 1758, sous l'influence de Balthassar, Wieland et Bodmer entreprennent la fondation d'une école d'hommes d'état.

Bodmer a publié l'œuvre à peu près complète du moyen âge allemand : les *Fables de Boner*, Zurich, 1757 ; les *Nibelungen*, et la *Plainte*, la même année ; la collection des *Minnesinger* (attribuée à Rüdeger Manesse), de 1758 à 1759, etc. Breitinger a pris à ces travaux une part considérable : il avait, mieux que son ami, les dons historiques et philologiques et la méthode nécessaires.

A consulter : Baechtold, *Geschichte der deutschen Literatur der Schweiz.*, chap. VI, Frauenfeld, 1892 ; Moerikofer, *Die schweiz. Literatur des XVIII. Jahrhunderts*, Leipzig, 1861 ; Crüger, *Morceaux choisis* précédés d'une étude, coll. Kürschner, *Deutsche Nationalliteratur*, vol. 42 ; le *Grundriss* de Gœdeke, etc.

de Goethe et de Schiller. Leur influence a contribué à rétablir entre l'Helvétie germanique et l'Allemagne elle-même, des liens que les guerres de Souabe et les sympathies françaises des gouvernements suisses avaient presque rompus. Avant eux, un lettré aurait eu honte, à Zurich ou à Berne, d'écrire en allemand, à plus forte raison en dialecte ; on se servait de préférence du latin ou du français.

Les premières œuvres communes de Bodmer et Breitinger furent les *Discours des peintres* qui parurent de 1721 à 1723[1]. C'était une revue fondée par de jeunes gens qui, dans cette ville de Zurich où la littérature était alors un luxe inconnu et un peu méprisé, perdaient volontiers leur temps à causer art, histoire et poésie. Ils aimaient à discuter en commun, sous les tilleuls de la grand'place, leurs graves théories littéraires, « entourés, disaient-il, d'une guirlande de jeunes filles très enjouées. » La revue tomba faute de lecteurs. Néanmoins, dans cette œuvre de début, l'idée que Bodmer se faisait de la critique suisse est déjà exprimée clairement. Précurseur de Mme de Staël, il rêve de se placer lui-même entre la France et l'Allemagne. « Je voudrais, dit-il, améliorer le goût des Allemands, si c'est possible ; et je voudrais aussi que les Français jugent ces derniers avec moins de parti pris, et ne trouvent plus aucun prétexte à leur refuser le don de l'art, à eux et particulièrement aux Suisses. »

Désormais, de toutes leurs forces, Bodmer et Breitinger vont s'appliquer à réaliser ce double idéal : la rénovation de la littérature allemande par l'esprit suisse, la fondation d'une littérature nationale. Mais un pareil édifice ne se construit pas en un jour. Il faut des plans, des matériaux considérables, de solides assises, en un mot une doctrine. Il était néces-

[1] Les *Discourse der Mahlern* sont en quatre parties; la quatrième est de Bodmer seul. Les principaux collaborateurs avec Bodmer et Breitinger furent Meister, Zellweger, Zollikofer, Keller von Maur. Les *Discours* sont d'ailleurs une adaptation du *Spectator* d'Addison.

saire alors d'opposer des théories aux théories reconnues, d'établir des principes, d'en montrer l'application. A cette nouvelle littérature, il s'agissait de donner des *classiques*, une *esthétique*, une *langue*, des *traditions*. Telle fut l'œuvre de Bodmer. Mais, en face des théories toutes faites et des règles imposées, si elle a été féconde, c'est qu'elle est fondée tout entière sur ce principe : une conformité nécessaire de génie et de race entre les modèles d'une littérature et cette littérature elle-même. Il faut avouer d'ailleurs que Bodmer et Breitinger écrivent encore fort mal, et que leurs idées seules méritent de leur survivre.

Bodmer publia en 1732 sa traduction de l'œuvre de Milton, le *Paradis perdu*, la première traduction littéraire d'un poème anglais en langue allemande[1]. Il y travaillait depuis longtemps et, malheureusement, ne cessa de la corriger d'une édition à l'autre. Cette traduction est précédée d'une préface qui est un manifeste, car elle oppose la Bible aux classiques de Rome et d'Athènes. Bodmer savait combien le sentiment religieux est une qualité suisse. Dans les montagnes d'Appenzell, il avait lu, aux frontons des chalets, les graves sentences appelant la protection divine ; le moyen âge allemand et l'histoire helvétique lui avaient montré la puissance de la foi dans la vie même d'une race dont l'art national est avant tout sacré. Aussi, avait-il découvert dans la Bible des sources de poésie plus humaines que les froides allégories antiques dont on abusait alors. En lui, comme chez tous ses compatriotes, l'instinctif sentiment de la nature réclamait autre chose que des symboles mal interprétés et des images conventionelles. C'est pourquoi l'admiration de Bodmer pour la poésie biblique est plus encore qu'une ferveur religieuse et qu'une tradition protestante ; elle contient une certaine part de romantisme. Son argument principal : la supé-

[1] Nous disons la « première littéraire », car, en 1682 déjà, il parut à Zerbst un *Verlustigte Paradeis* en fort méchants vers.

riorité de la poésie chrétienne sur la poésie païenne, c'est aussi celui du premier mouvement romantique, des *Odes et ballades*, des *Méditations*, du *Génie du christianisme*. Le nom même de Chateaubriand n'est pas un rapprochement hasardeux ; l'œuvre du « père du romantisme » et celle du « père de la critique suisse » ont en ce point une étroite parenté. Tous deux, à des époques différentes, ont lutté en faveur du même esprit contre les mêmes adversaires ; tous deux, sentant que la poésie mourait stérile, ont les premiers, l'un en Allemagne, et l'autre en France, opposé au rationalisme classique la nature et la religion. La Bible a été leur arme commune, et ils ont prouvé, en traduisant tous deux Milton, à quelle hauteur s'élevait un poète qui savait s'en inspirer[1].

Comme Gottsched n'était pas de cet avis, Bodmer le réfute dans un *Traité du merveilleux*, publié en 1740, et dont les arguments sont identiques à ceux du *Génie du christianisme* en son quatrième livre intitulé, lui aussi : *Du merveilleux ou de la poésie dans ses rapports avec les êtres surnaturels*. Bodmer, comme Chateaubriand, accuse la mythologie de rapetisser la nature et rétorque les arguments de Boileau et de Voltaire contre l'emploi des anges dans l'épopée. Malheureusement, les ressemblances s'arrêtent ici entre le critique zuricois et le grand écrivain français. Bodmer a voulu prêcher d'exemple ; à cet effet, il a composé une *Noachide*, poème en douze chants sur le déluge, « machine » compliquée grâce à laquelle il se flattait d'égaler au moins Milton. De fait, cet

[1] Die Bibel hat ihn (Milton), nicht allein mit den vortrefflichsten Einfällen versehen, seine Gedanken erhöhet und seine Einbildungskraft angefeuert, sondern auch seine Sprache sehr bereichert, seinem Ausdrucke eine gewisse Festlichkeit und Majestät mitgeteilt, und ihm manche von seinen auserlesensten und glücklichsten Redensarten angewiesen.... Wir sind überzeugt, wer wahren Geschmack und einiges Genie hat, wird dieses Gedicht für das beste unter den Werken der Neuern und die Bibel für das beste unter allen Werken der Altenerkennen. » Bodmer : *Paradis perdu, Introd.*

ouvrage ressemble au *Paradis perdu* en un détail : le poète anglais fait tirer le canon par ses anges ; Bodmer, lui, fait monter ses démons en montgolfières afin de s'emparer de l'Eden.

En opposant l'inspiration biblique à l'imitation servile des Anciens, Bodmer, logiquement, devait condamner l'influence française telle qu'elle était comprise par l'école de Gottsched : c'est-à-dire comme une application mathématique de règles et d'un « bon goût » importés sans tenir compte du caractère national. Au nom même de ce caractère national, Bodmer remplace les auteurs français du XVIIe siècle par la poésie anglaise, dans laquelle il retrouve les meilleures qualités de la Bible. On sait l'immense influence exercée par l'Angleterre, au XVIIIe siècle, sur la France et sur l'Allemagne ; mais ce que peut-être on ne sait point assez, c'est le rôle de la Suisse dans l'histoire de ces influences. Les relations entre la Suisse et la Grande-Bretagne sont, nous l'avons déjà dit, aussi anciennes que la Réforme. L'influence anglaise s'est exercée dans les deux centres intellectuels de la Suisse, Genève et Zurich, bien avant de se faire sentir à Lausanne. Bodmer est le premier aussi à qui l'on doit, en langue allemande, des études critiques sur une littérature inexplorée. A lui surtout revient le mérite d'avoir reconnu, entre le caractère suisse et le caractère anglo-saxon, des analogies de race, de religion et de mœurs.

La Bible comme modèle, les auteurs anglais comme classiques enseigneront aux écrivains suisses les règles de la poésie et de l'art. Une poétique nouvelle s'imposait : ce fut, en 1740, Breitinger qui la publia.

En face de la sécheresse banale des pastiches chers à l'école saxonne, Breitinger, qui avait devant les yeux les images orientales des Livres saints et les fraîches descriptions de la littérature anglaise, proclame que le merveilleux est l'essence de la poésie, et l'imagination, la faculté poétique par excel-

lence. Mais de là au « droit absolu du poète à la fantaisie », il y a encore toute la distance qui sépare le XVIIIe siècle du romantisme. Breitinger, pasteur et chanoine de la collégiale de Zurich, se hâte de corriger lui-même ce que sa définition peut avoir de trop moderne : « Le merveilleux, dit-il, n'est pas autre chose que la vraisemblance présentée sous un masque[1]. » La vérité revêtue des vêtements classiques de l'allégorie, voilà le merveilleux de Breitinger ! Encore cette vérité n'est-elle pas autre chose que la moralité dans l'art. Ici reparaît l'esprit positif et pratique du Suisse, surtout du Suisse protestant qui se sert volontiers de la littérature comme d'un moyen de propagande. En Breitinger nous retrouvons Rousseau, Pestalozzi, Töpffer, à peu près toute la littérature romande, c'est-à-dire ce que nous avons de meilleur, et de pire !

Quant au moyen d'exprimer le merveilleux, Breitinger, comme tout le XVIIIe siècle, n'en connaît qu'un seul : la peinture poétique. Comme pour tout le XVIIIe siècle, la poésie est pour lui une peinture : *ut pictura poesis*. L'exemple de Thomson, le poète des *Saisons*, de Gray et d'Young était un irréfutable argument en faveur de cette définition trop étroite. Au reste, quel pays semblait se prêter mieux que la Suisse au poème descriptif ? Cependant, l'œuvre de Breitinger a le grand mérite d'apporter une conception nouvelle de la poésie : une conception qui n'est pas didactique comme celle d'un Gottsched et d'un Boileau, et qui ne pose point comme un dogme l'existence d'une beauté et d'un goût absolus. Breitinger ramène la poésie à l'art. Enfin, — et c'est par là que son œuvre subsiste encore, — après de longues et ennuyeuses discussions esthétiques, il consacre à la langue et au style quelques pages qui méritent de retenir l'attention.

[1] « Das Wunderbare ist demnach nichts anders, als ein vermummetes Wahrscheinliches. » *Cristische Dichtkunst,* I, ch. 6.

Souvenons-nous encore une fois que nous sommes au XVIIIe siècle. En France comme en Allemagne, la poésie étouffe sous le poids d'une métrique et d'un style artificiels et uniformes. L'ouvrage de Breitinger est une protestation contre l'appauvrissement systématique de la langue : « Aucun ouvrage, dit le critique suisse, n'a pu durer sans la beauté de la forme [1]. » Il s'élève contre l'épuration factice au nom de laquelle on a banni tant de vieux mots, ceux-là justement qui donnaient à la langue sa force et son originalité. Ici encore, Breitinger accomplit une œuvre analogue à celle du romantisme qui a réintégré dans la langue les éléments populaires et pittoresques que le bon goût classique avait impitoyablement éliminés : « Le corps et la matière des mots sont choses inconstantes et caduques, mais leur esprit est immortel comme l'âme des hommes. Il renferme des idées, des pensées, des images qui ne peuvent s'altérer complètement. On ne peut admettre le droit de rejeter un mot comme hors d'usage sans l'avoir remplacé par un équivalent qui en complète le sens [2]. » « Chaque nation, ajoute-t-il encore [3], exprime par ses mots son esprit à elle : lorsque la langue dégénère, l'esprit du peuple dégénère aussi. » Par cette vigoureuse proclamation, Breitinger défend le dialecte suisse et

[1] « Kein Werk, das für die Ergetzung des Lesers geschrieben worden, hat sich jemals ohne die Schönheit eines geschickten Ausdruckes lange beim Ansehen erhalten können. » *Critische Dichtkunst*, II.

[2] « Der körperliche Theil der Wörter ist ganz flüchtig und hinfällig ; hingegen der geistliche Theil derselben ist, wie die Seelen der Menschen, unsterblich. Die Bedeutung der Wörter sind gewisse Begriffe und Vorstellungen in den Gedanken, diese aber können niemals gänzlich verloren gehen.... Man kann mit Recht kein Wort als alt und verlegen verwerfen, so lange man in einer Sprache nicht ein anderes gleichgültiges aufweisen kann, welches dienet, den Begriff desselben in einem gleichen Lichte vollkommen auszudrücken.... Kein Wort aus einer Sprache kann verloren gehen, es sey denn, dass die bei einer Nation einbrechende Unwissenheit und Trägheit auch die Gedanken und Begriffe selbst, die einmal nationalisiert gewesen, schändlicher Weise verwahrlose. » Id.

[3] Nous résumons ici la pensée de Breitinger.

l'indépendance littéraire de son pays. Sans doute, comme Bodmer et tous les grands écrivains de la Suisse allemande, il n'a jamais écrit en dialecte, mais il a rendu possible à ses successeurs l'emploi de certains termes locaux qui désignent des usages, des arts, des mœurs, en un mot, une civilisation particulière à la Suisse. En libérant la langue, il a libéré les esprits ; il les a délivrés de la tyrannie intellectuelle des modèles étrangers ; il les a remis en contact direct avec la nature. Bridel, qui semble avoir hérité de tous les préjugés, de tous les partis pris de l'école zuricoise, a hérité aussi de cette indépendance : son œuvre en prose en est parfois la preuve.

Le dialecte suisse allemand, tant de fois ridiculisé, n'est donc point, pour Bodmer et Breitinger, le patois que l'on pense. En l'élevant à la dignité de langue, l'auteur de l'*Art poétique* avait des preuves à l'appui : la littérature du moyen âge germanique que Bodmer venait de retrouver. C'est l'œuvre la plus importante et la plus féconde de la critique zuricoise, que cette résurrection des *Nibelungen*, des Minnesingers, des vieux chants populaires. Mais en l'entreprenant, Bodmer était guidé autant par son patriotisme que par ses ambitions littéraires. A la suite d'une erreur historique, dont il n'est d'ailleurs point responsable, et qui lui fit attribuer à un Zuricois, Rüdeger Manesse, le fameux *Codex des Minnesingers*, il avait acquis la conviction que sa ville natale avait été le berceau de toute la poésie allemande du moyen âge. Bien plus, les *Nibelungen*, qui célèbrent les exploits et les malheurs des Burgondes, ces fondateurs, en quelque sorte, de l'Helvétie romande, lui apparaissaient comme l'épopée nationale des Suisses. Enfin, il avait découvert des analogies frappantes entre les dialectes suisses et l'allemand du XIIe et du XIIIe siècles [1]. Comme tous les novateurs, il avait exagéré la

[1] L'ouvrage de M. Gempeler-Schletti (*Urkunde des Simmenthals*, Berne,

portée des faits et l'étendue de ses théories et il en avait fait une doctrine qui sera celle de Bridel. En voici le résumé : Les Alpes ont conservé, non seulement les mœurs et les vertus primitives, mais encore le langage et la poésie d'autrefois ; — pays fermé, centre de l'Europe, la Suisse (la « nation alpestre » par excellence) a donc été le berceau de toute la civilisation du moyen âge ; — la poésie, la littérature nouvelles devront donc s'inspirer des Alpes, étudier le dialecte et les mœurs des « Alpicoles », prêcher surtout l'imitation de leurs vertus ; — c'est alors seulement que les écrivains indigènes pourront et devront agir moralement, qui en France, qui en Allemagne, selon la langue parlée par chacun d'eux. N'est-ce point, en un sens, la doctrine même de Jean-Jacques Rousseau ?

Sulzer, de Winterthur, complète l'œuvre de Bodmer et de Breitinger par une *Théorie générale des beaux-arts* [1], sous forme de dictionnaire, qui contient l'esthétique de la nouvelle école. Sulzer n'a cependant rien d'un artiste ; c'est un pédagogue qui se souvient d'avoir étudié la théologie, et qui se délasse en consacrant ses loisirs aux sciences naturelles et l'art. Mais l'art n'est pour lui qu'un moyen d'éducation nationale ; il réclame des lois qui en règlent l'usage comme celui des finances publiques ; il approuve, condamne ou réforme certains genres ; le poète est pour lui un magistrat véritable, chargé d'organiser les cérémonies officielles. Bridel aussi (avec toute la *Société helvétique*, et d'ailleurs Rousseau lui-même), veut que l'écrivain suisse se consacre au service de la patrie. Sulzer, en revanche, a sur le théâtre populaire des idées toutes modernes qui font de lui presque un contemporain. Certaines pages de son livre, mises en regard de la *Lettre à Dalembert sur les*

Francke) contient une curieuse comparaison entre le dialecte du Simmenthal et la langue de *Nibelungen*.

[1] *Allgemeine Theorie der schönen Kunst*, in einzeln, nach alphabetischer Ordnung der Kunstwörter, etc., 3 p. Leipzig, 1771 et 1774.

spectacles, complètent l'œuvre de Jean-Jacques en nous donnant la définition d'un théâtre, qui n'est autre que notre « Festspiel » suisse actuel, mais dont les origines remontent bien avant dans le moyen âge.

* * *

Nous avons encore à parler de l'influence des poètes : Haller, Gessner et Lavater. Les œuvres de ces trois hommes, auxquels il convient d'ajouter Salis-Seewis que le doyen a presque ignoré, sont bien, en effet, l'application constante et fidèle des théories et des principes énoncés par la critique : « peinture morale » inspirée par la Bible protestante, l'histoire, la nature alpestre. Si nous voulions exprimer l'idéal de la poésie suisse dans le langage du XVIIIe siècle, nous le définirions par ces quatre mots solennels : Dieu, Patrie, Liberté, Nature.

L'influence exercée sur Bridel par Haller et par Gessner se confond avec celle de Rousseau ; il n'est donc pas toujours facile d'en suivre les traces. Parfois, dans les descriptions et dans les paysages de montagne du doyen, on reconnaît la « manière » large et un peu guindée du poème des *Alpes* : de grandes phrases descriptives, un rythme lent et majestueux, une conclusion morale, des détails peu nombreux mais précis qui sont bien d'un naturaliste. Le grand Bernois, ne l'oublions pas, était aussi célèbre comme savant que comme poète. Ce sont les sciences naturelles, les sciences alpestres, qui lui ont ouvert cette nouvelle source de poésie : la nature. Son influence a été, on le comprend, plus considérable en Suisse que partout ailleurs. Autant que Rousseau, avec Saussure, mais bien avant l'un et l'autre, il a été le révélateur des Alpes ; il est monté plus haut que Saint-Preux : il a mis le pied sur les neiges éternelles [1]. Avant Jean-

[1] *Die Alpen* (dans le recueil intitulé : *Versuch schweiz. Gedichte*), Berne, in-8°, 1732. (24 éditions de ce recueil jusqu'en 1820). — Trad. françaises de

Jacques encore, il a contribué à faire de la botanique et de la minéralogie une mode littéraire : quand donc, sur sa route, le doyen se baisse pour ramasser un silex, un fragment de cristal, un caillou roulé par les eaux, on peut dire qu'instinctivement, il se souvient de l'*Essai de poésie suisse.* Il s'en souvient encore dans sa conception même de la montagne. En effet, Haller, comme tous les Suisses, ne se contenta point de composer des vers ; il eut une doctrine, il se fit un système, il voulut agir moralement sur ses compatriotes. Quand il écrivit ses *Alpes*, c'était moins par inspiration que par devoir : « L'homme est l'artisan de son propre bonheur, » tel est l'argument de ce poème descriptif en quarante-neuf strophes de dix hexamètres, renfermant chacune une pensée et une image. Ce qui fait le bonheur, c'est la vertu ; mais la vertu a quitté les villes et Berne même, pour se réfugier au sein des populations alpestres : imitons donc, pour être heureux, les mœurs simples et champêtres, la religion, le courage, le patriotisme des « bergers des Alpes » ; allons à Grindelwald et dans le Hasli ; écoutons les chants des pâtres, les récits des vieillards ; contemplons la nature, étudions-la ; alors, loin de la corruption des cités et des plaines, la nature nous rendra la joie et la santé que nous avons perdues.... Le Suisse trouvera donc la vraie Suisse dans les Alpes ; mais quand il rentrera dans sa ville natale, que d'amères désillusions ! C'est que de néfastes influences : le luxe, le jeu, l'oisiveté, les livres irréligieux et frivoles, sont venus corrompre les primitives vertus de la race. Les deux satires de Haller : la *Corruption des mœurs* et l'*Homme du siècle* [1], sont, avec le Premier Discours de Rousseau et les Lettres de Muralt, l'une des manifestations les plus importantes contre l'influence française. Bridel s'en sou-

Tscharner, de Berne : les *Alpes*, 1749, s. l. ; *Poésies choisies*, Gœttingue, 1750. — [1] *Der Mann nach der Welt. — Die verdorbenen Sitten.*

viendra encore ; comme il se souviendra, moins dans la forme que dans les *idées*, des *Alpes*.

La « doctrine » de Gessner a également eu plus d'influence sur Bridel que sa poésie ; et ceci est heureux, car rien n'est plus ennuyeux que ces fades églogues, et ces bergers sans corps, sans passions véritables, qui n'agissent jamais, mais qui pleurent ou s'extasient toujours. L'art même de Gessner, son délicat sentiment de la nature, son amour pour les petits détails : — une goutte d'eau, un rayon de soleil, un brin d'herbe ; — toutes ces subtiles qualités qui arrachent à l'oubli quelques pages des *Idylles*, ont échappé à Bridel comme aux contemporains du « Théocrite helvétique ». La vision que le doyen avait de la nature était d'ailleurs bien supérieure à celle de Gessner. Philippe-Sirice ne vivait pas dans l'abstraction comme le poète de Zurich : il cherchait, non l'Arcadie, mais la Suisse ; non Amyntas, mais le montagnard. Cependant, Gessner lui-même, à travers l'Arcadie, avait voulu peindre sa patrie même : « Je me flattais, écrivait-il à Gleim, de trouver dans nos Alpes.... des bergers auxquels on n'ait que peu à prêter et peu à retrancher pour en faire de véritables bergers d'églogues.[1] » La conception qu'il se faisait donc des « montagnes helvétiques », était identique à celle de Haller et de Rousseau. Non seulement Bridel l'acceptera comme un dogme, mais il s'efforcera, dans son œuvre en prose, de nous en démontrer la vérité historique ; il ne le fera point d'ailleurs sans s'attendrir parfois lui-même comme un « sensible berger » : l' « idylle biblique », par exemple, naîtra facilement sous sa plume.

Mais l'esprit positif de Bridel cherche des faits et des réalités ; il évolue sans cesse vers l'histoire. Aussi, le seul poète

[1] « ....Ich getraute mir, auf unseren Alpen Hirten zu finden.... denen man wenig nehmen und wenig leihen dürfte, um sie zur Ekloge zu bilden. » *Briefe der Schweizer* Bodmer, Sulzer, Gessner, etc. Aus Gleims lit. Nachlasse. Herausg v. W. Körte, Zurich, 1804, p. 217 s.

dont il ait subi toujours et directement l'influence littéraire et morale, est-il Jean-Gaspard Lavater.

L'œuvre de Lavater historiquement la plus importante est le recueil des *Chants suisses*. On connaît l'anecdote qui donna au poète l'occasion d'écrire ce curieux petit livre. Au banquet de la Société helvétique, à Schinznach, en 1766, le jeune « candidat en théologie », Jean-Gaspard Lavater, se leva et entonna d'une voix retentissante : « Qui donc, Suisses, qui donc a du sang suisse dans les veines ? »

Wer, Schweizer, wer hat Schweizerblut[1] ?

L'effet de cette « Marseillaise » fut irrésistible, et le jeune barde, — il avait vingt-cinq ans, — fut couvert d'applaudissements. Le lendemain, le philanthrope Planta mit en discussion la question d'une poésie nationale, d'un recueil de chants patriotiques. On prit les décisions suivantes : ce recueil sera inspiré de l'histoire et de la vie des grands hommes, de façon à convenir à tous les Suisses, sans distinction ; — le style sera simple, naturel, vif sans être satirique ; la langue correcte, mais dépourvue de toute recherche et de tout mot d'origine étrangère ; — les mélodies seront entraînantes ; — enfin, chaque lied ne dépassera point douze strophes, afin qu'on puisse le chanter sans fatigue, et l'apprendre par cœur avec facilité[2]. Lavater fut chargé de ce travail, et, dès l'année suivante, les *Chants suisses* étaient composés et publiés. Le succès fut énorme ; ce fut un succès populaire. Zimmermann raconte[3] que les pères de famille conduisaient leurs enfants à la chapelle de Tell, pour leur faire chanter sur place le lied du poète sur le héros national. Jusqu'à la Révolution, le recueil de Lavater fut, par excellence, le livre du peuple, et il ne tarda point à faire école — au détriment

[1] Schweizerlieder, 2e p. 171-172.
[2] Morell, Helvetische Gesellsch., p. 308-309.
[3] Tém. cité par Mœrikoffer : Die schw. Lit. des XVIII. Jahrh., p. 332.

de la poésie et de l'art, car il est déplorablement écrit et d'un chauvinisme ridicule.

Les *Schweizerlieder* sont divisés en deux parties : *Chants historiques*, *Chants patriotiques*. La première est la plus intéressante. Ces petites « chansons de geste », composées invariablement sur le même rythme, sont parfois une assez heureuse tentative de poésie nationale, dans le sens primitif du mot. Malgré une rhétorique déconcertante dans ses moyens d'expression, ces vers sont encore lisibles ; chaque bataille fait du reste le sujet d'un poème renforcé d'un commentaire historique. Les *Chants patriotiques*, en revanche, sont tout à fait mauvais. On comprend cependant l'impression immense que ce livre a pu produire. Ces appels à l'union, à la concorde, à l'indépendance, ont trouvé des échos. Que devaient penser les farouches patriotes de Schinznach et d'Olten, ces ennemis de l'influence française et du « service à l'étranger », en écoutant des vers comme ceux-ci[1] :

Ton bon sens de Suisse serait empoisonné
Par l'air des monarchies....
Si ta patrie ne te suffit pas,
C'est que tu n'en es pas digne ;
Tu n'es pas digne qu'une charrue suisse
Te nourrisse en remuant un sol libre !...
Nous pleurerons d'abord sur toi, ami,
Puis nous te mépriserons ;
Nous nous moquerons tout haut : « Ha !
Celui-là qui ne veut plus être Suisse !
Regardez ce pantin de Paris,
Avec ses jambes de danseur ! »

[1] *Abschiedslied* an einen Schweizer, der auf Reisen geht. II, p. 365 s.

Vergiftet wird dein Schweizersinn
Von Monarchienluft....
Ist Dir dein Vaterland nicht gnug ;
So bist Du sein nicht werth.
Nicht werth dass dich ein Schweizerpflug
Aus freyem Boden nährt.

De même que chaque bataille a son lied, chaque catégorie sociale a le sien ; mais Lavater célèbre surtout la beauté de l'état de paysan et des travaux agricoles ; de telle sorte qu'on peut voir en son livre l'expression poétique de l'idéal cher aux membres de la Société de Schinznach et des associations économiques.

Les théories de Bridel n'ont donc rien de bien original en soi, puisqu'on les retrouve dans Bodmer et dans Breitinger ; sa conception du monde alpestre est identique à celle de Haller et de Gessner ; il définit comme Sulzer les devoirs du poète, et il cherche à les mettre en pratique à la manière de Lavater. Mais c'est ici que l'importance historique du doyen nous apparaît clairement : intermédiaire entre la Suisse française et la Suisse allemande, il est un intermédiaire également entre la littérature de la France et celle de l'Allemagne. Le sentiment de la nature, cette qualité commune aux écrivains de l'Ecole suisse, lui a permis de remplir ce rôle de « médiateur », en faisant de lui le « peintre des Alpes », cette patrie idéale qui unit deux langues, deux races et deux religions.

II

Bridel énonça ses théories devant la Société littéraire de Lausanne, une première fois, vers 1775 : *Les Suisses ont-ils une poésie nationale, et quelle doit être cette poésie ?* une autre fois, un 25 novembre : *Pourquoi le Pays de Vaud produit-il si peu de poètes ?* Nous ne connaissons ce second discours que par le très bref résumé de Verdeil[1], mais nous

So weinen wir erst, Freund ! um Dich,
Und dann verachten wir ;
....So rufen wir laut hönisch : Ha !
Der will kein Schwizer seyn !
Seht die Pariserpuppe da
Mit ihren Tänzerbein !

[1] *Histoire du canton de Vaud*, t. III, XX, 2 : Sciences et lettres, p. 106, 110-111.

avons retrouvé le texte du premier[1] : Il est, avec quelques variantes et un peu moins de rhétorique, cette préface même des *Poésies helvétiennes* que nous allons analyser.

* * *

Le *Discours préliminaire sur la poésie nationale* comprend une dizaine de pages imprimées en assez gros caractères[2] ; il n'est donc point considérable.

L'auteur commence par définir la poésie. Pour lui, comme pour Breitinger, elle n'est donc qu'une peinture. Par conséquent, « les images sont l'essence de la poésie. Sans elles, sans leur secours, les vers les mieux faits ne sont que de la prose rimée. » Un seul genre, une seule forme est possible : le poème descriptif. Mais que décrire ? la nature. Nous ne sortons point ainsi des *Jardins* de Delille, ni des *Saisons* de Saint-Lambert.

La poésie, réduite à n'être qu'une « peinture », doit avoir toujours la nature pour modèle. Il faut décrire et non inventer. Bridel rétrécit singulièrement les idées de Breitinger, dont l'un des mérites est d'avoir osé proclamer les droits de l'imagination.

Jusqu'ici rien de bien nouveau : ce sont les théories habituelles. Mais nous allons quitter le vague terrain des poétiques françaises, pour passer la frontière suisse. En effet, il faut peindre la nature, non pas une nature imaginaire, mais celle qu'on a sous les yeux[3] ; nous ne sommes plus ici dans

[1] Bibl. de la Soc. d'histoire de la Suisse romande ; *Mémoires lus à Lausanne,* p. 202-210. Ce discours étant encore inédit et complétant parfois la préface des P. H., nous en donnons le texte dans l'appendice V. — V. Bibl. nos 1, 2, 18 et 138.

[2] Pages VII-XVI.

[3] Au nom de ce principe, dans le texte de son premier discours à la Soc. littéraire, Bridel raille le « Rhin » de Boileau, les « glacières » de Roucher, et le *Philosophe des Alpes* de Laharpe.

l'abstraction, mais en pleine réalité, en plein réalisme, ce qui est un caractère suisse.

Ne voilà-t-il point une idée bien intéressante, et bien neuve dans un siècle aussi cosmopolite ! La « théorie des nationalités » appliquée à la littérature, amène Bridel à définir un nouveau classicisme. Ne sont plus classiques, pour lui, les Anciens seulement, mais tout poète et tout écrivain qui ont su décrire les paysages de leur patrie, ainsi pour l'Italie, Virgile ; pour l'Angleterre, Thomson ; Haller et Gessner pour les Alpes. Bridel va plus loin ; et, ce qu'il demande à la peinture des beautés naturelles, il le demande aussi à celle de l'homme :

« Ce que nous avons dit des images peut s'appliquer aussi aux mœurs. On voit avec plaisir une peinture, une description bien faite de l'homme en général : mais on lira avec plus de plaisir encore les traits qui distinguent un homme en particulier ; c'est une nouvelle idée qui flatte en intéressant. On se plaît à contempler d'autres mœurs, d'autres hommes ; à observer les rapports et les différences qu'ils ont avec nous et ceux qui nous entourent. La vérité et la nouveauté réunies sont toujours sûres du succès[1]. »

Il y a dans cette règle imposée par Bridel aux poètes, un certain opportunisme : le jeune pasteur rêve encore de se faire lire à Paris. Il adopte les idées courantes, les principes reconnus, les genres à la mode, et, sans les changer beaucoup, il les « helvétise » simplement : il accomplit en poésie ce que la Société helvétique a fait en philosophie et en politique.

Logiquement, le pays le plus beau doit produire les plus grands poètes :

« Cette originalité dans la description des paysages et des mœurs constitue la Poésie nationale. C'est elle qui nous rappelle si souvent à Homère, à Virgile, à Ossian, et à quelques autres heureux Peintres de la nature. Cette Poésie nationale doit avoir un caractère à soi, que

[1] Page VIII.

l'on puisse aisément connaître et distinguer. Et dans quel pays cette Poésie brillera-t-elle d'un plus grand éclat que dans l'heureuse Helvétie, où la nature est si variée, si belle, si majestueuse ; où l'on entend encore répéter par-tout ces noms augustes *Patrie* et *Liberté* ? Déjà Haller, Gessner, Lavater et quelques autres Suisses Allemands ont parcouru cette carrière : osons les suivre, et partager leur succès[1]. »

Bridel vient de nommer les classiques de la poésie suisse ; il va indiquer le moyen de les imiter en français. Et d'abord, lecture assidue des *Alpes* de Haller ; mais (et notre auteur insiste souvent sur ce principe assez heureux), la lecture de ce poème doit se faire en pleine montagne pour être profitable :

« Le Poëte Suisse ne présentera que les tableaux de la région qu'il habite. Il s'enfoncera dans les Alpes et se pénétrera de leur spectacle solemnel et sublime. Là, il se place sur un rocher escarpé ; le torrent mugit à ses pieds, ses yeux s'égarent sur les cimes multipliées des montagnes. Tantôt il voit les côteaux tapissés d'un verd gazon ; alors les troupeaux qui montent ou descendent, les fêtes des bergers, leurs danses, leurs hautbois lui fournissent des scènes intéressantes et douces. Tantôt il voit les Alpes couvertes d'une neige épaisse ; alors la chûte des avalanches, les torrens débordés, la tempête qui gronde au fond des vallées lui offrent des tableaux terribles et majestueux[2]. »

Ici, une petite digression dirigée contre la mythologie, et aussi contre ces confrères lausannois de Bridel, esclaves des modes françaises, mauvais rimeurs de madrigaux, qui transforment toutes les montagnes en Parnasse, et en Styx tous les torrents. C'est au nom des « convenances de lieu », que Bridel proscrit la mythologie païenne ; mais nous avons quelque raison de croire qu'il pense sur ce sujet comme Bodmer et Breitinger, et que le merveilleux chrétien, le merveilleux de la Bible, ce livre de chevet du protestant, lui paraît convenir mieux au Suisse que les dieux de l'Olympe. Ici, en théorie du moins, Bridel se sépare de Gessner.

[1] Page IX. — [2] Page IX.

Après la poésie alpestre, la poésie patriotique. Quelques conseils sur l'imitation des *Schweizerlieder* de Lavater[1] :

« Le Poëte Suisse choisira ses épisodes dans l'histoire de la Patrie ; moisson vaste et fertile qui appelle les ouvriers. Il dira la valeur, la sagesse et la modération des trois Auteurs de la liberté helvétique[2] ; il peindra le dévouement héroïque d'Arnold de Winkelried[3], et les femmes s'armant pour défendre Zurich assiégé[4] ; il présentera ce respectable hermite Nicolas, qui fit tomber les armes des mains des Suisses divisés, et devint leur arbitre[5]. Il chantera cette bataille de St-Jacques[6] qui nous concilia pour toujours l'estime de nos généreux voisins, et tant d'autres actions guerrières magnanimes, aussi grandes et moins suspectes que celles des plus beaux jours de la Grèce. »

Mais, encore une fois, les lectures ne suffisent pas. Comme le peintre, le poète composera en plein air, devant les objets qu'il veut décrire : « Veux-tu peindre un orage ? Entre dans un bateau lorsque les vents soulèvent le Léman[7]. »

On ne doit, certes, qu'approuver l'idée même de Bridel, et ce retour à la nature observée directement. Mais nous pouvons pressentir l'obstacle contre lequel la poésie et l'œuvre entière de Bridel vont échouer : c'est le désaccord entre la pensée et la forme ; la pensée est moderne, la forme est surannée. Bridel n'est pas le seul coupable ; toute la poésie française, à la fin du XVIIIe siècle, l'est avec lui. La versification, le style sont encore asservis à la rhétorique et à la prosodie classiques ; l'inspiration, en revanche, est déjà romantique. Mais c'est un bien mauvais romantisme que celui de Marie-Joseph Chénier, Millevoye, Chênedollé, Berquin, Léonard,

[1] Page X.

[2] Lavater : *Schweizerlieder*. I. Historische Lieder : 3. *Der Schweizerbund*. — [3] Id., I, 8. *Die Schlacht bey Sempach*.

[4] Id., I, 1. *Albrecht vor Zürich*. Le même sujet a été traité par Bodmer : *Altenglische und altschwäb. Balladen*, et par Gessner : *Lied eines Schweizers an sein bewaffnetes Mädchen*. 5. *Vermischte Gedichte*.

[5] Lavater, id., I, 14. *Nicolaus von der Flüe*.

[6] Ibid., *Die Schlacht bey Sankt-Jacob zu Basel*. — [7] Page XII.

Parny, et Bridel. Il n'apporte aucun élément nouveau, sinon des clichés de plus et une sentimentalité plus énervante encore. On en connaît la triple origine : Rousseau, Gessner et Haller, et les Anglais. En Suisse, ce « préromantisme » est compliqué d'un nouvel élément : le moyen âge tel que les écrivains de l'Helvétie allemande l'ont représenté, en dehors de toute vérité archéologique, historique, psychologique surtout ; le moyen âge sensible et vertueux de Mme de Montolieu et d'Usteri.

Chaillet, on s'en souvient, avait, à propos du poème sur le lac Léman, reproché à Bridel d'être, non le peintre, mais le « dessinateur » de la nature, à cause de l'abondance de petits détails descriptifs alignés à la suite les uns des autres, au détriment de l'ensemble. Bridel justifie son procédé ; il fait des détails l'une des « différences » de la poésie suisse : ils sont à la poésie, ce que les anecdotes sont à l'histoire :

« On admire les grands tableaux, l'intérêt revient à la suite des détails. Le Lecteur voit avec le Poëte les Alpes, les forêts, les hameaux et les cités se répéter dans les eaux tranquilles du Léman, et le nuage promener lentement l'ombre de monts en monts. Il entend avec lui le vent qui siffle dans un chêne entr'ouvert, et le faible murmure de ce ruisseau qui coule sur de petites pierres blanchâtres. Il s'assied à côté de lui sur ce banc de gazon placé dans cet angle obscur sous un églantier [1]. »

C'est là un parti pris. Mais Bridel se trompe ; il n'a rien d'un artiste : les détails ne sont pour lui, ni des éléments de vérité scientifique, ni des moyens esthétiques ; ils ne sont qu'un procédé de style.

Nous abordons maintenant le chapitre des mœurs :

« Après avoir peint son pays d'après nature, le Poëte Suisse montrera ses habitans avec la même fidélité. Ses acteurs seront aussi vrais que la scène qu'il présente. Ils ne seront ni Allemands, ni Fran-

[1] Pages XII-XIII.

çais, ni Italiens ; ils seront Suisses ; libres, ils parleront comme des hommes libres, pauvres mais tranquilles et sages, ils agiront comme des hommes vertueux. Leurs idées seront simples, fortes et naïves, leurs actions franches, fermes et vigoureuses. Au lieu de la civilité et des petits soins (!), on trouvera en Suisse les restes de l'ancienne hospitalité ; au lieu de la galanterie, du sentiment, et de la vertu au lieu de philosophie. Cette peinture enfin trouvera sa place entre le tableau du siècle d'or tracé par l'imagination des Poëtes, et celui des mœurs des grandes villes peint avec trop de vérité par les historiens[1]. »

La psychologie des personnages rêvés par Bridel sera donc la même que celle des bergers de Gessner, c'est-à-dire presque nulle ; un peu plus de vigueur, un peu plus de réalisme. Ces Tircis habiteront les Alpes au lieu de l'Arcadie ; ils seront revêtus de costumes nationaux ; ils sauront par cœur tous les *Chants Suisses* et peut-être les deux discours de Jean-Jacques. Comme cette évocation est pareille aux scènes champêtres de Freudenberger, où l'on voit des Bernoises en atours et des armaillis en veste rouge, propres, coquets, soignés, et si peu rustiques avec leurs visages empruntés à Nattier et à Watteau !

Quant aux différentes manières de mettre ces préceptes en pratique, Bridel n'en connaît qu'une seule : l'adaptation pure et simple des ouvrages célèbres à des sujets suisses ; on devine le résultat. Nous aurons donc : les « Saisons des Alpes bien différentes de celle de Thomson et de Saint-Lambert », les « Nuits des Alpes », pleines d' « images respectables (!) », la romance nationale, l'églogue nationale, etc.

Bridel était âgé de vingt-quatre ans, lorsqu'il écrivit cette préface ; il n'avait pas encore quitté Lausanne et n'avait de la Suisse qu'une conception toute livresque. En effet, pour être un écrivain, un artiste suisse, traiter des sujets nationaux est une condition absolument accessoire ; ce qu'il faut, c'est posséder un esprit indépendant, des traditions, une cul-

[1] Page XIV.

ture formée par le « milieu »; en un mot, tous les caractères internes qui distinguent l'esprit d'un peuple de celui d'un autre peuple. On ne crée pas une littérature en collant des étiquettes sur les livres d'autrui.

Voici maintenant la tirade obligatoire sur le Pays de Vaud et le rôle du poète romand. Ce « o fortunatos nimium » contraste avec les déclamations anti-bernoises de l'époque suivante. C'est, à ce point de vue, un document à classer à côté d'une comparaison, extraite de la *Nouvelle Héloïse*[1], entre la Savoie et les rives vaudoises du Léman. Mais laissons parler Bridel :

« Le Poëte donne un nouvel éclat aux contrées qu'il célèbre. Leur habitant les trouve plus[2] intéressantes. L'Etranger aime à les visiter. Que ne doit pas au tendre Pétrarque la fontaine de *Vaucluse ?* Quel mortel sensible s'avance sans émotion vers *Clarens* et *Meillerie ?* Il est bien flatteur pour le Poëte national de commander ainsi à l'imagination et au sentiment, de relever l'éclat de la nation. Mais il peut faire plus encore, il peut augmenter sa félicité. Né sous un beau ciel, dans un climat fortuné, libre dans sa personne et dans ses biens, il ne manque peut-être à l'habitant du *Pays de Vaud* que de bien connaître et sentir tout son bonheur.... Tandis que tant d'autres Ecrivains consacrent malheureusement leurs veilles à décourager, à attrister les peuples, faisons le contraire, disons au nôtre qu'il est heureux ; qu'entouré des dons d'une nature bienfaisante, il en jouit en paix et en sûreté, à l'ombre des loix des Pères de la Patrie : disons-lui qu'il est grand, parce qu'il est libre ; qu'il est libre parce que tout ce qu'il possède est à lui, et ne peut lui être enlevé ; disons-lui qu'une ambition déplacée ou d'injustes murmures peuvent seuls troubler son bonheur. »

Bridel conclut enfin en indiquant le rôle moral et religieux que doit jouer le poète suisse à l'exemple de Gessner : ramener le lecteur à l'amour du bien par le sentiment. Ce bon Gessner, on le voit, reste le modèle de toutes les vertus littéraires.

[1] Page IV, l. 17. — [2] Page XV.

En résumé, toute cette théorie, nouvelle alors, d'une poésie suisse d'expression française, se réduit à quelques « recettes »: imitation d'œuvres anglaises ou allemandes, — sujets, comparaisons, — épisodes, — détails. Bridel ne dit rien de la langue dans sa préface des *Poésies helvétiennes*, mais celle des *Tombeaux*[1] nous renseigne amplement là-dessus. Les modèles du jeune poète sont « les deux Racines pour le sentiment, Colardeau pour la facilité du vers, Léonard pour sa douceur, M. le Franc, malgré M. de Voltaire, pour la majesté des images, les tragédies de ce dernier pour la beauté de l'idée jointe à la force des mots, et surtout M. l'Abbé de Lille (sic) ». Nous ne regrettons qu'une chose : l'absence de Lafontaine, de Boileau, de Corneille, de Malherbe ; en un mot, de ce XVIIe siècle dont la constante pratique donne seule aux « étrangers » (les Suisses romands le sont) la sécurité nécessaire dans la pratique d'une langue difficile.

En résumé, on voit ce que Bridel entend par ces mots de « poésie nationale », « poésie romande » : des sujets suisses imités de l'allemand ou adaptés de l'anglais, traités en français selon les modes de style et dans la forme descriptive du XVIIIe siècle. C'est une erreur que cette conception tout artificielle d'une poésie qui doit jaillir de l'âme ; mais cette erreur était inévitable : pour être Suisse, en littérature, un *acte de volonté* était tout d'abord nécessaire ; Bridel a le mérite de l'avoir accompli.

[1] P. 5-6. Lausanne, 12 oct. 1779.

CHAPITRE VIII

La poésie de Bridel :

Les Tombeaux. — Les Poésies helvétiennes.

Avant d'étudier l'œuvre de Bridel, et en particulier son œuvre en vers, j'avertis encore le lecteur qu'il ne doit pas s'attendre à la révélation d'un génie méconnu ou ignoré. Bridel n'est ni un grand poète, ni un grand écrivain ; ses ouvrages, envisagés dans leur ensemble, sont médiocres et parfois même illisibles. Mais nous ne cherchons pas immédiatement ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les vers ou dans la prose de Bridel ; nous y cherchons surtout des renseignements historiques et psychologiques, et les éléments d'une culture : la *culture suisse.*

I

La première œuvre poétique de Bridel est une imitation en vers, une adaptation plutôt, d'un poème célèbre au XVIIIe siècle : les *Tombeaux*, de l'anglais Hervey. Les *Tombeaux, poème en quatorze chants, imité d'Hervey*, furent imprimés à Lausanne en 1779 [1]. C'est un joli volume qui renferme environ deux mille cinq cents alexandrins [2].

[1] Chez La-Combe « libraire au Pont », in-8°, 110 pages.
[2] Exactement 2438.

Le sous-titre : « imité d'Hervey », n'est pas exact ; c'est « imité de la traduction Letourneur » qu'il faut lire[1]. Bridel ne connaissait pas l'anglais. Pour savoir donc quel parti le jeune poète a tiré de son modèle, nous n'avons pas à nous préocccuper de l'original, mais à ouvrir la traduction française.

Le petit livre de Bridel est un exemple, — fort mauvais, disons-le tout de suite, — de ces adaptations d'ouvrages étrangers à des sujets suisses, préconisées dans le *Discours sur la poésie nationale*. Pour faire œuvre suisse, il suffit, nous l'avons vu, d'appliquer quelques recettes. Le sujet doit être « national » ; s'il est emprunté à un auteur allemand ou anglais, on l' « helvétisera » simplement : premier moyen. Ainsi, les *Tombeaux* de Hervey deviennent les « Tombeaux suisses » ; c'est du moins le titre qui convient le mieux à ce poème. La « Dédicace à ma patrie » nous révèle, dès les premières lignes, les intentions de l'auteur :

O ma chère Patrie ! accepte mon hommage.
Dans ton sein maternel, libre et sans esclavage,
Préservé par tes soins du crime et de l'erreur,
Je vis, je suis heureux, je connais le bonheur !
En toi, je trouve tout, une route facile,
Un ciel pur, de beaux jours, une tombe tranquille :
Pour tous ces biens, ton fils ose te présenter
Ces vers que son cœur même aimait à lui dicter[2].

Dans ce premier essai, Bridel n'a pas été tout à fait conséquent avec lui-même. Le sujet de son ouvrage est, en effet, double : une traduction libre, puis des variations « helvétiques », plus ou moins originales, sur le thème des *Tombeaux*. Toutes les fois, cependant, qu'il lui a été possible de

[1] La traduction Letourneur parut en 1770, à Paris. Nouvelle édition, à la suite des *Nuits d'Young*, Paris, 1827, 2 vol., t. II, p. 171 s. Cette traduction est allégée de plusieurs passages. Les *Tombeaux* anglais sont un poème en prose. — [2] P. 8.

mettre un nom ou une image suisse à la place d'un nom anglais, d'une image quelconque, il l'a fait avec une sorte de volupté patriotique. Voici, d'ailleurs, un exemple de ces « transformations de comparaisons et d'images », procédé que recommandent la préface des *Poésies helvétiennes* et le premier discours à la *Société littéraire*. « Ce jeune homme, dit Hervey-Letourneur, croissait heureusement comme une plante arrosée avec soin. » Bridel écrit :

Tel un sapin superbe élève fièrement
Au-dessus des forêts sa vacillante cime[1]....

Troisième procédé : le « choix des épisodes ». Le *Cinquième Tombeau : La mère et le fils*[2], sans valoir mieux que les précédents, intéresse au moins les curieux et les archéologues. Hervey déplore, à ce passage de son poème, la mort d'une jeune femme et de son enfant, mais il demeure dans les généralités ; Bridel, lui, « helvétise » cet épisode en s'inspirant d'une œuvre d'art célèbre en Suisse au XVIIIe siècle et dont l'autenr est le sculpteur Nahl : le monument funéraire de Mme Langhans[3], dans la chapelle des comtes d'Erlach, à Hindelbank, près de Berne. Nous ne citons pas ces vers médiocres.

Quatrième moyen : « choix des détails », c'est-à-dire des « objets » ; il consiste à situer dans les Alpes, ou tout au moins en Suisse, les descriptions, les « tableaux », de l'ouvrage qu'on adapte ou de l'auteur qu'on imite. Voici, comme

[1] P. 17, v. 5, 6. — [2] P. 28-32, 128 vers.

[3] Reproduction dans les *Tableaux de la Suisse* de Laborde et Zurlauben, fol. des estampes. Décrit par Seigneux de Correvon : *Muses helvétiennes*, p. 166-167 — A la suite de cette description : *a*) le *Tombeau de Nahl*, ode (par Seigneux), p. 168-170 ; *b*) *Nahlis Tumulus*, trad. lat. de la précédente par Philippe de Saint-Véran, de Vaisons, Comtat d'Avignon, p. 171-173 ; *c*) *Stances à M. S*(eigneux) *D*(e) *C*(orrevon), de l'Académie de Marseille, à l'occasion de son ode, etc., par le comte Le Febure de Pannemure, p. 173 et 174 ; *d*) traduction des stances de Saint-Véran, p. 174-176. — « D'un seul bloc d'une pierre tendre, mais d'un très beau grain, dit Sei-

exemple, le premier chant : *Le temple et le nouveau-né*[1], qui renferme dans l'original la description d'une église de village, fort admirée autrefois par les « amateurs » de poésie anglaise.

Texte de la traduction Letourneur :

« Je voyageais pour affaires dans la province de Cornouaille : ma route me conduisit dans un de ses villages les plus peuplés, et je m'y arrêtai. Il est dans la vie certains jours où l'homme sent plus de penchant pour méditer que pour agir. Nous étions dans la saison de l'automne, saison qui excite à la rêverie et qui, plus que les autres, porte les âmes sensibles à la douce mélancolie. La beauté extérieure de l'église avait attiré mes regards ; cette disposition de mon âme y conduisit mes pas. Ses portes, comme celle des cieux, étaient ouvertes à tout le monde, et ne refusent personne. J'entre et bientôt sous ces voûtes sombres, dans leur paix profonde, mon âme se remplit d'une foule de pensées sérieuses et teintes d'une tristesse qui avait sa douceur ; je me plongeai dans la méditation. Son vaisseau était antique. Que de siècles écoulés déjà, depuis que les mains qui l'ont bâti sont en poussière ! Il s'élevait au milieu d'un cimetière vaste, isolé, loin du tumulte et du bruit. L'édifice était spacieux et d'une belle structure ; tout son ensemble respirait une noble simplicité. Un rang de colonnes régulières partageait sa longueur, et soutenait sa voûte avec majesté. La lumière, affaiblie dans son passage, n'introduisait qu'un demi jour qui donnait aux objets un air plus grave et plus sérieux. Le silence, la solitude du lieu redoublaient mon émotion, et ren-

gneux, il (Nahl) forma les figures et le tombeau. Ce tombeau s'ouvre, comme on présume que cela arrivera au grand jour des rétributions, lorsque les sépulcres rendront leurs morts. La couverture se soulève en se brisant, et laisse voir dans l'enfoncement cette belle personne qui ressuscite avec son enfant. Elle se montre à l'instant de son réveil et de sa surprise. Le sentiment de son heureuse immortalité est peint dans ses regards sereins et majestueux. D'un bras, elle semble pousser la couverture de son tombeau, et de l'autre elle presse son enfant qui se ranime comme elle, et qui de ses petites mains paraît vouloir s'aider à sortir de ce triste lieu. On lit ces mots sur la pierre sépulchrale : « Me voici, Seigneur, avec l'enfant que tu m'as donné. » — « J'ai tâché de rendre, dit à son tour Bridel (p. 28, note), ce tombeau qui cause la plus vive émotion aux personnes les moins sensibles. En entrant dans le temple, le magnifique mausolée des d'Erlac fixe d'abord les yeux, a-t-on vu le sépulcre de la malheureuse mère, le cœur ne peut s'en détacher. ».

[1] P. 9-16, 214 vers.

daient son aspect plus solennel et plus auguste. Une terreur religieuse s'emparait insensiblement de mon âme.... »

Voyons comment Bridel interprète ce passage. Il commence par intervertir l'ordre de l'original, et par bien situer en Suisse, dans le Pays de Vaud, la scène du poème : c'est, vraisemblablement, la petite église romane de Begnins. Puis il précise encore, car, heureusement, il lui fut toujours impossible de composer sur une abstraction : c'est le *spleen* dont il souffrait à cette époque qui le conduisit dans cette église, ou tout au moins lui suggéra l'idée de composer ces vers :

Dans ce village obscur, au sein de cet asyle,
Où s'écoulaient mes jours comme une onde tranquille,
S'élève un édifice auguste et respecté,
Par la religion en tout tems habité....
Il est des jours où l'homme attristé malgré lui,
Dégoûté du fracas d'un monde qu'il a fui,
Rompant avec plaisir les fers de la folie,
S'abandonne sans peine à la mélancolie ;
Dans un de ces moments où la noire vapeur
D'un automne lugubre obscurcissait mon cœur,
Je dirigeai mes pas du côté de l'enceinte
Que l'Eternel remplit de sa majesté sainte ;
J'approche avec respect.... comme celle des cieux,
Sa porte en tous les tems s'ouvre au mortel pieux.
J'entre... la douce paix quittant ces voûtes sombres
De mon cœur obscurci vient dissiper les ombres.
Le temple était antique ; il devait sa beauté
Moins aux travaux de l'art qu'à sa simplicité.
La lumière en entrant par degrés affaiblie
Colorait les objets d'une teinte adoucie ;
Un vaste cimetière, asyle du repos,
Embrassait son contour par ses nombreux tombeaux ;
Le silence du lieu, l'ombre, la solitude,
De mon cœur moins ému la vague inquiétude ;
Tout de ce temple saint doublait la sombre horreur,
De mes sens malgré moi, s'emparait la terreur[1]....

[1] P. 9 au 18e vers de la p. 10,

Nous n'avons cité ce fragment que pour montrer la manière dont Bridel s'est servi de son modèle : la prose française de Letourneur. Que penser de l'imitation médiocre d'une œuvre elle-même médiocre, et médiocrement traduite ? A la marge de ses vers, Bridel a inscrit de nombreuses références bibliques ; il ne l'a fait qu'à la suite de Hervey lui-même. Il n'y a pas là cette nouveauté, — qui serait importante : — la Bible utilisée directement comme source d'inspiration par un pasteur calviniste de la Suisse romande. Les quatre premiers chants du livre ne sont ainsi qu'une traduction bien terne [1].

Cependant, plus Bridel avance dans son travail d'adaptation et « d'helvétisation », plus il se donne de liberté. Il arrive ainsi, par une pente toute naturelle, à superposer des souvenirs intimes, des épisodes indépendants aux différents thèmes de Hervey. Son œuvre nous apparaît comme un exercice, grâce auquel il s'est « fait la main ». Dès le septième *Tombeau* [2], son modèle n'est plus pour lui qu'un prétexte à poésie personnelle. Avant de reprendre le texte de Letourneur, il consacre à sa propre famille soixante-huit vers. Ils ne sont guère meilleurs que les autres ; mais ils offrent quelque intérêt, parce qu'ils sont sincères, et qu'ils nous renseignent sur son éducation et sur son enfance :

Mon père, à la vertu formant mes premiers jours,
En me donnant la main faisait des pas plus courts....
Lorsqu'au pied des autels, pasteur simple et fidèle,
De son troupeau champêtre il rappelait le zèle,
Au devant de ses pas, je me précipitais,
J'arrivais le premier dans le temple [3]....

[1] Second Tombeau : *Le jeune homme et l'éducation*, p. 17-19, 70 vers. Troisième Tombeau : *L'époux et l'amour*, p. 20-23, 110 vers. Quatrième Tombeau : *Le hasard et Zélis*, p. 24-27, 110 vers.

[2] Sixième Tombeau. *Le mari et la femme*, p. 32-40, 202 vers ; Septième tombeau : *Mes parents et le Riche*, p. 41-45, 136 vers.

[3] Ch. VII, p. 42.

* * *

Le huitième et le neuvième chants forment la partie la plus « helvétique », la plus importante de ce long poème ; tout ce qui précède n'en est, pour ainsi dire que la préparation. On pourrait facilement les séparer du reste, et les intituler, dans le style du temps : le *Mausolée national*. Bridel ne connaît pas encore la Suisse : il ne l'a pas vue, il l'a *lue*. Aussi, son enthousiasme est-il uniquement intellectuel. Mais ces vers nous représentent bien l'état d'esprit qui régnait alors dans une génération élevée à l'école des livres, plutôt qu'à celle de la vie.

Après avoir donc paraphrasé péniblement la prose de Letourneur, Bridel, sans transition, se met à célébrer la mort du grand Haller [1]. A la porte des cieux, l'illustre Bernois voit venir à lui, des palmes à la main, non seulement ses prédécesseurs et ses amis : — Bernouilli, Treytorrens, Gessner, qui rime avec Tscharner « son cher concitoyen, son ami, son élève », — mais encore Jean-Jacques Rousseau :

Rousseau que sa patrie a privé d'un tombeau....
Console-toi ; la mort répare tes disgrâces....
Si ta tombe n'est pas aux temples de Genève,
Notre cœur est le temple où l'amitié l'élève [2].

Suit une invocation à ces « mânes illustres » :

Vous tous qui dans le sein de nos paisibles monts,
Sur le bord de nos lacs, au fond de nos vallons,
Conduits par la vertu trouvates la sagesse,
Rendez-vous quelquefois à ma voix qui vous presse,
D'Alt, de Bochat, Sultzer, Deleuze, Turretin,
De Crousaz, Osterwald, et Laget, et Lullin,

[1] *Le vieillard et le grand Haller*, p. 46-52, 160 vers. — [2] P. 50.

Daignez vers moi descendre, ombres toujours chéries,
Lorsque pendant la nuit, j'erre dans nos prairies ;
Elevez-moi d'avance au céleste séjour
Où mon cœur est brûlant de vous rejoindre un jour[1].

[1] Voici les notes que Bridel a jointes à ces vers, p. 50-52 : *a*) « Les deux frères Bernouillis morts professeurs à Bâle, que l'on met au nombre des plus grands mathématiciens qui aient existé. Monsieur de Traitorrens, mort professeur en mathématiques à Lausanne, savant très distingué, dont le fils occupe à présent la même chaire avec le même succès. Monsieur Gesner, de Zurich, un des premiers dans cette famille si illustre dans la république des lettres : il fut le restaurateur de l'histoire naturelle en Suisse ; ses ouvrages sont immenses. » *b*) « Monsieur Tscharner, membre du conseil souverain de la république de Berne, est mort à la fleur de son âge : il possédait parfaitement l'histoire de la patrie ; on doit à ses travaux le dictionnaire de la Suisse. » *c*) « Je n'ose pas m'étendre davantage sur Mr Rousseau : la méchanceté de ses ennemis irait encore troubler les cendres de ce grand homme qu'on doit enfin laisser tranquille à présent qu'il a gagné le port. D'ailleurs je risquerais trop moi-même à devenir son panégiriste ; la critique attaquerait immanquablement mon cœur et mes sentiments ; je lui abandonne volontiers mes vers ; c'est un assez vaste champ pour elle : mais au moins qu'elle n'aille pas plus loin. » Cet enthousiasme est naïf, et il se fait quelques illusions : je ne vois pas, quant à moi, Haller et Rousseau s'embrassant, même au ciel. Haller et Bonnet, ces deux amis intimes, furent des adversaires acharnés de Jean-Jacques, que le poète bernois attaqua parfois avec une violence inouïe. (Cf. Ed. Rod, l'*Affaire J.-J. R.*, Paris, Perrin, 1905.) Mais, peu importe ; on voit, par Bridel lui-même, que les influences exercées par les deux grands hommes furent parallèles. *d*) « Tous ces noms sont bien chers à la patrie. Mr d'Alt, avoyer de la république de Fribourg, tenait d'une main les rênes de l'état, et de l'autre écrivait l'histoire de la Suisse (!) Mr de Loys de Bochat, professeur en droit à Lausanne, a laissé un ouvrage sur les antiquités de son pays. Mr Sultzer de Vintherthur dans le canton de Zurich, mort dernièrement professeur à Berlin, est connu dans toute l'Allemagne. Mr Deleuze, ministre et secrétaire de l'académie de Lausanne était un savant naturaliste : l'amitié du célèbre Mr de Félice lui a élevé un beau mausolée dans le village de Bonvillars près de Grandson. Mr Turretin, mort professeur à Geneve a acquis une juste célébrité par ses ouvrages théologiques. Mr de Crouzas, mort professeur à Lausanne, membre de l'académie des sciences de Paris, ne sera jamais oublié, sur-tout de sa patrie qu'il a illustrée. Mr Ostervald, mort professeur à Neuchâtel, a fait plusieurs ouvrages de piété fort estimés. Mrs. Laget et Lullin, l'un et l'autre morts pasteurs à Genève, ont laissé des sermons excellents. Je renvoye pour de plus grands détails à l'encyclopédie d'Yverdun. J'ai sûrement oublié bien des hommes illustres qui ont honoré la Suisse sur-tout la Suisse Allemande que je ne connais pas : mais s'ils ont échappé à ma plume, ils auront toujours une place dans mon cœur. »

Cette « louange de la Suisse » se continue à travers tout le neuvième chant, interrompue à peine par l'obligation de suivre le texte de Letourneur [1]. Rappel de la victoire de Sempach, allusion au héros Winkelried, avec cette naïve remarque en note : « Son nom n'est pas harmonieux pour un poète, mais il est bien doux pour un Suisse [2]. » Quelques vers assez « décoratifs » sur la liberté et le patriotisme [3] :

Ecole des vertus, bienfaisante Helvétie....
Que le chapeau de Tell donne un paisible ombrage,
De Tell dont le grand nom se transmet d'âge en âge !
Descendez de vos monts, braves Helvétiens,
Couronnons-nous de fleurs, ô mes concitoyens !
Et que la douce paix qui rend nos jours si calmes
L'environne avec nous de lauriers et de palmes !...
La discorde civile, hélas ! n'a point de charmes.
De Vilmergue [4] oublions le jour et les alarmes....
Où l'on vit la patrie et nos Lares en pleurs
S'opposer vainement à ces noires fureurs ;
Et près de nos drapeaux vacillants dans la plaine,
Reculer de terreur la victoire incertaine.

On voit que Bridel est en veine de lyrisme. Les dithyrambes patriotiques se succèdent. Berne, d'abord :

Je revois de Caton la sévère vertu,
Et les beaux jours de Rome ont enfin reparu.
Berne, dans tous les tems appui de l'innocence,
Bouclier de la foi, soutien de l'indigence [5]

Voici Zurich, et les maîtres de l'Ecole suisse, Gessner le premier :

Des bergers du Limmath, toi l'ami, toi le maître,
Que je ne connais pas, que je voudrais connaître [6]....

[1] *Le guerrier et la Patrie*, p. 53-64, 300 vers.
[2] P. 53. — [3] P. 55.
[4] « Vilmergue, village des baillages libres près duquel les Suisses se battirent les uns contre les autres en 1654 et en 1712. » (B.) — [5] P. 56.
[6] P. 57.

Bodmer et Breitinger :

Toi, l'auteur de Noé, sortant de ton repos (!)
Je te vois à Breitingre (*sic*) allier tes travaux ;
Arborant l'étendart de l'austère critique
Ne laisses que des fleurs au parnasse helvétique [1].

Enfin dix vers sur Lavater, et ses « songes flatteurs », c'est-à-dire la *Physiognomie*. Lausanne succède à Zurich :

Lausanne, qui toujours des talens fus l'amie [2]....
C'est là que les beaux arts vont suivre la science,
Et que des étrangers la nombreuse affluence,
Adoptant tour à tour et polissant nos mœurs,
Par un aimable accord a joint les fruits aux fleurs [3].

Eloges de Tissot qui raffermit « de nos nerfs dérangés l'édifice fragile (sic) [4] » ; et de Garcin de Cottens [5] l' « aimable de Cottens ». Puis Bridel passe à Genève [6] ; il distribue des louanges au « bienfaisant de Saussure », qui sut braver l' « hyver *cuisante* » ; au « consolant Bonnet » ; à Bertrand ; « du grand Newton imitateur en tout » ; à Vernet qui lance « des feux toujours nouveaux » ; à de Luc, « des noirs torrents franchissant les abîmes » ; à Trembley ; à Vernes « de nos autels sublime défenseur » ; au « philosophe heureux », le « tranquille Le Sage » ! Enfin un couplet sur Moudon

Que l'aigle de Savoie habita si longtems,

termine cette longue et naïve nomenclature, où se révèle, à travers des puérilités et des incorrections de toute sorte, l'enthousiasme d'un jeune homme de vingt-deux ans auquel la culture suisse vient de se révéler.

Les cinq derniers « tombeaux » [7] n'offrent plus même cet

[1] P. 57. — [2] P. 58. — [3] P. 59. — [4] P. 60. — [5] P. 60-61.

[6] P. 61-64, pass.

[7] Dixième Tombeau : *Le grand et le néant*, p. 65-72, 182 vers. Onzième Tombeau : *La beauté et Glycère*, p. 73-79, 168 vers. Douzième Tombeau : *L'amitié et Hervey*, p. 80-99, 162 vers. Treizième Tombeau : *Jésus-Christ*

intérêt historique. Bridel suit Hervey jusqu'au milieu du chant douzième, outrant encore parfois les descriptions funèbres du pasteur anglo-saxon, jusqu'à en devenir innocemment macabre[1]. La seconde moitié de ce chant XII est réservée à l'éloge de Hervey ; enfin, le pasteur vaudois complète l'œuvre de son confrère d'outre-Manche par des considérations chrétiennes sur le rôle moral du prêtre, la Rédemption et l'éternité. Une allusion à la *Messiade* de Klopstock, révélée à Bridel par Bodmer et Seigneux, — dans quelles circonstances, nous le savons, — est à relever dans l'avant-dernier *Tombeau*[2].

* * *

Deux mots seulement sur la forme de ce poème. Malgré ses défauts, et les fautes grossières dont il est rempli, la langue témoigne d'une lecture attentive des classiques, de Racine en particulier :

Oui ! je vais dans ce temple, abjurant la folie[3]....
O désespoir affreux ! fatale destinée !....
De vous tromper, mortels, abjurez la manie....
Il bénira longtemps cette tête si chère....
Egarés dans l'horreur d'un désert ténébreux, etc.

La versification est celle de Delille. Bridel applique soigneusement les « recettes » mises si habilement en pratique dans les *Jardins :* enjambements, déplacement des césures principales, suspension du sens, etc. ; et il s'en vante :

« Les connaisseurs ne trouveront rien de surprenant dans ces vers, ainsi que dans plusieurs autres, où les règles ordinaires de la césure et de la suspension de l'hémistiche sont violées à dessein. Je renvoye

et le pasteur, p. 91-00, 224 vers. Quatorzième Tombeau *: Le tems et l'éternité*, p. 100-109, 264 vers.

[1] Chant XI. — [2] P. 93, v. 15-22 ; p. 94, 1-10.

[3] P. 13, v. 9 ; 20, 23 ; 23, 15 ; 26, 4 ; 32, 11.

à la préface que M. l'abbé de Lille a mise à la tête de sa traduction sublime des Géorgiques[1]. »

On voit combien l'influence de l'abbé célèbre a été générale et désastreuse ; elle a achevé la ruine de l'art : la rhétorique avait affadi l'inspiration ; la versification de Delille a réduit la forme à n'être qu'un jeu sans harmonie : elle a détruit l'union intime de la pensée et du vers.

Bridel commet souvent encore cette faute familière aux Suisses, et qui consiste à compter le *e muet* comme une syllabe ; c'était l'usage constant de l'ancienne poésie française :

> ...j'essui*e* les sueurs.
> ...vouez une vrai*e* tendresse.
> la patri*e* toujours[2].

Ces fautes, il ne les commettra plus dorénavant ; au reste, il les a corrigées dans les *Errata* qui terminent le volume.

Enfin, dans ces *Tombeaux*, à côté de quelques bons vers, que de choses ridicules :

> En parcourant des yeux ce funeste assemblage....
> Ici fut déposé le bonheur d'une mère,
> L'espoir évanoui d'un infortuné père....
>
> L'œil morne, *l'air chagrin*, je vois quatre statues.
>
> L'impitoyable mort....
> A l'amour *par derrière* arrache son flambeau.
>
> Du sommet d'un palais une *ardoise s'élance*....
>
> Ce *centre des éclairs*, ces paupières, ces yeux....
>
> *Quoique acquis* sans travaux, etc[3].

Epargnons à Bridel une liste plus longue. Le sens et l'harmonie des mots lui échappent visiblement.

[1] Note de la page 74. — [2] P. 25, v. 4 ; 18, 9 ; 53, 14.
[3] P. 13, vers 17 ; 17, 1-2 ; 20, 3 ; 21, 30 ; 27, 2 ; 73, 24 ; 15, 16.



Frontispice des *Poésies helvétiennes.* (Lausanne, 1792.)

* * *

Notre jugement sur les *Tombeaux* sera bref. C'est une œuvre de jeunesse déplorablement écrite et plus que médiocre ; un accent nouveau pourtant y résonne. La Suisse, pour la première fois, parle en vers français ; elle parle mal, mais enfin, elle *parle*.

II

Les *Poésies helvétiennes* renferment, en deux parties et deux cent trois pages, cinquante pièces de valeur très inégale. La première critique qu'on doit adresser à ce recueil, c'est de ne répondre ni à son titre, ni à cette « défense et illustration de la poésie nationale » qui lui sert de préface. En effet, la Suisse joue dans ce livre un rôle bien moins considérable que dans les *Tombeaux*. L'œuvre, cependant, est intéressante ; elle est mieux écrite, plus variée, plus personnelle et souvent plus poétique que le petit ouvrage dont nous venons de terminer l'analyse.

* * *

Il n'y a pas d'unité dans la composition des *Poésies helvétiennes*. C'est, pour employer une fois de plus le langage du temps, un recueil de « fugitives ». Bridel y a rassemblé ses meilleures œuvres ; depuis longtemps, il songeait à cette publication qui, ébauchée dans les *Passetems*, reprise sous le titre de *Rêveries d'un jeune Suisse*, est devenue le recueil que nous avons sous les yeux. Aussi, pourrons-nous y retrouver, sinon les mêmes vers, du moins les mêmes sentiments que ceux du « journal intime ».

Malgré les véhémentes proclamations de sa préface, Bridel s'est cru obligé de réunir dans son livre un grand nombre de « petits vers », plus ou moins bien imités de ceux que chaque fascicule du *Mercure de France* offrait à l'admiration de ses lecteurs étrangers. Ce sont des épigrammes [1], des madrigaux, des impromptus, des épîtres, des élégies amoureuses : les déchets, pourrait-on dire, de sa vie mondaine à Lausanne. L'*Epître élégiaque* [2], « à Monsieur P., sur la mort imprévue de l'un de ses amis », est vraiment bien mauvaise ; le poète y a ramassé toutes les allégories fades, toutes les périphrases qui traînaient alors dans la poésie française : indissolubles chaînes, urnes funéraires, flambeaux éteints, myrtes verts changés en noirs cyprès, etc. Dans la *Justification* [3], l'auteur s'efforce de prouver à Julie qu'il ne l'a point trompée en courtisant Iris ; ici, Vénus et Cythère succèdent aux tombeaux et aux urnes. Dans l'*Epître à Elise* [4], « sur le renouvellement de l'année 1780 », je ne trouve que deux vers qui fassent allusion au Léman et aux Alpes [5]. Dans *La mort de Catherine*, Tissot est nommé :

L'Hypocrate fameux des rives du Léman,

1 Série de 19 épigrammes, impromptus, bouquets, inscriptions, épitaphes, p. 114-122. — 2 P. 5-8, 87 vers. — 3 P. 9-10, 34 alexandrins. — 4 P. 50-54, 154 alexandrins.

5 « Le brouillard à nos yeux interceptant les monts,
L'aquillon mugissant sur le lac qui murmure. »

Suivent huit autres pièces, dont voici les titres : *L'horoscope de Caroline*, p. 55-59, 108 alexandrins. *La tempête*, élégie, p. 60-65, 90 alexandrins. *Epître pour la fête d'un vieillard octogénaire*, p. 64-65, 33 vers décasyl. *Epître au jardinier de la Grotte* (Deyverdun), « tempus in hortorum cultu consumere dulce est ». (Ovide, lib. 2 de Ponto), p. 66-72, 170 vers décasyl. *Epître à la mémoire*, p. 73-76, 96 alex. *Le temps*, épître, p. 77-79, 66 vers de 10 syllabes. *L'anniversaire*, épître, p. 80-83, 96 « vers libres ». *La mort de Catherine*, élégie, p. 84-89, 34 alex. (Catherine, princesse Orloff, mourut à Lausanne, le 27 juin 1781, à l'âge de vingt-trois ans ; son mausolée figure dans la cathédrale de L.)

et le poète célèbre

D'un ciel plus tempéré la chaleur restaurante !

Rien n'est plus ridicule que ces prétentions d'un étudiant en théologie au bel esprit et à l'élégance mondaine. Bridel est impuissant à se « réaliser ». On sent parfois qu'il s'y efforce mais qu'il n'y peut parvenir, et ce sentiment est particulièrement désagréable. Après la hardiesse des théories, la timidité de l'exécution : voilà bien ce qui le caractérise.

D'autres pièces du même genre sont plus personnelles. Nous retrouvons le jeune Philippe-Sirice anglomane et naïf des *Passetems*. L'état d'esprit que ces vers nous révèlent est un curieux mélange : d'un côté, l'épicuréisme frivole du siècle et surtout de la société lausannoise ; de l'autre, les scrupules religieux, le *spleen* dont le jeune étudiant, un peu neurasthénique, ressentait les atteintes, et qu'il exprime en imitant la poésie anglaise. Hervey, l'auteur des *Tombeaux*, Young, l'auteur des *Nuits*, Gray, l'auteur du *Cimetière de campagne*, entrent sans cesse en conflit avec Colardeau, Parny, Bernis, Voltaire. Mais, à la fin, le théologien se croit obligé de tout concilier par une conclusion morale. Voici, par exemple, comment s'exprime le *Mélancolique*[1] :

Les premiers jours de ma jeunesse
Furent filés par le plaisir.
Oui, j'en conviens ; mais ma faiblesse
Expie assez leur douce ivresse
Sous les verges du repentir
Dont la main me poursuit sans cesse.

[1] *Le mélancolique*, élégie, p. 15-18, 81 vers octosyl. *Les inconséquences de ma jeunesse*, p. 19-24, 138 vers, même rythme. *Les deux extrêmes*, élégie, p. 25-28, 88 vers de 10 syl. *Le spleen*, épître à mon ami M. (Decoppet, pasteur à Gryon, dans les Alpes vaudoises), p. 29-33, 108 hexamètres. *Ma philosophie*, p. 34-41, 198 vers de 8 syl. *Sentimens du soir*, p. 42-44, 69 vers de 10 syl. *Mon caractère*, p. 45-47, 75 vers de 8 syl.

Conduit par la caducité,
Avant l'heure au terme j'arrive,
Et je n'ai plus de volupté,
Bientôt par la mort arrêté,
Que l'effrayante perspective
De dire, j'ai donc existé.
Mais que dis-je ? dans ma folie
Méconnaîtrais-je la bonté
De celui qui donne la vie
Pour route à l'immortalité ? etc.

La philosophie de Bridel est à ce moment un aimable laisser-aller, une douce raison qui ne raisonne pas trop :

Douce et paisible indifférence,
Je cours embrasser tes autels....
Sans peine, il est vrai, je sais prendre,
Ce que le ciel veut m'accorder[1].

A l'Académie de Lausanne, il a étudié les sages antiques, et mis en vers ses impressions à leur sujet :

Du noir Zénon j'adoptai le système,
J'osai penser que maître de moi-même,
Libre et réglant à mon gré le destin,
J'émousserais les pointes du chagrin....
Pour me briser je suivis son fanal ;
Fanal semblable à ces lampes funèbres,
Qui des cachots éclairent les ténèbres ;
Leur incertaine et mobile clarté,
De la prison blanchit l'obscurité :
Le malheureux à leur pâle lumière,
Sent encor plus le poids de sa misère ;
Sur ses liens porte un œil de terreur,
Et les secoue en frémissant d'horreur[2].

[1] *Les inconséquences de ma jeunesse. Ma philosophie.*
[2] *Les deux extrêmes.*

Ce « prisonnier qui secoue en frémissant ses chaînes » a dû remplir Bridel de contentement.

Donc, Philippe-Sirice a ressenti les atteintes du *spleen* ; autrement dit, il a souffert d'une crise de neurasthénie qu'il a pris la peine de nous décrire. Cette description, dans le style de Colardeau, est assez curieuse [1] :

Au quatrième lustre à peine parvenu,
Je me vis attaqué de ce mal inconnu ;
Au milieu d'un beau jour comme au sein des ténèbres,
Partout autour de moi des images funèbres ;
Tendu par le chagrin qu'augmente chaque jour,
Le crêpe de l'ennui tapisse mon séjour.
Mort à la volupté, n'éprouvant que des peines,
Mon sang plus lentement circule dans mes veines :
Tous mes sens engourdis et fermés au plaisir,
A la seule douleur hélas ! peuvent s'ouvrir,
Et mes yeux surchargés d'une lourde paupière,
Inondés de mes pleurs refusent la lumière :
S'éteignant par degrés ce feu qui nous soutient
Perd cette activité dont le jeu l'entretient ;
L'air même appesanti sur ma tête débile
Accable de son poids tout mon cœur immobile ;
Chaque souffle qui sort de mon sein trop chargé
Est un profond soupir en plainte prolongé,
Et le sommeil fuyant la couche où je soupire,
Verse au lieu de parole, un funeste délire....

Guéri par un séjour dans les montagnes, ce n'est point sans terreur que Bridel se rappelle ces « jours funestes » :

Ah ! qu'il ne vienne plus ce dégoût de la vie,
Des bords de la Tamise aux vallons d'Helvétie !

Si ces vers ont peu de valeur, ils possèdent, en revanche, l'intérêt du vécu ; ce sont des documents, mais pas autre chose. Tout ce que semblait nous promettre le titre du recueil, nous l'attendons encore en vain.

[1] *Le spleen.*

*
* *

Jusqu'à présent, nous n'avons donc point trouvé la *poésie* que nous cherchons. Reconnaissons néanmoins les progrès accomplis : la langue est meilleure, le style plus correct, la versification plus souple et plus harmonieuse que dans les *Tombeaux*. Enfin, l'auteur commence à nous parler à cœur ouvert, à nous révéler ses propres sentiments. Il y a dans les vers que nous venons de citer les éléments d'une œuvre poétique.

En effet, le deuxième caractère que nous découvrons dans les *Poésies helvétiennes*, est ce que nous pouvons appeler le « romantisme » de Bridel. Mais, auparavant, il est nécessaire de bien nous entendre sur la signification de ce terme.

Il va sans dire, une fois pour toutes, que nous ne voulons point faire de Bridel un précurseur immédiat de la poésie romantique, comme Jean-Jacques Rousseau par exemple. Mais, depuis longtemps, à l'époque où furent publiées les « *Helvétiennes* », il s'était fait, dans la littérature, un véritable changement d'atmosphère. C'est que le sentiment de la nature, ramené surtout par les sciences, avait transformé, sinon la poésie et les lettres elles-mêmes, du moins les esprits et les mœurs. Simple caprice, simple mode littéraire tout d'abord, l'amour de la campagne s'était renouvelé avec Rousseau. La *Nouvelle Héloïse* avait révélé les secrètes correspondances qui unissent les âmes aux choses et qui font de la nature, non plus seulement un plaisir pour les yeux ou un repos pour l'esprit, mais encore la confidente des joies et des douleurs, l'écho des plus intimes sensations[1]. C'est pourquoi, vers la fin du XVIIIe siècle, commencent à se mani-

[1] Cf. Mornet : *Le sentiment de la nature*, etc., L. II, ch. 1 : Jean-Jacques Rousseau, p. 183-217.

fester certains signes précurseurs du romantisme. C'est, par exemple, un « vague à l'âme » que l'on désigne ordinairement par les noms de *spleen* ou de mélancolie. Rien de bien profond ; l'âme surtout est absente de ces premières tentatives d'une poésie qui reste élégiaque et n'a pas assez d'élan pour atteindre au lyrisme sincère. Ce préromantisme avorté, parce qu'il fut purement intellectuel et parce qu'il n'a pas osé se débarrasser des entraves d'une forme sèche, abstraite, rétrécie, n'a été capable que de substituer à la rhétorique classique une autre rhétorique tout aussi peu sincère. Il est intéressant, malgré tout, même avant Chênedollé, Millevoye et Fontanes, même chez Bridel, où il apparaît comme la « répercussion » dans une province littéraire éloignée, dans une terre étrangère, d'une tendance nouvelle de la poésie française.

Bridel, en effet, peut être considéré comme un « préromantique » (nous employons ce mot pour éviter toute confusion), dès qu'il proscrit dans la préface des *Poésies helvétiennes* l'imitation des Anciens et l'emploi de la mythologie classique. Il peut l'être encore, dès qu'il choisit ses modèles dans la poésie anglaise. En imitant cette dernière, il apprend, sinon à sortir des lieux communs, du moins à exprimer des émotions personnelles ressenties en face d'une nature moins conventionnelle et plus grandiose.

L'« *Imitation* de la fin des saisons de Thomson [1] », est, en effet, un lieu commun : la comparaison entre l'hiver et la mort. Bridel n'a pas encore osé être conséquent avec ses principes, en « helvétisant » son imitation du poète anglais, en y introduisant, par exemple, une description des Alpes sous la neige. Une petite note [2] nous avertit cependant qu'il tenait beaucoup à ces vers dont il exagérait un peu la valeur et l'importance :

[1] 11-14, 76 vers alexandrins. — [2] P. 11.

« Ce morceau de poésie philosophique, nous dit-il, avait déjà été mis en vers français par M. le Maître avec beaucoup d'élégance. On le trouve dans l'*Esprit des Journaux* de février 1780 page 272. Quoique je reconnaisse l'infériorité de mon imitation, je la hasarde pour ceux qui aiment à comparer ; d'autant plus qu'elle a sur celle dont je viens de parler le droit d'ancienneté ; ayant été faite à la campagne l'automne 1778. »

Je relève dans cette pièce trois alexandrins assez bons. En effet, les procédés de la rhétorique avaient au moins cet avantage de provoquer parfois la rencontre fortuite d'expressions heureuses et d'images « décoratives » comme certains plafonds de Nattier ou certains meubles pompéiens. Je cite :

> Le sombre hyver descend pour terminer l'année.
> A ses noires fureurs la terre abandonnée,
> Tourne plus lentement sous son sceptre de fer.

L'image est d'ailleurs de Thomson. Mais voici, en revanche, qui est bien de Bridel :

> ....le cercueil qui s'avance,
> Pour cacher dans son sein le mortel affaibli !

Les *Chants de Selma*, — long poème imité d'Ossian, que précèdent un *Discours préliminaire* en prose et une *Epître dédicatoire* à Glycère [1], — est un « exercice » du même genre. C'est, comme ses nombreux pareils, du faux romantisme sous une forme faussement classique ; mais cette forme et ce romantisme artificiels sont un acheminement vers des émotions nouvelles : « une âme mystérieuse et redoutable de la nature que Jean-Jacques n'avait jamais sentie [2]. » Sans doute Bridel, pas plus que ses contemporains, ne s'est rendu compte de la vraie poésie que les brumes calédoniennes enveloppaient de leurs nuages ; sans doute, il n'a vu dans les

[1] P. 125-133, 134-136, 58 hexamètres. — [2] Mornet, loc. cit, p. 216.

plaintes de Selma et dans les lamentations des bardes que des thèmes à d'ennuyeux et froids développements. Néanmoins, il n'a pas traduit ou imité impunément ce nouveau modèle. Si son poème est détestable, on en peut sauver quelques vers, les premiers, grâce auxquels il a eu la bonne fortune de se rencontrer avec Musset. Le grand artiste des *Nuits* s'est, en effet, inspiré du même passage d'Ossian dans son poème du *Saule* :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine....

Voici les vers de Bridel :

Compagne de la nuit, étoile radieuse
Dont au déclin du jour la tête lumineuse,
Ecartant les vapeurs qui voilent l'occident
Sème de ses rayons l'azur du firmament,
Astre paisible et doux, que vois-tu dans la plaine ?
Les fougueux aquilons retiennent leur haleine ;
Sans bruit près de ces rocs l'onde vient se briser ;
Le fracas du torrent baisse et va s'apaiser :
Les moucherons du soir sur leurs ailes légères
Planent en bourdonnant au-dessus des bruyères.
Mais déjà je te vois quittant notre vallon,
Descendre avec lenteur au bord de l'horizon ;
Déjà l'onde t'embrasse avec un doux murmure,
Et dans son sein brillant mouille ta chevelure.
Tu vas donc disparaître, astre paisible. Adieu.

En 1776, Letourneur avait traduit l'Ossian de Macpherson. Bridel n'a fait, en somme, que versifier la prose du traducteur, mais il l'a fait avec sentiment.

Ce ne sont point d'ailleurs Ossian ni Thomson qui correspondent le mieux aux secrètes aspirations de Bridel, mais bien Hervey et Young, c'est-à-dire deux pasteurs réformés qui s'inspirent plus ou moins de la Bible. C'est, en effet, par l'intermédiaire de la littérature anglaise, et non directement,

comme on pourrait le supposer, que notre jeune auteur entrevoit la poésie biblique. Nous ne saurions donc faire entrer en ligne de compte le médiocre fragment sur *La mort de l'impie*[1] ; en revanche, voici quelques stances inspirées du premier chant des *Tombeaux* de Hervey, qui ne sont dépourvues ni d'harmonie, ni d'émotion religieuse :

> Cesse de me pleurer, j'ai fourni ma carrière ;
> A ton tour suis la tienne, et remplis tes destins :
> L'heure frappe.... peut-être est-elle la dernière....
> Voir mourir et mourir, c'est le sort des humains,
>
> Apprends d'une existence et pénible et douteuse,
> Apprends à mépriser les rapides instants.
> Le corps ne doit servir qu'à rendre l'âme heureuse,
> Et l'éternité seule a des droits sur le tems.
>
> Envisage la mort comme un Dieu tutélaire,
> N'aperçois sur ses pas ni craintes ni douleur ;
> Son masque décharné fait trembler le vulgaire,
> Mais le sage l'écarte et trouve le bonheur.
>
> Ami, pour n'avoir point à craindre de naufrage,
> Prends la vertu pour guide en traversant les mers,
> Qu'à l'indigent tes bras et ton cœur soient ouverts,
> Et la félicité t'attend sur le rivage[2].

Malheureusement, Bridel a été trop timide pour abandonner une fois pour toutes les clichés d'une philosophie à lieux communs ; s'il avait osé être lui-même et parler avec plus de franchise, en prêtre chrétien, en poète chrétien, il aurait pu devenir un précurseur de Lamartine. Néanmoins, — sous cette triple influence de l'Angleterre, de la Suisse allemande et de Rousseau, — il se fit de la poésie une conception plus personnelle et plus sincère. Le tempérament de Bridel

[1] 26 alexandrins, p. 113-114.
[2] *Le cimetière*, p. 1-4 ; 58 vers précèdent ces 4 stances.

était ardent et prompt, son esprit ouvert, et son âme vraiment « sensible ». Comme il avait acquis, à force d'écrire, une certaine souplesse et une certaine harmonie de versification, il fut, à des moments trop rares dans son volumineux recueil, un véritable « préromantique », si par « romantisme » nous entendons poésie lyrique et personnelle. Chaillet avait déjà subi le charme original et vieillot qui se dégage de quelques pages des *Poésies helvétiennes ;* il avait aimé cette chaude mollesse d'expression, cette mélodie passagère qui font penser aux ondes calmes et bleues du Léman, aux grappes roses du vignoble vaudois, et au printemps fleuri des vergers de Lausanne.

Souvent assis sous un épais bouleau,
Les yeux fixés sur le cours d'un ruisseau,
J'ai regardé son onde fugitive
Fuir, s'écouler, abandonner sa rive,
Se perdre enfin sous mon œil arrêté
Dans l'épaisseur d'un bocage écarté.
Là, ramassant la feuille desséchée,
Qui du bouleau par l'automne arrachée,
A l'aquilon prompte à se dérober,
Sur le gazon en tournant vient tomber,
Je la jettais sur l'eau tranquille et lente....
Abandonnée à ce faible courant.
Elle suivait le ruisseau murmurant,
Loin du bouleau qui lui donna naissance
Jusques au sein de cette mer immense,
Où comme un point au milieu de ses eaux
Elle se perd dans l'abyme des flots[1].

C'est bien le même genre qui fera plus tard la fortune de certains poètes phtisiques, de Gilbert à Millevoye déjà nommé :

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre....

[1] P. 48-50, 48 vers.

Mais ce genre est-il vraiment original ? On sent, à la lecture de Bridel comme à la lecture de presque tous les poètes romands, que cette littérature est tirée d'une autre littérature, sciemment ou non, et qu'elle est une imitation perpétuelle de ce que l'on fait ailleurs. Cette imitation est intéressante, lorsqu'elle ne détruit pas les caractères particuliers du « milieu ». Mais ici, le « milieu » n'est révélé que par des fautes de langage. Néanmoins, un progrès vers l'émotion, le sentiment et la nature, est déjà sensible dans ces vers aimables et négligés.

Le progrès s'accuse mieux dans l'*Hermitage*[1], l'un des meilleurs morceaux du recueil, écrit sur un ton enjoué, avec un certain pittoresque, et cette harmonie un peu nonchalante qui caractérise Bridel dans ses bons moments. C'est un petit poème de quinze stances, tout à fait dans le goût de Delille et de Parny, mais plein d'une grâce sentimentale et mièvre qui n'exclut pas une mélancolie discrète :

Que je me plais sous cette humble chaumière,
Qui se cachant dans un feuillage ami,
Sait échapper aux traits de la lumière,
Et tromper l'œil qui le voit à demi !...

Je n'y vois point une main tyrannique,
Pour arrondir des berceaux réguliers,
Courber le charme en pénible portique
Ou tourmenter de jeunes églantiers....

Par cette image en captivant ma vue,
Cet arbre ainsi correspond à mon cœur....

Voilà donc un arbre qui est un « état d'âme ». Ce jardin que nous décrit Bridel, est voisin de l'*Elysée* de la *Nouvelle Héloïse*. Nous trouverons ainsi, encore une fois ou deux dans

[1] P. 90-92. *Cons.* X, 410 (268) s. : « *Stances à un solitaire*, qui habitait une chaumière dans un bois près de Soleure », (corrigées).

les poèmes de Bridel, un vers, un vers discret, presque invisible, mais qui révèle une évolution. Un premier souffle d'air libre est venu agiter les branches des arbres et des buissons taillés, dans ce parc géométrique et monotone, à la Le Nôtre, qui représente si bien la poésie « classique » du XVIIIe siècle.

On trouve dans la *Course dans les Alpes* à la fin du recueil, une amusante définition de ce que nous avons appelé « le romantisme de Bridel » ; elle est la conclusion de ce qui précède :

O pouvoir enchanteur de la mélancolie,
Quel charme tu répands sur le cours de la vie !
Que tu possèdes l'art de captiver nos yeux,
De parler à nos cœurs le langage des cieux !
Tu n'es point le dégoût d'un sombre atrabilaire,
Qui repousse les fleurs des bords de sa carrière ;
Mais ce doux sentiment qu'on ne peut définir,
Qui souvent fait couler les larmes du plaisir,
Présente à nos regards la nature embellie,
Mêle le noir cyprès à la rose fleurie,
Contemple en soupirant les débris d'un château,
Sourit au jeune enfant qui sommeille au berceau ;
Et sous ces vieux sapins que l'aquilon balance,
Au Dieu de l'univers rend hommage en silence [1].

« Un arbre qui est un état d'âme », « un sentiment qu'on ne peut définir », voilà des symptômes bien significatifs. Ces deux vers sont probablement ce que les *Poésies helvétiennes* renferment de plus intéressant ; il les faut donc retenir, car ils expriment à merveille l'âme « sensible » du XVIIIe siècle, qui, n'osant encore s'exprimer librement en vers ou en prose, se réfugie dans les jardins, dans les « bosquets sauvages », les ruines artificielles, les rochers, les hermitages et les temples.

[1] P. 216.

* * *

Jusqu'à présent, nous avons pu retrouver l'âme même de Bridel, sa sensibilité affinée par la pratique de la versification française et les études classiques, exaltée par le culte des « romantiques » anglais. Mais il semble que nous avons perdu de vue l'essentiel : cette *poésie suisse* que le titre et la préface du livre semblaient vouloir nous révéler.

Elle n'est point cependant tout à fait absente du recueil, bien qu'elle y occupe une place secondaire. La raison en est qu'à cette époque Bridel n'avait découvert ni la légende, ni l'histoire héroïque, ni l'esprit vivant de la Suisse ; il ignorait l'allemand et il ne faisait point encore partie de la Société d'Olten. Il n'avait donc que de la bonne volonté, et c'était en théorie seulement qu'il avait pu concevoir et définir cette « littérature nationale » qu'il revendique comme son œuvre. En pratique, il « voyait » la Suisse d'une manière presque aussi artificielle qu'un voyageur français : Boufflers ou le comte d'Albon. Elle se réduisait pour lui à la montagne : aussi, toute poésie suisse n'est-elle, dans son recueil, qu'une description de paysage.

Mais cette conception de la nature alpestre est, elle aussi, un des caractères du « préromantisme » de Bridel. Il y eut, en effet, selon la très juste remarque de M. Mornet[1], « avant le théâtre et la poésie, le paysage et les jardins romantiques, » c'est-à-dire inspirés par la littérature romanesque, et par le sentiment de la nature sauvage et libre, tel qu'il se dégage de la *Nouvelle Héloïse*, des *Nuits* d'Young, des poèmes d'Ossian. Or, pour Bridel et ses contemporains, les Alpes étaient la nature *romantique* par excellence. La plupart admiraient ou aimaient les montagnes, mais à tous elles inspiraient de la terreur. Pour forcer l' « homme sensible » à s'approcher

[1] Cf. Mornet, op. cit : *Les jardins*, not. p. 233-245.

d'elles, il avait fallu que le savant, botaniste ou géologue, le rassurât et lui ouvrît le chemin. Mais, ce qui frappait l'imagination, ce n'était encore ni la beauté des lignes, ni la sérénité des sommets, ni la calme harmonie des chaînes ; c'étaient les accidents et les détails « pittoresques » : les « glacières », les crevasses, les torrents, les sapins abattus, les gorges sombres, les orages ; à peine, dans un coin du tableau, l'idylle naïve trouvait-elle un pâturage fleuri et une chaumière pour se réfugier. C'est ainsi que Bridel comprend encore la Suisse et les Alpes.

Ces « spectacles pittoresques » sont peu variés. Le *Clair de lune* éclairant les lacs et les montagnes

Et blanchissant la cime des forêts[1].

La *Tempête*[2] :

Mais le ciel s'obscurcit : un nuage orageux
Enveloppant les monts les dérobe à mes yeux ;
Les oiseaux inquiets, errans sous le feuillage,
D'un bruit sourd et lointain redoutent le présage :
Le berger se retourne, et déjà son troupeau
A pas précipités regagne le hameau.
D'un ciel sombre aussitôt parcourant l'étendue,
L'éclair à coups pressés déchire et fend la nue,
Et laisse en s'éteignant l'incertaine clarté
D'un jour plus triste encor que n'est l'obscurité.

Enfin, le « paysage romantique », dont voici un exemple extrait de cette *Course dans les Alpes*[3] « en vers et en prose » qui termine le recueil des *Poésies helvétiennes :*

Des monts élancés jusqu'aux cieux ;
La Sarine poussant ses flots impétueux,
De cascade en cascade avançant dans sa route ;
Des rochers que les ans arrondirent en voûte
    Sur des abymes ténébreux ;

[1] *Epître au jardinier de la Grotte*, p. 66-72. — [2] *La tempête*, p. 60-65. — [3] P. 210-211.

Des sapins renversés sous l'effort de l'orage,
Laissant voir à travers leur antique feuillage
    Le torrent d'écume couvert ;
    L'épaisseur du plus triste ombrage,
    Et l'écho du vaste désert
Répétant dans le fond de quelque antre sauvage
Du sinistre corbeau le long croassement,
Le bruit des flots insultant leur rivage
    Et le frémissement du vent
Grondant sur cette sombre plage ;
Tout redoublait l'horreur de cet affreux passage.

Bridel, cependant, croit avoir compris et rendu la beauté des montagnes ; il ne remarque pas que, malgré lui sans doute, toute une littérature s'est interposée entre le paysage et ses propres yeux :

« J'ai, dit-il à propos des vers que nous venons de citer, esquissé dans les Alpes cette tempête pendant sa durée, assis sous un sapin. C'est ainsi qu'il faut peindre la nature et non de son cabinet. Je ne suivrai jamais le système d'un poète français qui a décrit nos glaciers sans les avoir vus : comme si l'imagination suppléait à la vérité ! comme s'il était possible de se représenter le sublime spectacle de nos neiges éternelles, au milieu du tumulte des villes ! »

Touchante présomption ! Il fait ici allusion aux vers de Roucher sur les « glacières » de Grindelwald [1], et il commet la même erreur qu'il reproche au poète français. Ces descriptions et les suivantes trahissent une grande pauvreté de syntaxe et de vocabulaire. Bridel est à court de rimes et d'épithètes ; aussi, les mêmes reviennent-elles toujours sous sa plume. Il lui manque de sentir et de voir ; les noms de couleur sont absents de ses *Helvétiennes*. Il traite la poésie comme un exercice de rhétorique. C'est, il est vrai, la faute de ses maîtres ; mais il est vraiment extraordinaire

[1] Voir le *Discours à la Soc. litt.*, app. V. Le passage de Roucher (*Les Mois*, ch. V) y est cité en note.

qu'après avoir revendiqué à son profit l'existence d'une littérature suisse, et après avoir défini les moyens de la réaliser, le courage lui ait fait défaut au moment de mettre ses théories en pratique. Bridel ne savait pas l'anglais : on peut donc aisément comprendre que la poésie originale et véritable d'un Thomson, par exemple, lui ait toujours échappé. Que dire cependant d'un pasteur calviniste auquel la Bible est familière, et qui ne sait pas s'en inspirer, même à la manière d'un Bodmer ? — d'un Suisse capable d'apprécier Haller, Gessner, Lavater, qui inscrit leur imitation sur son programme, et qui semble les ignorer dès qu'il prend la plume ? — d'un homme enfin, dont la jeunesse et la vie entière se sont écoulées en plein air, en pleine montagne, et dont la poésie est aussi artificielle que celle d'un « écrivain de cabinet » ? Roucher est excusable, Bridel ne l'est pas toujours.

En outre, une fois de plus, un faux respect de la langue et de la versification françaises, — respect gauche et maladroit, joint à l'ignorance de la syntaxe, — a compromis l'existence de la poésie romande. Le « chauvinisme littéraire » du futur doyen l'a toujours empêché d'écrire correctement.

De ma patrie amour irrésistible,
Viens me fixer dans ces lieux fortunés,
Lieux où jadis mes ancêtres sont nés,
Où dort encor leur poussière insensible....
O mon ami ! quelle était ta folie,
Quand tu voulus que, laissant ma patrie,
Mes bons parens, mes pénates chéris,
Pour m'enfermer dans les murs de Paris,
Je m'arrachasse aux monts de l'Helvétie[1] !

Le conseil de l'ami, — Deyverdun, — était bon, et Bridel l'aurait bien dû suivre. L'attitude d'un écrivain romand vis-

[1] *Epître au jardinier de la Grotte.*

à-vis de Paris et de la France est imposée par la nature des choses. Pour jouer un rôle quelconque dans la grande littérature à laquelle nous appartenons, — et qui nous appartient aussi, — il importe de garder intactes notre âme et notre pensée. En revanche, que nous le voulions ou non, le français est notre langue ; il la faut savoir employer ; un apprentissage est donc nécessaire, et c'est en France seulement que nous pouvons le faire avec fruit. Bridel n'aime pas la France, et il s'obstine, non seulement à écrire en français, mais encore à imiter les auteurs qu'il dénigre, et à les imiter dans ses descriptions mêmes de la nature suisse !

Après la nature, les « mœurs » ; après la montagne, les habitants : tel est l'ordre logique de la préface ; voyons maintenant les vers qui y correspondent.

Dans son *Discours préliminaire*, Bridel indique la romance comme le genre qui convient le mieux, avec la description, à la poésie suisse. Il s'est cru donc obligé de prêcher d'exemple ; mais, avant de le faire, en trois pages de prose [1], il a pris la peine de nous donner encore quelques définitions :

« La Romance est une chanson historique, dont la simplicité et la naïveté forment les principaux caractères.... Entre les autres nations de l'Europe qui ont cultivé ce genre, les Anglais et les Allemands se sont particulièrement distingués.

» A présent, ce petit poëme est presque toujours consacré aux histoires amoureuses et tragiques ; il est écrit d'un style simple, touchant, et d'un goût un peu antique.... La romance doit suivre la nature, et ne s'en écarter jamais.... Celui qui, assis sur un tronc d'arbre devant la porte de son chalet, tient un Gesner à la main, et sourit à deux enfants qui se jouent sur le gazon, s'il n'a pas l'esprit de la romance, en a certainement le cœur. »

Les huit romances [2] de Bridel sont l'ouvrage d'un « Moncrif helvétique » : définition fâcheuse pour l'auteur. Voulant

[1] P. 158-160.

[2] *Epître à celle qui les chantera*, p. 161-162, 47 vers oct. *L'Avalanche*, romance valaisanne, p. 163-173, 24 couplets. *Le vieillard suisse*, p. 174-

imiter Lavater, il n'a pas su comprendre que la forme est, en ce « genre inférieur », plus importante que le sujet, que le lied allemand et parfois même les *Schweizerlieder* sont sauvés par leur langue. L'allemand, en effet, n'a jamais perdu contact avec le sol et la race, tandis que le français est, au XVIII[e] siècle, un langage incapable d'exprimer, en vers surtout, la poésie populaire. Comparez simplement le mot *crépuscule* avec le mot correspondant *Abendrot*, « rougeur du soir », et vous sentirez pourquoi le même sujet, insipide chez Bridel, n'a point, chez Lavater, malgré la rhétorique, perdu toute sa couleur. Ajoutons à ce désavantage une sentimentalité de commande, une manière de s'exprimer artificiellement archaïque, et nous pouvons nous dispenser de citer ces romances. Ce sont les *Châteaux suisses* en chansons[1] : Edwige et Ferdinand, la belle Emma, le preux Rosing, Ismène et Licidas, — les bergers de Gessner en armure, les héros de Lavater porteurs de houlette[2]. Seule, une description de costume populaire : le costume gruyérien, description extraite de cette *Course dans les Alpes*[3] qui contient les meilleures pièces du volume, possède encore le charme de l'art précis et mièvre auquel nous devons les « collections enluminées » d'Aberli et de Kœnig.

177, 8 couplets. *Le mari sauvé*, romance suisse, p. 178-185, 18 couplets. *La tombe d'Ismène*, p. 186-190, 12 couplets. *Le dépit*, p. 191-193, 6 couplets. *Les quinze ans*, p. 194-197, 7 couplets. *L'amitié*, p. 198-200, 6 couplets. *Couplets chantés par des jeunes filles à un vieillard*, p. 201-203, 5 couplets.

[1] Ces romances n'ont pas même le charme de la nouveauté : l'« histoire » qui fait le sujet de *L'Avalanche* se retrouve au chant IV des *Saisons* de Saint-Lambert, éd. 1769.

[2] Ces mauvaises romances eurent encore plus de succès que *Le Lac Léman*, par exemple. Bridel a repris dans son *Conservateur :* la préface, I, p. 370 s., *L'Avalanche*, *La Tombe d'Ismène* et *Le Mari sauvé :* I, p. 405 (315), 402 (313), 396 (309) ; dans *Le sauvage du lac d'Arnon* il a intercalé *L'Avalanche*, p. 131 s., etc.

[3] P. 204-244. *Cons.*, VIII, p. 394 (129), sous le titre : *Petite course dans les Alpes*, par un étudiant de l'Académie de Lausanne.

* * *

Le *Lac Léman* arrive à temps pour justifier ce titre de *Poésies helvétiennes*. Il a, du reste, une importance historique au point de vue qui nous occupe ; il marque une date : la naissance, l'humble naissance de la poésie romande dont ce recueil, quelque médiocre qu'il soit, est l'authentique berceau. C'est la première fois qu'un sujet local est traité pour lui-même. Même la *Vue d'Anet* du vieux Lerber, bien supérieure comme style et comme versification aux œuvres de Bridel, ne peut entrer en comparaison avec cet ouvrage dont les intentions font tout le mérite. Aussi allons-nous terminer ce chapitre par une analyse et une étude de ces vers [1].

Le *Lac Léman* [2] est un poème descriptif de quatre cent cinquante alexandrins à rimes plates. Le procédé est celui de Delille, de Saint-Lambert et de Roucher : une suite de « tableaux » et d'épisodes, sans autre lien apparent qu'un titre et des transitions habilement ménagées, selon les conseils des traités de rhétorique. Entre deux descriptions, toujours pour appliquer une recette de manuel, une anecdote quelconque permet au poète de tirer une conclusion morale à l'adresse et au profit du lecteur. Nous nous trouvons donc bien en présence d'une adaptation d'un genre français à un sujet suisse. Voyons comment Bridel a mis sa chère théorie en pratique.

L'introduction est une invocation au printemps qui rouvre au poète le chemin des rivages et des eaux :

O Printemps de l'année ! ô saison du bonheur !...
Sur ces bords fortunés que le Léman tranquille,
Caresse mollement de son onde mobile,
Et dont il dessina les élégans contours,
Je contemple l'aurore et la fin des beaux jours.

[1] Bridel a réimprimé son poème dans le *Cons.* X, p. 212 s. (258) ; considérablement abrégé. — [2] P. 93-112.

Après un si noble début, conforme à tous les préceptes, Bridel tire le rideau : première description, les *Alpes*. Vingt vers, une suite de petits traits peu distincts, une décomposition en détails d'un vaste ensemble que l'auteur ne sait pas voir, quelques chevilles et deux « pensées » morales, et nous passons au deuxième tableau : le *soleil*. C'est, en trente vers, un exemple de ce procédé perpétuel qui réduit un beau sujet à n'être qu'un jeu de patience. Faut-il citer ?

Ici c'est un vallon dont il dore un côté,
Tandis que l'autre encore est dans l'obscurité ;
Là, des flots de lumière inondent les montagnes,
Pendant qu'un voile épais rembrunit les campagnes,
Et *plus loin* un nuage éclipsant ses rayons,
Promène lentement l'ombre de monts en monts....

On peut, assez à propos, se demander comment Bridel, qui a proclamé l'identité de la poésie et de la peinture, s'y serait pris pour mettre cette description sur une toile, et en faire un vrai tableau. Il est incapable de ne voir qu'une chose à la fois, sur un même plan, et de lui subordonner tous les autres objets ; il ne sait pas choisir, il ne veut pas choisir. Est-il cependant aussi coupable qu'on le peut penser ? Non, car il dispose d'un vocabulaire restreint et réduit à des abstractions :

De l'obscur et du clair les teintes opposées.

La langue ne vaut rien, quand le poète à ses débuts aurait besoin d'un instrument à la fois plus ferme et plus souple.

On se représente très facilement le poète descriptif de la fin du XVIII[e] siècle, — qu'il se nomme Delille, Saint-Lambert ou Bridel, — revenant d'une course à travers les champs avec un « sujet » dans la tête : le lac Léman, par exemple, ou les Saisons. Sans doute, ce poète n'est pas un être insensible aux beautés naturelles, mais la mauvaise éducation esthétique qu'il a reçue et la langue qu'il parle ne se prêtent ni à

une vraie « peinture », ni au lyrisme sincère. Le « sujet » devient un problème à résoudre. Ce que l'auteur cherche tout d'abord, c'est l' « intérêt », le moyen de « toucher » ses lecteurs. La loi de la variété l'oblige à analyser ses impressions pour en extraire les éléments pittoresques que le titre même de l'ouvrage lui suggère. Le lac Léman, ce n'est plus la nature, le paysage provoquant une émotion des sens et de l'esprit ; ce n'est plus une « chose vue », sentie, exprimée, non par des moyens intermédiaires et abstraits, mais à l'aide de sensations personnelles et directes. C'est une idée réduite à ses éléments intellectuels, anecdotiques et pittoresques. Ici ces éléments, ce sont le lac, les montagnes, le clair de lune, les torrents, tout ce qu'enfin le mot « Léman » peut évoquer dans l'esprit d'un lecteur quelconque. Il semble alors que traiter un sujet, c'est y toucher le moins possible.

Ainsi fait Bridel. Après les Alpes et le jour, vient la nuit ; mais l'idée de la nuit lui suggère immédiatement une série d'idées secondaires qui forment autant d'épisodes. Vingt-deux vers sur le chant du rossignol, autrement dit Philomèle, avec les allusions mythologiques obligatoires ; une invocation à la nature :

> De l'onde du ruisseau fuyant dans la prairie....
> J'appris à cadencer ces faciles accords
> Qui m'échappent sans peine et coulent sans effort ;

huit vers sur l'orage ; vingt-huit sur les fantômes, les cimetières et la mort ; puis, par un contraste qu'il croit frappant, le « clair de lune ». Mais le clair de lune est un thème trop important pour n'être point décomposé à son tour en une suite de tableaux. Nous aurons donc : dix vers de transition, autant pour que Phœbé se lève, et vingt autres pour lui permettre de rayonner sur les ondes. Ce passage n'est point le plus mauvais ; il est même parfois assez poétique, et d'une métrique presque hardie :

Arrêtons-nous ; voyons des teintes insensibles
Nuancer le miroir de ces ondes paisibles.
A la noirceur succède un bleu qui s'éclaircit ;
Puis la blancheur coupant l'ombre qui l'obscurcit,
S'étend.... et dans sa course argente la surface
Où la lune en passant fixe et brise sa trace ;
Son disque par zéphir balancé sur les eaux,
Ebranle en se jouant ces mobiles rézeaux
Qui dispersant en rond des gerbes de lumière,
Frappent sans l'éblouir ma débile paupière.
Regardez se croiser sur ces prismes nombreux,
Le reflet inconstant de son front lumineux :
Il s'agite, il circule, il scintille, il ondoie;
Chaque flot le reçoit, chaque flot le renvoie ;
Des rayons prolongés aux deux bords du Léman
Ceignent ces flots unis d'une écharpe d'argent,
Qui dans l'éloignement, plus étroite et moins vive,
S'affaiblit et s'efface en touchant l'autre rive,
Et représente à l'œil qui l'admire et la suit,
Un cône étincelant dont la pointe le fuit.

Ce n'est point encore assez : trente-neuf vers sont nécessaires à Bridel pour décrire un effet de brume, et célébrer à loisir l'influence salutaire que Phœbé exerce sur « la terrestre argile ». Rien n'est plus fatigant que ces descriptions par petits paquets soigneusement dosés ; habiletés de ponctuation et de prosodie, recettes de style appliquées à propos, cette poésie n'est plus qu'un art manuel.

La géographie locale succède aux « idées séparées », encore cinquante-quatre vers. Voici les montagnes de la Gruyère, c'est-à-dire d' « immenses rocs élancés jusqu'aux cieux », des « torrents fougueux », des cascades, un « ruisseau plus paisible », de « noirs sapins », des « champs voisins », des coteaux, des vallons ; enfin, le vignoble :

Sur des rocs suspendus Bacchus étend ses dons.

Description du panorama dont on jouit du haut de la tour de Gourze, à quelques lieues de Lausanne :

Si m'élevant encor de côteaux en côteaux
Je laisse loin de moi la vigne et les hameaux,
J'arrive à cette tour qui fermant le passage,
Des fiers enfants du Nord arrêtait le ravage.

Description du Valais, de la Savoie, du Rhône, de Genève. Une transition nous amène à l'épisode du vieillard. Ce vieillard, Bridel l'a, paraît-il, rencontré à point au moment qu'il était tourmenté par le *spleen*. Le digne homme lui tient un long discours sur la nature et les profitables leçons qu'on en peut tirer ; puis, il lui raconte qu'étant soldat loin de son pays natal, il a, lui aussi, souffert jusqu'à la mort de la nostalgie, — encore un épisode dans l'épisode ; — enfin, il lui définit le patriotisme sincère. Là-dessus, Bridel se décide à conclure par une assez amusante transposition alpestre du « *o fortunatos nimium* » :

Heureux qui de son chaume au centre d'un vallon,
Dont les Alpes au loin terminent l'horizon,
Peut distinguer le bruit de la source prochaine,
Qui court parmi les fleurs désaltérer la plaine,
Et qui sans en rien craindre entend pendant la nuit
Le fracas éloigné du torrent qui s'enfuit.
Plus heureux qui d'un lac habitant le rivage,
Le voit tour à tour calme et battu par l'orage ;
Soir et matin l'observe et l'admire toujours,
Se baigne dans son onde au déclin des beaux jours,
Et ne s'en va jamais loin du toit de ses pères
Errer au gré des vents sur des mers étrangères.

Il termine par un appel aux poètes suisses :

Faisons voir que nos monts valent bien le Parnasse,
Forçons le Français même à répéter nos vers,
Et vengeons l'Helvétie aux yeux de l'univers.

* * *

Pas plus que les *Tombeaux*, les *Poésies helvétiennes* ne sont aujourd'hui lisibles. Nous avons cité à peu près tout

ce que ces deux livres renferment encore d'intéressant : des documents, fort peu de poésie. Seule, la *Course dans les Alpes* fait exception ; nous la retrouverons quand nous aborderons l'œuvre en prose de Bridel.

Il serait cependant injuste d'oublier que ces ouvrages sont des œuvres d'extrême jeunesse. Comme tels, s'ils sont mal écrits, s'ils sont incohérents et incomplets, ils offrent cependant quelque charme : une âme d'autrefois s'y révèle, une âme jeune, hésitante, qui cherche à se dégager et à s'élever vers le grand idéal qu'elle se propose. Mais Bridel s'est trompé précisément sur la manière de réaliser ses ambitions « helvétiques » ; il a cru qu'il suffisait d'appliquer des théories, d' « helvétiser » tour à tour Hervey, Roucher et Moncrif. Comme poète, il appartient d'ailleurs à une époque de transition : la décadence d'un art trop classique, — les débuts incertains d'un romantisme artificiel et inconscient, — les débuts plus incertains encore de la poésie suisse d'expression française.

CHAPITRE IX

La poésie de Bridel:

Instauration d'un classicisme suisse.

I

L'étude des derniers vers de Bridel révèle un certain progrès correspondant à la maturité du poète. A l'influence semiromantique, ou plutôt faussement romantique, de la poésie anglaise succède l'influence plus saine et plus naturelle des auteurs français. Il en résulte une amélioration notable de la langue et de la forme. En même temps, l'inspiration devient plus franchement nationale, grâce à un contact immédiat avec la nature et les écrivains suisses. Quel peut être donc le résultat de cette évolution, sinon une véritable tentative de « classicisme suisse », tentative consistant à interpréter des sujets nationaux à la manière de Jean-Baptiste Rousseau, de Voltaire, des grands artistes du XVIIe siècle? Amplement renseignés sur les capacités poétiques du doyen, nous pouvons dès maintenant reconnaître la médiocrité de ses dernières œuvres ; mais ce n'est point une raison pour les négliger. Au contraire, au point de vue historique, — à notre point de vue, — rien n'est plus intéressant que de voir un auteur romand, subir à la fois l'influence et de la littérature française, et d'une partie de la littérature allemande.

Ce phénomène est d'ailleurs tout à fait naturel. Quand

Bridel publia ses *Tombeaux* et ses *Poésies helvétiennes*, l'engouement pour la poésie anglaise était général en France. Mais, à la fin du XVIII[e] siècle et durant la Révolution et l'Empire, commence et s'accentue le mouvement du « retour à l'antique », qui remet en faveur certains genres un peu négligés, comme le poème épique, la tragédie, l'ode « pindarique ». Laharpe rédige et publie ses leçons de littérature, et les poètes à la mode sont, avec Parny, Marie-Joseph Chénier et surtout Ecouchard-Lebrun. En Suisse, d'autre part, plus l'indépendance nationale est menacée, plus les approches de 1798 se font sentir, plus on voit l'élite intellectuelle des pays romands chercher des réconforts moraux et patriotiques dans l'histoire nationale, dans les œuvres des poètes de Zurich et de Berne, auprès de la *Société helvétique*. Ainsi s'expliquent les deux directions bien marquées de la poésie de Bridel.

Cependant, la première de ces deux tendances : l'influence de la poésie française, semble en désaccord avec les secrètes hostilités que Bridel nourrissait à l'égard des idées et des livres importés de Paris ; en désaccord aussi avec ses théories qui proclament l'imitation, non point d'œuvres françaises avec lesquelles il s'agit au contraire de rivaliser, mais d'œuvres anglaises et suisses[1]. En outre, à ce moment de sa vie, le doyen néglige totalement, de parti pris, la littérature proprement dite pour s'adonner à l'étude de la langue allemande, des traditions populaires, des dialectes romands et de l'histoire. L'influence de poètes lyriques comme Jean-Baptiste Rousseau et Lebrun-Pindare ne s'est donc point exercée directement sur lui, mais à l'aide d'un intermédiaire et à la suite de circonstances spéciales.

Le *Conservateur suisse* ne contient pas moins de cent

[1] Rappelons que le *Discours sur la poésie nationale* proscrit la mythologie qui réapparait dans les vers composés par le doyen à l'époque dont nous parlons.

quinze pièces de vers, sans compter les épigrammes et les épitaphes. Toutes ne sont pas de Bridel. Cependant, on doit lui attribuer, non seulement presque toutes les pièces signées *P. B.* ou *B.*, mais encore une bonne partie de celles qui ne portent aucune signature [1]. En effet, Bridel n'était pas seulement le rédacteur, il était l'auteur des *Etrennes helvétiennes* qui, réunies, forment les treize volumes dont nous nous occupons. Ce recueil est donc plus qu'une simple revue qu'il dirigeait ; il est son œuvre, et ni l'histoire, ni la critique ne l'ont compris autrement. Par conséquent, toutes les fois qu'il faisait appel à un correspondant ou à un collaborateur, il s'empressait d'indiquer, à l'aide d'une note ou d'une signature, à qui revenait la prose ou les vers qu'il joignait à ses propres compositions ; inutile de dire que, dans ces condi-

[1] Il n'y a, je crois, aucun doute pour les pièces signées P. B. : Philippe Bridel. Pour celles qui sont signées B. ou qui ne sont pas signées du tout, il faut avoir recours aux *Poésies helvétiennes* et aux deux recueils dont le frère du doyen, Samuel-Elisée Bridel, est l'auteur : les *Délassements*, les *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe*. Généralement, on retrouve dans l'un ou l'autre de ces livres le poème que l'on cherche à identifier. — Il faut un peu plus de prudence à l'égard de certaines pièces de circonstance dont l'auteur se dit être « un berger des Alpes ou du Jura », un « patriote Genevois », etc. ; en ce cas, il est bon de revenir à la vie du doyen. Comme il s'agit la plupart du temps de couplets composés pour la réunion d'une société ou à l'occasion d'événements historiques, on peut les attribuer avec quelque certitude à Bridel, si l'on sait qu'il fut membre de cette société ou qu'il joua quelque rôle dans ces événements. — Se défier du témoignage de Vulliemin, qui attribue au doyen des vers qui appartiennent à son frère, comme le *Tombeau de Daphnis* (Vulliemin, op. cit., p. 218-219). — N'attribuer à Bridel ou à son frère que les épigrammes, épitaphes, etc., qui se retrouvent dans leurs recueils ou leurs autres livres, et qui sont au moins signées d'une initiale. — Souvent, dans le *Conservateur*, les pièces de vers sont réunies en séries ; dans ce cas la dernière pièce seule est signée. Enfin, presque toutes les pièces en vers ou en prose dues à la plume de collaborateurs autres que les Bridel, ont leurs auteurs clairement indiqués ; on peut se servir de ce fait comme d'un argument en faveur de Bridel, dans l'attribution des pièces incertaines. — La plupart du temps, d'ailleurs, la prose et les vers du *Conservateur* sont signés B., P. B., L(ouis) B(ridel), S. B. Les poésies sans signature sont les plus médiocres, ce qui enlève beaucoup d'intérêt à leur attribution.

tions, il ne se croyait point obligé de signer toujours ces dernières. Aussi, un lecteur habitué à la physionomie du *Conservateur suisse*, ne tardera pas à remarquer ces deux lettres : S. B., qui se trouvent soit au bas d'une poésie isolée, soit à la suite d'une série plus ou moins longue. Ces initiales sont celles du second frère du doyen : Samuel-Elisée de Bridel. C'est l'intermédiaire que nous cherchons.

Les vers du doyen et les vers de Samuel ont le plus souvent la même inspiration et le même style. La raison en est fort simple : les deux frères collaboraient [1] ; ils se corrigeaient et « s'embellissaient » mutuellement leurs ouvrages. Un autre frère, Jean-Louis, intervenait aussi, plus modestement, comme lecteur et comme critique. Il est donc impossible, à un moment donné, de les tenir à l'écart ; d'autant plus que la poésie de Philippe-Sirice et celle de Samuel se complètent et même se confondent grâce à de réciproques influences, dont la plus forte fut celle exercée par le doyen, puisqu'elle nous permet

[1] Cette collaboration apparaît clairement dans les vers que renferme le texte en prose du *Recueil de paysages suisses*, trad. de l'allemand du peintre Zehender par le doyen Bridel, et publié à Berne en 1797, in-fol., 40 p. (V. Bibl. nº 50.) — Les vers que renferme le texte en prose de ce recueil sont, tantôt signés Br..., tantôt non signés. Nous avons eu recours à la méthode indiquée dans la note précédente, et nous avons pu attribuer, sur 8 fragments, 3 pièces à Samuel et 2 au doyen. Mais il y a plus : un fragment du *Lac de Lowerz* (dont l'attribution ne laisse aucun doute, puisque, au t. IV du *C.*, page465 ou 342, il porte la signature P. B. ou Philippe Bridel) contient ces deux vers qui ne se retrouvent pas dans le texte définitif :

Là, de Br.... la muse attendrissante
Devrait chanter l'amour et les tombeaux.

Cette allusion aux *Tombeaux* semble indiquer que l'auteur de ce petit poème ne serait pas le doyen, mais son frère : Philippe-Sirice était trop modeste pour se louer lui-même. Alors, Samuel-Elisée aurait *donné* ce poème à ce dernier, qui se serait empressé d'enlever les deux vers à sa louange ? Quoi qu'il en soit, il paraît certain, dès lors, que les deux poètes Bridel, non seulement se communiquaient leurs œuvres, mais encore travaillaient parfois en commun.

de faire entrer partiellement l'œuvre poétique du plus jeune des Bridel dans l'ouvrage que nous consacrons au plus âgé. C'est le doyen, en effet, c'est son exemple, c'est le *Conservateur* entrepris en commun qui ont empêché Samuel-Elisée de se perdre dans la foule des rimeurs qui suivaient aveuglément le sillage de Lebrun et de Parny. Mais, comme l'action du doyen sur son frère aussi bien que l'influence de Samuel-Elisée sur le doyen se sont exercées à distance ; comme chacun des Bridel a vécu à l'écart et dans des sphères différentes ; comme leurs relations furent uniquement intellectuelles, c'est ici le lieu de nous en occuper. La vie même de Philippe-Sirice fut à un tel point indépendante de celle de ses frères, que nous avons eu à peine l'occasion de les citer dans la première partie de cet ouvrage.

En effet, ces trois frères se ressemblaient peu. *Jean-Louis* (1759-1821), précepteur en Hollande et en Suisse, pasteur, professeur d'hébreu à l'Académie de Lausanne, avait embrassé le parti de la révolution et, dès l'origine, adhéré au régime nouveau de la République Helvétique. On connaît de lui en fait d'ouvrages littéraires : un roman médiocre, de méchants vers, une intéressante étude sur Pindare, un commentaire très curieux sur Dante[1]. Quant à *Samuel-Elisée* (1761-1828), il eut une destinée plus brillante et plus mondaine. Appelé, presque au sortir de ses études, à faire l'éducation des princes Auguste et Frédéric de Saxe-Gotha, il devint

[1] *Les infortunes du jeune chevalier de Lalande*, Lausanne et Paris, in-8°, 1781. — *Introduction à la lecture des odes de Pindare*, Lausanne, 1785, in-12. — *Réflexions sur la Révolution de la Suisse*, 1800, in-8°. — *Le Lycée de Flore*, brochure en vers, Bâle, 1804. — *Lettre à M. Carion de Nisias sur la manière de traduire le Dante*, suivie d'une traduction en vers français du Ve chant de l'Enfer, Bâle, 1805, in-4°. — *L'année juive antique et moderne*, suivie d'une ode hébraïque à la louange de Napoléon le Grand et de sa traduction en vers français, Bâle, 1810, 1 vol. in-8°. — *Le livre de Job*, nouvellement traduit, Paris, Didot, 1818, 1 vol. in-8°. — On trouvera une bibliographie plus complète dans la *Bibliographie générale* de Firmin Didot, Paris, 1855, t. VII, p. 381.

secrétaire privé et bibliothécaire du duc régnant, fut envoyé en mission diplomatique auprès de Napoléon, anobli, créé baron de Bridel, et acquit comme botaniste une certaine célébrité. On le considérait même, plus que le doyen, comme le grand homme de la famille [1].

Samuel-Elisée, esprit moins prompt, moins facile mais aussi moins superficiel que Philippe-Sirice son frère, était un homme pourvu, comme beaucoup de ses contemporains, d'une vaste érudition encyclopédique. Il était capable, comme Haller, dont il est le disciple, d'écrire en trois langues, de composer un jour des vers, un jour un traité d'ornithologie ou de botanique, un autre jour enfin, un mémoire d'histoire ou de diplomatie ou bien des réflexions philosophiques. Un peu pédant, un peu courtisan, très académique, se croyant homme du monde et « philosophe chrétien », il était fier de ses relations littéraires, entre autres avec Ecouchard-Lebrun dont il était l'admirateur convaincu et l'imitateur adroit. Supérieur à son frère par son impeccable correction prosodique et grammaticale, il ne possédait point, en revanche, cette spontanéité, cette fraîcheur originale, auxquelles les œuvres du doyen sont redevables de l'intérêt qu'elles offrent encore. Vivant en Allemagne, mais sous l'influence des idées littéraires de Paris, il avait perdu presque tout contact avec la Suisse. Aussi, ne croyait-il guère à la possibilité d'une littérature nationale [2].

[1] Il doit sa renommée à un long ouvrage sur les mousses : la *Muscologia recentiorum*, etc., Gotha, 1797-1804, 3 vol. in-4°, fréquemment réimprimée et complétée. Il a traduit de l'allemand plusieurs ouvrages scientifiques. A citer encore : *Réflexions sur l'état actuel de la littérature et des sciences en Allemagne* (en tête des *Paramythies du baron de Bilderbeck*, 1791, in-12). Bibliographie dans Firmin Didot, et dans le *Dictionnaire des Vaudois et des Genevois*, par Albert de Montet, Lausanne, 1877, t. I.

[2] « Mais quoi, me dira-t-on, les Suisses, qui, par leur courage, leur fierté républicaine et leur amour pour la liberté sont devenus les émules des anciens Grecs ; les Suisses, à qui, peut-être, il n'a manqué, pour se placer au-dessus d'eux, que de bons historiens, et qui préservés, par leurs montagnes et par leur pauvreté, de l'influence des modes étrangères, ont un caractère

Mais comme il ne voulait point renoncer tout à fait à être lu et apprécié dans son pays d'origine, il se ménagea toujours une porte de sortie sur les « champs helvétiques ». Il avait d'ailleurs de sa patrie, comme Philippe-Sirice à ses débuts, une conception purement livresque. Il a lu Haller, Gessner, Rousseau, mais c'est tout ; il n'a pas *vu* ni *vécu*, comme son frère. De là cette inspiration factice, ce chauvinisme héroïco-pastoral, ces lieux communs que nous avons si souvent dénoncés, aggravés encore par la rhétorique, les périphrases, la correction froide de la poésie lyrique et descriptive [1].

propre et des mœurs nationales, n'auront-ils point aussi de poésie nationale ? Je ne doute point qu'en effet ils n'aient, de ce côté-là, quelque avantage sur leurs voisins, et d'heureux essais ont prouvé, depuis quelques années, que c'est sur le Parnasse helvétique que l'on peut cueillir encore des fleurs nouvelles. Mais ce qui nous empêchera toujours de donner à notre poésie une forme véritablement originale, c'est que nous n'avons point de langue qui nous appartienne en propre. Forcés de nous exprimer comme nos voisins, nous avons cependant d'autres sentiments à rendre, et d'autres scènes à dépeindre, et la langue d'un peuple asservi ne se prête que difficilement à devenir l'organe du patriotisme et de la liberté. La Française a surtout une délicatesse qui s'offense de la dureté des noms Suisses. Veut-on chanter la bataille de Morgarten, le dévouement de Winkelried, ou les prodiges de valeur dont furent témoins les remparts de Farnsburg, les Muses effarouchées s'enfuient, et le poète rebuté sent qu'avec de tels noms il ne peut prétendre à des vers coulants et harmonieux. Ces considérations jointes à d'autres qu'il est inutile de détailler, ne m'ont point permis de composer des poésies véritablement Helvétiennes. » *Délassements poétiques*. Avant-propos, XI-XII.

[1] Le premier recueil de Samuel-Elisée parut à Lausanne, « chez La-Combe, au Café littéraire », en 1788, sous ce titre : *Les délassements poétiques*, par M.... C'est un volume in-8°, de 256 pages de vers et 14 d'avant-propos. La première partie contient quelques longs poèmes, dont deux imités d'Ossian : *Calthon et Clessamor*, *Darthula*, la *Nuit et l'Amour* et les *Promenades d'automne*, poèmes champêtres, enfin l'*Eruption de l'Etna*. La seconde partie (poésies diverses) renferme une lettre de Werther à Charlotte, des idylles, des épîtres, des bouquets, des madrigaux, etc. : *Mon premier engagement*, *Mes inconséquences*, *Ma dernière résolution*, le *Solitaire suisse*, romance. Ce premier recueil fut réédité à Paris, en 1791, in-8°, sous le titre : « *Calthon et Clessamor*, etc. ; légèrement augmenté. » — Une *Lettre de Werther à Charlotte*, p. 117 s., est composée

Samuel-Elisée exerça néanmoins sur son frère une excellente influence. Il lui apprit à mieux connaître la poésie française ; il lui apprit surtout à respecter davantage la grammaire, la syntaxe et la prosodie. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver aucune des lettres échangées par les deux Bridel ; mais nous nous représentons fort bien Samuel communiquant à Philippe les dernières odes de Lebrun, et Philippe, en échange, envoyant à Samuel les *Schweizerlieder* de Lavater. Le doyen tenait son frère au courant de tout ce qui se passait en Suisse ; ce dernier s'efforçait à son tour de faire connaître le doyen dans le petit « milieu » francisant de Gotha, et il l'appelait à collaborer à la « gazette littéraire » dont il était, avec le baron de Bilderbeck, un des principaux rédacteurs[1]. Dès que lui-même avait composé une

d'après la traduction de Deyverdun, de Lausanne. (Maestricht, 2 vol. in-12, 1784.)

Le second recueil fut publié vingt ans plus tard, à Paris, chez Maradan, rue des Grands-Augustins, en 1808. Le titre complet est : « *Les loisirs de Polymnie et d'Euterpe*, ou choix de poésies diverses de M. S. E. de Bridel, recueillies et publiées par M. le baron de Bilderbeck. » Le format est le même que celui des *Délassements* ; le livre comprend 389 pages et une préface de l'éditeur. On y retrouve, avec quelques variantes, plusieurs pièces empruntées au précédent ouvrage ; mais l'ensemble est bien meilleur, le ton est plus égal et plus soutenu. Les deux livres d'odes sont d'un imitateur de Lebrun, un imitateur adroit qui semble se flatter parfois d'être un rival. Suivent des *Poésies mêlées*.

[1] Les *Cahiers de Lecture* (Gotha, sans indication d'éditeur, d'imprimeur ni de lieu) paraissaient par livraison mensuelle à raison de 1 vol. in-8° par an. — La physionomie des *Cahiers* est celle de tous les périodiques de cette époque (beaucoup de voyages, de traductions ou d'adaptations de l'anglais, etc.). Le but de cette publication était de faire connaître la littérature française aux Allemands. On y trouve des vers de Boufflers, Parny, etc., des fragments de Buffon, le *Jean-Jacques Rousseau et Buffon* de Hérault de Séchelles (1786, 3, p. 94-95). — *Un grand nombre d'articles sont rédigés par des plumes suisses ou du moins concernent la Suisse :* 1785, 1 vol. *Lettre à Rousseau sur l'Emile*, p. 5-18 ; *Lever du soleil vu des bords du lac de Genève*, par le marquis de Pezay, 63-71 ; 1785, 2e cahier : les *Alpes* par Ramond, 15-26 ; *Relation d'un voyage d'un Anglais aux glaciers de Savoie*, 39-53 ; 1785. 3 : *La torture*, par Mallet du Pan, 335-343 ; le *Lac de Chède*, par Bourrit, avec estampe, 402-403 ; 1787, 1 : *Jacques Balma*, conquérant du

« helvétienne », il l'envoyait à son aîné pour être insérée dans les *Etrennes*, puis dans le *Conservateur*. Ils se soumettaient mutuellement leurs manuscrits : Philippe-Sirice donnait son avis sur l'ensemble, Samuel-Elisée soulignait les incorrections. Cependant, le premier sut, non seulement conserver intact son tempérament original de « vieux Suisse », mais encore imposer au second sa manière de comprendre et de traiter la poésie nationale. Nous pouvons donc joindre à ses vers les quelques poèmes « helvétiques » que renferment les *Délassements* et les *Loisirs*. Ces poèmes, en effet, ont presque tous paru dans les différents volumes du *Conservateur* : c'est indiquer la part que le doyen a prise dans leur rédaction. En outre, ils nous offrent des exemples que nous ne retrouvons pas ailleurs ; sans eux, cette étude serait donc incomplète.

Mont-Blanc, par Bourrit, 25-35 ; *Relation abrégée d'un voyage au Mont-Blanc*, par de Saussure, 139-164 ; *Extraits des voyages de J.-J. R. dans les montagnes de la Suisse*, 235-252. 1789, 1er cahier : *Notice sur Gessner*, par Mayer, 79-96 ; 2e cahier : *Lettres sur les ouvrages et les caractères de J.-J. R.*, par Mme de Staël, 34-47 (continuation : 6, 15-35 ; 7, 27-45 ; 8, 25-36) ; 5e cahier : *Lettres sur Haller*, 48-56 ; 8e cahier : *Les spectres*, par d'Erlach, de Berne, 71-87 ; 1791, 1 : *De la Brévine et du Locle*, 9-20 ; 1791, 7 : *Mœurs et plaisirs de Genève*, par Bourrit. 225-239; etc. — A partir de 1791, nombreux écrits politiques contre la révolution vaudoise et l'occupation de Genève, etc. — Samuel Bridel y publie : *Le Bateau de Lisette*, 1786, 1, 211-213 ; *Le serment de Lise*, ibid., 213-214 ; *Conseil à Zélis* ; ibid, 333-334, (les deux premières pièces dans les *Loisirs*, la troisième dans les *Délassements*). — De Louis Bridel : *Le noyer de Jean-Jacques*, 1792, 1. 99-103 (*Cons.*, I.) — En 1783, p. 108-112 : annonce d'une *Histoire périodique de la litt. all. depuis son origine jusqu'à nos jours, par une Société de Français établis en Allemagne ;* chaque mois 1 cahier de 80 p. in-8°. — Les *Cahiers de Lecture* parurent de 1784 à 1794. — Bridel y collabore 14 fois ; il y réédite des pièces connues : l'*Epître au prince de Brunswick*, l'*Epître à la Soc. helv.*, un fragment de la *Course de Bâle à Bienne*, la *Course dans les Alpes*, le sermon sur le 10 Août, le voyage en Suisse de 1790, des romances, etc. v. Bibl. nos 21, 24, 25, 33, 36, 37, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49.

* * *

Le classicisme helvétique des frères Bridel peut se définir ainsi : des sujets nationaux traités à la française. C'est une transposition d'art tout à fait analogue à l'architecture et à la décoration des petits hôtels patriciens que le XVIII[e] siècle a construits à Lucerne, à Berne, à Fribourg : sous de vastes toits suisses, des rinceaux, des volutes, des coquillages, des fers forgés, tous les motifs de la maison style Louis XV. On peut comparer une fois de plus cet essai de poésie aux gravures des maîtres bernois habillant de costumes populaires les déesses et les marquises de Boucher et de Watteau.

Notre examen s'est borné à trente-deux pièces de Philippe Bridel, toutes extraites du *Conservateur*, à sept poèmes des *Délassements*, et à vingt des *Loisirs*[1]. Le reste ne vaut pas la peine d'être mentionné.

[1] Nous pensons faciliter la besogne à nos lecteurs en donnant la liste de ces pièces.

De PHILIPPE BRIDEL :

Cons. I. Ode sur le massacre des Gardes suisses, 354(277). — Ode sur Winkelried, 358(280). — La mort de Fontana, 362(283). — Epître au prince de Brunswick, 364(284). — Vers sur la chute du Rhin, 369(288). — Le siège de Zurich, 384(300). — Le paysan suisse, 415(323). — Chant patriotique d'un jeune Suisse 418(325).

II. Cantique du matin, 429(327). — Elégie sur la mort d'un frère, 431(328). — Chant de guerre fribourgeois 438(333). — Le village détruit, 441(335). — Epître à la Société helvétique 455(343).

III. Les Treize Cantons, 439(315). — Epître à l'Hermite, 459(322). — Chant de guerre suisse, 466(326).

IV. Le Temple détruit, 435(326). — Le lac de Lowerz, 465(342).

V. Nos vœux pour la patrie, 488(375). — Le vallon de Thénas, 492(377).

VI. Cantique d'actions de grâces, 448(335). — Imitation de Claudien, 454(339). — Epître à mon lieu natal, 467(346).

VII. Epitaphes de Julia Alpinula, d'Olivier, de Winkelried, d'Aloys de Reding, de Steiger ; épigraphe sur l'histoire de la Suisse, 428(316) s.

VIII. Strophes sur l'Ile Saint-Pierre, 382(331).

X. Couplets sur la marguerite, 412(269).

XIII. L'hirondelle de ma fenêtre (318).

Il y a deux manières d'être Suisse en littérature. On peut ne traiter que des sujets suisses. On peut aussi marquer n'importe quel ouvrage, sur n'importe quel sujet, de l'empreinte d'un esprit suisse, d'une culture nationale : c'est la bonne manière.

A l'époque de Bridel, l'esprit suisse était en formation. On comprend donc qu'à l'exemple de Lavater ou de Haller, un sujet national paraisse à notre poète une condition nécessaire et suffisante. Il ne remarque pas encore qu'une ode sur Morgarten ou le massacre du 10 Août ne différera point sensiblement d'une ode de J.-B. Rousseau ou de Lebrun-Pindare, tant que la forme sera empruntée aux œuvres de ces deux écrivains. Il est certain d'ailleurs que l'état d'anémie académique et de correcte impuissance dans lequel se trouvait la prosodie française rendait très difficile tout essai de poésie indigène : les sujets eux-mêmes étaient codifiés ainsi que les « recettes » d'expression et de style. C'était déjà faire preuve d'audace que de s'attaquer à des thèmes nationaux. Quant à la seconde manière que nous avons indiquée plus haut, elle consiste, pour Bridel et surtout pour son frère Samuel, à « helvétiser », des odes dans le goût de Lebrun, des élégies à la manière de Parny ou de Chénier. Toujours logique, le doyen applique fidèlement les principes de son *Discours sur*

De Samuel Bridel :

I. *Délassements :* Les Promenades d'Automne, 89. — Vers adressés à l'auteur des *Poésies helvétiennes*, 168. — Mes vœux en quittant ma patrie, 191. — Le Solitaire Suisse, 234. — Vers sur Rousseau, sur Haller, sur Euler, 255.

II. *Loisirs :* A l'Imagination, 1. — L'Art, 7. — Anniversaire de la délivrance de la Suisse, 12. — Oswald, 32. — A Clio, 73. — L'Automne, 93. — Le Courage, 105. — Le Ruisseau, 173. — Ma carrière poétique, 196. — Le Printemps et Lina, 203. — La Nature et le Sage, 230. — Epître aux Fleurs, 254. — Le Tombeau de Daphnis, 310. — Stances, 341. — Vers dans le parc de Weimar, 344. — Les deux ruisseaux, 374. — Vers sur Gessner, sur Tissot, 383. — Vers sur Bonnet, sur son père, sur sa mère, 384.

Dans le *Conservateur* : I. Le retour de Lisette, 412(321). — IV. La vallée du Hasli, 463(341). — XII. L'utilité des voyages, 148 (321).

la poésie nationale, bien qu'il ait choisi d'autres modèles. Avant donc de passer aux sujets suisses traités « à la française », voyons en quoi consiste ce nouveau procédé d' « helvétisation » :

Il est fort simple. Il suffit tout simplement d'intercaler dans un poème quelconque, — un de ces exercices de rhétorique composés à froid, — des allusions, des descriptions, des épisodes empruntés à l'histoire et aux paysages suisses. On peut tout d'abord réserver l'allusion pour la fin, en lieu et place d'une conclusion morale. Ainsi, après avoir « disserté » durant vingt strophes sur l'*Imagination*[3], Samuel Bridel termine ainsi :

Bords sacrés du Boiron couverts d'épais feuillages,
Inspirez-moi des vers naturels et touchants ;
Et peut-être qu'un jour parcourant vos rivages,
Nos neveux attendris répéteront mes chants.

Ces « bords sacrés du Boiron » rendent indispensable la note suivante :

« Petit ruisseau du Pays de Vaud. Il fait, dans une partie de son cours, la limite entre la France et la Suisse : il est, de ce côté-là, le dieu Terme de l'Helvétie ; c'est ce qui justifie l'épithète que j'ai donnée à ses bords[2]. »

Si le thème choisi prête à la description, on ne se contentera plus d'une allusion réservée pour la dernière strophe, mais on fera plus fréquemment appel aux « images ». Voici, par exemple, une ode sur l'*Automne*[1], qui est un bon spécimen de ce que nous avons appelé un « classicisme helvétique » :

[1] *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe,* p. 1 s.
[2] Même procédé encore dans *Le Courage* (p. 105 s.) et dans *L'Art* (p. 7 s.)
[3] *Loisirs,* l. II, ode V, p. 93 ; *Cons.* VII, p. 452 s. (332). A la suite de cette ode, dans le *Cons.*, Bridel a inséré quelques louangeuses remarques : les deux frères ne perdaient jamais l'occasion de s'encenser l'un l'autre.

Le Jura sur ses flancs a vu rougir le hêtre ;
Déjà son front est ceint d'un bandeau de frimats ;
Progné quitte le toit de son hôte champêtre,
Et fuit vers de plus doux climats.

Pomone, en renouant sa ceinture flottante,
Incline sa corbeille et répand ses trésors,
Et l'Hiver, qui la suit, d'une robe éclatante
Va bientôt revêtir ces bords.

Tremblante à son aspect, la Dryade éplorée
Jette un dernier regard sur les champs dépouillés,
Et court au fond des bois d'une mousse dorée
Tapisser les troncs dépouillés....

Eole fond sur nous de nos Alpes glacées ;
Son règne a commencé, son règne doit finir.
Pourquoi, s'il est ainsi, tourmenter nos pensées
Des soins trompeurs de l'avenir ?

Laissons agir les Dieux ; les Dieux feront le reste :
Dès qu'ils ont apaisé la colère des vents,
Ils ne fatiguent plus ni le cyprès funeste,
Ni l'ormeau courbé par les ans.

Ces vers sont harmonieux ; ils ne paraissent point dépourvus de couleur ni de poésie. Je crois pourtant en retrouver l'origine dans une ode de J.-B. Rousseau, à laquelle ils peuvent sembler supérieurs :

L'hiver qui si long-temps a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux ;
Et les jeunes zéphirs de leurs chaudes haleines
Ont fondu l'écorce des eaux, etc. [1].

On peut encore « helvétiser » les lieux communs de l'Antiquité. Ainsi, le « o fortunatos nimium » du *Lac Léman*. Ainsi

[1] Ode VI du l. III, p. 142 s. de l'éd. Lagrange, Paris, 1818 : *A S. E. monsieur le comte de Zinzendorf*. Les quatre premières strophes.

dans le *Tombeau de Daphnis*[1], idylle de Samuel-Elisée Bridel consacrée à la mort de Gessner, ces vers qui sont eux aussi une amusante transposition alpestre de la poésie virgilienne :

Daphnis fut l'ornement, l'amour de nos campagnes.
Quand ces bords oublîront et son luth et ses chants,
Le myrte ombragera le sommet des montagnes,
Et le saule au sapin cédera les étangs.

Des monts Helvétiens Daphnis était la gloire.
Si jamais dans nos champs il trouve des rivaux,
Aux ondes du Léman le chamois viendra boire
Et le Rhin du Danube ira grossir les eaux.

Il suffit donc d'un peu d'adresse pour rendre « national » n'importe quel genre. Après l'ode, l'idylle ; après l'idylle, la romance : les personnages seront des « enfants des Alpes » : ainsi le *Retour de Lisette*[2]. Sans doute, nous rencontrerons parfois des vers charmants et délicats ; art du XVIIIe siècle orné de motifs suisses comme ces porcelaines de Nyon qui portent parfois, dans un médaillon encadré d'or, au flanc d'une tasse ou sur le rebord d'un plat semé de fleurs, tout un paysage romand : un coin de lac, une montagne, un berger et une bergère en chapeau de paille, et deux ou trois moutons blancs. Mais le procédé est singulièrement factice ; il se réduit à une simple juxtaposition. On peut supprimer sans inconvénient tout ce qui est là pour rappeler la Suisse ; bien plus, ces « blanches cimes des Alpes », ces « bords

[1] *Loisirs*, p. 310-325. *Cons.*, IV, p. 467[343].

[2] La meilleure de ces romances est, en effet, *Le retour de Lisette*, chanson pastorale, par Samuel-Elisée. *Cons.*, I, 412[321]. Se trouve dans les *Délassements*, p. 220 s., sous ce titre : l'*Arrivée de Lisette*. Dans ses *Chants du Pays*, 2e éd., Lausanne, Payot, 1904, p. 168, M. Ph. Godet l'a, par erreur, attribuée au doyen. Le texte du *Conservateur*, soigneusement revu, semble-t-il, est moins banal et plus « helvétique » que celui des *Délassements*.

sacrés du Boiron », ce « Léman qui mugit » sont souvent des ornements superflus et inutiles, qui gâtent une ode ou une romance plutôt qu'ils ne l'embellissent. Les meilleurs vers de Philippe-Sirice sont tout simplement les rares pièces dénuées de toute prétention nationale [1] ; ainsi les couplets sur la marguerite [2], ainsi deux imitations de la poésie antique : l'*Hirondelle de ma fenêtre*, d'après Anacréon, et l'*Imitation libre d'un morceau de Claudien*. Je veux citer cette dernière :

Heureux qui vit content dans son petit domaine [3],
Libre d'ambition, d'avarice et de gêne ;

[1] Il en est de même pour Samuel-Elisée : le meilleur morceau des *Loisirs : Les Heures* (Ode III, l. III, p. 151-155), n'est certes point le plus « helvétique » ; voici quelques-uns de ces vers, tout à fait « style Empire », et qui me paraissent jolis comme des bibelots de l'époque :

Heures, Filles du Ciel, et compagnes des Grâces,
Qui sous vingt noms divers, présidez à nos jours,
Et dont le pied léger ne laisse point de traces,
Sur ce globe où le Temps nous ramène toujours !...

Surpassant nos désirs, et trompant notre attente,
Sur la terre où vos chants annoncent les moissons,
Vous faites succéder, par une loi constante,
Le thyrse à la faucille et les fleurs aux glaçons....

Les Songes, les Amours, d'un pas furtif accourent ;
Diane leur sourit, et son char argenté,
Que d'un crêpe ondoyant ces Dieux charmants entourent,
Part et roule sans bruit dans des flots de clarté.

[2] *Cons.*, XIII, 412[269]. Ces vers ne se trouvent pas dans toutes les éditions du *Cons.*, mais seulement dans le 13e vol. de l'édition originale qui renferme le *Dialogue à bord du Léman*, supprimé par mesure de police (v. Bibl. 60, XIII). — Ils ne portent pas la signature de B., mais Vinet, dans sa *Chrestomathie*, les attribue au doyen.

[3] *Cons.*, VI, 454(339). C'est une adaptation de la IXe idylle : *De sene Veronensi*, dont voici le texte, d'après l'édit. Heguin de Guerle, Paris, Garnier, p. 545 s.

Felix, qui patriis aevum transegit in agris,
Ipsa domus puerum quem videt, ipsa senem ;
Qui baculo nitens, in qua reptavit arena,
Unius numerat saecula longa casae !

Qui parcourt, appuyé sur un simple bâton,
Le jardin qu'animaient les jeux de son enfance ;
Qui vieillit sous le toit témoin de sa naissance,
D'un bisayeul encore habite la maison ;
Qui n'adora jamais la fortune légère,
Et qui jamais ne but dans une onde étrangère !
Marchand intéressé, trafiquant sur les mers,
Il ne va point chercher l'or d'un autre univers.
Il fuit également la trompette bruyante,
Et d'un procès douteux la poursuite rongeante :
Craignant l'éclat des cours, la pompe des palais,
Du chaume à leur tumulte il préfère la paix :
Gardien de sa ferme enclose de collines,
On ne le voit jamais dans les villes voisines :
D'un ciel que rien ne trouble il chérit la beauté,
Ne dépend de personne et vit en liberté.
Les fastes des Consuls ne font point son année ;
C'est des mêmes saisons la marche fortunée :
L'hiver par ses frimats, l'été par ses chaleurs,
L'automne par ses fruits, le printemps par ses fleurs,
Du tems marque à ses yeux la course passagère
Sans soucis et sans crainte il fournit sa carrière.

Illum non vario traxit fortuna tumultu,
Nec bibit ignotas mobilis hospes aquas :
Non freta mercator tremuit, non classica miles,
Non rauci lites pertulit ille fori.
Indocilis rerum, vicinae nescius urbis,
Adspectu fruitur liberiore poli.
Frugibus alternis, non consule, computat annum :
Autumnum pomis, ver sibi flore notat.
Idem condit ager soles, idemque reducit,
Metiturque suo rusticus orbe diem.
Ingentem meminit parvo qui germine quercum,
Aequaevumque videt consenuisse nemus.
Proxima cui nigris Verona remotior Indus,
Benacumque putat litora rubra lacum.
Sed tamen indomitae vires, firmisque lacertis
Aetas robustum tertia cernit avum.
Erret, et extremos alter scrutetur Heros ;
Plus habet hic vitae, plus habet ille viae.

Il n'a de conseiller que la seule raison ;
Il n'a dès son berceau vu qu'un même horizon :
Du milieu de ses champs il voit briller l'aurore ;
Au fond de ses vergers la nuit le trouve encore :
Du passé satisfait, il jouit du présent,
Et l'avenir pour lui n'a rien de menaçant.

Il se peut que cette imitation ne soit qu'un exercice de collège ; mais, à part cette « poursuite rongeante », ces vers ne sont point dépourvus de grâce, d'harmonie, de sincérité.

* * *

Voilà comment on « helvétise » un sujet classique ; voyons maintenant de quelle façon on rend classique un sujet suisse.

Sans que Bridel les ait expressément énoncées, nous pouvons énumérer les principales règles de cette « rhétorique nationale » dont il est l'inventeur.

Tout d'abord, il faut se liver à une exacte imitation des auteurs français. Nous avons signalé les réminiscences de vers classiques qui abondent dans les *Tombeaux ;* nous trouvons d'autres exemples dans les *Loisirs* et ailleurs :

Eh ! quel temps fut jamais en leçons plus fertile [1] ?...
Mourir pour sa patrie est un sort plein d'appas (*sic*) [2]....
Eh bien ! champs paternels, prés fleuris, frais bocages [3]....

Imitation des procédés lyriques, apostrophes, comparaisons, etc. :

Tel qu'on voit un jeune aigle au séjour du tonnerre,...
Tel, quand le Dieu des vers échauffant ma jeunesse, etc. [4]

[1] L. II, Ode, IV. *A la flatterie*, str. 22, p. 103. — [2] L. II, Ode IX, *L'ancienne Grèce*, str. 10, p. 1. — [3] A l'*Imagination*, Ode I, l. I, p. 6, vers 1.

[4] *Loisirs*, L. III, Ode XII : « *Ma carrière poétique.* A l'auteur des *Poésies helvétiennes*, » str. 1-8, p. 196. Ce début me semble une adaptation de l'*Ode au comte du Luc* de J.-B. Rousseau ; c'est l'ode I du L. III, p. 103 du vol. I, éd. Lagrange, Paris, 1818 :

....Grand Dieu ! quelle scène infernale
Déshonore l'humanité !
Non ! le barbare Cannibale
N'a point tant de férocité [1].

Cette imitation, habile parfois, servile toujours, des deux principaux poètes lyriques de la France à la fin du XVIII[e] siècle, est poussée si loin, surtout dans les œuvres de Samuel-Elisée Bridel, qu'elle devient un simple décalque. Mais voici qui est plus spécifiquement « helvétique» : c'est la manière de rendre « nobles » les barbares noms allemands de l'histoire et de la géographie suisses. Le doyen triomphe dans l'application de ce procédé ; on pourrait extraire de ses vers tout un dictionnaire de rimes à l'usage du « poète national ». Nous verrons comment, dans son *Berthold de Zaeringue*, Unterwald se transforme en « Subsylvanie », et la Reuss en Reuse [3]. De même, la Thur, qui donne son nom à Winterthur et à la Thurgovie, se change en Ture; Fraubrunnen, champ de bataille dans le canton de Berne, en Fraubrunne ; et Morgarten, en Morgarte, etc. :

Montrez-leur et Morgate, et Sempach et Saint-Jacques [2]...,
Morat, Laupen, Fraubrunne, en gardent les trophées [3]....
Tu connais ce vallon, doux et riant asile
Que la Ture embellit de son onde tranquille [4].

On peut se servir aussi d'épithètes pour corriger l'âpreté de certains noms, et leur donner plus d'harmonie et de ma-

---

Tel que le vieux pasteur des troupeaux de Neptune,...
Ou tel que d'Apollon le ministre terrible,...
Tel, aux premiers accès d'une sainte manie, etc.

[1] Ode de Philippe Bridel sur le massacre des Gardes suisses, str. 10, *Cons.*, I, p. 357.

[2] Ph. B. : *Epître à la Société helvétique*, *Cons.*, II, p. 461, v. 11.

[3] Ph. B. : *Les Treize Cantons*, *Cons.*, III, p. 441, v. 16.

[4] Sam. B. : *Le Tombeau de Daphnis* (*Loisirs*, p. 312, v. 12-13). Le même poème dans le *Conservateur*, IV, 467(343).

jesté : « l'antique Helvétie », le « vaillant Winkelried », etc. On usera avec succès de la périphrase « historique » ou « géographique ». Le lac des Quatre-Cantons :

....ce lac si célèbre aux fastes helvétiques,
Dont le flot bat Lucerne et ses remparts gothiques[1].
Zurich ....cité fatale aux Rois de l'Univers[2].
Zoug ....ferme rempart de l'antique Helvétie,
Des vils tyrans de Rome implacable ennemie[3].

Les habitants d'Uri sont les

Impétueux enfants de ces rivaux de Mars
Dont l'audace ébranla le trône des Césars[4].

Et ceux d'Unterwalden :

« ....peuple guerrier descendu des Romains.

L'Emmenthal est :

....ce riche vallon
Auquel avec son or l'Emme a donné son nom.

Certains noms propres se répondent toujours dans les vers de Bridel. Ainsi, pour rimer, le « champ de Saint-Jacques » appelle « les champs des Rauraques », comme, dans les *Poésies helvétiennes*[5], « les bords de la Sanne » exigent « les murs » ou les « remparts de Lausanne ». Notre poète a mille moyens pour exprimer avec ampleur l'étendue de la Suisse[6] :

[1] Ph. B. : *Epître au prince de B.*, *Cons.*, I, v. 8-9, p. 365.
[2] Ph. B. : *XIII Cantons*, *Cons.*, III, p. 440, Zurich : 1er vers.
[3] Ph. B. : loc. cit., p. 444, Zug. vers 1-2.
[4] Ph. B. : loc. cit. Uri : 2 premiers vers, Unterwald : 1er vers, p. 442 et 444. *Epître à la Soc. helv.*, II, p. 463. — [5] Cf. la *Tempête*, p. 60.
[6] *Les XIII Cantons :* Berne, v. 9-11. *Epître au prince de B.*, *Cons.*, I, 364(235), v. 50-51. — *Epître à la Société helvétique*, *Cons.*, II, p. 461, v. 11-14.

Tu sus dans tous les tems rendre heureux tes sujets,
Et du Léman au Rhin, de l'Orbe jusqu'à l'Emme,
Régner par les bienfaits sur un peuple qui t'aime....

Des rives du Léman aux portes de Constance,
Voyez de toutes parts nos citoyens nombreux....

Des sources du Loretz aux plaines des Rauraques,
Montrez-leur et Morgarte, et Sempach et Saint-Jacques,
Sur les bords de la Birs (*sic*), de l'Aar et du Limmat (*sic*),
Visitez ces vallons qu'illustre maint combat, etc.

Cette variété « helvétique » du « style noble » a pour but, moins d'éviter un terme bas et trivial à l'aide d'une périphrase, — la périphrase à la Delille est plutôt rare chez le doyen, — que d'apprendre aux lecteurs l'histoire et la géographie nationales. Toute cette poésie, par l'érudition qu'elle nécessite et par les nombreuses notes qui en sont les commentaires indispensables, devient ainsi une sorte de rébus. Bridel s'est vanté lui-même [1] d'apprendre aux enfants des écoles l'histoire des Treize Cantons à l'aide de treize épigrammes détestables, dans lesquelles il a péniblement « condensé » toutes les légendes fabuleuses qui passaient alors pour des faits certains, y compris l'origine scandinave des Suisses.

Ces « procédés » sont applicables à tous les « genres ». Mais les genres eux-mêmes sont soumis à une classification et à des règles particulières. Il s'agit, en effet, de savoir maintenant comment le poète national, muni d'un sujet suisse, va se servir de l'épigramme, de l'épître, de la satire, de l'élégie, de l'ode, et même du poème épique, — et comment il va les modifier.

L'*épigramme*, l'*épitaphe* et l'*inscription* conviennent à exprimer brièvement les sentiments patriotiques que tout citoyen éprouve en face d'un grand paysage, sur un champ de bataille ou devant le portrait d'un héros. Les épigrammes satiriques

[1] *Les XIII Cantons*, note 1.

sont assez rares dans les volumes du *Conservateur*, — par prudence, sans doute, car le doyen avait le don d'aiguiser des traits assez aigus à l'adresse de ses ennemis politiques, — mais elles ne nous concernent pas. D'ailleurs, il faut être circonspect : épigrammes et épitaphes sont aux vers du *Conservateur* ce que les anecdotes sont à sa prose. Le doyen les a recueillies où il les trouvait ; il en a composées beaucoup lui-même, mais on ne peut toutes les lui attribuer [1]. En général, ces petites pièces ne portent pas de signature : elles sont anonymes ; elles appartiennent à tout le monde. Leur ensemble est, quoi qu'il en soit, assez significatif : elles forment une sorte de galerie nationale, d'anthologie suisse qui n'est pas dépourvue d'un certain charme héroïque. On les pourrait réimprimer dans une collection de portraits et de gravures de l'époque : cela ferait un délicieux recueil.

La « satire nationale », à l'exemple de l'*Homme du siècle* de Haller et de sa *Corruption des Mœurs*, sera une arme

[1] Ainsi, au t. VII du *Cons.*, 428(316) s., ce quatrain que nous avons cité (ch. III) et dont l'auteur est Frossard de Saugy, sous ce titre : *Sur un arbre* près de Rheinau en Thurgovie :

Pourquoi précipiter tes flots tumultueux, etc.

On retrouve également dans le *Conservateur* presque toutes les épitaphes et épigraphes des *Délassements poétiques* et des *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe ;* ainsi cette *épigraphe*, assez connue, sur Rousseau :

Trop bon pour les humains, trop grand pour sa patrie,
Il instruisit son siècle ardent à l'outrager ;
Et pour la vérité prêt à donner sa vie,
Son sort fut de souffrir en voulant la venger.
(*Délass.*, p. 255 ; *Cons.*, VII, 451[331].)

Du doyen sont ces quatre vers mélancoliques : *Epitaphe* d'un enfant qui s'appelait Olivier :

Jeune et cher Olivier, dont je pleure la perte,
L'espoir de mes vieux ans pour jamais est détruit :
En tranchant de sa faulx ta fleur à peine ouverte,
La mort n'a pas voulu que j'en visse le fruit.
Cons., VII, 431.

puissante pour combattre les idées nouvelles, le luxe, l'irréligion, et pour défendre le vrai patriotisme et l'intégrité du caractère suisse. Bridel ne s'en est jamais servi. Mais parmi les vers de Samuel-Elisée, il faut retenir une pièce assez amusante : c'est un document de plus à ajouter aux deux satires mentionnées plus haut, aux Lettres de Muralt, au Premier Discours de Rousseau, — à toute cette littérature du XVIII[e] siècle dont le but est de combattre l'influence démoralisante exercée alors par le service militaire à la solde royale, les modes et les livres importés de France.

Il s'agit de l'*Utilité des voyages*, « dialogue entre un voyageur parisien et un magistrat suisse[1] ». Le Parisien proclame la supériorité des mœurs françaises ; il plaint dédaigneusement l'étranger condamné « à vieillir sur sa terre natale : »

Pour former un jeune homme, il n'est que les voyages....
Bon vieillard, votre fils a beaucoup voyagé ?

Le Suisse.

Beaucoup ? non ; mais enfin mon fils a vu la France.

Le Parisien.

Comme à son avantage il doit être changé !

Le Suisse.

Il faut que j'en convienne ; après dix mois d'absence,
Je l'aurais, je vous jure, à peine reconnu....

Le Parisien.

Eh bien !

Le Suisse.

Il partit sot ; il est revenu fat.

[1] *Cons.*, XII, 148(321). Rappelons que Lavater a composé sur un sujet analogue, un *Schweizerlied* dont, au ch. V, nous avons cité quelques vers : (*Abschiedslied an einen Schweizer, der auf Reisen geht*, op. cit. II, 14, p. 365 s.) Cf. la lettre de Rousseau au maréchal de Luxembourg, Motiers, 20 janvier 1763.

Ces vers, dirigés en somme contre la France, sont les plus « français » que nous ayons rencontrés jusqu'ici. Cette note alerte, simple, spirituelle, est bien rare dans le *Conservateur*.

L'*épître* est spécialement consacrée aux sujets moraux, aux discours patriotiques. C'est, en effet, un « discours patriotique » que cette longue et pénible *Epître à la Société helvétique* [1] que daigna louer Hérault de Séchelles. On y trouve une description de la fête de Morat. C'était un simulacre de combat que les jeunes gens de ce bailliage donnaient chaque année, à l'anniversaire de la célèbre bataille, devant l'ossuaire détruit par les soldats du Directoire en 1798. Une gravure des *Tableaux de la Suisse* représente cette fête; les vers du doyen en sont le commentaire assez exact :

Par des chants de victoire et des jeux militaires
Ils venaient célébrer les exploits de leurs pères ;
Errans sur cette plaine, ou voguans sur les flots,
De leurs cris d'allégresse ils frappaient les échos.
Près de ce monument, dont la lugubre enceinte
Chez tous les oppresseurs doit réveiller la crainte,
Des enfans folâtraient sur la verdure épars :
Dans ces lieux où jadis flottaient cent étendards,
D'agiles laboureurs et de fraîches bergères
Foulaient ce champ de mort par leurs danses légères :
A côté, des vieillards assis sur le gazon
Parlaient, la coupe en main, de leur jeune saison.

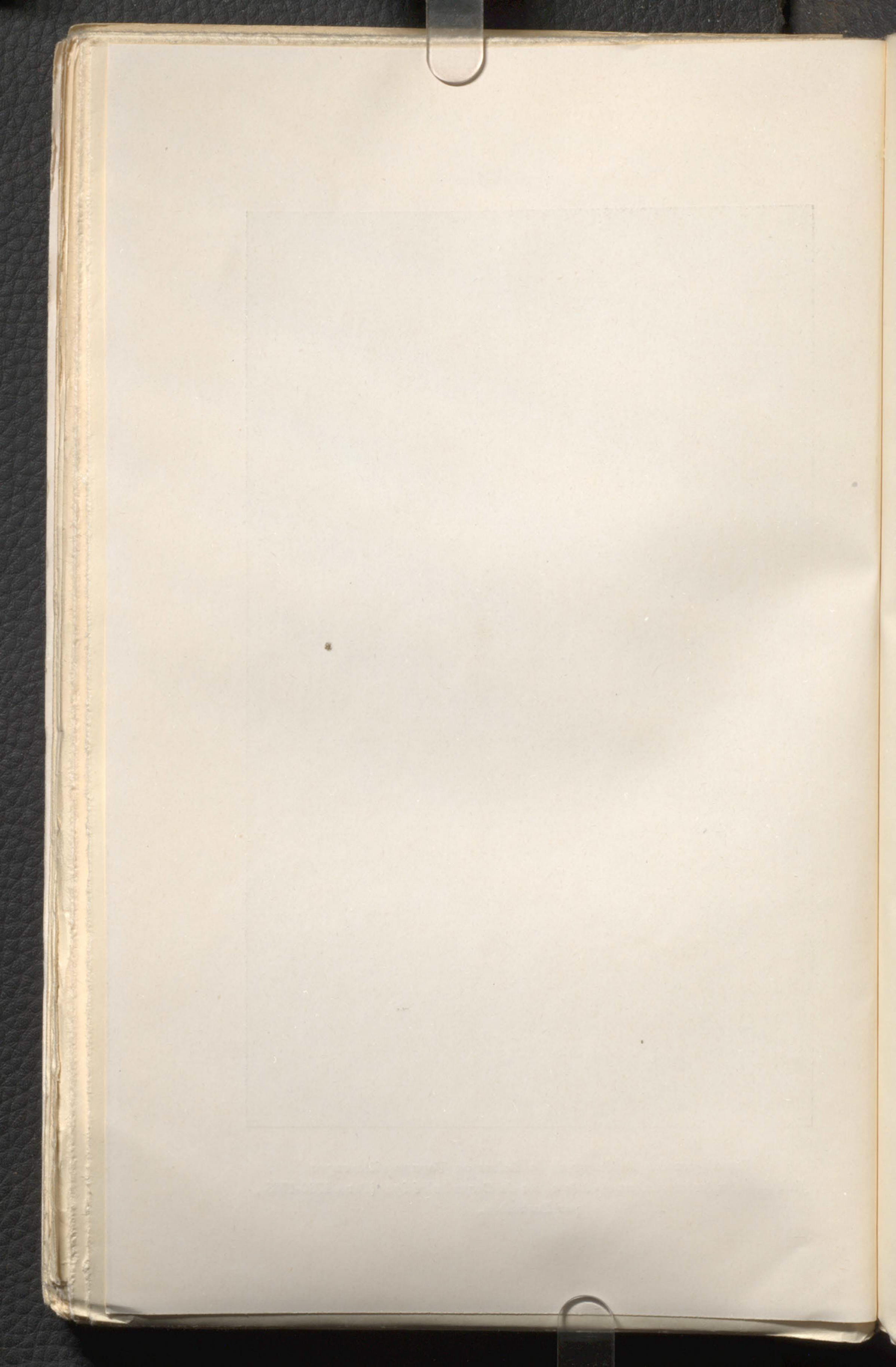
L'*Epître à son Altesse Sérénissime, le Prince de Brunswick sur son voyage en Suisse* [2] est, en revanche, toute morale. Elle est écrite avec une certaine vigueur :

[1] Lue dans son assemblée publique, Olten, 19 mai 1790. *Cons.*, II, 455 (343), 226 vers. L'estampe à laquelle je fais allusion plus bas se trouve à la planche 100 du vol. cité de Zurlauben ; son titre est : *Habit des Suisses à Morat, le jour qu'ils donnèrent le simulacre de la bataille des Bourguignons*, dess. par le Barbier aîné, gravée par Duhamel. — L'épître fut éditée séparément à Bâle, in-4°, 1790.

[2] *Conservateur*, I, 365(284), 140 vers.



Frontispice des *Tableaux de la Suisse ou Voyage pittoresque fait dans les treize cantons et états alliés du Corps helvétique* (Paris 1780-1788), par Zurlauben.



Des voyageurs du jour le pénible exercice
Est l'effet de la mode, ou le fruit du caprice ;
Courir est un besoin pressant, impérieux,
Qui tourmente le riche errant de lieux en lieux :
C'est pour fuir sa patrie et non pour voir la nôtre,
Qu'ennuyeux à soi-même, incommode à tout autre,
De Londre ou de Paris laissant le vain fracas,
Rapidement porté de climats en climats,
Au sein de nos vallons qu'il croit encore sauvages,
Ce grand termine enfin ses stériles voyages,
Sans que jamais les lois des peuples qu'il a vus,
Leurs monuments, leurs arts, leurs vices, leurs vertus,
La misère des uns, des autres l'opulence
Ayent un moment frappé sa superbe indolence.

La Suisse en vous voyant, prince, ne dira pas
Qu'un délire pareil ait égaré vos pas....
Votre but fut de joindre aux fleurs de la jeunesse
Les fruits souvent tardifs de la lente sagesse :
Ce n'est point le regard d'un voyageur borné
Que sur nous en courant vous avez promené....

Bridel, avec un amour propre tout patriotique, s'efforce de révéler à son illustre élève la richesse intellectuelle de la Suisse :

Sans crainte, j'en atteste un nouvel Hippocrate,
Un second Théocrite, un moderne Socrate,
Cent autres dont les noms fameux dans l'univers
N'ont pour être connus nul besoin de mes vers.

Et il conclut avec fierté par ce beau vers :

Il n'est point à nos monts de palmes étrangères[1].

[1] Deux horlogers neuchâtelois : Droz et Leschot, construisirent, à l'époque où Bridel commençait à écrire, une série d'automates qui jouirent au XVIII[e] siècle d'une vogue considérable : ils furent présentés à Versailles, Londres, Berlin, etc. Comme le public romand a pu admirer tout récemment ces merveilles de mécanique, nous nous permettons de citer ici, à titre de document, les quatre vers ridicules que Bridel leur a consacrés :

L'Epître se termine par quelques conseils qui sentent son lecteur du *Contrat social :*

Placé par la naissance au rang des souverains,
Vous devez quelque jour commander aux humains ;
Gardez-vous d'oublier qu'ils sont ce que nous sommes,
Egaux par la nature.... et traitez-les en hommes.
Si jamais près de vous de lâches courtisans
De l'absolu pouvoir se montraient partisans ;
Dites-leur aussitôt.... il est une contrée,
Où j'ai vu de mes yeux la liberté sacrée
De chaque citoyen légitimer les droits,
Et le mettre en naissant sous la garde des lois.
Là, moi-même rentré dans la classe vulgaire,
Je n'étais devant eux qu'un mortel ordinaire :
Vainement de grandeur je semblais revêtu,
Ils n'assignaient mon rang qu'au poids de la vertu....

Guidé par la franchise au défaut du génie,
C'est ainsi qu'un des fils de la libre Helvétie
Dans ces vers que sa muse osa lui présenter,
Voulut instruire un prince et non pas le flatter.

C'est dans l'*ode* que Bridel et son frère ont déployé toutes les ressources de leur rhétorique. On doit les excuser d'avoir introduit dans notre littérature romande tant de « clichés » encombrants et tant de fausses notes patriotiques, car ils vivaient à une époque d'enthousiasme où la Suisse se révélait à eux dans toute sa gloire historique et littéraire : Gessner, pour ne citer que lui, avait fait de la Limmat et de la Sihl des « lieux sacrés » aussi bien que la Chapelle de Tell ou le Sempach du « grand Arnold ». Peut-on donc leur en vouloir, à eux nourris, dès les bancs de l'école, de Tacite, Hérodote et Tite-Live ; à eux remplis comme le petit Jean-

---

Et vous-même avez vu par la force élastique
De ces ressorts puissans que meut la mécanique,
Ainsi que Prométhée, un artiste immortel
Animer son ouvrage aux monts de Neuchâtel (!)

Jacques « d'âpreté romaine » et républicaine, de comparer sans cesse Morat à Marathon, Saint-Jacques aux Thermopyles?

Ta main tient à son gré la lyre et le tonnerre ;
Tu sais vaincre et chanter l'honneur et tes guerriers,
De Mars et d'Apollon cultiver les lauriers,
Ceindre ton noble front de leur double couronne,
Et servir tour à tour et Minerve et Bellone.
Tu vois tous tes voisins chercher dans tes remparts
Les bosquets d'Academe et le temple des Arts,
Et sur tes bords fleuris, vers un autre Virgile
Accourir en chantant les muses de Sicile.

Voilà comment, dans ses *Treize Cantons*, le bon doyen chante Zurich, « l'Athènes de la Limmath [1] ». Voici comment son frère célèbre, à son tour, « l'anniversaire de la délivrance de la Suisse en 1309 » [2] :

Nos fronts sont encor ceints des fleurs dont la Victoire
Couronna si souvent le front de nos aïeux ;
Et le plus grand passé qu'ait consacré l'histoire
Vient s'offrir à nos yeux....

Voici, voici la place où repose leur cendre....
Mais c'est peu d'admirer un trépas si fameux ;
Si de ces grands guerriers le ciel nous fit descendre,
Sachons mourir comme eux....

Sans eux, ces verts coteaux, ces campagnes fertiles,
Que tapisse le pampre et dorent les moissons,
N'offriraient aux regards que des sables stériles
Ou d'éternels glaçons.

Est-ce toi, Winkelried? Je te suis, ombre illustre....
Tremble, tes ennemis, Morat, sont à tes portes....

[1] *Cons.*, III, 439(326), vers 4-12 de la 1re épigramme.
[2] *Loisirs*, Ode III du l. I, p. 12 s. ; *Cons.*, IV, 449(335) (avec quelques variantes).

Ruttli, tu viens t'offrir à ma vue attendrie,
Retraite auguste et sainte, où trois Helvétiens
Au ciel font le serment d'affranchir leur patrie
De ses honteux liens....

....La Liberté les voit, et, du sein d'un nuage,
Leur adresse ces mots, etc.

Guillaume Tell devient un « cliché » obligatoire :

Amour de la patrie ! ô doux présent des cieux !...
Mets le chapeau de Tell sur nos fronts triomphants,
Et que son fier panache ombrage nos enfants [1].

Que de fois n'avons-nous pas revu des morceaux de ce genre, et entendu cette phraséologie [2] !

L' « *élégie* nationale » ne ressemblera guère à celle de Parny ou de Chénier. On le conçoit aisément de la part de Bridel. D'ailleurs, le Suisse n'est ni très sensuel, ni très sentimental. Les vers d'amour sont rares en pays romand. Mais on dirait, en revanche, que toutes les effusions, tous les épanchements réservés, semble-t-il, à l'amour seul, se retrouvent dans le « mal du pays », le « heimweh » dont les lieds de Salis-Seewis ont donné l'expression désormais classique. La nature l'emporte sur les sentiments humains ; en

[1] *Epître à la Soc, helv., Cons.*, II, 458-459.

[2] Cf. l'*Ode sur le dévouement d'Arnold de Winkelried*, par le doyen, *Cons.* I, 358(280) :

Sans lui la liberté céleste
N'eut point de son *chapeau modeste* (ô rime !)
Paré le front de nos enfants.

Je trouve aussi ces vers :

Par ses bras nerveux embrassées
Et dans sa poitrine enfoncées
Cent piques s'abaissent soudain,
Et ces armes ensanglantées
Dans cent blessures arrêtées
Semblent s'attacher à son sein (!!!)

face des solitudes glacées des hautes Alpes, l'homme diparaît : Haller qui a déploré en vers si touchants la mort de Marianne, oublie le monde et s'oublie lui-même, jusqu'à l'anéantissement, en face des glaces éternelles de la Furka et du Saint-Gothard. Dans Gessner, le sentiment de la nature seul est sincère ; quant aux « petits vers » galants de Bridel, ils ne sont que des exercices d'écolier. En Helvétie, à la fin du XVIIIe siècle, on mettait une sorte de coquetterie à ne jamais parler d'amour ; les causes de cette pudeur nous sont connues : réaction contre la France, contre le luxe, réveil hostile de l'esprit protestant. Le doyen pose en principe que le poète national ne doit célébrer que la beauté de sa patrie ; il suit d'ailleurs en cela l'exemple de Lavater.

L'*élégie* nationale sera donc consacrée tout d'abord à chanter la patrie absente. Le doyen n'ayant jamais voulu passer la frontière, ce fut Samuel-Elisée qui se chargea de nous laisser un exemple, d'ailleurs détestable [1], de ce genre d'inspiration. Ensuite, la « triste élégie » pourra tour à tour pleurer sur les mânes d'un grand homme [2], sur un village détruit par le feu [3], sur un vallon ravagé par une avalanche [4], sur un jeune homme mort au cours d'une ascension périlleuse [5], etc. Tous ces beaux sujets sont aussi médiocrement traités que le « mal du pays ».

L'*idylle* « helvétique » se confond avec la romance : nous ne nous y arrêtons pas.

Le Lac Léman, dans les *Poésies helvétiennes*, est un exemple suffisant de *poème descriptif*. Cependant, il est

[1] *Regrets d'un officier suisse absent de sa patrie : Délassements*, p. 209-213 (repris avec variantes, *Cons.*, IV, 456(338), et sous le titre d'*Oswald* dans les *Loisirs*, p. 32 s.)

[2] Le *Tombeau de Daphnis, Loisirs*, p. 310 s., et *Cons.*, IV, 467(343), par Samuel-Elisée.

[3] *Le village détruit, Cons.*, II, 441(335). — *Le temple détruit, Cons.*, IV, 435(326).

[4] *Le Vallon de Thénas, Cons.*, V, 492(377).

[5] *Elégie sur la mort d'un frère.* (*Cons.*, II, 431 et 338.)

incomplet, car le véritable domaine du doyen, c'est la montagne, et cette dernière joue encore dans ces vers un rôle secondaire. Les « descriptions alpestres », malgré l'importance que leur donnent les théories de Bridel, sont donc assez peu fréquentes dans cette partie de son œuvre. L'*Epître à mon lieu natal*[1] semble révéler même une certaine crainte des hauts sommets, auxquels une bonne partie du siècle préférait toujours la nature idyllique et printannière. Seul, le *Vallon de Thénas* nous permet de citer la description d'une avalanche, assez curieuse par son mélange de mythologie classique et de « nature romantique » :

Qui pourrait sans frémir décrire les ravages
Que l'Hiver en fureur verse sur ces bocages ?
Sous le poids des glaçons les bois sont écrasés ;
Ainsi que des roseaux les sapins sont brisés ;
La forêt tout entière est sur le sol couchée ;
De rameaux fracassés la prairie est jonchée ;
Le ruisseau disparaît, et sa Nayade en pleurs
Fuit....
Seule la Mort y règne, et du haut d'une roche
Au souffle de la vie en interdit l'approche,
En bannit les bergers, les chants et les troupeaux,
Et de ce froid désert exile les oiseaux.
Au lointain, on dirait une cité détruite,
Par le Tems, par Bellone en masures réduite.
Ici, c'est un long pan de murs percés à jour ;
Là, le front ruineux d'une gothique tour ;
Ailleurs, d'épais glaçons, taillés en pyramides,
En colonnes d'albâtre, en portiques humides ;
Et le regard ne voit que débris confondus,
L'un sur l'autre roulés, entassés, suspendus....
Aspect tout à la fois et morne et magnifique,
Funéraire tableau, pompe mélancolique,
Dont la confusion par un désordre affreux
Attristant la pensée, arrête encor les yeux.

[1] *Cons.*, VI, 467(346).

Combien tout est changé ! l'ami de ces ombrages
N'ira plus méditer sous leurs nouveaux feuillages....
Il n'ira plus cueillir l'élégante Arétie,
La noble Radiaire et la fraîche Sylvie.

* * *

Cependant, sitôt que le sentiment de la nature intervient dans la poésie des Bridel, sitôt qu'un patriotisme plus sincère cherche à s'exprimer d'une manière moins conventionnelle, d'autres influences viennent se superposer à celle de la poésie classique et des modèles français. Sans doute, ces influences Bridel et son frère ne sont pas les seuls à les subir ; sans doute, on retrouve Rousseau, Gessner, Haller, les sciences naturelles, la botanique, dans les *Saisons* de Saint-Lambert et dans les *Mois* de Roucher ; mais ici, l'action de la nature alpestre et des écrivains suisses s'exerce directement sur un terrain mieux préparé.

Ce dernier vers :

La noble Radiaire et la fraîche Sylvie,

nous conduit tout naturellement à étudier le rôle de la botanique dans la poésie des frères Bridel. C'est considérer par le petit bout de la lorgnette, si j'ose m'exprimer ainsi, l'un des caractères les plus significatifs de la littérature européenne au XVIIIe siècle : l'action des sciences naturelles. Samuel-Elisée dut à la « floristique » la plus grande part de sa notoriété, et le doyen, son frère, imita son exemple avec plus de conscience que de succès. Les noms de fleurs jouent donc un grand rôle dans la langue poétique des deux Vaudois, et sont, eux aussi, une « recette », comme les noms des héros suisses.

Cette recette, on le comprend, le cadet l'applique plus sou-

vent que l'aîné. Il l'applique toujours avec la même méthode. La *périphrase :*

....cette fleur modeste éparse en nos vergers,
Qui parfume en secret le sol qui la voit naître [1] ;

avez-vous deviné ? c'est la violette.

L'*épithète :* « lilas touffus », « muguet champêtre », « fleur simple et chérie », « lis superbe », etc. [2].

La *mythologie*, grâce à laquelle il a rencontré, presque par hasard, ces trois vers charmants :

J'ai reporté mes yeux vers le toit paternel,
Et je n'ai demandé qu'une grappe à Pomone,
Un bleuet à Cérès, à Flore une Anémone [3].

Les fleurs des Alpes font leur apparition parmi ces alexandrins rocailleux ; mais, si l'edelweiss, mis à la mode au XIXe siècle par les clubs alpins, est encore totalement inconnu, deux plantes cependant sont déjà des « lieux communs ». D'abord, la pervenche de Jean-Jacques :

....Fleur aimable et chérie,
Toi qui de nos vallons embellis les contours,
Toi dont l'azur rappelle à mon âme attendrie
Mon enfance, Rousseau, mon lac et les beaux jours [4].

L'ancolie enfin, qui, toujours accompagnée de sa rime *mélancolie*, sera plus tard la « cheville » d'Eugène Rambert :

Compagne de l'Amour, douce Mélancolie,...
Conduis-moi dans ces lieux où la pâle ancolie, etc. [5].

Cette « flore rimée » est tout aussi conventionnelle que l'emploi des noms historiques ; elle aussi a besoin sans cesse

[1] *Loisirs : Le Printemps et Lina*, v. 20-21 de la p. 206.
[2] Id. : même poème, et l'*Epître aux fleurs*, passim.
[3] *Loisirs :* Le *Printemps et Lina*, derniers et premiers vers, p. 222 et 223.
[4] *Loisirs : Epître aux fleurs*, v. 15-18 de la page 256.
[5] Id. : *Le Printemps et Lina*, p. 216, vers 7 et suiv.

de notes et de commentaires ; ceux de l'*Epître aux fleurs* et du *Printemps et Lina* forment presque un cours de botanique. Inutile d'insister. Ce qu'il y a de plus intéressant et de plus significatif, dans cette partie de la poésie des Bridel, ce sont les imitations directes des auteurs suisses allemands. Voici, toujours sur les fleurs, quelques vers de Samuel-Elisée qui sont une adaptation de strophes célèbres de Haller :

Arrêtons-nous.... Ces bords font briller à nos yeux
Tous les présents dont Flore embellit nos campagnes....
Ici, la Gentiane à l'éclat d'un œil pur,
Fière et modeste ensemble, oppose son azur.
Là, près de ce ruisseau, l'habitant du village
Retrouve avec plaisir l'utile Tussilage.
L'Adonis du printemps, cher au Dieu des troupeaux,
Vient *de l'or de son disque* enrichir nos coteaux, etc. [1].

Des fleurs au paysage, il n'y a qu'un pas. Voici maintenant une imitation de Gessner : il s'agit de révéler à ce « jeune et charmant objet » dont le nom est Adèle, les beautés et les plaisirs des quatre saisons [2] :

Jouis avec transport de ces nouvelles scènes.
Vois les coteaux sortir d'une mer de brouillards,
Qui, ceignant leurs contours de mobiles remparts,
Semble à l'œil se jouer autour d'isles lointaines ;

[1] *Loisirs : Le Printemps et Lina*, vers 18 et s. de la p. 211, et p. 212. Voici le texte de Haller, d'après l'éd. Frey, Collect. Kürschner, *Deutsche Nat. Lit.*, vol. 41, p. 28-29 : *Die Alpen*, v. 360 et s. :

Wann Phöbi helles Licht durch flüchtige Nebel strahlet,
Und von dem nassen Land der Wolken Thränen wischt,
Wird aller Wesen Glanz mit einem Licht gemahlet,
Das aus den Blättern schwebt, und die Natur erfrischt.
Die Luft erfüllet sich mit lauen Ambra-Dämpffen,
Die Florens bunt Geschlecht gelinden Westen zollt,
Der Blumen schekicht Heer, scheint um den Rang zu kämpffen....
Dort ragt das hohe Haupt vom edeln Enziane
Weit übern niedern Chor der Pöbel-Kräutern hin, u.s.w.

[2] *Loisirs* : Epître à Adèle ; v. 23 s., p. 286 et vers, 1-8 p. 287.

Vois ces rideaux flottants voler de toutes parts,
Et les vents à leur gré promener sur les plaines,
Que ce voile importun cachait à nos regards,
Des nuages brisés les ombres incertaines.

La colchique d'Eole annonce le retour ;
Le mont blanchit au loin ; le pré se décolore.
Il est temps de quitter ton champêtre séjour.

Assez habilement, l'auteur a réuni dans ces vers deux fragments des *Idylles* ; ce qui prouve une lecture assidue des œuvres du « Théocrite zuricois », et une lecture dans le texte original. Les huit premiers alexandrins sont inspirés du *Matin d'Automne* qui débute ainsi :

« Le premier soleil du matin montait déjà resplendissant derrière la montagne ; il annonçait la plus belle des journées d'automne, lorsque Micon se mit à la fenêtre grillagée de sa cabane. La lumière se jouait dans la vigne grimpante, aux couleurs vertes, d'or et de pourpre, et qui, agitée par les doux vents du matin, s'arrondissait autour de la fenêtre. Clair était le ciel ; *les brouillards s'étendaient comme un lac dans la vallée, et les plus hautes collines en sortaient, pareilles à des îles*, avec leurs chalets aux toits fumants, leur décor automnal, et multicolore dans les rayons du soleil[1]. »

Quant aux trois derniers vers, ils contiennent une réminiscence évidente d'un second paysage d'automne emprunté également aux *Idylles*[2] :

[1] *Idylle* II : *der Herbstmorgen*, texte de l'éd. Frey, vol. 41 de la collection Kürschner, p. 241 :

« Die frühe Morgensonne flimmerte schon hinter den Berg herauf und verkündigte den schönsten Herbsttag, als Micon ans Gitterfenster seiner Hütte trat. Schon glänzte die Sonne durch das purpurgestreifte, grün und gelb gemischte Reblaub, das, von sanften Morgenwinden bewegt, am Fenster sich wölbte. Hell war der Himmel, Nebel lag wie ein See im Thal, und die höhesten Hügel standen, Inseln gleich, draus empor mit ihrem rauchenden Hütten und ihrem bunten herbstlichen Schmuck im Sonnenglanz ... »

[2] *Tityrus*, *Menalkas*, *Idylle*, I, p. 92, éd. Frey : « Was für ein sanftes Entzücken fliesst aus Dir itzt mir zu, herbstliche Gegend?... nur steht die rötliche Zeitlose da, der einsame Bote des Winters. » — Ajoutons que faire *colchique* du genre féminin est une incorrection très suisse romande.

« Quel ravissement paisible semble couler de toi, et me pénètre, paysage d'automne !... *voici les colchiques rougeâtres, solitaires messagers de l'hiver.* »

Ces rapprochements ne manquent pas d'intérêt. Samuel Bridel a su découvrir dans Gessner cette délicate expression, romantique déjà, du sentiment de la nature, et il semble l'avoir fait connaître à son frère[1] ; or, aucune traduction française n'a rendu la poésie toute en nuances de l'original. Il y a donc ici un contact direct et immédiat.

Certes, Philippe-Sirice, lui aussi, a profondément subi l'influence de Haller et de Gessner dont il chante les louanges presque à chaque page de ses œuvres ; mais cette influence ne l'a point conduit à des adaptations : avec celle de Rousseau, on la retrouve dans son esprit. En revanche, il a subi plus profondément encore celle d'un homme, pasteur comme lui, comme lui patriote et membre fervent de la *Société helvétique :* Lavater.

En effet, il y a plus de ressemblance entre Lavater et le doyen Bridel qu'entre ce dernier et Haller ou Gessner. Ces deux poètes s'imposaient à l'admiration des Suisses comme des étrangers par des qualités surtout littéraires. Lavater, au contraire, — j'entends ici, non point l'auteur de la *Physiognomie* mais celui des *Schweizerlieder*, — jouissait d'une renommée presque uniquement locale. Son esprit animait, pour ainsi dire, les réunions de Schinznach et d'Olten dont il était le héros. Tandis que l'illustre « chantre des Alpes » et le non moins illustre « chantre d'Abel » n'étaient point sortis des généralités philosophiques et descriptives, — créant, avec Rousseau, une Helvétie idéale, asile de l'âge d'or et de l' « état de nature », — avec moins de génie, mais avec plus d'audace, Lavater, le premier, s'était mis en

[1] Cf. les Lettres à un Anglais sur quelques beautés particulières aux perspectives de montagne, *Cons.*, IV.

devoir d'être le barde national de la Suisse. Il ne concevait point la poésie sous une forme abstraite, mais d'une manière tout à fait populaire : le lied patriotique et religieux. On le voit, c'était correspondre parfaitement aux besoins d'un esprit simple comme celui du doyen Bridel. Nous comprenons les affinités qui unissaient à Haller Samuel-Elisée ; nous comprenons mieux celles qui rattachent Philippe-Sirice à l'école de Lavater ; d'autant plus que les deux hommes étaient doués du même caractère optimiste, joyeux, naïf et tolérant.

Lavater, en effet, a fait école. Ses lieds et ses cantiques eurent, fond et forme, d'innombrables imitateurs, même en Allemagne : entre autres Salis-Seewis et les frères Stolberg. Nous devons rattacher à ce groupe de disciples qui, au début du XIX[e] siècle, fondèrent le recueil des *Alpenrosen*, — ce frère allemand du *Conservateur*, — un poète, suisse lui aussi de nationalité, mais français de langue : le bon doyen. Malheureusement, il ne s'agit ici que de l'imitation médiocre d'une œuvre plus médiocre encore : nul autant que ce Lavater, animé pourtant d'intentions parfaites, n'a sur la conscience un si grand nombre de mauvais vers. Les vastes recueils du pasteur zuricois sont un vrai musée de monstres.

Lavater est le créateur et le maître d'un genre alors inconnu en France : la *romance nationale* [1]. Nous trouvons dans le *Conservateur* une traduction du *Paysan suisse* [2], « chanson nationale, imitée de Lavater, sur le même air et avec le même nombre de vers et de strophes. » Bridel semble avoir

[1] Cf. le *Discours sur la poésie nationale*.

[2] *Conservateur*, I, p. 415-417, 9 strophes. *Schweizerlieder* von J. K. Lavater, Berne, Walthard, 1767, 1768, in-8°. *Zwytes Buch : Patriotische Lieder ;* VI, *Lied für Schweizerbauern*, 9 str. de 8 vers, p. 289-293. — A la suite de sa traduction, B. ajoute cette remarque : « Il importerait beaucoup dans la Suisse française d'introduire de pareilles chansons nationales.... qui n'aimerait mieux les entendre chanter à nos moissonneurs ou à nos vendangeuses que ces chansons indécentes ou absurdes dont l'oreille est souvent fatiguée dans le Pays de Vaud...; le moral y gagnerait sûrement. »

été très fier de ce petit tour de force ; il n'y a guère de quoi : rien n'est plus détestable que ce morceau, si ce n'est l'original lui-même. Mais nous avons déjà cité trop de mauvaises rimes. Disons que le peu de réalisme sain que l'on découvre dans les vers allemands a disparu sous la rhétorique française.

C'est, du reste, la seule traduction proprement dite ; mais nous retrouvons un peu partout la rhétorique, le chauvinisme, la religiosité à la fois bucolique et mystique de Lavater. Un *Chant de guerre suisse*, à chanter sur l'air de la Marseillaise, est visiblement inspiré d'une série de *Schweizerlieder* sur le même sujet ; nous y rencontrons néanmoins un élément de plus : la phraséologie classique des Jacobins :

Dès long-tems la paix bienfaisante
Aux verds lauriers de nos ayeux,
Mêlait son olive charmante
Et rendait nos Cantons heureux....

Vous qui des Alpes escarpées
Habitez les vastes rochers,
Jurez sur vos larges épées
De repousser ces étrangers....
Nous aurons des Léonidas,
Si nous avons des Thermopyles.

Aux armes, Helvétiens, serrez vos bataillons, etc. [1].

Nous voyons ici comment Lavater et Lebrun-Pindare se rejoignent et se confondent. L'idée est d'ailleurs assez amusante, de répondre à la Marseillaise par une autre Marseillaise : la pièce porte la date de 1798.

A la suite de son recueil, le bon Lavater a pris la peine de dresser une liste de sujets à traiter [2], parmi lesquels un

[1] *Conservateur*, III, p. 466(326) s., 6 strophes. — Comp. *Schweizerlieder*, I, II ; XV. *Erstes Kriegslied*, XVI. *Zwytes Kriegsl.*, XVII. *Schlachtlied*, etc., p. 393 s.

[2] *Verzeichniss einiger noch wünschbarer Schweizerlieder*, p. 445 s.

« chant d'un Suisse en voyage [1] ». Bridel nous a donné ce « chant patriotique du jeune Suisse qui va parcourir sa patrie ». Cet « Helvétien » a sans doute Hérodote et Tite-Live dans son porte-manteau, car il ne voit partout que Thermopyles, Marathon, Rome et Lacédémone, et les ossements de Fabius. Le tout, comme il convient, s'achève sur une prière à l'Eternel [2].

Nous trouvons encore, dans le *Conservateur*, quelques poésies sur des sujets « nationaux », alors à la mode: des vers sur la chute du Rhin [3], célèbre depuis Klopstock; enfin, une romance sur le siège de Zurich en 1298. Cette fameuse défense de la ville patricienne par ses femmes en armure contre le duc Albert d'Autriche, a inspiré également Bodmer, Gessner et Lavater [4]. Tout cela est détestable et nous ne nous y arrêterions point, si ces médiocrités mêmes n'étaient la preuve de ce que nous avons si souvent énoncé: la forte influence de l'Helvétie germanique sur Bridel et sur l'Helvétie romande, — l'unité d'esprit de la littérature suisse au XVIIIe siècle, — l'intérêt que présente l'œuvre de Bridel, envisagée comme intermédiaire entre la poésie française et la poésie allemande [5].

[1] P. 448. *Lied eines Reisenden Schweizers.*

[2] *Conservateur*, I, p. 418(325) s., 9 strophes de 8 vers.

[3] *Conservateur*, I, p. 369(288) : Vers faits à la cataracte du Rhin près de Schaffouse, le 26 juillet 1785. — Sur la chute du Rhin : une lettre de Klopstock, Schaffouse, 21 juillet 1750 ; ég. une lettre de Frédéric de Stolberg, id., 17 juin 1775 et son ode : *Der Felsenstrom ;* Gœthe : *Schweizerbriefe*, id., 18 sept. 1797 ; enfin Lavater, *Poesieen*, Zurich, 1781 : *Der Rheinfall*, t. I., l. 39.

[4] *Cons.*, I, p. 384(300), 21 couplets. Bodmer : *Altenglische und Altschwäbische Balladen*, Zurich, 1781. Gessner : *Vermischte Ged.*, éd. Frey, p. 195. Lavater : *Schweizerlieder*, I, 1.

[5] Ajoutons encore que Bridel a également imité Salis-Seewis et quelques autres petits poètes de la Suisse allemande, et qu'il les a imités dans leurs imitations mêmes de Lavater. Les textes allemands, c'est dans le *Musée helvétique* (Schw. Museum), auquel collaboraient ses amis et traducteurs le docteur Zay d'Arth et le banneret Wild de Berne, qu'il les a découverts. *Cons.*, I, p. 362(283) : *La mort de Fontana*, chant de guerre des Grisons.

* * *

Bridel, avec l'aide de son frère, a tenté un double effort : définir la poésie suisse d'expression française, — et la créer. L'échec fut lamentable : rien ne subsiste de son œuvre lyrique, sinon des fragments. Le doyen n'est cependant point complètement responsable : il est né trop tôt. S'il avait vécu au commencement du romantisme, il aurait pu, — mieux que Juste Olivier auquel il est supérieur par son idéal, son éducation, et le style, — créer cette poésie romande que la froide correction et la rhétorique du XVIIIe siècle ont étouffée dans le berceau.

En lisant les vers de Bridel, on a une continuelle impression d'impuissance. Le doyen, semble-t-il, n'écrit pas dans sa langue ; il se sert d'un langage appris, d'une syntaxe étrangère et d'une forme empruntée. Dès l'abord, il nous paraît être né pour composer en patois romand, en patois gruyérien. Il possède, en effet des qualités essentiellement paysannes, les qualités de la race : la fraîcheur des sentiments, la bonhomie malicieuse, la finesse, la sensibilité, le réalisme un peu terre à terre et l'esprit critique et gai. En effet, Bridel a composé des vers patois ; malheureusement, ces vers sont trop peu nombreux pour être significatifs. Ce sont

Rem. (16, à la fin du vol.) de B. : « C'est une imitation d'une belle ode allemande faite en l'honneur de ce brave citoyen, sur le champ de bataille même, par un de ses compatriotes de l'illustre famille de Salis, inséré dans le *Musée helvétique* de Zurich. » Texte de Salis : *Fontana*. Schweiz. Museum, 1785, IIe année, p. 660 s. 3. ; *Schweizerlieder* von verschiedenen Verfassern, Zürich, 1784, p. 74 ; éd. Frey, collection Kürschner (avec Haller), p. 338. — Les autres imitations sont : 1) *Une élégie sur la mort d'un frère*, *Cons.*, II, 431(328), d'après Escher de Berg., Schweiz. Museum, 1790, p. 556, 557 ; 2) *Le village détruit*, *Cons.*, II, 441(335), d'après une élégie sur l'éboulement de Weggis, par Müller de Lucerne, Schweiz. Museum, 1794, p. 648-650. Ce ne sont là que des pièces de circonstance, sans intérêt.

deux romances : une traduction du célèbre « Il pleut, il pleut bergère », et la *Bergère abandonnée* [1]. C'est tout ; et pourtant, cela suffit pour nous prouver ce que le doyen aurait pu être. Il aurait été capable de faire pour la poésie gruyérienne ce que les Castelberg, les Caderas, les Huonder ont fait pour la poésie rhéto-romane : ressusciter une langue morte, sonner le réveil d'une âme populaire assoupie, rendre à un dialecte la dignité d'une langue littéraire, créer enfin, dans la Suisse romande, une véritable tradition. Il nous aurait rendu la liberté en nous rendant notre langage. Mais, encore une fois, Bridel était un esprit trop superficiel et trop timide ; il a ouvert plusieurs routes, mais il ne les a point tracées et poursuivies jusqu'au bout. On peut croire que l'impuissance de nos poètes romands est due presque uniquement à leur timidité instinctive vis-à-vis du français ; ils ont peur de la forme poétique, ils ne sentent point dans les mots battre le cœur vivant de leur race. Juste Olivier, Eugène Rambert, — grands esprits demeurés écrivains médiocres, et médiocres rimeurs, — sont des « déviés », si j'ose m'exprimer de la

[1] *Cons.*, VI. La Bergère abandonnée, ronde en patois fribourgeois, 7 quatrains et refrain, p. 458(342) :

Ingrat ! te t'is deshonora ;
T'as touma to toun œlo :
Ta m'avai tant et tant zoura,
De m'itre ady fidèlo, etc.

« *La Carra de Pliodje*. Chanson patoise imitée de la Romance : Il pleut, pleut, bergère, et sur le même air, » même vol. 461(343). 6 couplets de 8 vers. Le premier de ces couplets est plein de charme ; rien ne prouve mieux cette poésie des mots que l'on rencontre dans les patois :

Ie plîau, ie plîau ma mia ;
Releiva té gredon :
Sauvein no zà la chotta ;
Ramassa tè muton.
Oû-to dessu sté breintze
Coumein plîau sein botzi ?
Lo tein è nai co l'eintze :
Coumeince d'eintluzi, etc.

sorte. Comme les *Chansons lointaines*, les *Gruyériennes* surtout seraient admirables, si elles étaient écrites en patois romand ! Il suffit de les lire pour s'en convaincre, et pour regretter que Bridel n'ait point donné l'exemple d'un Mistral. Au XVIII[e] siècle, il en était temps encore ; il en était temps même au début du XIX[e]. Maintenant, une telle entreprise serait impossible. Et pourtant, grâce au patois, nous ne traînerions plus, dans les vers que nous composons, ces chevilles, ces lambeaux de rhétorique surannée, cette prosodie sans art dont nous avons tant de peine à nous débarrasser aujourd'hui. Nous pouvons donc déplorer à juste titre que les *Poésies helvétiennes*, les romances et les chants patriotiques de Bridel ne soient point composés dans cette belle langue qu'aurait pu être, manié par un véritable « poète national », le dialecte de la Gruyère : la littérature suisse, la littérature latine compteraient peut-être un grand écrivain de plus.

II

Bridel ne s'est point borné à vouloir créer la poésie lyrique, élègiaque et descriptive en Suisse romande ; il a rêvé une destinée plus haute : celle de Milton, du Tasse, de Camoëns. Persuadé comme Bodmer, sinon de l'existence d'une épopée « helvétique », du moins de sa nécessité, il a cherché à unir l'histoire, la légende, la nature alpestre dans une œuvre nationale. Comme il avait contre le théâtre les préventions d'un Sulzer et d'un Rousseau[1], c'est un poème qu'il a composé : sa tentative d'instaurer un « classicisme » est donc complète, car ce poème renferme tous les éléments que nous avons étudiés jusqu'ici.

[1] Il faut interpréter, semble-t-il, la *Lettre à Dalembert*, ainsi d'ailleurs que le *Premier Discours*, moins comme une condamnation du théâtre ou des arts *en général*, que comme une réaction *contre* la littérature française.

* * *

Cette œuvre, encore inédite, est un poème en six chants, intitulé : *Berthold de Zaeringue, scènes du XII[e] siècle, ou chants séculaires pour le sixième jubilé de la fondation de Berne*. Le manuscrit, légué par le doyen à la Bibliothèque cantonale de Lausanne, est un cahier relié de cent trente-deux pages : ces pages, Bridel ne les a point écrites de sa main, mais simplement corrigées et annotées[1]. Un *Avant-propos*[2] nous apprend que l'on se proposait en 1790 de solenniser l'anniversaire de la fondation de Berne (1191).

Sulzer, ainsi que Rousseau, connaissait un genre à opposer à la tragédie et à la comédie classiques : c'est le « festspiel » de la Suisse moderne, dont l'origine remonte au moyen âge (le « festspiel » se rattache aux mystères et aux fêtes du xii[e] siècle). Au t. I du *Cons.*, on trouve la relation de deux de ces spectacles : la *Fête des Vignerons* (« fête d'agriculture », p. 271 ou 213), et le *Guillaume Tell* (« spectacle national d'Arth », 276 ou 217). Le compte rendu, par Louis Bridel, de cette dernière « fête nationale » conclut de la sorte :

« ....Cependant la plupart de ces montagnards auraient vu sans émotion Auguste pardonner à Cinna, Phèdre demander la mort, ou Mérope reconnaître son fils ; mais c'était l'histoire même des pères.... Le Suisse des villes, défiguré par la mode, énervé par le luxe étranger,... n'est pas fait pour de pareils spectacles : il lui faut des tragédies forcenées, des comédies indécentes, des opéras à musique tendre et voluptueuse.... Malheur à nous, si le goût des *spectacles étrangers* s'introduit dans le centre de la Suisse.... S'il nous faut des spectacles, que nos jeunes gens répètent les scènes que nous avons décrites.... et le moins qu'ils y gagneront,... c'est d'apprendre l'histoire de la patrie ;... c'est de soupçonner qu'il y a quelque bonheur et quelque gloire à être Suisse. »

[1] A ce cahier est jointe la petite brochure en vers intitulée *Histoire du Lycée de Flore*, par Louis Bridel. Le titre du poème est de la main de Bridel, ainsi que l'épigraphe :

> Miratur molem Aeneas, Mapalia quondam
> Miratur portas, strepitumque et strata viarum
> Instant ardentes Tyrii : Pars ducere muros,
> Molirique arcem et manibus subvolvere saxa
> Pars optare locum tecto et concludere sulco,
> Jura, magistratus legunt, sanctumque senatum.
>
> Virg. *Aen.* I.

[2] La pagination ne commence qu'avec le premier chant.

Sur la demande de quelques Bernois, membres de la *Société helvétique*, Bridel entreprit ce long ouvrage, le 28 mai de la dite année. Sur ces entrefaites, les troubles politiques obligèrent les organisateurs du jubilé de renoncer à leur projet ; Bridel fit de même, bien que les premiers chants de son poème eussent déjà été traduits en vers allemands par le banneret Charles Wild, collaborateur des *Alpenrosen*. Ce fut seulement en 1832, sur les instances de son frère Samuel-Elisée, que le vieux doyen se remit au travail, et composa la dernière partie de son épopée, car c'en est une, ou peu s'en faut. Voilà ce que l'*Avant-propos* nous apprend en quelques lignes. Il nous renseigne enfin sur les intentions littéraires du poète, et sur ses modèles. Parmi ces derniers, il faut retenir le nom de Voltaire. C'est bien, en effet, une *Henriade* suisse que le *Berthold de Zaeringue* ; conception, exécution, procédés et style sont visiblement calqués sur ce long et ennuyeux poème. Le ton est semblable ; il reste héroïque et historique sans vouloir atteindre au sublime. L'œuvre de Bridel est pleine d'honnêtes intentions patriotiques et morales, et, comme la *Henriade*, enrichie de notes copieuses, intéressantes, qui révèlent le goût de l'érudition. Si ces commentaires ne sont plus en parfait accord avec les méthodes et les travaux actuels de la critique historique, la faute en est, non au doyen, mais à son époque.

Le *Berthold de Zaeringue* compte plus de deux mille cinq cents vers[1] en six chants. La composition est conforme aux règles du genre : le poème débute « in medias res », revient en arrière à propos, suspend l'intérêt jusqu'au dénouement, s'ouvre sur une invocation, finit par une conclusion morale, renferme un nombre suffisant d'épisodes, sans oublier le « songe » obligatoire. La prosodie est strictement classique ; les césures sont fortement marquées, les enjambements très rares, les rimes correctes. Du reste, le style semble encore

[1] Exactement 2569.

agréable et facile, le ton assez soutenu, le vers plus solide et mieux rempli. On sent la maturité d'un talent médiocre, il est vrai, mais réel. Ce qui pourrait étonner, c'est cette conformité parfaite entre les deux parties d'un poème que séparent deux siècles littéraires et plus de quarante ans. Seules, quelques rares défaillances dénoncent le vieillard octogénaire[1]. Classsique irréductible, patriote plus irréductible encore, le doyen n'a rien lu et rien appris depuis 1798. Actuellement, publier ce poème inédit serait encore impossible ; on pourra peut-être le faire, lorsqu'en 1945, on célèbrera le centenaire de la mort de Bridel.

Mais il serait oiseux de juger cette œuvre d'une manière purement littéraire. Qu'est-ce donc que le *Berthold de Zaeringue* nous apporte d'original à ce point de vue de « l'helvétisme » où nous nous sommes d'abord placé ?

Le sujet lui-même, et la façon dont Bridel l'a conçu, étudié, traité enfin. Voici la légende qui le lui a fourni :

Vers 1191, nous dit-elle, Berthold V, duc de Zaehringen, recteur impérial de la Bourgogne transjurane, chassant dans une forêt sur les rives de l'Aar, fut attaqué par un ours dont ses compagnons le délivrèrent à grand'peine. En mémoire de cet événement, le duc fit défricher la forêt et construire sur son emplacement une ville qu'il appela Berne, du nom allemand *Baer* ou ours, et dont le blason porte encore l'image héraldique de la bête légendaire.

Résumons maintenant l'histoire authentique :

A la mort de Rodolphe III, roi des deux Bourgognes (1032), les contrées helvétiques situées entre les Alpes et le Jura devinrent territoires du Saint-Empire romain germanique. De

[1] ....Dès que la renommée
De nos derniers revers *la nouvelle a semée*,
Chant V. v. 18, p. 96.
C'est peu d'avoir deux fois bravé les flots fou*gueux ;*
J'affronterais pour vous et le fer et le *feu*.
Id., vers 36-37, p. 97.

fait, les véritables maîtres du pays étaient toujours les seigneurs féodaux ou « dynastes », qui, nominalement vassaux des rois bourguignons, s'arrogèrent les pouvoirs souverains à l'extinction de la dynastie. Il s'en suivit de continuelles divisions. Pour y mettre un terme, les empereurs déléguèrent leur pouvoir à un recteur ou duc qui fut d'abord Rodolphe de Rheinfelden (1057-1077), puis Berthold son fils (1077-1093) ; enfin (1093-1127), grâce à une alliance, Berthold II, duc de Zaehringen, chef de l'illustre maison souabe dont on peut voir le château ruiné qui domine encore la Forêt Noire, non loin de Fribourg-en-Brisgau.

L'avènement de la maison de Zaehringen marque une date importante, la plus importante peut-être, dans l'histoire de la civilisation suisse. On peut faire remonter les institutions helvétiques à l'invasion des Alémannes ; ces Barbares semblent avoir divisé déjà leur nouveau territoire en cantons (*Gau*), gouvernés par l'assemblée des hommes libres, sorte de « landsgemeinde » dont le président était un duc élu : c'est en somme, dès le vᵉ siècle, un état politique analogue à l'état actuel des cantons d'Appenzell ou d'Uri, par exemple. La Suisse existait donc à l'état latent depuis une haute antiquité dans le refuge des vallées alpestres, mais la féodalité la submergeait encore. Le rôle des Zaehringen, rôle inconscient sans doute, fut de lui fournir une force, un élément stable : les villes. Sous le rectorat des ducs souabes, nous voyons s'accomplir l'organisation des municipalités, qui est une phase de la lutte entre les bourgeoisies et la noblesse féodale. En effet, pour soumettre et contenir les seigneurs en révolte, les Zaehringen avaient besoin de places fortes, et de défenseurs fidèles, de partisans sûrs, sur lesquels le pouvoir impérial pût se reposer. De là, ces fondations multiples de villes, c'est-à-dire, en réalité, ces élévations au rang de cités de relais commerciaux, d'agglomérations rustiques, de châteaux-forts : Fribourg-en-Brisgau, Fribourg-en-Nuithonie, Berthoud, Lands-

hut, Bienne, Moudon, Berne enfin. A d'autres localités déjà florissantes, comme Zurich, Soleure, Morat, Lucerne, les Zaehringen accordèrent des franchises et des chartes, c'est-à-dire l'indépendance du pouvoir temporel ou spirituel. Or, la Suisse moderne, et à plus forte raison la Suisse aristocratique et patricienne du XVIIIe siècle, n'est pas autre chose que la réunion de l'élément urbain constitué par les Zaehringen, à l'élément montagnard ou alémannique primitif : les Petits Cantons qui donnèrent son nom au pays et décrétèrent la fondation officielle de la Confédération helvétique, peu après la mort de Berthold V, le héros de Bridel.

Il faut insister sur cette conception de la Suisse, qui est la nôtre et qui paraît avoir été celle que le vieux doyen a exprimée dans son poème. L'idée génératrice de cette courte épopée est donc une idée grande, une idée « sublime », pour parler comme le siècle de l'auteur ; son œuvre, en conséquence, posséde une valeur documentaire et psychologique assez considérable. Le doyen s'est servi de l'élément légendaire et fabuleux : c'était son droit ; c'était aussi son devoir, car la légende a sur l'histoire une incontestable supériorité poétique : la tradition de Guillaume Tell est singulièrement plus « humaine », maintenant que, dégagée de tout l'intérêt anecdotique du « fait arrivé », elle est le mythe qui rattache la Suisse moderne aux origines lointaines des peuples européens ; l'expression symbolique, comme Siegfried, saint Georges, Persée, d'une vérité éternelle. Mais, si Bridel s'est fourvoyé, et si son œuvre n'est pas ce qu'elle aurait pu être, c'est justement parce qu'il n'a pas osé faire un usage presque exclusif de la légende ; parce qu'il a rabaissé son sujet au rang d'un genre hermaphrodite : le poème historique. Il a voulu suivre les événements, aussi l'exactitude de l'histoire fait-elle, dans ses vers, un contraste bizarre avec le merveilleux de la poésie. Nous indiquons ici le point faible de toute l'œuvre du doyen. Son poème national, pour être véri-

tablement un poème, aurait dû pouvoir se passer de tout commentaire.

Cette dernière remarque est d'autant plus nécessaire que le caractère du héros, — nous pouvons le dire à l'avance, — est loin d'être conforme à l'histoire. Ce Berthold V, — dont Bridel a fait un homme du XVIII[e] siècle, un esprit libéral, presque un « philosophe », — apparaît au contraire, dans les chroniques et les documents de l'époque, comme le type du grand dynaste féodal, superbe dans sa rudesse presque sauvage et souvent cruelle. Il était, paraît-il, d'une stature colossale, d'un caractère emporté, âpre au gain, défiant et sombre, et dominé cependant par la terreur des censures de l'Eglise. En revanche, il possédait une grande habileté politique et sut mettre à profit les événements d'un âge de troubles et d'instabilité. Quant à ces fondations de villes qui se multiplièrent sous son règne, ces franchises qu'il accorda aux municipalités, elles eurent pour cause immédiate, non point l'amour du peuple et de la liberté, — ces « sentiments démocratiques » sont un anachronisme véritable, — mais surtout des raisons commerciales et stratégiques. Les faits dont le doyen a rempli son poème sont donc en général exacts; mais c'est leur interprétation qui est fausse.

Le premier chant[1] commence par une invocation de quatorze vers :

Assez longtemps l'écho dans nos heureux vallons
De ma flûte rustique a répété les sons;
Prends un nouvel essor, muse de l'Helvétie....
Tu vas chanter Zaeringue et les remparts nouveaux
Que sur les bords de l'Are éleva ce héros.
Et toi, fille du ciel! toi qui dans tous les âges
Obtins de l'univers les vœux et les hommages,
Toi, le plus grand des biens conquis par nos ayeux,

[1] P. 1-20, 446 vers, 4 vers d'addition manusc., 10 notes historiques.

que nous lèguerons à nos derniers neveux,
uguste liberté, viens embraser mon âme[1]....

Berthold, « duc de Zaeringue », est rentré dans ses domaines, après avoir combattu en Terre Sainte avec l'empereur Frédéric. Il a fixé sa résidence au bord de l'Aar :

Au milieu des forêts qu'offre la Nuithonie,
Une tour solitaire et d'un rempart munie
Le reçoit dans ses murs bâtie au bord des eaux[2].

Il voit accourir vers lui la foule de ses vassaux, paysans et bourgeois, dont le vieillard Enguerrand lui transmet les plaintes dans un petit discours très académique. Les « dynastes » de l'Helvétie ont profité de l'absence du recteur impérial pour s'arroger des pouvoirs « anticonstitutionnels » et commettre mille déprédations :

Des antres ténébreux de la froide Hercinie
Jusqu'à ces monts glacés voisins de l'Ausonie,
Outrageant tout ensemble et les lois et les mœurs,
Un sanglant despotisme étendait ses fureurs.
L'épée et l'encensoir étaient l'unique titre,
On pouvait tout oser sous le casque ou la mitre....
Des fiers Brigands du Nord les descendans altiers,
Ces superbes barons, ces hautains chevaliers
Foulant avec orgueil des terres désolées,
Du faîte de leurs tours maîtrisaient les vallées[3]....

Le duc jure à ses vassaux opprimés de prendre leur défense et de fonder, pour leur servir de refuge, une cité libre comme Fribourg.

Cette ville où sur tous la loi seule domine[4].

Sur cette belle promesse, l'assemblée se sépare, et Berthold s'en va rêver à l'ombre des sapins, en compagnie de

[1] « Descends du haut des cieux, auguste vérité.... » *Henriade*, ch. I, v. 7 s. — [2] P. 3, vers 22-23 ; p. 4, vers 1. — [3] P. 2, v. 9-18. — [4] P. 5, v. 9.

son fidèle confident, Conrad de Boubenberg. En une longue digression qui s'étend à travers plus de treize pages [1], il lui raconte ses nombreux malheurs. Le récit de la défaite que les Valaisans lui firent subir en 1211 ; le récit tout à fait romanesque de sa fuite dans les montagnes ; sa rencontre avec une bergère, fille d'un chef montagnard issu de la Scandinavie, — toujours la légende chère au XVIIIe siècle ; — son mariage avec cette dernière, la mort violente de son épouse et de ses enfants, le châtiment des meurtriers, tels sont les épisodes destinés à mettre le lecteur en état de comprendre la suite [2].

Le deuxième chant est consacré à la fondation de Berne [3]. La Discorde,

.... funeste génie,
Père du despotisme et de la tyrannie [4],

veut à tout prix empêcher le souverain d'acccomplir la promesse faite à ses sujets. Zaehringen part pour la chasse,

Dès que d'un jour serein l'aurore étincellante
Eut doré des glaciers la surface brillante [5].

Il se rencontre avec l'ours légendaire envoyé par la Discorde ; l'ours l'attaque....

Mais toujours au péril égalant son courage,
Il l'attend de pied ferme et provoque sa rage [6] !

Lutte inégale ! Conrad sauve le duc. Berthold se relève et fait la déclaration suivante :

[1] P. 7-20. — [2] Les deuxième et troisième chants de la *Henriade* offraient à Bridel un exemple de ces « régressions » : Henri le Grand fait à la reine Elisabeth l'histoire des malheurs de la France, de la Saint-Barthélemy, de son enfance et de son éducation. — [3] P. 25-42, 448 vers, 5 notes.
[4] P. 25, 1-2. Comp. *Henriade*, ch. I, v. 57 s.

....la Discorde inhumaine....
Ce monstre impétueux, sanguinaire, inflexible, etc.

[5] P. 24, 21-22. — [6] P. 26, 15-16.

Pour que l'avenir sache à qui je dois la vie,
Je veux qu'en ce lieu même une cité bâtie
A la postérité présente un monument
De ma reconnaissance et de l'évènement ;
Et que de l'ours vaincu la dépouille sanglante
Soit le premier drapeau de ma ville naissante :
Berne sera son nom et le ciel m'a promis
Qu'elle me vengerait de tous mes ennemis[1].

Sans tarder, on se met à l'ouvrage. Le hérault ducal, en grand costume, s'en va de village en village rassembler les vassaux :

Le lion de Zaeringue orne son bouclier,
De son casque superbe un aigle est le cimier :
Un robuste chasseur porte au bout d'une lance
La dépouille du monstre[2]....

Il lit un message solennel, sorte de proclamation des droits de l'homme : le duc de Zaeringue a certainement pratiqué Rousseau :

Vous ne reconnaîtrez, c'est Berthold qui le jure,
D'autres maîtres que Dieu, vos loix et la nature[3]....

La ville sort de terre, en un jour, semble-t-il :

Les uns, la hache en main, dans les forêts prochaines
Abattent à grand bruit les sapins et les chênes :
Les autres vont en foule au penchant d'un coteau
Enlever des rochers que dompte leur ciseau ;
Dans les fourneaux ici l'argile se prépare ;
Là s'oppose une digue à la fureur de l'Arc ;

ce qui appelle une comparaison entre les constructeurs de Berne et les « abeilles industrieuses[4] ».

La ville debout, les murailles élevées, la religion a son tour ; sur l'emplacement d'un autel druidique, on plante une croix et l'on bâtit une église. Cependant, la Discorde veille :

[1] P. 27, 17-24. — [2] P. 28, v. 19-22. — [3] P. 29, 5-6. — [4] P. 30, v. 1 et s.

un orage éclate ; une inondation menace de submerger les travaux, mais Dieu envoie un ange au bon moment :

Son bras éteint la foudre au milieu des nuages [1],

et les dégâts sont vite réparés. Le reste du temps est employé à mettre la ville en état de défense. Description « héroïque » de l'arsenal [2] :

Dans un ordre imposant là se trouvent rangées
Ces armes maintenant dans l'oubli replongées,
Ces cuirasses d'airain, ces vastes boucliers,
Ces casques éclatans, ces épais baudriers
De nos vieux paladins ornements tutélaires ;
Là sont accumulés ces larges cimeterres,
Ces lances dont l'acier pare à peine l'effort
Et ces arcs dont la flèche au loin porte la mort.
Là, pendent aux parois ces magnifiques tentes
De brillants étendards, de bannières flottantes
Dont les mouvants replis développent aux yeux
De symboles divers les traits ingénieux...!

Le troisième chant [3] est celui où Bridel a entassé le plus d'histoire. Il offre parfois un curieux mélange d'érudition archéologique et de mythologie ; ainsi cette description de la Suisse au XII[e] siècle :

L'Helvétie à nos yeux aujourd'hui si riante,
Aux regards attristés s'offrait bien différente :
On eût dit que les eaux, les vents et les frimas
A la stérilité condamnaient nos climas.
Ce n'était point encor ces florissantes villes,
Ces hameaux opulens, ces campagnes fertiles,
Ces vallons, ces coteaux qu'au retour des saisons
Bacchus couvre de pampre et Cérès de moissons,
Ces fleuves dont Pomone embellit les rivages
Et ces monts que Palès consacre aux pâturages [4]....

[1] P. 39, v. 3. — [2] P. 40, vers 23 et 24, et p. 41, v. 1-10. — [3] P. 45-65, 499, vers, 1 add. manusc., 24 notes historiques. — [4] P. 45, v. 5-14.

Donc, laissant Conrad de Boubenberg achever la construction de Berne, le duc Berthold part avec une suite nombreuse pour visiter l'Helvétie romane. A Neuchâtel, il retrouve son compagnon d'armes, le comte Ulrich ; dans la vallée de la Broie, il rétablit Moudon, la patrie de Bridel, comme capitale du Pays de Vaud ; il met à la raison l'évêque de Genève. Sur le Léman il essuie une tempête, fait un vœu, bâtit le port de Morges, est reçu en triomphe à Lausanne. Puis on le retrouve à Payerne, méditant sur le tombeau de la reine Berthe de Bourgogne ; de là, il s'en va, sur les ruines romaines d'Avenches, rêver solitaire à la belle Julia Alpinula [1].

C'est alors qu'un songe lui révèle les destinées de Berne et de la Suisse. Par une fantaisie bizarre et que rien ne justifie, sinon le désir de faire entrer dans ce poème toute l'histoire nationale, Orgétorix, le chef helvète, apparaît au duc et lui prédit les batailles de Morgarten, de Sempach et de Saint-Jacques ; allusions à Léonidas et aux Thermopyles [2]. Bridel s'est permis ici une transposition d'art assez curieuse ; il a décrit en vers le frontispice qui orne les *Tableaux de la Suisse* de Zurlauben [3] :

Près de ce lac sauvage où la bruyante Reuse
Du Taurisque glacé verse l'urne orageuse,
Un temple qu'éleva le bras sanglant de Mars
Apparaît et du Prince attire les regards.

[1] P. 46, v. 13 à p. 54, v. 6 ; ce fragment a été imprimé dans le *Conservateur*, t. IX. p. 127 s. (305) sous ce titre : *Fragment d'un poème national*, avec une introduction qui ne se trouve point dans l'original :

Muse, redis-moi donc en quels lieux ce héros
Vint, sous l'œil de Thémis, dresser des tribunaux,
Où son peuple opprimé pouvait en assurance
Réclamer sa justice, implorer sa clémence.

[2] P. 54, v. 7 jusqu'à la fin du chant.

[3] Composé par Moreau le jeune, dessiné par Née, en 1781. *Tableaux de la Suisse*, vol. des Estampes.

Entouré des débris de sceptres, de couronnes,
Son noble péristile offre treize colonnes
Dont les frises de bronze étalent sur leurs fronts
De treize Etats unis les armes et les noms :
De cet auguste lieu rien ne ferme l'entrée ;
Chacun peut pénétrer dans l'enceinte sacrée :
Chef-d'œuvre ingénieux d'un artiste immortel,
Au fond du sanctuaire et debout sur l'autel,
Paraît à tous les yeux la Liberté céleste ;
L'olive et le laurier ceignent son front modeste :
Contemplant autour d'elle épars et confondus,
Les fers qu'elle a brisés, les jougs qu'elle a rompus,
Elle tient d'une main sa lance que surmonte
Ce chapeau, des tyrans la terreur ou la honte ;
De l'autre elle supporte un large bouclier[1]....

Rentré à Berne, chant quatrième[2], Zaehringen apprend que les seigneurs conjurés, le comte de Kibourg à leur tête, s'apprêtent à surprendre la ville. A peine l'alarme est-elle donnée, que l'armée ennemie paraît en effet sur les hauteurs. Le duc, à la tête d'hommes choisis, prend le commandement d'une attaque nocturne. Il perd ses compagnons, voit que les portes de la ville sont fermées derrière lui, est contraint de s'enfuir et gagne le lac de Thoune où il est reconnu par un pêcheur qui le passe ; un bienfait n'est jamais perdu : ce brave homme est un ancien soldat que le prince, au péril de sa vie, a sauvé jadis dans une bataille. Berthold enfin se réfugie chez un ermite, dans lequel il reconnaît son ami Adalbert de Grandson. Ce dernier lui raconte ses aventures en Orient : digression interminable pleine d'une érudition biblique digne, non du poète, mais du pasteur Bridel, mais parfaitement conforme à l'esprit patriarcal du protestantisme suisse au XVIIIe siècle. L'illustre fugitif expose donc

[1] P. 55, v. 15 à p. 56, v. 9. — *Cons.*, t. X, p. 219 s. (262) : *Le songe de Berthold*. Tout ce passage est une adaptation du ch. VII de la *Henriade*, où saint Louis apparaît à Henri IV, et lui révèle les destinées de la France.
[2] P. 73-93, 495 vers., 1 add. manusc., 5 notes.

sa situation à l'ermite. Celui-ci lui promet de le tirer d'embarras ; il fait alarmer les pâtres de l'Oberland :

> Parcourez les vallons où retentit la Simme,
> Et ceux que les glaciers couronnent de leur cime ;
> Visitez tour à tour ces verdoyans coteaux
> Que les deux lacs voisins répètent dans leurs eaux
> Et ces hameaux nombreux que le Brünig sépare
> Des chalets dispersés près des sources de l'Are [1].

Le reste de la nuit se passe en prières [2].

Le chant cinquième [3] est encore celui qui se lit avec le plus de plaisir. Il est extrêmement naïf, et fait penser aux illustrations « troubadour » du *Conservateur* et des *Alpenrosen*. Scènes d'un moyen âge de fantaisie ; chevaliers à cuirasse, casque et panache stylisés, tels que devaient les porter les acteurs de Voltaire, de Marie-Joseph Chénier et de Ducis ; châtelaines éplorées, architectures conventionnelles : tout ce décor de tragédie adapté à des sujets déjà romantiques, nous représente bien le ton de ce poème. On sent que le vieux Bridel y a mis tout son plaisir, et ces puérilités mêmes offrent quelque charme ; ce sont d'ailleurs des curiosités plus archéologiques que littéraires. Mais ici, nous touchons du doigt le côté faible de cette poésie : cette juxtaposition d'éléments historiques traités d'une manière fantaisiste et d'éléments légendaires dépouillés de leur merveilleux et revêtus d'érudition pour paraître authentiques. C'est une erreur que d'édulcorer ainsi la légende à l'aide de l'histoire exacte.

Le sujet de ce chant est la bataille qui se livre aux portes

[1] P. 83, v. 13-18. *Conservateur*, XIII, p. 305 s. (313). Cf. « *Zaeringue et Grandson* dans la Grotte de Saint-Béat sur le lac de Thoune, épisode d'un poème national. »

[2] Les trente derniers vers de ce chant, sous le titre : *Litanies de Brients Cons.*, XII, p. 339 s. (324). Tous ces fragments imprimés offrent de petites variantes.

[3] P. 96 s., 369 vers, 9 notes.

de Berne. L'histoire nous apprend que, si le duc Berthold eut des luttes à soutenir, ce ne fut point sous les remparts de sa ville ; en revanche, la nouvelle cité impériale vit trois fois les seigneurs du voisinage marcher contre elle ; mais alors, depuis longtemps, la race électorale des Zaehringen était éteinte. Bridel a donc résumé en une « bataille-type » la rencontre de la Schlosshalde et le combat de Laupen. C'était son droit ; il est intéressant de voir comment il s'y est pris pour introduire dans un poème classique tant de noms barbares de princes, de chefs et de chevaliers. C'est un petit tour de force, dans le genre de Boileau jouant avec les victoires hollandaises. Bridel n'est pas peu fier de l'avoir accompli, et d'avoir ainsi instauré, — le terme, encore une fois est, peut-être un peu ambitieux, — une sorte de « classicisme helvétique » : « On comprendra sans peine, dit-il dans son Avant-propos [1], que j'aie eu souvent à lutter contre des noms d'hommes et de lieux, dont l'âpreté tudesque déplaît à la délicatesse d'une oreille française. J'ai écarté les moins sonores ; j'en ai adouci quelques-uns, en retranchant des consonnes inutiles, et j'ai suppléé par des phrases descriptives à ce que la dureté de la nomenclature rendrait intolérable dans la poésie de notre langue. » Voyons-le à l'œuvre.

Berthold dépêche un messager (qui est un ancêtre de la famille patricienne Mülinen : c'est un jeu auquel se livre souvent notre poète afin de rendre hommage aux grandes races de son temps), pour avertir Conrad de Boubenberg que de prompts secours se hâtent et le vont délivrer. « Muline » revient avec d'heureuses nouvelles : Berne a déjà reçu des renforts :

Des tours de Neuchâtel et des bords de son lac
Cent casques réunis au drapeau de d'Erlach
Accourent à Soleure, et cette ville antique....
Par un nombre pareil de ses braves enfants

[1] 4è page.

A de vos alliés d'abord doublé les rangs :
Bienne même et Berthoud rivalisant de zèle
Font de cinquante archers l'avant-garde fidèle.
Atiswil que pour chef proclament vos soldats,
Sur Berne à l'instant même en dirige les pas[1]....

De leur côté, les montagnards se rassemblent ; et, présage de victoire, une avalanche se détache et roule, leur montrant la route. Cette description est amusante par ses prétentions à l'exactitude géologique[2] :

D'un bruit roulant soudain les Alpes retentissent ;
De leurs flancs caverneux tous les échos mugissent.
De l'éclatant manteau dont la main des hyvers
A du pic de la Vierge[3] orné les pans déserts,
L'ardente canicule amollit la surface
Et soulève les plis de sa robe de glace ;
La masse des frimats par Borée enchaînés
Glisse rapidement sur les rocs inclinés,
Chassant avec fracas un tourbillon immense
Dont le souffle mortel l'annonce et la devance :
De pins déracinés et de rochers croulans
Elle accroît son volume, elle gonfle ses flancs,
En globe s'arrondit, à chaque tour s'augmente
Du vaste lit de neige étendu sur sa pente,
Et dans la plaine enfin s'élançant comme un trait
L'avalanche en éclats se brise et disparaît[4].

Pareils à cette avalanche, de nouveaux guerriers arrivent sans cesse grossir les rangs de la petite troupe. Ce sont : d'Affri

[1] P. 96, v. 19-22 ; p. 97, v. 1-6. — [2] P. 97, v. 15-24 ; p. 97, v. 1-6. — [3] La Jungfrau.

[4] Tel que du haut d'un mont de frimas couronné,
Au milieu des glaçons et des neiges fondues,
Tombe et roule un rocher qui menaçait les nues....
Henriade, ch. IV, v. 86-88.

Autre comparaison du même genre, ch. VI : « Comme on voit un torrent du haut des Pyrénées, etc. », v. 290 s. — Bridel a utilisé la description de cette avalanche dans son élégie : *Le vallon de Thénas,* immédiatement avant les vers que nous avons cités à la page 310 de ce chapitre.

et les gens de Fribourg, Grissach et les hommes de Morat, le « preux Rudentz » et les montagnards de la Subsylvanie, — une jolie manière classique de nommer l'Unterwalden ; — enfin, le lutteur Grunewald et le contingent du Simmenthal :

Des vallons qu'au sortir de sept sources profondes
La Simme en mugissant menace de ses ondes [1].

Bridel, qui voulait à tout prix attribuer une origine gauloise au peuple et au patois de la Suisse romande, fait même intervenir « une horde celtique errante en ses collines », à propos de laquelle, — et fort mal à propos, — il va déployer toute une baroque érudition qui nous gâte ce cinquième chant et en détruit la couleur.

Après un défi, la bataille s'engage ; le massacre devient général :

Rudentz a de Romont terminé la carrière ;
Par la main de Grissach Brandis mord la poussière ;
Sans l'appui de Galmis Gruyère eût succombé,
Et sous le fer d'Affri Falkenstein est tombé [2]....
Au fort de la mêlée aisément on distingue
A son pavois doré l'indomptable Zaeringue :
Il terrasse à ses pieds le vigoureux Thorberg,
Buscheg aux blonds cheveux, le téméraire Arberg [3]....
Tel qu'au pied de nos monts un robuste faucheur
Déployant de ses bras l'adresse et la vigueur
Ouvre une large route à travers la prairie
Et forme un long sillon de son herbe flétrie.

[1] P. 99, v. 7-8. — [2] P. 105, v. 19-24 ; p. 106, 3-6 et 17-20.
[3] La *Henriade* offrait également à B. de nombreux exemples de ces vers « historiques » :

Le superbe d'Aumale, et Nemours, et Brissac,
Le farouche Saint-Paul, La Châtre, Canillac.
Ch. IV, v. 13-14.

Cet épisode de la bataille sous les murs de Berne est imité de la *Henriade*, ch. VIII : Discours de Henri aux Ligueurs, ses exploits, mort d'Egmond, etc. L'épisode du baron d'Aubonne et d'Isaline rappelle celui du vieux d'Ailly tuant son fils sans le reconnaître.

Le récit du combat se termine par l'anecdote du baron d'Aubonne et de la « noble Isaline », son épouse : Bridel n'a fait que rimer trop longuement un « château suisse » de Mme de Montolieu.

Le dernier chant est un peu plat [1]. Berthold vainqueur pardonne à ses ennemis [2], il leur donne quelques bons conseils sur la manière de rendre un peuple heureux, il reçoit les adieux d'Adalbert mourant, il refuse enfin la couronne impériale et demande comme seule récompense :

Qu'aujourd'hui Berne monte au rang de République.

Puis il se retire dans son manoir du Brisgau, sans doute pour relire Jean de Müller et le *Contrat social.*

* * *

Pour comprendre ce poème épique et pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut en séparer nettement l'inspiration de la forme. L'inspiration est profondément sincère. Bridel n'a pas cherché un « beau sujet », comme Roucher qui décrit les Alpes, l'Etna et les forêts vierges sans avoir jamais quitté la France. Il n'a pas voulu faire œuvre de poète, de versificateur seulement, mais bien de patriote, — de patriote bernois et suisse, à un moment où le Pays de Vaud allait se soulever contre ses anciens maîtres, à un moment où les idées de révolution pénétraient partout dans les Alpes. C'est donc avec enthousiasme, sous l'influence de ses études historiques, de Lavater, de la Suisse allemande, que Bridel a écrit les premiers chants de ce poème; c'est avec tristesse, mais avec le même esprit, qu'il a composé les derniers, — trop tard.

Malheureusement, la forme n'est plus en harmonie avec l'inspiration. C'est ici que le dualisme qui existe en Suisse

[1] P. 112-128, 308 v., plus une add. manusc. de 4 vers; 6 notes historiques.
[2] Ainsi fait Henri IV, au chant X et dernier du poème de Voltaire.

entre la langue française et la culture germanique, apparaît avec tous ses inconvénients. Si Bridel avait été de Zurich ou de Berne, s'il avait écrit en allemand, nous aurions eu peut-être, sinon un chef-d'œuvre, du moins une œuvre *vivante* dans une forme *vivante*. Nous avons déploré que les poésies lyriques ne fussent pas composées en patois ; maintenant, nous regrettons que *Berthold de Zaeringue* ne soit pas écrit dans la langue du *Guillaume Tell* de Schiller.

Cependant, Bridel a été logique en choisissant comme modèle la *Henriade* de Voltaire. Il a suivi jusqu'au bout les principes de son *Discours sur la poésie nationale ;* il a été fidèle aux conseils de son frère Samuel-Elisée. Nous retrouvons dans ce poème, non seulement l'adaptation à un sujet suisse d'un modèle étranger, l' « helvétisation » d'une œuvre française, mais encore tous les procédés de style, toute la rhétorique des *Tombeaux* et des autres poésies : comparaisons, apostrophes, images, réminiscences, emploi des noms historiques et des noms de lieux, etc. Nous y retrouvons les *Alpes* de Haller, les *Idylles* de Gessner (ou du moins l'esprit des Idylles), les intentious patriotiques de Lavater, et la « philosophie » de Rousseau. Cependant, *Berthold de Zaeringue*, comme toutes les autres œuvres en vers de Bridel, n'en est pas moins une tentative avortée.

Le doyen, trompé sur ses propres forces, égaré par son patriotisme trop érudit, a faussé un talent très réel en s'appliquant à des sujets au-dessus de ses propres moyens. Imiter tour à tour les Anglais, les Français, les Suisses allemands ; mettre en rimes l'histoire nationale, « rhétoriquer » la légende et les paysages suisses, — ce sont là des jeux, et pas autre chose. Et pourtant, Bridel, cet « honnête homme », était doué d'un esprit original et sincère, d'une âme sensible et douce, d'un véritable sentiment de la nature. Il lui manquait bien l'imagination, l'invention, le génie ; mais s'il n'avait pas des qualités suffisantes pour faire de lui un poète, il

possédait les dons du prosateur. Son œuvre en vers doit être donc considérée comme une préparation à son œuvre en prose, en ce sens qu'elle lui a permis à la fois d'exercer sa plume et de formuler sa doctrine.

LIVRE IV

La prose de Bridel: les Alpes.

CHAPITRE X

Le Jura et le plateau suisse comme préparation aux Alpes.

Nous abordons enfin la partie la plus attrayante, — la plus importante aussi, et la dernière, — de cet ouvrage : l'étude de l'œuvre en prose du doyen Bridel. Je ne voudrais point, encore une fois, que l'on se méprît sur le sens de ce mot : *œuvre*. En réalité, cette œuvre n'existe pas au sens propre ; c'est à l'historien, c'est au critique de la dégager de cet amoncellement d'anecdotes, de pièces fugitives, de chroniques, de statistiques dont le nom collectif est le *Conservateur*. Mais n'oublions pas que, si ce *Conservateur*, dont l'ensemble échappe à la littérature, n'est qu'un recueil d'almanachs populaires : les *Etrennes helvétiennes*, et n'a donc rien d'une revue moderne ou d'une « gazette littéraire » du XVIIIe siècle, il n'en demeure pas moins unique en son genre, et possède, en outre, une valeur incontestable par la multitude de choses, de « curiosa » qu'il nous a « conservés ». Cependant, malgré une ordonnance matérielle assez sévère, ces treize volumes ne forment pas un tout organique. Nous sommes chez un marchand de bric-à-brac : voici un tas d'épées, de hallebardes, de casques rouillés ; des étoffes bigarrées sortent d'un monceau de vieille ferraille ; des poteries et des porcelaines fêlées encombrent des rayons noircis et vermoulus ; les araignées tendent leurs toiles sur des bahuts de Schwyz, des armoires

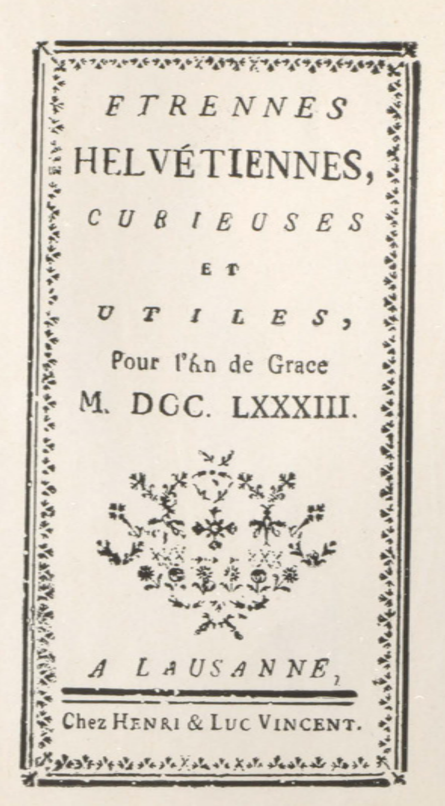
peintes de la Singine, des berceaux gruyériens ; partout des manuscrits de toutes les époques, prose et vers, des chartes et des diplômes surchargés de rubans et de sceaux jaunes ou noirs, de vieux livres aux pages arrachées, des animaux empaillés, des herbiers sentant le foin, des minéraux aux cassures brillantes. Il faut affronter la poussière pour découvrir, au milieu de tout ce fatras, quelques pièces rares, un ou deux objets d'art dignes d'être réunis, étudiés, mis en honneur pour notre joie. Ces « objets d'art », ce sont des relations de courses par monts et vaulx : deux ou trois centaines de pages que nous allons coordonner et réunir à un petit nombre d'essais, inachevés presque, d'histoire, de folklore et de pédagogie. Voilà ce que nous avons appelé un peu prétentieusement l'œuvre de Bridel. Œuvre faite d'intentions non réalisées, pourrions-nous dire.

Elle est cependant attrayante par sa sincérité, son réalisme et sa modestie. Plus, ou presque plus de « littérature » : nous pouvons remettre dans leurs rayons poudreux les *Tombeaux* anglais et les odes françaises. En relisant ces pages, je vois, par la fenêtre ouverte, au-dessus d'un rougeoiement automnal de chênes, de noyers et de hêtres, les forêts bleu sombre et les collines bleu clair du plateau suisse chargé de toits rouges et de clochers blancs, s'élever doucement jusqu'aux Alpes de Gruyère. De longues pentes vertes descendent à plis larges et souples de rochers nus aux pointes acérées. Plus haut, coupés de nuages, les glaciers de l'Oberland ont déjà les beaux reflets, orange et argent, de l'Alpenglühn. Ce paysage, c'est l'inspirateur du vieux doyen, le but de toutes ses pensées comme de toutes ses promenades, le sujet de tous les petits travaux que nous allons parcourir.

L'originalité de ces essais, — car la *Course de Bâle à Bienne* et *Le sauvage du lac d'Arnon* sont de trop minces volumes pour être appelés livres, — réside donc en ce parti pris, très moderne, d'exprimer directement, sans souci de



Frontispice des années 1784-1786
des *Etrennes helvétiennes.*



ETRENNES
HELVÉTIENNES,
CURIEUSES
ET
UTILES,
Pour l'An de Grace
M. DCC. LXXXIII.

A LAUSANNE,
Chez HENRI & LUC VINCENT.

Titre de la première année des
Etrennes helvétiennes.

style ou de composition, la poésie du sol natal et de l'histoire. Cette attitude est souvent beaucoup plus facile à un écrivain suisse qu'à un écrivain français. On en conçoit aisément la raison. L'écrivain suisse, surtout au XVIIIe siècle, n'est pas un professionnel, mais un auteur d'occasion, — un écrivain « de milice », serions-nous tentés de dire, en faisant allusion au système militaire des Cantons, qui laisse, lui aussi, aux officiers comme aux soldats, tous les loisirs nécessaires aux carrières civiles. La carrière civile, la profession de Bridel, ce fut l'état ecclésiastique ; il se reposait en voyageant, en causant avec des amis, en rédigeant les volumes du *Conservateur*. Il est vrai d'ailleurs que l'éducation littéraire, sous l'influence de Haller et de Rousseau, favorisait un contact direct avec la nature : tout homme qui tenait la plume se piquait d'être un peu botaniste, un peu géologue. Puis, la Suisse, à cette époque, ne renfermait aucune grande ville. Il ne faut pas se laisser éblouir par le prestige historique des noms : Berne, Zurich, Bâle même, Genève surtout étaient des villes rurales ; une heureuse économie agricole présidait à leurs destinées ; Lausanne, enfouie dans la verdure des vergers et des pampres, était un gros village sentant les fruits et le pressoir, et Fribourg voyait ses portes s'ouvrir sur les forêts. La mode du siècle, agissant dans ce « milieu » rustique, assez fort cependant pour assimiler à son profit les influences étrangères, venait de ramener les yeux des savants, des penseurs, des poètes vers l'Arcadie champêtre, l' « état de nature », — c'est-à-dire, pratiquement, vers les Alpes et les travaux de la campagne ; car c'est ainsi, encore une fois, lorsqu'on parle d'un écrivain suisse du XVIIIe siècle, qu'il faut interpréter la phraséologie du temps.

Cependant, il ne saurait être question, dans l'histoire littéraire de la Suisse à cette époque, d'un « retour à la nature » analogue à celui qui s'est produit dans la littérature et dans les mœurs françaises à partir de 1750 environ et sous l'in-

fluence de la *Nouvelle Héloïse*. Le sentiment de la nature est l'un des caractères permanents du Suisse, dès les plus lointaines origines de la poésie et des arts. Il n'y a pas d'interruption, comme en France au XVIIe siècle, et il ne pouvait y en avoir [1]. Le paysage français, doux, calme, monotone, peut échapper à l'attention de ses habitants ; il faut parfois un effort de volonté pour en découvrir la beauté secrète ; en Suisse, en revanche, on ne saurait échapper à l'influence des Alpes ; on les admirera, ou bien on les trouvera horribles, mais on les verra toujours, car elles s'imposent. La manière dont les artistes et les poètes indigènes ont compris et interprété la montagne a pu varier sous l'influence des écoles et des littératures de France, d'Italie et d'Allemagne ; mais le sentiment de la nature est resté le même. Aussi, au XVIIIe siècle, ce n'est point d'un « retour », d'une révélation de la beauté des Alpes qu'il s'agit, quand on parle d'un écrivain suisse, mais bien, la plupart du temps, de l'influence exercée par cet écrivain sur l'Allemagne et sur la France : les poèmes de Haller et la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, qui ont révélé au monde la nature alpestre, sont donc issues d'une longue tradition.

Mais Haller et Rousseau sont des exceptions, comme tous les génies ; élevés tous deux dans l'atmosphère intellectuelle de la Suisse protestante, et en face des sommets, ils ont à

[1] Ainsi, l'étude scientifique de la montagne remonte, bien avant l'influence anglaise et le XVIIIe siècle, jusqu'à l'époque de l' « humanisme », c'est-à-dire jusqu'au milieu du XVe siècle. A Zurich et à Bâle et, immédiatement après Calvin, à Genève, il se forme des groupes de savants : à Zurich, de Conrad Gessner à Sulzer, nous trouvons Simler, Scheuchzer, etc. Grüner et Altmann sont antérieurs à Saussure et Bourrit qui eux-mêmes procèdent des Zuricois par Scheuchzer, le maître de Sulzer : il n'y a donc pas, encore une fois, d'interruption. De même dans la peinture : le *paysage ne disparaît jamais ;* et, même au XVIIe siècle, on trouve des peintres qui le traitent pour lui-même ; seule, la manière change : Salomon Gessner, à ses débuts, compose des « paysages héroïques » à la façon de Claude Lorrain, avant d'utiliser comme ornements décoratifs les fruits et les légumes de son petit jardin du Sihlwald.

leur tour puissamment agi sur leurs compatriotes ; ils ne sauraient donc nous représenter '« esprit moyen » de l'écrivain suisse. Cet esprit, nous le retrouvons en revanche dans Bridel. Lisant peu, ignorant ce qui se lisait ou s'écrivait ailleurs, cet homme simple et sensible s'est instruit en contemplant la nature : il l'a comme absorbée, identifiée avec son esprit et son âme. Toutes ses impressions lui viennent du paysage ; il n'est guère étonnant qu'elles y retournent. Bridel n'était point doué de ce qu'on appelle le « génie créateur » ; il a donc été plus qu'un autre capable d'exprimer, sans trop de modifications, la pensée suisse. Il était fait pour subir des influences ; mais il a eu la chance, — pourrais-je m'exprimer autrement ? — de vivre « en plein air », et ainsi d'échapper peu à peu à l'éducation conventionnelle des écrivains français. C'est donc, encore une fois, le « milieu » qui a fait de lui un précurseur de notre sensibilité moderne, dans les limites de ses facultés et d'une œuvre singulièrement restreinte.

Il est donc nécessaire d'étudier maintenant, en dehors de toute littérature, l'influence directe du sol natal sur Bridel. Nous ne le sortirons pas de son « milieu » naturel ; pas plus que nous ne l'avons fait d'ailleurs, en étudiant la société lausannoise ou l'*Helvetische Gessellschaft*. Ainsi, nous serons en état de nous rendre compte de la valeur et de la portée de son œuvre [1]. Bridel fut une force obscure ; l'art et la littérature de la Suisse sont un faisceau de forces analogues ; — forces lentes et agissant dans le silence et l'obscurité, plus

[1] Notre point de vue est donc différent de celui de M. Mornet, dans son ouvrage sur le *Sentiment de la nature en France*. Encore une fois, *nous ne voulons pas franchir la frontière suisse*. Quand nous parlons de l'influence des Alpes, nous pensons moins à l'engouement des voyageurs français pour la Suisse, à l'expression littéraire, etc., qu'à l'action directe ou indirecte exercée par le sol, le climat, la production, *à travers les siècles et non pas seulement au XVIIIe*, sur les mœurs, les institutions politiques, les arts, etc., *en Suisse*.

loin peut-être qu'on ne le suppose[1], — jusqu'au jour où apparaît l'homme nécessaire qui les réunit, les concentre, les transforme : au XVIII[e] siècle, cet homme, c'est Rousseau.

I

Dans l'étude de l'œuvre du doyen Bridel, le passage des vers à la prose se fait tout naturellement, grâce à la *Course dans les Alpes* qui termine les *Poésies helvétiennes* dont elle est la meilleure partie[2]. Cette petite pièce, imitation du voyage bien connu de Chapelle et Bachaumont mais supé-

[1] A ce propos, — pour examiner la question par son petit côté, — il semblerait que la vallée du Hasli, la vallée pastorale que célébra André Chénier :

Hasli ! frais Elysée, honneurs des pâturages
(*Elégies*, 38).

ait inspiré aux Anglais l'idée de leurs fameux jardins. (Sur ces jardins, cf. Mornet, *op. cit.*, chapitres *Jardins* et *Montagne.*)

Cette présomption s'appuie sur un extrait du « *Recueil des paysages suisses* dessinés d'après nature, dans une course par la vallée d'Ober-Hasli, etc. », traduit de l'allemand de Zehender par Bridel. Cet ouvrage parut à Berne, en 1797. Voici ce que nous lisons à la page 11 :

« Cette délicieuse vallée, joint, à toutes les beautés de la nature et à un sol naturellement fertile, le précieux avantage d'une culture bien entendue, l'abondance des vivres et des pâturages les plus gras : tout y vient sans effort, et la salubrité de l'air est incontestable.... Oui, je le dis, et je ne suis pas le seul qui le trouve, la vallée du Hasly est le plus beau pays du monde ; c'est là où les Anglais ont vraisemblablement pris l'idée heureuse de leurs jardins. »

C'est peut-être une légende; mais ce témoignage possède la valeur d'un témoignage contemporain. Il y aurait une intéressante étude d'esthétique à écrire sur ce sujet. Il serait pour cela nécessaire : 1° de connaître les premiers voyages et les premières relations de voyages des touristes anglais en Suisse; 2° l'apparition des premiers jardins, dits « anglais », en Angleterre; 3° d'étudier la vallée du Hasli et son iconographie, ainsi que les descriptions littéraires contemporaines; 4° d'étudier aussi les jardins les plus célèbres de l'Angleterre par les mêmes moyens, et de comparer.

[2] *Poésies helvétiennes*, p. 204-244, [29 juillet 1780. Réimpr. dans le *Conservateur*, t. VIII, p. 128 s. (394) sous le titre : *Petite course dans les Alpes*, en prose et en vers.

rieure à ce médiocre modèle, sinon par le style, du moins par la sincérité, est donc un mélange de vers et de prose. Les vers, nous les avons jugés. La prose, dès les premières lignes, fait plaisir par sa simplicité, et, malgré quelques rares incorrections d'écolier, par la vivacité de son allure. C'est là, nous nous en apercevrons bientôt, le principal mérite littéraire de Bridel : son style est souvent plus « français » que le style de Mme de Staël et de Rousseau lui-même ; je ne sais guère que Mme de Charrière qui lui soit supérieure. Cet « accent suisse », lourd et traînant, qui dépare l'œuvre de Rambert, de Juste Olivier, de bien d'autres encore, ne détonne que rarement dans ses derniers essais.

D'ailleurs, à part l'accent général, cette *Course* n'est point très remarquable. Bridel parcourt une nature qui nous semble aujourd'hui bien paisible : la Gruyère, mais qui l'effraie pourtant encore. Il a peur de cette vallée de la Sarine, parfois sauvage et resserrée, mais si calme, si verte, si fraîche ; il a le vertige, le long de la route, en contemplant les sommets aigus, mais sans glaciers, ni neiges éternelles, qui dominent les pâturages où errent de grandes et paisibles vaches blanches et noires. Le défilé de la Tine lui semble un nouveau Tartare[1] ; il évoque Ossian, Hervey et Young à propos de la moindre roche ruinée où s'accrochent de « sombres sapins[2] » ; il se garde bien d'escalader les pentes ; et, s'il se hasarde à faire l'ascension du Moléson pastoral, — cette promenade de quatre heures, — il s'épouvante lui-même de son audace : « Je ne pense jamais sans frémir aux dangers que je courus pour arriver à son sommet !....[3] » La description proprement dite et le « paysage » sont absents encore de ces pages. La vision des Alpes est tout à fait incomplète et superficielle : des exclamations, des allusions mythologiques, et cet habituel décor d'arbres échevelés, de précipices

[1] P. 211. — [2] P. 214, p. ex. — [3] P. 226.

et d'orages[1]. En résumé, rien d'original ; pour s'en convaincre, il suffit de connaître cette littérature de voyages en Suisse au XVIIIe siècle, dont les « classiques » sont Ramond, Coxe, le comte d'Albon, Pezay, etc. : la montagne fait peur, et, parfois même, on la trouve horrible. Cependant, le jeune Bridel, — il avait vingt-trois ans alors, — est plein de bonne volonté : il s'en va vers les Alpes, la mémoire pleine de Haller, de Gessner et de Rousseau, — comme on va vers ses dieux.

En effet, ce qu'il demande à la Gruyère, ce sont moins des paysages, des sensations nouvelles et « romantiques » que des leçons de morale. Fidèle à l'esprit que son journal intime nous révèle, il veut retrouver l'Arcadie en chaque vallon, l'état de la nature dans chaque prairie, la vraie Suisse en chaque village, et le Dieu de la Bible sur tous les sommets. Mélange incohérent de réminiscences littéraires. Quoi qu'il en soit, nous avons déjà devant les yeux le vrai Bridel et sa doctrine. Rossinières, — ce charmant village qui, dans le plein soleil illuminant les pâturages auxquel il appuie ses chalets de bois couleur de miel, contemple la haute forêt de Planachaux, — a été pour lui un lieu sacré : « C'est là que je reçus, si je puis m'exprimer ainsi, la première *commotion poétique* des mains de la nature ; c'est là que j'ai vu de vrais Suisses au milieu de leurs roches cultiver les vertus de nos ancêtres, et nous faire rougir d'avoir lâchement dégénéré[2]. » Donc, c'est un dogme pour Bridel que le vrai Suisse est « l'habi-

[1] Ex. p. 227-228 : « En redescendant de cette montagne (le Moléson), j'eus l'aspect sublime d'une tempête ; j'en conserve encore l'impression profondément gravée. Je ne crois pas qu'il y ait de spectacle plus terrible, plus majestueux, que celui d'un orage dans les Alpes. Qui n'a vu que ceux des plaines, ne peut se former aucune idée, ni des roulements du tonnerre, ni des sillons des éclairs, ni de la teinte lugubre qui couvre toute la nature ! Les éléments en guerre, le conflit tumultueux des vents et des eaux, l'action d'un air électrique, tout porte à l'âme des sensations jusqu'alors inconnues, etc. »

[2] P. 112.

tant des Alpes », ce berceau de l'héroïsme national et des vertus civiques : étudier les Alpes, c'est apprendre à définir l'Helvétie idéale, chère à la Société de Schinznach. Tout le doyen est dans ces quelques lignes ; mais il est plaisant de lui voir ensuite formuler ce vœu [1] : « O si le ciel m'accordait de desservir les Autels de ce pays ! si appelé un jour dans le presbytère d'un de ces villages reculés.... que je serais heureux ! » Ce vœu devait se réaliser quelques années plus tard : — Château-d'Œx est à une demi-heure de Rossinières, — mais il était auparavant indispensable à Bridel d'être mieux préparé à comprendre et à exprimer les Alpes.

Nous devons encore remarquer dans ce premier essai une tendance qui est bien de l'époque : l'abus des anecdotes. Le jeune voyageur nous renseigne, non sans humour, sur le menu de ses repas, la propreté des auberges, ses compagnons de table, et surtout sur les belles montagnardes rencontrées en cours de route. D'autre part, l'un des plus beaux côtés de son caractère, et l'un des plus significatifs, se révèle déjà : c'est cette douce tolérance religieuse qui animait l'âme de ce pasteur protestant, comme elle animait et enflammait l'âme de cet autre pasteur : Jean-Jacques Lavater. Il y a bien quelque idéologie en cet esprit, si attrayant d'ailleurs, qui présidait aux agapes de Schinznach et d'Olten. La sensibilité du siècle joue aussi un certain rôle dans la sympathie du doyen pour le culte et les cérémonies catholiques. Voyageant dans le pays de Fribourg, recevant l'hospitalité dans la noble abbaye cistercienne de Hauterive, il n'éprouve que dévotion et tendresse pour les croix du chemin, l'ex-voto de la chapelle et les cellules du cloître : « *Le 30 juillet :* le dimanche arrive ; un peuple nombreux descend de tout côté pour aller à la messe : grand concours dans l'église des capucins : la plus belle jeunesse est à genoux à l'entrée, j'y cours. Quelle dévotion en comparaison de la tiédeur qui règne dans nos

[1] P. 112.

temples! Mais je n'en suis pas surpris: si la religion protestante simple et dénuée de cérémonies est faite pour des sages, la catholique est faite pour des hommes[1]. » Et ailleurs[2] : « Pourquoi n'avons-nous pas conservé quelques monastères, où l'infortuné pût aller cacher ses peines, trouver les douces consolations de la piété, et oublier un monde cause de ses douleurs ? » Plus tard, ce sentiment de tolérance s'affirmera en se dépouillant de sa sentimentalité excessive : il apparaîtra au doyen comme une vertu nécessaire à la conservation et à la force de la Suisse. Beaucoup pensaient comme lui, après les tristes guerres religieuses et civiles de Vilmergen.

* * *

On ne se rend peut-être pas assez compte de l'importance que devrait avoir l'étude directe de la nature et du sol pour qui veut comprendre l'art et la poésie d'un peuple et en connaître les origines. On croit avoir assez fait, lorsqu'on a compulsé les documents, réuni les références, établi, en un mot, ce que les Allemands appellent la « littérature », l' « appareil critique » d'un ouvrage. Trop souvent encore, on a oublié l'essentiel : l'influence, l'action du paysage, du lieu natal, sur le poète ou sur le peintre. Il y a des liens mystérieux qui relient une œuvre d'art à la nature. L'étude purement littéraire du sujet n'est qu'un premier effort ; on ne peut faire abstraction de l'histoire sociale, mais si l'on est logique, cette histoire rend nécessaire la connaissance du pays, de son climat, de sa production surtout, de l'esthétique enfin qui

[1] Bulle. Gruyère. Course, p. 208.

[2] Hauterive. P. 237. — B. était en relations intimes avec le « seigneur abbé » de Hauterive, qui appartenait alors à la famille patricienne fribourgeoise des comtes de Lenzbourg. Quand l'abbé Bernard fut nommé prince-évêque de Lausanne, en résidence à Fribourg, le couvert de son ami le doyen était toujours mis à l'Evêché. (Daguet, A. : *L'élection des évêques de Lausanne*. Cf. *Musée neuchâtelois*, t. 25, année 1888, p. 158.)

se dégage de tout cela. Mais ce qui est vrai pour toute histoire littéraire, l'est bien davantage pour celle de la Suisse : comment comprendre, en effet, l'unité d'esprit et d'art d'un pays qui ne possède ni unité de langue, ni unité de race, sinon grâce à la méthode que nous venons d'indiquer ? Voilà pourquoi, après avoir étudié le « milieu », l'éducation, les lectures, les modèles littéraires, la vie enfin de Bridel, il nous reste maintenant, avant de conclure, à nous occuper de l'interprétation directe qu'il a donnée de la nature et de l'histoire, l'une, à ses yeux, se confondant avec l'autre.

L'œuvre en prose du doyen, si restreinte qu'elle soit, est une des parties les plus importantes de la littérature alpestre. Art alpestre, littérature alpestre, ces termes eux-mêmes, usuels aujourd'hui, nous mettent en présence d'un phénomène encore peu connu et mal étudié : une civilisation créée directement par ce « milieu naturel » dont nous parlions tout à l'heure. Il n'y a guère de régions dont le paysage, le climat, la constitution physique aient agi d'une manière aussi apparente sur l'esprit de l'homme. Ces Alpes, — dont la longue chaîne auréolée de neiges, s'incurve harmonieusement, toujours plus large, toujours plus haute, de la mer Méditerranée à la mer Adriatique, — ont été, là où sont intervenues les circonstances historiques nécessaires, le creuset où les religions, les langues et les races, en fusion, pourrait-on dire, se sont amalgamées et unies. L'énergique influence de la nature, plus forte souvent que la volonté humaine, a fait l'union morale, l'union politique ; elle l'a faite avec tout ce qui semble séparer les hommes et les animer les uns contre les autres. Cette union, qui parfois tend à se désagréger, les Alpes la maintiennent encore ; elles la maintiendront toujours. Mais la véritable nation alpestre, ce n'est point la Savoie, ce n'est point non plus le Tyrol qui, soumis tous deux dès l'origine à de plus vastes empires, n'ont pu se développer dans une complète indépendance ; c'est la Suisse. Elle est

juste, l'idée que Bridel exprime par intuition, dès qu'il se met à écrire. Les Alpes ont donné l'indépendance à ces Alémannes, à ces Rhètes, à ces Burgondes, de races et de langues opposées ; elles leur ont conféré un esprit commun, d'où sont issus, non point seulement une constitution sociale ou politique, mais un art et une littérature. Les pages en prose de Bridel appartiennent à cette littérature. Il vaut donc la peine de s'en occuper.

Nous avons dit que le doyen n'était point cependant immédiatement préparé à comprendre et à exprimer ces Alpes complexes et diverses. Or, les circonstances de sa jeunesse et de son ministère ecclésiastique l'ont mis de bonne heure en contact avec une autre région montagneuse, simple jusqu'à la monotonie, mais suffisamment élevée et proche des hautes cimes pour l'initier à d'autres spectacles et à d'autres idées. Le Jura, plus ancien que les Alpes, en est une partie violemment séparée par les révolutions géologiques, et découronnée de ses faîtes. Même après les pages de Juste Olivier, il est nécessaire d'insister sur la valeur esthétique de ce Jura vis-à-vis des Alpes. Son nom d'abord est significatif ; il vient du celtique *Jora* qui signifie *forêt*, *lieu boisé*. En effet, la chaîne presque entière est couverte de ces masses de sapins et de hêtres, dont le feuillage arrondit le contour des sommets et donne à toutes les montagnes cette coloration uniforme, bleue dans l'éloignement et dans la hauteur, verte à la base, si différente de la coloration puissante des glaciers. Mais ces sapins et ces hêtres, les premiers surtout, sont eux-mêmes, avec les neiges, les glaces et les roches, l'un des éléments de la beauté alpestre. Si maintenant nous passons à la forme, nous remarquons qu'en opposition avec la ligne déchiquetée, crevassée, découpée de l'Oberland ou de la Gruyère, le Jura est un faisceau de plis minces, incurvés, et qui présentent, sur une longueur restreinte à une centaine de lieues, une configuration et une courbe analogues à celles du massif alpin. Le

Jura, ainsi envisagé, apparaît donc comme la partie la plus ancienne et la plus basse des Alpes ; le plateau, de son côté, — ce riant jardin dessiné sur des assises de molasse, — est la région inférieure où toute l'énergie des montagnes se concentre et travaille. Le Jura évoque une barrière fermée qui achève de donner à la Suisse l'aspect d'un petit monde tout entier orienté, poussé, pressé contre les hautes cimes. Séparant le plateau de la France par ses vallées parallèles aux défilés étroits et rares, il joue un rôle moral, car, d'une part, il impose les limites nécessaires aux influences du dehors, et de l'autre, il établit un contact absolu, dans l'intérieur, entre les races, les langues, les religions des pays helvétiques : il aide aux Alpes à créer l'unité de vie et d'esprit.

Il est pourtant des régions où ces petites montagnes, ces hautes collines, semblent imiter les pentes rocheuses, les aiguilles aiguës, les précipices, les larges massifs couverts de glaces. Et voici que, sur les pâturages des régions élevées, au-dessus de mille mètres, plus bas parfois, selon l'orientation et le sol, apparaît, réduite, mais riche encore, la flore alpestre. La maison jurassique elle-même est un chalet sobre, simplifié, qui prépare, par le bois et les pierres de sa construction, aux architectures variées des Alpes. Ces remarques ne sont pas sans importance : n'avons-nous point dit et répété que Bridel se piquait d'être versé en géologie et en botanique ? Or, dans son désir d'établir et de révéler l'unité de la Suisse, le doyen est un homme qui discerne surtout le semblable ; son esprit est donc enclin à la comparaison. Enfin, la partie du Jura voisine de la ville de Bâle, est précisément celle qui, grâce à sa superficie, ressemble le plus aux Alpes, et, par conséquent, pouvait le mieux préparer Philippe-Sirice à comprendre ces dernières.

Durant l'année 1788, le pasteur de l'Eglise française s'accorda quelques vacances et parcourut à pied le Jura bernois actuel qui se nommait alors l'Evêché souverain et prin-

cipauté de Bâle. En 1789, il publia la relation de ses promenades sous le titre de *Course de Bâle à Bienne par les vallées du Jura*. C'est un petit volume imprimé en assez gros caractères [1]. L'entête est la médiocre gravure d'un médiocre dessin de W. F. Gmelin, représentant la chapelle et les ruines du Château de Vorbourg. Le titre porte une double épigraphe ; au recto : « En voyageant en Suisse, le peintre trouve à chaque pas un tableau, le poète une image et le philosophe une réflexion, » ce qui est prétentieux ; au verso : « Fortunatus et ille Deos qui novit agrestes. » L'éditeur fut Charles-Auguste Serini, à Bâle. L'avant-propos est une épître en vers à l'*Hermite de la Solitude d'Arlesheim* [2]. Le texte proprement dit est composé de sept lettres ou chapitres [3] ; en voici le résumé qui contient l'itinéraire suivi par Bridel : parti de Bâle, l'auteur s'arrête sur le champ de bataille de Saint-Jacques sur la Birse, visite un assez grand nombre de ruines, séjourne longuement à Arlesheim : lettre I. La lettre II est consacrée aux « burg » de Reinach, Pfeffingen, Argenstein, etc. et aux souvenirs qu'ils évoquent ; de là, notre voyageur gagne Délémont par la petite ville de Laufen. Les deux chapitres suivants ont pour sujet presque unique la prévôté libre de Moutiers-Grandval, sa chronique, ses us et coutumes. Le cinquième nous parle de l'abbaye seigneuriale de Bellelay et de l'histoire de l'Evêché ; le sixième, du val d'Erguel ou de Saint-Imier et de la ville libre de Bienne. Le dernier enfin nous conduit au lac de Bienne et à Rousseau. Suivent une citation empruntée aux *Rêveries* [4], la table, un

[1] In-12, 258 pages ; nº 26 de la Bibliographie.

[2] P. I-V, avec un renvoi à la description des jardins d'Arlesheim, p. 21-33 du même vol. Cf. aussi *Cons.*, III, p. 459 s. (323), avec l'épigraphe du verso et la date : 1789. — [3] I, p. 1-38 ; II, p. 38-81 : III, 81-117 ; IV, 117-158 ; V, 158-192 ; VI, 193-228 ; VII, 229-249.

[4] P. 250 : « La Suisse entière n'est pour ainsi dire qu'une grande ville dont les rues larges et longues.... sont semées de forêts, coupées de montagnes, et dont les maisons éparses et isolées ne communiquent entre elles que par des jardins anglais. » *Rêveries* de J.-J. R., 7e promenade.

avis, l'indication des relais et des distances, et, en appendice, une assez mauvaise carte. Telle est la physionomie de ce petit volume, qui est presque un guide, mais un guide singulièrement attrayant, et par son contenu et par la manière dont il est rédigé.

* * *

Nous pourrions nous contenter de suivre page après page le récit de Bridel. Mais le procédé manquerait de clarté, car l'auteur a, dans ce petit ouvrage, réuni tant de choses : histoire, anecdotes, légendes, paysages, digressions de toute sorte, que le lecteur n'aurait aucune idée précise sur le contenu de cette *Course*, qui fut un livre à succès, puisqu'elle fut traduite en hollandais et en allemand[1]. Il vaut mieux y mettre un peu d'ordre, et nous occuper de trois caractères particuliers aux ouvrages et à l'esprit du doyen : l'amour de la nature, l'amour de l'histoire, et les réflexions morales, qui, dans cet ouvrage, nous font, mieux qu'une biographie, connaître la pensée intime de l'homme.

Le ton général de l'œuvre que nous allons analyser, n'est point exempt de ce pathos imprégné de souvenirs classiques et d'idéologie, qui régnait en France à la fin du XVIIIe siècle.

[1] *Reise durch eine der romantischesten Gegenden der Schweiz*. Uebersetzung von Reichard, Gotha, in-8°, 1789. Samuel-Elisée Bridel semble avoir été le provocateur de cette traduction. — *Reise van Bazel naar Biel*, door de Valey van Jura, gedaan i. d. Jaare 1788. Uit het Fransch en Hoogduitsch vertaald, Leyden, in-8°, 1791. — Une traduction anglaise aurait paru dans une revue vers 1794 ; nous ne l'avons pas retrouvée. — Bridel, qui aimait à revenir sur ses propres ouvrages, a complété son livre par des *Souvenirs de mes promenades dans l'Evêché de Bâle*, en 1802, *Cons.* VIII, 224(180), IX, 259(167) ; ces souvenirs fragmentaires offrent peu d'intérêt, ils sont d'ailleurs médiocrement écrits. — Enfin, un texte abrégé et remanié servit de commentaire à un magnifique recueil d'aquatintes, par Birmann : *Voyage pittoresque de Bâle à Bienne*, par les vallées de Motiers-Grandval, par l'auteur de la *Course de Bâle à Bienne*. Bâle, chez Pierre Birmann peintre ; J. Decker, impr. 36 planches avec texte, une carte in-fol., 1802. — Ces divers volumes se trouvent dans notre Bibliographie aux n°s 26, 36, 54, 62, 108 et 108 bis, 120.

Mais nous pouvons, à ce propos, appliquer, à l'ouvrage de Bridel, cette remarque déjà énoncée au cours de cette monographie : le Suisse de cette époque est certes aussi « philosophe », en son genre, qu'un Parisien, qu'un Anglais ou qu'un Berlinois, mais il est patriote ; il cherche à appliquer dans son propre pays, tout en les transformant, et pour l'amour du bien public, les théories d'un Condorcet ou d'un Raynal. Quant au style de Philippe-Sirice, il nous semble en progrès par sa fermeté et sa correction plus sûre : on voit que Bridel a pris définitivement contact avec les hommes et la vie. Son ministère de Bâle et la société dans laquelle il se trouvait alors, l'ont orienté dans deux directions bien différentes. Tout d'abord, ils l'ont forcé à observer le monde extérieur avec le sentiment de la réalité ; ils l'ont rapproché du peuple et de la nature, ils l'ont débarrassé enfin de l'habitude de tout juger d'après soi-même et de tout rapporter à soi ; aussi, ne rencontrerons-nous plus, dans la *Course de Bâle à Bienne*, ces anecdotes d'hôtellerie, ces récits d'aventures, dans lesquels, trop souvent, un voyageur se pose comme le héros de son propre livre. Ensuite, pasteur de l'Eglise française, mais en relations intimes avec une autre race, une autre langue, une autre culture, Bridel est plus apte à comprendre les différences et les oppositions qui rebutent souvent un esprit mal instruit. D'autre part, enfin, curieux contraste, — dans cette ville de Bâle, pleine d'émigrés, où Cagliostro et les mystiques formaient, comme nous l'avons vu, une chapelle, où les idées philosophiques et révolutionnaires comptaient de nombreux partisans, — comment un homme aussi sensible aux influences, malgré son bon sens, que Bridel, pouvait-il échapper à l'attrait de l'esprit nouveau ? De là cet accent qui dépare encore un bon tiers de son ouvrage ; on reconnaît le langage de la *Société helvétique* dont on retrouve toutes les utopies le long de ces quelque deux cents pages. Autant d'indices d'une intelligence plus mûrie, moins jeune que celle révélée

par les *Poésies helvétiennes*, mais non formée encore, non encore équilibrée par l'expérience et par la réflexion.

Il semble tout d'abord que le sentiment de la nature se soit développé en lui à mesure qu'il s'éloignait des villes et pénétrait dans les hautes vallées du Jura. Ce sentiment n'a point encore accompli de progrès décisifs, ni dans son essence, ni dans son expression : « Si j'aime notre belle nature, j'aime encore plus ceux qui l'habitent[1]. » Cette nature n'est encore pour Bridel comme pour ses contemporains, Rousseau excepté, qu'un paysage de fond destiné à embellir, à encadrer l'humanité. L'histoire et la politique occupent une place prépondérante dans la relation de son voyage, au point de reléguer cette « belle nature » à l'arrière-plan. Un paysage décrit des hauteurs qui dominent Bâle, le premier que nous rencontrons, en est un exemple[2] : « Là, un monticule boisé, recèle dans son centre une cabane tapissée de mousse, où la rêverie se replie sur elle-même au murmure des eaux qui entourent cette solitude, où les plus doux souvenirs ramènent le cœur vers les scènes fugitives de ce premier âge de la vie que la nature et l'amitié embellissent des plaisirs de l'innocence. Quelques sentiers contournent cette aimable retraite de la réflexion et du recueillement et offrent tour à tour les escarpemens du lit pierreux de la rivière ; le canal impénétrable au soleil qu'un de ses bras remplit, les bouillonnemens d'une cascade que la nature réclame sur l'art qui l'a fait naître, une ferme isolée de l'autre côté de l'eau et le penchant couvert de hêtres et de sapins des dernières collines du Jura. » Voulez-vous maintenant une ruine, une ruine des *Nuits* d'Young ? voici celle de Reichenstein ; après la description morale, la description humanitaire, « républicaine » : « Je ne sais quelle mélancolique émotion s'empare de l'âme à l'aspect de ces ruines qui semblent braver les efforts

[1] I, p. 7. — [2] I, p. 8-9.

de la destruction.... On regarde l'agriculteur paisible travaillant sans crainte là où son trisayeul frémissait de passer : on voit le lierre et la verdure couvrir cette place d'armes si souvent teinte de sang ; le calme et le silence revendiquer ces lieux que leur disputèrent si longtemps les cris de la vengeance ou de l'oppression, et le niveau de la nature reprendre peu à peu ses droits imprescriptibles sur les ouvrages de l'homme : on se représente les anciens maîtres de ce noble manoir observant avec rage à travers ses étroits créneaux, la liberté s'établir dans Bâle sous leurs yeux, comme pour les braver, et courant aux armes pour en arrêter les progrès [1]. »

Au début de son voyage, tout semblait donc conspirer contre Bridel, et l'entraîner de plus en plus vers une conception artificielle de la nature. Voici, en effet, qu'il rencontre sur sa route les « jardins anglais » d'Arlesheim, œuvre d'un gentilhomme un peu misanthrope, le baron de Gléresse, d'un artiste célèbre, d'origine suisse, Loutherbourg, et d'une comtesse d'Andlau. Philippe-Sirice a consacré à ces jardins plus de vingt pages en prose et en vers [2].

La *Nouvelle Héloïse* de Rousseau ne créa pas le jardin anglais, car déjà écrivains, artistes, voyageurs, « âmes sensibles » l'opposaient au jardin de Le Nôtre [3] ; mais le grand Genevois lui attira des partisans, ou plutôt il « apporta à la transformation des mœurs la collaboration de son génie [4]. » Chacun voulut avoir, comme Julie, un jardin où la nature pût librement parler au cœur. La littérature ne tarda point à faire sentir son influence. Aussi vit-on bientôt, sous l'empire de Gessner, de Rousseau, d'Young, de l'exotisme naissant, etc.,

[1] I, p. 12. — [2] I, p. 21-33. Les vers sont ceux de l'Hermitage, p. 90 des *Poésies helvétiennes*. — Nous citons en app. la description de ces jardins (VI).

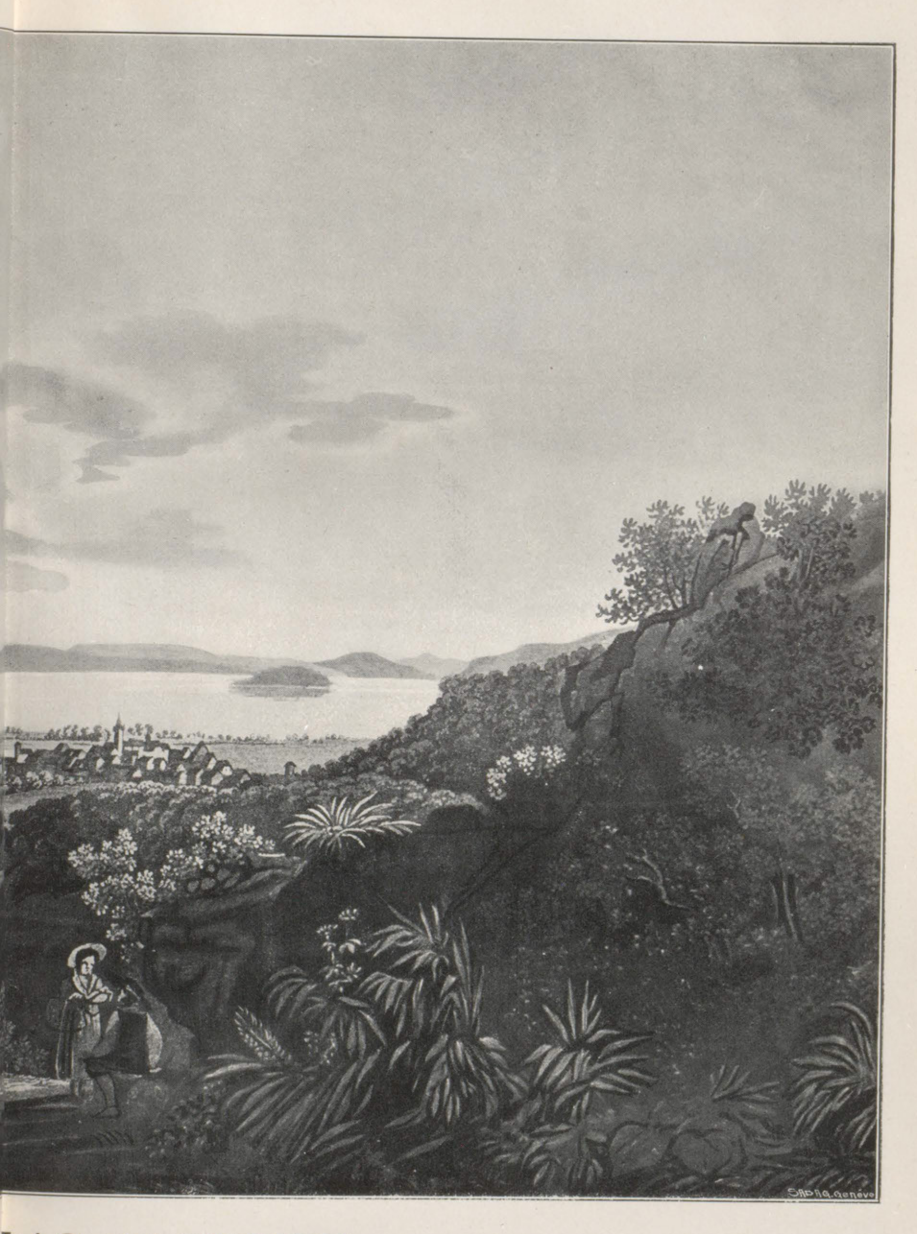
[3] Cf. Mornet, op. cit. : les *Jardins* (p. II, ch. 3), p. 218-258, spéc. 219-233. — [4] Ibid., p. 232.



ENVIRONS DU

Extrait du *Voyage Pittoresque de Bâle à*

Planches de Pierre Birmann avec te



LAC DE BIENNE

Bienne par les Vallons de Mottiers-Grandval.
xtes par le Doyen Bridel. (Bâle 1802.)

un dévergondage d'imagination imposer aux arbres et aux plantes des tortures telles que les ifs taillés de Versailles et le dessin géométrique des allées ne semblent plus que jeux d'enfant. On eut le jardin pastoral, le jardin funèbre, le jardin romanesque ou « romantique », car, dit M. Mornet, « il y eut, avant le théâtre et la poésie, le paysage et les jardins romantiques[1]. » On encombre pelouses et bosquets de fausses ruines, de moulins, de chalets suisses, d'ermitages, d'urnes, de bustes et de tombeaux ; tout ce que la littérature n'ose exprimer encore, ce sont les architectes-paysagistes qui s'en font les interprètes. Le jardin d'Arlesheim est un exemple de ce « style ». On y rencontrait : un lac, un ermitage, une chapelle « toute couverte d'écorce », un « vieux saint Henri en bois vermoulu, » un rucher avec une inscription latine, un *Temple de l'amour*, un belvédère en forme de « pile de bois », « un chalet des Alpes », une lance « qui s'est trouvée en 1386 à la bataille de Sempach », la « grotte de Dornach » avec la date de 1499, la « grotte du Destin », celle « de la Résurrection », et l'indispensable mausolée de Gessner ! On voit que ce « jardin anglais » d'Arlesheim est aussi un jardin suisse[2] : le « genre troubadour » est repré-

[1] Ibid., p. 245.

[2] En réalité, le « jardin suisse » du XVIIIe siècle n'est pas si compliqué : les petits châteaux patriciens de la campagne bernoise, lucernoise ou fribourgeoise, n'empruntent aux « jardins anglais » que quelques accessoires : pavillons, cabanes, etc., et ils restent conformes aux principes de Le Nôtre. Les grands parcs sont d'ailleurs peu connus, mais le jardin s'ouvre en pleine campagne ou en plein bois. Les enclos n'existent que dans les environs immédiats des villes : Bâle, Genève, etc., et l'exploitation agricole est contiguë. Il n'y a jamais rien d'artificiel ; le « jardin rustique » est en Suisse une réalité. Le potager apparaît comme un lieu de plaisance, arrangé à la française, avec des allées droites, des couches bordées de buis. Presque toujours, une salle de marronniers à proximité de l'habitation, et, au bout d'un sentier, un bosquet de sapins. Le château lui-même est de petites dimensions ; c'est parfois même une simple ferme agrandie et transformée. Les « burgs » et les donjons ne pouvaient appartenir, à l'ordinaire, aux particuliers, ils servaient de résidences aux baillis.

senté par l'histoire nationale, le protestantisme a sa grotte à côté de celle du Destin, des monuments évoquent les grands hommes de la patrie, et à chaque pas on rencontre un chalet.

Bridel enfin s'éloigne d'Arlesheim ; il suit les vallons, il traverse les forêts, sans avoir d'ailleurs jamais l'idée de faire l'ascension de l'un de ces sommets nus et faciles. Mais plus il pénètre dans la nature véritable, plus les descriptions s'améliorent et perdent peu à peu leurs caractères artificiels.

La *Course de Bâle à Bienne* nous indique déjà ses préférences. Ce qu'il cherche dans le paysage, ce ne sont point les fleuves, les roches, les forêts, les cimes, mais les eaux et surtout les lacs. De lac, l'Evêché de Bâle n'en renferme qu'un seul, mais il est célèbre ; c'est le lac de Bienne, le lac de l'Ile de Saint-Pierre, de Rousseau. La description que notre auteur en donne n'est pas inférieure à celle de Jean-Jacques à laquelle elle ressemble, soit par le style, soit par la manière de peindre par petits traits en accumulant les détails. A noter que le grand philosophe et l'humble auteur de la *Course* sont du même pays, de la même race, et, par conséquent, éprouvent les mêmes besoins esthétiques, les mêmes affinités. « J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, » dit Jean-Jacques en parlant de son île [1]. Bridel, lui, est plus précis, plus paysagiste ; il raisonne sur la beauté des lacs suisses, dont il sera plus tard, pourrait-on dire, un véritable collectionneur :

« Nos lacs manquent généralement d'une décoration qui embellit beaucoup ceux d'Ecosse et de Suède.... Ils n'ont point d'isles : outre celles de *Reichenau* et de *Meinau* dans le lac de *Constance*, d'*Auffnau* et de *Lutzelau* dans le lac de *Zurich* et la petite isle du lac des *Quatre-Cantons*, que l'abbé Reinal a défigurée aux yeux de tout *Suisse*, par un ridicule monument, tout à la fois mesquin et

[1] *Confessions*, p. II, l. 12, 1765.

vaniteux, aucun de nos grands lacs n'a d'îsle que celui-ci, d'un plus grand prix par là aux yeux des dessinateurs et des amis de la belle nature[1]. »

Suit la très jolie description que voici[2] :

« Aux deux tiers de sa longueur depuis Bienne, il (le lac) offre deux isles d'une taille fort inégale : la petite n'est à proprement parler qu'un écueil sablonneux, revêtu d'un gazon fort court d'un côté, et de l'autre d'arbustes et de plantes aquatiques, sur lequel on fait paître en été un troupeau de moutons : la grande qui s'appelle l'Isle de Saint-Pierre, a environ trois quarts d'heure de tour : elle est d'une forme à peu près ovale[3].... Quelquefois un point blanc paraît se mouvoir dans le lointain au milieu des terres ; c'est la voile d'une barque qui monte ou descend lentement d'un lac à l'autre par la Thielle sans qu'on aperçoive l'eau qui la porte. »

Cette douce image, cette « aquarelle » n'est-elle pas délicieuse ? mais achevons :

« La côte occidentale est bordée de villages, de hameaux et de maisons de campagne qui contrastent avec le pampre foncé des vignobles d'alentour, dont plusieurs parties ne sont accessibles qu'en bateau. La côte opposée offre au contraire un aspect plus sombre et plus sauvage ; un seul village, quelques fermes solitaires, des champs et des forêts, voilà tout ce qu'on y découvre. »

[1] VII, p. 231-232.

[2] Ibid, p. 232-233, p. 234-235.

[3] Comp. la description de J.-J. citée par B., p. 245 s. (*Rêveries*, 5e promenade) : « Les rives de Bienne sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près ; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés, de bocages, des contrastes plus fréquens et des accidens plus rapprochés.... Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ une demi-lieue de tour, l'autre plus petite, déserte et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de la terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. »

Certes, Bridel a lu Rousseau dont il se souvient et qu'il cite ; mais est-ce un blasphème de trouver sa description au moins égale à celles des *Confessions* et des *Rêveries*[1] ?

Plus Bridel pénètre avant dans le Jura, plus il se sent saisi d'enthousiasme. A vrai dire, tout ce qui lui paraît sublime, n'est à nos yeux que varié, gracieux, calme, et même parfois banal. En effet, l'habitude de scènes plus hautes et plus vastes : les montagnes rocheuses que nous escaladons, les glaciers qu'alpinistes nous franchissons aujourd'hui sans crainte ; tout cela nous a détournés de cette chaîne secondaire, peut-être un peu trop oubliée, et que seuls les sports d'hiver remettent à la mode peu à peu. Le Jura n'a pour nous que charme et douceur ; mais on comprend l'impression toute nouvelle produite par lui sur l'esprit ardent et jeune du pasteur de Bâle. Pour superficielles qu'elles soient, ses connaissances géologiques, — une science bien imparfaite alors, — l'ont aidé à comprendre cette poésie de forêts, de rocs, de torrents, ou, pour employer les mots locaux, de cluses et de

[1] Puisque nous parlons de Rousseau, voici, page 239, une note sur la « lapidation » de Motiers, qui offre l'intérêt d'un témoignage presque contemporain. « *Chimérique* est le terme : on l'a dit et répété, cette *lapidation* n'a jamais existé que dans l'imagination de Jean-Jacques ; c'est une de ces visions que son amour-propre exalté lui suggérait si aisément, quand il éprouvait quelque crainte ou quelque contradiction : jamais les enfans de Motiers n'ont jeté un seul caillou, ni contre lui, ni contre ses fenêtres ; celui qui se trouva dans sa chambre, plus gros que la vitre brisée, y avait été mis par sa gouvernante qui ne se plaisait pas dans ce village, et qui, connaissant à fond le caractère de son maître, savait bien le moyen de le faire changer de demeure. Cependant on ne cesse d'imprimer, de graver même l'histoire de cette *lapidation* comme un fait avéré : la collection plus fastueuse que bien faite des *tableaux pittoresques de la Suisse* (de Zurlauben et Laborde, vol. des estampes. N. de l'A.) a consacré ce mensonge dans une planche, où l'on voit les enfans lancer des pierres contre *Rousseau* qui se retire et le pasteur en habit de cérémonie les exciter à l'assommer. Malgré toutes les réclamations de la vérité, cette erreur triomphera à la longue, et dans quelques siècles, on ne manquera pas d'insérer cette gravure dans le *martyrologue philosophique*, et d'y canoniser Jean-Jacques, comme un martyre immolé par le fanatisme. »

combes. Son imagination toute neuve en a saisi « l'horreur sacrée », qu'il a rendue avec fougue, d'une manière parfois assez moderne, bien que l'on découvre Milton, Young, Ossian et Gessner sous ces abondantes descriptions [1].

* * *

Si la nature joue encore un rôle quasi-accessoire dans le petit livre de Bridel, c'est qu'elle est, — nous l'avons dit tout à l'heure, — en « fonction » d'autre chose : l'histoire et le peuple ; l'histoire surtout, avec laquelle elle se confond heureusement :

« Il ne m'est pas possible de passer près de quelque antique édifice, sans que sa vue réveille dans ma mémoire les noms de ceux qui l'ont élevé, ou qui y ont joué quelque rôle remarquable. Château, couvent, pont, chapelle, en ruine ou sur pied, n'importe, ma curiosité cherche toujours à y trouver quelques feuilles ou seulement quelques lignes détachées des annales des siècles ; elle les recueille avec avidité et les garde fièrement comme un trophée remporté sur le tems.... sur ce tems destructeur qui n'épargnerait pas même les plus importants souvenirs, si chaque nouvelle génération ne luttait sans cesse avec lui, pour l'empêcher de livrer à l'oubli celles qui l'ont précédé [2]. »

N'y a-t-il pas dans cette remarque l'indice d'une sensibilité bien moderne, très différente de celle d'une époque cosmopolite, hantée par la révolution et fiévreuse de l'avenir ? En effet, ce qui se lit avec le plus de plaisir dans l'ouvrage de Bridel, c'est toute la partie historique et sociale. Indépendamment du paysage, l'Evêché de Bâle était fait pour attirer l'attention d'un voyageur intelligent. Singulier pays en vérité ! Sur une population d'à peine soixante mille âmes, dans une contrée d'apparence uniforme qu'aujourd'hui un chemin de fer régional parcourt en une heure, on trouvait, au XVIII[e] siècle, une organisation politique, en partie féodale, en partie

[1] L. III, 83-85 ; id., 88-89. — [2] L. II, p. 67.

républicaine, aussi compliquée que celle des XIII Cantons. Et ceci attirait Bridel, tout en le préparant à mieux comprendre la Suisse. — La moitié de l'Evêché relevait de l'Empire : cette moitié était tout entière catholique, mais bilingue ; la seconde, soumise comme la première au souverain ecclésiastique, était, en revanche, réformée et dépendait de la Confédération. Entre ces deux régions se trouvait encore un pays intermédiaire : la prévôté de Moutiers-Grandval, ou Munsterthal, « huit lieues de longueur sur quatre à cinq de large[1] », comprenant cinq paroisses protestantes et quatre catholiques, toutes placées sous la protection de Berne. Enfin, une ville libre : Bienne, complètement autonome sous la tutelle nominale de l'Evêque, et qui pouvait, en cas de besoin, mener au combat sous sa propre bannière une partie des sujets de ce singulier maître, sans même lui en demander la permission[2]. Nous ne parlons pas ici de tout ce qui, dans l'intérieur de son territoire immédiat, tempérait ou différenciait, suivant les lieux, le pouvoir du prince de Bâle, comme les droits du chapitre[3], ou la petite abbaye souveraine de Bellelay[4]. Bridel nous renseigne sur tout cela ; il nous tient au courant de l'histoire, des lois, mœurs et coutumes, avec une aisance, une sûreté de documentation, et un style enjoué qui font de ces pages les meilleures de son livre[5].

Insistons sur la conception déjà sociale que Bridel a de la nature et de l'histoire. Il aime le paysan, son patois, sa chaumière, ses travaux ; et il sait observer, non comme un amateur, mais comme un homme qui a, par instinct, l'intelligence de la géographie physique, de la géographie humaine :

« Les maisons de la *Prévôté* sont pour la plupart bâties et couvertes en bois ; elles sont chaudes, assez commodes et presque toutes agrandies par un avant-toit qui sert de remise et d'armoire : la cui-

[1] L. III, p. 95-124. — [2] L. VI, p. 217-228. — [3] L. I, p. 14, 21. — [4] L. V, p. 158-166. — [5] Ajoutons encore les pages très vivantes sur l'Evêché pendant la Guerre de Trente ans. V, 187-192.

sine est voûtée et sans cheminée ; la fumée s'échappe par des trous qui la conduisent dans le grenier, où l'on fait sécher les gerbes avant de les battre. Le grain qui a été ainsi exposé à la fumée est d'un meilleur goût et se conserve mieux. Au lieu de chandelle ou de lampe, on brûle, en hiver, dans plusieurs maisons des morceaux de sapin résineux ; posés sur un petit foyer dont le canal communique de la chambre à la cuisine, ils éclairent et réchauffent la famille et les voisins qui charment par le travail, le chant, quelque lecture ou quelque récit, les ennuis des longues veillées de la froide saison. L'éducation des enfans, qui apprennent tous à lire et à écrire avant que de recevoir l'instruction chrétienne de leurs Pasteurs, est en général bien soignée, soit par les parens, soit par les maîtres d'école. Le culte public est fréquenté avec respect et assiduité de ceux même dont les habitations sont les plus éloignées de la paroisse. On se plait à voir régner dans leur temple autant de décence et d'attention : leur musique d'église soutenue d'instrumens champêtres a quelque chose de simple et d'agreste qui va au cœur, *parce que ce chant est à l'unisson de la nature de ces vallées.* »

N'est-ce point là une page bien remarquable, et par l'observation précise et directe, et par la réflexion profonde qui la termine [1] ? Ne sommes-nous pas loin de la philosophie mondaine, de l'humanitarisme de cafés à la mode, d'académies, de boudoirs et de ruelles ? Les petits pays agricoles ont eu, dans leur histoire, de glorieux moments, en opposition avec les grandes nations littéraires, parce qu'ils ont gardé ce que les autres avaient perdu alors : le contact avec le peuple par la nature. Mais il faut remarquer, hélas ! qu'à propos des Anabaptistes du Jura, le pasteur de Bâle, immédiatement à la suite de l'extrait cité, retombe dans l'églogue biblique, la « patriarcade » larmoyante de Bodmer [2]. La *Course de Bâle à Bienne* est encore une œuvre inégale et parfois incohérente.

Ce qu'il y a d'attirant dans ce livre, ce sont les confi-

[1] L. IV, p. 123-124.

[2] Ibid, p. 124 s., avec le *Cantique d'un Anabaptiste du Mont Jura* (p. 127 suiv.) qui se trouve également dans le *Conservateur*, II, 429 (327).

dences du jeune pasteur. Il a son système, et il nous le révèle, non sans ingénuité. Fils de la campagne, il voit avec raison dans l'agriculture la base forte et stable des vertus nationales et de la liberté. Dans un pays où la nature est, sinon ingrate, du moins avare, l'industrie occupait déjà au XVIIIe siècle, une partie des habitants ; mais Bridel ne l'aime pas, et il pose en principe que « ce ne sera que quand il n'y aura plus un pouce de terre à mettre en valeur, une vache ou une chèvre de plus à nourrir, qu'il faudra parler de fabriques. Les Etats se conservent, dit-on, par les mêmes moyens qui les ont fondés, et certainement le berceau de nos républiques ne fut entouré que de cultivateurs et de bergers [1]. » La Suisse, confédération de républiques agricoles, doit garder ses forces pour elle. A un moment où la vie moderne commençait à se manifester, l'émigration, déjà fréquente, surtout dans le Jura, effrayait Bridel :

« Cette année, une centaine de personnes de ce pays là, hommes, femmes, enfans, avec quelques *Neuchâtelois* des montagnes et quelques paysans *Bâlois*, sont partis tous ensemble et publiquement pour les *Etats-Unis*, où plusieurs d'entre eux avaient déjà des parents établis. On a vu descendre du milieu de la ville de *Bâle* une grande barque portant le mot *America* sur son pavillon, pour emmener cette petite colonie sur le *Rhin* jusqu'en *Hollande*, où elle devait s'embarquer.... Oh ! puissent-ils dans cette autre terre de liberté, ne pas regretter celle qu'ils ont quittée !... puissent-ils près de leur nouvelle habitation avoir une colline, un torrent, un bois, un rocher, auxquels ils transportent le souvenir et les noms chéris des collines, des torrens, des bois et des rochers de la Suisse ! [2] »

Les services militaires à l'étranger paraissent pour la même raison immoraux à Bridel [3] ; il n'a d'indulgence que pour le service de France, dont il reconnaît l'importance politique, sans en méconnaître les inconvénients [4]. Au nom de ce prin-

[1] L. IV, p. 120 (120-122). — [2] Ibid., p. 152-153. — [3] L. II, p. 79-80.
[4] Note, p. 80 : « Il faut en excepter non sous le point de vue moral, mais

cipe, énoncé déjà, qu'une forte population agricole est l'essence de la Suisse, « il est, dit-il non sans humour à propos de la noblesse helvétique et vaudoise [1], une manie contre laquelle on réclame en vain depuis long-tems, une manie tout à la fois ridicule et ruineuse qui travaille la *Suisse française* plus que tout autre pays, c'est de vouloir sortir de son état ; le paysan des villages veut devenir bourgeois citadin, le bourgeois cherche à attraper des lettres de noblesse de manière ou d'autre, et le gentilhomme n'est point content s'il n'est titré ou décoré : tandis que dans la *Suisse allemande*, le paysan, quelque riche qu'il soit, reste ce qu'il est, et le bourgeois est assez sage pour ne pas vouloir d'un *de* que telle constitution l'autorise à porter.... » Que le paysan reste donc ce qu'il est, et où il est, et qu'il ne rougisse point de parler son langage :

« Il n'y a pas quatre-vingts ans, que dans les meilleures maisons du *Pays de Vaud* on ne parlait presque que patois : il était nécessaire de s'en servir, soit avec ses domestiques, soit avec les gens de la campagne ; il mettait plus d'égalité, plus de cordialité dans le commerce de la vie, et plusieurs termes de l'agriculteur et du berger n'avaient et n'ont encore aucun vrai synonyme en *français :* à présent, le bon ton ne permet plus à un homme soi-disant *comme il faut*, excepté à *Fribourg*, à *Sion* et dans quelques petites villes, de l'apprendre ou de le parler ; il croirait devenir paysan en employant son langage : et c'est un mal plus grand qu'on ne le pense.... cette différence met une barrière de plus entre les diverses classes de la société, qui n'en ont déjà que trop ; l'homme de la campagne, gêné souvent par là avec l'homme des villes, ne s'ouvre point à lui et s'en défie davantage. En parlant français avec le paysan, je n'ai point appris à le connaître, mais sitôt que je m'énonçais en patois, cela établissait entre nous une confiance et un rapprochement très-nécessaires à l'observateur, pour connaître et apprécier cette classe

sous ce point de vue politique, le service de France. Les liaisons étroites et anciennes de cette couronne avec la Suisse sont un des boulevards de notre indépendance, et la servir et la défendre, c'est à peu près servir et défendre sa patrie. »

[1] L. II, p. 78-79.

d'hommes si essentielle et si intéressante. A la Révocation de l'Edit de Nantes, une des raisons pour lesquelles le peuple du Pays de Vaud vit de mauvais œil les réfugiés s'établir parmi nous, c'est qu'ils ne pouvaient point apprendre le patois et qu'ils se moquaient de ceux qui le parlaient [1]. »

Donc, malgré ses tirades républicaines, Bridel nous apparaît comme un conservateur, et même comme un retardataire. Ses préférences, à lui Romand, vont à la Suisse allemande et catholique ; d'abord parce qu'elle est la vraie Suisse, celle des Waldstætten, de Sempach, du Grütli, de Morat ; ensuite, parce qu'elle est essentiellement agricole et montagnarde ; or, nous l'avons vu, le montagnard est le paysan-type. Il représente aux yeux du futur doyen l' « idée séparée » de l' « Helvétien » :

« C'est certainement un mal que cette diversité de langage dans un aussi petit pays que le nôtre ; elle rend un tiers de la *Suisse* presque étranger aux deux autres ; elle paraît annoncer deux peuples et par conséquent deux intérêts distincts ; s'il n'y avait qu'une seule langue de *Constance à Genève*, cela donnerait plus de consistance à la confédération générale en rapprochant davantage et les Etats et les individus ! car dans toute la *Suisse française*, il semble que l'amour de la patrie ait moins d'énergie, que le caractère national perde de ses traits mâles et distinctifs, et que pour les usages, les modes, la littérature, la façon de parler même, on soit devenu les imitateurs ou plutôt les singes de ses aimables et frivoles voisins [2]. »

Bridel exprime ici d'une façon polie, mais catégorique, son regret d'écrire en français ; à la rigueur, il se contenterait du patois gruyérien.

Il va sans dire qu'il apporte également une constitution dans sa poche : ce sont « ces belles et antiques formes du gouvernement patriarcal et républicain, que dès le premier âge du monde, la nature imprima aux sociétés naissantes [3]. » Philippe-Sirice a lu l'*Inégalité* et le *Contrat social*, mais il les interprète d'une façon raisonnable, à la manière suisse,

[1] L. IV, p. 118. — [2] L. II, p. 64. — [3] L. I, p. 8.

comme Jean-Jacques les eût pratiquement interprétés : mœurs et gouvernement agricoles, c'est la « landsgemeinde ». Enfin, pour achever l'édifice de cette société idéale construite sur les traditions de l'histoire, le pasteur de l'Eglise française et réformée de Bâle, d'accord avec ses amis de la *Société helvétique* dont il est l'écho, prêche les vertus indispensables : l'instruction civique et la tolérance. L'intolérance, mot « que j'employerais également pour un Etat *réformé*, qui userait de violence contre la liberté spirituelle de ses sujets catholiques, » voilà l'ennemi [1] ! Aussi, lorsqu'il en a l'occasion, malgré une certaine antipathie, — l'agacement, pourrait-on dire, qu'il éprouve à leur égard, — ne laisse-t-il échapper aucune occasion de louer les princes évêques et les abbés de Bellelay dans leurs efforts pour répandre l'instruction parmi le peuple. C'est que l'intolérance vient de l'incompréhension du christianisme, et de la liberté que chacun possède de donner à ses croyances la forme qu'il préfère :

« On ne peut depuis longtems qu'applaudir à la tolérance des *Evêques de Bâle*, dont l'esprit a passé dans la plus saine partie du clergé de leurs états : les ecclésiastiques des deux partis vivent dans une édifiante union ; ils cherchent les uns et les autres à faire du bien, sans se quereller sur la manière de le faire. Il serait à souhaiter que tous les autres prélats de la Suisse, pensassent et agissent de même, et tout irait encore mieux. Déjà dans plusieurs de nos contrées, comme le canton de Glaris, le bailliage d'Echallens, etc., le même temple sert au culte des deux communions catholique et réformée.... Je dis *communion* et non *religion*, parce que nous ne sommes, les uns par rapport aux autres, ni *Turcs*, ni *Payens :* il serait bien tems que les Théologiens convinssent une fois pour toutes, de ne plus partager par une distinction impropre et odieuse, des hommes dont les croyances ont les mêmes articles fondamentaux, et qui admettent la même morale. Ne disons jamais qu'il y a deux religions parmi nous [2]. »

Ces appels à l'union, à la concorde, si nécessaires alors, que tant de grands esprits ont lancés, mais que ni le peuple,

[1] L. II, p. 60. — [2] L. IV, p. 132-133.

travaillé par la Révolution, ni les gouvernements réactionnaires n'ont entendus, ont valu à Bridel plus d'ennuis que de louanges [1].

Tel qu'il se présente avec ses gaucheries et ses incohérences, l'ouvrage de Bridel contient donc plus de choses qu'on ne le pense. Il est plein encore d'utopies, de naïvetés et de « littérature », mais il est mieux qu'une simple relation de voyage, mieux qu'un guide, car il contient vraiment l'esprit et l'âme du Suisse ! Nous avons pu montrer comment tout se tenait en un système bien arrêté dans cette intelligence superficielle mais généreuse, enthousiaste mais logique. L'amour de la nature a sa valeur morale, et par conséquent sa beauté : Bridel nous l'a fait voir, sans que le pasteur ait pris trop souvent la plume des mains de l'écrivain. C'est un mérite de plus. Les autres progrès s'accomplissent d'eux-mêmes.

II

Le Jura, par sa configuration physique et politique, a donc préparé Bridel à comprendre et à exprimer les Alpes et la Suisse. Mais le Jura est une région indépendante, et dont la physionomie, — habitants et paysages, — ne laisse point que d'être un peu spéciale. Entre les longues chaînes basses qui s'incurvent du Rhin au Rhône et les immenses étendues de rocs et de glaciers qui dominent l'horizon, il y a plus de contrastes que de ressemblances. Un pas en avant est nécessaire : c'est le plateau suisse.

Le terme, géographiquement, est tout à fait impropre. Le plateau suisse, contemplé du haut de n'importe quelle hauteur

[1] Cf. l'anecdote du *Conservateur*, t. XII, p. 476-477. L'évêque de Bâle était alors le baron de Roggenbach. — Le *Conservateur* (III, 427) contient une *Lettre sur la Course de Bâle*, datée de Sarnen, 27 octobre 1788, suivie d'une réponse de B., 15 février 1789.

entre Fribourg et Berne, par exemple, apparaît comme une région montagneuse sans montagnes : on ne le saurait définir mieux. Les Allemands le nomment *Hügelland* ou « pays des collines », et c'est bien cela. Partout des collines rondes ou allongées, vertes de près, bleues dans l'éloignement, qui s'étendent, se dressent, s'abaissent, se relèvent doucement, par degrés, et finissent par se confondre avec les Alpes. Le relief de la Suisse n'est qu'une série de dislocations. Aussi ne trouve-t-on, dans les régions inférieures, que vallons, vallées, forêts de sapins ; montées et descentes sur lesquelles s'enlacent les rubans jaunes des routes ; contrastes d'ombres et de lumières ; lignes de buissons, vergers, rondeurs sphériques de noyers et de chênes. Parfois, de larges lacs, gris et monotones, entourés de marécages plats qui se prolongent en s'amincissant au milieu des collines et jusqu'au pied des montagnes. Ces dernières se dressent autour de ces paysages variés comme une barrière protectrice : ligne nette, droite et bleue du Jura ; rempart des Alpes que les glaciers surplombent comme des tours. De lentes rivières passent sous des ponts de bois couverts de tuiles ; des fermes, des villages s'échelonnent, taches blanches des murailles crépies, taches rouges ou brunes des toitures ; parfois, une vitre s'enflamme au soleil couchant, et son rayonnement fait, à travers tout le pays, comme un éclair. Au printemps, quand les hauteurs sont blanches encore, les labours mauves, et que les prés humides verdissent ; en automne, quand les hêtres s'empourprent, quand les brouillards montent et se divisent, quand passent dans le ciel septentrional de grands vols de ramiers, d'étourneaux, d'oies sauvages, et que partout résonnent les cloches des troupeaux invisibles, une immense impression de calme et de joie descend et vous inonde. Cette poésie du plateau, poésie déjà tout alpestre, est parfois plus intense, plus variée, plus *humaine* que celle des Alpes.

Sur le plateau, en effet, les Alpes manifestent sans cesse leur présence, bien que souvent elles soient invisibles, cachées par un bois ou par une colline. On les reconnaît, comme dans un miroir, aux petits massifs tourmentés que forment les vallons et les hauteurs ; aux blocs erratiques qu'elles ont laissés, en se retirant, sur leur passage ; à la présence perpétuelle des sapins. On les reconnaît surtout à l'architecture des maisons et des fermes aux larges toitures, dérivées du chalet. On les reconnaît aux pâturages, aux troupeaux, aux habitants. Les rivières et les fleuves qui s'écoulent tumultueusement, ont ces teintes grises et troubles des eaux glacières, chargées de terre végétale et de calcaire arrachés aux montagnes. L'air qu'on respire a souvent la vivacité fraîche et gaie de l'air des sommets.

Le XVIIIe siècle a compris la poésie discrète et douce de cette région. Les petits maîtres bernois, déjà souvent nommés : Aberli, Lory, Freudenberger, Koenig, se sont plu à dessiner, à graver et à peindre, moins les torrents, les vallées et les « glacières » des Alpes, que les campagnes, les fermes, les horizons du plateau. De nos jours, — après la période faussement pittoresque que représentent Calame, Diday, Lugardon, — leurs descendants de la nouvelle école, groupés autour de Hodler, sont revenus à ces paysages que les étrangers traversent et ne regardent pas, mais dans lesquels vit, travaille et grandit le peuple suisse.

La ville de Bâle, dans laquelle Bridel, comme nous l'avons dit, habita dix années, est un « milieu » admirable d'études et d'excursions. Elle est le centre d'où rayonnent les Vosges, la Forêt-Noire, le Jura et les Alpes, — la France, l'Allemagne et l'Italie. La route du Gothard, en effet, commence à ses portes. Nulle part ailleurs, on ne peut aussi bien se sentir au confluent des civilisations européennes. Pour ces raisons, Goethe souhaita d'y vivre [1]. Bridel, lui, n'avait les yeux

[1] *Schweizerbriefe*, lettre à Schiller, Stäfa, lac de Zurich, 14 octobre 1797.

ouverts que sur la Suisse ; l'étranger, c'était l'ennemi ; sous ce rapport, sa culture fut incomplète. Il n'est sorti de Bâle que pour son plaisir, et que pour se promener.

A partir d'Olten, les dernières lignes du Jura s'amincissent et s'abaissent ; elles se couvrent de pampres, et descendent, entre le Rhin et les Alpes, en pleine Argovie, comme si elles voulaient disparaître sous le sol. L'Argovie était alors un « pays sujet », découpé en un nombre considérable de bailliages, particuliers ou communs, appartenant à Zurich, à Berne, à Lucerne, aux Petits Cantons. L'Argovie était chère à Bridel, car parmi tant de petites villes féodales aux toits aigus, qu'un château, — Habsbourg ou Lenzbourg, — domine, se trouvent Olten et Schinznach, les lieux de réunion de l'*Helvetische Gesellschaft*. Il profitait de chaque assemblée pour s'accorder quelques jours de liberté, et se promener, le bâton à la main, loin des routes. Plus d'utopies politiques ou morales, comme dans la *Course de Bâle à Bienne ;* rien que le plaisir de voir, de causer et d'écrire. Suivons-le : nous apprendrons comment Philippe-Sirice savait toujours mieux prendre contact avec la nature et les hommes.

* * *

Le *Journal d'une course à pied dans l'intérieur de la Suisse*, en juillet 1790, occupe une bonne partie du deuxième volume du *Conservateur*[1]. « Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connue », écrit Bridel en épigraphe en songeant à cette Suisse. La « course à pied » dura juste une semaine ; elle conduisit Philippe-Sirice de Bâle à Zoug et à Schwyz, retour par le Freyamt argovien, — c'est-à-dire des derniers chaînons du Jura aux premières Alpes. Composées au jour le jour, sans prétentions autres que de bien décrire, cette centaine de pages sont peut-être le chef-d'œuvre du doyen.

[1] P. 177(131)-293.

Bridel veut découvrir la vraie Suisse :

« La meilleure manière d'apprendre à connaître la Suisse, n'est point de la parcourir tout d'une traite ; mais c'est de faire chaque année un voyage dans quelqu'une de ses parties, suivant le conseil et la manière du célèbre Scheuchzer : il ne faut pas non plus la traverser sur la ligne droite des grands chemins : qui veut bien la voir, doit préférer les sentiers aux routes battues, entrer dans les vallées écartées, et visiter ces peuplades isolées, que des lacs et des chaînes de montagnes séparent des quartiers plus fréquentés. C'est là sans doute qu'on retrouvera les vrais Helvétiens et qu'on n'aura point de regret d'être allé les chercher [1]. »

Ce sont des conseils qui reviennent souvent sous sa plume.

Sorti de Bâle au moment de la moisson, après avoir traversé en hâte le Frickthal [2], alors autrichien, comme si le sol étranger lui brûlait les semelles, Philippe-Sirice atteint la petite ville de Brugg. Dès la première halte, le caractère du paysage le frappe et il le note :

« Ce mélange de champs et de forêts, de collines et de plaines parsemées d'habitations et coupées par de grandes routes, offre à l'œil un dédale dans lequel il aime à s'égarer [3].... Une route agréable le long de la Limmat, la vue des côteaux chargés de vignes dont la rivière baigne le pied, une multitude de petites vallées qui aboutissent des deux parts à la grande, offrent aux regards une singulière variété [4]. »

L'amateur d'histoire et de chroniques qu'est Bridel s'arrête longuement dans l'abbaye sécularisée de Kœnigsfelden [5] : c'est là que fut assassiné, le 1er mai 1308, l'empereur Albert d'Autriche, dont la mort fut le signal d'affreux massacres qui dévastèrent le pays. Il visite ensuite la petite localité de Windisch, la Vindonissa de l'Helvétie romaine, et parvient jus-

[1] P. 177-178.

[2] Le Frickthal, devenu suisse, Bridel s'empressa de le visiter et de lui consacrer une courte notice, un peu sèche : *Conservateur*, VII, 30(13) s.

[3] 180. — [4] 185. — [5] 181-182.

qu'aux bains de Baden, alors fort renommés, et dont il nous donne une description pittoresque[1] :

« On trouve à Baden, dans la saison des bains, une foule de dames zuricoises de tout âge, qui y vont autant pour leur plaisir que pour leur santé : on les accusait autrefois de stipuler dans leurs contrats de mariage, qu'elles auraient le droit d'y aller au moins tous les deux ans : maintenant elles n'ont plus besoin de cette clause juridique.... elles sont assez maîtresses d'elles-mêmes, ou elles ont des pères ou des maris assez complaisans pour y venir quand bon leur semble. Ces eaux sont, au dire de plusieurs médecins, très efficaces pour détruire les diverses causes de stérilité : les femmes qui désirent les plaisirs de la maternité, doivent s'asseoir dans les bains publics, sur un certain trou dit de *Sainte-Vérène*, et y rester quelques heures : jadis cette opération se faisait en plein jour.... maintenant on y va de nuit et en grand secret, du moins les femmes qui se disent du bon ton.... »

Bridel avoue ingénument que ce qui lui plaît à Baden, ce n'est pas la cuisine, qui est mauvaise, ce ne sont pas les bains, ni la comédie, mais les Zuricoises : « Elles ont peut-être plus de jugement que d'esprit, plus de solidité que de brillant, plus de franchise que de civilité : comme je ne suis pas français, je leur pardonne sans peine. » En un mot, « elles sont taillées dans la bonne et vieille étoffe helvétique. » Bridel ne craint pour elles qu'une chose : l'influence des modes parisiennes. « Je ne désire sûrement pour mon compte ni rhumatisme, ni sciatique ; mais si tel malheur m'était réservé dans la suite des temps, j'irais à Baden, et s'il y avait même compagnie que cette année, je crois qu'elle contribuerait autant à me guérir que les bains.... »

Après avoir longuement visité le champ de bataille de Tettwyl et le couvent de Wettingen, Philippe-Sirice prend la route de Zurich : « Arrivé sur un monticule que couronne une belle maison appartenant au couvent de Wettingen, je

[1] 188 s.

découvre un riche tableau, dont le bleu de la rivière, le verd des pâturages, le noir des forêts et le jaune des moissons tombant sous la faucille, nuançaient les divers compartiments ; la Limmat déployait ses bras autour de plusieurs petites îles, les unes boisées, les autres tapissées d'un frais gazon, où les vaches arrivaient à la nage[1]. » Le secret du plaisir que l'on éprouve à contempler ces petits tableaux, réside, non pas dans la vigueur, l'unité, l'équilibre, la force d'analyse, qualités des chefs-d'œuvre, mais dans la précision un peu sèche, pourtant évocatrice, des détails juxtaposés : du jaune, du bleu, du vert, du noir, des vaches nageant vers les îles d'une rivière au delta ramifié ; c'est une gravure sur bois en couleurs.

Le peuple zuricois, dès l'abord, surprend notre voyageur par sa froideur germanique et huguenote :

« Tout annonce l'abondance ; tout invite à la joie, excepté l'habillement des paysannes du pays.... vêtues de noir, on les aurait dit en deuil au milieu de la plus riante nature, avec laquelle leur triste costume contrastait singulièrement : ce ne sont point non plus les gaies chansons et les agaceries piquantes des moissonneuses de l'Argovie ; tous ces travailleurs sont mornes, taciturnes et concentrés : les oiseaux seuls chantent dans le paysage[2]. »

Mais attendons : Bridel n'est pas pour rien dans la patrie de Gessner, le « Théocrite helvétique », et du « patriarche » Bodmer :

« Je fus bien dédommagé de ne pas trouver ces apparences trop souvent trompeuses d'une gaîté folâtre, par l'aspect de plaisirs plus purs et plus vrais : arrêté un moment sous un arbre, je vis assez près de moi, un vieux paysan en cheveux blancs, entrer dans son champ, s'approcher d'une gerbe, appeler trois ou quatre glaneuses qui passaient sur le chemin, et la leur partager ; à l'aspect de cette scène du temps des patriarches, mon œil attendri se mouilla, une bénédiction s'élança de mon cœur vers cet autre Boos ; je me rappelai avec une

[1] P. 194. — [2] Ibid.

émotion délicieuse les plaines de Bethléem, et je me promis bien de ne jamais relire le livre de Ruth sans me souvenir du bon vieillard zuricois, qui m'en retraçait à la lettre un des traits les plus touchants [1]. »

Enfin, Philippe-Sirice voit les tours de Zurich se profiler à l'horizon : Zurich, la cité de ses maîtres, de Gessner, de Bodmer, Breitinger et Lavater ! Il s'arrête, et, après quelques aperçus historiques, il laisse déborder son enthousiasme d' « Helvétien » :

« J'entre enfin dans Zurich ; et quoique j'y aie déjà été plusieurs fois, je ne puis me défendre de cette émotion que m'inspire la capitale du premier des cantons, en pensant à cette foule d'hommes fameux par leurs vertus, leur valeur, leurs talens, leur savoir, leurs travaux en tout genre qu'a produit l'Athènes de la Suisse.... Je me rappelle cette longue liste de noms illustres que la renommée a consignés dans les fastes de cette république, depuis plus de cinq siècles ; cette multitude d'établissemens utiles, auxquels elle a ou donné naissance dans son domaine, ou contribué dans le corps helvétique ; ces preuves répétées du plus pur patriotisme, par lesquelles ses citoyens ont attesté qu'ils savaient être suisses *avant d'être zuricois*.... [2] »

Soulignons cette dernière phrase : elle définit le patriotisme de Bridel....

« Je me réjouis d'y avoir quelques amis ; car c'est là sur-tout, qu'il faut en avoir si on les veut francs, solides, à toute épreuve, et traitant l'amitié à l'antique, c'est-à-dire autant en passion qu'en vertu. Entre les diverses teintes qui différencient la physionomie morale des habitants de chaque canton, sur le même fond de caractère national, on démêle aisément celles du Zuricois : ses traits les plus frappans sont le goût des sciences, l'amour du travail et de la gloire, le désir brûlant de se distinguer chacun dans son état, une originalité piquante dans les idées plus profondes que brillantes, et dans l'expression moins douce qu'énergique, un attachement foncier au militaire intérieur et en général à tous les exercices violens, beaucoup de promptitude dans ses résolutions soutenues de la fermeté la plus vigoureuse,

[1] P. 195. — [2] P. 197-198.

beaucoup d'union dans les familles et par conséquent de bonheur domestique, et une affabilité peu commune envers les habitans de leur canton, dès qu'il s'agit de leur rendre justice ou de les éclairer. A ce dernier égard j'ai vu un magistrat respectable se lever trois fois de table, durant un seul repas, pour donner audience à des paysans.... [1] »

Après les Zuricoises, les Zuricois. Mais sommes-nous à Zurich ? ne sommes-nous pas plutôt à Rome, à Sparte, à Athènes, l'« Athènes de la Limmat » ? Quelle belle « répercussion » dans une âme romande, dans l'esprit d'un écrivain français de langue, de la gloire et de l'influence acquise par l'école zuricoise ! Voilà ce qu'il y a de vraiment intéressant et significatif dans cette rhétorique essoufflée.

Malheureusement pour nous, Bridel ne nous renseigne pas sur les visites que, sans doute, il fit à ses amis de Zurich ; il se borne à rester dans le vague des phrases enthousiastes. A propos de Gessner, il cite un quatrain de son frère Samuel, et il ajoute : « C'est ce que j'ai vu en français de mieux dit sur le poète [2]. » Puis, après une nuit passée au « Cheval Blanc », il sort de la ville, s'embarque sur le lac, et profite des lenteurs de la traversée pour contempler le beau paysage, qu'il décrit si bien, toujours avec le même art de détails nets et juxtaposés [3].

Essayons de transposer, de transformer en une gravure aquarellée, selon la mode de l'époque, ce petit paysage [4], pour bien montrer l'art, un peu trop mignature, de Bridel, et son accord avec l'art du « milieu » et du temps. Un ciel clair et calme, d'un bleu parfait, semé de quelques nuages blancs. Un troisième plan formé de collines vertes dont la ligne extrême, gravée à la roulette, présente à la loupe ces successions de points serrés qui donnent au paysage la

[1] P. 198-199.

[2] On le trouvera dans les *Loisirs d'Euterpe et de Polymnie*, p. 383.

[3] P. 206 s. — [4] Texte dans l'appendice, VII.

légèreté particulière aux vieilles estampes. Des masses de petits arbres ronds couvrent ces collines, et les plus proches se reflètent en clair dans les eaux, avec des maisons, des toits, des « fabriques ». Le deuxième plan est occupé par le lac qui s'avance en pointe à l'horizon, vers une chaîne de minuscules montagnes jaunes et roses. Ce lac est couvert de barques ; il est bleu clair, avec des profondeurs bleu foncé, dont l'intensité est accentuée à l'aide de traits au burin plus ou moins forts. Le premier plan présente à son tour une végétation détaillée et luxuriante, et, selon la coutume, une série de personnages : à droite, des paysans en costume ; l'un d'eux aiguise sa faux, une bergère folâtre avec un berger assis près de ses vaches ; à gauche, une dame en ombrelle, et un gentilhomme en tricorne qui lui montre la vue du bout de sa canne, tandis qu'un petit chien gambade. C'est un véritable modèle de paysage XVIII[e] siècle, avec sa grâce mièvre, son charme, ses conventions, ses fautes de perspective. « Partout où je vois un beau spectacle, je m'attriste, si je ne vois point de spectateur, » dit Bridel [1], sociable comme tout son temps ; Jean-Jacques aurait dit le contraire.

Cette description du lac de Zurich est ce qu'il y a de plus charmant dans cette *Course en Suisse* ; mais ce n'est pas tout encore. Après le paysage, nous rencontrons une scène de genre qui rappelle certains tableaux de petits maîtres hollandais ou anglais contemporains de Bridel, ou plutôt qui évoque l'œuvre célèbre du vieux norvégien Tidemann, œuvre datant des premières années du XIX[e] siècle et aujourd'hui au musée de Christiania : *Voyage de noce dans le Hardangerfjord*. Après avoir décrit le bateau en bois noirci, les passagers fumant, jouant aux cartes, buvant, ou dormant sur la paille à fond de cale, les paysannes en costume, chantant, autour du mât chargé de voiles, des chansons de Lavater, — Bridel nous donne le tableau suivant, en clair obscur :

[1] P. 219.

« ....Le soleil couchant dore les montagnes de ses derniers rayons ; la lune lui succède et les étoiles se répètent en vacillant dans le miroir des eaux : nous doublons le promontoire d'Au, et les superbes chênes qui l'ombragent; les lumières du château de Wédenschwil nous servent de fanal ; le silence de la nature tendant au repos, n'est interrompu que par le bruit monotone de nos rames : tout-à-coup un des bateliers prend un cornet à bouquin, il en tire des sons qui effraient les échos voisins ; tout le village accourt sur le port pour assister au débarquement : les paysans qui dormaient à fond de cale se réveillent en sursaut et sortent, en se frottant les yeux, de leur cache ténébreuse ; on aurait dit une résurrection [1]. »

Cette description est pleine de charme, à nos yeux du moins. C'est un objet d'art. La langue est débarrassée de toute rhétorique et de tout lieu commun, sans cesser cependant d'avoir le charme un peu vieillot du style de l'époque. Elle est précise. Elle rend à merveille la couleur et le mouvement. C'est un morceau d'excellent réalisme qui note discrètement les couleurs du tableau et fait un choix judicieux des détails. Des paysans qui fument et jouent, pipes et cartes ; des paysannes en costumes, qui chantent ; des gens qui dorment, le soir qui tombe, puis le réveil, au son de la cornemuse, avec le clapotement de l'eau, des hommes qui se frottent les yeux ; de la vie populaire, un événement de tous les jours, la poésie et l'intérêt qui se dégagent de tout cela : que veut-on de plus ?

[1] P. 209-211. — Comparer ces citations à Goethe, qui a fait, de Stäfa à Richterswyl, le même trajet dans des conditions analogues :

Donnerstag den 28 September 1797.

« Um acht Uhr, von Stäfa zu Schiffe, um nach Richterswyl hinüberzufahren. Der Glanz der Wolken über dem Ende des Sees sowie ein Sonnenblick auf Richterswyl und den nächsten Höhen gewährte einen erfreulichen Anblick. Nebel und Wolken lagen über des Sees unterm Teile nach Zurich zu. In der Mitte des Sees hinaufwärts blickend, hatte man Stäfa, Rapperschwyl und die Bergen von Glarus vor sich sowie die über einander greifenden Vorgebirge, hinter und zwischen denen der Wallenstätter See liegt, die kleine Insel Ufnau auf der Wasserfläche. »

« Richterswyl hat eine sehr artige Lage am See. Gleich hinter dem Ort steigen fruchthare Höhen auf, und hinter diesen einige Berge des Kantons Schwytz, etc. » *Schweizerbriefe.*

A partir de Richterswyl, la nature devient alpestre, et Bridel se met à gravir les premières hauteurs. Ce sont encore de charmantes pages, sans prétention. Descriptions rapidement esquissées, souvenirs historiques, impressions et paysages. Le voyageur gravit le Mangliberg, et voici que, sur le sommet, il découvre une idylle antique :

« Ce sommet était occupé quand j'y arrivai par un nombreux troupeau de chèvres ; au milieu, grimpé sur un roc, *un jeune berger, beau comme l'amour et presque aussi nud que lui, leur chantait avec lenteur et en se balançant*, un air rustique de trois ou quatre notes au plus, qu'elles semblaient écouter avec plaisir, et qui ne me parut point désagréable [1]. »

N'est-ce point tout-à-fait « classique », sans fausse mythologie ?

Brusquement, suivent des réflexions sur la nature des pâturages, leur exploitation agricole, et la manière de les améliorer. On voit les progrès accomplis : Bridel est un « homme du pays », qui connaît le sol sur lequel il marche ; il est en outre un artiste qui vient d'écrire ses meilleures pages, sans même s'en douter.

Les suivantes sont consacrées à Egeri et à ses paysans, auxquels Philippe-Sirice relate les premiers événements de la Révolution française, pour conclure ensuite « que le Suisse n'est républicain que chez lui et qu'il est royaliste partout ailleurs [2]. » Ce sont là encore des documents précieux pour qui voudrait étudier comment les peuples voisins jugeaient alors la France. Une visite au champ de bataille de Morgarten nous vaut cette définition du patriotisme de Bridel ; patriotisme un peu étroit, car il se résume, sinon dans la haine, du moins dans la méfiance qu'il éprouve à l'égard de l'étranger : toute l'œuvre littéraire du doyen s'est ressentie de cette étroitesse « nationaliste ». Je cite encore :

[1] P. 220. — [2] P. 227.

« Autrefois, on aimait tout bonnement son pays, ses lois, ses concitoyens ; maintenant on prétend qu'il faut aimer tout l'univers également. A force de chérir toutes les nations, on se trouve de la plus grande indifférence envers la sienne, et pour être citoyen du monde entier, on ne l'est plus du lieu de sa naissance. — Nos ancêtres n'avaient point le cœur si vaste : ils bornaient leurs affections pour les rendre utiles ; ils n'aimaient que la Suisse seule, et laissaient les Allemands, les Français, les Italiens aimer leur pays à leur manière. — Voilà pourquoi ils étaient vraiment citoyens. C'est là, si je puis parler ainsi, l'égoïsme national, qui est aussi certainement une vertu politique, que l'égoïsme individuel est un vice en saine morale[1]. »

Sachons gré au doyen de sa franchise, et ne discutons pas. Elle est une preuve en faveur de ce que nous avons dit et redit au cours de cet ouvrage : le Suisse, au XVIIIe siècle, diffère par son « nationalisme » même du Français ou de l'Allemand. Les « philosophes » nous ont appris à écrire et non à penser comme eux. C'est toujours l'esprit de Béat de Muralt qui est en faveur, si ce n'est plus son style.

Nous avons, du reste, extrait le meilleur et le plus caractéristique de cette *Course*. Le reste se lit facilement et avec plaisir ; mais, chose curieuse, la haute montagne ne suggère rien encore au voyageur. C'est qu'il la voit de loin et trop vite, en traversant à la hâte les premières vallées. De Morgarten, Bridel gagne Schwyz par Steinen et arrive enfin à Zoug. Beaucoup d'histoire, de traits de mœurs, de coutumes, d'archéologie. La vie du peuple attire visiblement Philippe-Sirice. Il se plaît à le voir travailler, agir, s'exercer aux armes, se gouverner lui-même dans ses « landsgemeinde », et se divertir dans ses « festspiel ». Néanmoins, il était difficile alors de parler de la Suisse primitive sans se laisser entraîner en des lieux communs sur Guillaume Tell, le Grütli, Stauffacher, Melchtal, les Reding, tous ces grands noms et ces endroits célèbres qui ont tant servi ! — Nous n'avons qu'à nous rappeler ici les « odes nationales » de Bridel et de son

[1] P. 233.

frère Samuel-Elisée. Notre voyageur n'a point manqué de donner quelque peu dans ce travers ; voilà la raison qui rend la fin de sa *Course* inférieure au commencement. Il est étonnant de voir comment un Goethe, par exemple, dans les *Schweizerbriefe*, a su, sans la dénaturer, exprimer l'intense poésie héroïque et pastorale qui se dégage de cette nature, de cette histoire et de ce peuple. Un mot lui suffit, quand Philippe-Sirice s'embarrasse en vain dans une tirade. Mais continuer ce parallèle serait impertinent.

A Arth, Philippe-Sirice s'empresse de rendre visite à son traducteur et ami, le conseiller Zay dont il fait rapidement l'éloge [1]. Puis, il se dirige vers Zoug, afin de présenter à son tour ses hommages à celui qu'il appelle pompeusement « le Nestor de notre littérature nationale », autrement dit, le baron de Zurlauben, lieutenant-général au service de France, l'un des auteurs de ces *Tableaux de la Suisse* que nous avons souvent cités. Béat de la Tour Châtillon-Zurlauben, dernier descendant d'une des plus grandes races de Suisse, — race originaire du Valais, — avait été élevé en France, à Paris, où il avait reçu des leçons de Rollin. Retraité, il s'occupait d'histoire, plus en érudit, en curieux, qu'en historien, et il était membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'était un vrai grand seigneur, aux idées larges, ouvertes, libérales, et qui ne craignait point d'assister aux réunions de Schinznach [2].

De Zoug, Bridel regagne le Freiamt argovien par Ottenbach. La relation de cette dernière partie de son voyage est une sorte de compilation historique qui nous apprend beau-

[1] P. 249-250.

[2] Zurlauben, né en 1720, mourut à Zoug, sans laisser de postérité, en 1795. — Ses principaux ouvrages sont les suivants :

a) *Tableaux de la Suisse*, 3 vol. in-fol., dont 1 vol. d'estampes. Paris, 1780-1788, en coll. avec Besson et La Borde. — *b*) *Histoire militaire des Suisses au service de France*, 8 vol. in-12, Paris, 1751-1753. — *c*) *Code militaire des Suisses pour servir de suite à cette histoire*, 4 vol. in-12,

coup de choses : on se demande comment le doyen pouvait se renseigner aussi complètement et aussi vite sur les moindres anecdotes, les moindres légendes des plus petits villages. Il parcourt, non sans amertume, Vilmergen, le dernier champ de bataille des guerres de religion : de deux roches posées sur cette place de triste mémoire, il aurait voulu faire deux autels, « l'un consacré à l'Oubli et l'autre à la Concorde[1]. » Puis, après un court arrêt à Bremgarten et à Mellingen, il reprend la route de Bâle.

III

La *Promenade dans une partie de l'Argovie en 1794*[2] complète en la répétant la *Course en Suisse* à laquelle elle ne laisse pas que d'être inférieure. Nous nous garderons de suivre Bridel jour par jour, comme nous venons de le faire. Il nous suffira de dire que le procédé ne varie point. Philippe-Sirice commence par gravir la Schafmatt, petite sommité du Jura, à la limite des territoires de Soleure et de Bâle ; il nous donne, du panorama que cette hauteur domine, une jolie description[3], exactement semblable à celles que nous

Paris, 1758-1764. — *d*) *Mémoires de Henri de Rohan sur la Valteline*, 3 vol. in-12, Paris, 1758, etc. Cf. Gaullieur, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, Genève, 1756, ch. XII, p. 220-222 ; et *Tableaux de la Suisse*, t. II, art. Zurlauben, à la Section des hommes illustres (bibliogr. compl.).

Son œuvre est moins importante que la collection d' « Helvetica » qu'il a laissée ; collection quasi-complète de chartes, chroniques, livres et documents des plus rares, rassemblés avec patience, à l'aide desquels Jean de Müller composa presque toute son *Histoire des Suisses*, et que Bridel visite avec une religieuse admiration. La bibliothèque de Zurlauben fut longtemps, sans exagération, la base de toute science historique en Suisse.

[1] P. 291.

[2] *Conservateur*, III, p. 154(109)-224, avec 9 notes, et une épigraphe :

Nobilis Helvetiae regio, par omnibus una.

(*Iter Helveticum* de Bruschius, dans l'*Hodoeporicum* de Reussner, Bâle, 1851, in-8°, 671 p.)

[3] P. 154-155.

avons citées. De là, à travers prés et forêts, il gagne le village d'Aerlispach, puis la petite ville d'Aarau, dont il énumère les curiosités[1]. Vient ensuite une longue notice sur le château et la famille de Lenzbourg[2]. A Lenzbourg succèdent Hallwyl et Baldegg. Ces deux bourgades ont donné leurs noms à deux petits lacs rustiques qui plongent Bridel dans le ravissement ; c'est à regret qu'il s'éloigne :

« Du haut de la colline qui domine Beinweill, je fis mes adieux aux lacs de Hallweill et de Baldeck ; je les perdis de vue à regret : je les cherchai long-tems des yeux, quand je ne pouvais plus les découvrir. Qu'on ne s'étonne point de ma prédilection pour eux : né ou élevé sur les bords ou dans la proximité de deux lacs bien différens, le lac Léman et le lac de Joux, j'ai tellement contracté l'habitude d'en voir, que tout paysage qui n'en a point, tant riant soit-il, a peu de charmes pour moi, et me paraît manquer de son plus bel ornement[3]. »

Suivent un long précis historique sur l'abbaye de Münster[4] et les descriptions de Zofingue et d'Aarbourg ; le tout entremêlé de remarques, d'anecdotes, de légendes. — Enfin, le doyen rentre à Olten, où l'attendent ses amis de la *Société helvétique*.

Nous ne saurions nous arrêter plus longuement à l'analyse de ces quelques pages, si elles ne nous offraient l'occasion de définir mieux l'un des caractères intellectuels de notre auteur. Nous avons déjà remarqué que, dans l'œuvre de Bridel, il est bien rare de voir le pasteur réformé intervenir comme tel et directement. C'est la preuve d'une conscience littéraire remarquable. Cependant, si l'ecclésiastique abuse bien rarement de l'écrivain pour moraliser et nous faire des sermons en vers et en prose, il se manifeste d'une autre façon. Comment croire, en effet, qu'une longue hérédité religieuse, l'influence d'un « milieu » protestant, une éducation

[1] P. 164-168. — [2] P. 178 s. — [3] P. 197-198. — [4] P. 199-206.

surtout théologique, enfin l'exercice constant du ministère pastoral n'aient point marqué fortement leur empreinte sur un esprit jeune, ardent, ouvert à toutes les influences? Mais, ne l'oublions pas, au XVIIIe siècle le protestantisme était loin d'être aussi individualiste, aussi orienté vers la propagande et l'action, aussi libéral que de nos jours. En Suisse romande, nous ne sommes point à l'époque d'Alexandre Vinet et du Réveil. — Il est évident qu'un auteur comme T. Combe, par exemple, était alors impossible dans la société qui a produit le doyen Bridel. — En revanche, si ce protestantisme n'était pas encore social, voire scientifique, rationaliste même, il était un peu philosophique, à la manière, mais très atténuée, de Rousseau, et surtout patriarcal et biblique. Les deux Testaments, voilà en quoi consistait sa nourriture intellectuelle. Dans les anciens chalets de la campagne zuricoise et du Simmenthal, on trouve encore, dans la poussière des armoires ou des coffres enluminés, ces belles vieilles Bibles allemandes aux fermoirs solides, aux reliures de cuir, à l'impression ornementée. Elles étaient le « pain des esprits », c'est-à-dire l'un des éléments essentiels de la vie littéraire de la Suisse réformée au XVIIIe siècle.

Il est vrai de dire que les modes qui régnaient alors en Europe avaient fortement influencé cette vie littéraire. A l'art classique appauvri et déformé succédait le sentiment de la nature. Ce dernier se développa tout d'abord dans la poésie pastorale. Mais, de tous les genres, la poésie pastorale est celui qui reflète le mieux parfois, sous ses apparences allégoriques, l'esprit et les inspirations d'une société. Mythologique, mondaine et « naturiste » en France, elle ne tarda donc point à devenir morale, religieuse et biblique dans les pays anglo-germaniques et protestants. En Allemagne, par exemple, à la suite de la guerre de Trente ans, on assiste à la formation de sociétés littéraires dans le genre des académies italiennes

et dont les *Bergers de la Pegnitz* sont le type. Puis, Gottsched voulut à son tour codifier l'idylle: il lui assigna « l'imitation de la vie innocente, tranquille et simple des pasteurs, telle qu'ils l'ont menée sur la terre avant les temps[1]. » « Avant les temps », c'était, pour Gottsched, avant le déluge, à l'époque de l'innocence, ou bien aussi à l'époque des patriarches.

Il y avait, en terre allemande, un conflit latent entre la forme réglementée et classique de l'idylle, à la manière des Italiens et des Français, et l'inspiration qui tendait à dominer dans la pastorale. Un changement était nécessaire, car l'esprit nouveau avait besoin d'une forme elle aussi nouvelle. Ce changement se produisit sous la double influence des littératures anglaise et suisse, ou plutôt grâce à l'intervention des écrivains suisses qui introduisirent en Allemagne la littérature anglaise. Le foyer où se forma l'esprit moderne de l'Helvétie fut Zurich. Cette dernière ville était, dès les premiers jours de la Réforme, ainsi que Genève, en relations constantes avec les puritains de la Grande-Bretagne; relations théologiques d'abord, puis scientifiques, enfin littéraires[2], comme nous l'avons dit. Aux traductions succédèrent bientôt les imitations; enfin Bodmer, Breitinger et Gessner entrèrent sur la scène de la poésie et de la critique allemandes, d'abord comme rivaux de Gottsched, puis comme ses vainqueurs. Klopstock parut à son tour avec la *Messiade*, présenté et popularisé par ses maîtres zuricois.

Nous envisageons ici, puisqu'il s'agit simplement d'une généalogie intellectuelle à établir, le côté le plus médiocre des théories et des œuvres de l'école zuricoise, c'est-à-dire ses efforts pour créer une inspiration nouvelle. Après Haller qui

[1] « ....Nachahmung des unschuldigen, ruhigen und ungekünstelten Schäferslebens, welches vor Zeiten in der Welt geführt worden. » — *Versuch einer kritischen Dichtkunst*, 4 Auf., Leipzig, 1751.

[2] Cf. Th. Vetter : *Zurich als Vermittlerin englischer Litt.* im 18 Jahrhundert. Litter. Beigabe z. Programm der Höhern Töchternschule, Zurich, 1891.

imite Pope et met en vers Newton, Bodmer et Gessner entrent seuls en ligne de compte. Rappelons d'abord la traduction du *Paradis perdu*, puis la *Noachide*, enfin les « patriarcades » du vieux Bodmer : tout ce fatras, illisible aujourd'hui, représente une tentative avortée d'instaurer une poésie religieuse et de lui donner la forme pastorale[1]. Avec Gessner, à part la *Mort d'Abel*, ce long et ennuyeux poème en prose, nous passons de l'Eden à l'Arcadie, mais ce changement de décor est tout à fait superficiel : l'« accent biblique » résonne d'un bout à l'autre des Idylles ; la preuve en est dans les imitateurs du « Théocrite zuricois ». Faut-il nommer ici les *Pastorales juives* de Breitenbach ? — Schmid et ses *Tableaux et impressions tirées de l'Histoire sainte* ? — enfin, à l'autre extrémité de la Suisse littéraire, le *Lévite d'Ephraïm* et les *Lettres à Sarah* de ce Jean-Jacques Rousseau qu'enthousiasma la traduction de Gessner par l'excellent et naïf Huber[2] ? C'est bien le protestantisme de la Suisse qui cherche à s'exprimer poétiquement ; inutile de dire qu'il n'y réussit pas, et ne pouvait d'ailleurs réussir en s'y prenant de la sorte.

[1] Rappelons encore quelques dates : Bodmer, *Milton's Verlust des Paradieses*, Zurich, 1732, 1742, 1754, 1759, 1769. *Die Sündfluth*, ein Gedicht, Zurich, 1733 et 1753. *Noah*, ein Heldengedicht, Francfort et Leipzig, 1750 et Zurich, 1752. *Die Noachide*, Berlin, 1765 ; Zurich, 1772 ; Bâle, 1781. *Jakob und Joseph*, Zurich, 1751, 1754. *Jakob und Rahel*, Zurich, 1752. *Jakobs Wiederkunft*, Zurich, 1753. *Dina und Sichem*, Zurich, 1753. *Joseph*, Zurich, 1754. *Zilla*, Zurich, 1755. *Jakob bei Brunnen*, Zurich, 1780. *Der Levit von Ephraïm* (imit. de Rousseau), Zurich, 1782. Ces pièces forment le groupe pitoyable des « patriarcades ». — Gessner : *Idyllen*, Zurich, 1756. *Der Tod Abels*, Zurich, 1758, 1759. *Schriften*, Zurich, 1762, 1765-1772, 1770-1772, 1774, 1775, 1777-1778, 1782, 1788, 1789, etc. — Nous ne mentionnons pas ici les différentes « Messiades » de Lavater, car elles sont une conséquence de Klopstock.

[2] *Poetische Gemälde und Empfindungen aus der heiligen Geschichte*, par Schmid, Altona, 1759. (Huber en donne un spécimen dans ses *Idylles et poèmes champêtres* de M. Gessner, Paris, Lyon, Berlin, 1762. Avertissement du traducteur, p. 24 s.) — Breitenbach : *Jüdische Schäfergedichte*, Altenbourg, 1765. — J.-J. Rousseau, *Lettre à Huber*. Corresp., Montmorency, 24 décembre, 1761. Le *Lévite* est de 1763, juin.

Il est donc parfaitement naturel que le pasteur Philippe-Sirice Bridel, ce disciple fervent des écrivains de la Suisse allemande, cet admirateur de Zurich, ce thuriféraire de Gessner, éprouve, lui aussi, un certain amour pour l'accent biblique et la « patriarcade ». Ce n'est point qu'il ait composé des idylles, mais nous avons déjà remarqué qu'au cours de ses voyages, il avait la chance d'en rencontrer. C'est l'Anabaptiste du Jura ; ce sont les glaneuses et le vieillard de la campagne zuricoise ; mais la plus amusante est relatée dans sa *Promenade en Argovie.* La voici [1] dans toute sa sentimentalité :

« Au bas de la descente, à l'entrée de la vallée, coule une source très fraîche : comme j'aime beaucoup les fontaines, je m'en approche pour m'y désaltérer ; j'y trouve une jeune et belle fille qui remplissait sa cruche : je lui demande de l'eau, et elle ne m'en refuse point, comme la Samaritaine ; mais me tendant gracieusement le vase, elle me dit en souriant : *Pourquoi pas ? Rebecca donna bien autrefois à boire à Elieser !* — La belle enfant ! je n'ai comme le serviteur d'Abraham, ni bracelets à vous donner, ni mari à vous offrir.... Elle rougit.... Mais au moins je boirai cette eau pure et limpide à la santé de l'innocence qui me la présente. — *Je voudrais avoir quelque chose de mieux à votre service.* — Et moi, aussi, aimable fille ! mais je n'ai qu'un vœu pour votre bonheur. — *C'est bien assez si le Ciel l'exauce* : en même temps elle remplit sa cruche, et reprit légère le chemin de son habitation. »

Voici maintenant la tirade obligatoire :

« Certes ! s'il est un lieu propre aux douces réflexions, au retour vers le temps des Patriarches, aux épanchements d'un cœur philanthrope, c'est une fontaine rustique, qui sort d'un rocher mousseux, à l'ombre des sapins et des hêtres : s'il est une rencontre agréable au voyageur qui vient s'y reposer, c'est une jeune fille simple, modeste, aux longs cheveux, aux dents blanches, au doux sourire, au front naïf : s'il est une boisson délicieuse, c'est l'eau qu'on prend de sa main, et

[1] *Cons.*, III, p. 157-158 ; cf. égal. une allusion au vieillard Siméon tenant le Christ dans ses bras, ibid., p. 160-161.

qu'on savoure lentement, en fixant les yeux bleus de celle qui attend le vase.... Mais qu'on y prenne garde ; une seule pensée contraire à la vertu profanerait cette scène d'hospitalité, troublerait la fontaine, et attristerait l'ange qui la garde et la fait couler. »

Il est un livre, — un chef-d'œuvre en son genre, — dans lequel nous retrouvons ce pathos, ces perpétuels épanchements dans un bonheur champêtre où l'indolence devient une vertu : c'est le *Robinson suisse*[1]. Encore le *Robinson suisse* dénote-t-il un certain progrès dans la compréhension de la vie rustique. Pour ma part, je ne connais guère d'ouvrage où se reflète mieux un état d'esprit en train de disparaître : celui du paysan protestant de la Suisse, surtout de la Suisse allemande ; esprit sain, lent, réfléchi, calme en apparence, mais capable de ces efforts vers l'inconnu, l'absolu, qui s'appellent aussi bien le départ des émigrants pour une île déserte ou l'Amérique que les rêves philosophiques d'un Lavater et d'un Rousseau. Sans doute, c'est à ses hérédités terriennes et religieuses que Bridel doit le vif sentiment de la nature qui se mêle au « biblisme » sentimental, comme une qualité impliquant, à son revers, un défaut [2].

Tout cela c'est du « patois de Chanaan ». Mais il est intéressant de suivre les traces de cette tournure d'esprit jusque dans les essais historiques du doyen :

« Parmi les simples cultivateurs de cette obscure vallée, on ne chercherait pas des descendans d'illustres familles de l'ancienne Ar-

[1] Par Wyss le Jeune, Zurich, 1812 ; trad. et continué par Mme de Montolieu en 1813.

[2] Nous ne nous arrêtons point ici à une autre idylle du même genre rencontrée dans le même Jura argovien, sur le Hauenstein, en la personne d'une jeune et belle juive, une « Rachel », allant à pied, par les montagnes, soigner son vieux père mourant à Strasbourg. Elle n'offre d'autre intérêt que d'affirmer la tolérance de Bridel envers toutes les religions. — Cf., fragments du *Journal d'un voyageur vaudois*, *Cons.*, III, 233(169)s. Vulliemin (op. cit., p. 136 et s.) la cite avec l'épisode de Rebecca et celui de Siméon : le brave biographe avait le talent de toujours reproduire les plus mauvais passages du doyen.



Le vieillard suisse consacrant ses fils à la patrie devant l'ossuaire de Morat.
Frontispice du *Conservateur suisse,* tome II. (Lausanne, 1813.)

govie.... et cependant, il y a des *von Arx*, des *von Tänniken*, etc., aussi nobles que leurs ayeux, car la faulx vaut bien la lance, et les sillons qu'ils tracent la lice des tournois où leurs ancêtres ont combattu. Non, non.... on ne se mésallie point en s'attachant à l'agriculture: les lettres de noblesse que donne la nature aux hommes qui la fécondent, sont aussi respectables que celles d'un Empereur: les plus antiques armoiries n'ont pas de plus beau support qu'un soc de charrue; et une couronne d'épis sur leur écu y va encore mieux qu'une couronne de comte. Ceux dont je parle, ont, il est vrai, perdu les châteaux, les fiefs, les titres brillans de leurs pères; mais ils ont en retour paix, repos et bonheur. Ils n'ensanglantent plus les terres incultes; ils leur font porter de riches moissons.... Ils ne sont plus chevaliers.... ils sont.... laboureurs [1]. »

Ce n'est point ici le lieu de discuter la valeur historique de cette assertion : sauf erreur, Philippe-Sirice a confondu les noms d'origine de familles argoviennes du peuple avec ceux de races féodales éteintes. Mais prenons cet exemple pour ce qu'il nous représente : une manière de comprendre le passé qui est, — la science, l'érudition en moins, — celle de Jean de Müller, et qui, plus tard, sera encore celle de Vulliemin et de Monnard, les historiens vaudois. C'est transformer l'histoire suisse en poème héroïco-pastoral ; c'est, en un mot, trouver des idylles dans cette histoire comme dans le paysage. Quoi qu'il en soit, cette rhétorique héraldique est moins insupportable que le ton prêcheur du « patriarche ». Mais ici, nous retombons dans les idées politiques et sociales exprimées dans la *Course de Bâle à Bienne*, les chants séculaires sur la fondation de Berne, les *Tombeaux*, les *Helvétiennes* et le *Journal intime*. Nous abandonnons un caractère particulier pour rentrer dans l'ensemble de l'œuvre et de l'esprit du doyen. Il ne nous reste donc qu'à continuer notre étude.

[1] P. 159-160.

CHAPITRE XI

Le sentiment de la nature alpestre.

Bridel, grâce à un long contact avec les chaînes basses et faciles du Jura et les régions déjà parfois alpestres du plateau, est maintenant en état de comprendre et d'exprimer les Alpes. Rappelons qu'en quittant Bâle, il se réfugie en Gruyère où il vit près de dix ans. C'est donc au cœur même des montagnes qu'il compose les essais qui vont nous occuper ici.

Il n'est point tout à fait juste d'entendre par art, poésie ou littérature alpestre, l'expression simple et immédiate des beautés naturelles de la montagne. Beaucoup de tableaux qui représentent les Alpes ne sauraient appartenir à l'art qu'elles ont créé ; beaucoup de chants ou de descriptions écrites ne sont pas de leur domaine. En revanche, tel ouvrage d'histoire ou de philosophie, tel Eurythmie du grand peintre Hodler, telle institution politique, tel ouvrage de science, par leur technique, l'esprit qui les anime et qu'ils révèlent, sont des produits directs du monde alpestre. Il y a souvent, dans les paysages suisses, une énergie dans les formes, une violence de couleurs, une atmosphère âpre et intense, des apparences presque abstraites unies à une fantastique richesse de détails qui font penser à la fois aux livres de Rousseau et de Saussure, aux vers de Salis et de C.-F. Meyer, aux romans de Keller, aux portraits du vieux Manuel Deutsch et des maî-

tres bernois, aux verrières des maisons patriciennes, aux meubles sculptés et peints par les artisans de Fribourg, de Zurich et de Soleure. C'est alors que, l'histoire et la critique intervenant, on se rend compte de la vérité d'une impression purement esthétique. A-t-on contemplé longuement la masse énorme des glaciers de l'Oberland et de la Bernina, on ne peut s'empêcher de songer à la petitesse des hommes, de leurs villages, de leurs villes en regard de cette immensité qui les protège et semble les absorber : de même, quand on songe à l'ascendant instinctif exercé sur nous, sur nos esprits et sur nos œuvres par une telle nature, on comprend les « affinités électives » qui relient un génie comme Jean-Jacques à un lac comme le Léman, à des sommets comme le Cervin ou la Jungfrau. Les fourmis construisent leurs cités avec la terre du sol qui les fait vivre et les brindilles des sapins qui les couvrent ; les hommes font de même. Voilà pourquoi, aux descriptions, aux voyages de Bridel, nous joindrons ses essais de folklore, d'histoire, de pédagogie et de morale, afin de démontrer comment, eux aussi, procèdent de l'esprit alpestre. Mais auparavant, il nous reste à étudier de quelle manière Bridel a interprété les paysages de montagne.

I

M. Philippe Godet, qui a « deviné » avec beaucoup de sagacité et d'intelligence la portée et la richesse de l'œuvre de Bridel, a écrit sur le doyen une dizaine de pages charmantes[1]. Il est vrai qu'il a, semble-t-il, plus souvent feuilleté que lu les treize volumes du *Conservateur* et les autres petits ouvrages de Philippe-Sirice ; Vulliemin et ses anecdotes lui ont été d'un trop fréquent secours. La partie la plus

[1] *Histoire littéraire de la Suisse française*, Neuchâtel, 1895, p. 331-340.

importante : ces voyages et ces promenades qui nous occupent, il l'a « liquidée » en quelques lignes : « Bridel poursuit d'ailleurs son œuvre de chercheur et de conteur, explore le Valais, la Gruyère, le Gessenay, qu'il a décrits dans ses *Mélanges d'un voyageur dans les Alpes*, livre si différent des sobres récits de Saussure [1]. »

Mais les *Mélanges* cités ne forment pas un livre : ce sont trois courts fragments insérés dans le *Conservateur*. Ils ne concernent pas le Valais. Enfin, Bridel diffère entièrement de Saussure qui est un savant, un géologue, dont les livres ont une valeur littéraire incontestable, parce que la langue et le style en sont excellents, et parce qu'ils sont des livres scientifiques composés par un homme de génie. Le doyen, lui, ne fut jamais un naturaliste, — pas plus qu'il ne fut un historien, — moins encore ; et il n'y a qu'à analyser ses descriptions alpestres et à les étudier pour elles-mêmes.

Commençons donc par décrire brièvement le terrain, le pays, où Bridel va nous conduire. Ce pays, c'est, dans son ensemble, l'ancien comté de Gruyère, vaste région de montagnes qui s'appuie sur le Léman et le lac de Thoune d'une part et, d'autre part, s'étend du plateau suisse et fribourgeois aux durs névés des Diablerets et du Wildstrubel. Toute la contrée offre l'aspect d'un massif arrondi d'où s'échappent les chaînes incurvées de l'Oberland et des Alpes valaisannes. Remarquons tout d'abord qu'elle ne possède point de hauts sommets, et que l'on n'y découvre aucun glacier, sauf à ses limites d'appui. Géologiquement, le nom de ce groupe de montagnes est celui de Préalpes médianes ; ces préalpes rentrent dans le plus vaste ensemble des Alpes calcaires. Leur aspect général est une série de pics rocailleux et nus reposant sur de larges palliers aux têtes rondes, couverts de forêts et de pâturages. Le pays est donc essen-

[1] P. 336-337.

essentiellement agricole et pastoral. L'industrie des habitants consiste à peu près uniquement dans l'élevage du bétail et dans la fabrication des célèbres fromages. Les vallées sont toutes situées à une altitude moyenne ; leur végétation, leur flore, est à la fois celle du plateau et celle des Alpes ; on y récolte quelques céréales, et de nombreux villages, bourgades ou petites villes s'y succèdent presque sans interruption. Au pied du massif, sur les rives du Léman, la culture de la vigne l'emporte sur toutes les autres, grâce à la douceur du climat. A mesure qu'on s'élève, on rencontre des prés, des châtaigniers ; puis, les sapins commencent ; et, vers mille mètres, on pénètre dans les vallées intérieures qui s'abaissent rapidement vers le nord.

Ces vallées enchevêtrées et nombreuses peuvent cependant se ramener à deux principales : celle de la Sarine, — la Gruyère proprement dite, — et celle de la Simme, ou Simmenthal. Mais ce qu'il y a de caractéristique dans ce pays où règne une si grande unité d'aspect, de climat, de production, par conséquent de mœurs, c'est la présence de deux races, de deux religions, de deux langues. Château-d'Œx, que domine un clocher rustique et rond, debout sur une colline, occupe à peu près le milieu de la région centrale. La contrée dont cette bourgade est le chef-lieu, ainsi que la vallée d'Etivaz et le petit pays des Ormonts sont réformés et de langue française. En suivant la Sarine, on pénètre dans la Gruyère fribourgeoise, l' « Intyamon », qui est française également, mais catholique. En revanche, dès que l'on sort de Château-d'Œx pour se diriger vers le nord, on arrive dans le Saanenland et le Simmenthal, districts de religion protestante et de race germanique où l'on parle un dialecte allemand alpestre. Cependant, ces différences, essentielles partout ailleurs, ne semblent ici que tout à fait accessoires, tant est forte, encore une fois, l'unité de vie et de mœurs imposée par les Alpes. Cette unité, elle se révèle à chaque pas, dans l'archi-

tecture des chalets enluminés comme des livres, et, comme des livres, couverts de graves sentences appelant sur le toit la protection divine ; elle se révèle aussi dans l'histoire commune que domine le nom des comtes légendaires dont les âmes parlantes portent une grue d'argent sur un champ de gueules ; elle se révèle enfin dans l'esprit des habitants qui sont des montagnards avant d'être des Allemands ou des « Welches », des protestants ou des catholiques. Nul pays ne pouvait donc mieux correspondre aux secrets désirs de Bridel, à ses rêves d'union intellectuelle et morale. La Gruyère fut pour lui l'image idéale de la Suisse, qu'elle résumait à ses yeux.

Il serait oiseux de prendre l'un après l'autre chacun de ces voyages dans les montagnes et d'accompagner l'auteur pas à pas. En effet, le procédé ne varie guère ; c'est toujours celui de la *Course dans l'intérieur de la Suisse :* un simple itinéraire, et, suivant l'occasion ou le lieu, une description, une anecdote, de la science ou de l'histoire. En outre, nous avons là des fragments, de courts articles qui se répètent et décrivent souvent les mêmes paysages. Pour toutes ces raisons, nous nous bornons à chercher : comment Bridel a interprété les Alpes? — ce qu'il y a vu? — ce qu'elles lui ont dit?

Ces « promenades », d'ailleurs, les voici : tout d'abord, le *Coup d'œil sur une contrée pastorale des Alpes ;* puis, la *Promenade aux lacs Lioson, d'Arnon et de Lauenen*, le *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud* et les *Mélanges d'un voyageur dans les Alpes :* ces essais sont tous consacrés au pays de Grùyère, y compris le Simmenthal. Les *Quatre lettres à un Anglais sur un genre de beautés particulières aux perspectives de montagnes* contiennent, pour ainsi dire, l'esthétique de la région. Viennent enfin quelques explorations dans le Valais : *Description du Val d'Illiez*, *Excursion de Bex à Sion par le Mont Anzeindaz*, *Journal d'un pèlerinage à la vallée de Bagnes et au Saint-Bernard*. De quoi

former un petit volume de quelques centaines de pages, et c'est tout[1].

Le *Coup d'œil sur une contrée pastorale* conduit le lecteur en Gruyère, à la suite du doyen. Parti de Château-d'Œx, le 7 août 1797, ce dernier gagne les crêtes pour jouir d'un

[1] *Coup d'œil sur une contrée pastorale, Cons.*, IV, p. 170(127)-284, en 7 lettres. — *Promenade aux lacs*, etc. *Cons.*, V. p. 94(8)-169. — *Coup d'œil sur les Alpes, Cons.*, VI, p. 146(112)-300, en 6 lettres. — *Mélanges, Cons.*, V, p. 170(134)-230, 3 fragments. — *Quatre lettres à un Anglais*, IV, 81(61)-114. — *Description du Val d'Illiez*, III, 225(163)-232. — *Excursion de Bex à Sion*, II, 127(93)-176. — *Journal d'un pèlerinage*, X, 65(40)-144 et 233-276. — A ajouter : *Fragment sur Martigny et la vallée de Bagnes*, IX, 346(218)-381 (c'est un rapport lu le 27 juillet 1818 à l'assemblée de la Société helvétique des sciences naturelles à Lausanne) ; enfin, deux brochures fort rares, sur la catastrophe de Bagnes (16 mai et 21 juin 1818) : *Eboulement du glacier de Gétroz*, in-8°, 16 p., et *Seconde course à la vallée de Bagnes*, in-8°, p. 30, toutes deux imprimées à Vevey, Loertscher (1818). Ces brochures et le *Fragment* n'ont qu'une valeur documentaire. V. Bibl., nos 69 et 70.

Nous n'avons pas joint les « voyages » de Louis Bridel à ceux du doyen, car ils n'ajoutent rien à l'ensemble de l'œuvre que nous étudions ; ils n'en complètent pas le caractère; *ils ne nous aident pas à la définir*. On ne saurait donc nous reprocher de les négliger, tandis que nous avons accordé une place assez considérable aux vers de Samuel-Elisée. En effet, ces derniers complètent précisément l'œuvre de Bridel, ils en accentuent le caractère, ils *permettent de la mieux définir*. En revanche, les essais de Louis Bridel sont assez mal écrits, sans pittoresque, sans originalité et sans ce don d'observation qui est la marque particulière du doyen. D'ailleurs, il ne semble pas que ce dernier ait collaboré d'une manière quelconque à leur rédaction, comme il l'a fait pour les vers de Samuel. — Voici les titres des principaux essais de L. B : *Voyage dans le pays des Grisons, en 1784, Cons.*, I, 148(117) s. ; *Vie pastorale de Taveyannaz*, I, 250(297) s ; *Fragment d'un voyage fait en juillet 1800 dans une partie des cantons dévastés* (le plus intéressant au point de vue historique), IV, 285(216) s. ; *Course au Saint-Bernard*, V, 231(180) s.

Rappelons que ces essais qui forment, ajoutés à la *Course de Bâle à Bienne*, etc., une description presque complète de la Suisse, furent à peu près tous traduits en allemand et réunis en volumes, y compris ceux de Louis Bridel : *Kleine Fussreisen durch die Schweiz der Herrn Gebrüder Bridel*, 2 vol. in-8°. Zurich, 1797-1798 ; 2e éd., ibid., 2 vol. 1811. — Le voyage de L. B. dans les Grisons parut en allemand dans le *Schw. Museum de Zurich*, 1784, p. 757-764 ; 1785, 634-646 ; 1786, 201-221 ; 1788, 571-583 ; 1789, 474-479. — V. Bibl., nos 113 et 119.

lever de soleil sur les montagnes ; il traverse la chaîne aux riches pâturages qui sépare le Pays-d'Enhaut du canton de Fribourg : première lettre. La deuxième lettre est consacrée au village de Charmey ; la troisième, à un couvent de Chartreux : la Valsainte. De la Valsainte (lettre quatre), Bridel se rend au Lac Noir, ou lac Domène, puis au village allemand et catholique de Bellegarde, petite communauté libre que les rochers enserrent de toutes parts, et qui est décrite dans la lettre cinquième. La sixième lettre est, presque en totalité, une étude sur la mythologie des Alpes : quant à la dernière, elle nous raconte le retour du pasteur par les cols et le village de Rougemont. Nous avons ainsi un tableau de toute la Gruyère vaudoise et fribourgeoise.

La *Promenade aux lacs de Lioson, d'Arnon et de Lauenen*, décrit trois de ces étangs aux eaux claires qui, perdus dans les rochers au milieu des pâturages, sont sertis comme des cristaux au cœur des Alpes. Le lac de Lioson, d'où sort l'Hongrin, est situé dans la région de l'Etivaz, en terre encore latine : c'est le lac alpestre par excellence et l'une des véritables « découvertes » du doyen ; le lac d'Arnon en revanche se trouve dans le district des Ormonts, à la frontière des langues ; le dernier enfin, celui de Lauenen, appartient déjà à un pays allemand : le Saanenland, haut plateau qui confine au Simmenthal. A chacun d'eux est consacrée l'une des trois divisions de cet article rédigé en 1799.

Le *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud* est plus étendu. Après la Gruyère proprement dite et les confins de l'Oberland neigeux, Bridel aborde les chaînes de montagnes qui longent le Léman et le dominent : la Chaux de Naye, la dent de Jaman, la région du Châtelard et le pays d'Ollon ; enfin, la communauté des Ormonts, son histoire, sa vie et ses mœurs[1].

Les *Mélanges d'un voyageur dans les Alpes* nous conduisent au nord, dans la partie alémannique de l'antique

[1] Lettre I, août 1808 ; l. IV, sept. 1810.



Vue des environs du lac de Lowerz avant l'éboulement de la montagne de Rossberg.
Frontispice des *Etrennes helvétiennes* de 1808.

Gruyère : le Simmenthal. Le récit d'une ascension le long du Geltenbach jusqu'au glacier de Gelten, est le sujet du premier fragment : remarquons que, pour la première fois, Bridel atteint les neiges éternelles, — non sans effroi, d'ailleurs, car il se garde bien de poser le pied sur la moraine. Ces pages, les meilleures qu'il ait écrites, sont, à notre avis, l'une des œuvres les plus belles de la littérature alpestre. Un autre fragment est consacré à la vallée de la Lenk, embranchement du Simmenthal que la Simme traverse et qui s'étend jusqu'au pied du Wildstrubel aux rochers gris et aux glaces vertes [1]. La dernière partie est une anecdote sans importance : une histoire d'auberge, survenue en 1802, au moment de la guerre civile, et dont l'esprit du narrateur fait tout le mérite.

Nous pénétrons dans le Valais avec la courte *Description du Val d'Illiez*, et la *Course de Bex à Sion* en 1786, par un chemin scabreux, à travers les éboulis des Diablerets. Quant au *Journal d'un pèlerinage à la vallée de Bagnes*, il nous relate simplement la dernière exploration entreprise par le doyen en juillet 1819, dans le but de revoir un pays dévasté, l'année précédente, par l'éboulement du glacier de Gétroz et le débordement de la Dranse. Le style en est encore aimable, vif et spirituel, mais il date déjà et marque plutôt un recul dans l'art de peindre. Nous analyserons enfin à leur place les *Lettres à un Anglais*.

II

Nous pouvons maintenant procéder à l'étude des éléments mêmes qui composent cette partie de l'œuvre de Bridel et qui lui donnent sa valeur et sa signification. Tout d'abord, nous constatons des qualités pour ainsi dire négatives : l'absence presque complète de toute rhétorique et de ce vague idéalisme philosophique dont l'accent résonne encore trop

[1] Château-d'Œx, sept. 1804.

souvent dans la *Course de Bâle à Bienne* et les promenades sur le plateau. La « patriarcade » est éliminée ; la langue s'affermit grâce à l'observation plus précise et plus directe. La description se réalise mieux et, par conséquent, une poésie véritable et sincère s'en dégage. La mollesse de la phrase disparaît avec l'imprécision de la pensée. Aussi, nous est-il possible de définir maintenant l'esthétique et, plus tard, la conception historique, les idées sociales, les théories ethnographiques qui, réunies, sont les éléments de cette conception des Alpes si personnelle au doyen.

Pour ce dernier, comme pour Rousseau, comme pour tous les Suisses, la nature n'atteint à sa beauté parfaite que dans les montagnes :

« Dans les plaines, on parcourt souvent des paysages de plusieurs lieues, dont la monotonie fatigue et les yeux et la pensée ; dans les montagnes, le spectacle change à chaque pas, et se montre successivement avec l'attrait varié d'une scène nouvelle. Je dis plus ; on peut plusieurs fois faire la même route, et y découvrir toujours d'autres beautés [1]. » Philippe-Sirice répète ici Jean-Jacques : « Jamais pays de plaine, quelque beau qu'il fût, ne parut tel à mes yeux [2]. » Encore est-il un art de voyager : « Je t'ai dit souvent, mon cher Frère ! que j'abandonnais volontiers les grandes routes, et les grandes villes de la Suisse, aux voyageurs de toute nation qui les parcourent et les décrivent ; et que je me réservais ces contrées isolées, dont le nom est à peine connu chez nous et qui loin des cités, sont comme perdues dans quelque recoin solitaire de nos Cantons. C'est là que je me plais à diriger mes promenades ; et les visites que je leur fais m'intéressent d'autant plus qu'il me semble aller à la recherche d'un *nouveau monde* [3]. »

[1] *Promenade aux lacs*, V, 94.
[2] *Confessions*, I, IV, 1773.
[3] *Coup d'œil sur une contrée pastorale*, IV, 170.

Bridel a une façon de voir, par conséquent de décrire, qui est celle de son temps, et qui est en outre en parfait accord avec les poètes et les paysagistes suisses au XVIII[e] siècle : il ne voit guère que les détails, les détails accumulés souvent au détriment de l'ensemble. C'est pour le doyen la seule manière de peindre, de *dessiner* plutôt ; le vieux prosateur emploie toujours les mêmes moyens que le jeune « barde du Léman » :

« Mes détails ne paraîtront fastidieux et superflus qu'à ceux dont la vue basse ne peut distinguer les divers traits du tableau de la création, ou à ces *myopes* d'une autre espèce assez commune, pour qui un *rocher* n'est qu'une masse de pierres.... une *cascade* que de l'eau qui tombe.... et rien de plus[1].... »

Cette boutade est amusante. L'art du doyen, art plus raffiné et plus complexe que ne le font supposer ses apparences simplistes et naïves, consiste à rendre la nature non pas telle qu'elle est, mais telle que lui, Philippe-Sirice, la voit. Ce droit, il le revendique avec humour et vivacité[2] : « Plusieurs lecteurs, je le sais, m'accuseront d'exagérer mes descriptions.... », mais peu lui importe : « Je tâche de peindre ces paysages comme je les vois, et non comme les autres les voient.... à exprimer mes sensations propres, telles que je les éprouve.... » La nature vue à travers un tempérament, est-ce assez moderne?

Bridel se plaint toujours de l'insuffisance de la langue descriptive, et il n'a pas tort ; il se plaint surtout de la « nécessité d'employer le même mot en divers sens, et la même image « pour des effets qui ne sont pas exactement semblables[3]. » Cette remarque suffit pour nous convaincre du sentiment artistique qui animait l'excellent homme, faisait de lui un écrivain d'une réelle valeur, et suppléait à son ignorance

[1] Ibid., p. 185.
[2] *Mélanges*, etc., V. 208.
[3] *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud*, VI, 220.

technique. Le doyen fut, en littérature, un artisan consciencieux qui travaillait à domicile comme les fabricants de meubles et les sculpteurs sur bois de la Gruyère.

* * *

Ce qui nous intéresse immédiatement, et en corrélation avec nos remarques précédentes, c'est tout d'abord la description des paysages de montagne.

Bridel a commencé par les voir avec les yeux de Rousseau. A l'exemple de la plupart de ses contemporains, en France, en Allemagne et en Suisse, la *Nouvelle Héloïse* a été longtemps son modèle. Dans le Valais, où Saint-Preux découvrit les vertus de l'âge d'or ; aux rives de Clarens, sur les pâturages de Jaman ou de Bex ; partout où rêva Julie, où passa Jean-Jacques, Bridel a voulu, lui aussi, voyager, rêver, retrouver l' « état de nature ». Ses premières descriptions sont de pures réminiscences. Aux Plans, à la frontière du Pays de Vaud et de la république valaisanne, il a senti « ces premières et fortes commotions, que donne à une âme neuve l'aspect des scènes sublimes jouées par la nature sur le théâtre des montagnes [1]. » La tirade est longue, mais vibrante et sincère dans son pathos. Philippe-Sirice comme Jean-Jacques a été frappé par une impression toute physique : la pureté de l'air qui vous rend « participant de tout ce que la nature.... déploie de vigueur et d'énergie [2]. » Toute la lettre vingt-troisième de la *Nouvelle Héloïse* est ainsi reprise et commentée dans les premières œuvres en prose de Bridel.

Puis, le brouillard de l'enthousiasme dissipé, dissipé aussi le premier étourdissement que cause une atmosphère nouvelle, Bridel *voit* les Alpes.

[1] *Excursion de Bex à Sion*, II, 128-129.
[2] Ibid. (cf. *Nouvelle-Héloïse*. l. 23, p. I).

....A l'époque où il écrivait, la peinture alpestre ne s'était pas encore dégagée de l'imagerie, de l'illustration des récits de voyage et des manuels scientifiques. L'impressionnisme, les interprétations décoratives, la grande vision d'un Segantini, d'un Perrier, les « architectures » simplifiées d'un Hodler, d'un Trachsel, d'un Cingria étaient des choses inconnues. On cherchait des détails, ou l'on cherchait des panoramas, c'est-à-dire des juxtapositions de détails.

Les paysages proprement dits sont encore assez rares dans l'œuvre de Bridel ; ils jouent absolument le rôle des vignettes, des gravures en hors-texte, dans une relation de voyage. Ce voyage, c'est-à-dire l'ensemble des courses dans les Alpes que renferme le *Conservateur*, n'est pas autre chose qu'une ascension, qu'un passage progressif des rives du Léman à l'intérieur des vallées, au sommet des montagnes. Tout d'abord, comme nous venons de le dire : un panorama[1], une suite de tableaux accolés[2] : « Toute la surface du lac.... la plupart des villes et des hameaux répandus sur l'une et l'autre rive ; » la campagne du canton de Vaud ; le Jorat avec la Tour de Gourze ; le Jura « qui à l'Occident termine l'horizon par ses groupes d'un verd obscur ; » des successions de plans ; des « anses qui rentrent mollement dans les terres », des « caps plus ou moins allongés » ; des vignes, des prés, des arbres, des forêts ; enfin les Alpes blanches sur le ciel bleu : toutes les saisons et tous les climats. C'est bien le panorama replié sous la couverture d'un livre : à chaque objet du paysage correspond un nom ou un chiffre, avec l'altitude et la distance, la division des cultures, la rose des vents, les quatre points cardinaux. Mais revenons aux textes : à la vue d'ensemble succède un tableau « pittoresque » comme la mer de brouillards. Enfin, quelques pas plus haut et plus loin, on atteint la première chaîne de collines : « vue

[1] *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud*, VI, 221-225.
[2] Ibid., p, 166-167.

plus agreste » qui « prépare peu à peu aux paysages des Alpes dont elle compose la bordure, sur la limite de la vie agricole et de la vie pastorale [1]. »

Le large horizon du lac fait place à la vallée intérieure. L'art *écrit* de Bridel, — et c'est, à nos yeux, l'un de ses charmes, — est, ici encore, pareil aux dessins des artistes du temps. Voici un exemple de ces paysages qui, malgré leur réalisme de détails, restent composés et conventionnels, avec des arbres « établis » feuille après feuille et une scène pittoresque au premier plan :

« A moitié chemin de la cascade, on rencontre le premier pont.... et j'invite le voyageur à descendre sous le plancher qui le forme : là, comme par une fenêtre, il voit devant lui la plaine riante et pastorale du Châtelet ; son église blanche au milieu des maisons rembrunies qui l'entourent ; la Sarine s'échappant de son berceau, à travers une éclaircie de sapins à moitié renversés, de saules penchés sur les eaux, d'aulnes au tremblant feuillage [2].... »

Art mesquin, si l'on veut, mais si « reposant » ; Bridel, on peut le soupçonner, dut collectionner des gravures alpestres.

Puisque le spectacle de la nature extérieure occupe une place restreinte dans les essais du doyen, on peut comprendre, à plus forte raison, que la vraie montagne, la haute montagne y apparaisse plus rarement encore. A vrai dire, Bridel a plutôt décrit un pays alpestre que les Alpes. Il a surtout vécu dans les vallées. En fait d'ascensions, il a gravi, dans le Jura, le Hauenstein, dans la Gruyère, le Moléson et la Dent de Jaman [3] ; il a remonté jusqu'à Gétroz la vallée de Bagnes, franchi le Saint-Bernard et quelques cols du Simmenthal. C'étaient des prouesses pour l'époque ; aujourd'hui, un écolier en fait autant sans peine. Mais il fallait laisser aux hommes le loisir de se familiariser avec une aussi grande

[1] Ibid., p. 195.
[2] *Promenade aux lacs*, etc., V, 141.
[3] *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud*, *Cons.*, VI, 170 s.

nature. Sans avoir eu l'audace d'un Saussure, notre auteur possède du moins le mérite d'être l'un des premiers qui pénétra dans l'intimité de la vie alpestre ; avant comme après tant de faux pittoresque et de faux romantisme, il nous en a le premier aussi révélé la douceur et le charme. La beauté des glaciers est une conquête que l'esthétique moderne a faite au prix de vies humaines : il est tout naturel de le voir éprouver encore un peu de crainte, en arrivant à ces neiges éternelles qu'il n'a pas dépassées.

Comment Bridel a-t-il compris les hautes Alpes ? à l'aide de quels moyens, artificiels ou non, en sait-il rendre la beauté ? Maintenant que le panorama du lac a disparu derrière les collines, et que la vallée large et peuplée s'enfonce au milieu des bois, nous pouvons le suivre dans les montagnes, et signaler quelques pages qui marquent l'apogée de l'audace du doyen, — audace du promeneur, audace de l'écrivain. Ces pages sont le récit de l'ascension faite jusqu'au pied du Gelten[1].

Ce récit est beau ; il marque la maturité de l'art descriptif de Bridel. On ne peut le lire sans une certaine émotion. Elle tient d'abord à la franchise de l'accent. C'est, en effet, avec un profond sentiment de sincérité que le doyen a décrit sa course le long du Geltenbach. L'indéfinissable sentiment, — terreur et paix, solitude et présence de « quelque chose de sacré, » — qui saisit l'alpiniste devant ces masses énormes et nues de glaces et de roches bouleversées, sous le ciel gris et lourd d'une tempête, a étreint Philippe-Sirice avec d'autant plus de force qu'il était nouveau pour lui, après le spectacle vert et riant de Château-d'Œx et de la Gruyère :

« Un immense mur de rocher, flanqué de deux pics chauves et ruineux.... ce rocher portant un glacier de plusieurs lieues d'étendue, hérissé de pointes et de pyramides sans nombre, et criblé de larges et insondables crevasses.... ce glacier versant ses eaux par treize

[1] *Mélanges d'un voyageur dans les Alpes*, V, 186-194 (texte intégral dans l'app. VIII).

canaux tracés sur le front perpendiculaire du rocher.... A gauche, le Vildehorn élève sa tête gigantesque; à droite, le Spitzhorn cache sa pointe aiguë dans les nuages ; en avant, s'étend un long et inabordable rempart de glace, qu'on appelle Geltenvand : des blocs de toute taille et de toute forme gisent au pied du mur de rocher : aucune trace de végétation n'annonce ici le souffle de la vie. Il semble que tout tombe, que tout se brise, que tout se confonde... »

Ce sentiment presque inédit, Bridel l'a exprimé à l'aide de ce vieil instrument solide : la langue encore classique du XVIII[e] siècle ; elle donne, en effet, à ce fragment un cachet d'authenticité charmante, telle la vétusté gracieuse de certains meubles, et il ne saurait nous déplaire que l'auteur appelle les fleurs du nom de « belles filles de Flore ». Grâce à un art inconscient sans doute, — l'art des impressions vécues, — dès que le récit commence, on sent planer une certaine terreur mystérieuse qui s'accentue à mesure que les torrents grondent, que la végétation s'étiole, que les animaux fuient, — jusqu'au moment où la masse du Gelten se découvre, immense dans sa nudité. Une précision toute scientifique dans les détails achève de situer la scène, et donne au tableau une incontestable solidité. Bridel ne craint pas d'employer, à dessein, les termes locaux : *case*, *rosage*, *niverolle*, etc. ; — il ne craint pas de s'arrêter aux accessoires ; mais, malgré d'inévitables déchets, une vision, une impression d'ensemble se dégage sans peine. Pour toutes ces raisons, il nous paraît que ces quelques pages marquent une date dans l'histoire de la littérature alpestre[1]: Bridel est ici, croyons-nous, supérieur à Rousseau : oui, à Rousseau lui-

[1] Signalons ici deux autres descriptions de haute montagne, très inférieures à celle du Gelten : *Les éboulis des Diablerets : Excursion de Bex à Sion*, *Cons.*, II. 157 s. ; *Le glacier de Gétroz : Journal d'un pèlerin à la vallée de Bagnes*, *Cons.*, X. 135 s., dans lequel Bridel, vieilli, se répète, ou plutôt répète sa description du Geltenbach. (« C'est bien dans cette contrée qu'un peintre pourrait faire un cours complet de cascades, etc., » p. 135.)

même; sa description l'emporte sur les descriptions des Alpes valaisannes dans la *Nouvelle Héloïse*.

* * *

En effet, il y a un atavisme commun à notre grand Jean-Jacques et à l'humble Philippe-Sirice. Cet atavisme se manifeste, non seulement, d'une manière générale et superficielle, dans leur amour pour la nature, la nature alpestre et suisse, mais surtout dans la préférence instinctive qu'ils éprouvent pour l'une des plus belles parties de cette nature. Les Alpes sont composées de divers éléments naturels; et, dans l'analyse des sentiments qui nous portent vers elles, nous pouvons toujours découvrir que l'un de ces éléments nous attire avant les autres. Tel aime la montagne pour ses dangers, ses rocs, ses cimes, ses neiges et ses glaces: c'est l'alpiniste, c'est Eugène Rambert; tel autre, comme Haller ou Saussure, cherche en elle un intérêt scientifique: la flore, la faune, la structure géologique; un autre s'en va vers les forêts, un autre enfin préfère les lacs. Sous ce rapport, rien n'est plus intéressant que l'étude des peintres. Quand il s'agit d'un écrivain ou d'un artiste suisse, nous pouvons même affirmer que ses affinités pour les Alpes dépendent presque toujours des caractères locaux du canton, de la région où il est né.

Or, Rousseau et Bridel sont nés tous deux au bord du Léman. On n'a pas encore assez remarqué combien ce lac magnifique, unique en Suisse par son atmosphère bleue et limpide, le climat heureux de ses rives, les cultures que ce climat favorise, — au premier rang, la vigne, — la noblesse de ses lignes, l'étendue du vaste panorama dont il est le miroir, attire à lui, retient, soumet à son influence les sens et les esprits. Il est le principal élément esthétique de la poésie, de la littérature, de l'art romands; de lui semblent découler tous les autres caractères de cette littérature, de cette poésie et de cet art. Il a inspiré les plus belles pages de la *Nou-*

velle Héloïse, et il est ainsi devenu l'un des lieux sacrés du romantisme : Byron y conduit Childe Harold ; Sénancour, Obermann ; Lamartine vient méditer sur ses bords. Il a inspiré encore les poèmes de Juste Olivier, de Rambert, de Warnéry, et toute une école de romanciers ont placé sur ses rives la vie de leurs héros et de leurs héroïnes. Mais nul autant que Bridel n'a subi plus fortement l'action lente et sûre de ce grand paysage qu'il avait sans cesse devant les yeux. Aussi a-t-il surtout cherché dans la montagne et décrit avec le plus de bonheur les torrents, les rivières et les lacs. Nous nous trouvons donc en présence d'un « phénomène de sensibilité » essentiellement moderne :

« Dès ma première enfance, j'aimai les lacs et les rivières ; à leur défaut, les ruisseaux et les étangs m'intéressaient encore : en avançant en âge, je fis une étude de ce qui jusqu'alors n'avait été pour moi qu'un plaisir, et je conçus le plan d'une *Hydrographie Suisse* : elle devait décrire en détail tous nos lacs, et toutes les rivières qui s'y jettent ou qui s'en échappent[1]. »

Ainsi parle Bridel ; il n'est donc pas étonnant qu'en général ses descriptions les meilleures ne soient point celles des montagnes elles-mêmes, mais bien des lacs de montagne.

Sans doute, ces descriptions ne sont pas toujours originales. Il y a les allusions mythologiques, heureusement très rares : « Je te salue, Nymphe de ma rivière ! reçois mon hommage à ton berceau ! permets que je me désaltère à ton onde naissante[2], etc. » Il y a enfin l'éloquence d'une « âme sensible » ; on la rencontre assez souvent encore, toute essoufflée par la longueur des périodes : « Oh ! si j'étais maître de mon temps comme tant de personnes qui végètent tout l'été dans l'air épais des grandes villes.... où l'art insultant à la nature, etc.... je voudrais voir le lever et le coucher du soleil, etc.... » Il

[1] *Mélanges, Cons.*, V, p. 170-171. — [2] *Promenade aux lacs de Liauson, etc., Cons.*, V, p. 140, 143, pass. — [3] Ibid., p. 150-151.

faut glisser rapidement sur ces banalités, pour arriver enfin aux descriptions proprement dites, car Bridel est médiocre toutes les fois qu'il s'extasie, mais il est excellent dès qu'il se contente d'observer et de peindre.

La *Promenade aux lacs de Liauson, d'Arnon et de la Lauwine* peut être considérée comme classique. La découverte, par Bridel, de ces trois paysages de montagne, alors presque ignorés, est une date dans les ânnales de l'alpinisme ; la publication de ce petit voyage dans le *Conservateur* en est une autre dans l'histoire de la littérature alpestre. Il va sans dire que nous ne voulons point exagérer l'importance, ni la valeur de ces descriptions ; mais il est intéressant de les signaler, et de voir comment Bridel a interprété un genre de nature plein d'une poésie toute nouvelle.

Interprétation précise, minutieuse, véritablement « hydrographique », pour nous servir ici de l'expression même du doyen. Quand ce dernier découvre un lac, il note tout d'abord la manière d'y parvenir ; il peint ensuite les lieux ; puis, il mesure les distances ; il s'applique à décrire la configuration du sol, la forme du bassin ; la couleur des ondes ; il cherche si ce lac donne naissance à une cascade ou à une rivière ; il se préoccupe de la qualité du terrain, de la flore, de la faune ; enfin, il se livre à une étude sérieuse sur les poissons que renferment les eaux.

Voilà le procédé. N'est-il pas intéressant par l'atavisme rustique qu'il révèle, et parce qu'il est en dehors de toute convention littéraire ? La poésie se dégage des impressions très vives et très fraîches, comme l'atmosphère des montagnes et la nuance des eaux, que Bridel sait rendre avec une naïveté fidèle et sincère. Ainsi, le lac Lioson est « d'une superbe couleur d'algue marine ; » il répète « dans le miroir fidèle de ses ondes, les monts voisins encore blancs de neige, la petite forêt qui borde ses flancs, le chalet qui la domine, et jusqu'aux roches et aux chèvres errantes sur ces rivages

fleuris[1]. » Le lac de Lauenen « a quelque rapport dans sa forme à celle d'un cœur à pointe émoussée ; » il entoure un promontoire avec une maison de paysan, et « un petit bosquet de jeunes sapins et de timiers encores faibles ;... l'eau en est belle et claire ; un banc d'une vase argileuse le coupe en deux portions inégales[2]. » La description du lac d'Arnon est, en revanche, aux extrêmes confins de la littérature et de la géographie[3]. Il faut, pour la goûter, un peu de ce don d'évocation qui est une qualité imaginative ; mais la précision des détails nous semble donner à ces pages une impression de vie assez forte : la forme du lac, sa teinte sombre, l'unique bateau amarré à ses bords, les troncs d'arbres pourris en mouvement sur les eaux orageuses ; tout cela, c'est un art un peu mesquin, un peu archaïque, qui peut ennuyer ou déplaire, mais c'est un art. La poésie naît du contact des choses entre elles, dans la prose du doyen comme dans la nature même que cette prose décrit.

Comme on généralise volontiers ses préférences, Bridel, qui, dans la nature suisse, aimait surtout la beauté des eaux, s'est empressé, à propos du Lac Noir dans les montagnes fribourgeoises, de donner une origine « hydrographique » aux Alpes elles-mêmes. C'est l'aboutissement logique de sa manière de les voir et de les comprendre. Il y a là aussi, d'ailleurs, des réminiscences des *Epoques de la nature* de Buffon. Mais cette conception, — qui fait songer aux théories de la géologie moderne sur l'érosion, — n'est pas dénuée de grandeur : « Les combats des éléments préparèrent la place aux hommes[4]. » Aux yeux du doyen, la beauté de la nature est, en effet, incomplète sans la présence de l'homme, pour qui les lacs alpestres sont limpides et riches en poissons, pour qui enfin les eaux semblent avoir fécondé le sol des Alpes et

[1] Ibid., 102-103. — [2] Ibid., 145-146. — [3] Ibid., 131-133 (appendice, IX).
[4] *Coup d'œil sur une contrée pastorale des Alpes, Cons.*, IV. 232-234.

créé la Suisse. Cette page nous représente bien un côté original de l'esprit de Philippe-Sirice : une fantaisie à base de notions exactes.

* * *

Bridel est parfois déconcertant. L'écrivain paraît le plus souvent médiocre ; ce n'est qu'à l'analyse qu'on peut juger de l'intérêt qu'offrent ses œuvres en prose. Sous ce style simple, uniforme, sans prétentions, parfois incorrect, se cache souvent une sensibilité très moderne. On croit avoir tout dit d'un seul mot : Bridel est un Suisse du XVIIIe siècle ; tout à coup, on s'aperçoit qu'il peut être notre contemporain par la pensée et par sa vision du monde extérieur.

C'est ainsi que ses *Quatre lettres à un Anglais sur un genre de beautés particulières aux perspectives de montagnes*, écrites, comme les autres essais, dans le style aimable et clair du temps, et pleines de petits tableaux qui ne diffèrent en aucune sorte, semble-t-il, de ceux que nous avons déjà cités, dépassent, non seulement le XVIIIe siècle, mais encore toute la littérature romande du XIXe, et viennent prendre place parmi les œuvres de l'esthétique actuelle. Et cependant, il serait exagéré d'attribuer à ces trente-trois pages [1] une place plus considérable qu'elles ne le méritent par leur peu d'étendue ; elles restent ainsi nécessairement superficielles.

Ces quatre lettres à un Anglais, — l'Anglais habituel du XVIIIe siècle, que l'on rencontre aussi bien dans la *Nouvelle Héloïse* que dans les romans parisiens, — renferment donc, d'une manière générale, l'esthétique des Alpes suisses. Cette esthétique est conforme à celle qui se dégage des descriptions précédentes, En effet, c'est grâce à l'action des eaux que les montagnes revêtent ce « genre de beautés particulières à leurs perspectives. » Mais ces beautés, loin d'être uniquement matérielles, ne sont pas autre chose que des effets passagers,

[1] *Cons.*, IV, 81(61)-144.

des jeux de lumière et d'ombre ; nous rejoignons ainsi la peinture contemporaine : l'essai de Bridel est presque une théorie de l'impressionnisme alpestre :

« Ce n'est point des paysages même que je vous entretiendrai, mais des accidents singuliers produits sur ces paysages, par les jeux variés de la lumière et des ombres, des nuages et des brouillards, de l'accord ou du désordre des élémens[1]. »

La première lettre[2] est consacrée aux nuages. Le sujet lui-même et l'Anglais à qui s'adresse cette correspondance esthétique, nous font, — proportions gardées, — songer à Ruskin, à certaines pages des *Modern Painters :*

« Les nuages jouent le premier rôle, si je puis parler ainsi, sur le vaste théâtre de nos Alpes ; et pour en suivre la curieuse diversité, je place d'abord le spectateur dans le fond d'une de nos vallées. Quelquefois les nuages voilent toutes les sommités, et coupent horisontalement le flanc des montagnes environnantes, par une tranche uniforme, qui réduisant de moitié le cadre du paysage, le fait croire plus petit qu'il ne l'est réellement. D'autre fois, ceignant les montagnes par le milieu, ils vous présentent comme une seconde contrée, séparée de celle où vous vous trouvez, suspendue dans le vague des airs, et à laquelle il semble qu'on ne puisse arriver qu'avec les ailes de l'oiseau : cette illusion est encore plus frappante, lorsque la portion, ainsi détachée de son ensemble par cette écharpe blanche et aérienne, étale à l'œil surpris des châlets, des troupeaux, des bergers et des faneuses.

» J'ai observé, au mois de septembre dernier, deux de ces ceintures parallèles l'une à l'autre sur tout le côté du revêtement qui encaissait à l'orient un vallon assez large. En-dessous de la première étaient des côteaux verdoyants : entre la première et la seconde zone, s'étendait une forêt de sapins, dont la noirceur était encore relevée par le blanc argenté du nuage inférieur et supérieur ; et au-dessus de la dernière enceinte s'élevaient des pâturages et des rochers.,.. On eût dit un monde à trois étages, ou plutôt trois petits mondes distincts, suspendus l'un sur l'autre[3]. »

Suit une description de la « mer de brouillards », analogue à celle que nous avons signalée au début de ce chapitre.

[1] L. I., p. 81. — [2] P. 81-89. — [3] P. 84-85.

Bridel a senti vivement tous ces beaux spectacles, mais il est impuissant à les décrire, à les peindre. Il y a, dans cette citation, une certaine gêne qui résulte de son inexpérience. Il manie la phrase descriptive avec une maladresse d'autant plus sensible que les mots lui manquent, les mots de couleur surtout. La langue de l'époque était, en effet, une langue intellectuelle; et ces termes : le « blanc », le « noir », le « vague des airs », ont toute l'imprécision ennuyeuse des abstractions. Cependant, vivement sensible à la beauté des choses, le doyen, assez souvent, parvient à triompher de la raideur de la forme. Voici, en effet, une image magnifique :

« Il arrive fréquemment aussi, qu'un nuage épais se promène solitaire dans le vague du ciel, erre avec une majestueuse lenteur, et dessine sa marche sur le sol inférieur par une grande tache obscure, que son ombre projette[1]. »

La lettre II[2] nous décrit des phénomènes analogues, observés, non plus du fond des vallées, mais des sommets eux-mêmes. Quand nous disons « sommets », il faut s'entendre : Philippe-Sirice n'a, comme nous le savons, jamais gravi de glacier ; il est resté dans la région du Jura et des Préalpes; aussi la véritable grandeur des montagnes lui a-t-elle presque toujours échappé. C'est pourquoi, si le pittoresque, le charme, la paix, la variété du paysage et de la vie alpestres ont en lui un peintre excellent, leurs caractères essentiels lui sont demeurés inconnus. Les brèves descriptions de cette lettre deuxième se ressentent de ces lacunes. Celle de la « mer de brouillards[3] » est une simple répétition, sans variété. Celle de l'orage, bien que maladroite, offre un peu plus de couleur et de force :

[1] P. 86. — [2] P. 89-97. — [3] P. 89-90, avec une cit. de Saussure, p. 91 (*Voyage dans les Alpes*, t. II, éd. in-8o de Genève, p. 39-40).

« Un rideau d'un rouge cuivré couvre le fond : le vent y pousse, y accumule, y presse des nuages de toute forme et de toute grandeur, qu'il ne tarde pas à broyer et à confondre dans une seule couche[1]. »

Malheureusement, nous retombons ici dans le décor conventionnel dont abusera plus tard la peinture d'un Calame et d'un Diday : l'orage, les nuées, l'avalanche, tous ces décors de l'opéra de Guillaume Tell.

La lettre III[2], en revanche, marque un effort vers la variété :

« Pourquoi, remarque avec finesse l'auteur, pourquoi commence-t-on à se lasser de nos paysages des Alpes ? C'est qu'en les multipliant on ne les a point assez diversifiés[3]. »

Suit une critique brève, mais très juste, de la poésie de Haller[4] :

« J'ai souvent regretté que notre Haller se soit borné, dans son *Poëme des Alpes*, à une esquisse belle sans doute, mais encore fort éloignée de l'ensemble qu'un tel tableau aurait exigé, et dont il était si capable d'orner le *Parnasse Helvétique.* »

Pour le démontrer, Bridel s'attache à nous énumérer et à nous décrire différents effets que ne pouvait guère remarquer, en son temps, la poésie scientifique et classique de Haller, et qui, par delà Rousseau, nous conduisent à Bernardin de Saint-Pierre. Les torrents d'abord[5] :

« Suivant les divers états de l'atmosphère, et selon les différentes heures du jour et de la nuit, nos torrens reçoivent des teintes très variées : tantôt c'est une trace d'azur aussi pure que celui du ciel qui s'y reflète ; tantôt, si le soleil couchant rougit les vapeurs du soir, cette trace paraît enflammée, telle qu'un ruisseau de feu qui coulerait dans la vallée : quelquefois, quand l'astre du jour pompe les exhalations de la terre après une longue pluie, vous ne distinguez le torrent que par une fumée traînante, qui indique son lit, et qui ne le

[1] P. 92-93. — [2] P. 97-105. — [3] P. 104. — [4] P. 105. — [5] P. 98.

surpassant pas de 50 pieds, laisse percer les vertes cimes des arbres dont il est bordé : d'autres fois on n'aperçoit son cours que comme une lisière blanche, lorsque ses eaux battues contre les écueils, se cachent sous une écume sans cesse renaissante. »

Le clair de lune et l'arc-en-ciel :

« Après les ondées d'été, l'Iris est si diaphane, que vous voyez distinctement sur la pente des côteaux dont il vous sépare, un arbre que le vent balance, un morceau de prairie, une chûte d'eau, un chalet. Tous les objets apperçus à travers les reflets colorés de ce prisme céleste, revêtent alors les teintes et les nuances du milieu par lequel l'œil reçoit leur image ainsi embellie[1]. »

Enfin, les lacs de montagne, les pluies, les rochers, l'Alpenglühn[2].

C'est parce que Bridel vivait au cœur de la haute Gruyère qu'il a découvert, le premier, le charme et la beauté claire de l'hiver alpestre : « cette vive blancheur des neiges, qui n'est coupée que par le deuil des sombres sapins[3]. » L'hiver alpestre, à l'air sec et salubre, au ciel bleu, à l'étincelant soleil, est une conquête de l'hygiène moderne, conquête facilitée, il est vrai, par nos routes et nos chemins de fer. Mais, à l'époque où Philippe-Sirice lui consacrait sa quatrième lettre[4], cet hiver était un objet d'effroi : la montagne semblait alors l'inabordable empire des tempêtes, des neiges, des avalanches. Ces dernières, qui allaient bientôt devenir un « lieu commun » comme la mer de brouillard et l'Alpenglühn, sont donc le thème de cette lettre IV, assez peu intéressante. L'avalanche, — la *lavange*, comme on disait alors, — n'empêche point Bridel de goûter la paix profonde de la neige et la musique du vent dans les sapins. Il se définit fort bien lui-même : « l'ami des sensations douces et naturelles[5]. »

Ces lettres charmantes ont une conclusion mélancolique.

[1] P. 99-100. — [2] P. 100-103. — [3] P. 105. — [4] P. 105-114. — [5] P. 110.

Ecrites en août 1799, elles ont été pour le pasteur de Château-d'Œx une distraction au sein d'une profonde tristesse : la vieille Suisse venait de succomber dans le sang des massacres et dans le feu des incendies :

« Nos tranquilles bergers, qui ne prenaient aucune part aux révolutions de l'Europe, en sont devenus les innocentes victimes. Au milieu des attentats des aveugles mortels, qui trouvent de la gloire à être les bourreaux les uns des autres, je reporte vainement mes yeux mouillés de larmes vers ces longues années de calme, durant lesquelles les habitants des monts Helvétiques, presque inconnus au reste du monde, qu'ils ne connaissaient pas mieux, passaient pour le peuple le plus heureux de l'Univers : je me demande avec douleur.... Qui leur rendra cette ancienne prospérité ? Qui rétablira ces Cantons dévastés et presque déserts ? Qui consolera les veuves et les orphelins du Vallais, de l'Underwald, des sources du Rhin et des vallées du Gothard[1] ? »

La sincérité douloureuse et profonde de ces plaintes dignes de la Bible n'est-elle point émouvante ? Bridel cherchait à se consoler, en décrivant les Alpes, comme on se réfugie, aux heures de souffrance, dans les bras d'une mère. Les circonstances historiques donnent une signification bien singulière à ces essais écrits dans un style gai et clair, mais qui contiennent tant d'humanité.

* * *

La précision, cet effet de la sincérité, est la qualité grâce à laquelle les paysages de Bridel possèdent encore une incontestable valeur. Pour quiconque est un peu familiarisé avec les représentations graphiques des Alpes suisses au XVIIIe siècle, — gravures sur bois ou à l'eau forte, dessins, aquarelles, illustrations des manuels ou des récits de voyages, compositions de style, scènes champêtres, — les tableaux du doyen apparaissent comme de charmantes transpositions

[1] P. 112-113.

d'art. Si donc nous voulons pénétrer plus avant dans la structure même de ces œuvres, et analyser de plus près ce réalisme de bon aloi qui les distingue, nous constaterons presque immédiatement, — la course au glacier de Gelten en est le meilleur exemple, — la présence d'un élément nouveau mais indispensable : l'élément scientifique.

Lorsque les Alpes et la Suisse, étudiées par les savants, parcourues par les étrangers, furent devenues des thèmes lyriques, des sujets de tableaux, la description littéraire ou artistique de la nature, jadis encore simple accessoire, élevée ensuite au rôle supérieur de « fin en soi », n'a pas, à l'origine, osé se séparer complètement de la science, sa génératrice. On s'en aperçoit en lisant Bridel. Mais si le doyen était incapable d'être un savant, il a su profiter de ses relations avec Gaudin le botaniste et le géologue Escher de la Linth, ses premiers compagnons dans ses courses à travers les Alpes, pour acquérir, par la lecture et la pratique, des notions générales assez étendues et qui ne lui furent point inutiles[1]. Les sciences naturelles et l'histoire ont été son

[1] Bridel, membre fondateur de la *Société helvétique des sciences naturelles*, dont il suivit assez assiduement les réunions dès 1816, membre également de la *Société cantonale vaudoise des sciences naturelles*, a composé quelques petits essais, sans grande valeur, dont voici les principaux : *Essai sur le lac Léman*, *Cons.*, V, p. 5-93, juillet 1799. — Les *Tannes (cavernes) de Corjeon*, *Cons.*, VII, p. 15(12)-29. — *Sucre économique*, ibid., p. 344 (255)-346. — *Quadrupèdes de la Suisse*, VIII, p. 261(209)-288. — *Mélanges dendrologiques*, X, p. 333(197)-351. — *Mélanges ichthyologigues*, XII, p. 308(167)-323. — *Trombes du Léman*, ibid., p. 52(38) s. — *Neige rouge*, XIII., p. 127(85) s. — *Draconite de Lucerne*, ibid., p. 290(215)-301. — *Liste chronologique des voyages botaniques de Haller*, ibid., p. 397(261)-410, etc. — La plupart de ces essais sont des compilations, des anecdotes empruntées à des auteurs anciens et sans valeur critique, comme Scheuchzer, des légendes, des « on dit », joints à quelques observations personnelles : on le voit, Bridel traite la science comme l'histoire. Il faut y ajouter les deux brochures concernant le glacier du Gétroz et la vallée de Bagnes. — Sur l'activité de Bridel comme membre de la *Société helvétique des sciences naturelles*, on trouve quelques références dans *Die wichtigsten Momente aus der Geschichte der drei ersten Jahrzehnde der Schweiz. naturforsch.*

bâton de montagne, si j'ose m'exprimer de la sorte. On peut croire que, sans elles, il n'aurait pas été capable de se débarrasser peu à peu du pittoresque conventionnel dans la description, de la rhétorique dans l'expression, et de ce vague humanitarisme dans la conception du monde alpestre. Grâce à elles, il a enfin perdu la fâcheuse habitude de l'« idylle banale ». Elles lui ont appris à voir, à observer, à rendre chaque objet naturellement, avec vérité, exactitude, réalisme.

La science fut d'autant plus favorable à Bridel qu'il était doué d'une sensibilité très vive. Tout en l'empêchant de s'égarer dans une sentimentalité vide et dans un « romantisme » faux, tout en le maintenant en contact avec les choses, elle se dépouilla à son tour de sa sécheresse et de son pédantisme. Parfois aussi, grâce à la perception très nette que Bridel avait des formes, des couleurs, du mouvement, de la vie, la science arrive à produire, seule et par soi-même, une impression poétique, une *impression d'art*. Sur le mont Anzeindaz, près de certaines couches de neige, « qu'on peut regarder comme l'avant-garde des glaciers, puisque de dix étés, il n'en est peut-être pas un où elles fondent entièrement, » Philippe-Sirice a remarqué « des chamois paissant sur de petites places vertes entre des rocs et des précipices ; » il a entendu siffler les marmottes brunes ; il a vu « se glisser de roc en roc une sorte d'hermine de couleur bleuâtre, à laquelle un long corps effilé et des jambes fort courtes donnent de loin l'apparence d'un serpent ; » il a noté que l'alouette est presque silencieuse à ces altitudes ; il a enfin aperçu le lagopède « dont les pieds

Gesellsch., par *Wolff;* Zurich, 1848, p. 13, 41, 123, 124, 125; *Naturwissensch. Anzeigen u. Annalen*, 1er Jahrg. ; *Bibliothèque universelle*, 1818, 8e v., p. 291 ; *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, déc. 1844, p. 369; édition Moratel du *Cons.*, t. XIV, tables : notice, p. 17-18. Cf. ég. J. J. Egli, *Der schweiz. Anteil an der geographischen Namenforschung* dans le *Programm der Kantonschule in Zürich* de 1884.

destinés à fouler la neige sont velus et comme recouverts d'un gant de fourrure.[1] »

Quelle influence cette érudition, en général, exerce-t-elle sur l'art descriptif de Bridel? La réponse est aisée: elle confirme le doyen dans son amour pour la « mosaïque », c'est-à-dire les petits détails. Sa science n'est qu'un amas de notions apprises, d'observations accumulées; ces observations et ces notions ne servent de base, ni à des idées originales, ni à des vues d'ensemble. Aussi la géologie ne joue-t-elle presque aucun rôle dans ces courses à travers les montagnes; les digressions scientifiques, qui sont le plus souvent des énumérations rapides d'objets, se ramènent toutes à la zoologie, à la minéralogie, à la « floristique » : les animaux, les cailloux et les plantes[2]. Tout cela n'a donc rien appris à Bridel sur la structure intérieure, l'âme même des Alpes.

En revanche, Bridel, qui, comme la plupart de ses contemporains, s'intéressait à la nature au point de vue utilitaire et philanthropique, a su donner à ses études une portée humaine, une portée sociale. Les sciences naturelles sont pour lui un moyen d'action; ce qui est parfaitement compréhensible: la nature en « fonction » de l'homme, les travaux agricoles, c'est l'une des idées favorites du XVIII[e] siècle, principalement des « Helvétiens » d'Olten et des *Œconomischen Gesellschaften*. Des fleurs aux pâturages, de la faune au bétail, des phénomènes glaciaires et climatériques à la maison et à la vie du montagnard, la transition est toute logique pour un homme qui possédait à un haut degré cette qualité éminemment suisse: le *sens pratique*, et qui rêvait d'établir dans sa patrie une discipline, un ordre supérieur et général, condition nécessaire au bonheur d'un peuple. C'est ainsi que le doyen a l'un des premiers protesté contre

[1] *Excursion de Bex à Sion*, II. p. 138.

[2] Cf. *Mélanges*, *Cons.*, V, p. 175-178 (botanique), p. 209 (id.), p. 214 (minéralogie), p. 214-215 (faune).

le gaspillage des forêts et indiqué la manière d'y porter remède : la législation contemporaine a suivi ses bons conseils [1]. C'est ainsi encore que cette vaste compilation : l'*Essai sur le lac Léman* [2], conclut par un appel, non exempt d'ailleurs de phraséologie classique, à l'union nationale opposée à ce cantonalisme qui avait le don d'exaspérer Bridel ; « avertissement » significatif sur la façon d'utiliser les richesses *scientifiques* du sol.

L'observation de la vie humaine replacée dans son « milieu naturel » qui est la terre, nous montre comment on peut, sans autres modèles que les choses elles-mêmes, atteindre à une poésie d'autant plus émouvante qu'elle aussi est naturelle. Sous ce rapport, les pages dans lesquelles Bridel décrit tout simplement, sans prétentions morales ni rhétorique, la fenaison dans les pâturages glissants et périlleux de la Baye, les durs travaux des hommes et des femmes, les dangers auxquels ils sont exposés, leur vie, leurs plaisirs et leurs légendes, sont ce qu'il y a de plus « touchant », de plus humain, et de plus *réel* dans toute son œuvre descriptive : on croirait entendre le récit d'un vieux paysan assis sur le seuil de son chalet [3].

[1] *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud*, *Cons.*, VI., p. 205-206.

[2] *Cons.*, V, p. 92-93 : « Habitans de la rive droite du Léman, ne soyez pas seulement des Vaudois ;... mais soyez Suisses dans toute l'étendue du terme : Voyez, aimez, servez la commune patrie *en grand ;* et tenez pour certain, que la prospérité d'Altorf ou de Frauenfeld importe autant à notre nation que celle de Lausanne ou de Vevey.... Persuadez-vous enfin de ce principe vraiment républicain.... c'est qu'il s'agit moins d'enrichir votre pays par le commerce,... que d'y perfectionner l'agriculture ;... et de conserver ou de rétablir ces mœurs simples de nos ancêtres.... etc. »

[3] *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud*, VI, 211-215 (texte : Appendice, X).

CHAPITRE XII

Conception historique et sociale des Alpes.

I

Il y aurait lieu peut-être d'étudier encore Bridel historien, Bridel folkloriste, Bridel pédagogue, Bridel orateur sacré. Mais les multiples incursions de Philippe-Sirice dans les domaines de l'histoire, des traditions populaires, de l'éducation, de la philologie, se ramènent à des proportions si modestes, qu'il serait superflu de leur consacrer quatre parties distinctes d'un même livre. Il serait aussi un peu exagéré de réserver un chapitre à Bridel pédagogue, car son « œuvre pédagogique » se borne à deux ou trois discours d'une vingtaine de pages chacun. Quant à ses sermons, ce sont les exercices obligatoires de sa profession officielle; un seul, le panégyrique des victimes du 10 Août, que nous avons signalé à sa place, est un document de quelque valeur politique. En ce qui concerne l'histoire, Bridel n'a laissé qu'une notice inachevée, un essai bien peu considérable, une demi-douzaine de narrations, des textes copiés au hasard des recherches; et d'ailleurs, l'histoire, comme la science, n'a été pour lui qu'un moyen, non une « fin en soi ». Il est donc plus intéressant de démontrer comment sciences naturelles, traditions populaires, linguistique, pédagogie, religion elle-même sont les éléments d'une conception générale plus vaste : la Suisse alpestre, à laquelle tout se ramène et tout aboutit.

* * *

Dans les récits de voyages à travers les Alpes, comme d'ailleurs dans les autres essais du doyen, l'histoire joue à l'égard des montagnards le même rôle que les sciences naturelles vis-à-vis de la montagne : elle est un moyen de pénétration et d'exactitude. Bridel avait la passion de l'histoire. Quant à sa manière de la traiter, il nous a renseigné lui-même :

« J'avais deux Muses, disait-il un jour à Louis Vulliemin [1], en sorte qu'en écrivant je n'ai jamais pu distinguer nettement ce qui me venait de l'une et ce qui m'arrivait de l'autre. Voilà pourquoi je ne veux pas que l'on me presse sur l'autorité de mes récits. »

Les documents réunis par le doyen sont innombrables. Le *Conservateur* en est rempli [2]. Il ne contient pas moins de soixante-neuf chartes, actes et titres divers, chroniques et fragments, du IXe siècle au XIXe ; le tout traduit, annoté et commenté, sans grande science, il est vrai, avec beaucoup d'interpolations et d'inexactitudes, et parfois cette manie d'arrangement littéraire qui caractérise les historiens de l'ancien régime, pour qui la critique des textes était une chose presque inconnue. Mais, ces historiens de l'ancien régime et Bridel lui-même, il est injuste de méconnaître leurs mérites et de les condamner en bloc, comme le font trop souvent nos érudits. La méthode historique n'est pas sortie toute armée du cerveau d'un homme de génie. Une évolution était nécessaire. Le besoin le plus immédiat, le plus pressant, était de réunir les matériaux, quitte ensuite à les reviser et à les classer. Ce fut l'œuvre des Zurlauben, des Jean de Müller, des Bridel et de tant d'autres, œuvre qui

[1] L. Vulliemin : *Le doyen Bridel*, ch., IV, p. 202-203.

[2] Pour tous détails, cf. la table méthodique de l'éd. Moratel, t. XIV, p. 23-29. Bibl., no 89.

nous paraît défectueuse, mais qui est, pour l'époque, singulièrement intelligente. Le doyen en particulier ne voulait point travailler en spécialiste, mais en éducateur et en patriote. Il ne faut point oublier que le *Conservateur*, — c'est-à-dire, encore une fois, les *Etrennes helvétiennes* réunies en volumes et débarrassées du calendrier, — devait être un livre essentiellement populaire. Or, l'on ne raconte pas l'histoire aux enfants et au peuple comme on le ferait devant une société de savants ; il faut, — est-il besoin de le dire ? — intéresser, retenir l'attention, laisser de côté les minuties critiques, ne pas discuter trop avant certaines traditions dont a besoin l'âme populaire; il faut surtout être clair et donner constamment aux lecteurs l'image et la sensation de la vie. Nous n'avons pas ici à entrer dans le détail, mais constatons tout de suite que c'est bien la vie qui se dégage de ces chroniques, de ces documents débarrassés de leur poussière séculaire et de leur apparence barbare. Bridel a su, — au détriment de l'exactitude, je le veux bien, — leur conserver cette naïveté qui est leur âme. Il a su leur donner une valeur *sociale*. Que trouvons-nous, en effet, en feuilletant ce *Conservateur?* Non seulement des « documents nobles » : traités politiques, chartes, consécrations d'églises et de monastères, mais encore des lettres, des quittances, des anciens comptes, des testaments[1]. Enfin, ne doit-on point savoir un gré infini au doyen, d'avoir placé une époque alors contemporaine en regard et à la suite des temps les plus reculés ; — de nous avoir conservé les actes de fondation de l'hôpital Pourtalès à

[1] Par ex. : *Charte concernant un jugement de Dieu* (an 908), *Cons.*, I, 96(81). — *Mandement pour ordonner une collecte en faveur de l'Eglise de Lausanne, incendiée en 1216*, III, 30(22) s. — *Compte des revenus* de Félix Platter, professeur en médecine à Bâle, perçus de 1558 à 1612, VI, 139(107) s. — Le *Testament de Conrad Gessner* (1564), VII, 232-(177), etc. — *Anciens comptes*, 1453, 1544, 1568, VIII, 164(134) s. — *Quittance*, 1296, X, 192(224) s.

Neuchâtel et d'une école à Château-d'Œx[1] ? N'était-ce point là le meilleur moyen de révéler l'importance et la grandeur des moindres gestes de la vie journalière, — de démontrer que l'histoire se continue toujours ?

Moratel, dans ses Tables[2], nomme « narrations historiques » un mélange de tout au monde qu'il divise ainsi : antiquités, histoire militaire, histoire civile et ecclésiastique, histoire littéraire, histoire des beaux-arts, sociétés, biographies, catastrophes, monuments et médailles, institutions et usages anciens, faits et anecdotes, légendes et traditions. On peut faire, à propos de ces « narrations », — ce terme n'est pas très juste, — les mêmes remarques qu'à propos des documents eux-mêmes. Beaucoup ne sont pas de Bridel, mais proviennent des nombreux correspondants qu'il intéressait à son entreprise ; beaucoup aussi sont restées anonymes ; un grand nombre consistent en des extraits d'ouvrages rares ou peu connus, de chroniques, de discours, et rentrent fort bien dans la catégorie des documents. La plupart ne sauraient nous intéresser ici, car ce ne sont là qu'anecdotes et menus faits d'almanach. Mais il n'est pas un de ces menus faits, pas une de ces anecdotes qui ne se rapporte à la Suisse : c'est encore une preuve de cette volonté, obstinée parfois jusqu'à l'entêtement, de faire œuvre nationale et de fermer les frontières. Le doyen, dans son chauvinisme que la vieillesse accentuait encore, semble avoir découpé la Suisse dans la carte de l'Europe, et l'avoir collée sur une feuille de papier blanc. Quoi qu'il en soit, toutes les fois qu'on a un renseignement à se procurer, une source à découvrir, une date à préciser, on peut ouvrir le *Conservateur* et il est bien rare qu'on le referme sans avoir trouvé ce qu'on cherchait. « Aujourd'hui, dit

[1] *Acte de fondation de l'hôpital Pourtalès*, 1808, VIII. 174(143). — *Testament qui fonde un institut d'éducation à Château-d'Œx, 1806 et 1813* (c'est le testament d'un nommé Henchoz, paroissien de Bridel ; notice, par le doyen, en tête de ce document), VIII, 182(148) s.

[2] T. XIV, p. 29-39

M. Godet [1], notre peuple s'intéresse volontiers aux choses d'autrefois, à la vie publique et privée des ancêtres, à la conservation des monuments qu'ils ont laissés ; nous avons des musées, des collections, que les dons des particuliers enrichissent, des sociétés d'histoire florissantes : les travaux du doyen Bridel ont eu plus de part à cet essor des recherches historiques que les savants travaux de nos archéologues. Il a éveillé l'amour du passé, il a popularisé le sentiment helvétique dans le pays romand, il a fait connaître la Suisse aux Suisses. »

Il est certain qu'aujourd'hui encore, le *Conservateur* est une lecture souvent captivante. Ces anecdotes, ces bons mots, ces plaisanteries, ces petits contes eux-mêmes, échappés aux travaux des historiens, des chroniqueurs, des érudits, comme les copaux sous le rabot de l'artisan, sont presque toujours racontés avec esprit et une grande délicatesse de style. Les recueillir, les réunir en un volume illustré de gravures du temps, les faire lire aux enfants de nos écoles romandes serait un excellent moyen de rendre attrayante et plus populaire encore cette histoire de la Suisse, ennuyeuse et compliquée en apparence, parce qu'on l'enseigne mal et sans ordre. Les anecdotes en particulier sont à la prose de Bridel ce que les épigrammes sont à ses vers. Parfois, elles révèlent, mieux que de longues analyses, la tournure d'esprit du doyen et de son époque ; aussi me permettra-t-on d'en citer au moins une, qui nous renseigne, une fois de plus, sur la conception « agricole » que Philippe-Sirice se faisait de l'histoire suisse [3] :

[1] *Histoire littéraire de la Suisse française*, ch. VIII, p. 337-338.

[2] *Anecdotes helvétiques : Cons.*, I, 101(81)-143 ; II, 374(238)-386 ; III, 283 (201)-314 ; IV, 412(308)-423 ; V, 454(349)-467 ; VI, 392(293)-440 ; VII, 357 (265)-396 ; VIII, 289(231)-319 ; IX, 77(61)-89 et 218(275)-236 ; X, 175(231)-191 et 365-377 ; XI, 132-139, 195(226)-208 et 374-387 ; XII, 98-117, 324 (217)-338, 465-479 ; XIII, 240(293)-249, 373-386. — Le *Dictionnaire d'anecdotes suisses*, Paris, 1823, est un plagiat du *Conservateur*.

[3] I, p. 101-103.

« Un duc d'Autriche allait à cheval de Rapperschwil à Winterthour et traversait le fertile comté de Kibourg : tout-à-coup il voit près du chemin quatre chevaux superbes, attelés à une charrue ; un beau jeune homme les guidait, le fouet à la main, et un vieillard en cheveux blancs tenait les cornes de la charrue et ouvrait de profonds sillons. Surpris de l'air distingué des deux laboureurs et de la beauté de leur attelage, le duc s'arrête et se tournant vers le grand maître de sa maison : « Je n'ai jamais vu, dit-il, si beaux paysans et chevaux si bien nourris labourer les champs. » — « N'en soyez point étonné, seigneur, reprit cet officier, c'est le baron de Hœgi et son fils : voilà au pié de cette colline l'ancien château de leur famille ; et si vous en doutez, demain vous verrez le père et le fils, venir vous offrir leurs services. » En effet, le lendemain le duc vit arriver à sa cour les mêmes laboureurs à cheval, avec une nombreuse suite de leurs vassaux.... »

Nous avons choisi cette anecdote pour avoir l'occasion d'en reproduire le commentaire qui en fait une véritable pastorale héroïque :

« Ainsi pensaient et agissaient les anciens Suisses, qui, pareils aux Romains par leur courage, leur ressemblaient encore par leur goût pour l'agriculture et la vie champêtre. Les mêmes mains qui portaient la lance et la bannière n'étaient point deshonorées de tenir la bêche et la hache. Plus d'une fois, au sein des Alpes, comme au bord du Tibre, le général quitta la charrue, pour repousser à la tête de ses égaux les ennemis de la patrie, et revint, agriculteur triomphant, reprendre ses travaux suspendus.... »

C'est ainsi que Bridel enseignait la jeunesse et le peuple à l'aide d'une histoire qu'il interprétait selon les besoins de sa nation et de son époque, mais qu'il comprenait malgré tout assez bien, assez largement pour en dégager une conception d'ensemble, fausse peut-être, comme la nôtre aujourd'hui, mais riche en idées générales. Les quelques lignes que nous venons de citer n'aident-elles pas à comprendre Haller, Gessner, Jean de Müller et Jean-Jacques?...

Les « narrations »[1] à proprement parler, consistent en quinze récits de bataille. Ce ne sont pas des travaux d'histoire, mais plutôt des compositions dans le style de Jean de Müller sur des données historiques. De nombreux documents sont, il est vrai, invoqués comme pièces à l'appui ; mais les discours solennels, les exclamations, les réflexions morales, les prosopopées y abondent. Cependant, ces récits sont clairs, agréables et conviendraient parfaitement aux enfants des écoles. Ils révèlent, — celui de Morgarten en particulier, — une bonne érudition classique : Bridel n'a pas seulement lu et médité l'*Histoire des Suisses*, mais encore Tacite, Tite-Live, Suétone, Hérodote et Xénophon. Presque chacune de ces « batailles » est ornée d'une épigraphe latine. L'idée morale qui s'en dégage est celle-ci : les Suisses ont été vainqueurs parce qu'ils étaient de libres et vertueux Alpicoles ; leur valeur militaire est donc en raison directe de leur application aux travaux de l'agriculture : ainsi les anciens Romains. Au surplus, tout cela n'est guère qu'exercices de collège.

Seuls dans tout le *Conservateur* et dans l'œuvre entière du doyen, deux petits essais sont, nous ne disons pas : de l'*histoire*, mais des travaux de *sociétés d'histoire*, ce qui est un peu différent. C'est tout d'abord un *Essai*[2] sur cette association militaire des Boucs de Zurich qui se rendit fameuse durant la grande guerre civile de 1436 à 1447. Il y

[1] *Bataille de Morgarten*, *Cons.*, I, 1(5)-29. — *Bataille de Næfels*, I, 30(24)-69. — *Bataille de Saint-Jacques*, I, 70(56)-80. — *Retraite de Meaux*, I, 81(65)-95. — *Bataille de Sempach*, II, 5(3)-13. — *Bataille de Dornach*, II, 24(18)-41. — *Bataille de Coffrane*, II, 41(31)-48. — *Les massues du désespoir*, VI, 5(5)-32. — *Expédition d'Enguerrand de Couci en Suisse*, VIII, 1(5)-23. — *Combat de Gingins*, VIII, 100(85)-110. — *Combat de Stanzstadt*, IX, 10(13)-16. — *Combat de la Sauge*, X, 352(210)-360. — *Combat de Ragatz*, XI, 85(5)-96 (avec, p. 91, la citation du « chant de guerre » trad. de l'all.). — *Combat sur la glace* (Giornico), XI, 145(68)-160. — *Le Schwaderloch*, XIII, 10(11) s.

[2] *Cons.*, III, p. 92(62)-117.

a là un souci d'exactitude, une précision et surtout une absence de digressions assez rares dans les ouvrages de Philippe-Sirice. Vient ensuite la *Notice historique sur le comté et les comtes de Gruyères*; avec elle nous rentrons définitivement dans les Alpes.

Cette notice parut dans le premier volume des *Mémoires et documents*[1] publiés en 1838 par la Société d'histoire de la Suisse romande ; c'est donc une œuvre de vieillesse, on s'en aperçoit un peu. De dimensions médiocres (cent trente-quatre pages) cette étude est assez superficielle, et d'ailleurs inachevée. Elle s'arrête, sans conclure, au dixième comte souverain de Gruyère. Bridel, suivant une habitude qui enlève l'intérêt de l'inédit à beaucoup de ses ouvrages, se cite assez complaisamment, ou plutôt se répète. Il indique bien des actes, des faits et les dates, mais il ne mentionne jamais ses sources. La méthode critique, si nécessaire à l'érudition, est absente de cette notice. Cependant, elle a l'incontestable mérite d'avoir été la première; d'avoir jalonné le chemin que suivront plus tard les historiens futurs de la maison des comtes pastoraux. Elle a fixé les limites essentielles de la légende et de l'histoire : il a été possible de mieux remplir le cadre que le doyen avait choisi, mais le cadre est resté le même.

* * *

Au fond, Bridel n'est pas un historien, il est un folkloriste, et c'est comme tel qu'il a rendu à l'histoire suisse les services les plus considérables. Que signifient, en effet, ces amas de matériaux, travaillés ou bruts, qui remplissent les volumes du *Conservateur ?* A les examiner de près, on reconnaît que ces récits, ces notices, ces chartes, ces documents,

[1] T. I, 8, Lausanne, Imprimerie et librairie Marc Ducloux, 1838, p. 231-365. Bibl., nº 84.

ces anecdotes, ces faits encore enveloppés de légendes forment le trésor, non pas précisément de notre histoire nationale, mais de nos *traditions populaires*. Quand, au XVIII[e] siècle, les écrivains de l'école suisse allemande et les hommes de la *Société helvétique* voulurent stimuler ce mouvement naissant de réveil littéraire et moral qui devait doter leur patrie du sentiment, presque inconnu alors, de l'unité nationale, ce furent aux traditions populaires qu'ils eurent recours. Il se fit, dans ce domaine, un travail énorme, guidé, si l'on veut, par plus de bonne volonté et d'enthousiasme que de vraie science ; mais peu importe. Bodmer et ses amis, dès leurs premiers essais de jeunesse, remplissent leurs *Discours des peintres* de remarques sur les mœurs des différents cantons ; plus tard, c'est l'entreprise inachevée de l'*Helvetische Bibliothek*, ce recueil de textes historiques; enfin, la découverte et la résurrection du moyen âge alémannique par celui qu'on nommait « le Père de la critique suisse », qu'est-elle, sinon un effort pour remonter aux origines et renouer une tradition interrompue? De leur côté, les érudits, Zurlauben en tête, réunissent, colligent, copient, commentent tous les parchemins, toutes les inscriptions qu'ils découvrent. Ce sont, ou des travailleurs isolés, comme le baron d'Alt à Fribourg, ou des groupes, parfois de vraies écoles, comme à Bâle, à Lucerne, à Berne et même à Lausanne. Les artistes eux-mêmes, sciemment ou non, contribuent à cet inventaire des richesses de la vieille Suisse, en composant ces charmants recueils, si précieux aujourd'hui, de scènes historiques et de costumes nationaux. Des revues paraissent : nous avons mentionné déjà la *Bibliothèque helvétique*, le *Journal littéraire de Lausanne*, le *Schweizerisches Museum*, les *Helvetische Calender*[1], ces bijoux illustrés par

[1] *Helvetisches Calender*, publié, comme le *Cons.*, sous les auspices de la *Société helvétique*, Zurich, Gessner; 19 v., 1780-1798. Format in-18 ou ou in-24, gravures hors texte. *Contenu :* calendrier, liste des foires, liste des

Kœnig; plus tard, lors de la Restauration qui continue et achève en Suisse le grand mouvement interrompu par l'invasion française, viendront les *Alpenrosen*[1] : tous ces périodiques nous présentent des sommaires analogues à ceux du *Conservateur*. Ce dernier, s'il est imité sans doute de la *Bibliothèque* de Bodmer et du *Musée suisse* de Fuessli, n'en reste pas moins le plus riche, le plus important des recueils que nous venons d'énumérer : le *modèle*.

Cet amour de l'histoire, cette passion pour le passé et

gouvernements suisses ; partie littéraire : récits historiques, chroniques, voyages, le tout très court. — De 1799 à 1804, le titre est : *Helvetisches Almanach*. L'illustration est plus riche : costumes populaires en couleurs, par Kœnig, et des sépias. C'est alors que commence une série de statistiques sur chaque canton de la Suisse, à laquelle Bridel collabore pour Vaud et le Valais (1815 ; trad. en français sous le titre d'*Etrennes pour le canton de Vaud*, rééd. en 1818 sous le titre d'*Essai statistique du canton de Vaud* ; — 1820 : *Essai statistique sur le canton du Valais*. — Bibl., nos 61, 73, 76, 118).

[1] *Alpenrosen. Ein Schweizer-Almanach*, herausg. von Kuhn, Meisner, Wyss u. a. mit Kupfern von Kœnig u. a. Bern. Leipzig, Aarau, 23 vol. in-12, 1811-1833. Les couvertures, roses, bleues ou jaunes, sont ornées de dessins allégoriques avec, au centre, un héros de l'histoire suisse ou une bergère en costume national : c'est déjà du romantisme. Les poésies sont supérieures à celle du *Cons.* : ce sont des lieds, souvent en dialecte, signés Wyss, Salis-Seewis, etc. (influence de Lavater toujours prépondérante). *Sommaire des Alpenrosen de 1815*, pr. comparer au t. VII du *Cons.* :

I. Prosa.

Eine Wanderung auf die Höhen am Thunersee, G. J. Kuhn. — *Die rothe Buche auf dem Stammberge am Irchel*, J. C. Appenzeller. — *Der Ring von Hallwyl*, von einer ungenannten Verfasserin. Mitg. durch Frau E. Harnes, geb. von Oppel. — *Ein Gang durch das Museum der vaterländischen Naturgeschichte in Bern*, Meisner. — *Die gefangenen Schweizerknaben*, G. R. Wyss d. J. — *Die vier Fräulein von Wüfflens*, trad. de Mme de Montolieu. — *Schweizerische Sittenzüge, Anekdoten und Volks-Sagen*. — *Die Traufhöhle bey Amsoldingen*. — *Schweizerische Litteralen*.

Parmi les *Poésies* (60 en tout) : *An. J. G. von Salis*, J. R. Wyss d. J. (33) ; *Die Alpenwanderung*, Burckhardt (60) ; *Das Vaterland*, Wyss d. A. (129) ; *S'Werchtischli* (dialecte de Zurich), 136 ; *Die Alpen*, T.-r. (171) ; *Radolf von Erlach*, Wyss d. A. (175) ; *Was heimelig syg*. (dial. bernois), Wyss d. J. (220) ; *Die Schweizerdichter*, Wyss d. J. (265) etc.

les traditions, cette volonté de faire l'éducation du sentiment national, sont, avec la poésie qu'ils en ont su tirer, le caractère de tous les écrivains de la Suisse germanique au XVIIIe siècle. Dans la partie romande, on est, cosmopolite à Lausanne, savant à Genève : le Genevois, quand il fait l'ascension des montagnes : les Voirons, le Môle, le Mont-Blanc, se nomme Bourrit ou Saussure. C'est donc bien l'esprit de la Suisse allemande qui a créé le *Conservateur*, formé l'esprit de Bridel, orienté ses recherches, non pas vers la science ou les littératures étrangères, mais vers l'histoire, les traditions, les légendes des Alpes. Les faits dont est rempli ce livre nous ont permis, maintes fois déjà, de vérifier dans ses détails une assertion qu'il est utile de rappeler encore.

Il ne faut donc pas s'étonner si Philippe-Sirice préfère instinctivement la légende à l'histoire, et s'il recherche volontiers dans cette dernière les éléments mythiques. Il est poète ; il écrit dans un style rapide et vif ; comme ces paysans vaudois dont il possède la bonhomie malicieuse, il aime à observer mais aussi à conter: c'est une tournure d'esprit bien montagnarde. Aussi, dès qu'il en a l'occasion, il s'évade, loin des faits réels, par la porte du conte. Mais la légende ne donne-t-elle pas aux traditions populaires leur forme souvent la plus élevée: le symbole ?

Dans sa *Notice sur les premiers comtes de Gruyères*, cet état d'esprit se manifeste clairement. L'introduction, beaucoup trop longue en regard des quelques lignes consacrées à chaque souverain, est une description géographique des montagnes et de la race qui les peuplent; déjà la manie celtique se révèle. Mais, à peine arrivé à l'établissement des princes féodaux dans la vallée de la Sarine, brusquement, Bridel cède à son envie de nous conter une légende : l'invasion en Gruyère des « Paladins, venus du pays des neiges », la découverte et le défrichement du territoire de Château-d'Œx.

Ce sont quelques pages charmantes qui n'ont rien de la sentimentalité du genre « troubadour[1] ».

Le *Conservateur* renferme relativement fort peu de légendes[2] ; de légendes indépendantes, veux-je dire, car les éléments fabuleux se retrouvent partout, dans l'histoire, la description, l'anecdote. Or, toutes ces légendes, sauf une : les *Obsèques impériales*, se rapportent aux Alpes, et quatre sur sept à la Gruyère. On peut dire que l'histoire a ramené Bridel au mythe, le mythe au montagnard et à la montagne.

Le doyen se croyait obligé comme ecclésiastique de combattre les superstitions populaires, mais il le fait avec indulgence et douceur, afin d'enlever à ses explications tout caractère de pédantisme. Ses commentaires sont toujours ingénieux ; on n'y sent pas ce plaisir brutal d'arracher au passé le beau décor qui lui donne tant de saveur et tant de poésie. Ils révèlent un homme respectueux des traditions ; un homme enfin pour qui la réalité contenue dans une légende prend par là-même un caractère religieux et symbolique, et qui demande à cette réalité de lui découvrir la vie d'autrefois.

Prenons comme exemple la *Légende des Patrons*, ce petit roman. Une société de Suisses est réunie aux bains de Knuttwyl, dans le canton de Lucerne. Mais comme il n'y a là, « sur les bords de la paisible source », ni cartes, ni dés, ni jetons, les soirées se passent, à l'abri d'un pavillon rustique, à distribuer des gages. On propose que toute personne qui aurait retiré un gage, eût à faire l'histoire de son patron. Une

[1] Loc. cit. p. 235-237. (Appendice, XI.)

[2] *Scènes des temps passés*, I, 328(256)-340. — *Girard Chalama*, V, 429 (330)-437. — *Obsèques impériales à Bâle*, VI, 313(238)-317. — *Légende zuricoise*, VI., 317(341)-321 (extrait de la *Chronique de Brennwald*, prévôt d'Embrach). — *Contes du Chalet*, XII, 247(128)-272. — *Légende des Patrons*, XII, 480(255)-510. — *Traditions populaires* (c'est la légende que nous avons citée, extraite de la notice sur les *Comtes de Gruyère*), XIII, 410(269)-413.

dame nommée Galla raconte la vie de saint Gall, cela va sans dire, et comment le pieux abbé d'Irlande, l'apôtre des Alémannes, dompta et apprivoisa les ours des montagnes : ces ours, explique la narratrice, ou plutôt Bridel, sont le symbole d'une peuplade barbare convertie par l'ermite. Un officier valaisan nous apprend comment saint Théodule, évêque de Sion, étant à Rome, reçut du pape une lourde cloche en présent ; comment il la fit, en vingt-quatre heures, par dessus les Alpes, transporter par le diable : mais ce diable ne serait-il pas quelque brigand nommé Diavolo, ou du moins quelque Italien de ce nom ? Saint Fridolin, patron de Næfels — c'est un marchand de ce lieu qui parle, — ressuscite un mort pour le conduire devant le juge : ce mort ne pourrait bien être qu'un solitaire retiré du monde. La légende de sainte Ida qui, chassée par son mari, se réfugia dans les forêts jurassiques, est l'amusant prétexte à une leçon sur les qualités nutritives des plantes, des champignons et des fruits sauvages :

« Il y avait abondance de noisettes, de faines, de poires sauvages, dont elle faisait ample provision pour l'hiver : au printemps elle mangeait les jeunes pousses de bon-henri, de la dent-de-lion, de l'oseille, du salsifi, de la mache, de la mauve, du laitron ;... elle déterrait les racines de la carotte sauvage, de la gesse, du tussilage, du sceau de Salomon, les tubercules de terre-noix et les bulbes de quelques orchidées. Parmi les nombreux champignons de ces bocages, elle choisissait, sans se tromper, la morille, la chanterelle et le mousseron [1] ! »

Quelle jolie énumération de noms de plantes et de termes locaux ! elle donne, semble-t-il, une apparence de rustique réalité à la légende : ainsi les sculptures sur bois des églises villageoises ou les enluminures des missels. On sent que le doyen a pris plaisir à faire intervenir jusque dans les traditions populaires et l'histoire ses connaissances en botanique.

[1] *Cons.* XII, p. 502.

Dans le même volume, les *Contes du Chalet* nous ramènent en Gruyère, sur le Moléson. C'est un extrait d'un *Recueil curieux de superstitions populaires des Alpes et du Jura*, commencé par Bridel, écrit en grande partie en dialecte, mais dont le manuscrit est malheureusement perdu, comme la plupart des papiers du doyen.... Un voyageur égaré pendant une tempête, se réfugie dans un chalet où il est accueilli par trois montagnards. L'orage ne cessant pas, on décide pour passer le temps de dire chacun une légende. Le berger en chef, l' « Armadhi », commence par un mythe des Alpes uranaises: l'histoire du pâturage enchanté du Stierenbach. Son aide, le « Djigno », prend ensuite la parole et détaille longuement une épouvantable aventure de trésor, dans laquelle le démon apparaît sous la triple forme d'un spectre, d'un bouc et d'un crapaud. Puis le « Cazard », l'enfant qui s'occupe des menus travaux d'intérieur, raconte comment son aïeul, chassant la perdrix rouge sur le Moléson, vint passer la nuit dans une hutte où trois revenants, sous les apparences de trois pâtres faisant le fromage, lui donnèrent à manger un peu de pain; comment, sur un signe de croix, les fantômes s'évanouirent; comment enfin cet aïeul, à son retour chez lui, le matin, trouva sa plus belle vache ayant une blessure grosse comme la bouchée de pain qu'il avait mangée. Le voyageur égaré, c'est-à-dire Bridel, intervient le dernier avec une légende du Jura : celle de la Grotte aux fées près de Vallorbe.

La *Scène des temps passés* est naïve et touchante; elle est écrite en vieux langage; c'est donc un pastiche, mais Bridel en a fait un petit chef-d'œuvre d'habileté et de grâce, qui est devenu rapidement populaire. En voici l'analyse :

Marguerite, comtesse souveraine de Gruyère[1], n'avait point d'enfant. Vainement elle avait fait de nombreux pèlerinages et de riches présents aux sanctuaires renommés de la Vierge:

[1] Cf. *Cons.*, I, note 12, p. 441. (Commentaire historique.)

Lausanne, Einsideln, Lorette même. Elle passait son temps à pleurer et à prier, et se rendait chaque soir, vêtue, non de ses atours de grande dame, mais d'une méchante robe de bure, dans une rustique chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Secours, chapelle située au bord de la Sarine, sous les murs du château. Or, un soir, comme elle priait et se lamentait, plus semblable à une mendiante qu'à une princesse, Jehan l'Escloppé entra dans la petite église: « ainsi appeloit-on ung pauvre mendiant dehanché, congneu par tout le pays; et tant estoit simple et tout de petit deduit, que les gens.... s'en moquoyent sans luy rien bailler,... mais soit qu'il fust gracieusement aumosné, ou desjetté et honny auec risée, disoit toujours: Dieu et nostre dame te donnent ce que ton noble cueur desire[1] ! »

Ayant fait ses dévotions, Jehan l'Escloppé aperçoit la comtesse et la prend pour une pauvre femme. Emu de compassion, il tire de son bissac un morceau de pain noir et de fromage et le lui donne en répétant sa formule habituelle. Marguerite de Gruyère, étonnée mais toute joyeuse de ce souhait d'heureux présage, se hâte de remonter au château. Elle y trouve son mari, le comte François, rentré d'une partie de chasse avec ses amis et sa suite. Après le repas, on apporte, sur un plat d'argent, le pain et le fromage du pauvre Escloppé. La comtesse raconte son aventure, puis partage entre tous les assistants l'aumône qu'elle vient de recevoir. Chacun fait un vœu en faveur de la maison de Gruyère, — c'est ici la partie la plus touchante de ce récit; — et, en effet, peu de temps après, Marguerite eut un fils ... Sur ce mince sujet, le doyen a écrit quelques pages qui vont au cœur; la naïveté du style est si naturelle que longtemps on a cru à l'authenticité de cette chronique.

La dernière légende, *Girard Chalama*, est une sorte de notice, en partie historique, en partie imaginée par le doyen,

[1] *Cons.*, I, p. 329-330.

sur le bouffon du comte Pierre V. On y retrouve toutes les traditions de la maison souveraine : le *Château d'amour*, l'histoire du fabuleux Gruyérius, le tournoi de Sassime, etc. Ces contes de Bridel ont eu et ont encore une grande influence sur l'art et la littérature du pays romand. Nous n'aurions jamais possédé, sans eux, les meilleurs poèmes de Rambert, le *Château d'amour* de Daniel Baud-Bovy, les pièces de théâtre des musiciens Jaques-Dalcroze et Gustave Doret, les belles fresques des peintres Menn, Corot, Baud-Bovy et Hugues Bovy, qui décorent la salle d'armes du château de Gruyère. Ils sont entrés dans notre vie nationale avec la forme que le doyen leur a donnée[1]; le moindre enfant les connaît et les aime. Sans le *Conservateur*, le carillon de Saint-Pierre, à Genève, n'égrénerait point sur la ville et le lac les notes lentes de ce « Ranz des vaches » retrouvé et popularisé par Bridel. Aussi était-il nécessaire de citer ici ces légendes : ces quelques pages sont parmi les plus importantes et les plus littéraires de l'œuvre de Philippe-Sirice ; ce sont elles qui, seules dans cette œuvre, ont exercé une influence durable[2].

* * *

Il eût été surprenant qu'avec son amour de la légende et ses dons de conteur, Bridel n'eût point abordé le roman historique, surtout à une époque où le romantisme et Walter Scott l'avaient mis en honneur. Le *Sauvage du lac d'Arnon*, l'un des derniers ouvrages du doyen, est une incursion dans ce genre à la mode, mais une incursion malheureuse. Tout

[1] On trouvera la légende de *Jehan l'Escloppé*, le troisième « conte du chalet », l'Age d'or des armaillis (*Coup d'œil sur une contrée pastorale*, *Cons.*, IV, p. 267-268), *Girard Chalama*, dans le 1er vol. des *Légendes fribourgeoises*, rec. par le prof. Genoud, in-8o, Fribourg, imprimerie Saint-Paul.

[2] Ainsi, on joue actuellement à Vallorbe (en novembre 1908), une pièce tirée du quatrième conte du Chalet (la Grotte aux fées), pièce dont l'auteur est M. Georges Jacottet.

d'abord, c'est une œuvre de vieillesse: l'auteur avait quatre-vingts ans lorsque ce livre parut. Sans doute, le style en est encore passable; mais on y sent trop que Bridel vit sur son passé et sur ses souvenirs. Il a perdu cette vision claire et pittoresque du monde extérieur, cette vivacité d'impression, cet esprit qui font le charme de ses précédents ouvrages. Il n'a rien appris, et beaucoup oublié; et, plus que jamais, il se répète lui-même. Le *Sauvage du lac d'Arnon* est une compilation des matériaux et des documents renfermés dans le *Conservateur*.

C'est un petit livre de cent quatre-vingt-quatre pages avec une introduction[1] datée de Montreux, le 1er mars 1837. Il porte le sous-titre d'*Esquisses* et fut édité à Vevey par Lœrtscher. « Je n'enseigne point. — Je ne juge point. — Je raconte tout bonnement »; ainsi s'exprime l'épigraphe inscrite sur la couverture. La préface nous apprend que le but de ce nouvel ouvrage était de combattre l'influence, à cette époque encore très vivace, de la magie dans les populations villageoises. Il semble bien plutôt que le doyen, pris de scrupules sur la forme de ce livre, sur son âge avancé et sur sa profession ecclésiastique, ait voulu justifier son roman en lui donnant une portée morale; car, à la lecture, on s'aperçoit que, loin de les rendre ridicules ou d'en démontrer l'absurdité, Bridel se complaît à énumérer les superstitions et les usages du bon temps d'autrefois qui ont en lui un historien sympathique. Louons, quoi qu'il en soit, le sage vieillard de n'être point tombé dans cette manie du « sermon » qui est l'un des vices de la littérature romande.

Nous avons dit que le doyen se répète: dès les premières pages, pour la troisième fois, nous relisons la légende que nous avons extraite de la *Notice sur les premiers comtes de Gruyères*[2]. Bien plus, afin de rappeler au lecteur qu'autrefois il fut poète, Bridel a trouvé moyen d'intercaler dans la

[1] P. IV. — [2] P. 6-9.

prose de son livre les insipides « romances suisses » du *Conservateur* et des *Poésies helvétiennes*[1]. Enfin, nous rencontrons de perpétuelles réminiscences qui nous ramènent au poème sur *Berthold de Zœringue* et à maints passages connus.

La scène se passe en Gruyère, « de 1140 à 1190 ». Le seigneur du Vanel, « burg » dont on peut voir les ruines au-dessus de Rougemont, non loin de Château-d'Œx, est, en hiver, à se chauffer dans la salle d'armes ; son chapelain compulse quelque chronique, sa femme file du chanvre et sa fille unique, « Colombe », brode auprès de lui. Soudain, on vient l'avertir que, près du lac d'Arnon, des chasseurs ont capturé un homme sauvage : description de cet homme, que l'on reconnaît être de race chevaleresque à la noblesse de ses traits, et même avoir combattu en Terre-Sainte à l'intérêt qu'il porte à la lecture des Evangiles, durant les cérémonies d'un prudent exorcisme ! En effet, le dit sauvage, longtemps réfractaire aux formules liturgiques, reprend ses sens en écoutant, moyen suprême, une romance chantée par « l'aimable Colombe ». Il se met à parler, se civilise, mais, accablé par une perpétuelle mélancolie, se refuse absolument à découvrir son identité. Un beau matin, il part pour se rendre en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ermites, autrement dit Einsideln ; le sire du Vanel, craignant sans doute quelque rechute, ordonne au chapelain Rosat de l'accompagner[2].

Les deux pèlerins se mettent donc en route. Ils s'arrêtent chez le comte Rodolphe de Gruyère : un soldat reconnaît le « sauvage » qui s'empresse d'acheter son silence ; de Gruyère,

[1] P. 13-16 : *Blanche et Bernard*, *Cons.*, I, p. 374 ; — p. 47-48 : Les quatre dernières *Strophes sur la reine Berthe*, *Cons.*, IX, 407(313) s. p. 48-49 : *La chanson des rouets*, IX, 138(316) ; — p. 60-62 : *La mort de l'Ermite*, *Cons.*, V. p. 498(380) ; — p. 72-76 : *Le phare de la Limmat*, III, p. 454(320) ; — p. 78-80 : *Claus et Toni*, *Cons.*, V, 502(383) ; — p. 95-97 : *Les deux époux de la Dôle*, I, 378(295) ; — p. 141-147 : *Le mari sauvé*, *Poésies helvétiennes*, p. 163 ; *Cons.*, I, 396(309).

[2] I, *Un inconnu*, 11, 19.

ils s'en vont demander l'hospitalité à l'abbaye de Haut-Crêt; puis, brusquement, ils prennent la route opposée à celle d'Einsideln, sans doute pour donner à Bridel l'occasion de les conduire à Lausanne. Nous les retrouvons ensuite à Vallorbe, dans le Jura, ce qui est un prétexte pour répéter la quatrième légende des *Contes du Chalet:* la « Grotte aux fées ». Enfin, ils se décident à continuer leur voyage par Orbe, Yverdon et Morat. Beaucoup de châteaux, de couvents, de chapelles; beaucoup de chanoines, d'abbés, de seigneurs, avec leurs titres, leur histoire, leurs généalogies [1].

Ils arrivent au nord du lac de Bienne: visite à l'Ile Saint-Pierre, — Rousseau, malheureusement, n'y est pas encore! — scènes de vendanges, entrée en Argovie [2]. Cette partie du voyage se fait en bateau. Nombreux épisodes: le comte de Rohr, seigneur d'Aarau, conduit nos pèlerins à un jugement prononcé selon la *Lex Alemannorum ;* près de Habsbourg, ils rencontrent un mire qui leur débite d'amusantes recettes, enfin, après avoir pris à Baden un bain salutaire, ils atteignent le sanctuaire d'Einsideln [3].

L'instant est venu où le « sauvage » va déclarer son identité. Il le fait dans une lettre adressée au sire du Vanel ; c'est, cela va sans dire, Colombe qui décachète et lit la précieuse missive. Ses espérances ne sont point trompées: le Sauvage n'est autre que le fils et l'héritier du comte Ulrich de Rapperschwyl ! Cette lettre est un roman dans le roman : détails généalogiques, description de Zurich, puis nouveau récit de voyage dans la Suisse romande, on ne sait trop pourquoi : — séjour à Grandson, à Nyon, ascension de la Dôle, romance ; — enfin, départ pour la Croisade [4]. En Terre-Sainte, il arrive au Sauvage, c'est-à-dire au comte Rodolphe de Rapper-

[1] VI, *Voyage des deux Pèlerins*, 19-54.
[2] VI, *Navigation des deux Pèlerins*, p. 54-64.
[3] IV, *Fin du voyage des deux Pèlerins*, 64-80.
[4] V, *Histoire de l'inconnu*, 80-104.

schwyl, exactement les mêmes malheurs qu'au duc de Zæhringen : il épouse une belle indigène, nommée Judith ; elle meurt, il tombe dans les mains des pirates, est déclaré lépreux, est guéri par un médecin de Salerne, retourne en Suisse où personne ne veut le reconnaître, finit par perdre la tête et se réfugie dans une caverne qui, bien à propos, est située non loin du Vanel, sur les rives du lac d'Arnon[1]. Après cette interminable digression, le récit reprend enfin son cours : le comte se fait reconnaître officiellement par un duel judiciaire[2]; puis, comme il faut amener la fin du roman, qui est un doux mariage, à l'aide d'un incident romanesque, la tendre Colombe a l'esprit de se faire enlever par des pillards valaisans, durant une partie de chasse : Rodolphe accourt, la Gruyère s'arme, l'évêque de Sion se fâche et menace d'excommunier les brigands ; la liberté est, sans rançon, rendue à l' « aimable fille » : fêtes nuptiales, festins, tournoi; tout est bien qui finit bien[3].

Le Sauvage du lac d'Arnon est un excellent modèle, — vers et prose — d'un genre insupportable: le genre « troubadour[4] ». Cependant, le doyen y a dépensé une somme d'érudition considérable. Comment se fait-il donc que, malgré les documents qu'il renferme et le sens de l'histoire qu'il dénote, il soit d'une lecture plus ennuyeuse que les ennuyeux *Châteaux suisses* de la baronne de Montolieu ? Cela tient, d'abord, à la sénilité de l'auteur; ensuite, à ce que l'élément romanesque, insuffisamment développé, est ici inutile. Dès les premières lignes, le lecteur sait tout ce qui va se passer et s'irrite de tant de longueurs. Jamais le mélange

[1] VI, *L'inconnu en Terre-Sainte*, 104-116.

[2] VII, *L'inconnu se fait reconnaître*, 116-133.

[3] VIII, *Dernière catastrophe*, 133-166.

[4] En réalité, nous serions tenté d'appeler ce genre mis en vogue en Suisse romande par Mme de Montolieu et en Suisse allemande par Usteri, « genre minnesinger ». — Sur le *vrai* « genre troubadour », cf. Baldensperger: *Etudes d'histoire littéraire*, Paris, 1907 ; p. 110-146.

de la fiction et de l'histoire n'a nui davantage au doyen. Combien un simple recueil de traditions, de mythes, de coutumes aurait été plus savoureux, les notes et le petit dictionnaire étymologique qui accompagnent *Le Sauvage du lac d'Arnon* nous le prouvent[1]. Mais il serait malséant et peu respectueux à l'égard du dernier effort d'un vieillard, de formuler des critiques auxquelles ce livre échappe par sa médiocrité même.

* * *

Pour un homme qui cherche à étudier et à comprendre sa patrie, les Alpes, sur toutes ses faces; pour un « nationaliste » comme Bridel, aux yeux duquel rien n'existe d'intéressant hors de la Suisse, la connaissance du dialecte gruyérien est le complément indispensable de l'histoire et de la légende. De tout temps, semble-t-il, Philippe-Sirice avait possédé les éléments du patois romand. A Château-d'Œx, au XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, un pasteur n'aurait pu se passer du dialecte pour remplir son saint ministère; car, dans la Gruyère, le français n'était guère parlé et l'idiome local avait encore toute la dignité d'une langue.

Les recherches dialectales du doyen sont, aujourd'hui même, un titre de gloire qu'on ne lui a pas contesté, si l'on a contesté la manière dont il les a conduites. En cette matière, il est un précurseur. Il est vrai que, grâce à Bodmer, les érudits vaudois, Seigneux de Correvon et Abraham Ruchat en premier lieu, avaient condescendu à s'occuper de ces langages rustiques et barbares; mais ils l'avaient fait en lettrés dédaigneux d'un vrai contact avec le peuple, — ce qui est pourtant le seul moyen d'investigation possible, —

[1] *Notes :* 167-172, 46 notes. — p. 173-184 : *Appendice*. Explication étymologique de quelques termes de notre *Patois romand* (Extrait du Glossaire).

et en poursuivant des chimères ethnographiques et étymologiques. On a beaucoup reproché à Philippe-Sirice, disons-le tout de suite, sa manie de voir le Celte partout en Gruyère; mais, si l'on compare ses travaux aux essais de Ruchat par exemple, on peut constater, au contraire, qu'il a élagué, corrigé une quantité d'assertions et d'étymologies grotesques. C'est [que Bridel connaissait le peuple, et que l'âme des patois lui était apparue dans les mots. En regard d'une époque où l'opinion la plus absurde passait souvent pour la plus savante, ses travaux apparaissent comme les premiers qui, en Suisse romande, retiennent l'attention et s'imposent.

Les études scientifiques et historiques ont besoin, pour progresser, d'une base, si rudimentaire fût-elle ; cette base, c'est le doyen qui la leur a construite, en ce qui concerne les patois romands. Ses successeurs n'ont fait que suivre le chemin qu'il avait ouvert. Répétons-le encore, Bridel n'était pas un auteur ni un savant de profession; il était le rédacteur d'un périodique dont il cherchait à remplir les volumes, dans les limites du programme strictement national qu'il s'était rigoureusement tracé, d'une manière aussi variée, aussi attrayante, aussi instructive que possible. Il allait chercher ses documents dans tous les domaines; de là, le reproche de superficialité qu'on peut lui adresser, si l'on veut absolument voir en lui un historien, un savant, un philologue. Mais il ne faut pas demander à un écrivain autre chose que ce qu'il a voulu faire.

Le lecteur ne doit donc pas s'attendre à trouver une œuvre philologique complète et de grande envergure. Les patois romands occupent une très petite place dans les treize volumes du *Conservateur*[1]: sept fragments en tout, c'est-à-

[1] a) *Du patois de la Suisse romande*, *Cons.*, VII, 404(299)-407.
b) *Le Charivari*, VII, 408(301)-412.
c) *Le valet*, VII, 413(305)-418.

dire une courte notice, deux contes, une page de l'Evangile, une prière, des anecdotes, une centaine de proverbes. Il faut y ajouter les deux petites poésies que nous avons signalées à leur place, et le vocabulaire à la fin du *Sauvage du lac d'Arnon*. Son *Glossaire* [1] même n'est devenu une œuvre véritable que grâce aux bons soins de l'éditeur qui l'a refondu, annoté et complété.

Ici, quelques renseignements sont nécessaires :

Les patois romands, — dont le type gruyérien, resté le plus pur à l'abri des vallées alpestres et en usage encore aujourd'hui, peut être considéré comme la forme classique, — se rattachent à un groupement nommé tour à tour *franco-provençal*, *moyen rhodanien*, *français du sud-est*. De nos jours, cependant, l'opinion du célèbre philologue italien Ascoli, décédé récemment, tend à prévaloir. Ce dernier considère, en effet, notre vieux parler rustique, non pas comme

d) *Histoire de l'enfant prodigue*, en patois de la vallée d'Ormont-dessus, *Cons.*, VI, 445(332)-447.

e) *Prière en patois*, *Cons.*, VIII, 239(191).

f) *Mélanges patois* (bons mots), VIII, 240(192)-243.

g) *Proverbes en patois vaudois : Cons.*, VI, 126(96)-136, sous forme d'*Instruction pour mon fils Pierre-Louis* (51 proverbes et dictons). — XIII, 429(287)-436 (59 proverbes avec trad.).

A ajouter sa collaboration aux *Mémoires* de l'Académie celtique, voir Bibliographie : 57, 58, 63-66, 78, 79 ; ce sont des pièces déjà signalées : la *Bergère abandonnée*, *Girard Chalama*, le *Château d'amour*, la *Parabole de l'enfant prodigue*. Pendant longtemps, l'opinion du doyen a fait autorité dans tout ce qui concernait les patois romands : il a, directement ou indirectement, collaboré aux *Landesprachen der Schweiz*, de Stalder, 1819, aux *Noms des planies en patois vaudois* (dans le *Catalogue des plantes vasculaires*, Vevey, 1836), aux *Morceaux choisis en patois*, Lausanne, 1842. Voir Bibl., 74, 81, 85.

[1] *Glossaire du patois de la Suisse Romande* par le doyen Bridel, auteur du *Conservateur suisse*. Avec un appendice comprenant une série de traductions de la *Parabole de l'Enfant prodigue*, quelques morceaux patois en vers et en prose et une collection de proverbes. Le tout recueilli et annoté par *L. Favrat*, membre de la Société d'histoire de la Suisse romande. — Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1866. 1 vol. de 547 p. Intr. XIII p. (*Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, T. XXI.) — Bibl., 91.

une division de la *langue d'oc*, mais comme une langue intermédiaire entre le français et le provençal, langue ayant une formation propre et un développement normal, ainsi que l'espagnol, le rhéto-roman, l'italien [1]. Il est déjà reconnu que, parmi les dialectes de la Suisse française, celui du Jura bernois appartient au franc-comtois, c'est-à-dire à la *langue d'oïl*. Il est acquis également qu'il est impossible d'établir entre chaque variété des cloisons étanches, mais qu'il en est des patois romands comme des patois allemands qui se perdent les uns dans les autres et se confondent sur leurs propres limites. On peut considérer les dialectes suisses comme appartenant à la même famille que ceux du Dauphiné et de la Savoie : une histoire politique commune aux origines, une situation géographique, un climat, une production, des mœurs à peu près identiques sont des arguments en faveur de cette manière de voir. Peut-être plus tard, lorsque le *Glossaire général*, maintenant en préparation, sera terminé, pourra-t-on se rendre compte que certains dialectes, comme le valaisan, sont un passage de l'italien au français ; une troisième division s'imposerait alors. La théorie d'après laquelle les anciens idiomes populaires servent de ponts entre les langues littéraires est, à ce point de vue, assez défendable.

Les dialectes romands ont une origine latine ; personne ne le conteste et l'on s'en aperçoit rien qu'à les entendre parler. Mais leur situation géographique a contribué à introduire dans leur vocabulaire, soit quelques termes d'origine haut-alémannique, comme le « liauba » du *Ranz des vaches*, soit des mots à peine transformés du français, à côté d'autres, plus nombreux, qui possédent la même racine que les mots correspondants de la langue littéraire. Dire que tout élément celtique en est exclu, est une exagération évidente, d'au-

[1] *Archivio glottologico italiano :* Schizzi franco provenzali, vol. III, p. II, p. 61-120 ; II, p. 385-395.

tant plus que ces éléments sont encore reconnaissables dans les caractères ethnographiques des populations elles-mêmes, en Gruyère surtout.

Le terme de « patois gruyérien » est conventionnel ; il désigne un ensemble de variétés : les patois du canton de Fribourg. Mais il peut se justifier historiquement : c'est la Gruyère qui a produit, à elle toute seule, la plus grande partie de la petite littérature dialectale de la Suisse romande. Elle est, en outre, la patrie des belles légendes et des joyeuses coraules, et le pays pastoral par excellence[1].

Ce sont, en effet, la légende et l'histoire qui ont le plus contribué à intéresser Bridel aux patois romands. Il s'en est occupé très tôt ; et, d'après les notes inédites qui nous ont été communiquées, dès son séjour à Bâle, il était à ce sujet en correspondance avec des érudits gruyériens, entr'autres avec un nommé Pierre-Léon Pettolaz, notaire à Charmey, député à la Diète helvétique de 1801. Ce dernier était un curieux et un chercheur, qui paraît avoir demandé à Philippe-Sirice plus de renseignements qu'il ne lui en a fournis. Sa correspondance, dont les originaux ont disparu et sur laquelle je n'ai que des remarques orales, renfermait six à sept lettres du doyen, toutes datées de Bâle, de juillet 1789 à la fin de l'année 1791. Un seul passage, que nous espérons exactement reproduit, a été imprimé dans le petit livre de

[1] Cf. Haefelin, F. : *Les patois romands du canton de Fribourg*, Leipzig, Teubner, 1879. — Girardin : *Le vocalisme des patois fribourgeois au XVIe siècle*, thèse de doct., Fribourg, 1899. En outre, les ouvrages suivants, plus généraux : Ascoli, op, cit. — Gilliéron et Rousselot : *Revue des patois gallo-romans*, 5 vol., 1887-1893. — Gilliéron et Edmont : *Atlas linguistique de la France*, en cours de publication. — La littérature gruyérienne est postérieure à Bridel. En effet, les poèmes de Louis Bornet sont presque seuls à la représenter, avec une bizarre traduction des *Bucoliques* de Virgile publiée au xviiie siècle par un nommé Python, et rééditée à Fribourg en 1840. — (Cf. *La Gruyère illustrée*, albums paraissant à Fribourg, édités et illustrés par le peintre Reichlen : le premier fascicule est consacré à Bornet, le second aux *Chansons populaires;* ce dernier n'a aucune valeur critique.)

Vulliemin[1]. Comme il définit assez clairement le caractère du patois de la Gruyère, on nous permettra de le citer intégralement :

« De ces dialectes, écrivait Pettolaz, le plus agréable est le gruyérien. La vie tranquille des bergers de la Gruyère a contribué beaucoup à la politesse de leur langage. Leur prononciation est facile, harmonieuse. Le costume des femmes a de la délicatesse et de la légèreté. Le peuple séparé des Gruyériens par le cours de la Broie, livré tout entier aux pénibles travaux du labourage, parle une langue plus énergique, mais dépourvue de grâce et de sensibilité[2] ; et quoique les femmes aient le même costume que les Gruyériennes, elles ne le portent pas avec la même élégance. Au delà de la Sarine, quelques villages, jadis allemands, ont insensiblement adopté la langue de la Gruyère, tout en conservant les mœurs allemandes ; mais ils la prononcent avec la dureté du dialecte germanique suisse, et le costume gruyérien a transformé leurs femmes en de lourdes poupées, par l'inutilité de leurs efforts pour allier notre coquetterie aux manières franches de leurs aïeules. La ville même de Fribourg parle le patois le plus extraordinaire du canton[3], si bien qu'une oreille gruyérienne ne peut l'entendre sans que le rire ne vienne aussitôt sur les lèvres[4]. »

Confirmé ainsi dans sa conception de la supériorité gruyérienne, Bridel paraît avoir raisonné à peu près de la sorte : une région montagneuse, alpestre, doit, *à priori*, avoir conservé la pureté des mœurs, de la race et de la langue primitives ; — la race et la langue primitives des Alpes furent sans aucun doute celles des Celtes ; — donc, la population gruyérienne est une population celtique, et son dialecte est un langage dérivé du celte. — Mais, d'autre part, la Gruyère parle deux langues : un patois romand et un patois alémannique, elle peut être considérée également comme la partie la plus caractéristique de toute la Suisse, dont elle est pour ainsi dire la

[1] Op. cit. Ch. V, p. 270-271.

[2] *Les chansons du Rond*, d'Estavayer, nous prouvent le contraire.

[3] Ce patois est surnommé le « bolze » ; c'était un extraordinaire mélange de français, d'allemand et de dialecte. — [4] Lettre du 22 novembre 1791.

définition. Etudier la religion, les mœurs, l'histoire, le parler des Celtes, c'est retrouver les origines mêmes de nos coutumes, de nos traditions, de nos dialectes et de nos institutions helvétiques. Recueillir les chansons, les proverbes, les mots du patois gruyérien, c'est travailler à réunir les matériaux d'une renaissance nationale et morale : *ex Alpibus salus patriae !* Au système « alémannique » de Bodmer, qui faisait de la Suisse le centre du moyen âge germanique, Philippe-Sirice, piqué d'émulation sans doute, opposait donc son « système celtique ». Dans le tome VII du *Conservateur*, nous trouvons l'annonce suivante[1] :

« Il est généralement reconnu, que le Patois est antérieur au Français, et qu'une partie des mots de ce dernier dérive d'un idiome plus ancien, lequel tire lui-même ses racines étymologiques du Celtique. Comme (heureusement pour le progrès de l'instruction publique dans nos campagnes) le Patois s'abolit peu à peu parmi nous, et que le temps approche où il ne se parlera plus, j'ai entrepris, avant qu'il fût oublié, un Glossaire ou Vocabulaire patois, qui renferme déjà près de mille mots, dont les origines ne sont ni latines, ni françaises : mais pour completter ce *monument de l'ancien dialecte de nos pères*, j'ai besoin de secours : je demande donc à toutes les personnes qui possèdent quelques morceaux en prose ou en vers, écrits en patois du Pays de Vaud, du canton de Fribourg, ou du Comté de Neuchâtel, de vouloir me les communiquer. Il ne s'agit absolument que de ce qui est manuscrit, car je connais tout ce qui est imprimé dans cet idiome.... »

L'entreprise était ardue. Mais Bridel n'était pas de taille à la conduire à bonne fin, surtout avec ce parti pris « celtique » qui ne tarda pas à le fourvoyer. Il le reconnut d'ailleurs avec beaucoup de bonne grâce :

« J'ai vécu, disait-il à Vulliemin[2], au temps où l'on croyait qu'Adam avait parlé bas-breton, et je me suis longtemps trompé, en

[1] *Du patois de la Suisse romande*, *Cons.* VII., p. 404(299)-405.
[2] Op cit. Introd., p. 6.

cherchant, à la manière de M. de Cambri, du celte dans tous nos mots patois ; maintenant j'avoue de bonne foi que, pour un mot de famille celtique, il en est, dans notre romand, dix d'origine latine, et je préfère la vérité à un système qui commence à passer de mode ; mais je n'ai pas le courage de revenir sur mes pas, et de corriger mes erreurs.

Le glossaire entrepris par Bridel à la requête de la *Société celtique de France* dont il était correspondant assidu, fut légué en manuscrit à la *Société d'histoire de la Suisse romande*. Malgré l'erreur initiale qui fausse la plupart des étymologies, l'ouvrage n'en est pas moins fort important : environ huit mille trois cent vingt mots ont été réunis par le doyen, mis en ordre, orthographiés, commentés ; de telle sorte que ce gros dictionnaire est, encore aujourd'hui, indispensable au philologue. Le professeur Favrat a pris soin, il est vrai, de l'entourer de notes et d'explications, et de lui adjoindre des spécimens de tous les dialectes romands de la Suisse, formant une intéressante anthologie de vers et de prose.

Ce *Glossaire*, publié plus de vingt ans après la mort du doyen et au moment où la science avait fait des progrès décisifs, est donc, malgré ces circonstances défavorables, un véritable monument. Très incomplet en ce qui concerne les patois de Genève et du Jura, il présente une grande richesse de vocables pour la Gruyère, le Valais, le Pays-d'Enhaut, c'est-à-dire les idiomes alpestres qui sont les moins altérés, les plus originaux, les plus intéressants. Ce qui fait ici défaut, ce ne sont point les mots eux-mêmes, mais les formes diverses des mêmes mots. Du reste, les étymologies celtiques sont moins nombreuses qu'on pourrait le croire, et plusieurs peuvent encore se défendre[1] ; beaucoup de racines latines n'ont d'ailleurs pas échappé au doyen ; son imagination a même découvert à certains mots des origines grecques !

[1] Ainsi celle de *Coraula* (Coraule : danse chantée) : d'après B., du celtique *coraul :* bal, danse.

L'orthographe, une question hérissée de difficultés, est, en revanche, défectueuse. Il n'en pouvait guère être autrement, et Bridel n'est pas responsable de ses erreurs en cette matière. Il a voulu serrer de trop près la prononciation, et il a dû rompre avec l'étymologie. Son système : le système phonétique, semble encore le meilleur ; mais l'auteur n'a pas pris garde que plusieurs de ses variantes se contredisent. Beaucoup de mots écrits par *k* pourraient l'être aussi bien par *c ;* les finales longues ou brèves ne sont pas notées avec assez d'exactitude. Les mots féminins en *a* ont, dans les patois romands, le pluriel en *e* bref de l'italien, par exemple ; or Bridel, cherchant à suivre le latin, a substitué à cet *e* bref le *ae* long des nominatifs pluriels. Favrat s'est vu obligé de rectifier cette manière de voir [1], tout en faisant remarquer l'intérêt des notes étymologiques que l'on trouve çà et là dans le *Glossaire* [2].

L'un des meilleurs titres de Bridel à notre reconnaissance est d'avoir retrouvé, expliqué, popularisé notre *Ranz des vaches* de Gruyère. Beaucoup ignorent que cette gloire appartient au trop modeste et trop oublié pasteur de Château-d'Œx. Auparavant, Rousseau avait déjà fait connaître un autre « ranz », celui d'Appenzell [3] ; mais cette mélodie légère et gaie n'a pas l'ampleur du chant fribourgeois dont le texte publié avec la musique dans le *Conservateur* [4] est encore aujourd'hui le texte officiel. La longue note qui le suit fait autorité ; elle pourrait être poussée plus à fond au point de vue philologique, mais il faut savoir gré à l'auteur d'avoir mis en évidence l'analogie linguistique du *Ranz des vaches* et des *Kuhreihen* de la Suisse allemande. C'est un document

[1] Introd., p. IX-X.
[2] P. 95, 124, 203, 209, 308, 341.
[3] *Dictionnaire de musique*, art. *Musique*.
[4] I, p. 425(331)-428, note : p. 429-437. Musique en hors texte; trad. franç. en regard.

de la plus grande valeur pour un historien des traditions populaires, car il contient toute la bibliographie du XVIII[e] siècle sur ce sujet. La note analyse le chant, explique les termes locaux et nous donne les impressions personnelles du doyen. Nous y trouvons d'ailleurs une paraphrase de Jean-Jacques (qui est cité), juxtaposée à une idylle de Gessner. A cette époque, Bridel n'était pas encore dégagé de l'influence de la *Nouvelle Héloïse* et des *Poèmes champêtres* [1].

II

Nous avons envisagé l'histoire, la légende, les dialectes, non point comme des *œuvres*, mais comme les *matériaux* dont Bridel s'est servi pour édifier son *œuvre*, c'est-à-dire, en laissant de côté à tout jamais les vers qui sont ou mauvais, ou médiocres, les petites courses dans les Alpes du *Conservateur*. Nous avons déjà étudié ces dernières au point de vue pittoresque, descriptif ; nous avons cherché à définir le profond sentiment de la nature qui s'en dégage ; nous avons démontré comment l'art de Bridel, fortifié par l'appui des sciences, non seulement est d'accord avec l'art suisse de l'époque, mais encore annonce parfois notre sensibilité contemporaine. Reprenons tout cela ; et pénétrons plus avant dans l'esprit même du doyen, afin de définir sa conception historique et sociale des Alpes.

* * *

L'histoire, la légende, les traditions jouent un rôle bien plus important encore que le sentiment de la nature, dans les récits de Bridel. Elles sont, en quelque sorte, *assimilées*, aussi les retrouve-t-on presque à chaque ligne, non pas sous

[1] Nous donnons ce texte à l'app. XII.

la forme de digressions plus ou moins longues, mais sous celle de remarques, de comparaisons, d'allusions qui donnent, par leur variété même et la nature des aperçus qu'elles ouvrent, une singulière saveur à ces essais.

L'une des premières conséquences de ses travaux historiques fut d'affermir le doyen dans la sympathie qu'il éprouvait à l'égard du catholicisme, cette religion de la Gruyère fribourgeoise, des Petits Cantons et du Valais, le christianisme primitif de l'Helvétie entière. Jusqu'alors, le patriotisme de Bridel qui considérait comme une impérieuse « loi nationale » l'union de tous les Suisses, lui avait fait un devoir d'une respectueuse tolérance. En étudiant l'histoire et les traditions populaires, toutes si imprégnées de catholicisme, cette tolérance se changea en compréhension. Se débarrasser des préjugés confessionnels, qui devraient toujours être indépendants d'une sincère foi religieuse, est le meilleur moyen de donner à son esprit la liberté, l'impartialité, la clarté nécessaires. Comment Bridel y parvint, la description qu'il donne de la chartreuse de la Valsainte, l'un des plus antiques sanctuaires de la Gruyère fribourgeoise [1], nous le prouve.

Bridel cherche donc dans la légende et l'histoire, moins des faits, des dates, que des symboles de vie. La linguistique elle-même, cette science si abstraite et si sèche en apparence, savait lui révéler l'âme humaine des mots : « Ne sois pas surpris, mon ami! si je m'arrête quelquefois à ces Etymologies; quoique souvent trop incertaines et trop arbitraires pour leur accorder une autorité prépondérante, elles peuvent cependant jeter parfois quelque jour sur l'origine, la religion, les mœurs, le gouvernement et le langage primitif des anciennes peuplades [2]. »

[1] *Coup d'œil sur une contrée pastorale des Alpes, Cons.*, IV, 207-220 (texte : app. XIII).

[2] *Coup d'œil sur une contrée pastorale*, IV, p. 174.

C'est vers ces « anciennes peuplades » que s'en retourne la nostalgie du vieux doyen, cette nostalgie des vertus patriarcales. En remontant aux origines, Philippe-Sirice pense contribuer à l'amélioration de la Suisse moderne, au rajeunissement du patriotisme fortifié. Il veut que les Alpes produisent dans les esprits, par leur atmosphère morale, des effets analogues à ceux que leur atmosphère physique produit sur nos nerfs et sur notre sang ; il veut qu'on demande la santé au passé le plus lointain comme à l'altitude la plus élevée. Un de ses thèmes favoris est la comparaison, — l'opposition plutôt, — du montagnard suisse à l'habitant du plateau et des plaines :

« Je ne puis quitter ces peuplades isolées, mon ami, sans te dire un mot de la différence marquée qui distingue l'habitant des Alpes de celui des plaines inférieures et surtout de la *partie romande de la Suisse* (Philippe-Sirice souligne ici ses sympathies à l'égard des populations allemandes) : on voit clairement que ce sont deux races fort différentes, l'une très mêlée et croisée, l'autre qui s'est conservée pure et qui semble indigène[1]. »

La première de ces races, ce sont donc les citadins, les gens de la plaine, dont le caractère national est altéré par ce que Bridel appelle « l'usage du monde » et Rousseau la « politesse », c'est-à-dire, à cette époque, l'influence française. La seconde, ce sont les montagnards : « les Suisses de vieille roche », qui ont « la haine de tout ce qui est nouveau », et qui sont « invariablement attachés à leurs lois, mœurs, coutumes et opinions. » Ces hommes sont « tout ce qu'ils doivent être pour faire un peuple honnête, loyal, exempt d'ambition », « fidèle aux affections de la nature comme aux devoirs de la religion, et d'une moralité à l'épreuve. » Un de leurs caractères distinctifs, c'est le mépris de la vie ; ils regardent la

[1] Ibid., p. 245, autres exemples : *Mélanges d'un voyageur*, V, p. 97 et 162-163.

mort comme plus à désirer qu'à craindre, et ils sentent en eux le sentiment intime de l'immortalité, sentiment « déjà établi dans les Alpes par les Druides, et que l'Evangile n'a fait que confirmer. » Ainsi, les traits d'héroïsme dont l'histoire nationale fourmille, ne sont pas autre chose que les manifestations d'une vertu essentiellement montagnarde ; Tell, les hommes du Grütli, Winckelried furent des Alpicoles et des Celtes. L'esprit religieux des Suisses est, lui aussi, une vertu propre à cette vieille race[1].

Remonter aux Celtes, c'est donc retrouver les caractères primitifs de la nation helvétique. Le paganisme même ébaucha, prépara l'œuvre du christianisme ; et ce dernier — le catholicisme surtout, — a conservé dans les montagnes quelques traits de la religion druidique. « Lorsque l'Evangile fut prêché dans les Alpes, les peuples qui y étaient répandus l'embrassèrent assez aisément ; mais ils conservèrent plusieurs opinions et pratiques de leur culte précédent, que quinze siècles n'ont pu effacer entièrement, et que l'observateur retrouve çà et là[2]. » Ainsi, les *charivaris* représentent, aux yeux de Bridel, le culte bruyant rendu jadis à Cybèle ; les bouquets que les paysans attachent aux chars de foin étaient un hommage à Palès ; les têtes de bêtes sauvages ou les oiseaux de proie cloués aux portes des granges, rappellent un rite des chasseurs celtes ; et suspendre des couronnes et des tresses de paille à de vieux arbres, est une cérémonie qui remonte au temps où l'on adorait les pins, les érables et les chênes. Bridel est peut-être un peu trop absolu, en faisant remonter à l'époque celtique, sans exception, les coutumes et les superstitions alpestres. Il en est de communes à toutes les espèces et à toutes les religions humaines ; d'autres ont une origine nettement alémannique ou burgonde ; d'autres sont des vestiges du paganisme romain.

[1] Ibid., p. 245 s.
[2] Ibid., 261-262.

C'est que, pour le doyen, la race celtique est la race constitutive et assimilatrice par excellence ; celle qui, plus ancienne, a pu absorber, civiliser, adapter au monde alpestre les autres races, Germains ou Latins, qui ont pénétré jusqu'au cœur des Alpes. Bridel, en effet, a encore cette conception « humanitaire » des vallées rhétiques ou valaisannes, refuges des proscrits, des opprimés, des premiers chrétiens, des Romains, enfin, chassés par les barbares et emportant à la hâte leurs pénates et leurs trésors[1]. Philippe-Sirice découvre même une preuve de cette théorie dans l'existence du seul village allemand de la Gruyère fribourgeoise : Bellegarde ou Jaun. *Jaun* est pour lui un mot celtique qui signifie *ruisseau*. Les gens de Bellegarde, d'après un ancien lied qu'il cite, furent au nombre de ces Alémannes qui peuplèrent Schwyz, l'Unterwalden, le Hasli, le Simmenthal, le Saanenland ; ce qui est en partie exact. Mais, à leur arrivée en Gruyère, ils trouvèrent les Druides qui gardaient la source sacrée près de laquelle ils s'établirent, et qui donna dans la suite son nom à toute la colonie[2]. Du fait que cette localité conserve encore ce nom celtique, Bridel infère que les Alémannes adoptèrent le langage, les mœurs et la religion des premiers habitants.

La nature alpestre elle-même ne fut pas seulement le domaine, peut-être le berceau, de la population préhistorique ; elle fut aussi la terre sacrée, mère des vertus ancestrales, conservatrice de la race, image de Dieu, et presque éternelle comme lui :

« Tel pâturage qui nourrissait, il y a deux cents ans, un troupeau de cinquante vaches, n'en peut plus nourrir à présent que la moitié, et dans quelques siècles il ne sera qu'un roc aride et nud. Mais ensuite les mousses y croîtront de nouveau ; un autre terreau végétal s'y formera peu-à-peu de leurs tiges entassées ; les gramens nourriciers en prendront encore une fois possession : et les arbustes alpes-

[1] Ibid., 268-269. — [2] Ibid., 241-242.

tres les soutiendront de leurs racines entrelacées. Dans ce cercle perpétuel de destruction et de renaissance, la fertilité et la stérilité, la vie et la mort se succèdent à des intervalles immenses, mais peut-être déterminés : car s'il faut que *toute vallée soit comblée et toute montagne abaissée*, il faut aussi qu'il s'élève d'autres montagnes et qu'il se creuse d'autres vallées. Les eaux, les vents tous ces agens physiques qui sont en continuelle activité, y travaillent sans cesse, par une action lente, il est vrai, mais irrésistible ; l'homme passe sans s'en apercevoir, pendant une petite portion de cette alternative ; les générations se succèdent et le remarquent à peine : un siècle ne laisse au suivant que des débris et des espérances[1].... »

Cette belle page fut écrite pendant les approches de la tourmente destructive de 1798 ; cette circonstance lui confère une sereine grandeur : l'espoir de voir renaître une Suisse, un monde nouveaux, rajeunis, purifiés, et plus féconds encore ! L'éternité des Alpes mêmes est, pour le doyen, un gage de l'éternité du peuple qui les habite. Il croit au retour de cet « âge d'or des Armaillis », dont la symbolique prospérité annonce, comme une prophétie à ses yeux, une prospérité toute morale : un « état de nature » qui est « l'état de sainteté et de justice » célébré par sa Bible de pasteur :

« Comme tous les autres peuples, les montagnards des Alpes ont eu leur âge d'or, dès longtemps passé, mais encore regretté : le leur est parfaitement analogue au genre de leur contrée et de leurs occupations pastorales. « Alors, disent-ils, les vaches étaient d'une gros-
» seur monstrueuse, elles avaient une telle abondance de lait, qu'il
» fallait les faire traire dans les étangs, qui en étaient bientôt rem-
» plis. C'était en bateau qu'on allait lever la crème dans ces vastes
» bassins : un jour qu'un beau berger faisait cet ouvrage, un coup
» de vent fit chavirer la nacelle, et il se noya. Les jeunes garçons
» et les jeunes filles de la vallée menèrent deuil sur cette mort tra-
» gique, et cherchèrent longtemps, mais en vain, son corps pour
» l'inhumer : il ne se trouva que quelques jours après en battant le
» beurre, au milieu des flots d'une crème écumante, qui se gonflait
» dans une baratte haute comme une tour ; et on l'ensevelit dans

[1] *Promenade aux lacs de Liauson*, etc. *Cons.* V, 127-128.

» une large caverne, que les abeilles avaient remplie de rayons de » miel, grands comme les portes de ville[1]. »

Quelle est l'églogue de Virgile et de Théocrite qui surpasse en beauté cette légende?

C'est des Alpes enfin que dérivent les institutions helvétiques dont la « landsgemeinde » est le type; les siècles n'ont fait qu'altérer cette conception originelle de l'indépendance et de l'égalité politiques :

En traversant les pâturages d'une vaste Commune, qui appartient aux bourgeois d'*Ormont-dessous*, nous atteignîmes la montagne de *Liauson*, remarquable par une foire de bétail, qui s'y tient chaque mois de juin en plein champ; et par une élection assez singulière qui s'y fait alors: c'est celle des vachers qui prendront soin pendant l'été du troupeau de cette Alpe. On procède à ce choix d'une manière consacrée par un usage immémorial. Le berger en chef, qui a pris à bail ces pâturages, monté sur un tronc d'arbre devant la porte et tenant les clefs du *Châlet* à la main, propose à la Communauté assemblée devant lui, les garçons bergers qui doivent être à ses ordres: alors chaque électeur donne à haute voix, en toute sincérité, et devant une nombreuse assistance, les raisons de refuser tel ou tel candidat.... L'un ne se lève pas assez matin.... l'autre court la nuit.... celui-ci songe plus à bien manger qu'à bien traire.... celui-là est *trop rude aux bêtes*.... On traiterait peut-être avec autant de gravité du choix des ministres pour former un conseil d'Etat, ou de l'élection des membres d'un Directoire, mais certainement on y mettrait moins de franchise[2]. »

La Suisse ne commence donc pas seulement le 1er août 1291; non certes: le doyen Bridel n'a pas voulu voir, dans l'histoire légendaire de Tell et de Gessler, la révolte d'un peuple asservi prenant tout à coup conscience de droits ignorés. Sous ce rapport, grâce à l'étude de l'histoire nationale et des traditions qui en sont le prolongement, l'esprit du doyen est en progrès sur la *Course de Bâle à Bienne*

[1] *Coup d'œil sur une contrée pastorale*, IV, 267-268.

[2] *Promenade aux lacs*, V, 101-102.

et certains « dithyrambes helvétiques ». Philippe-Sirice voit plus juste et plus loin que ses confrères de Schinznach et d'Olten. L'Helvétie est, pour lui, aussi ancienne que ses montagnes ; ses institutions ont été, non pas une sorte de « proclamation des droits de l'homme », faite du haut d'une tribune, mais le développement normal et naturel des mœurs, de la vie alpestre, et des vertus de la race primitive : il y a toujours eu des « landsgemeinde », parce qu'il y a toujours eu des hommes libres ; il y a toujours eu des hommes libres, parce que les Alpes ont toujours existé.

Elles sont donc, ces Alpes, le temple de l'unité morale du peuple, préférable cent fois à cette unité factice imposée par la Révolution ainsi qu'un manteau cachant mal les multiples et sanglantes dissensions intérieures. Il est donc impérieusement nécessaire de protéger une telle nature contre les déprédations des hommes. Bridel a déjà pressenti les futurs ravages du mercantilisme, — de cette « industrie hôtelière », dont les origines remontent à la fin du XVIII[e] siècle et qui a si profondément altéré le caractère des populations alpestres, en faisant des montagnards des portefaix, des cochers, des domestiques au service des étrangers et à l'affût du « pourboire ». « A Dieu ne plaise, écrit-il en parlant de l'Etivaz, que ces bains ne deviennent des bains de luxe, comme il n'y en a que trop en Suisse, qui ont amolli et corrompu les mœurs des contrées environnantes ! les vallées voisines seraient bientôt infectées de vices qui heureusement leur sont inconnus [1]. »

*
* *

Il ne suffit point à Bridel de remonter aux lointaines origines de la préhistoire ; il lui faut encore des exemples vivants, visibles, que tout le monde pût aller étudier sur place, afin de les mieux imiter ensuite. Le marché au bé-

[1] Ibid., p. 113-114.

tail de Liauson est l'un de ces exemples, mais il semble encore incomplet. C'est alors que, fidèle à sa théorie des Alpes conservatrices et protectrices des mœurs anciennes, Bridel a cherché et découvert, dans les hautes vallées, deux types de population montagnarde qui présentaient encore, à l'époque où il écrivait, les caractères de l'existence pastorale des âges disparus : les Valaisans et les bergers des Ormonts.

A vrai dire, Bridel n'a pas « inventé » les Valaisans ; ce mérite revient à Saint-Preux, dans la *Nouvelle Héloïse*. « Ceux qui se souviennent de Rousseau entrevoient ces Valaisans à travers l'éternelle pastorale qui unit le Daphnis de Longus à celui de Gessner[1]. » Sans doute, Philippe-Sirice est de ce nombre ; sans doute, l'excursion qu'il fit de Bex à Sion, par les Plans et le mont Anzeindaz[2], fut un pèlerinage entrepris à la mémoire de Jean-Jacques. Mais les bergers qu'il rencontre et qu'il décrit alors, semblent plus proches de l'homme primitif, errant dans les bois, de l'*Inégalité*, que du pasteur encore trop classique, trop « policé » de Chénier et de Gessner. Ce sont des barbares vêtus de peaux de chèvre ; ils habitent des cabanes en comparaison desquelles « les chalets vaudois sont des palais ; » ils dorment sur des feuilles sèches ; ils vivent de fromage maigre, et le pain et le vin leur sont inconnus.

Mais Philippe-Sirice était un esprit trop pratique pour ne pas abandonner ses rêveries philosophiques, quand l'exigeaient les conditions et les besoins de la société moderne. Jean-Jacques lui-même a fréquemment insisté sur la différence qu'il y a entre les théories, qui visent toujours à l'absolu, et la pratique, qui ne doit jamais perdre de vue les circonstances positives du temps présent. Plus Bridel a vécu en

[1] D. Mornet, op. cit., P. II, l. I, ch. 1, p. 73 (cf. p. 71-76).

[2] *Excursion de Bex à Sion.*, *Cons.*, II, 143-145. (Nous donnons le texte de ce document dans l'app. XIV.)

contact avec la vie quotidienne, comme pasteur et comme citoyen, plus il a reconnu la nécessité d'une culture étendue, il est vrai, toute nationale, et destinée à réagir contre l'importation des idées et des mœurs étrangères, mais culture moderne pourtant. Les bergers valaisans lui parurent bien vite trop rustiques, mal instruits, mal vêtus et malpropres, car le doyen tenait à l'instruction et à l'hygiène.

Les Ormonts sont une vaste commune alpestre, à la frontière du Valais et de Berne, dans la seigneurie d'Aigle ; le massif des Diablerets les domine :

« C'est une multitude de bâtimens, disséminés sur les deux flancs et les divers plateaux de la vallée du centre et des vallons latéraux ; ici jetés en groupe, là alignés à distances inégales sur un même plan, autre part placés par échelons, et comme en étages successifs sur des déclivités plus ou moins rapides ; quelques-uns sont plus ou moins isolés ; tous communiquent entre eux par des sentiers, qui se déploient, tantôt en ligne droite, tantôt en replis tortueux, et qui sillonnent le pays. Toutes les maisons, à l'exception de la cure d'Ormont dessus et d'une habitation aux Isles, sont en bois d'une architecture très uniforme : chacune porte sur son front, outre la date de la bâtisse, les noms de celui qui la fit construire, de sa femme et du maître charpentier, avec un vœu de bénédiction pour ses possesseurs présens et avenir. On ne lit point ces lignes, en général bien gravées, sans rendre un secret hommage à cet usage antique et religieux.... usage au reste répandu sur presque toutes les Alpes Suisses[1]. »

Voilà donc un modèle de village alpestre, modèle qui présente les caractères d'une civilisation avancée : des maisons saines et belles, construites avec les matériaux du sol, et décorées par un art rustique qu'inspirent les deux caractères essentiels de la race : la tradition et la religion.

Les Ormonts ont une histoire, gage de force, de stabilité et d'indépendance. « A quelle époque et par qui cette vallée a-t-elle vu éclaircir ses forêts, contenir ses torrens et dessé-

[1] *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud*, *Cons.*, VI, p. 265-266.

cher ses marécages[1] ? » La race qui habite ces alpages est en tout cas très ancienne, soit qu'elle descende des Alémannes, soit qu'elle tire son origine de colons romains. Bridel, cela va sans dire, est de ce dernier avis, preuve en est, à ses yeux, l'étymologie des Ormonts : *Aurimons*, Mont d'or. L'histoire positive rattache les Ormonts à la maison de Gruyère qui en fit l'apanage d'une branche cadette ; en 1476, l'avoyer et le conseil de Berne, auxquels le Pays d'Enhaut était lié par combourgeoisie, accorda l'abolition de la mainmorte à toute la vallée et lui confirma ses privilèges[2].

Cette population mène une existence pastorale qui rappelle la vie errante des ancêtres barbares :

« Leur vie est à peu près nomade ; les possessions étant très morcelées, ils vont de l'une à l'autre avec leurs vaches pour consumer les fourrages : tel ménage change sept ou huit fois d'habitation dans le courant de l'année ; aussi porte-t-on à près de 20 000 le nombre des bâtimens de toute espèce disséminés dans le cercle des Ormonts. Au gros de l'été, une partie de la population se transporte dans des montagnes communes, et y habite des cases étroites et incommodes, mais qui suffisent à la simplicité de ces bergers : à tout moment on rencontre des familles qui émigrent d'un domicile à l'autre, ou des mères, le berceau sur la tête, le vase à lait (*boille*) sur le dos, et un tricotage à la main, qui marchent lestement dans les sentiers les plus scabreux. Ils passent leur vie dans une lutte perpétuelle contre les élémens : les avalanches, les torrens, les éboulis, l'extrême froidure d'un long hiver, les pluies orageuses d'un court été, les épais brouillards d'automne et de printemps qui montent dans les Alpes ou qui en descendent.... Leur nourriture se compose de fromage gras et maigre, de petit lait, de pommes de terre, et de quelques salaisons : ils cuisent une ou deux fois l'année un pain grossier mais savoureux, dans lequel entre la farine de fèves : pour le conserver, on le fume à la cheminée ; aussi est-il dur comme de la pierre ; mais on le mange avec plaisir émietté dans du petit lait.... Ils ramassent avec soin le Lappé (*Rumex alpinus*), très commun autour de leurs chalets ; ils le font sécher et ensuite bouillir, pour la nourriture et l'engrais des

[1] Ibid., p. 277. — [2] P. 277 s.

porcs. Leurs moutons donnent assez de laine pour habiller les deux sexes d'un drap grossier, fabriqué dans le pays et ordinairement teint en bleu : le costume des femmes n'a rien de remarquable, qu'un chapeau rond de feutre noir qu'elles mettent sur leur coëffe [1]. »

L'industrie des Ormonts, conformément au principe de Bridel, dépend étroitement des travaux agricoles, et n'intervient que là où la culture alpestre la rend nécessaire ou lui accorde quelques loisirs :

« L'industrie se borne à faire le beurre et le fromage, à élever des bestiaux, à soigner les prairies, qui produisent généralement de très bons foins, à cultiver quelques légumes dans leurs petits jardins, et à semer quelques morceaux de terre en bled, orge, fèves et avoine. Ils manient très bien la hache, et leurs bâtimens en bois en font preuve : ils n'exercent guère que les métiers d'indispensable nécessité, comme ceux de maréchal, de tailleur, de cordonnier ; cependant ils ont eu et ont encore d'excellents armuriers. Les plus intrépides chasseurs de chamois se trouvent parmi eux [2].... »

Leur patois, plein de mots celtiques, « très différent de celui de la plaine, est presque inintelligible aux gens qui se servent de ce dernier. » Ils ont beaucoup d'esprit naturel et d'ingéniosité ; ils excellent dans les arts mécaniques. « Le fond de caractère des Ormonnins est l'énergie ; ils y joignent de la finesse et de la gaité, et ressemblent beaucoup aux Appenzellois par l'originalité et l'à-propos de leurs reparties ; » aussi leur a-t-on fait la réputation d'être de mauvaises langues. Ils sont doux et forts, curieux et questionneurs comme tous les montagnards, mais ils s'emportent volontiers à l'occasion [3]. Ils ont conservé enfin quelques coutumes qui remontent à la religion des premiers âges :

« Dans leurs enterremens, il y a toujours quelque parent ou ami qui fait devant la fosse une petite oraison funèbre, ou plutôt une exhortation morale aux assistans, et qui les remercie de l'amitié

[1] P. 283-284. — [2] P. 284-285. — [3] P. 286 s.

qu'ils ont portée au défunt, avec prière de la conserver à la famille.... La bierre arrive jusqu'à la porte du cimetière sur un traineau (*luge*), attelé d'un cheval ou d'une jument, qui ne doit point être pleine : les femmes, vêtues de noir avec un couvrechef blanc, font partie du convoi ; celles qui ont des nourrissons les portent au bras et les allaitent au bord de la fosse [1].... »

En un mot, les Ormonnins sont un type parfaitement conservé, — au physique comme au moral, — de population alpestre primitive.

III

Esprit pratique et homme d'action, le doyen Philippe-Sirice Bridel ne pouvait se contenter de peindre la beauté des Alpes ou le caractère de leurs habitants, de faire revivre l'histoire et les traditions anciennes, de conter des légendes, d'étudier les dialectes, d'évoquer l'existence, « selon la nature et la religion », de la race celtique. Il éprouvait le besoin de conclure par un enseignement. Conclure ainsi, c'était, pour Bridel, dégager les leçons du passé et les appliquer au présent ; c'était édifier, avec les matériaux de l'histoire, les bases solides d'une *culture nationale*.

Les essais pédagogiques du doyen sont très peu de chose : des discours et des rapports adressés à la *Société helvétique*. Ils sont au nombre de quatre : *De l'instruction publique des enfants des villages*, — *De la mendicité des enfants en Suisse*, — *Essai sur la nécessité de reprendre en Suisse les mœurs et le goût de la campagne*, — *Discours sur la manière dont les jeunes Suisses doivent voyager dans leur patrie* [2] ; en tout, à peine deux cents pages.

[1] P. 288.

[2] *Cons.*, IV, 359(272)-392 (9 notes); ibid., 393(295)-411 (trad, en all. par Lüthi, 1793, Soleure, sur l'ordre du gouvernement soleurois, v. Bibl., n° 110). *Cons.*, VI, 51(40)-78, 5 notes; *Cons.*, III, 243(176)-272, 14 notes hist. (trad. en all., Winterthur, in-8°, 1796, v. Bibl., n° 111.).

Les idées que ces essais contiennent, et qui nous étonnent souvent par une si juste et si étonnante modernité, sont celles d'un homme d'expérience, conscient de ses devoirs. Elles se rattachent à ce mouvement pédagogique, qui est l'une des gloires de notre pays et dont le point de départ est l'*Emile*. Les Suisses ont parfaitement compris et interprété Jean-Jacques. Tandis que les Français se laissaient parfois égarer par la rhétorique, les utopies, les théories trop absolues de Rousseau, eux, au contraire, surent lire entre les lignes, négliger les propositions impossibles à réaliser et adapter le nouveau système aux besoins de la société et de l'époque. Afin de laisser à la nature de l'enfant son libre développement, Pestalozzi a créé la méthode intuitive, tandis que l' « état de nature » fut, pour Fellenberg, les exercices physiques et les travaux agricoles. Enfin, le P. Girard, moine cordelier de Fribourg, esprit singulièrement libéral, a su rendre ces théories mêmes conformes à la tradition catholique avec ses dogmes, sa morale sévère, et la culture classique qu'elle impliquait alors. Sans vouloir élever Bridel au niveau de ces hommes illustres, on doit reconnaître que le but poursuivi durant toute sa longue existence fut d'instaurer, comme nous l'avons dit, une culture nationale, une culture suisse, en dégageant de la nature alpestre et de l'histoire les éléments pédagogiques que l'une et l'autre contiennent.

Une éducation nationale ne saurait être le privilège d'une caste ; elle doit s'adresser à tous, afin de créer partout des hommes. La première œuvre qu'il est nécessaire d'accomplir est la réforme des vices et des abus, le relèvement du niveau trop bas de l'instruction populaire. Alors seulement il sera possible de faire un choix et de former une élite destinée à prendre en main la conduite de l'Etat : à cette élite sera plus spécialement réservée l'étude, déjà scientifique, de la Suisse.

* *
*

La mendicité des enfants, cet abus que l'affluence des étrangers en Suisse dès le milieu du XVIIIe siècle, avait rendu à peu près général, présente deux graves inconvénients : pour les jeunes gens le vol, et l'inconduite pour les jeunes filles ; en outre, elle contribue à éloigner la jeunesse du travail, et surtout du travail agricole, en l'habituant à une vie paresseuse et facile. Les causes en sont, d'après Bridel, l'avidité des parents, — l'habitude prise, — le relâchement de l'autorité paternelle, — le défaut d'instruction. Les remèdes seront donc : une éducation meilleure, plus suivie, plus sévère, — un effort général pour relever le goût des travaux rustiques.

Pour améliorer l'instruction publique, il faut améliorer, non seulement l'éducation même des maîtres et des ecclésiastiques, mais encore la situation matérielle de ces derniers. Le doyen préconise l'idée toute moderne d'une *Ecole normale*. « Mais on ne pourra établir un bon séminaire de régens, qu'autant que leurs travaux seront payés en proportion de leur utilité, et que leur état sera rendu plus honorable.... c'est donc à la sagesse du Gouvernement de trouver des ressources pour suppléer à leur insuffisance. Au second égard, il importe de détruire le préjugé absurde, ou plutôt barbare, qui, en plusieurs lieux, tend à avilir cette classe d'hommes, si respectable par les services qu'elle rend, et de la relever aux yeux des villageois du ridicule dont l'a couverte une malveillance enracinée [1]. » Quant aux enfants eux-mêmes, leur éducation devra être *physique :* rétablir la gymnastique des Anciens et commencer très tôt quelques exercices militaires ; — *intellectuelle* ; — *civique*, par l'enseignement des droits et des devoirs du citoyen, de la géographie, de l'histoire, des ins-

[1] *De l'instruction publique*, IV, 362.

titutions politiques, des ressources commerciales et naturelles du pays, de sa situation en Europe ; — enfin, *religieuse*, eu revenant au « christianisme pur, simple et pratique, non *Philosophique*, mais *Evangélique* [1]. » Les livres élémentaires seront : un catéchisme, des éléments de logique selon la « méthode socratique », une « introduction à la connaissance de la patrie », un manuel agricole, un abrégé de physique et d'histoire naturelle consacré à la Suisse seule, un recueil de traits de vertu, une anthologie poétique dans laquelle des traductions de Lavater devront occuper une large place ; enfin, quelques livres récréatifs, dont le premier sera *Léonard et Gertrude*, le petit traité, sous forme de roman, de Pestalozzi. On remarquera combien Bridel insiste sur la nécessité de faire connaître la Suisse allemande et ses écrivains aux enfants de la Suisse romande. Quant à la composition de cette bibliothèque enfantine, elle ne sera point confiée au premier venu, mais aux hommes les plus compétents, aux savants les plus illustres, aux écrivains les plus célèbres. Bridel enfin, toujours très brièvement, insiste beaucoup sur « quelques points d'éducation trop négligés [2] » : *une saine tolérance en matière de croyance*, « d'autant plus nécessaire que notre Suisse est partagée en deux différents cultes [3] ; » *l'amour de la patrie, la décence dans les discours, le respect pour les vieillards :* — « ce respect a toujours été une vertu républicaine. Elle s'est conservée visiblement dans les peuplades des Alpes [4] ; » — *l'humanité envers les êtres souffrants et malheureux*, — *la douceur envers les animaux*, — *la lutte, à l'aide de la science, contre la superstition.* On aura soin de séparer, dans les écoles, les garçons des fillettes ; de ne pas donner plus de cinquante élèves au même maître, et d'établir des inspecteurs scolaires sous le contrôle de l'Etat. C'est, en quelques pages, un résumé avant la lettre de nos législations contemporaines.

[1] P. 365-366. — [2] P. 379-384. — [3] P. 379. — [4] P. 381.

* * *

L'essai sur la nécessité de reprendre en Suisse les mœurs et le goût de la campagne est un discours, non exempt de rhétorique, dont voici l'argument : les Etats se conservent par les mêmes moyens qui les ont fondés ; or, l'Helvétie a été fondée par des agriculteurs ; donc, c'est par les seuls travaux agricoles qu'elle se maintiendra. Nous retrouvons les lieux communs à la Jean de Müller :

« Arnold de Melchtal conduisait la charrue dont son père tenait les cornes, lorsque les soldats de Landenberg vinrent enlever les bœufs qui la traînaient ; et le sauveur de la Suisse à Sempach, l'immortel Winkelried, quoique chevalier, n'était qu'un berger des montagnes d'Underwald, qui tour à tour soignait son troupeau, ou cultivait son petit domaine [1]. »

Bridel semble avoir prévu le socialisme :

« Je trouve la première source du dégoût pour la campagne dans le goût du commerce, qui exige de plus grands rassemblemens d'hommes que les travaux de l'agriculture.... il me semble que les comptoirs, les fabriques et les ateliers se sont un peu trop peuplés aux dépens de la campagne ; que par-tout où il reste encore des landes à défricher, des marais à dessécher, des champs à rendre d'un meilleur rapport, l'agrandissement des villes est moins un besoin qu'un luxe, et que quiconque se défait du domaine cultivé par ses pères, pour aller grossir le nombre des commerçans, court grand risque de sacrifier le certain à l'incertain, parce qu'il se défait de la plus sûre hypothèque de son héritage, l'hypothèque de la nature.

» J'ajouterai que, quand la ville s'agrandit trop, elles courent un double danger politique, sur-tout dans de petits états fédérés comme ceux du Corps Helvétique.... C'est d'abord la perte de la balance proportionnelle dans laquelle elles doivent se soutenir avec les campagnes qui forment le domaine et assurent la subsistance de la Métropole. C'est ensuite le risque en multipliant la quantité des habitans, de voir les étrangers faire la loi aux anciens bourgeois descendans

[1] *Cons.*, VI, 52.

des fondateurs et des défenseurs de la République.... Car il est de fait, que si une ville se remplit d'ouvriers des arts de luxe, et que ces branches de luxe viennent à languir ou à tomber, ces ouvriers surabondans forceront le propriétaire à les nourrir[1]. »

C'est la grève : nous sommes en pleine actualité ; et pourtant ces pages furent écrites en 1794.

Un autre inconvénient social est l'exportation des capitaux : « la manie des fonds étrangers, qui depuis un demi-siècle a beaucoup travaillé et appauvri la Suisse[2]. » Un grand nombre de personnes, ayant vendu leur domaine, se trouvent donc sans propriété foncière ; or, Bridel fait à chaque citoyen une loi de posséder ou moins une parcelle du sol national. Enfin, dans les familles campagnardes, l'éducation semble n'avoir d'autre but que d'exciter chez les jeunes gens le désir immoral d'abandonner la charrue pour n'importe quelle situation en ville, fût-ce celle de domestique : « Que cherche-t-on à leur donner ? moins des mœurs que des manières, moins des vertus que des talens, moins de l'énergie que de l'urbanité [3]. » Nous avons déjà lu des remarques analogues dans le *Premier Discours* de Rousseau.... « Que sont-ils devenus ces siècles fortunés, où en Suisse comme chez les anciens Romains, on allait chercher dans une simple métairie le preud'homme élû pour présider les conseils, et le général pour commander les armées ; où le gentilhomme, plus fier du domaine que du château de ses pères, était le meilleur de ses fermiers ?[4]... » Certainement, Bridel paraphrase ici la satire de Haller sur la corruption des mœurs.

Pour conclure, il est d'une urgente nécessité de reprendre en Suisse le goût de l'agriculture. Le patriotisme l'exige : « il est indubitable que la vie campagnarde fait aimer sa patrie plus qu'aucun autre pays. Tout possesseur d'un bien fond

[1] Ibid., p. 53-55. — [2] P. 55. — [3] P. 59. — [4] P. 61. Cf. les premiers vers des *Verdorbenen Sitten*.

tient par une profonde racine à sa terre natale[1]. » Les bonnes mœurs le demandent : « C'est *nos mœurs*, *nos anciennes mœurs* qu'il faut conserver et rétablir.... un des plus sûrs moyens, c'est de fuir les mœurs étrangères ; car chacun sait, que si nous avons dégénéré de celles de nos pères, cela vient d'un côté de cette foule de Suisses, qui dispersés dans l'Europe pour le commerce et les services militaires, nous ont rapporté à leur retour les vices des pays qu'ils ont habités ; et de l'autre, de ces nuées de voyageurs accourus dans nos cantons pour les parcourir[2]. » Toujours le *Premier Discours* et les *Lettres* du vieux Muralt. En conséquence, il faut fermer les hôtels et interdire l'émigration.

Le doyen a dans sa poche une loi somptuaire qu'il croit excellente, et qu'il recommande en de longs développements : c'est l'introduction obligatoire d'un *costume national*[3] ! Nous rentrons dans la rhétorique et l'utopie ; c'est dommage. Heureusement que Bridel conclut d'une manière touchante en disant à la Suisse : « Je te souhaite des fermes riantes et bien entretenues sur toutes tes collines[4]. » Cette pastorale image a une grande saveur biblique.

* * *

Quand on aura extirpé les vices qui empêchent le développement normal du peuple suisse selon ses traditions ; alors, sur la base d'une forte, nombreuse et saine médiocrité agricole suffisamment instruite, il sera possible d'élever un petit nombre d'hommes, élus parmi la jeunesse, à la haute dignité de conducteurs de la nation. Bridel reprend à son compte les idées de Balthassar, l'*Ecole des hommes d'Etat* rêvée par Rousseau et à demi réalisée par Wieland et Bodmer ; mais

[1] P. 62-63. — [2] P. 68-69.
[3] Cette idée avait déjà été exprimée avant le doyen : (*Solothurn. Wochenblatt*, 20 déc. 1788, nº 51 : Ueber eine schweiz. Nationalkleidung.)
[4] P. 75.

il achève d' « helvétiser » plus complètement ces belles théories. Nous avons ainsi ce long morceau d'éloquence banale qui s'appelle le *Discours sur la manière dont les jeunes Suisses doivent voyager dans leur patrie.*

« L'instruction entre autant par les yeux que par les oreilles.... C'est une vérité incontestable, et j'ai dessein d'appliquer ce principe à l'acquisition d'une connaissance indispensable, celle de notre commune patrie [1]. »

Bridel veut faire bénéficier ses compatriotes de l'éducation qu'en voyageant et en observant il s'est si bien donnée à lui-même.

Une préparation intellectuelle est d'abord obligatoire : l'étude de la géographie, de l'histoire et des institutions suisses. Une fois l'érudition nécessaire acquise, on devra s'imposer la méthode de consacrer un mois par an à voyager à travers les Etats helvétiques [2]. La première année, on visitera les Alpes, « ces glaciers renommés d'où sortent le Rhin, le Rhône, l'Arve, le Tésin, la Sarine [3] ; » on méditera sur les sources de ces rivières, l'or inutilisé que leurs flots entraînent, les peuples qui vivent sur leurs bords ; on recherchera les scènes pittoresques : les cascades, les précipices, les vastes panoramas qui s'offrent du haut du Pilate, du Gamor, du Rigi, du Moléson, de la Dôle, du Chasseral, du Weissenstein [4] ; on pénétrera dans les grottes et les cavernes, on sera « tantôt mouillé par une cataracte ; étourdi du bruit d'un torrent, promené sur un lac solitaire. » Ce premier stade s'accomplira les *Alpes* de Haller à la main.

La deuxième année sera consacrée à l'histoire ; Jean de Müller et les *Schweizerlieder* seront les deux guides indispensables ; mais il sera bon d'avoir Tacite, Thucydide et Salluste

[1] *Discours., Cons.*, III, p. 243-244.

[2] Conrad Gessner a émis la même opinion dans son *Libellus de lacte et de operibus lactariis*, Zurich, 1543, rééd. Leipzig, 1777.

[3] P. 245 s. — [4] P. 246 s.

dans la mémoire. On visitera, à Morat, le Marathon helvétique ; à Saint-Jacques, les Thermopyles suisses ; et partout où l'on posera le pied, on pensera que l'on foule les cendres d'un héros !

Enfin, le dernier voyage sera un voyage « littéraire et scientifique ». On portera son attention « sur les grands travaux opérés en Suisse, soit par les Sociétés, soit par les individus [1]. » On admirera en conscience les usines, les routes, les moulins, et surtout, « ces immenses boyaux souterrains qui se prolongent dans le marbre le plus dur, pour tirer parti des fontaines salées ! » Puis, on rendra visite, le chapeau à la main, aux « vénérables patriarches » de la science et des lettres : Bodmer à Zurich ; à Zoug, Zurlauben ; le baron d'Alt à Fribourg ; et on leur tiendra le discours suivant :

« O mes respectables compatriotes ! vous qui contribuez au bonheur et à la gloire de notre patrie ; vous que l'estime publique fait assez connaître ; vous qui, par d'utiles travaux, de sages écrits, d'importantes découvertes, un bon usage de l'autorité dont vous êtes revêtus, avez mérité une réputation solide ! recevez avec complaisance nos jeunes voyageurs, encouragez-les au bien, ouvrez leur cœur à l'amour de l'utile et du beau, faites usage de l'ascendant que votre supériorité vous donne pour les inciter à se distinguer à leur tour : qu'ils se souviennent toute leur vie de vous avoir vus et entendus ; que vos discours restent gravés dans leur mémoire, et qu'ils mettent votre connaissance au rang de leurs plaisirs les plus vrais, et votre conversation parmi leurs plus précieuses jouissances [2]. »

Après ces trois voyages, le jeune Suisse n'aura plus qu'à se faire recevoir membre de la *Société helvétique*, à mettre au clair son journal de route, et à l'envoyer au rédacteur du *Conservateur* pour y être intégralement publié.

[1] P. 250. — [2] P. 252-253.

CONCLUSION

CONCLUSION

I

Quel sont les résultats de notre long travail? — quel intérêt la vie de Bridel nous offre-t-elle aujourd'hui? — que subsiste-t-il de l'œuvre du doyen et de sa doctrine, soit au point de vue de la littérature suisse et alpestre, soit au point de vue plus général de la littérature française? — quel est enfin cet « helvétisme » que cette vie et cette œuvre nous aident à définir?

* * *

Pour répondre à ces dernières questions, il est nécessaire de résumer brièvement ce livre.

La vie de Bridel offre peu d'intérêt en soi. Elle fut celle d'un érudit de province; calme et retirée, elle n'a connu ni la gloire, ni les persécutions, ni le malheur; elle n'est pas riche en faits. Le doyen de Montreux n'a jamais présidé aux destinées de sa patrie, pas même à celles de son canton; spectateur plutôt qu'acteur, avons-nous dit, durant les graves événements politiques qui bouleversèrent la Suisse de 1798 à 1815, il vit solitaire dans ses montagnes et ne prend que très indirectement part aux luttes violentes de la politique. On ne saurait donc comparer son existence à celle d'un Haller, d'un Rousseau, d'un Bonstetten.

Mais, si les faits et gestes de Bridel ne peuvent retenir bien longtemps notre attention, les différents « milieux » dans lesquels il a vécu, les influences qu'il a subies, l'éducation

qu'il a reçue ou qu'il s'est donnée, nous permettent d'étudier en lui toute l'histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle, particulièrement celle de la Suisse romande. Nous voyons tout d'abord le jeune Philippe-Sirice naître dans une ancienne famille de pasteurs réformés. Nous le voyons encore passer son enfance loin des villes, dans les solitudes boisées de ce Jura auquel il doit son culte pour la montagne. A Begnins, qui domine le Léman, à l'Abbaye, sur les rives du lac de Joux, il acquiert en particulier l'habitude de ne pas concevoir la beauté d'un paysage alpestre sans la présence d'un lac; habitude que nous retrouvons chez Rousseau et chez tous les écrivains vaudois. Religion, patriotisme, attachement au passé et au sol, amour de la nature, ces caractères essentiels de l'esprit de Bridel dérivent de ses origines et de sa première jeunesse.

L'éducation qu'il reçoit alors ne fait qu'accentuer ces caractères. Au collège de Moudon, au collège et à l'Académie de Lausanne, il acquiert une bonne érudition classique ; tout en se destinant au ministère pastoral, — sa profession officielle, — il écrit ses premiers essais, il rédige ses premiers vers : dans son « journal intime », son originalité se dégage lentement. Il entre enfin en contact avec la vie et le monde. Le « milieu » lausannois, dans lequel il vit cinq ans (la bourgeoisie d'abord, puis la noblesse), est, à la fin du XVIIIe siècle, un composé d'éléments cosmopolites. L'aristocratie forme le noyau de cette société. Ses membres ont presque tous vécu à l'étranger, c'est donc à l'étranger qu'ils demandent et qu'ils doivent leur culture. Cette culture, ils l'ont reçue tout d'abord par l'intermédiaire des émigrés français chassés par la révocation de l'Edit de Nantes. Ce sont ces derniers qui restaurent l'Académie, fondent les premières revues, écrivent les premiers livres. Autour d'eux, apparaissent quelques érudits dont l'esprit encyclopédique n'a encore rien de suisse. Cependant, on les voit, sous l'influence du cri-

tique zuricois Bodmer qui entre en relations avec les principaux d'entre eux, délaisser les sciences ou la théologie pour s'intéresser à l'histoire locale, aux antiquités, aux dialectes romands : ce sont Abraham Ruchat, Loys de Bochat, et surtout Seigneux de Correvon dont Bridel se fait le disciple. Peu à peu, la société lausannoise prend conscience d'elle-même. Elle est déjà assez forte pour que Voltaire ne soit pour elle qu'un excellent « maître de français » ; grâce à l'action de Haller, elle réagit même contre les théories encyclopédiques. L'influence anglaise, la présence de Gibbon contrebalancent l'influence française. La publication de la *Nouvelle Héloïse*, lue, admirée et imitée surtout par les femmes, lui révèle la beauté du sol natal et la manière de s'en inspirer. Au moment donc où paraît Bridel, la « culture suisse » est représentée à Lausanne par des idées, des œuvres et des hommes. Après avoir quelque peu hésité entre tant d'influences contradictoires, c'est l' « helvétisme » que choisit Philippe-Sirice ; et de la vie mondaine et des salons auxquels il doit ses premiers succès, il ne retient que l'art d'écrire avec élégance, la politesse, et la connaissance indispensable des auteurs à la mode, principalement des Anglais.

Les premiers vers de Bridel, quelque médiocres qu'ils soient, remportent un succès considérable. C'est qu'ils paraissent à leur heure. Il n'y a qu'à lire les poètes romands antérieurs à Philippe-Sirice ou ses contemporains immédiats, pour se rendre compte de l'état d'infériorité dans lequel se trouvent, en Suisse, et la langue française, et l'inspiration. Ces versificateurs n'ont rien de « romand » ; ils croient que, pour rivaliser avec la France, il suffit de l'imiter ; ils ne savent pas voir les paysages qui les entourent, ou, s'ils les voient, ils ne savent pas les décrire : leur âme n'est pas suisse. Cependant, des symptômes, précurseurs d'une prochaine transformation, indices de l'action prépondérante que les auteurs de Zurich et de Berne commencent à exercer à Lau-

sanne, Genève et Neuchâtel, apparaissent dans des revues comme le *Mercure suisse* et le *Journal helvétique*. On comprend donc avec quel enthousiasme le rédacteur de ce dernier périodique, — Chaillet, — salue les *Poésies helvétiennes*.

A cette époque, le jeune Bridel, grâce à l'influence de Rousseau, de Haller et de Gessner, est en pleine possession d'une doctrine en tous points conforme à son caractère : il veut être, en langue française, le poète national de la « libre Helvétie ». Mais la « libre Helvétie », ce sont les Alpes, c'est la région germanique. Il ambitionne donc de se faire connaître à Zurich, la capitale intellectuelle. Ses relations avec un écrivain de Schwyz, le docteur Zay, lui ouvrent les portes du *Musée suisse*, le principal organe littéraire, qui le cite, le loue et le traduit. Lui-même commence à étudier l'allemand ; il parcourt l'Oberland et les Petits Cantons. Sur ces entrefaites, son établissement à Bâle le met en contact direct avec le sol, la vie, les mœurs, les livres et les hommes de la vieille Suisse. Il devient un membre assidu de cette *Société helvétique* fondée, sous les auspices du patricien lucernois Balthassar, par Iselin, Bodmer et Gessner, dans le but de provoquer et d'organiser un mouvement de renaissance. C'est aux réunions d'Olten qu'il achève d'acquérir cette « culture nationale » qui est la base de son « helvétisme ». Il adopte toutes les idées morales, toutes les utopies, toutes les conceptions politiques et religieuses de ses collègues ; les *Schweizerlieder* de Lavater l'enthousiasment, il les traduit et il les imite. Il travaille, il compose ; il remporte des succès dont Hérault de Séchelles fut le témoin lors de son passage à Olten. On peut dire même que Bridel a perdu presque tout contact avec le pays romand et la littérature française.

Il quitte Bâle au moment où la Révolution va pénétrer en Suisse, peu après le massacre du 10 Août. Ses quelques idées libérales ne tardent point à s'effacer, dans son esprit, devant la colère et la crainte que lui inspirent les Français. Quand

Berne tombe, il est au cœur de la Gruyère, inébranlablement fidèle aux anciens maîtres et à la vieille Suisse. Des extraits du *Conservateur* rédigés à cette époque, nous aident à préciser l'attitude de Bridel : il se contient, et il travaille ; il parcourt les Alpes, il en étudie l'histoire, il écrit ses meilleures pages. Politiquement, il ne joue aucun rôle. Les années se passent ainsi, le siècle change ; seul, Bridel ne sait pas se renouveler. A Montreux, il vit à l'écart, presque oublié, représentant d'un passé qui n'inspire à la plupart que de la haine. Il meurt, ayant, pour toute influence immédiate, remis en honneur les dialectes romands et certaines études historiques, popularisé le *Ranz des vaches* et quelques légendes.

Cependant, dans la vie même de Bridel et dans son œuvre, on sent qu'un pays et qu'un peuple prennent conscience de leurs traditions, se réveillent et vivent. Les lettres et la poésie de la Suisse romande contemporaine sont bien différentes, sans doute, de la conception que s'en faisait le doyen de Montreux. Mais il en est cependant l'ancêtre de plus d'une manière. Et si ses petit-fils : Vinet, Juste Olivier, Rambert, se sont très vite désintéressés de l' « helvétisme », des « narrations historiques » et des chansons surannées du *Conservateur ;* si notre littérature d'expression française a perdu tout contact avec celle de la Suisse allemande, il n'en est pas moins vrai que Bridel, le premier, lui a révélé ses traditions et l'intimité des paysages qui entourent son berceau. On voit, dans le bassin harmonieux du Léman, se refléter les montagnes de la Gruyère, les forêts du Jorat, les vignes vaudoises ; les villages blancs se groupent autour de leurs petites églises romanes ; de longues barques chargées de granit vont lentement de Meillerie à Genève ; le carillon de Saint-Pierre sonne le *Ranz des vaches*, et la ligne douce et calme du Jura enserre, comme un bras qui le protège et le caresse, le beau pays vert qui vit, travaille et chante.... Ce paysage romand, c'est l'esprit de Bridel qui semble encore l'animer, tant les

descriptions du *Conservateur* en sont parfois l'expression sincère et fidèle.

* * *

De l'œuvre de Bridel, il subsiste peu de chose. L'œuvre en vers est d'une étendue considérable, en revanche elle est illisible. Le poème du *Lac Léman* marque une date ; mais les autres « helvétiennes », les *Tombeaux*, les odes, les romances, le *Berthold de Zaehringen*, tout cela est mort, et bien mort. La versification est médiocre et souvent incorrecte, la langue gauche, la forme à peine ébauchée. Mais le doyen n'en est pas entièrement responsable. En France, une « poésie sans poésie » végète dans des conventions. Mal conseillé par son frère, — l'auteur des *Délassements* et des *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe*, — comment Bridel aurait-il pu faire mieux? Plus qu'un autre, il a souffert du désaccord qui existait entre l'inspiration et la forme ; entre une langue qui ne lui appartenait pas et une pensée sincère, mais qui aurait gagné parfois, semble-t-il, à être exprimée en allemand : c'est le cas du poème inédit.

L'œuvre en prose est meilleure, mais il faut se donner la peine de la découvrir, car elle est dispersée dans les treize volumes du *Conservateur*. Non qu'elle contienne des modèles dignes d'être imités ; mais elle est attrayante par son style alerte et clair, sa simplicité et sa sincérité. Elle se compose d'une demi-douzaine de « promenades dans les Alpes », auxquelles il faut joindre quelques chapitres de la *Course de Bâle à Bienne*. Il serait vivement à désirer qu'on rassemblât un jour ces fragments ; on se rendrait compte alors de leur importance. Un sentiment original de la nature anime en effet ces pages. Sans doute, parfois on retrouve Rousseau, les *Confessions*, la *Nouvelle Héloïse ;* mais, peu à peu, la rhétorique et la sentimentalité disparaissent ; et un esprit nous est révélé, qui aime le sol natal et le décrit, non en savant, non

en philosophe, mais en « homme du pays ». Bridel connaît l'histoire et la légende, les mœurs et les coutumes; il s'intéresse aux travaux du paysan, à sa vie et à son langage ; il s'informe du prix des denrées, des cultures, du bétail ; il voit enfin le paysage comme il est, sans prétentions, mais souvent avec une acuité singulière. Quelques belles pages trop peu nombreuses et trop courtes dépassent parfois le niveau habituel : la Course au Geltenbach, la traversée du lac de Zurich, les deux premières *Lettres à un Anglais*, l'*Age d'or des Armaillis* ; vision du monde alpestre plus vivante, plus « humaine » que les belles mais froides descriptions scientifiques d'un Saussure ; plus exacte et plus précise même que le voyage de Saint-Preux dans le Valais ; plus sincère que les sèches relations de Coxe ou les dissertations déclamatoires du comte d'Albon et du marquis de Pezay; enfin, plus directement inspirée des choses que les tableaux de Ramond. Il nous semble qu'une étude du sentiment de la nature alpestre au XVIIIe siècle serait incomplète sans l'œuvre du doyen ; c'est là le principal et, disons-le, l'unique mérite de cette œuvre. Le surplus n'est qu'une collection de documents historiques, fort intéressants parfois, comme les *Souvenirs de mon séjour à Lausanne*, le *Précis de la Société helvétique;* mais, si une bonne partie en est encore utilisable au point de vue pédagogique, tout cela ne concerne guère la littérature.

* * *

La vie et l'œuvre du doyen Bridel sont moins intéressantes que l'esprit qui les anime et que les idées qui s'en dégagent. Il y a là une remarquable unité. Dès les informes ébauches de ses *Passetems*, Bridel sait ce qu'il veut être et où il veut aller. Mis en présence de « cultures » très différentes, il choisit presque sans hésiter ce qui convient à son tempérament, ce qui pourra lui servir pour édifier sa doc-

trine. Toute son existence lui fut d'ailleurs propice : il rêvait l'indépendance et la Suisse allemande : il fut envoyé à Bâle ; dès l'époque où il rédigeait sa *Course dans les Alpes* en vers et en prose, il ambitionnait de vivre dans les montagnes de la Gruyère : il fut nommé pasteur de Château-d'Œx.

Tout se tient donc dans son œuvre elle-même. Nous en avons longuement suivi le développement. Notre dernier chapitre, en particulier, a été consacré à cette conception historique et sociale des Alpes qui est la base même de la doctrine du doyen. Résumons encore brièvement cette doctrine. Les Alpes sont la « vraie Suisse ». Elles ont *naturellement* imposé à deux races, à deux langues, à deux religions une unité d'esprit qu'il s'agit, en cette fin troublée du XVIIIe siècle, de recréer en quelque sorte dans les cantons helvétiques. Les montagnes, leur population qui a conservé les primitives vertus de la race : ces Celtes que l'on retrouve partout en remontant le cours de l'histoire, en étudiant les dialectes, les légendes, les mœurs, — voilà les modèles qu'il faut sans cesse imposer aux campagnes ignorantes et aux villes corrompues. Pastorale simplicité, patriotisme héroïque, attachement inébranlable au sol, aux traditions, à la religion, indépendance, égalité rustique, tels sont les caractères des anciens « Alpicoles ». Mais, comme on ne peut ramener en Suisse le fabuleux « âge d'or des armaillis », on se contentera de cultiver, de fortifier, de propager les plus indispensables de ces vertus. On ranimera le goût des travaux agricoles. On entourera les frontières d'une barrière morale contre l'influence de l'étranger. On répandra partout, à l'aide de l'enseignement, une « culture helvétique ». C'est à ce moment que devra intervenir la littérature. Bridel proclame l'existence et la nécessité d'une poésie nationale, il en donne la définition, il s'efforce de la réaliser. Nous connaissons ces théories : imitations des auteurs de l'Ecole zuricoise et bernoise, « helvétisation » des œuvres anglaises et des classiques

français. Nous avons dit combien le doyen s'est trompé et quelle fut son erreur : reconnaissons qu'elle est logique.

Bridel est d'ailleurs un esprit moyen. Beaucoup en Suisse, à la même époque, ont vécu, pensé, écrit comme lui. Ce livre n'aurait pas été sensiblement différent de ce qu'il est, s'il avait traité de Lavater, de Haller, d'Usteri, de Jean de Müller, de Mallet, — de n'importe quel membre, ou peu s'en faut, de la *Société helvétique*. Le doyen peut donc être envisagé comme le représentant de toute une génération ; aussi cet ouvrage est-il en définitive une étude d'histoire sociale plutôt qu'un livre de critique littéraire.

II

Au point de vue de l'histoire de la littérature française, avons-nous accompli un travail inutile en consacrant tout un volume à cet écrivain étranger, inconnu et médiocre qu'est Bridel ? Nous ne le pensons pas. Une vie humaine, une œuvre accomplie par un homme ne saurait laisser les hommes indifférents. Nous nous intéressons aux romans, nous nous passionnons pour l'histoire sociale, économique, les correspondances, les mémoires : pourquoi donc Bridel, — qui fut un esprit, qui fut une âme d'un passé assez proche de nous pourtant pour être *vivant* encore, — ne pourrait-il retenir notre attention ? Nous avons dit dans notre préface qu'une plante commune n'est pas exclue de la botanique. Puisque Bridel a écrit en français, on ne saurait le retrancher de l'histoire littéraire à laquelle il appartient.

En étudiant la vie et l'œuvre du doyen, nous avons exploré une province littéraire de la France, — province éloignée, presque étrangère, et qui a subi plus fortement qu'aucune autre l'influence de la littérature allemande. Nous avons même à plusieurs reprises franchi la frontière des langues, pour faire connaissance, rapidement et sur place, avec les

poètes et les critiques de l'Ecole suisse qui furent les maîtres de Bridel. Nous avons fait, sur un espace restreint, il est vrai, une *étude de littératures comparées.*

En outre, nous avons suivi les transformations, les déformations parfois, que la littérature française a subies en traversant le Jura, en entrant en contact avec une religion, des idées, des institutions, des mœurs profondément différentes de celles de la France monarchique et catholique du XVIIIe siècle. C'est même le seul intérêt qu'offrent les vers de Bridel, que ces manifestations d'une sensibilité déjà presque « romantique » dans les *Poésies helvétiennes*, — que cette « nationalisation » de la *Henriade*, de Delille et de Lebrun-Pindare.

Enfin, nous nous sommes trouvé en présence d'une quantité de faits, d'idées, de tendances, dont l'ensemble caractérise le XVIIIe siècle suisse, représenté et « symbolisé » par Philippe-Sirice Bridel.

III

Nous avons souvent parlé de l'« helvétisme » ; nous l'avons étudié dans l'œuvre en vers et en prose de Bridel ; mais nous ne l'avons en somme pas encore défini.

L'*helvétisme*, au XVIIIe siècle, est une conception idéale, « philosophique », de la Suisse, de ses Alpes, de ses habitants, de ses institutions et de son histoire. Il est donc une doctrine qui tend à représenter aux yeux du monde les hautes montagnes comme le berceau de l'âge d'or, des vertus champêtres, de la vie rustique ; en ce sens, il rentre dans l'histoire du sentiment de la nature. Plus tard, c'est l'histoire suisse qui apparaît comme une sorte de réédition de l'antiquité : on compare Morat à Marathon, Saint-Jacques aux Thermopyles ; la constitution de Genève, les « landsgemeinde » de Glaris ou d'Appenzell évoquent Sparte et les comices du peuple romain. Ce nouvel « helvétisme » est en corré-

lation avec le mouvement du « retour à l'antique ». L'un et l'autre, le pastoral et le politique, se complètent et se mêlent dans l'œuvre de Rousseau comme dans celle de Jean de Müller, dans Haller comme dans Gessner, dans les vers comme dans la prose de Bridel. Ils sont la preuve de l'influence exercée alors par la Suisse, grâce à ses écrivains, sur la France, sur l'Allemagne, sur toute l'Europe : au XVIII[e] siècle, il faut, en effet, considérer l'Helvétie comme une des plus grandes nations littéraires.

L'origine de l' « helvétisme » remonte aux premières années du XVIII[e] siècle. Après la période des guerres religieuses et civiles, il semblait qu'aucun lien n'existait plus entre les cantons, ces « frères ennemis ». Chacun suivait sa propre politique ; les mœurs se corrompaient ; la vie intellectuelle paraissait morte. Aussi l'influence étrangère régnait-elle partout en maîtresse. La plus dangereuse au point de vue national était alors celle de la France. Louis XIV imposait sa royale volonté aussi bien au pays des Ligues qu'à Versailles. Quarante mille soldats suisses servaient sous ses drapeaux. A Soleure, les ambassadeurs ; à la Diète, les « orateurs royaux » ; dans les villes, les « dispensateurs des libéralités », tous ces agents parlaient et agissaient sans contrôle. Mais, une réaction, sourde d'abord, puis de plus en plus générale, ne tarda point à se faire sentir. Il est naturel de la voir partir des centres du protestantisme : Genève, Berne, Zurich. On commence par prêcher contre les mœurs, les livres, les idées de Paris : ainsi fait, à Genève, Jean-Alphonse Turretini, dont Fréron accuse Rousseau d'avoir plagié les discours latins. Puis, on cherche à opposer à celle de la France une autre influence : l'Angleterre, que célèbrent les *Lettres* de Muralt. Haller écrit ses deux satires. Enfin, à Zurich, Bodmer et Breitinger fondent la critique suisse dirigée en apparence contre Gottsched et son « pangermanisme » saxon, en réalité contre la littérature française que Bodmer combat à travers le Boileau de

Leipzig. L'*helvétisme* est alors la réaction de l'esprit national contre l'étranger, l'expression d'un besoin d'indépendance intellectuelle et morale.

L'*helvétisme* ne prit sa forme « philosophique » qu'après les *Alpes* de Haller, les *Idylles* de Gessner, la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau. Ces trois livres en contiennent l'expression « classique ». Mais, si, en France, le succès prodigieux de la *Nouvelle Héloïse* absorba, pour ainsi parler, celui des *Alpes* et même des *Idylles*, il n'en fut pas de même en Suisse. Jean-Jacques avait des ennemis ; Haller et Gessner n'avaient que des admirateurs, et, pour une bonne partie du public, ils avaient en plus l'avantage d'écrire en allemand et d'être, par conséquent, immédiatement accessibles. Sous les influences *égales* que ces trois hommes exercèrent, sous l'influence aussi des idées nouvelles, le mouvement s'accentue ; il aboutit à la fondation de la *Société helvétique*, il s'épanouit et se termine dans l'œuvre de Bridel. Toutes sortes de choses s'y rencontrent : non seulement des éléments nationaux, mais encore des éléments étrangers. Dans le fond et dans la forme des œuvres, on retrouve tour à tour l'Encyclopédie et la Bible, la poésie anglaise et la poésie française, les « voyageurs » et les premiers alpinistes, l'antiquité et l'histoire suisse, etc. Cependant, des qualités nationales persistent, dont il faut tenir compte : le *sentiment de la nature* d'abord, qui part de Suisse pour rayonner en Allemagne avec Haller, en France avec Rousseau ; l'*étude scientifique des Alpes*, qui remonte au XVIe siècle et se confond au XVIIIe avec l'influence des sciences naturelles ; l'*esprit du protestantisme biblique*, qui favorise la diffusion de la poésie anglaise ; le *patriotisme républicain*, qui aime à s'exprimer avec toute la phraséologie classique et paraîtra bientôt révolutionnaire ; le *sens pratique*, qui crée volontiers des systèmes et des doctrines, mais veut surtout les appliquer ; enfin l'*esprit conservateur et traditionaliste*, qui sera le premier à prendre les armes en 1798, après un

élan de libéralisme, et qui cherchera toujours à fonder sur le passé et l'histoire l'Etat démocratique du XIXe siècle. Il faut donc envisager un écrivain suisse, non pas comme un auteur qui appartient à la France ou à l'Allemagne, mais plutôt comme un étranger qui exprime en allemand ou en français un idéal particulier. Cette méthode que nous avons appliquée à Bridel ne serait-elle pas suggestive et féconde, si on l'appliquait au *Premier Discours*, à l'*Inégalité*, à la *Nouvelle Héloïse*, au *Contrat Social*, à l'*Emile*, à Rousseau enfin ? D'ailleurs, en France, en Allemagne, en Angleterre, les grands traits du XVIIIe siècle sont partout les mêmes ; et, puisque, tout en le reconnaissant, on laisse Klopstock, Goethe, Thompson, Hervey à leurs patries, pourquoi ne pas laisser Rousseau, Mme de Staël, Benjamin Constant à la Suisse ? Pourquoi ne pas chercher dans leurs « milieux » d'origine, leur éducation et leurs ascendants, l'explication de leurs esprits et de leurs œuvres ? C'est avec plus de sûreté qu'après une enquête de ce genre, il serait possible de leur assigner une place dans le grand cadre de la littérature française. Notre étude sur le doyen Bridel qui est, en somme, un « sujet facile », nous a semblé un excellent moyen d'expérimenter cette méthode.

* * *

Telles sont les principales conclusions que nous pouvons tirer de ce livre. Sans doute, l' « helvétisme » est une conception usée et désuète, dont il ne subsiste plus que quelques fâcheux lieux communs. Sans doute, toute méthode critique est forcément incomplète : les incertitudes auxquelles on se heurte nécessairement, rendent toute conclusion en partie arbitraire et nous ne saisirons jamais exactement le secret intime d'une vie ; un « inconnaissable » nous échappera toujours. Mais la critique et l'histoire ne doivent pas seulement nous servir à connaître le passé et ses œuvres : elles doivent

servir aux besoins du présent, à moins d'être inutiles et conçues « hors du temps et de l'espace », et c'est à ces besoins que, malgré nos efforts pour être toujours impartiaux et « objectifs », nos interprétations correspondent. Bridel et le XVIIIe siècle suisse tout entier ont interprété selon leurs besoins la nature et l'histoire, et de ces interprétations, fausses presque toujours, ont jailli des œuvres qui contiennent et qui expriment toute l'âme romande et toute la pensée suisse.

Vinzel, Vaud, 14 mars 1908.

APPENDICE

à soulager le pauvre, à donner un asile
au voiageur honnête, à leur frère indigent
plus ils feraient le bien, plus je serais content
Des l'enfance leur ame à la vertu nourrie
Des vains plaisirs des grands n'aurait aucune envie.
Heureux et trop heureux si j'étais le pasteur
de sages villageois dont j'écartas l'erreur
dont j'assuras les pas, de qui je fus le père
et dont j'eusse en retour une amitie sincère.
Ma voix leur apprendrait qu'il est un protecteur
ami de la vertu, qui répand la terreur
dans l'ame du méchant au crime abandonnée
Mais qui fait le bonheur de l'ame fortunée
Qui contente de peu pour soi ne cherche rien
Mon bien serait le leur, leur cœur serait le mien
la nature serait mon étude ordinaire
dans la plante admirant celui qui sut la faire
l'été, je parcourrais les ecrits de Buffon
et l'hiver en tachant de pénétrer Nevton
Bravant des vens, du froid et des frimats la rage
j'attendrais le printems ; des oiseaux le ramage
viendrait me l'annoncer, et de nouveaux plaisirs
se succédant ainsi combleraient mes desirs.
Separé des méchans dans une paix profonde
loin des flots en courroux, des tempêtes du monde
remerciant le ciel de mon tranquille sort
Mes jours s'écouleraient en attendant la mort.
Desirant ce moment avec impatience
et quittant nos vallons avec indifference.
exauce, être tout bon, sois propice à mes vœux
donne moi peu d'amis, mais qu'ils soient vertueux
des jours sereins, exems de noir orage.
(illisible).... mais que dans ce passage
qui nous prépare, et nous mène au bonheur
des traits des passions, je préserve mon cœur.

b) *Caractères du vrai Suisse* (fragment VIII).

Pour connaitre le vrai Suisse ne le cherchons ni dans nos villages, ni dans nos petites villes du pays de Vaud, c'est un composé de Français, de Savoyard et l'analyse de telles gens faite, a peine un $^1/_4$ en appartiendrait au Suisse — Cherchons ds. les petits cantons, les Grisons, le Valai, le Pais d'enhaut, dans les Alpes — c'est là qu'il est tel qu'on nous le peignait autrefois — c'est là qu'il triomphe des horreurs des saisons. qu'il brave les frimats, qu'il voit d'un œil serein, les cataractes tomber, les avalanches crouler, les rochers se détacher — c'est là qu'il conserve toute l'énergie du caractère national — haut fier et même soubçonneux sur l'article de sa liberté, il chérit cette idole et met sa grandeur à l'encenser, plus heureux d'habiter une chaumiere que personne ne lui conteste, de mener ses vaches sur des rocs stériles mais qui lui appartiennent, de chanter des airs grossiers mais plus dans la nature — plus heureux dis je que d'avoir une maison à Balcon ds. nos villes. de posséder de chams et de vignes et de fredonner des airs de Philidor ou de Gratry. — L'habitant de la vallée d'Urseren ou le pâtre du haut Vallais est quelque chose, il est Suisse. — libre — caractérisée — son âme a une physionomie marquée — les traits sont saillans — aucun fard — aucun ornement étranger ne la deffigure. Au sommet du Gothard où il mène son troupeau comme ds. son village où il va a l'église — dans les assemblées ou il élit ses magistrats comme au cabaret où il ségaie en parlant de vache, d'alliance et de liberté — toujours le même — mais pour nous autres frivoles citadins nous ne sommes que des caméléons.

c) *Le vieillard valaisan* (fragment XXVIII).

Le sentiment s'altère ordinairement ds. les paroles, un coup d'œil, un signe de tête, un serrement de main l'expriment bien plus fortement. — Je trouvai dans le Vallai près de sa cabane un vieillard au moins octogénaire assis à l'entrée de sa simple habitation recevant la douce influence du soleil. les raions de cet astre étaient renvoiés par son front serein et ses cheveux blancs. Une joie

douce animait ses traits. nous nous approchons de lui avec cette vénération que les jeunes gens sensibles ont toujours pour la vieillesse. Il ne se leva point mais avec un regard plein de bonté : il nous invita à partager son banc. J'étais le plus proche de lui et je lui fis quelques questions sur la route que nous devions tenir ce jour là, enfin il nous interrogea lui même après avoir satisfait à nos demandes –- vous êtes etrangers, vos habits le témoignent — oui mon père — mais encore plus vos Phisionomies. vous n'avez pas autant que nous cette teinte mâle que la liberté grave sur nos visages. d'où êtes vous ! — Du païs de Vaud. Eh j'avais raison, vous nête pas aussi libres que nous, je vous plains, vous m'intéressez — J'étais fait pour être un élève de la liberté ; je chéris les montagnes, leurs habitans. que ne puis je (être) votre compatriote. lui dis je en le fixant tendrement — Il me prend la main, la serre avec intérêt, quelques larmes coulèrent de ses yeux et nous nous quittâmes sans dire mot. Je n'eus pas fait 20 pas que je priai mes compagnons de voiage de continuer leur route alors cachée ds. des rocs. je ne voulais pas en être vu. c'était des citadins qui riaient, persifflaient ; ils ne connaissaient pas le sentiment. je retourne au vieillard qui me vit revenir avec le coup d'œil du contentement — Je viens vous embrasser, mon père — je ne vous reverrai sans doute jamais et sous vos traits je veux embrasser la vertu : il me reçut dans ses bras, il m'y serra et tout ce qu'il me dit fut : mon fils combien je vous chéris pr. vous avoir vu un moment. le ciel vous bénisse. cet instant est une fleur d'automne qui croit sur le bord de ma tombe. je voudrais que vous fussiez libre mais soiez vertueux. et vous serez toujours assez heureux. allez vous m'attendrissez trop. je m'arrachai d'auprès de cet homme étonnant dont le sentiment était si d'accord avec le mien et auquel la simpathie la plus singulière me liait si fortement. je souffrais. je ne pouvais le quitter. en partant je laissai échapper ces mots entrecoupés : finissez en paix votre voiage. il me fit un signe de contentement. — je le perd de vue et tout en réflechissant à la singularité de la rencontre, tout en m'étonnant d'avoir trouvé au milieu des alpes sous des habits si grossiers une âme aussi belle, aussi noble — je rejoins mes compagnons dont la fade conversation n'avait plus de charme pour mon cœur. Si jamais je retourne dans cet endroit, je m'informerai de la tombe de ce vieil-

lard. j'y sémerai quelques fleurs de la montagne pr. honorer son souvenir. peut-être son âme fera-t-elle naître une idée consolante dans mon cœur. oui, en sortant de ces bras, j'étais plus porté à la vertu, j'aurais fait le bien avec empressement, avec volupté.

d) *La musique des Alpes* (fragment XXXI).

De tous les instrumens propres aux bergers des Alpes il n'y en a point de plus touchant et dont ils se servent mieux que du *hautbois*.

Nous étions aux Plans près à nous reposer des fatigues d'une journée emploiée à courir les montagnes. le ciel était serein, tout dormait et nous jouissions à l'arrivée de notre gite des douceurs d'une nuit calme et tranquille. le seul bruit des eaux de l'Avançon troublait le paisible silence de la nature. tout à coup, des bois opposés se font entendre 2 Hautbois qui dans les ombres de la nuit jouaient des airs tendres et plaintifs. c'étaient des bûcherons qui se délassaient de leurs fatigues. le murmure du ruisseau, le calme de la nuit donnaient encore à ces sons une teinte plus mélancolique. combien ils me touchent, ils allaient à mon cœur ! les larmes du sentiment mouillaient déjà mes yeux. Je croirais entendre une amante éplorée pleurant dans sa solitude, un époux gemissant sur la tombe de sa moitié adorée — O musique de nos théâtres, vous n'êtes rien. vous ne touchez pas les cœurs. vous ne faite pas répandre les larmes du sentiment. c'est les passions que vous metez en jeu. douce melodie des Alpes vous rendez meilleurs, vous portés au bien. ô que je voudrais vous entendre encore au milieu d'une belle nuit — peut-être même seriez vous encore plus expressive, si l'orage grondait, si les vent sifflaient, si la tempête versait l'urne céleste sur ces vallons isolés.

II

Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787.

J'ai vécu à Lausanne plusieurs années, et cette époque ne s'effacera jamais du tableau de ma vie, quoiqu'il se ternisse journellement. J'y ai vu une société de gens aimables, instruits, du meilleur ton, du goût le plus épuré, du commerce le plus sûr : elle m'a appris à connaître le monde et peut-être à l'apprécier.... Elle est bien réduite à présent cette société.... la mort y a fait d'irréparables ravages ; et le petit nombre des survivans ne se voit que pour mener deuil sur les amis auxquels ils ont survécu, et quelquefois même pour envier leur sort.

Qu'elle étoit charmante cette réunion qui se formoit en hiver tous les samedis chez Mme de Ch....! Là se rendoient la plupart des gens lettrés qui habitoient Lausanne, et des étrangers distingués par leurs connaissances qui y faisoient quelque séjour. Là venoient des femmes instruites sans pédanterie, et des jeunes filles belles sans prétention : la conversation, la lecture, la musique, un joli souper, partageoient ces heures trop courtes : tantôt on lisoit un ouvrage nouveau de littérature, de poésie, de théâtre ; tantôt quelque membre de la société soumettoit à son jugement ses propres essais ; quelquefois des amateurs jouoient un proverbe, une pièce à tiroir, une petite comédie, qu'eux-mêmes le plus souvent avoient composée.

La Société s'appeloit tout uniment *le samedi* : madame de Ch. avoit reçu le titre d'*abbesse*, et nous composions son chapitre. S'entretenant un jour avec un ecclésiastique, on lui observa qu'elle avoit l'air soucieux, tandis que l'ecclésiastique portoit la gaieté peinte sur son visage : « n'en soyez pas surpris, dit-elle, monsieur n'a qu'un » *verset* à traiter demain, et moi j'ai ce soir tout un chapitre. »

Une femme avantageusement connue par des ouvrages pleins d'esprit et de grâce, ayant témoigné son désir d'appartenir à notre samedi, la société crut devoir à ses talens littéraires une réception solennelle. Il fut donc décidé que pour entrer dans le chapitre, l'aspirante seroit tenue de faire ses preuves non de noblesse, mais de

présence d'esprit : en conséquence, elle devoit répondre sur-le-champ à une question, deviner une énigme et trouver le mot d'une charade. Le samedi suivant, M. Deyverdun, le traducteur de Werther, l'intime ami du célèbre Gibbon, introduit avec cérémonie devant le chapitre assemblé l'aspirante, que je nommerai désormais Isabelle, et lui adresse cette question : « quelle des femmes françaises qui ont écrit, » est celle qui réunit le plus de suffrages ? » Sans hésiter, Isabelle nomme Mme de Sévigné ; et si vous m'en demandez la raison, ajoute-t-elle, c'est qu'en écrivant ses lettres, elle n'a jamais pensé qu'un jour on dût les publier. Applaudissements. Ensuite, on lui propose l'énigme suivante :

Au sein des feux ardens, je prends toujours naissance :
A Rome on me baptise et je n'ai pas la foi....
Quand on ne me bat plus, je garde le silence ;
Mais hélas ! sans me pendre on ne fait rien de moi.

Isabelle se recueille un instant, puis elle dit : c'est une cloche. Nouveaux applaudissements. Restoit la charade, et la voici :

Bien mieux que mon premier vous savez nous séduire ;
Ainsi que mon second vous nous enchantez tous ;
Que n'ai-je de mon tout et la voix et la lyre,
Pour chanter vos talens en vers dignes de vous !

L'aspirante rougit, s'écrie : c'est une trahison, et se tournant vers une personne assise à ses côtés : madame ! lui dit-elle, si cette charade étoit faite pour vous, le mot seroit *Orphée*. Les applaudissemens redoublent. Enfin le grand maître des cérémonies conduit Isabelle devant une toile qui cachoit le fond du salon ; là un homme en costume de Hiérophante, une baguette blanche à la main, une étoile sur la poitrine, lui adresse les vers suivans, qui (soit dit pour l'intelligence du lecteur) faisoient allusion à ce qu'on débitoit de Cagliostro, devenu à cette époque l'objet des conversations et de la curiosité générales.

Pour puiser au dépôt de la sagesse humaine,
Je ne vous dirai point d'un ton d'énergumène,
Hâtez-vous de descendre aux caves de Memphis ;
Prenez-y pour Mentor un vieux prêtre d'Isis ;

Glissez-vous à tâtons sous quelque pyramide,
Et trois-cents ans après renaissez en Colchide,
Approchez Isabelle ! en tirant ce rideau,
Vous verrez fuir l'erreur et tomber son bandeau.

Soudain la toile se lève ; et sur un espèce d'autel paroit un tableau, où étoient peints et fort joliment grouppés la plupart des attributs de la poésie et des arts, une lyre, un poignard, un masque, une musette, etc. Le Hiérophante, montrant successivement du bout de sa baguette chacun de ces attributs, continue en ces mots :

Saluez par trois fois cette table mystique ;
Saisissez de ces traits l'ensemble emblématique ;
Respirez gravement l'air du sacré vallon,
Et n'allez pas ici rire au nez d'Apollon....
Vous voyez cette lyre, ornement du Parnasse ;
C'est celle de Sapho, de Pindare et d'Horace,
Que Pétrarque à Vaucluse accordoit sans effort....
Eh bien ! elle n'est plus : pleurez son triste sort ;
De nos rimeurs Gaulois les frénétiques hordes
En pleine Académie en ont coupé les cordes.
Par Corneille et Racine avec peine aiguisé,
Dans les mains de Voltaire à la longue émoussé,
Ce poignard teint de sang et forgé par la haine,
Que Sophocle reçut des mains de Melpomène,
Sur la scène française est par un art nouveau
Le stilet d'un brigand, ou le fer d'un bourreau....
Ramenons à la vie, à sa grandeur première,
La tragédie en pleurs qu'assassina Lemierre.
Le masque de Thalie autrefois si vanté
Depuis le grand Molière, hélas ! s'est bien gâté :
Au badinage seul cette Muse bornée
Veut aujourd'hui monter au trône d'une aînée,
Devient triste, rêveuse, et pleine de vapeurs,
Sollicite un mouchoir pour essuyer ses pleurs....
Ah ! conservons-la gaye et maligne et bouffonne,
Frondant le ridicule et non pas la personne,
A leurs propres dépends faisant rire les sots,
Et du vieux sel attique inondant ses bons mots.
N'allez pas négliger cette aimable musette,

Quand posant l'éventail pour prendre la houlette,
Aux champs de Bussigni vous irez un beau jour
De Zéphire et de Flore épier le retour.
Là, de l'art des cités oubliant l'imposture,
Aussi belle qu'elle est vous peindrez la nature,
Et vos douces chansons dans leur simplicité
Auront l'air du village et sa naïveté.
Fille du cœur, sur-tout que l'antique romance
Traînant en longs refreins sa plaintive cadence,
Reprenne sans tarder par vos heureux talens
Ses droits que l'ariette usurpa trop long-temps.
Montrez-nous l'ombre triste, inconsolable, errante,
De quelque preux guerrier occis par son amante ;
Ou les maux de deux cœurs brûlans des mêmes feux,
Que navrent les refus d'un tuteur rigoureux.
Si jadis ce pinceau fut le pinceau d'Apelles,
Je ne sais... mais je crois l'avoir vu chez Corcelles :
Vrai comme son langage, et doux comme son cœur,
Il verse sur la toile un prestige enchanteur,
Fixe du sentiment l'expression rapide,
Et semble se jouer sous la main qui le guide :
Oui ! Corcelles nâquit pour conserver les traits
Des sages qu'elle a vus, des heureux qu'elle a faits.
Mais à ce grand flambeau dont la flamme si vive
Nous a tous pénétrés de sa chaleur active,
D'où vient donc cet éclat ? C'est qu'il est tour à tour
Le flambeau du génie et celui de l'amour....
De ce génie heureux qui créa Caroline,
De cet amour vainqueur qui suit Alexandrine :
Sous ce double rapport le magique flambeau
A nos yeux éblouis brille d'un feu nouveau ;
Jamais il ne paroit sans l'aimable ceinture
Que pour les Graces même a formé la nature :
Toutes trois je les vois, et voudrois les nommer....
Mais leurs graves Mamans pourroient bien m'en blâmer :
Vainement, lui dirois-je, en me tournant vers elles,
La faute en est à vous, qui les fites si belles.
Dans ce petit recoin qu'ai-je donc aperçu ?
Une tête à grelots.... ah ! si je l'ai bien vu,
C'est la chère Marotte à nos jeux si propice,
Qu'inventa la sagesse et non pas le caprice :

Dès sa plus tendre enfance et par un libre choix
Sans gêne et sans efforts l'homme reçoit ses loix :
Elle change en plaisirs les peines de la vie,
Nous berce en badinant au sein de la folie,
Et soulevant un peu maint bonnet de docteur
Nous montre un bout d'oreille échappé par malheur.
Ces symboles divers choisis par le génie,
Pour peindre en raccourci notre philosophie,
Nous dévoilent l'esprit qui règne en ce salon,
Et de notre Chapitre et les goûts et le ton.
Ici, de l'étiquette écartant la barrière,
D'un tourbillon fâcheux secouant la poussière,
Venez dans les plaisirs de l'esprit et du cœur
De notre samedi partager la douceur ;
Et ce jour fortuné va vous faire sans peine
Supporter les ennuis de toute la semaine,
De l'envie à l'œil louche oublier les propos,
Pardonner aux méchants et tolérer les sots.
Ces biens nous les devons à notre aimable Abbesse,
De Flore et des beaux-arts tout à la fois Prêtresse :
L'Empire qu'elle exerce en été sur les fleurs,
Elle l'a dès longtemps obtenu sur nos cœurs ;
Pour elle à chaque mois maintes fleurs sont écloses,
Et je la vois toujours dans la saison des roses,
Transportant sans apprêt dans la société
Les goûts de la nature et sa variété ;
A tout ce qui l'entoure elle donne la vie,
Anime les talens et sourit au génie....
On diroit qu'Apollon la plaça parmi nous
Pour adoucir nos mœurs, pour épurer nos goûts ;
Et faire naître au sein de la rude Helvétie
Les plaisirs délicats de Grèce et d'Italie.
Mais de mes sens émus quel sublime transport
Sur l'aile de Pindare égare mon essort ?
Hiérophante nouveau... quelle clarté divine
Déjà de toute part me frappe et m'illumine !
De nos Dieux protecteurs je chante les bienfaits :
Je vois autour de moi l'abondance et la paix,
Les lauriers d'Apollon, de Mars et d'Uranie,
Les fruits de la sagesse et les fleurs du génie....
Lausanne ! ô doux séjour ! trop heureuse cité !

Chez toi le frein des mœurs est encor respecté :
A tes aimables jeux préside avec décence
La liberté facile et non pas la licence :
La politesse ici tient la main de l'honneur ;
L'esprit n'y fait jamais outrage à la candeur ;
Et nos jeunes beautés, filles de la nature,
Ont le cœur aussi pur que l'onde la plus pure.

Ces vers assez coulans, quoique négligés, et dont l'apropos fait le principal mérite, furent écoutés et reçus avec indulgence. Isabelle entra dans notre chapitre, et plus d'une fois contribua à nos plaisirs par ses intéressantes productions.

Je n'ai pu tracer qu'une foible et légère esquisse des séances du samedi, qui se varioient chaque semaine. Divers portefeuilles contiennent de charmantes pièces, soit en prose, soit en vers, composées pour les réunions de ce jour, et qui plus que celles-ci mériteroient d'être sauvées de l'oubli : on peut juger, par ce mince échantillon, des amusemens de la bonne société de Lausanne en 1786 : c'étoit vraiment une école d'esprit, de goût, de politesse. Il n'est donc pas surprenant que tant d'étrangers de tout âge et de tout pays aient préféré le séjour de Lausanne à celui d'autres villes plus peuplées, plus riches et plus dissipées.

Cons., t. VII, p. 279[208]-288.

III

QUESTION

Les Suisses ont-ils une poésie nationale, et quelle doit être cette poésie ?

De Monsieur Bridel.

Pour savoir si les Suisses peuvent avoir une poésie à eux, il ne faut que jeter un coup d'œil sur ce qui en fait l'essence. — Toutes les nations conviennent que ce sont les images ; sans elles, sans leur secours les vers les mieux faits ne sont que de la prose rimée ; leurs grâces et le plaisir qu'on ressent à les lire, viennent moins encore du

nombre et de la cadence, que du tableau qu'ils représentent à l'imagination. — Les véritables images poétiques, celles qui frappent à coup sûr, sont toutes tirées de la nature : c'est son étude qui doit les fournir. — Voilà la riche mine que les Muses doivent exploiter, si elles ont dessein d'attacher et de plaire.

Les Suisses, chez qui le climat, les paysages et les mœurs sont si différens de ceux des autres nations, peuvent donc avoir une poésie nationale. Les habitans de la partie allemande l'ont prouvé à l'univers : les chefs-d'œuvre de *Haller*, de *Gesner*, ont fait voir qu'un Suisse peut être originalement poète et avoir un caractère à soi, distingué de celui de tout autre peuple. — La Suisse françoise ne peut-elle pas avoir le même avantage? — Je sais que plusieurs personnes éclairées regardent le pays de Vaud (quoique dans les bornes de l'ancienne Helvétie fixées par César) comme n'en faisant pas partie. Mais, les trois quarts du canton de Fribourg, la moitié du Vallais, la partie occidentale des Alpes du canton de Berne en ont toujours fait partie. — On me dira encore que leur langue est la patoise, et que les chansons des paysans sont nos seules poésies ; mais, je vous en prie, juge-t-on de la poésie des François par les chansons Languedociennes ou Gasconnes ; c'est la même chose. D'ailleurs je ne fais point attention à la langue dont on se sert, et quand on parleroit polonois en Suisse, je crois et j'ose assurer qu'il y auroit toujours une différence essentielle entre la poésie de l'habitant des Alpes, et celle des paysans des bords de la Vistule. La langue n'y fait rien ; ce sont les images, ou plutôt la nature qui les fournit à l'imagination, modifiée d'après la diversité des objets qui la frappent.

Mais quelle doit être cette poésie?

Je l'ai déjà dit : elle doit être tirée de la nature ; *Ut pictura poesis erit*, — voilà la grande règle. — Nous avons nos tableaux nationaux, prenons les pour modèle. — Un peintre suisse ne prend ni des paysages françois, ni des anglois ; il en choisit qui portent l'empreinte de sa patrie : ce ne sera plus une vaste plaine, une rivière ordinaire, un côteau couvert de vignes ; mais ce seront les vachers des Alpes, les torrens qui tombent en cascades du haut des mons, les troupeaux et les chalets qui les couvrent. Il ne suffira donc point pour peindre la Suisse de faire des vers durs et hérissés de *r*, comme M. le Mierre, dans sa tragédie de *Guillaume Tell* :

Je pars, j'erre en ces rocs dont partout se hérisse[1].
1 2 3 4 5 6

Il ne faudra point décrire la source du Rhin, qui naît dans des rocs affreux, et dont chaque pas, près de son origine, est une cascade, comme *Ovide* eût décrit la fontaine d'où sort le *Penée* pour arroser les vallons enchanteurs de *Tempé*[2]; et malgré la douceur, le charme et l'enchantement des vers suivans de *Boileau*, je ne puis les approuver parce qu'ils sont dus à l'imagination et non à la nature :

Au pied du mont *Adule*, entre mille roseaux,
Le Rhin tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuié d'une main sur son urne penchante
Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante[3].

Jamais les roseaux n'ont crû sur le mont Adule, et l'onde naissante du *Rhin*, peut avoir un bruit effraiant, majestueux, mais pour *flatteur* je ne le crois pas.

De la Harpe, dans son *Philosophe des Alpes*[4], lui fait parler un langage aussi peu philosophique qu'il est peu Suisse; il a cru sans doute que le guindé était le sublime, et il s'est trompé. — Et *M. Roucher* tout nouvellement dans son *poème des mois*[5], vient

[1] Je pars, j'erre en ces rocs dont partout se hérisse
Cette chaîne de monts qui couronnent la Suisse.
Guillaume Tell, acte I. sc., v. 39-40.

[2] *Ovide*, Métamorphoses, livre I. 9 : *Io mutatur in vaccam*. vers 568-583.

[3] *Epître IV*, v. 39-42.

[4] *Le Philosophe des Alpes*, ode qui a concouru pour le prix de l'Académie française, en 1762. Dans les *Mélanges littéraires* ou *Epîtres et pièces philosophiques*, Paris, Duchesne, 1762, in-12.

[5] Cf. *Les Mois*, poème en douze chants, Paris, Quillau, imprimeur du prince de Conti, 1779, 4 vol. in-12 en 2 tomes. Tome I, vol. 2, chant V, p. 76, vers 7, à la page 72, vers 8. Nous citons ces vers, imités en partie de Haller (*Die Alpen*, v. 300-360).

Helvétiques Tribus, sur vos roches fameuses,
D'où tombent cent torrens en ondes écumeuses,
Heureux, qui maintenant, comme vous, à longs traits,
Goûte l'air frais et pur de vos vieilles forêts !
Ah ! tandis que sur nous le Cancer règne encore,
Que sous un ciel d'airain le Soleil nous dévore ;
Tandis que haletant, l'Homme, ainsi que les fleurs,
Baisse un front accablé sous le faix des chaleurs,
Monts, chantés par Haller, recevez un Poëte !

nous décrire les glaciers du Grindelwald, qu'il n'a point vus : il entasse des mots, il fait des phrases poétiques, il est vrai, mais nullement descriptives, et je pense que son imagination donnera une copie si difficile, mesme à qui voit l'original. — Je suis bien loin de me joindre à la foule des détracteurs de M. Roucher : — non certainement ; je l'admire, je suis son enthousiaste, je le regarde comme un poète supérieur, quand il peint des scènes qu'il a vues, les moissons, les vendanges, les amours et la chasse du cerf. Son morceau *des arts* me paroît sublime, mais dès qu'il voiage sans sortir de

---

Errant parmi ces rocs, imposante retraite,
Au front du Grindelval, je m'élève et je voi,
Dieux ! quel pompeux spectacle étalé devant moi !
Sous mes yeux enchantés la Nature rassemble
Tout ce qu'elle a d'horreurs et de beautés ensemble,
Dans un lointain qui fuit un Monde entier s'étend.

Eh ! comment embrasser ce mélange éclatant
De verdure, de fleurs, de moissons ondoyantes,
De paisibles ruisseaux, de cascades bruyantes,
De fontaines, de lacs, de fleuves, de torrens,
D'hommes et de troupeaux sur les plaines errans,
De forêts de sapins au lugubre feuillage,
De terrains éboulés, de rocs minés par l'âge
Pendans sur des vallons que le Printems fleurit,
De côteaux escarpés où l'Automne sourit,
D'abymes ténébreux, de cîmes éclairées,
De nèges couronnant de brûlantes contrées,
Et de Glaciers enfin, vaste et solide Mer,
Où règne sur un trône un éternel Hyver ?

Là, pressant à ses pieds les nuages humides,
Il hérisse les monts de hautes pyramides,
Dont le bleuâtre éclat, au Soleil s'enflammant,
Change ces pics glacés en murs de diamant,
Là, viennent expirer tous les feux du Solstice.
En vain l'Astre du jour, embrasant l'Ecrevisse,
D'un déluge de flamme assiège ces déserts :
La masse inébranlable insulte au Roi des Airs.
Mais trop souvent la nège arrachée à leur cime
Roule en bloc bondissant, court d'abyme en abyme,
Gronde comme un tonnerre, et grossissant toujours
A travers les rochers fracassés dans son cours,
Tombe dans les vallons, s'y brise, et des campagnes
Remonte en brume épaisse au sommet des montagnes.

Voir également, dans les *Mois*, la note de la page 129-135, dans laquelle Roucher reconnaît avoir fait des emprunts à Haller, Grouner, et à la *Nouvelle Héloïse*.

chez lui je ne le reconnois plus : — que dirait-il si un poète suisse n'avissoit du sein des Alpes, de peindre les moissons de la Brie, les vendanges du Languedoc, ou le port de Marseille?

En quoi donc consisteront les différences de la poésie suisse?

1° *Dans le choix des sujets* : le poète suisse ne représentera que des tableaux tirés de son pays; les scènes qu'il peindra appartiendront à sa patrie; il ira donc dans les Alpes, il se pénétrera de leur spectacle sublime; là il se placera sur un rocher escarpé, le torrent mugira à ses piés, ses yeux s'égareront sur les cîmes multipliées des montagnes; tantôt il les verra couvertes de neiges, tantôt tapissées d'un verd gazon. Les scènes des troupeaux montant ou descendant les Alpes, les fêtes des bergers lui offriront des tableaux intéressans et doux, comme il en trouvera de terribles et majestueux dans les chûtes des avalanches, dans les inondations des torrens, à la fonte des neiges. Dans les tempêtes qui grondent au fond des vallées, son grand art surtout sera celui des contrastes; chacun de ses tableaux fera ressortir mutuellement son voisin.

2° *Dans le choix des comparaisons;* il écartera ces images si souvent emploiées, ces métaphores si usées à force de s'en servir; surtout il écartera soigneusement la fable, elle n'est d'aucun secours au poète de la nature; il l'abandonnera au poète *bel esprit*. — Il est vrai que si l'on connoissoit l'ancienne mithologie helvétique, elle pourroit être amenée quelques fois avec succès; mais les Dieux d'Athènes et de Rome, ne sont pas faits pour paroître dans nos Alpes. — Il y auroit un air étranger, leur disparate avec le reste du tableau seroit singulièrement choquant. — Ses comparaisons seront donc encore tirées de la nature, mais de la nature helvétique : — il n'y trouvera ni Lion, ni Mer, mais des ours, des sangliers, des lacs, des torrens.

3° *Dans le choix des Episodes*, il les tirera toutes de l'histoire de la patrie, moisson bien vaste où il ne manque que des ouvriers. Le dévouement d'Arnold de Winckelried, les femmes s'armant pour deffendre Zurich assiégé, l'hermite Nicolas devenu l'arbitre des cantons et leur arrachant les armes des mains, et tant d'autres morceaux de notre histoire seront emploiés : Athènes et Lacédémone n'en sauroient fournir de plus intéressans, ni en plus grand nombre.

4° *Dans son stile;* il sera bien différent de celui de ses voisins; ces jeux de mots, ces épigrammes, ces concetti, seront bannis de ses

vers : simple, majestueux et original comme le pays qu'il habite, il variera son stile suivant les sujets : doux et paisible pour peindre les sciences agréables : rapide et impétueux, comme le débordement — dont il décrit les ravages : terrible comme la tempête qui ébranle les vallées qu'il habite; mais surtout rempli de tout le feu du courage et de la liberté dont il jouit, quand il fera parler ses concitoiens; — voilà pour la partie descriptive. Pour la partie morale il en est de même; nos vertus et nos vices ne sont ni ceux des Italiens, ni ceux des François : notre bonheur au sein de nos montagnes isolées dépend de causes opposées; nos mœurs sont encore essentiellement différentes; ainsi donc le poète qui attaquera nos vices et nos ridicules ne prendra ni Horace ni Boileau pour ses modèles, et s'il veut peindre les plaisirs et les charmes de nos retraites, il n'aura rien de commun avec le poème du *bonheur d'Helvétius*.

On me dira sans doute que nos noms suisses peuvent bien s'adapter à la poésie allemande, mais non à la françoise; mais, je vous en prie, les noms hollandais et flamands sont-ils plus doux que nos noms suisses. — *Zuidersée*, *Berghen*, *Vaart*, sont-ils plus sonores qu'*Underwald*, *Morgarten* ou *Zurich;* cependant, voiés le parti qu'en tire un grand maître (Boileau) dans son épître au Roi sur le passage du Rhin[1]. D'ailleurs nos poésies seront premièrement pour nous, et les mots ne nous paroîtront point barbares, parce qu'ils nous intéresseront; — si le cœur est vivement touché du sublime dévouement de Vinckelried, l'esprit n'ira point chicaner sur la rudesse de son nom. Enfin le grand art pour placer un mot dur, est de l'encadrer convenablement : si le vers est prosaïque ou sec, ou que l'idée soit triviale, le mot paroîtra dans tout son ridicule; au contraire, si le vers est doux ou majestueux, ou que l'idée soit neuve ou frappante, le mot passera à la faveur de cet entourage.

Je le répète, nous avons déjà des modèles : Haller et Gesner ont montré aux poètes suisses quelle carrière ils doivent fournir; surtout l'Idille de la *jambe de bois* du poète de Zurich et les *Alpes* de celui de Berne, sont des morceaux marqués au coin de la vraie poésie nationale.

5º Mais c'est surtout par les *détails* que le poète suisse peut se

[1] *Epitre IV*, v. 5-20.

distinguer. Quel pays est aussi pittoresque que notre patrie? où trouver plus de beautés et de scènes différentes, dans un aussi petit espace? dans quel endroit le lever de la lune est-il plus beau? dans quelle partie de l'Europe les jeux de la lumière et des ombres sur les eaux, les forêts et les montagnes sont-ils plus variés? Nos torrens tantôt tranquilles, tantôt impétueux, nos lacs tour à tour calmes ou agités par les vents, nos majestueuses forêts de sapins : peintre de la nature! si tu veux la surprendre, enfonce-toi sous leur ombre antique et vénérable, prête l'oreille au frémissement des cîmes ébranlées, regarde la lumière dégradée à travers les branches, couche-toi dans l'endroit le plus sombre, pénétre-toi de l'horreur religieuse qui y règne, puis, saisis tes pinceaux et travaille! — Mais quand tu voudras peindre la nature, fuis le cabinet où ton génie est rétréci, mets-toi au large, sous le dôme des grandes forêts ou sous la voûte immense des cieux, au sommet d'une montagne. — Que ton imagination soit toujours d'accord avec tes yeux et la nature : veux-tu peindre un orage, prens un bateau, va sur le Léman quand le vent l'agite : veux-tu voir une belle nuit, navigue sur le même lac, quand la lune y promène ses reflets : veux-tu savoir ce que c'est qu'une tempête, cours dans les Alpes et attens dans une vallée profonde le moment où les vens, les tonnerres et les éclairs uniront leur pouvoir effraiant.

Sortons enfin, Messieurs, de notre indolence poétique, qu'on ne nous fasse plus ce reproche :

> La nature a tout fait pour nous,
> Mais nous négligeons la nature[1].

Combien de morceaux intéressans nous avons à faire!

1° Les saisons des Alpes si différentes de celles de Thompson ou de St. Lambert, d'autant plus piquantes que les détails en seroient moins connus.

2° Les nuits des Alpes. — Quel charme y régneroit, pour peu qu'un poète fût sentimental et mélancolique, sans être hypocondre.

3° Et la Romance nationale si chère à tous nos voisins; pas une en françois; en allemand *Lavater* y a travaillé avec un succès brillant.

[1] *Journal helvétique*, janvier 1780, p. 45-60, et notre chapitre IV, p. 144.

4° L'églogue nationale nous manque encore en françois ; et quelles scènes naïves et vraiment faites pour ce genre ne nous offrent pas les habitans des Alpes, leurs mœurs simples, leurs fêtes, leurs amusements, leurs amours ?

Je ne parlerai point du grand ouvrage qu'il y auroit encore à faire sur la révolution qui rendit la liberté à la Suisse ; le sujet en est superbe et abondant, mais qui le traitera ? Nous sommes encore trop jeunes en poésie : Virgile ne nâquit pas dans les premiers siècles de Rome.

Mais sans former des desseins si relevés, cultivons les muses de la Suisse, abjurant notre paresse poétique ; sentons que nous avons des talens et faisons en usage avec l'esprit pénétrant et l'imagination vive que nous tenons de la nature : il ne nous faut que de l'exercice pour réussir. — Ne jouissons pas de notre bonheur, de notre patrie, de notre belle nature comme des égoïstes, multiplions-en les tableaux, offrons-en de fidelles à ceux qui ne peuvent se transporter dans nos contrées, et prouvons à ceux qui viennent les admirer, que comme eux, nous en connoissons les beautés, mais que nous faisons plus, que nous savons les chanter :

Oui, près de ce beau lac favorisé des cieux
Sans chanter le bonheur, quoi ! nous serions heureux !
Mêlons, il en est tems, les roses du génie
Au laurier belliqueux qui pare l'Helvétie.
Si de notre destin nous sentons les douceurs
Transmettons à nos vers le charme de nos cœurs.
Et ranimant chez nous Théocrite et Virgile,
Opposons le Léman aux ondes de Sicile.
Amis, il fut un tems où de vains préjugés,
Dans une sombre nuit, nous croioient engagés :
Faisons un noble effort, marchons avec audace
Dans les sentiers du goût dont nous suivons la trace
Forçons le François même à répéter nos vers
Et vengeons l'Helvétie aux yeux de l'Univers[1]

[1] Ces vers sont une transformation, à l'usage des auditeurs, des derniers vers du *Lac Léman*.

IV

Etwas von Herrn Bridel.

Es wird unsren Lesern wohl nicht unangenehm seyn, wenn wir sie mit einem Dichter bekannt machen, den zwar viele schon kennen, der aber so manchem noch fremd ist, und der in so vielen Betrachtungen Aufmerksamkeit verdient. Es ist Herrn Bridel, ein junger Geistlicher aus dem französischen Theile des Kantons Bern, der sich zu Lausanne aufhält. Wenn er schon Französisch schreibt, so muss er der deutschen Schweiz nichts destoweniger interessant seyn, weil er grösstentheils Nationaldichter ist, das heisst, die Gegenstände dieses Landes auf eine ihnen angemessene Art behandelt. — Er verdient um so mehr Aufmerksamkeit, da ein französischer Dichter in der Schweiz, und, der sich in seinem Vaterlande gebildet und dasselbe nie verlassen hat, eine seltene Erscheinung ist. — Er zeigte frühzeitig Anlage zur Dichtkunst. — Eine lebhafte Einbildungskraft, Erfindung, und eine leichte und angenehme Darstellung zeigten sich in kleinen Gedichten, deren er eine Menge machte, und die ihn, in der Folge, in die Bekanntschaft eines Mannes zu Lausanne brachten, der sehr viel zu seiner Bildung beitrug und ihn mit Personen von Geschmack und Kenntnissen bekannt machte[1]. Sein Trieb zur Dichtkunst ward dadurch aufs neue gespornt und seine Thätigkeit reger. Ein gewisser natürlicher Hang zur Traurigkeit, und eine Art sanfter, weicher Schwärmerei, die jungen Leuten von Herz und Geist öfters anhängt, und die sich nachher durch mehrern Umgang mit der Welt verliert, waren der herrschende Zug in seinen ersten Gedichten. Ihm fielen Herwey's Betrachtungen über die Gräber in die Hände, welche reichliche Nahrung für die Stimmung seiner Einbildungskraft waren. — Er machte bald Nachahmungen derselben in Versen, in dem er verschiedene Scenen seiner Gräber in die Schweiz verlegte, oder sie Gegenständen und Personen dieses Landes anpasste. Vor drei Jahren gab er eine Sammlung davon heraus, unter dem Titel *Les Tombeaux*.

[1] Deyverdun.

Freilich erkannte man darinne den jugendlichen, noch nicht ausgebildeten Dichter, es hatte sich mancher matte Vers eingeschlichen, hier und da eine vernachlässigte Stelle. Dem Ausdrucke fehlte hin und wieder die feine und strenge Wahl des Mannes, der sein Werk sorgfältig ausfeilt. Viele vermissten auch darinne jenen gereinigten Geschmak, jene Leichtigkeit und Delikatesse, welche die Dichter an der Seine auszeichnen. Aber überall zeigte sich Anlage zum Dichter, volle, belebende Einbildungskraft, leichte Versifikation, und ein edles, liebendes, jedes sanften Eindruckes fähige Herz. Man sieht, dass er mit den Auftritten der Natur bekannt, von seinen Gegenständen durchdrungen und gerührt war ; und so konnte es nicht fehlen, dass nicht einige Gräber überaus wahr und rührend wurden. Wie schön sind die Gefühle kindlicher Dankbarkeit und Liebe im siebenten Grabe gemahlt !

Zum Gegenstande des fünften Grabes, welches die Aufschrift hat ,,Die Mutter und der Sohn" wählt er das Grabmal der M[me] Langhans zu Hindelbank. Wer das Denkmal gesehen hat, dem wird dieses fünfte Grab gewiss willkommen seyn.

Im achten Grabe sieht er den grossen Haller, wie er in der Enigkeit Männer antrifft, deren Namen die Schweiz mit Dank und Ehrerbietung nennt.

Seit Kurzem hat Herr Bridel eine neue Sammlung Gedichte herausgegeben : *Poésies Helvétiennes*, par B., Lausanne 1782. Er hat sich nun in verschiedenen Dichtungsarten versucht; und wenn man schon auch hier den Verfasser der Gräber häufig sieht, so herrscht doch in diesen Gedichten eine Mannigfaltigkeit, die für den Leser unterhaltend seyn muss. Episteln, Elegien, philosophische Stücke, Romanzen u. s. w. Seine Scenen aus der Natur sind Gemälde, denen man sorgfältige Beobachtung und Sinn für Schönheiten ansieht, an denen die Schweiz so reich ist.

Wer wird nicht mit Vergnügen seine prosaische und poetische Beschreibung einer Reise in die Alpen lesen? Wer wird sich nicht bei den schönen Gemälden in seiner Beschreibung des Genfersees freuen? Die Beschreibung des Mondscheins und seiner Wirkung auf dem See, ist gerade das Gegentheil von dem, was uns unter dieser Aufschrift seit einigen Jahren so häufig gegeben worden ist. Weit entfernt von Empfindelei, fällt er vielmehr ein wenig in den entgegen-

gesetzten Fehler, vergisst, dass er Dichter und nicht Astronom ist, und giebt eine Beschreibung des Monds und seiner Wirkungen auf dem See mit einer geometrischen Genauigkeit, die dem Dichter untersagt ist. Letzterer soll uns die Schönheiten der Natur auf eine sinnliche, gefällige Art vorstellen, ich möchte sagen, anschauend machen; nicht aber, mit dem Zirkel und dem Maasstabe in der Hand, genau jeden einzelnen Theil bestimmen. Der Leser will mehr ein ganzes reizendes Bild, als einzelne Züge, die in der Beschreibung notwendig oft ins Trockene fallen müssen, mit zu viel Genauigkeit bestimmt sehen.

In seinen Romanzen herrscht liebenswürdige Einfalt und hin und wieder eine Naivität des Ausdrucks, die uns in das erste schuldlose Zeitalter des Menschengeschlechts zurücksetzt. Gesinnungen des redlichen Landmanns; Gefühle des Alpenbewohners für seine Geliebte in den beschneiten Bergen des Walliserlandes, und tiefe Rührung des Herzens am Grabe Ismenens, zeichnen die erste, zweite und vierte, vorzüglich aus. — Freilich möchte hier mancher einige Nachlässigkeiten rügen, und schwache Ausdrücke und Verse, die der Zwang des Reims und der Stanzen hervorgebracht zu haben scheint.

Les chants de Selma sind eine Nachahmung in Versen von Ossians Gesängen von Selma. Wer diesen Dichter liebt, dem wird diese Nachahmung gewiss willkommen seyn. Herr Bridel, der für diese Dichtungsart gemacht ist, arbeitete an diesem Gedichte mit Liebe; und es ist vielleicht unter seinen Werken dasjenige, das er am sorgfältigsten ausgefeilt hat.

Die Epistel an seinen Gönner, Aristarchen und Freund (*Epitre au jardinier de la Grotte*) enthält eine Menge schöner Gemälde, die um so reizender sind, weil sie nach einer Natur kopiert wurden, die der Dichter vor Augen hatte. Indem er die Lebensart seines Freundes beschreibt, entwirft er das Bild jener philosophischen Ruhe, jenes stillen, genussvollen Lebens eines Weisen, der die Welt gesehen hat, und kennt, der seinen Geschmack gebildet und mannichfaltige Kenntnisse sich erworben, und der nun, von öffentlichen Geschäften fern, sich selbst lebt und jener thätigen Ruhe geniesst, die die Alten Otium nannten, und vovon schon ihre Dichter so schön sangen.

Die Epistel an das Gedächtniss vereinigt dichterische Schönheiten

mit richtigen philosophischen Betrachtungen, und lässt angenehme Eindrücke in der Seele des Lesers zurück, indem der Dichter das Gedächtniss zum Tröster des Herbstes unseres Lebens macht.

Oberrheinische Mannigfaltigkeiten, Bâle, 2e année, 1er trimestre, 1782.

V

Précis de la Société helvétique depuis sa fondation jusqu'à 1788.

Quid est suavius, quam bene rem gerere bono publico?
PLAUT.

On trouve dans tous les pays de l'Europe des sociétés de sciences, de belles-lettres, de beaux arts, d'agriculture; mais ce n'est que dans le nôtre qu'on en peut trouver une dont l'institution porte en propres termes... « le seul but et l'unique objet de notre société doit être d'établir et de conserver parmi les Suisses, amitié et amour, union et concorde; d'entretenir chez eux le goût des actions belles, nobles et grandes, et de transmettre à la postérité par les soins de bons citoyens liberté, paix et vertu ; » telle est d'après le plan qui en parut en 1766, la société helvétique, destinée à rendre les citoyens meilleurs, et à les lier plus étroitement entr'eux par l'amour commun du bien public.

Peu connue dans la Suisse françoise, qui lui a fourni cependant quelques membres de Fribourg, Neuchâtel, Genève et Lausanne, cette société mérite à tous égards de l'être davantage : nous croyons que les détails que nous allons en donner, seront non-seulement intéressans, mais utiles, et que plus d'une personne, après les avoir lus, cherchera à voir par elle-même cette diète civique et amicale, où des citoyens de presque toutes les parties du corps helvétique, composent une république en abrégé, et apportent chacun de la part de l'état d'où ils viennent, concorde, bonnes intentions, amour de la commune patrie, et désir sincère d'en avancer l'honneur et l'utilité en toute occasion.

On doit cette société au patriotisme et à l'attachement mutuel de

deux hommes, dont le nom seul fait l'éloge, Mrs. Hirtzel de Zurich, et Iselin de Bâle : l'un et l'autre secrétaires d'Etat ont peint leur caractère dans des écrits qui ne respirent que vertu, bienfaisance et amour du bien public. Le premier vit encore et vivra long-temps si nos vœux sont exaucés, et le second depuis quelques années est descendu au tombeau, avec les regrets de tous les vrais citoyens.

Le jubilé de l'université de Bâle, célébré en 1760, y avoit amené Hirtzel et le poëte Gessner chez leur ami commun Iselin. Les délices du commerce cordial et littéraire dans lesquels ils passèrent quelques jours, leur rendirent d'autant plus pénible le sentiment d'une séparation, qu'ils prévoyoient qu'elle seroit bien longue ; et ils s'occupèrent avec transport de l'idée de choisir un lieu moins éloigné entre leurs deux villes, pour en faire un rendez-vous annuel : bientôt leur plan s'étendit ; ils convinrent d'en faire part à leurs amis des autres cantons, et ils se quittèrent après s'être bien promis de réaliser un projet, qui leur devenoit à chaque instant plus cher. Hirtzel et Iselin lièrent à ce sujet une correspondance, dans laquelle ils se communiquoient leurs idées, nommoient les amis auxquels ils proposeroient de concourir à leurs vues en s'unissant à eux, et se félicitoient de ce que cette société pourroit par la suite devenir un point de réunion, où se lieroient plus étroitement les divers membres du corps helvétique, où se renouvelloient les anciennes amitiés, où s'en formeroient de nouvelles et où se rassembleroit tout ce qu'il y a en Suisse de vrais patriotes.

Charmé de tout le bien qu'il en voyoit résulter, soit au moral, soit au politique, Iselin, désiroit que les commencemens de cette société restassent aussi secrets que possible entre le petit nombre de ses membres, et qu'elle débutât par un ouvrage périodique sur l'amour de la patrie et de la vertu. Hirtzel de son côté remontra que tenir cette assemblée secrétement seroit le moyen de la rendre suspecte, et qu'en faire une société littéraire, seroit lui donner une importance ridicule pour les uns et exclusive pour les autres. On convint des deux parts de se rendre avec quelques amis à Schintznach, le 3 mai 1761. Iselin y arrive le premier et commence à craindre d'être le seul : assis sous un arbre au coin du bois qui borde le chemin, il s'occupoit douloureusement de cette idée, quand tout-à-coup il se trouve environné et embrassé par les amis de Zurich aussi fidèles à

leur promesse que lui à la sienne. Voici les noms des neuf premiers membres de cette société, augmentée annuellement dès-lors, puisque la seconde année elle en eut vingt-cinq, vingt-sept la troisième, et qu'elle en compte actuellement plus de cent.

De Zurich, Mrs. Hirtzel, Gessner, le capitaine Keller et Henri Schinz; d'Uri, deux Mrs. de Béroldingen, l'un chanoine à Spire, l'autre à Hildesheim ; de Bâle, Mrs. Iselin et Frey, maintenant lieutenant-colonel, de Bruck, M. le docteur Zimmermann.

Trois jours se passèrent en entretiens, en promenades et en lectures, et sans s'occuper à donner une baze plus solide à cette institution, on convint seulement de se revoir au printemps suivant de la même manière, de s'y trouver en plus grand nombre, et de sacrifier de nouveau à l'amitié, aux Muses et sur-tout à la patrie.

Cette première assemblée devint un objet de curiosité et de conversation dans toute la Suisse, sur-tout dans les cantons voisins : chacun la jugea à sa manière. Les uns la trouvèrent dangereuse, parce que c'étoit une innovation; les autres la déclarèrent ridicule parce qu'il y avoit des savans : mais elle attira l'attention de plusieurs hommes distingués et par leurs vertus et par leurs lumières, qui en approuvèrent hautement l'idée, et ne tardèrent pas à en devenir membres.

Iselin et les deux Béroldingen vouloient toujours la tourner du côté littéraire, non cependant pour changer tous les Suisses en savans, mais pour y multiplier les bons pères, les bons magistrats, les bons instituteurs, en un mot les bons citoyens : déjà ils voyoient dans l'avenir cette société devenir de nouveaux jeux olympiques, où comme autrefois dans la Grèce s'assembleroit l'élite de la nation, où nos Hérodotes et nos Lysias viendroient lire leurs écrits, où des spectacles nationaux, des poëmes récités, des chants solennels et sur-tout la présence des hommes illustres dans tous les genres entretiendroient ou allumeroient dans le cœur de tous les assistans le patriotisme et l'amour de la vertu... Quand il la vit bien établie quelques années après, Iselin, dont le bon cœur et l'imagination étoient toujours de moitié, alla même jusqu'à dire, et peut-être avoit-il raison, « Si une pareille société eut toujours existé en Suisse, on n'y auroit jamais vu de guerre civile. »

La seconde assemblée du 15 mai 1762 fut plus nombreuse, et

travailla plus directement à procurer une forme, un but et de la consistance à la société. Elle chercha à lui donner une utilité plus générale, en l'étendant hors du cercle des sciences ; elle borna ses travaux littéraires à l'histoire de la patrie et à tout écrit, qui pourroit lui être avantageux ; elle choisit Schintznach au bord de l'Aar, pour le rendez-vous annuel, et donna à cette assemblée, où les amitiés particulières devoient se subordonner au patriotisme général, le simple titre de Société Helvétique.

L'assemblée de 1763, ramena les mêmes hommes et les mêmes plaisirs : la présence du fameux Bernouilli de Bâle lui donna un nouveau lustre : la société prit cette année la forme qu'elle conserve encore : les travaux littéraires ne furent l'objet que des cercles étroits que chacun se faisoit suivant ses relations. Cet établissement avoit dès sa naissance, intéressé si vivement le sénateur François Balthazar de Lucerne, que ce respectable vieillard qui expira peu de semaines après, ne pouvant se transporter à Schintznach y fit lire par son fils un petit mémoire écrit de sa main, dans lequel il louoit la société, l'encourageoit de ses vœux et de ses conseils, y trouvoit le germe d'un grand bien pour la nation qu'il félicitoit de cette institution, et lui donnoit en mourant sa bénédiction helvétique : ces sentimens si précieux et à la patrie en général et à la société en particulier, ont passé du père au fils et au petit-fils, qui font l'honneur de l'une et de l'autre.

Iselin, devenu président, fit imprimer les mémoires de la société, qui furent très-bien reçus, soit en Suisse, soit en Allemagne : toujours éloigné de toute institution trop savante vers lesquelles son ami penchoit encore, Hirtzel lui écrivoit à l'occasion de la publication des actes de la dernière assemblée ; « Si nous aspirons aux honneurs d'une assemblée littéraire, nous courons grand risque d'éloigner des gens qui d'ailleurs aimeroient bien venir nous voir, si nous n'étions ensemble qu'à titre de patriotes suisses. Je respecte tout savant ; mais un homme droit et sensé des montagnes d'Uri ou des vallées d'Underwald seroit aussi bien venu suivant moi, que le docteur le plus profond. »

Effectivement c'étoit des citoyens qu'il falloit, et non des savans ; c'étoit du bien de la patrie et non de celui des sciences qu'il s'agissoit, et tel curé d'une petite paroisse, tel maire d'un village obscur, tel

propriétaire d'une ferme perdue dans le fond des Alpes ou du Jura, pouvoit, comme on en a l'exemple dans nos annales, ouvrir un avis plus utile au bien public et y contribuer davantage, que tel académicien à pension ou tel professeur titré, dont le nom est pompeusement inscrit dans la liste de vingt sociétés littéraires.

En 1764, l'assemblée fut privée de la plupart de ses membres des cantons qui bordent le lac de Lucerne : quelques mouvemens touchant les affaires politiques les engagèrent à s'en absenter prudemment, pour prévenir les soupçons et les inquiétudes qu'un voyage à Schintznach auroit pu faire naître dans l'esprit d'un peuple encore mal instruit du but de cette société : mais, du moins, elle eut un beau moment, ce fut celui de la lecture d'une lettre d'adieu, que lui écrivoit le docteur Zellweger du canton d'Appenzel. Ce vieillard mourant déposoit dans le sein de cette assemblée ses derniers vœux et ses derniers avis à sa patrie, et lui recommandoit d'y maintenir la concorde, les mœurs et les vertus des temps anciens ; tous les assistans furent profondément attendris à cette lecture, comme s'ils avoient su, que le même jour, et presque à la même heure, où son souvenir occupoit si délicieusement une partie de ses amis et de ses concitoyens, cet homme vénérable rendoit le dernier soupir et alloit dans les cieux prier le père de la patrie de ratifier les bénédictions qu'il avoit prononcées sur la terre. La société regarda comme le plus heureux augure pour l'avenir et la meilleure preuve de la rectitude de ses vues, les adieux touchants de deux vieillards aussi respectés et aussi dignes de l'être, que l'étoient Balthazar et Zellweger.

Plus nombreuse que la précèdente, l'assemblée de 1765 vit arriver de Lausanne le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, si connu par les vertus de son cœur, la simplicité de ses goûts et son amour pour les sciences. Dans cette assemblée de citoyens et d'égaux, il ne se crut point déplacé à côté du fameux paysan Kleiogg, que Hirtzel venoit de faire connoître en publiant le Socrate Rustique : il désira même, et il obtint d'être membre honoraire de la société, qu'il fréquenta encore les deux années suivantes accompagné de Mr. Clavel de Brenles professeur en droit dans l'académie de Lausanne, reçu en même-temps que lui ; ce ne fut point le prince, ce fut l'homme qui vint parmi des hommes, qui les apprécia et sut s'en faire aimer et estimer tout à la fois.

Comme le nombre des membres augmentoit annuellement, afin de prévenir la longueur des délibérations qu'entraîne toujours une assemblée trop nombreuse, la société établit cette année une commission, dont le président et le secrétaire devoient être de fondation, pour préparer les matières à présenter : l'assemblée générale se réserva la nomination des membres de cette commission pris ordinairement parmi les anciens présidens, le choix du président qu'on tire tour-à-tour, autant qu'on le peut, de chaque canton, et l'élection des nouveaux membres admissibles dans la société. Pour y être admissible, il faut être Suisse, et avoir été déjà à deux assemblées à titre d'assistant ; à moins qu'on ne soit de quelque Etat helvétique qui n'ait pas encore trois membres dans la société ; dans ce dernier cas il est possible d'être reçu la première année ; tous les autres aspirans ne le sont qu'à leur troisième présence.

Tels sont en abrégé les commencemens et les progrès de la société helvétique. Si l'on veut de plus grands détails, on les trouvera dans ses actes imprimés à Zurich chaque année, avec le nom des membres et des assistans, tant étrangers que suisses.

N'oublions cependant pas quelques faits intéressans.

En 1766, M[r]. le professeur Planta du pays des Grisons fournit l'idée de faire des chansons suisses, qui, mettant dans la bouche du peuple le récit des faits, des travaux et des vertus de nos pères, lui donnassent le sentiment de la liberté, réveillassent chez lui l'amour de la patrie, et l'excitassent et à la concorde pour la maintenir en dedans, et à la valeur pour la défendre au dehors. Lavater saisit cette idée avec l'enthousiasme propre à son ame de feu, et l'année suivante il présenta à la société ce charmant recueil de chansons helvétiques, où revêtus des charmes d'une poésie et d'une musique simple et touchante, la vertu, le courage et le patriotisme passent de la bouche de ceux qui les chantent dans le cœur de ceux qui les écoutent : déjà dans une partie de la Suisse allemande vous entendez le berger les chanter en gardant son troupeau dans les Alpes, le batelier en passant sur le lac des quatre cantons devant la chapelle de Guillaume Tell, les paysans en buvant fraternellement ensemble sur les champs de bataille où leurs ancêtres ont combattu. C'est par leur chant que se terminent tous les soupers de la société helvétique.

En 1773, M[r]. Hirtzel résigna son emploi de secrétaire, dont il

s'était acquitté avec une approbation générale; il fut dignement remplacé par Mr. le sénateur Fusslin, qu'on peut mettre et par son patriotisme et par ses ouvrages, au nombre de ces hommes que Zurich doit s'honorer d'avoir vu naître dans ses murs.

En 1780, des raisons très-louables engagèrent la société à transporter ses assemblées de la Suisse réformée dans la Suisse catholique, et, passant de l'autre côté de l'Aar, elle vint de Schintznach à Olten. Cette petite ville du territoire de Soleure placée à-peu-près au centre des cantons, dans une situation des plus agréables, jouit dès-lors des plaisirs et de l'avantage que cette Société portera toujours avec elle, dans tous les lieux où elle s'assemble.

En 1782, Mr. Ochs, maintenant chancelier de la république de Bâle, lut une pièce de passé deux-cents vers françois, intitulée la journée des quatre sapins... l'énergie des idées et la beauté des vers, qui caractèrisent ce morceau, présageoient d'avance la belle carrière littéraire qu'alloit fournir son auteur, qui bientôt après a publié le premier volume de l'histoire de sa patrie, avec l'applaudissement général des savans et des citoyens.

En 1784, Mr. Pfeffel, chef de l'institut d'éducation de Colmar et bourgois de Bienne, dédia à la société un recueil de fables allemandes, dont plusieurs réunissent le sel attique à la plus saine morale, et les grâces naïves de La Fontaine à l'esprit délicat de La Motte.

En 1786, Mr. de Bonstetten de Berne, actuellement bailli à Nion, déjà connu par ses talens littéraires et son ardent désir d'avancer le bien public, et sur-tout l'éducation, mérita les remerciemens de la société et les éloges de tous les bons citoyens, en priant la commission d'adjuger trois prix; un de vingt louis pour 1787, un de la même somme pour 1788, et un de trente-cinq louis pour 1789, que lui et quelques autres patriotes avoient destinés, dans chacune de ces années, au mémoire qu'elle couronneroit sur ce sujet, « Donner la plus complète relation de l'éducation actuelle dans un Etat quelconque de la Suisse, avec les projets de la plus facile exécution pour la rendre meilleure. »

En 1787, la commission ne reçut que quatre mémoires, relatifs seulement à la ville de Bâle; aucun n'ayant paru embrasser tous les points de la question proposée, l'adjudication du premier prix fut

renvoyée à l'assemblée de 1788 et celle des deux autres aux années suivantes.

L'assemblée de 1788 a été très-nombreuse, tant membres qu'assistans on y a compté près de cent quarante Suisses. Le président de l'année M. le sénateur Glutz de Soleure, fit un discours plein d'idées saines, de réflexions utiles et de grands exemples sur l'importance des mœurs à la prospérité publique. M. Pfeffel lut quelques fables trouvées charmantes : il y parut aussi quelques morceaux sur les établissements de bienfaisance; on reçut de nouveaux membres, et M. Im-Thurn de Schaffouse fut élu président pour 1788.

L'assemblée, qui dure trois jours, est annuellement fixée à Olten, au mardi, mercredi et jeudi qui précèdent le dimanche de Pentecôte. Dès le lundi la plupart des membres arrivent déjà, pour prolonger autant que possible le temps qui doit les réunir à leurs amis : le mardi matin se fait publiquement la lecture du discours du président; le mercredi les lectures publiques des morceaux apportés par les membres; le jeudi, l'élection des nouveaux membres et du président. Chaque après dîner il y a l'assemblée de la commission. On dîne tous ensemble, tant les membres que les assistans présentés par un membre au président : deux vastes salles, dont une partie de la cloison mitoyenne est emportée, réunissent plusieurs tables, où l'on se place indistinctement. Seulement la table du milieu décorée d'une petite statue de Guillaume Tell et de la coupe de la confraternité helvétique est destinée au président moderne, qui y offre des places aux étrangers de distinction et aux dames s'il y en a, comme cela arrive assez souvent. A la fin du repas, uu membre de la Société porte la santé helvétique à chaque assistant qui la lui rend, en buvant dans la coupe du sang des Suisses : (c'est le nom qu'on donne au vin rouge qui croît près de Bâle sur cette colline de St. Jacques, que le fameux combat du 26 août 1444, rend aussi remarquable parmi nous, que les Thermophyles l'étoient chez les Grecs). Pendant le dîner on ne manque jamais de faire une collecte générale pour les pauvres d'Olten; s'il y a des dames, c'est elles quelquefois qui se chargent de la recueillir, comme si la cause de l'indigence étoit mieux plaidée par la bouche de la douceur et des grâces : dans la dernière assemblée deux ecclésiastiques se tenant par la main, l'un catholique et l'autre réformé, firent cette collecte,

et tous les cœurs s'épanouirent à cette douce image de tolérance et de réunion. Car le dogme, qui trop long-temps a séparé ceux que la morale tendoit à réunir, n'est que le bois de l'arbre auguste de la religion, mais la sève qui l'anime et la moëlle qui le fait vivre sont et seront toujours la charité, la bienfaisance et l'amour mutuel, d'après l'exemple et les discours de son divin fondateur.

Après le dîner on se rassemble par comités d'amis, s'il fait beau temps dans un bois du voisinage ou dans le jardin des R. P. capucins; s'il pleut on se promène soit dans les corridors de leur couvent, soit sur le grand pont couvert qui traverse l'Aar.

Tout étranger, et à plus forte raison tout Suisse présenté au président, peut assister à l'ouverture de l'assemblée, écouter les lectures, et manger avec tous les membres. C'est un préjugé de croire que ce soit une assemblée littéraire et qu'il faille être savant pour y entrer. On ne peut trop le répéter, c'est une société de patriotes que l'amour du bien public rassemble et unit. Penser comme eux et chercher à être utile, est un titre suffisant pour être avec eux, et un sûr moyen de s'y plaire. De bonnes auberges et l'hospitalité des meilleures maisons d'Olten, font que tous les membres d'une assemblée aussi nombreuse trouvent à se loger, sinon magnifiquement, au moins plus commodément qu'il n'est naturel de le croire.

La société, qui s'honore de posséder plusieurs des premiers magistrats et des savans les plus illustres de la Suisse allemande, compte non-seulement des membres de chacun des treize cantons, mais aussi des Grisons, de St. Gall, de Neuchâtel, Mulhousen, Genève et Bienne, de Winterthour et de plusieurs autres villes municipales du territoire d'un ou de plusieurs cantons.[1]

[1] *Cons.*, t. II, p. 309 (233)-326.

VI

Les jardins d'Arlesheim.

Un vallon solitaire, bien boisé, renfermant dans son sein des rocs caverneux, un petit ruisseau et trois étangs dont le plus grand peut s'appeler *lac*, était presque inconnu à 200 pas du bourg; un chemin le traversait pour gagner la montagne : ce site heureux réveille le goût de deux amateurs, et bientôt une foule de sentiers le découpent par leurs sinuosités; les grottes sont décombrées des débris entassés par le tems; des bancs se placent par-tout où l'ombre invite à s'asseoir, et la belle vue à s'arrêter; tous les accidens d'une nature fièrement dessinée sous le pinceau des siècles sont mis à profit. De petits édifices s'élèvent çà et là et portent tous par leur position et leur architecture un caractère différent. Ici, c'est un hermitage solitaire, la chapelle en est toute recouverte d'écorce; le clocher est formé de deux branches d'arbres qui se croisent; derrière, est un vieux *Saint Henri* en bois vermoulu, niché entre des racines en forme de colonnes torses dans un angle du roc; à côté, ce mot de Virgile, *aërii mellis celestia dona* surmontent quelques ruches : là, c'est une tour ruinée bientôt recouverte de lierre et de vigne de Canada, ayant au-dessus de sa porte une inscription gothique; elle s'ouvre... c'est un charmant sallon, appelé le *Temple de l'amour* dont il renferme la statue; comme pour apprendre que ce n'est que dans les temps passés qu'il faut chercher cet amour franc et naïf dont nos poètes nous parlent tant, sans le connaître... Plus loin c'est une pile de bois perchée au sommet d'un roc, on dirait que c'est un bûcher; il s'ouvre aussi sans qu'on s'y attende, et c'est un belvédère dont la vue embrasse tout le vallon et ses sauvages alentours; vers le fond du jardin sur le côté gauche du lac, est un véritable *Chalet des Alpes,* chargé d'inscriptions analogues; l'intérieur rustiquement meublé est une salle également faite pour la musique, la danse et les repas; un de ses plus singuliers ornements est une *lance* qui s'est trouvée en 1386 à la bataille de Sempach; l'aigle d'empire qu'on remarque sur son bois doré annonce qu'elle a

appartenu à quelqu'un des chevaliers ennemis des *Suisses*, qui périrent dans ce sanglant combat : tout auprès du Châlet, sort d'un arbre mousseux, une fontaine vraiment digne de l'Arcadie; *Ovide* n'eut pas manqué de dire, qu'il est incertain si c'est à une Dryade, ou à une Nayade qu'appartient le chêne qui la fait jaillir; auprès de ce bâtiment on croit se retrouver dans les hautes vallées des petits cantons ou de l'Oberland.

Course de Bâle à Bienne, lettre I, p. 22-23.

VII

Traversée du lac de Zurich.

La ville fuit derrière nous; les vertes croupes de l'Albis couronnées par des forêts de sapins se prolongent à notre droite; des côteaux couverts de vignes s'étendent à notre gauche : peu-à-peu les montagnes escarpées de Glaris élèvent leurs têtes neigeuses dans le fond : on diroit que les deux bords du lac sont une grande rue traversée par un large canal, tant les habitations y sont multipliées; des vergers et des bosquets sont le cadre des mille compartimens de ce beau jardin de la nature. Ici, l'humble toit du paysan contraste avec la maison de plaisance de l'opulent citadin; là, la courbe du rivage cache derrière un cap, ou au fond d'un golphe, un hameau dont on fait la découverte par degré. De ce côté, une troupe de paysans moissonnent des champs fertiles; de celui-là, un groupe brillant de messieurs et de dames se rassemble sous des arbres : chaque coup de rame varie à mes yeux le paysage, et la quantité de bateaux qui se croisent et qui voguent en tous sens, anime et vivifie ce beau bassin... les eaux sont si tranquilles, malgré le vœu de nos bateliers pour avoir du vent, que le sillage reste long-temps sans s'effacer : nous passons sous Kussnacht; ce grand village, bouleversé il y a douze ans, et en partie entraîné dans le lac par la plus horrible inondation, ne montre plus aucun vestige de cette catastrophe, grâce aux bienfaits du gouvernement et à l'industrieuse activité des paysans : dans les hauteurs supérieures on voit les ruines du château de Balb...

Notre bateau, sur lequel nous étions au moins quarante personnes, ramenoit les paysans de Richtenschwil du marché de Zurich; cinq robustes rameurs le faisoient voguer : ils travaillèrent six heures sans relâche, quoiqu'ils eussent déjà ramé une partie de la nuit pour venir; et ce que je n'ai vu sur aucun autre lac de la Suisse, ils firent ce trajet sans boire ni manger, bien que le bateau passa dans le voisinage de plusieurs cabarets. Leur abstinence seroit, il est vrai, encore plus étonnante, si le vin des bords du lac de Zurich valoit mieux; mais c'est en général un verjus, potable seulement pour les habitants du pays, qui y sont accoutumés; ce n'est pas qu'il n'y ait quelques côteaux sur lesquels croît un vin passable : mais la réputation de ces vignobles privilégiés est fort supérieure à la réalité.

Le fond de cale du bateau étoit jonché de paillasses et de couvertures, sur lesquelles une partie des passagers dormit durant le trajet : les autres restèrent sur le pont à fumer, à jouer aux cartes, à causer avec intelligence et vivacité : car le paysan zuricois passe pour avoir beaucoup d'esprit naturel, développé par une bonne éducation convenable à son état. Quelques jeunes filles chantèrent fort joliment les chansons de Lavater : c'étoit de riches campagnardes qui revenoient des bains de Baden, où elles étoient descendues par la Limmat, pour s'amuser pendant quelques jours, suivant l'usage du pays. Les paysannes zuricoises ne peuvent point se comparer pour la beauté du sang, les grâces et la fraîcheur à celles des cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure. Rarement on en voit de jolies; d'ailleurs elles ont contre elles un costume qui n'est rien moins que favorable au beau sexe, et cet habillement varie presque à chaque bailliage, sans changer en bien : leur coiffure, qui est un petit bonnet, autour duquel elles font circuler deux minces tresses de cheveux excessivement serrés, est du plus mauvais effet; aucun costume ne m'a frappé agréablement que dans le bailliage de Knonau, au village d'Ottenbach; là les jeunes filles laissent pendre de longues tresses d'où se détache un cordon rouge terminé par un mouchet de même couleur, leur corset, qui marque assez bien la taille, est orné d'un ruban de couleur tranchante qui y dessine la forme d'un grand V.

Mais le soleil couchant dore les montagnes de ses derniers rayons;

la lune lui succède et les étoiles se répètent en vacillant dans le miroir des eaux : nous doublons le promontoire d'Au, et les superbes chênes qui l'ombragent; les lumières du château de Wédenschwil nous servent de fanal; le silence de la nature tendant au repos, n'est interrompu que par le bruit monotone de nos rames : tout-à-coup un des bateliers prend un cornet à bouquin, il en tire des sons qui effraient les échos voisins; tout le village accourt sur le port pour assister au débarquement : les paysans qui dormoient à fond de cale se réveillent en sursaut, et sortent, en se frottant les yeux, de leur couche ténébreuse; on auroit dit une résurrection... Le bateau gagne le rivage à six lieues de Zurich, et je cours à l'auberge voisine chercher le sommeil, également satisfait de cette charmante navigation, de l'honnêteté de mes compagnons de voyage, de l'air d'aisance et de bien-être qu'offrent ce pays et le peuple heureux qui l'habite.

Cons., II, p. 206-211, extrait du *Journal d'une course dans l'intérieur de la Suisse.*

VIII

Ascension au glacier du Gelten.

Mon compagnon de voyage, qui étoit resté en arrière, m'ayant rejoint, nous arrêtâmes de remonter le Geltenbach, jusqu'aux glaciers où il a sa source, et de suivre les sentiers scabreux tracés sur les flancs des montagnes qui l'encaissent : la route fut longue, fatigante et quelquefois dangereuse : mais d'un côté la richesse des accidens, de l'autre la vue des plus belles filles de Flore, sembloient raccourcir le chemin, en applanir les mauvais pas, en cacher les difficultés. Toutes les roches sont encore calcaires; elles recèlent quelques lits de marne fine, de couleur jaune ou grise, qu'on employe au lieu de *craye;* et l'on foule au pied un cailloutage souvent mêlé de petits cristaux, qui n'ont rien de remarquable. Nous nous élevâmes pendant trois lieues d'étages en étages. De chaque étage le torrent se précipite sur le plan inférieur par une

chûte plus ou moins haute, mais toujours pittoresque et variée : quelquefois il se perd en bouillonant entre des rocs creusés en chaudières ; d'autre fois il s'épanche en nappe magnifique ; souvent il se divise en fusées ; il s'envole en écume ; il s'évapore en fumée aquatique emportée par les vents : ici il glisse le long du rocher, là il s'en détache, autre-part il s'enveloppe du voile des arbres qu'il a renversés, et du dôme confus d'une forêt où il a semé le désordre... L'endroit d'où ce torrent tombe, est tour-à-tour une urne gracieuse, une caverne horrible, une fente ténébreuse et profonde : tantôt une redoutable obscurité noircit ses eaux dans leur chûte ; tantôt le soleil brise ses rayons sur le prisme mobile des gouttes détachées, et ceint ces flots précipiteux d'une écharpe ornée de toutes les couleurs de l'iris. On feroit sur cette route un cours complet de cascades, surtout après les orages et les grandes pluies. Le peintre peut choisir ; le poète peut décrire ; et l'amateur des grandes scènes des Alpes admirer... et admirer encore. La terrasse qui se trouve entre les diverses chûtes du Geltenbach, est ordinairement une jolie prairie, moitié en gazon, moitié en débris, avec un petit pont sur le torrent plus calme, qui semble s'y tranquilliser... Alternative frappante de mouvement et de repos, de menace et de caresse, de grâce et d'horreur ! A mesure qu'on monte les sentiers sont plus mauvais ; souvent même la trace en est effacée : nous y suppléâmes par l'imagination ; et cette fois elle ne nous égara pas, puisque nous atteignîmes notre but. Mais avant de l'atteindre, nous nous arrêtions souvent pour promener nos regards sur la solitude qui se dérouloit devant nos pas et devenoit toujours plus profonde. Plus d'hommes : aucun châlet ; nul troupeau... au-dessus de nos têtes, des rochers sur des rochers : dans le lointain, des pyramides de glaces sur des piédestaux de même matière : autour de nous, des eaux tombantes et retentissantes, et puis encore d'autres eaux qui tombent et qui retentissent : dans une marche de plus de trois lieues, nous ne rencontrâmes en fait d'êtres vivans que deux *corbeaux*, qui planoient en croassant dans la poussière d'une des cascades ; une *niverolle*, dont le chant faible et doux nous fit plaisir ; une jeune *marmotte*, qui s'enfuit dans son terrier ; et un *Apollon* aux ailes brillantes, à demi mort de froid sur un buisson de *rosage*. Nous cherchâmes vainement une *case*, qu'on nous avoit dit être un peu éloignée de

la lune lui succède et les étoiles se répètent en vacillant dans le miroir des eaux : nous doublons le promontoire d'Au, et les superbes chênes qui l'ombragent; les lumières du château de Wédenschwil nous servent de fanal; le silence de la nature tendant au repos, n'est interrompu que par le bruit monotone de nos rames : tout-à-coup un des bateliers prend un cornet à bouquin, il en tire des sons qui effraient les échos voisins; tout le village accourt sur le port pour assister au débarquement : les paysans qui dormoient à fond de cale se réveillent en sursaut, et sortent, en se frottant les yeux, de leur couche ténébreuse; on auroit dit une résurrection... Le bateau gagne le rivage à six lieues de Zurich, et je cours à l'auberge voisine chercher le sommeil, également satisfait de cette charmante navigation, de l'honnêteté de mes compagnons de voyage, de l'air d'aisance et de bien-être qu'offrent ce pays et le peuple heureux qui l'habite.

Cons., II, p. 206-211, extrait du *Journal d'une course dans l'intérieur de la Suisse.*

VIII

Ascension au glacier du Gelten.

Mon compagnon de voyage, qui étoit resté en arrière, m'ayant rejoint, nous arrêtâmes de remonter le Geltenbach, jusqu'aux glaciers où il a sa source, et de suivre les sentiers scabreux tracés sur les flancs des montagnes qui l'encaissent : la route fut longue, fatigante et quelquefois dangereuse : mais d'un côté la richesse des accidens, de l'autre la vue des plus belles filles de Flore, sembloient raccourcir le chemin, en applanir les mauvais pas, en cacher les difficultés. Toutes les roches sont encore calcaires; elles recèlent quelques lits de marne fine, de couleur jaune ou grise, qu'on employe au lieu de *craye;* et l'on foule au pied un cailloutage souvent mêlé de petits cristaux, qui n'ont rien de remarquable. Nous nous élevâmes pendant trois lieues d'étages en étages. De chaque étage le torrent se précipite sur le plan inférieur par une

chûte plus ou moins haute, mais toujours pittoresque et variée : quelquefois il se perd en bouillonant entre des rocs creusés en chaudières ; d'autre fois il s'épanche en nappe magnifique ; souvent il se divise en fusées ; il s'envole en écume ; il s'évapore en fumée aquatique emportée par les vents : ici il glisse le long du rocher, là il s'en détache, autre-part il s'enveloppe du voile des arbres qu'il a renversés, et du dôme confus d'une forêt où il a semé le désordre... L'endroit d'où ce torrent tombe, est tour-à-tour une urne gracieuse, une caverne horrible, une fente ténébreuse et profonde : tantôt une redoutable obscurité noircit ses eaux dans leur chûte ; tantôt le soleil brise ses rayons sur le prisme mobile des gouttes détachées, et ceint ces flots précipiteux d'une écharpe ornée de toutes les couleurs de l'iris. On feroit sur cette route un cours complet de cascades, surtout après les orages et les grandes pluies. Le peintre peut choisir ; le poète peut décrire ; et l'amateur des grandes scènes des Alpes admirer... et admirer encore. La terrasse qui se trouve entre les diverses chûtes du Geltenbach, est ordinairement une jolie prairie, moitié en gazon, moitié en débris, avec un petit pont sur le torrent plus calme, qui semble s'y tranquilliser... Alternative frappante de mouvement et de repos, de menace et de caresse, de grâce et d'horreur ! A mesure qu'on monte les sentiers sont plus mauvais ; souvent même la trace en est effacée : nous y suppléâmes par l'imagination ; et cette fois elle ne nous égara pas, puisque nous atteignîmes notre but. Mais avant de l'atteindre, nous nous arrêtions souvent pour promener nos regards sur la solitude qui se dérouloit devant nos pas et devenoit toujours plus profonde. Plus d'hommes : aucun châlet ; nul troupeau... au-dessus de nos têtes, des rochers sur des rochers : dans le lointain, des pyramides de glaces sur des piédestaux de même matière : autour de nous, des eaux tombantes et retentissantes, et puis encore d'autres eaux qui tombent et qui retentissent : dans une marche de plus de trois lieues, nous ne rencontrâmes en fait d'êtres vivans que deux *corbeaux*, qui planoient en croassant dans la poussière d'une des cascades ; une *niverolle*, dont le chant faible et doux nous fit plaisir ; une jeune *marmotte*, qui s'enfuit dans son terrier ; et un *Apollon* aux ailes brillantes, à demi mort de froid sur un buisson de *rosage*. Nous cherchâmes vainement une *case*, qu'on nous avoit dit être un peu éloignée de

cette route : nous devions trouver un guide dans le chevrier qui l'habite; et elle nous intéressoit d'autant plus, que cet homme y nourrissoit deux jeunes *chamois* apprivoisés, auxquels nous étions très curieux de faire visite.

Cependant un long mugissement circuloit dans ces gorges étroites; un écho sourd et lointain ajoutoit à cette sévère monotonie; une voix lugubre sortoit de toute la montagne et se renforçoit par intervalles; quelques coups de vents éloignoient ou rapprochoient de nous ces accens de la nature parlant avec menaces du fond de ces sauvages déserts... mais si l'oreille étoit affectée par ces sons singuliers d'une musique ineffable, l'œil s'arrêtoit avec volupté sur diverses plantes inconnues dans les plaines : du front des rocs mousseux, pendoit l'ancolie des Alpes en balançant ses magnifiques fleurs; à leur pied, le carnillet de roche entr'ouvroit sa corolle, aussi délicate qu'élégamment découpée; et le laitron des Alpes étaloit le luxe de son thyrse fleuri : dans les lieux humides, la grassette alpine élevoit sur une hampe légère son heaume couleur de lait, et la saxifrage étoilée embellissoit le bord des petits ruisseaux. Sur la lisière d'un pâturage la gentiane pourpre déployoit ses cloches éclatantes; le céraïste à larges feuilles veloutées, rappeloit les frimats du Spitzberg, où Martens l'a vu croître; et la plus petite des Arécies cachoit sa fleur en miniature sous les herbes plus hautes qui l'abritoient. Non loin du glacier, dans une plaine moitié gazonnée et moitié inondée, on pouvoit faire une riche cueillette de plantes aquatiques et de graminées rares, parmi lesquelles on remarquoit la linaigrette à gaine, le jonc filiforme, le jonc triglume, etc.

Nous gravissions toujours d'escarpemens en escarpemens, et le glacier n'étoit point encore conquis : il fallut passer sous une chûte d'eau qui nous inonda : il fallut suivre avec précaution des sentiers, ici taillés en corniche, là en creux dans le rocher : il fallut traverser le torrent d'un précipice à l'autre, sur une étroite planche, seul morceau de bois existant à une hauteur où il ne croît plus ni arbre, ni arbrisseau. Nous abordons enfin une superbe cascade, qui jette avec un bruit épouvantable des eaux troubles et noirâtres du haut d'un rocher fendu, sur un tas de débris de schistes et d'ardoises. Mais le glacier avoit disparu... Que faire? nous escaladons encore un dernier gradin de ce vaste amphithéâtre, qu'aucun sentier ne

paroissoit avoir entamé. Et du sommet, qu'avons-nous en face? Un immense mur de rocher, flanqué de deux pics chauves et ruineux... ce rocher portant un glacier de plusieurs lieues d'étendue, hérissé de pointes et de pyramides sans nombre, et criblé de larges et insondables crevasses... ce glacier versant ses eaux par treize canaux tracés sur le front perpendiculaire du rocher... et ces treize torrens se réunissant en un seul lit, vraie source du Geltenbach, qui un peu en-dessous forme sa première cataracte, la plus belle de toutes, à cause du voisinage du glacier et de la scène de destruction, de tumulte, de désolation et d'horreur qu'elle décore. A gauche, le Vildehorn élève sa tête gigantesque; à droite, le Spitzhorn cache sa pointe aiguë dans les nuages; en avant, s'étend un long et inabordable rempart de glace, qu'on appelle Geltenvand : des blocs de toute taille et de toute forme gisent au pied du mur de rocher : aucune trace de végétation n'annonce ici le souffle de la vie. Il semble que tout tombe, que tout se brise, que tout se confonde... le sourd bruissement des eaux qui se rassemblent dans les cavernes du glacier, et qui coulent dans la route qu'elles se sont frayée sous ses masses ; leur fracas retentissant quand elles se précipitent dans les canaux creusés par leur frottement sur le flanc du rocher ; le son éclatant de leur chûte sur le cailloutage qui les reçoit ; tout cela fait un mêlange inexprimable de sons tous mélancoliques, tous du mode le plus triste comme le plus sublime. On ne sauroit aller plus loin sans risquer de se faire écraser par des blocs, qui peuvent se détacher d'un moment à l'autre. De hardis chasseurs de chamois ayant suivi les flancs du glacier ont rencontré quelques petits vallons, profonds, obscurs, arides, vrai sépulcre de la nature animée, et domaine du cahos et de la mort... ils ont vu le glacier se prolonger à perte de vue, aboutir d'un côté à celui du Dunghel, de l'autre à celui du Holdenhorn, et par derrière toucher aux immenses glaciers du haut Vallais : ainsi le glacier du Gelten fait partie de cette mer de glace qui occupe le centre de nos Alpes, et qui projette çà et là en avant des bras plus ou moins considérables ; bras qui remplissent les vallons, ou pour mieux dire, les détroits ouverts entre les diverses chaînes.

Tout-à-coup des vapeurs s'élèvent du pied du glacier à son sommet, des nuages se condensent, et débouchent çà et là entre les pyra-

mides lointaines; un vent glacé commence à souffler, et le soleil perd ses rayons dans une atmosphère terne et brumeuse : c'étoit l'avant-coureur certain d'un orage; mais il étoit trop dangereux de l'attendre où nous étions, quelque sublime qu'en eût été le spectacle : les torrens nous auroient bientôt coupé la retraite; nous avions à craindre que la planche, seul moyen de sortir de ce labyrinthe glacial, ne fût emportée par une de ces crues subites du Geltenbach, qui se font en peu d'heures : sans abri pour rester, sans guide pour revenir, notre position eût été des plus désagréables... Aussi notre parti fut bientôt pris; ce fut d'échapper sans perte de temps aux brouillards qui s'avançaient pour nous envelopper : nous redescendîmes donc beaucoup plus vite que nous n'étions monté, toujours suivis par la tempête qui se formoit derrière nous, et grondoit déjà sur le glacier voilé par des nuages jaunâtres : nous comprîmes alors que ce tumulte aérien, ces plaintes de la nature agitée, ces voix sinistres des éléments émus, qui nous avoient frappés en montant, étoient les présages de quelque grand orage : en effet, il ne tarda pas à éclater; il nous atteignit entre le lac et le village de la Lauwine, où nous courûmes nous abriter : le reste du jour il y eut éclair, tonnerre, pluie et grêle... et nous bénîmes le ciel de n'avoir pas été surpris au pied du Geltenvand par cette tempête, l'une des plus longues et des plus bruyantes de cette année.

Cons., t. V, p. 186-194, extrait des *Mélanges d'un voyageur dans les Alpes.*

IX

Le lac d'Arnon.

Le lac d'Arnon (Bergsée en allemand) n'est pas marqué dans la plupart des cartes de la Suisse; mais on le trouve dans la carte assez rare de l'Oberland, par Loupe de Rougemont; et celle du gouvernement d'Aigle en montre une partie. Situé dans la commune de Gessenay, sur le territoire de Chatelet, ce lac occupe un fond de montagnes très reculé et hors de toute route fréquentée; il peut avoir vingt à vingt-cinq minutes de long, sur dix dans sa plus grande

largeur : on assigne environ trois cents pieds à sa plus grande profondeur : il n'est pas possible d'en faire le tour à pied, vû la difficulté de ses rivages. Sa forme est elliptique, mais il se rétrécit sensiblement vers l'extrêmité par laquelle le torrent du *Tscherschiss* s'en dégage... Bordé de bois et de rochers dans la majeure partie de sa circonférence, marécageux dans le reste, il offre un paysage d'une teinte sombre et d'un genre lugubre, qui n'est cependant pas sans beauté; mais qui auroit l'apparence d'un désert, s'il n'étoit dominé dans sa partie supérieure, par le joli groupe des trois chalets du Séeberg, d'où l'on descend au lac par une côte sauvage, couverte de sapins, de mélèses et de halliers épais. Il gèle en hiver, et les chevaux le traversent avec des charges de foin et de bois à brûler. Dans les fortes pluyes d'été, il croît considérablement; et le torrent qui en sort marque sa route par de grands ravages, jusqu'à la Sarine, où il se précipite. En automne il est couvert de canards et d'autres oiseaux aquatiques. Il ne nourrit d'autres poissons que des truites, dont quelques-unes pèsent jusqu'à douze livres; comme on n'y pêche que rarement, vû qu'il n'y a qu'un seul canot sur tout le lac, elles s'y sont extrêmement multipliées, et on les voit aisément du rivage. Des avalanches y tombent chaque printems des montagnes qui l'encaissent, et y entraînent des sapins et des buissons; les torrens qui s'y jettent font la même chose dans les grandes crues; des arbres déracinés flottent sur les eaux du lac et s'y pourrissent à la longue; ils sont même en telle quantité à son extrêmité septentrionale, qu'ils forment une espèce de radeau ou de pont, qui couvre plusieurs toises de sa surface, et sur lequel il est imprudent de se hasarder, parce que ces troncs, la plupart dépouillés de branches, tournent sous les pieds; et que si l'on tombe dans le lac, on s'y noye immanquablement. Quand de violentes tempêtes bouleversent ce bassin, comme il arrive souvent, tous ces arbres flottans se mettent en mouvement, se portent sur d'autres points, s'entreheurtent dans leur marche confuse; et de ce choc résulte un bruissement sourd, dont la sinistre musique ajoute encore à l'impression d'un orage sur ces tristes bords.

Cons. V, p. 131-133, extrait de la *Promenade aux lacs de Liauson, d'Arnon et de la Lauwine.*

X

Les pâturages de la Baye.

De la Baye jusqu'à ces rochers, il y a une lieue de montée, excessivement rapide, et couverte d'un gazon serré; c'est ce qu'on appelle des prés maigres : ils sont partagés en divers compartimens par des rayes naturelles, tantôt à sec, tantôt pleines d'eau, et qui au printemps servent de couloirs aux neiges qui se détachent du sol. L'herbe de ces prés, fine, délicate et aromatique, est composée des meilleures graminées, et donne un lait excellent aux vaches, qui en sont très friandes. Mais ces lieux sont si âpres et si penchans, qu'on n'ose y mener les troupeaux, et ce sont les hommes qui en tirent parti. Vers le milieu du mois d'août, une foule de robustes faucheurs s'y transportent : pour assurer leurs pas, ils arment leurs souliers de crampons de fer, et promènent la faulx du haut en bas; ce travail est aussi pénible que dangereux : quand l'herbe est coupée, les jeunes faneuses viennent l'étendre et la remuer; si le temps est beau et le soleil ardent, un jour suffit pour la sécher; lorsqu'elle est sèche, les hommes prennent deux branches de ramée, les mettent à quatre pieds de distance, les chargent de foin, et se plaçant entre les deux bouts, qu'ils dirigent comme les limons d'un traîneau, ils glissent rapidement avec leur charge, du pied des rochers jusqu'à quelque plateau voisin de la Baye, par une manœuvre hardie et souvent périlleuse pour qui la fait, mais très pittoresque pour le spectateur : là on empile le foin en grandes meules; et pendant l'hiver, on profite des neiges pour le conduire dans les granges des villages inférieurs. Il n'est pas rare que l'avalanche épargne cette peine, en entraînant tout ce foin dans la Baye. Çà et là sont quelques cases étroites, placées dans des lieux abrités; et un coin qui en réunit sept ou huit, est la capitale des Verraux. Ce vallon absolument désert, excepté dans le temps des foins, est alors très vivant : partout, des hommes, la faulx à la main, sont comme suspendus sur les escarpemens; des femmes s'agitent avec des fourches et des rateaux dans les bandes fauchées; des enfans grimpent à la suite des chèvres nourricières de la peuplade, alors à trois lieues de ses demeures accoutumées : c'est, je t'assure, une des scènes les plus

romantiques dont j'aie été témoin : le soir, chacun se retire dans les cases, où il y a plus de bruit que de repos, et moins de sommeil que d'éclats de rire... On prétend, que dans ce qu'on appelle le *bon temps d'autrefois*, la fanaison des Verraux était une fête pour la jeunesse du Châtelard; que les jeunes filles mettoient leurs plus beaux habits pour y aller, et que chaque nuit il y avoit bal ou concert. Mais si les pluies surviennent, si les nuages s'établissent et circulent dans ce long vallon, si les brouillards y traînent leurs flocons humides, comme il arrive souvent, ce n'est plus alors une partie de plaisir : l'attente du soleil se prolonge dans l'ennui; les journées se perdent tristement ; les foins ne sèchent pas ou se gâtent, et l'humeur s'en mêle, surtout pour ceux qui ne sont plus jeunes. On ne fauche guère ces sortes de prés que de deux ans l'un ; et les propriétaires aisés s'arrangent avec des gens pauvres qui font la besogne, et qui pour leur peine ont la moitié de la récolte : ce qui fait que ces derniers risquent parfois leur vie dans des précipices affreux, pour avoir une botte de foin de plus. Toutes ces propriétés très morcelées sont distinctes, et ont pour borne un ravin, une bande de rochers, ou une lisière de sapins. Ce n'est plus le siècle où l'on peut appliquer à nos montagnes ce mot d'Horace sur les habitans de la Dacie, *immetata quibus jugera :* maintenant tout est chez nous toisé avec la plus scrupuleuse exactitude; la chaîne de l'arpenteur s'étend jusque sur les blocs de marbre et de granit, dont il n'est aucun qui soit resté sans possesseur. On avait autrefois aux Verraux une petite tuilerie, dont on apperçoit encore les mazures; mais le trop grand éloignement, et sur-tout l'âpreté du climat, ont forcé à l'abandonner. On y montre aussi un chalet isolé, où jadis un riche banneret de Montreux, de la famille Ducrest, envoya ses deux fils, pour les sauver de la peste qui dépeuploit les bords du lac; mais ils ne purent lui échapper, et ils y périrent l'un et l'autre : leur père fut inconsolable; la mort même ne mit point fin à sa douleur; car les superstitieux du pays racontent, qu'il revient de temps en temps aux Verraux, monté sur un cheval blanc, poussant des cris lamentables, épouvantant les vieilles femmes et les petits enfans, tous gens très peureux, comme chacun sait.

Cons., VI, p. 211-215, extrait du *Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud.*

XI

Légende gruyérienne.

Quand des Paladins, venus du pays des neiges eurent fixé leur manoir sur une belle colline du bas de la vallée, qu'ils nommèrent Gruyères et qu'ils garnirent de murailles et de tours, ils étendirent leur domaine, non par le fer et le feu des guerriers, mais par les défrichemens et les travaux des agriculteurs : ils furent long-temps sans franchir un énorme amas de rochers culbuttés et entassés, d'où sortait avec fracas la Sarine et où ils croyaient qu'elle prenait sa source : par de là, assurait-on, était un repaire d'ours, de loups et d'autres animaux malfaisans, de monstrueux serpens en défendaient l'approche, et un effroyable spectre enlevait le téméraire qui aurait tenté d'y pénétrer ; aussi la mauvaise réputation de ce lieu maudit, en écartait les curieux. Un jeune chevalier, passionné pour la chasse des chamois et pour la pêche des truites, avait souvent remonté la rivière jusqu'à cette barrière naturelle que ne traversait aucun sentier. Un matin, il sort du château de Gruyères avec ses piqueurs, et une troupe de pionniers, armés de leviers, de haches, de pioches et d'échelles ; il entre dans cette espèce de cahos ; il se fraye un passage parmi les massifs de rocs mal assis et d'arbres pourris de vétusté ; il tourne de profondes fondrières ; il franchit des ravins précipiteux et après un travail de deux jours, il parvient au-delà de cet étrange boulevard de prés d'une lieue d'étendue : quel est son étonnement d'aborder une vallée couverte de prairies verdoyantes, de bosquets de sapins et de timiers, de petits lacs tapissés d'herbes flottantes, où il n'a à combattre ni ours, ni serpens, ni spectres : c'était un désert, mais un beau désert, sans aucune trace d'habitans ou d'habitations. Enchanté de sa découverte, il s'écrie : « Ce canton est à moi, personne ne me le contestera ; j'en prends possession, et je le peuplerai. » Après avoir exploré ce pays perdu, il y fit dresser une tente pour lui et construire une grande baraque pour les gens de sa suite ; puis il choisit, à peu près au centre du bassin, un monticule rocailleux sur lequel il éleva une haute et forte tour en pierre : au pied du rocher une modeste chapelle en bois reçut les oraisons des fidèles. Bientôt

le chevalier appelle dans sa pacifique conquête une petite colonie de bergers auxquels il distribue, sous certaines redevances peu onéreuses, des prairies, des pâturages, du bétail : les nouveaux colons se hâtent d'abattre des sapins pour bâtir des cabanes en poutres superposées, de saigner les flaques d'eau pour les verser dans la Sarine, et d'ouvrir à travers la forêt, des routes par lesquelles leurs vaches pussent aller brouter les herbes des hautes montagnes, ces bergers poussèrent leurs troupeaux si loin, qu'ils rencontrèrent au bord du torrent du Flendru, d'autres bergers qui leur étaient inconnus, qui semblaient être d'une autre race et qui parlaient une autre langue. Quand on put se faire entendre, on convint amicalement pour prévenir toute dispute, qu'à l'avenir ce torrent servirait de borne entre les pâturages des uns et des autres. Peu après, la guerre ayant ravagé les bords des grands lacs de la plaine, le chevalier recueillit plusieurs familles fugitives, qu'il réunit aux premiers colons : les uns se dispersèrent sur les divers coteaux du voisinage, les autres s'établirent au pied de la tour. Tel est, comme nos pères nous l'ont transmis, l'origine du bourg de Oit, maintenant Château-d'Oex, dont les habitans furent de bonne heure libérés du focage, ou tribut pour le domicile, parce qu'au premier signal d'alarme, ils devaient prendre les armes, se retirer dans l'enceinte de la tour avec leurs femmes, leurs enfans et leur bétail, et se réunir à la petite garnison pour défendre la place. Le bon chevalier prenait tant de plaisir à ce lieu, qu'il venait souvent l'habiter, et vivait familièrement avec les bergers qu'il appelait ses enfans. Dans sa vieillesse, il donna la tour d'Oex en apanage à son fils cadet et à ses descendans, leur recommandant d'être les pères et non les maîtres de cette peuplade pastorale.

Notice sur les premiers comtes de Gruyère : Introduction. — Cf. *Cons.*, XIII, p. 410 [269]-413 : *Traditions populaires.*)

XII

Le Ranz des vaches.

Dans le patois de la Suisse romane, *Ranz* signifie une suite d'objets qui vont à la file, ou à la suite les uns des autres; *Rank* en celtique, *Reihen* en allemand ont la même signification : le *Ranz des vaches* est donc en musique la marche des vaches, comme en anglais *Saylor's Rant* est la marche du matelot. Cet air particulier à nos Alpes y est fort ancien : on le jouait dans son origine sur le hautbois ou sur *l'Alp-horn ;* (trompe ou cor des Alpes). Les paroles sont plus modernes : la Suisse allemande a des *Kühreihen* propres à l'Entlibouch, au mont Pilate, à la vallée de Hassli, à l'Emmenthal, au Sibbenthal, au Gouggisberg, au canton d'Appenzel. Ce dernier fut envoyé en Angleterre vers le commencement du siècle passé, à la reine Anne, qui l'avait demandé et qui le fit souvent exécuter par sa musique : des amateurs les ont notés et rassemblés : le recueil le plus complet a paru à Berne en 1812, sous le titre de *Sammlung Schweitzer-Kühreihen und Alpenvolkslieder :* le caractère de ces airs nationaux est une grande simplicité et un mode lent et mélancolique; celui que nous publions, se chante dans nos Alpes occidentales des cantons de Fribourg et de Vaud : après avoir comparé diverses copies, on a donné la préférence à celle qui a paru la plus complète et la plus exacte. Ce *Ranz* varie d'un chalet à l'autre, non pour la musique, mais pour les mots, pour la prononciation ou pour le nombre de couplets; car le fond est toujours le même drame pastoral; ce sont des vachers de Gruyères qui conduisent un grand troupeau sur la haute montagne, où il doit passer l'été; ils sont arrêtés tout court dans leur route par des fondrières ou par des torrens : le berger en chef députe un de ses aides au curé de la paroisse, avec lequel il entre en conversation pour lui demander le secours de ses prières et il obtient sous condition ; le dialogue fini, le député retourne à celui qui l'a envoyé; les vaches traversent le mauvais pas sans difficulté ni accident ; et la bénédiction du curé a une telle efficace, qu'arrivés au chalet, la chaudière se trouve pleine, avant que d'avoir trait la moitié du troupeau[1].

[1] Ici texte et commentaire philologique; nous les avons supprimés.

...J. J. Rousseau donna dans son *Dictionnaire de musique* un *Ranz des vaches* retouché ou plutôt arrangé à sa manière. Mais ce n'est point le véritable, tant s'en faut : Grétry s'en est servi assez bien dans *l'Ouverture de son Guillaume-Tell* : Adam l'a mis dans sa *Méthode de piano pour le Conservatoire*. Laborde l'a inséré dans le second tome de son *Essai sur la musique ancienne et moderne;* mais à la place des paroles patoises, il y a cousu des paroles françaises, qui sont plattes au lieu d'être simples. Viotti l'un des premiers violons de notre siècle, prenait un singulier plaisir à jouer cet air dans toute sa simplicité et la plupart des virtuoses modernes en parlent avec un enthousiasme marqué. Ce n'est point au reste, sur un théâtre d'opéra, ou dans un salon de concert, qu'il faut entendre le *Ranz des vaches*; il doit être entendu dans les lieux mêmes pour lesquels il fut fait, au milieu des rochers des Alpes, sur la porte d'un chalet de Gruyères, au bord des lacs de Brettaye ou de Lioson, entouré d'un troupeau qui l'aime et qui le suit; il lui faut les accompagnements de la nature, le fracas d'un torrent ou le bruissement des sapins agités qui sert de basse continue, la voix de l'écho qui le répète et le prolonge, les beuglements des vaches qui y répondent, le carillon de leurs cloches qui y jette au hazard des sons à intervalles inégaux : il est du plus grand effet dans nos hautes solitudes et semble tirer des paysages alpestres quelque chose de solennel et de mystérieux, surtout quand il est exécuté de nuit, sur les flancs de l'Alpe opposée, sans qu'on aperçoive ni les chanteurs ni les instruments et que le silence absolu de l'heure et du lieu est brusquement rompu par ces modulations simples, tristes et presque sauvages, dont la répétition même n'est point monotone. Transcrivons sur cet air un morceau frappant de Viotti lui-même.

« Le *Ranz des vaches* n'est ni celui que notre ami Jean-Jacques nous a fait connaître, ni celui dont M. Laborde parle dans son livre sur la musique. Je ne sais s'il est connu de beaucoup de gens : tout ce que je sais, c'est que je l'ai entendu en Suisse, et que je l'ai appris pour ne plus l'oublier. Je me promenais seul, vers le déclin du jour, dans ces lieux sombres où l'on n'a jamais envie de parler. J'allais, je venais, je montais, je descendais sur ces rochers imposans; le hazard me conduisit dans un vallon, auquel je ne fis aucune atten-

tion d'abord ; ce ne fut que quelque temps après, que je m'aperçus qu'il était délicieux et tel que j'en avais souvent lu la peinture dans *Gessner* : fleurs, gazon, ruisseaux ; tout y était, tout y faisait tableau et formait une harmonie parfaite. Là, je m'assis machinalement sur une pierre, sans être fatigué, et je me livrais à cette rêverie profonde, que j'ai souvent éprouvée dans ma vie. J'étois donc là sur cette pierre, lorsque tout à coup mon oreille, ou plutôt toute mon existence, fut frappée par des sons, tantôt précipités, tantôt prolongés et soutenus, qui partaient d'une montagne et s'enfuyaient à l'autre, sans être répétés par les échos. C'était une longue trompe ; une voix de femme se mêlait à ces sons tristes, doux et sensibles, et formait un unisson parfait : frappé comme par enchantement, je me réveille soudain ; je sors de ma léthargie ; je répands quelques larmes, et j'apprends, ou plutôt je grave dans ma mémoire le *Ranz des vaches* que je vous transmets ici. J'ai cru devoir le noter sans rhythme, c'est-à-dire, sans mesure ; il est des cas, où la mélodie veut être sans gêne, pour être elle... elle seule : la moindre mesure dérangerait son effet ; cela est si vrai, que ces sons se prolongeant dans l'espace, on ne saurait déterminer le temps qu'il leur faut pour arriver d'une montagne à l'autre. Ce *Ranz des vaches*, en mesure, seroit dénaturé ; il perdrait de sa simplicité. Ainsi pour le rendre dans son véritable sens, et tel que je l'ai entendu, il faut que l'imagination vous transporte là où il est né, et tout en l'exécutant à Paris, réunir toutes ses facultés pour le sentir en Suisse. »

M. G. Tarenne qui vient de publier (Paris 1813) des *Recherches sur les Ranz des vaches ou sur les chansons pastorales des bergers de la Suisse, avec musique*, s'exprime ainsi dans cette brochure, dont le texte et les notes sont d'un égal intérêt (page 11) : « Dans un voyage que j'ai fait en Suisse, l'an 1810, me promenant, un jour, au lever de l'aurore, sur des montagnes incultes et désertes du canton de Vaud, j'eus le plaisir d'entendre chanter un *Ranz des vaches*, par une jeune bergère qui conduisait au paturage un troupeau nombreux : ses accens affectèrent mon esprit d'une manière si agréable, qu'il me serait impossible d'exprimer le ravissement, ni la situation extatique, dans lesquels je me trouvai en écoutant cette fille, et où je restais long-temps encore après qu'elle eut disparu. » Moi-même dans ma première jeunesse, étant au fond du vallon

pastoral *des Plans*, sur la route d'Anzeindaz (cercle de Bex) je l'entendis exécuter par deux hautbois, au milieu d'une nuit orageuse et du bruit des airs agités ; je manque de termes pour rendre les impressions ou plutôt les émotions mélancoliques que cet air excita dans tout mon être... à quarante ans de distanee il retentit encore à mon cœur[1]. Son influence physique et morale sur nos montagnards est dès long-temps connue : plus un Suisse est fidèle aux simples goûts de la nature, plus son habitation est élevée, solitaire et sauvage, plus les scènes et les accidens des paysages qui lui sont familiers sont sévères et fantastiques, plus il est sensible à la musique du *Ranz des vaches :* il n'est donc point étonnant que s'il est absent de sa patrie, il ne puisse l'entendre sans verser des larmes, sans être oppressé par les souvenirs de sa terre natale et par le besoin d'y retourner : quelquefois la vivacité de ses regrets le fait tomber dans la nostalgie, il se meurt de ce qu'il appelle si énergiquement le *mal du pays*, et il n'est d'autre remède à son état que de regagner promptement ses foyers.

Cons., t. I, p. 429-435.

[1] Cf. *Mes passetemps :* appendice n° I.

XIII

Le monastère de la Val-Sainte.

J'allai le visiter (le monastère de la Val-Sainte) avec M. le doyen Dousse, curé de Charmey, ecclésiastique également instruit et aimable, qui eut la complaisance de m'y accompagner. Un sentier agréable y conduit à travers de riantes prairies : bientôt on découvre les vastes bâtiments de la Val-Sainte, qui de loin ont une superbe apparence, et si on se retourne, on voit dans l'éloignement les tours antiques du château de Gruyères, qui, du sommet d'une colline escarpée, commande toutes les vallées d'alentour. J'entre enfin dans le monastère... je le parcours... je vois tout ce qui peut y mériter l'attention. Je ne saurois t'exprimer, mon ami, tous les genres d'impressions que me firent ces demeures d'austérité, de mortification,

de travail, de jeûne et de silence... ces longs cloîtres, tout couverts de sentences de nos livres sacrés et des Pères de l'Eglise... cet immense dortoir, où chaque alcôve ne contient pour lit que des planches, avec une mince couverture et un petit oreiller de paille... ce cimetière, où tous les soirs les religieux viennent se prosterner dans la méditation du néant de la vie,.. cette fosse toujours ouverte d'avance pour le premier qui passera du temps à l'éternité... ce sombre réfectoire, où l'eau est la seule boisson; où du pain bis, quelques racines ou légumes cuits au sel, et quelquefois du lait, sont les seuls mets présentés aux cénobites... sur-tout ces chants augustes et mélancoliques, que leur ferveur fait monter jour et nuit vers les cieux. Ce que les disciples de Zénon étoient jadis aux autres sectes philosophiques, les Trapistes le sont aux autres ordres religieux; ils sont sans contredit les Stoïciens de la catholicité; et il ne me viendroit pas plus en idée de tourner en ridicule leur règle, que de me moquer de la discipline du régiment le plus sévèrement tenu. Tu seras peut-être curieux, mon ami, de quelques détails sur la vie de la Val-Sainte : en voici donc. On se couche entre sept et huit; on se lève pour une heure et demie dans les jours ordinaires, et avant minuit aux grandes fêtes; on chante au chœur, sans jamais s'appuier contre le mur; ou l'on prie à genou et à tête nue sept heures au moins dans les vingt-quatre, et quelquefois jusqu'à douze; on travaille à jeun cinq ou six heures par jour, soit à l'agriculture, soit à divers métiers et ouvrages des mains : pendant sept mois de l'année, on ne prend qu'un seul repas à deux heures et demie, et durant le carème après quatre. Quand il y a un souper, c'est de la salade et un petit morceau de fromage, ou en place de ce dernier quelques fruits ou pommes de terre : on doit, excepté au chœur ou au chapitre avec permission, garder un silence perpétuel : il faut sur-tout obéir passivement à ses supérieurs dans les choses les plus pénibles et les plus humiliantes. Tous s'occupent; car le travail des mains est aussi essentiel à leur ordre, que la psalmodie et l'oraison... Quand j'y fus, les uns soignoient les jardins et les potagers; les autres bêchoient ou sarcloient les champs; ceux-ci manioient le rabot pour la menuiserie, ceux-là l'aiguille pour faire ou racommoder des vêtements. L'habit du chœur est une grande robe blanche, l'habit de travail est en brun. Si quelqu'un a su un métier

avant d'entrer dans le couvent, on l'y remet, et l'on en apprend un à ceux qui n'en savent point. C'est à présent un ancien colonel de cavalerie qui, dit-on, a le département de l'écurie, et qui panse les chevaux destinés au service de la maison : on y dispose une grande salle, où seront les métiers pour fabriquer les diverses étoffes nécessaires. En un mot, linge, lessive, vêtemens, bâtimens en maçonnerie ou en charpente, jardins, moissons, fossés, pain, cuisine, tout se fait par des pères ou des frères ; point de paresseux ni de désœuvrés. S'il est des malades, il y a dans l'ordre médecin et chirurgien : c'est une petite république, où chacun a sa fonction et son utilité ; celle de Lycurgue étoit moins régulière et moins sévère, et le *brouet noir* des Lacédémoniens seroit encore un met de luxe au réfectoire de la Val-Sainte.

..Je serois un ingrat, si je ne te parlois de la manière hospitalière, dont tous les étrangers sans distinction, pauvres et riches, catholiques et réformés, sont reçus à la Val-Sainte : ils peuvent y passer trois jours ; ils sont servis dans un appartement séparé, toujours en maigre, il est vrai, mais mieux qu'au réfectoire ; ils couchent dans de bons lits, et sont traités avec toute sorte d'égards. Quand un étranger vient, on l'introduit d'abord dans un sallon : là il reste seul un moment ; bientôt deux pères entrent, se prosternent devant lui sans mot dire, le conduisent dans l'église où ils font leurs prières, et le ramènent au même endroit, où l'un d'eux lui lit un chapitre de l'Ecriture sainte, avant de se retirer ; il seroit inutile de leur adresser aucune question, car ils n'y répondroient pas... mais ensuite vient le père hôtelier, qui lui parle, qui le conduit par tout le couvent, et offre à dîner, à souper, ou une collation de vin, pain, fromage et fruits secs. Celui qui remplissoit cet office quand j'y fus, étoit un grand et beau jeune homme, plein de politesse et d'esprit, fort instruit, et qui parlait supérieurement français. Si les pères se prosternent devant tout étranger, c'est qu'ils le regardent comme le représentant de celui qui a dit : « *J'ai été étranger et vous m'avez accueilli... En vérité je vous déclare, qu'en tant que vous avez fait ces choses au plus petit d'entre mes frères, vous me les avez faites à moi-même.* »

...Je ne m'aviserai pas de juger de l'utilité ou de l'inutilité des cloîtres en général, puisque nous sommes dans un siècle où c'est la

mode de les détruire, comme ce fut dans les siècles précédents la mode d'en fonder. Je ne déciderai point si la vie monastique est le plus sûr chemin pour aller au ciel, mais je crois bien que celle de la Val-Sainte est un des plus âpres et des plus pénibles. Je me garderai encore plus de ne voir chez ces religieux qu'hypocrisie, parce qu'on pourrait me charger de la même inculpation, chaque fois que je fais ce que je crois être de mon devoir. Car enfin, ceci est affaire d'opinion ; chacun a la sienne, et ce n'est pas plus à moi à dire que la mienne vaut mieux que celle des autres, que ce n'est à cet autre à tenir le même langage à mon égard, vu que l'on ne peut être bon juge dans sa propre cause. Un philosophe allemand a fait dernièrement imprimer, je ne sais plus dans quelle feuille périodique, que l'existence d'un pareil établissement étoit un opprobre pour un siècle tel que le nôtre... Je ne sais si prier, si travailler, si élever gratis des enfans pauvres et abandonnés, est un opprobre dans ce siècle; mais ce qui en fut un dans tous les siècles, c'est de nier l'existence d'un Dieu, au lieu de l'adorer ; c'est de fatiguer la terre du poids de son inutilité, au lieu d'y mériter sa place par un travail légitime; c'est d'envoyer ses fils aux *enfants trouvés*, au lieu de leur donner une bonne éducation ou de concourir à bien élever ceux des autres.

Cons., IV, p. 207-210, 213-214, 219-220; extrait du *Coup d'œil sur une contrée pastorale des Alpes*.

XIV

Les Valaisans.

A l'extrémité d'Anzeindaz, on trouve les limites des deux républiques de Berne et de Valais; la main des hommes ne les a point posées et ne les déplacera jamais : c'est une énorme bande de rochers, qui fait à cet endroit la ligne de démarcation. Du haut de ces bornes naturelles on descend par un sentier qui partout ailleurs s'appelleroit précipice, dans une vallée profonde, où sont les huttes des bergers valaisans : en comparaison de ces dernières, les châlets vaudois sont

des palais. Ce sont des pans de murs composés de pierres assez mal arrangées ; quelques planches forment un toît percé à jour : le tout est noirci par la fumée. De petites niches, où l'on ne peut entrer debout, tant elles sont basses, servent de chambre à coucher à ces pâtres endurcis ; de la litière ou des feuilles composent leurs lits, et ceux qui y ajoutent une grossière couverture passent pour donner dans le luxe. Le pain et le vin leur sont inconnus pendant qu'ils habitent cette contrée : ils ne s'y nourrissent que de lait frais ou caillé, et de petit lait, où l'on broie quelques morceaux de *séret*. Plusieurs sont vêtus de peaux de chèvres, ce qui leur donne une apparence fort singulière : ils portent à la main un long bâton, dont le sommet est garni d'un anneau auquel pendent des boucles de fer ; quand une vache s'avance dans quelque endroit dangereux, ils courent à elle, ils agitent devant sa tête leur bâton bruyant, et l'empêchent de tomber dans les précipices. Je n'ai jamais vu nulle part, pour la physionomie, pour le costume, pour l'ignorance absolue de tout ce qui ne tient pas à leur état de vacher, des hommes plus éloignés de ceux des villes et plus près de la nature que ces bergers valaisans. Je ne dis pas qu'ils soient bornés à l'instinct seul... mais leur raison ne s'étant encore appliquée qu'à un petit nombre de cas et de circonstances ressemble à un enfant qui commence à marcher, et à qui il faut encore un bien grand développement pour être homme. Comme toute leur nation, ils sont hospitaliers ; ils reçoivent cordialement le petit nombre de curieux ou de passans qui les visitent, et leur présentent avec empressement tout ce qu'ils ont, ce qui est peu de chose ; mais ils ne témoignent point leur chagrin de n'avoir rien de plus à offrir, parce qu'ils ne connoissent rien de plus, et qu'il leur semble que ce qui suffit à un homme, peut bien suffire à un autre.

Cons., II, p. 143-145, extrait de la *Course de Bex à Sion*.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS CITÉS

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Bridel a donné souvent lui-même la liste de ses propres ouvrages (nos 80, 140, 148, 156 de la B.). On trouvera une bibliographie dispersée dans la notice qui précède le XIVe volume du *Conservateur*, édition Moratel (89) ; on peut également consulter le *Dictionnaire des Genevois et des Vaudois*, par de Montet (t. I), les encyclopédies que nous avons citées en note de l'Introduction, et les catalogues des principales bibliothèques de la Suisse.

Toutes ces bibliographies sont erronées et incomplètes, et nous les avons dépassées largement.

Notre bibliographie est ainsi comprise :

1° Son but est d'alléger autant que possible le texte même de cet ouvrage ; aussi, comme beaucoup d'opuscules de Bridel n'ont presque aucune valeur littéraire ou historique, et comme la liste des articles, toujours les mêmes, qu'il a fait paraître dans certaines revues, aurait alourdi singulièrement nos références, avons-nous pris le parti de rejeter dans notre bibliographie tous les documents d'importance secondaire.

Cependant, nous n'avons pas voulu supprimer, ni même écourter sans raison, les copieuses notes bibliographiques qui accompagnent notre texte. De cette façon, soit dans la Bibliographie, soit dans le corps même du livre, le lecteur aura toujours à sa portée les renseignements indispensables.

2° En revanche, au risque d'allonger nos listes, nous donnons : *a*) à propos de chaque ouvrage, les **indications bibliographiques les plus détaillées**, même celles qui ont déjà trouvé place dans nos différents chapitres ; — *b*) les **remarques d'ordre historique ou critique** qui n'ont pu entrer dans le cadre de l'ouvrage même ; — *c*) l'**indication des matières**, telles que les sommaires du *Conservateur*, et, s'il s'agit de lettres manuscrites, le sujet. La plupart des ouvrages ou des brochures qui composent cette Bibliographie, ne valent pas qu'on se donne la peine de les rechercher et de les lire ; d'autres sont introuvables : nous pensons donc, en agissant comme nous l'avons fait, rendre quelques services.

3° Nous donnons l'**indication détaillée des estampes, gravures, vignettes**, etc. Plusieurs ouvrages illustrés dont Bridel a rédigé le texte, comme le *Voyage pittoresque*, les *Essais statistiques*, etc., intéressent directement l'art suisse au XVIII[e] siècle.

4° Nous avons compris dans notre bibliographie des **ouvrages qui ne sont pas de la plume de Bridel** : ainsi, les différentes suites du *Conservateur*, le livre de Vulliemin, etc. On remarquera aussi des légendes extraites de collections publiées récemment, en Suisse ou ailleurs. Nous avons voulu montrer, en effet, le prolongement de l'influence de Bridel, — la manière dont il a enrichi le trésor de nos traditions populaires ; — enfin, lui restituer des textes que l'on croit encore anonymes ou qu'on lui a usurpés (ainsi les différentes éditions de *Simon de Blonay*).

5° Nous avons divisé notre bibliographie de la manière suivante : I. **Œuvres de Bridel.** — II. **Traductions allemandes.** — III. **Manuscrits.** — Toutes les fois que nous n'avons pu retrouver, soit des éditions originales, soit des traductions, soit des manuscrits signalés par Bridel lui-même, nous en avons donné l'indication en note après chaque division.

6° **L'ordre suivi est l'ordre chronologique.** Pour plus de clarté, nous répétons en marge les principales dates de la vie de Bridel, et celle de sa mort ; de cette façon, on pourra se rendre compte tout de suite de son activité durant une période déterminée de sa longue existence.

7° Pour les manuscrits, l'ordre chronologique est remplacé par l'**indication des bibliothèques, des archives publiques ou privées.**

8° **Chaque numéro d'ordre placé en tête d'un ouvrage est celui auquel renvoient les références de nos différents chapitres.** — Nous répétons, dans notre bibliographie même, ces numéros d'ordre à la suite de chaque ouvrage dont nous voulons indiquer les différentes éditions, traductions, réimpressions, sources, ou le manuscrit.

9° Quand un article ou un ouvrage se retrouve en tout ou en partie dans le *Conservateur*, nous indiquons le volume de ce dernier recueil précédé de la lettre C.

10° Autres abréviations : ms. (manuscrit) ; ch. (chapitre) ; v. (voir) ; P. H. (Poésies helvétiennes) ; Etr. (Etrennes helvétiennes) ; vol. (volume) ; n° (numéro) ; s. (suivant), etc.

I

ŒUVRES DE PHILIPPE-SIRICE BRIDEL

(1757-1845)

---

1. — La Suisse française a-t-elle une poésie nationale, et en quoi cette poésie diffère-t-elle de celle des peuples voisins? *1775.* (*Lausanne.*)

1er *Discours* à la Société littéraire de Lausanne (bref compte rendu dans Verdeil : *Histoire du canton de Vaud*, Lausanne, 1852. 3 vol. in-8o, t. III, 20, 2 : *Sciences et Lettres*, p. 296. D'après les procès-verbaux disparus de la Soc. litt.). — Le texte de l'appendice, à la fin de notre ouvrage, porte comme titre : *Les Suisses ont-ils une poésie nationale, et quelle doit être cette poésie ?* — Voir no 138.

2. — Pourquoi le Pays de Vaud produit-il si peu de poètes?

2e Discours à la Société littéraire de Lausanne. (Verdeil, op. et loc. cit., p. 200-302.) — *Nota.* Ces deux discours sont pour le moins résumés dans le *Discours sur la poésie nationale* des *Poésies Helvétiennes*, no 18.

3. — Les Muses helvétiennes ou Recueil de Pièces fugitives de l'Helvétie en vers et en prose.

A Lausanne, chez Marc-Michel Martin MDCCLXXV. — 1 vol. in-8o, 304 p. Avant-propos, 7 pages. Hors-texte de Grimm, grav. par Pezant. (Œuvre de Seigneux de Correvon, **mais éditée par les soins de Bridel.**)

4. — Les Tombeaux, poème en quatorze chants, imités d'Hervey.

Epigraphe : « Heureux le sage, qui dégoûté des vains plaisirs du monde, s'enfonce par choix sous l'ombre épaisse et silencieuse des cyprès, visite les voûtes sépulcrales que le seul flambeau du trépas éclaire, lit les épitaphes des morts, pèse leur poussière et se plaît au milieu des tombeaux! » Young.

A Lausanne, et se vend chez La-Combe, libraire au Pont, MDCCLXXIX. — 1 vol. in-8o, 110 p. — *Vignettes* : titre; chants 1, 2, 4, 6, 10, 11, 12, 13, et à la fin ; médiocres et sans rapport avec le sujet.

Préface: en prose, Lausanne, ce 12 octobre 1779. — *Dédicace.* — *Quatorze chants* (le mot *Tombeau* en tête; le mot *Chant* au-dessus des pages). — *Approbation* : De Bons, censeur. — *Fautes essentielles à corriger.*

5. — **Fragment** d'un poème intitulé : *Les promenades d'automne*. — v. 18, p. 48 s.

Journal helvétique, mai 1780, 71-73.

6. — **Vers gravés sur un rocher des Alpes** pendant un orage. — 18, p. 114.

Journal helvétique, décembre 1790, p. 71 s.

7. — **Epigramme**. — 18, p. 121, I.

Journal helvétique, ibid.

8. — **Sentiments du soir**. — 18, p. 42.

Journal helvétique, ibid.

9. — **Vers** sur la naissance d'une jeune fille.

Journal helvétique, janvier 1781, p. 65 s.

10. — **La tombe d'Ismène**. — 18, p. 186.

Journal helvétique, mai 1781, p. 74 s.

11. — **Fragmens** sur le lac Léman. — 18, p. 93, et 60, 8e vol., p. 102.

Journal helvétique, juillet 1781, p. 67 s.

12. — **Course** dans les Alpes.

Journal helvétique, août 1781, p. 49 s. — v. 22, 25, 60, 89 et 18, p. 204 s.

13. **A un ami** qui avait fait bâtir une chaumière dans un bois. — 18, p. 90 s. et 26.

Journal helvétique, novembre 1781, p. 87 s.

14. — **Ode** sur la victoire remportée par les Hollandais sur les Anglais. (12 str. de 10 vers octos.)

Journal helvétique, novembre 1781, p. 91 s. — Editée à part, v. no 105.

15. — **Ode** sur la victoire de Grandson. (Attribuée à B.)

Journal helvétique, décembre 1781, à la suite de l'ode précédente.

16. — **Pour la fête** d'un vieillard octogénaire. — 18, p. 64 s.

Journal de Neuchâtel ou *Annales politiques et littéraires de l'Europe*, et principalement de la Suisse, mars 1782.

17. — **Epître** pour le premier jour de l'an. — 18, p. 50 s.

Journal de Neuchâtel, mars 1782, à la suite de la précédente.

18. — **Poésies helvétiennes**, par M. B*****. — « Le livre d'un cœur sensible, c'est la nature. »

A Lausanne, chez Mourer, libraire, MDCCLXXXIII. — Dédié à la Société littéraire de Lausanne, par un de ses membres. — 1 vol. in-8o, 248 p., plus 16 p. du *Discours préliminaire sur la poésie nationale*. Dans quelques exemplaires, le titre est répété à la fin du livre, après les tables et les *errata*.

Dédicace. — *Discours*, etc., p. I à XVI. — *Poésies helvétiennes*, première partie, 1-122. — *Poésies helvétiennes*, seconde partie : *a*) Les *Chants de Selma*, avec « Discours préliminaire », 125-155. *b*) *Romances*, avec un avertissement sans titre, 157-203. *c*) *Course* dans les Alpes, 204-245. — Avertissement (sur la musique des romances), 245. — Tables, 246-47. — Errata, 248.

Voir nos 1 et 138, 5-8, 10-13, 16, 17, 22, 25, 32, 60 et 89.

Illustrations : 1o Un hors-texte de Brandoin, grav. par de Lorgueil, représente, appuyées contre une balustrade, la muse de l'élégie pleurant sur une urne, et celle de la poésie descriptive regardant un lac et des montagnes que des arbres encadrent. — 2o Titre : *Vignette décorative*, trophée allégorique. — 3o *Chants de Selma*, p. 137 : en-tête de Dunker, grav. par Lardy. — 4o Le *Mari sauvé*, 163, Brandoin et Lardy : vignette représentant un très joli paysage de montagne, avec la cabane sous un rocher et les personnages de la romance.

19. — **Etrennes helvétiennes** curieuses et utiles, pour l'an de grâce 1783.

Lausanne, chez Henri et Luc Vincent, in-24, 26 pages, plus le calendrier, la liste des souverains, le tableau des foires.

19 *bis*. — **Etrennes helvétiennes** et patriotiques. 1784 à 1831, 49 vol.

A. ÉDITION :

De *1783 à 1785*, 16 vol., in-24, Lausanne, Henri et Luc Vincent.

De *1785* incl. *à 1815*, incl., 17 vol., in-16, Lausanne, Henri Vincent.

De *1816 à 1831*, incl., in-12 : 1816-19. Editeur : Lœrtscher, Vevey. Imprimeurs : 1820-23, J.-J. Paschoud, Genève. — 1823, 24, 25, Blanchard frères, Lausanne, Bridel étant l.-m. éditeur. — 1826 et 27, J.-J. Paschoud, Genève. — 1828 et 29, Genicoud, Genève. — 1830 et 31, Benj. Corbaz, dépôt bibliographique de Lausanne.

Corbaz réimprima les années 1817, 18, 19, 30 et 31. Les *Etrennes* et le *Conservateur* parurent ensemble à partir de 1813 : c'est le même ouvrage sous deux titres différents. Voir *Conservateur* et *Mélanges helvétiques*, 23, 60, 89.

B. ILLUSTRATION :

1784. Frontispice par Brandoin.
1785. » » »
1786. » » »
1787. Représentation allégorique du « Corps helvétique », par Girardet.
1788. Chapelle de Tell, par J. R. H., d'après Gessner.
1789. Chapelle sur la place où Guillaume Tell sauta du bateau, dess. par F. Schüz.
1790. Château de Chillon, dess. d'après nature et gravé par Wexelberg.
1791. Village de Montreux, près de Vevey, dess. et grav. par Wexelberg. (v. Nelle Héloïse, P. V, lettre 2.)
1792. Vue de Lausanne, depuis le sentier au-dessus des Eaux, tendant au bois de Sauvabelin, Wexelberg.
1793. Clarens : le Châtelard et la maison de Mme de Warens, Wexelberg.
1794. Château de Glérolles, grav. par G. Vincent.
1795. Vue du pont qui joint les deux lacs, dans la vallée du lac de Joux.
1796. Vue du pont d'Orbe.
1797. Baden, en Argovie, L. Emery fec., 1795.
1798. Le château de Grandson, vu sur le lac d'Yverdon, Emery, 1797.
1800. Vue des Alpes, du côté de l'entrée du Vallais et au bout du lac Léman, Wexelberg.
1801. Port d'Ouchy, Emery fec.
1802. Vue du bourg de Château-d'Œx avant l'incendie de 1800, Emery.
1803. Vue de l'hospice du Saint-Gothard avant la Révolution.
1804. Vue du Cul-des-Roches, aux environs du Locle.
1805. Vue de l'Isle Saint-Pierre sur le lac de Bienne, célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau en 1765, C. Girardet, sc.
1806. Glacier de Grindelwald.
1807. Port et château de Saint-Maurice, en Valais, Girardet.
1808. Vue des environs du lac de Lauwerz avant l'éboulement de la montagne de Rossberg, F. A. L. Dumoulin, sc.
1809. Vue de l'ermitage de Nicolas de Flüe, dans le canton d'Unterwald, C. Girardet.
1810. Giornico, Tessin.
1811. Vue de Hofwyl.
1812. Einsideln.
1813. Lucerne et ses environs.
1814. Château d'Himmelreich, près Lucerne.
1815. Bains de l'Alliaz, F. A. L. Dumoulin.
1816. Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, Th. St. s. f.
1817. Ponte Tresa.
1821. Vue du lac Domaine ou Schwartsee, dans le canton de Fribourg, décrit dans le *Conservateur suisse*, t. IV, p. 225-234. P. de St. C....pt, lith. chez G. Charton, à Genève.
1830. Lausanne, vue prise près le Bois de Vaud. Dess. par J. Huguenin, lith. de H. Brunel, à Lyon.

20. — **Blanche et Bernard** ou la pierre du sauvage. Non signé.

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1784 (sans nom de lieu ni d'éd.), 2e vol., 5e cahier, p. 90-92. — Voir no 83 (Sauvage du lac d'Arnon), 60 et 89, 113.

21. — **Epître au prince de** *** sur son voyage de Suisse, par M. Br., l'aîné. *1786. (Bâle.)*

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1786, 3e vol., p. 316-320. 60 (t. I), 89.

22. — **Course dans les Alpes** en 1780. (A la fin des P. H. et C., t. VIII.)

Recueil amusant de voyages en prose et en vers. Paris, Nyon l'aîné, 1787, t. IX, p. 19-71. — Voir nos 18, 12, 25.

23. — **Mélanges helvétiques.**

« Magnam exquirite matrem. » Virg. — 4 vol., 12, sans illustrations. Ce sont les 14 premières années des *Etrennes* réunies, débarrassées des calendriers. Les matières, en partie revues, sont distribuées, en chaque volume, de la manière suivante : *Partie historique. — Anecdotes helvétiques. — Partie descriptive. — Partie littéraire. — Partie poétique.*

ÉDITION :

I. (*Etrennes* 1783-86), Lausanne, Vincent, 1787. — II. (1787-1790), Bâle, Ch. Aug. Serini, 1791. (Une partie de l'édition de ce t. II reprise par Jean Schweighauser, Bâle, 1792.) — III. (1791-93), Lausanne, Vincent, 1793. — IV. (1794-1796), le même, 1797. — Voir 19, 19 *bis*, 60, 89.

24. — **Bataille de Saint-Jaques**, le 26 août 1444. (Non signé.)

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1788, 1er vol., p. 294-304. 60 (t. I) et 89.

25. — **Courses dans les Alpes**, par M. Bridel.

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1788, 2e vol., p. 327-369. 18, 12, 22 et 60 (t. VIII).

26. — **Course de Bâle à Bienne**, par les vallées du Jura.

« En voyageant en Suisse, le peintre trouve à chaque pas un tableau, le poète une image et le philosophe une réflexion. » Avec une carte de la route. — A Bâle, chez Ch.-Aug. Serini, libraire, 1789, 1 vol., in-8, 258 p.

En hors-texte : Chapelle et ruines du Château de Vorburg, par W. F. Gmelin, J. A. H. sculp., 1788 ; (médiocre ; à la fin du livre, une mauvaise carte à déplier).

Au verso du texte : Fortunatus et ille Deos qui novit agrestes. — *A l'Hermite de la Solitude d'Arlesheim* (nos 13, 18), en vers, 5 p., hors pagination. — *Texte* en 7 Lettres. — *Citation de Rousseau*, p. 250. — *Tables:* 251-256. — *Avis* (sur des dessins représ. les jardins d'Arlesheim, v. lettre I). — *Indication* des distances et des meilleurs auberges. — Voir 36, 54, 62, 108, 108 *bis*, 120.

27. — Epître à la Société Helvétique lue dans son assemblée publique à Olten le 19 mai 1790.

Frontispice : c'est celui du t. II du *Cons.:* Le Vieillard suisse consacrant ses fils à la patrie devant l'Ossuaire de Morat, par de Mechel.

A Basle, chez Guillaume Haas, Fils. — Très beau cahier, in-4, 16 pages, 6 notes.

60 (t. II, p. 455 (343) s.) et 31, 37, 60, 89.

28. — La Carra dé Pliodze. Chanson en patois du Pays de Vaud.

Journal de Lausanne (par Lanteyres), 1790, in-4, t. I, p. 14-15.

60 (t. VI.) et 85, 91.

29. — L'oculiste. Apologue. Par M. B(ridel?).

Ibid., p. 19.

30. — Couplets sur la marguerite. Par Georges Botaniphile.

Ibid., p. 103.

60 (t. X.), 89.

31. — Fragment de l'Epître à la Société Helvétique.

(de : « Quel est donc ce concours... » à : « ...devaient être Romaines. »)

Ibid., p. 122-123. — Voir 27, 37, 60, 89.

32. — A une dame qui demandoit une chanson sur l'Amitié. B. S. P. (Bridel, Samuel-Elisée et Philippe?)

Ibid., 173-174.

(L'amitié, romance, 18, p. 198, est prob. la chanson demandée.)

33. — Les trois anneaux.

Ancienne romance Helvétique dialoguée, 16 couplets suivis d'une note signée P. B.

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1790, t. III, n° X, p. 172-178.

34. — Sur la Maçonnerie Egyptienne qu'a professée et cherché à rétablir Cagliostro.

Journal de Lausanne, t. II, 1791, p. 123-124.

(Non signé, mais vraisemblablement de Bridel.)

35. — Société helvétique d'Olten, 7 et 8 juin 1791.

Ibid., 194-196.

(*Etrennes helv.*, 1792) 19.

36. — Court exposé de la constitution générale de l'évêché de Basle; par M. Bridel, pasteur de l'église Françoise à Basle.

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1791, t. I, n° 3, p. 246-261.

Extrait de la *Course de Bâle à Bienne.* De : « L'évêque titulaire de Bâle... » à : « l'accord fut respecté. » Voir 26, 54, 108, 108 *bis*, 120.

37. — Epître à la société helvétique, lue dans son assemblée publique à Olten le 19 Mai 1790, par M. Bridel, pasteur de l'église françoise à Basle.

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1791, t. I, nº 3, p. 277-286. — Voir 27, 31, 37, 60 et 89.

38. — Service funèbre pour la sépulture de *Madame Gertrude Sarasin* née *Battier*, célébré le 29ᵉ Janvier 1791, dans l'église française de Basle par *Ph. Bridel*, Pasteur de la dite Eglise.

A Basle, de l'imprimerie de Guillaume Haas, Fils. — In-8, 32 p. (1791). (Bibliothèque de Bâle, *Leichen-Predigten*, t. 71, rec. fact., Ki. Ar. G. 71.) — Voir nº 137, sermon 40.

Rem. Des exemplaires ont paru avec portrait; l'un d'eux se trouve à la Bibliothèque de la Faculté libre de théologie, à Lausanne.

39. — Service funèbre pour la sépulture de *Madame Anne-Marie Ryhiner* née *Bourcard*, célébré le 17 Juin 1792 dans l'église française de Bâle par *Ph. Bridel*, pasteur de la dite Eglise.

A Basle. — De l'imprimerie de Guillaume Haas, Fils. — In-8 (1792), 32 pages. (B. de Bâle, *Leichen-Predigten*, t. 71, rec. fact., Ki. Ar. G. 71.)

Se trouve également dans les *Sermons de circonstances*, Nº 62, p. 157 s. — C'était l'habitude des Bâlois notables de faire imprimer luxueusement les « services funèbres » des membres de leur famille. Ces « services » étaient généralement suivis d'une courte notice biogr. ; cette notice est supprimée dans les *Sermons*, et la personne n'est désignée que par ses initiales. Quelques ex. ont paru avec portrait.

40. — Deux Fragmens d'un Sermon sur II Samuel, Chap. XV, v. 17-26, prononcé dans l'église Française de Bâle, 26 août 1792.

Par un Suisse, in-8, 16 p., sans indication de temps (1792) ni de lieu. (imprimé en Allemagne vraisemb.)

Ce sont des fragments du *Sermon* sur le massacre de la Garde Suisse (*Sermons de circonstances*, Vevey, 1816, p. 1-22). Ces mêmes fragments furent insérés, trad. en all., dans l'*Almanach des Révolutions* de Gœttingue de 1794. Le colonel Burkhardt du Kirschgarten les fit éditer à ses frais. Imprimés également à Lausanne, ils furent supprimés par ordre officiel en sortant de presse. — Iᵉʳ frag. : « Mais du moins dans cette défection générale,... » *Sermons de circ.*, p. 3, à « ...vous n'avez rencontré que la gloire, » p. 6. — IIᵉ frag. : « Ecoutez-moi encore, » p. 13, à « ...avec nous et pour nous, » p. 17. — P. 10-16 : *Ode sur le massacre des gardes suisses*, nº 60, I, p. 354 (277). — Un frag. du même sermon : 60, I, 344 (269), 353. — (Se trouve : *Bibliothèque univers. de Bâle, Schweiz. Allerley*, E. i. V. 37.) — Voir 41, 60, 62, 109 et 137, sermon 210.

41. — **Deux Fragmens d'un Sermon** sur 2 Samuel, Chap. XV, v. 17-26, prononcé dans l'église Française de Bâle 26 août 1792.

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1792, t. III, nº 11, p. 283-291. — 40, 60, 62, 109 et 137, sermon 210.

42. — **Ode** sur le massacre des gardes Suisses à Paris le 10 Août 1792. Par un Suisse.

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1792, t. III, nº 11, p. 292-298 *bis*. — 60, 62.

43. — **Course à pied** dans la Suisse intérieure en juillet 1790 : par M. Bridel, pasteur de l'église Françoise à Basle.

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1792, t. I, nº 1, p. 83-97 (De : « A quelque distance de *Richtersweil.* » à : « ...mirent en fuite vingt mille esclaves ») ; t. I, nº 3, p. 242-258. (« Je ne répéterai point ici... souvenirs qu'elle m'avait prodigués. ») — 60 (t. II) et 89, 96, 113, 126.

44. — **Origine** des événemens du Pays-de-Vaud en 1792. (Dedit hanc contagio labem.)

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1793, t. II, nº 5, p. 22-32.

(Non signé ; mais le ton général de l'article, conçu dans un sens conservateur et bernois, permet de l'attribuer à Bridel.)

45. — **Le Siège de Zurich**. Romance helvétique. (Non signé.)

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1794, t. II, nº 5, p. 75-81. — Nos 60 (t. I) et 89.

46. — **Anecdote suisse**. (Non signé.)

Cahiers de Lecture (de Gotha), in-8, 1794, t. III, nº 9, p. 3-4.

Don Juan de Merlo à Bâle (C. IV). — 60, 89.

47. — **Discours prononcé** à la Société d'Olten par M. Jacob Sarrasin, Président de cette Société, pour l'année 1794, avec cette Epigraphe : « Il nous faut être Suisses, et nous ne devons être que Suisses si nous voulons être heureux. »

Journal littéraire de Lausanne : Ouvrage périodique. Adimit quo ipse refulget. Il emprunte ailleurs ce qui fait son éclat. Mois de Février, t. III, 1795. Lausanne, J. P. Heubach & Cie, in-8. P. 108-123, 182-193.

Traduction résumée et remarques, vraisemb. de Bridel.

48. — **Fragment** d'un voyage dans une partie de la Suisse en 1794.

De : « Le Val-d'Illiés est une vallée... » à « parvenir dans ces hauts lieux. »

Journal littéraire de Lausanne, 1795, t. III, in-8, p. 133-140. Lausanne, J. P. Heubach & Cie. — Nos 60 (t. III), 89, 96, 113, 124.

48bis. — **Sermon d'adieu** sur 1 Thessaloniciens V, 23, prononcé le 13 mars 1796 dans l'Eglise française de Basle par le Pasteur Bridel.

Le monde est fait pour l'homme et l'homme pour les Cieux. Dédié au vénérable Consistoire de l'Eglise française de Basle en témoignage de respect, de reconnaissanee, d'attachement et en gage de souvenir réciproque. — Broch. petit in-8, 32 p., sans nom d'éd. ni de lieu. — V. 137 (sermon, nº 248).

49. — **Weggis** ou la catastrophe de Pleurs renouvellée. *1796. (Château-d'Œx.)*

Nouveaux cahiers de Lecture. Rédigés par l'Auteur du Guide des voyageurs. A Weimar, au Bureau d'industrie. Petit in-8, 1796, t. I, nº 5, p. 480 s. — 60 et 89, 62 (III) et 137, sermon 68.

50. — **Recueil de Paysages Suisses** dessinés d'après nature dans une course par la vallée d'Ober-Hasly et les Cantons de Schweitz et d'Ury, par *Lory*, *Lafond* et *Zehender* en 1797.

Accompagné d'un texte pour servir d'itinéraire aux artistes et aux amateurs de voyages pittoresques. A Berne, chez les Artistes associés. Avec privilège. — Un vol. cartonné, in-folio, 40 p. ; plus 4 p. de « remarques minéralogiques » par le pasteur bernois Wyttenbach, une planche explicative, 9 réductions de vues, grav. au trait. Très rare. (Lucerne, Bürgerbibliothek.)

Rem. Parut en même temps, en allemand et en français. La *Préface et dédicace* à « Monsieur Wyttenbach, membre du Conseil souverain de Berne, » p. 2-4, signée : « Zehender de Guerzensée, peintre-dessinateur, au nom de la Société, » démontre que l'auteur du texte allemand est bien ce dernier artiste (cf. p. 4 : « Si des fautes contre la langue, si des germanismes se glissent dans mon style, l'on voudra bien juger d'indulgence, » etc). D'autre part, la bibliographie manuscrite (*Archives Bridel*, nº 156), déclare explicitement que le texte français est l'œuvre de B. Faut-il en excepter la *Préface*, qui est pleine de fautes ? Je le crois, et il me semble que B. n'a fait que relire le mauvais français de Zehender.

On trouve dans ces quelques pages plusieurs fragments en vers, également pleins de fautes de prosodie :

1º *p. 9*, 2 frag. de 4 et de 8 vers.
2º *p. 10*. 3 frag. de 8, 4 et 8 vers.
3º *p. 11*. La Vallée de Hasli, de Samuel-Elisée Bridel. (60, t. IV, 463 (341).)
4º *p. 18*. Vers écrits au crayon sur une page blanche d'un volume de la traduction franç. des poésies de Haller, par Bridel. (60, t. XI, 237.)
5º *p. 20*. 4 vers signés Br.
6º *p. 23*. Une version nouvelle de l'*Anniversaire de la Liberté suisse*, de Samuel-Elisée (60, t. IV, 449 (335) et *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe*, p. 12.)
7º *p. 34*. Un frag. du *Lac de Lowerz*, de Bridel. (60, t. IV, 465 (342.)

Ces deux vers qui ne se trouvent pas dans le texte du *C.* :

> Là de Br.... la muse attendrissante
> Devrait chanter l'amour et les tombeaux,

prouvent que les frères Bridel aimaient à se faire mutuellement valoir.

8º *p. 38-40. Epître à mon lieu natal*, au retour d'un voyage dans les hautes Alpes en 1796, de B. (60, t. VI, 467 (346).

En résumé, le texte de ce livre est dû à la collaboration des frères Bridel et de Zehender. B. et son frère ont traduit le texte all. de Z. et inséré dans ce texte des vers composés en cours de route.

Les gravures en couleurs se vendaient à part et détachées.

51. — Maximes morales en un vers, destinées par l'Auteur à servir de jeux aux enfans en les distribuant à choix sur dix cartons.

« Les joueurs choisissent des sentences et devinent celles qu'ont choisies les autres joueurs par l'arrangement de ces sentences entr'elles. L'avantage de ce jeu qu'on peut intéresser comme tout autre, est que ces maximes morales se mettent dans la tête des enfans, tout en jouant, et vu leur laconisme y restent mieux gravées. »

(100 maximes, en alexandrins. Signé : P. B., avec une note.) — Voir 104.

Journal littéraire de Lausanne. Lausanne, Henri Vincent, t. X, 1798, in-8, p. 397-401.

52. — Liturgie du Père de Famille ou la pratique de la Religion chrétienne, à l'usage des fidèles qui sont privés du St. Ministère.

Nouvelle édition, revue et corrigée de manière à pouvoir servir aux Chrétiens de toutes les communions. — Par P. B*****. A Lausanne, chez Henri Vincent, imp. lib. — 1800, 1 vol. in-12, 278 p. Avertissement : 8 p. Table 2 p.

N. C'est la rééd. d'un ouvrage ancien, même titre, publié sans nom d'auteur à la Haye, en 1686, chez Jean et Daniel Steucker. « On a cherché de plus à rendre ce petit volume propre à toutes les communions en l'épurant de tout ce qui tenait à la controverse dans la première édition, de manière que le Chrétien Catholique peut aussi bien le lire que le Chrétien Réformé. » (Avertissement, I-II.) — Trois livres, 9 chapitres ; prières et consolations. — B. a également rajeuni le style.

53. — Deux Sermons prononcés à l'occasion de l'incendie de Chateau-d'Œx et des secours que les habitans de cette Commune ont reçus après ce malheur.

Dédiés en témoignage public de reconnoissance à tous leurs Bienfaiteurs. Par le pasteur Ph. Bridel. — Vignette. — A Lausanne, De l'imprimerie d'Henri Vincent. Se vendent au profit et soulagement des incendiés, 1801, in-8, 64 pages, plus 2 p. pour le titre et un avertissement.

a) *Premier Sermon* prononcé sur la place publique de *Chateau-d'Œx* le 3 Août 1800, premier Dimanche après l'incendie qui a consumé ce bourg la nuit du 27 au 28 Juillet. — P. 3 à p. 27.

b) *Second Sermon* prononcé dans l'Eglise réparée de Chateau d'Œx, le Dimanche 28 Décembre 1800, p. 28-57.

c) *Cantique chrétien* pour être chanté le jour de la visite générale des Ecoles, etc., 8 str., p. 58-60.

(60, VII : Les vœux de l'enfance, p. 419 (311) s. — *Sermons de circonstances*, p. 191 s.)

d) *Cantique* d'actions de grace pour la paix, 9 str., p. 61 64. — (60, VI (335) s. — *Sermons*, p. 194 s.) — V. nos 62, 116, 137 (sermons 261-279, et sermon 8) ; pr. les cantiques : 60 et 89.

54. — Voyage pittoresque de Basle à Bienne Par les Vallons de Mottiers-Grand Val. Les planches dessinées par Pierre Birmann accompagnées d'un texte par l'auteur de *La course de Basle à Bienne*.

A Basle, se trouve chez *Pierre Birmann*, Peintre. De l'imprimerie de J. Decker, 1802, in-fol., 36 planches accompagnées d'une page double, texte sur deux colonnes. — Voir 108, 108 *bis*, 120, 36, 26.

Le texte est un résumé de celui de la *Course:* résumé incolore, avec beaucoup d'exclamations, d'apostrophes, de citations latines ou empruntées à Delille. Comme cet ouvrage est le chef-d'œuvre d'un peintre peu connu, nous donnons ici, avec la suite des planches, une notice sur Birmann.

Pierre Birmann naquit à Bâle en 1758. Il travailla d'abord, pour son compte, dans le Jura, surtout à Porrentruy ; il se rendit ensuite à Berne, où il fut l'élève d'Aberli, puis à Rome, où le Vaudois Pierre Ducros l'admit dans son atelier. Il rapporta de Rome, de la campagne romaine, des lacs italiens, un grand nombre de peintures à l'aquarelle, à l'huile, à la sépia. Il acquit à l'étranger une certaine notoriété, soit comme artiste, soit comme connaisseur. Il mourut en 1814. Ses œuvres, dont la plupart au Musée des Beaux-Arts de Bâle, sont assez médiocres, froides, sèches et vides ; il a, comme tous les Suisses et principalement Gessner, imité le style de Claude Lorrain.

54 *bis*. SUITE DES GRAVURES

N. Ces gravures sont des *aquatintes*. Plusieurs sont charmantes, mais beaucoup ont jauni et sont d'une technique assez faible. On pouvait les acheter séparément chez leur auteur.

I. Environs de Münchenstein. Gravé par F. Hegi. Bonne composition ; à l'horizon, jolie perspective de collines.

II. Pont à Dornach. G. p. Hegi.

III. Château d'Angenstein. Hegi sculp.

IV. Cascade de la Birs à Grellingen. H. s.

V. Torrent d'Ibach. H. s.

VI. Pont et cascade de Lauffen. H. s.

VII. Scierie près de Lauffen. F. H. s. Amusants détails « géologiques » de rochers.

VIII. Verrerie près de Lauffen. F. H. s.

IX. Moulin de Liesberg. F. H. s. Faible.

X. Château et Chapelle de Vorbourg. F. H. s.

XI. Delémont. F. H. s. Paysage largement traité.

XII. Cascade de la Birs à Correndelein. H. s. « Romantique, » jolies oppositions d'ombres et de lumière.

XIII. Entrée du Val de Moutier. H. s.

XIV. Martinet de Roche. Gravé par Ch. Haldenwang. Confus, pas assez d'opposition dans les valeurs.

XV. Cascade derrière le Martinet. F. H. s. Faire léger et doux.

XVI. Morceau de la Birs. Haldenwang sculps. Gravure un peu sombre; Haldenwang a une technique moins délicate que Hegi; il abuse parfois des noirs.

XVII. Cascade de l'Anabaptiste. F. H. s. Un peu mou.

XVIII. Verrerie près de Roche. Gravé par Streudt. Conventionnel.

XIX. Avenue de Roche. F. H. s.

XX. Village de Roche. « Gestochen in Carlsruhe von C. Haldenwang 1804. » (Gravure ajoutée après impression?)

XXI. La Charbonnière. F. H. s. Mauvais.

XXII. Le Pont de Penne. H. s.

XXIII. Echappée sur la Birse. G. p. Strüdt (Streudt.)

XXIV. La Cape aux Mousses. G. p. Haldenwang.

XXV. Sortie des Roches de Moutier. F. H. s. Bonne lumière.

XXVI. Bourg de Moutier. F. H. s. Large, beaucoup d'air.

XXVII. Second Pont dans les Roches de Court. F. H s.

XXVIII. Rocher de l'Inscription. F. H. s.

XXIX. Morceau des Roches de Court. G. p. Haldenwang.

XXX. Sortie des Roches de Court. H. s.

XXXI. Source de la Birse. H. s.

XXXII. Pierre Pertuis. F. H. s.

XXXIII. La Reuchenette. F. H. s.

XXXIV. Cascade d'eau Chesant. F. H. s.

XXXV. Morceau de la Vallée de la Suze. G. p. Haldenwang. Bons lointains.

XXXVI. Environs du lac de Bienne. F. H. s. Paysage dans la manière d'Aberli, doux et clair; bon raccourci du lac. Premier plan sec et conventionnel.

Carte routière de Bâle à Bienne.

1805. *(Montreux.)* **55. — Statistique** du District du Pays d'Enhaut Romand, par M. Bridel, Ministre du St Evangile à Montreux.

Notices d'utilité publique, particulièrement destinées à faire connaître les travaux de la *Société d'Emulation* du *Canton de Vaud*, etc. — Lausanne, chez A. Fischer et Luc Vincent, impr.-lib., t. II, 1807, in-8, p. 155-197.

(Situation, étendue. — Montagnes. — Rivières, torrens, ruisseaux. — Sources, qualité des eaux. — Eaux minérales. — Nature du sol. — Climat. — Animaux. — Végétaux (longue liste de plantes avec leurs noms et les endroits où on les découvre.) — Minéraux. — Division territoriale. — Population. — Habitations et fonds de terre. — Construction des maisons. — Routes et chemins. — Agriculture. — Prix des denrées et de la main-d'œuvre. — Nourriture. — Vêtemens. — Caractère, mœurs, coutumes. — Santé et maladies. — Langue. — Instruction publique. — Secours publics. — Histoire (chronologie). — Ouvrages à consulter.)

56 — **La Bergère abandonnée**. (En patois romand, avec la trad. all. intercalée.)

Helvetischer Almanach f. d. J. 1810. Zurich, Orell Füssli u. C., 1 v. in-24 : — Von der Volkssprache i. K. Freiburg, p. 97-126.

60 (t. VI.) et 89 (chap. IX), 66, 9, 114.

57. — **Lettre** sur l'ancienne Mythologie des Alpes. Par M. Bridel, Pasteur à Montreux, en Valais (*sic*), Membre de l'Académie celtique.

Mémoires de l'Académie celtique; ou Mémoires d'Antiquités celtiques, gauloises et françaises, publiés par l'Académie celtique. Paris, de l'imprimerie de L.-P. Dubray, M. D. CCC. X., tome cinquième, in-8. — P. 189-207.

Extrait du *Coup d'œil sur une contrée pastorale des Alpes*, n° 60 t. IV, p. 170 (127) s., et 89, 96, 113 (II).

58. — **Extrait** d'une lettre de M. Bridel, Pasteur de Montreux, en Suisse, et Membre de l'Académie celtique, à M. Eloi Johanneau.

Mémoires, etc., t. V, p. 282-287.

Montreux, près Vevey, ce 28 novembre 1809. — Accompagne l'envoi de l'article précédent ; Bridel s'occupe de son glossaire, il renseigne brièvement son correspondant sur les étymologies celtiques du patois romand et les usages celtiques des montagnards gruyériens.

59. — **Couplets** qui furent chantés à Dorigny, etc., en 1812.

Brochure a. 5592, de la *B. nat. suisse*, p. 9-11. 60 (t. VI, 463 (344) s.) et 89.

60. — LE CONSERVATEUR SUISSE ou recueil complet des ETRENNES HELVÉTIENNES.

Edition augmentée. - 13 vol. in-8, 1813-1831. — V. nos 19, 19 bis, 23, 86, 89, 96, 143.

Les *Etrennes* et le *Conservateur* parurent ensemble à partir de 1813. C'est le même ouvrage sous deux titres. Mais les textes du *C.* sont revus, complétés, mis en ordre, et le calendrier a disparu, sauf dans la seconde

série : t. X (*Etr.* de 1820, 21 et 22, avec la lith. de l'*Etr.* de 1821, ces 3 volumes simplement réunis en un seul), et t. XIII, v. ci-dessous. La seconde série se distingue ainsi de la première, en ce que les volumes en sont factices.

Voici les principaux articles des sommaires, avec, entre parenthèses, la pagination de l'éd. 1855-57, et l'indication des estampes. *Nous avons donné, dans le corps même de l'ouvrage, chap. IX, la liste des poèmes les plus importants ;* nous ne faisons donc que les indiquer à la fin de chaque volume.

PREMIÈRE SÉRIE :

Vol. I-VIII, *Etrennes* de 1783 à 1816.

Tome Ier, *1813 ; Lausanne*, *Louis Knab.*

Frontispice : La Liberté couronnant les beaux-arts.
(Par Brandoin, c'est le frontispice des 1ers vol. des *Etrennes*.)

1-29 (5). — **1.** Bataille de Morgarten, 1315.
30-69 (24). — **2.** Bataille de Naefels, 1388.
70-80 (56). — **3.** Bataille de Saint-Jacques, 1444.
81-96 (65). — **4.** Retraite de Meaux, 1567.
148-250 (117). — **5.** Voyage dans le Pays grison, par Louis Bridel, 1784.
250-255 (197). — **6.** Vie pastorale à la montagne de Taveyannaz, par le même.
255-270 (201). — **7.** Voyage dans la Suisse souterraine.
271-276 (213). — **8.** Fête d'agriculture de Vevey (Fête des Vignerons), par Ph. Bridel.
276-287 (217). — **9.** Spectacle national d'Arth en 1784 (*Guillaume Tell joué à Arth*), par Louis Bridel.
288-292 (226). — **10.** Lettre sur les deux chapelles de Guillaume Tell, par Ph. Bridel, 25 août 1789.
292-297 (230). — **11.** Le Noyer de Jean-Jacques et le Tilleul de Trons, par L. Bridel, 1787.
298-327 (234). — **12.** Notices biographiques sur Nicolas de Fluë, David Pury, André Weiss.
328-340 (256). — **13.** Scène des temps passés (légende gruyérienne de Jehan l'Esclopé), par Ph. Bridel.
341-344 (266). — **14.** Courte notice sur quelques artistes suisses.
344-353 (269). — **15.** Fragment d'un sermon par Ph. Bridel (sur le Dix Août, Bâle, 26 août 1792). — Nombreux *vers* sur des sujets suisses, dont texte et mélodie du *Ranz des Vaches*.

Tome II, 1813; même éditeur.

Frontispice : « Le Vieillard Suisse consacrant ses Fils à la Patrie devant l'Ossuaire de Morat », par de Mechel, 1790.

5-14 (3). — **1**. Bataille de Sempach, 1386.
14-23 (10). — **2**. Jubilé d'Arnold de Winkelried (célébré à Stans le 9 juil. 1786).
24-41 (18). — **3**. Bataille de Dornach, 1499.
41-48 (31). — **4**. Bataille de Coffrane, 1295.
48-69 (37). — **5**. Traduction de lettres latines du moyen âge.
70-74, 74-80 (51). — **6**. Traduction du premier pacte fédéral de 1291, suivie d'éclaircissements.
81-107 (57). — **7**. Lettre sur les anciens tournois de la Suisse.
107-123 (77). — **8**. Droit public des Suisses.
123-127 (90). — **9**. Fondation de Davos, 1250.
127-176 (93). — **10**. Excursion de Bex à Sion, en 1786, par Ph. Bridel. — V. nos 112, 113 (II).
177-293 (131). — **11**. Journal d'une course à pied dans l'intérieur de la Suisse, en juil. 1790.
298-309 (224). — **12**. Weggis, description trad. de l'all. de Th. Müller, de Lucerne. — V. nos 49, 62 (III), 137 (68).
309-326 (233). — **13**. Précis de la Société Helvétique depuis sa fondation jusqu'à 1788, par Ph. Bridel.
326-341 (246). — **14**. Discours (traduction), du conseiller Meyer d'Aarau, président de la S. H., 21 mai 1792.
342-374 (258). — **15**. Lettre sur les artistes suisses à Rome, par L. Bridel. (Trippel de Schaffhouse, Christen d'Unterwald, Saint-Ours de Genève, Ducros d'Yverdon, Sablet de Lausanne.)

Anecdotes, *vers*, dont l' « Epître à la Soc. Helv. » de Ph. Bridel, 1790, etc.

Tome III, 1813, même éditeur.

Frontispice, sur feuille double : Guillaume Tell embrassant son fils.

5-24 (5). — **1**. Lettre statistique sur la population de la Suisse en 1795, par Ph. Bridel.
25-63 (19). — **2**. Antiquités ecclésiastiques du moyen âge de l'évêché de Lausanne, trad. d'actes latins.
64-68 (42). — **3**. Précis de la bataille de Laupen, 1399.
69-91 (46). — **4**. Fragment d'une chronique fribourgeoise de 1386 à 1389.
92-117 (62). — **5**. Essai historique sur la Société des Boucs de Zurich, par Ph. Bridel.
118-153 (83). — **6**. Les trois voyages de Henri II dans ses Etats de Neuchâtel et Vallengin. — V. no 125.

154-224 (109). — **7**. Promenade dans l'Argovie, 1794. — Nº 113 (II).
225-232 (163). — **8**. Description de la Val d'Illiez. — Nos 48, 113 (II), 124.
233-242 (169). — **9**. Journal d'un voyageur vaudois, frag. — Nº 131.
243-272 (176). — **10**. Discours sur la manière dont les jeunes Suisses doivent voyager dans leur patrie, par Ph. Bridel (lu le 20 mai 1795 devant la Soc. Helvét., à Aarau). — V. nº 111 (III).
273-282 (196). — **11**. Itinéraire pour un voyage à pied dans une partie de la Suisse, par L. Bridel, 1796.
315-319 (224). — **12**. Histoire métallique de la Suisse, par Ph. Bridel. (A propos des médailles de Huber, de Bâle.)
320-334 (228). — **13**. Biographie du trésorier Tscharner, de Berne, trad. de l'all. de Stapfer, pasteur à Berne. (Soc. Helvét. du 4 juin 1794.)
335-343 (239). — **14**. Lettre du banneret de Staal de Soleure, suivie d'une notice, 1600.
344-353 (244). — **15**. Drapeaux donnés par les Papes aux Suisses.
354-391 (251). — **16**. Fragments hist. sur l'abbaye de Saint-Gall, par Ph. Bridel.
397-403 (284). — **17**. Charte de la fondation de l'abbaye de Rougemont, Vaud.
403-410 (288). — **18**. Sentence du Tribunal arbitral de Quatre Chevaliers, Morges, 1331.
411-421 (293). — **19**. Notice historique sur les Barons de Vaud, par Ph. Bridel.
421-427 (301). — **20**. Monument élevé à Gessner au bord du lac de Clonthal (trad. de l'all. du potier Neracher, de Stäfa). — V. nº 122.
427-433 (305). — **21**. Lettre sur la *Course de Bâle à Bienne*, suivie d'une réponse de Ph. Bridel, 1788 et 1789.
Vers, dont treize épigrammes de Bridel sur les XIII Cantons. — V. nº 132.

Tome IV, 1814, même éditeur.

Frontispice : Chapelle sur le champ de bataille de Sempach.

5-47 (5). — **1**. Fragment sur la géographie physique de la Suisse (1768).
47-53 (35). — **2**. Combat de la Singine, 1798.
54-59 (41). — **3**. Bataille de Morat.
59-63 (44). — **4**. Don Juan à Bâle, par Ph. Bridel. — Nº 46.
64-67 (48). — **5**. Hostilités entre les bergers de la Gruyère et les vignerons de la Vaud, par Ph. Bridel.
68-72 (51). — **6**. La Mulcte du Harnescar (ancienne coutume), par Ph. Bridel.

72-81 (58). — **7**. Extraits d'un manuscrit sur la Suisse du moyen âge, par Ph. Bridel.

81-114 (61). — **8**. Quatre lettres à un Anglais sur un genre de beautés particulières aux perspectives de montagnes, par Ph. Bridel, Château-d'Œx, 1799.

115-169 (88). — **9**. Voyage de Conrad Gessner au mont Pilate (1555, trad. du lat.).

170-284 (127). — **10**. Coup d'œil sur une contrée pastorale des Alpes (Pays d'En-Haut), par Ph. Bridel, 1798. — Nos 57, 113 (II).

285-313 (216). — **11**. Fragment d'un voyage fait en juil. 1800 dans une partie des Cantons dévastés, par L. Bridel.

314-319 (238). — **12**. Bienfaisance nationale en 1800, par Ph. Bridel, suivie d'un frag. du discours de Carnot sur le 18 fructidor, etc., et d'un commentaire par un habitant de Schwyz.

327-340 (248). — **13**. Lettre d'un Suisse, 25 juin 1800.

341-347 (259). — **14**. Fragment d'un discours lu dans une société de Vieux Suisses.

348-359 (264). — **15**. Lettre sur le Messager Boîteux (almanach populaire), par Ph. Bridel, 1799.

359-392 (272). — **16**. De l'instruction publique des enfants des villages, par Ph. Bridel, 1799.

393-411 (295). — **17**. De la mendicité des enfants en Suisse (lu le 15 mai 1793 à la Soc. Helvét.), par Ph. Bridel. — Nos 110, 128.

Vers, dont : Hymne religieux, le Temple détruit, le lac de Lowertz par Bridel, etc.

Tome V, 1814, même éditeur.

Frontispice : Le Triumvirat helvétique. C. G. f.

5-93 (5). — **1**. Essai sur le lac Léman, par Ph. Bridel, juil. 1799.

94-169 (8). — **2**. Promenade aux lacs de Liauson, d'Arnon et de la Lauwine, par Ph. Bridel, 1799. — No 113 (II).

170-230 (134). — **3**. Mélanges d'un voyageur dans les Alpes, par Ph. Bridel.

231-280 (180). — **4**. Course au Saint-Bernard, par L. Bridel, avril 1801.

280-284 (219). — **5**. Le « Cul des Roches » (canton de Neuchâtel), par Ph. Bridel.

285-302 (222). — **6**. Les malheurs de la Lévantine.

303-353 (236). — **7**. Notices historiques sur la ville d'Orbe et le royaume de la Petite Bourgogne, par Ph. Bridel.

354-356 (275). — **8**. Origine du proverbe : « Point d'argent, point de Suisse, » par Ph. Bridel.

357-365 (277). — **9**. La colonne de Titus (Avenches), par Ph. Bridel.

366-368 (284). — **10**. Charte entre Fribourg et Berne, 1295.

369-373 (286). — **11**. Charte de la fondation de la Chartreuse de la Part-Dieu (Gruyère).

374-405 (289). — **12**. Notice sur Château-d'Œx, par Ph. Bridel, 1800.

415-424 (320). — **13**. Origine de la fête pastorale d'Unspunnen. (Voir *Mme de Staël :* De l'Allemagne, 1e p., chap. 20 : la Fête d'Interlaken.)

425-428 (327). — **14**. Le siège du château d'Amour (coutume gruyérienne), par Ph. Bridel. — No 64.

429-437 (330). — **15**. Girard Chalama (Chalamala, bouffon légendaire des comtes de Gruyère). — Nos 63, 94.

438-453 (337). — **16**. Lettre sur quelques artistes suisses, par L. Bridel, Rome, 1er mai 1802. (Keyserman, d'Yverdon, Müliner, de Lausanne, Trippel, de Schaffhouse, Keller, de Zurich.)

475-481 (365). — **17**. Littérature (sur les poètes de la Suisse romande avant le XVIIIe s.), par Ph. Bridel.

Vers : Nos vœux pour la Patrie, le Vallon de Thenas, la Mort de l'Ermite, Claus et Toni, par Bridel.

Tome VI, 1814, même éditeur,

Frontispice : Vue de Lausanne, par Fr. Wexelberg.

5-32 (5). — **1**. Les Massues du Désespoir, frag. de l'histoire du Prettigau, par Ph. Bridel.

33-50 (27). — **2**. Notice biographique sur le doyen Muret, par le même.

51-78 (40). — **3**. Essai sur la nécessité de reprendre en Suisse les mœurs et le goût de la campagne (Soc. Helvét., 4 juin 1794), par le même.

79-116 (59). — **4**. Précis historique sur la vallée du Lac de Joux.

117-125 (89). — **5**. Bains de l'Alliaz (Vaud), par Ph. Bridel.

126-145 (96). — **6**. Proverbes en patois vaudois, par le même. — Nos 91, 85.

146-300 (112). — **7**. Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud (1808), par le même.

301-304 (230). — **8**. Voyage de l'empereur Henri IV par le Saint-Bernard, 1077.

305-313 (233). — **9**. Charte d'Echallens, 1351, par Ph. Bridel.

313-317 (238). — **10**. Obsèques impériales à Bâle, par le même.

317-321 (241). — **11**. Légende zuricoise (extr. de la chronique de Brennwald).

322-331 (244). — **12**. La prise de Morat en 1042 (frag. d'un poème latin), par L. Bridel.

343-349 (256). — **13**. Voyage de Charles III dans le pays de Vaud, 1532 (extr. d'un manuscrit).

350-351 (261). — **14**. Cartel de Berne à Yverdon, conquête du pays de Vaud, 1536.

352-354 (262). — **15**. Excommunication singulière (excomm. d'animaux, diocèse de Lausanne).

354-363 (264). — **16**. Lettre sur la Danse des Morts de Holbein, par L. Bridel, 1805.

364-374 (271). — **17**. Le combat des mariés et des non-mariés (extr. d'une chronique), par Ph. Bridel. — V. les nos 82, 87, 90, 95, 99, 100, 101.

440-441 (329). — **18**. Struth de Winkelried (légende), par Ph. Bridel.

442-444 (330). — **19**. Duel en champ clos à Glaris, par le même.

445-447 (332). — **20**. Histoire de l'Enfant prodigue, en patois de la vallée d'Ormont-dessus. — Nos 74, 79, 91.

Vers : Imitation d'un morceau de Claudien, par Ph. Bridel ; quelques pièces en dialecte de Fribourg.

Tome VII, 1815, même éditeur.

Frontispice : Village de Montreux, par Wexelberg.

5-14 (5). — **1**. Le voyageur à pied (trad. du latin).

15-29 (12). — **2**. Les Tannes de Corjeon, par Ph. Bridel, 1798.

30-52 (23). — **3**. Notice sur le Frickthal, par le même, 1802.

52-71 (40). — **4**. Fragments statistiques sur le canton de Vaud, 1801. — Nos 61, 73, 115.

71-116 (55). — **5**. Lettre de Daniel l'Ermite à Ferdinand de Gonzague sur les Suisses (trad. du lat.).

117-133 (91). — **6**. Description de la ville de Bâle en 1436, par Æneas Sylvius (trad. du lat.).

134-137 (103). — **7**. Population de la commune de Chenit (Vaud).

138-143 (106). — **8**. La charbonnière (frag. d'un voyage dans le Jura, 1791), par Ph. Bridel.

144-151 (110). — **9**. La manière dont le pape Félix V fut reçu à Bâle (1440, extr. d'une chronique).

152-157 (116). — **10**. Trois lettres archéologiques sur Avenches, par Ph. Bridel.

184-211 (140). — **11**. Recherches sur les chutes et éboulements de montagnes en Suisse, par le même.

212-214 (163). — **12**. Fragment d'une lettre sur la chute du Rossberg.

215-217 (165). — **13**. Barbe de Roll.

232-243 (177). — **14**. Testament de Conrad Gessner (trad. du lat.).

244-249 (185). — **15**. Testament de Jean de Müller (1809, trad. de l'all.).

256-261 (193). — **16**. Charte des fiançailles de Hartmann comte de Kibourg avec Marguerite de Savoie (trad. du lat.).

262-271 (197). — **17**. Charte de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Villeneuve (trad. du lat.).

272-273 (204). — **18**. Ordre militaire de Saint-Gall, par Ph. Bridel.

274-277 (206). — **19**. L'enfant sauvé par son père, par le même.
278-283 (208). — **20**. Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787 (avec des vers), par le même.
289-308 (216). — **21**. Conquête du Pays de Vaud par Pierre de Savoie, 1260.
347-356 (257). — **22**. Fête agricole de Hofwyl.
404-418 (299). — **23**. Du patois de la Suisse romande (suivi de contes en dialecte). — Nos 91, 85.

A la fin de ce volume: *Notice* sur la reconstitution de la Société Helvétique à Zofingue, 1810.

Tome VIII, 1817, même éditeur.

Frontispice : Pfyffer recevant Charles IX à la porte de Meaux en 1567.

1-23 (5). — **1**. Fragment d'histoire nationale : expédition d'Enguerrand de Couci en Suisse, 1375.
24-37 (24). — **2**. Pacification de Ballaigues, 1381.
44-74 (39). — **3**. Notice sur l'abbaye de Hautcrest.
75-87 (66). — **4**. Lettre de Pogge à Léonard d'Arezzo sur les bains de Baden en Argovie, 1416 (trad. du lat.).
88-99 (75). — **5**. Le carnaval de l'Entlibuch.
100-110 (85). — **6**. Combat de Gingins, 1535.
111-113 (93). — **7**. Le pont de Bischoffzell.
114-128 (95). — **8**. Visites réciproques des Confédérés.
129-135 (107). — **9**. Lettre d'Erasme, Bâle, 1526 (trad. du lat.).
136-163 (113). — **10**. Biographie de Rodolphe Am Büll ou Collinus, écrite par lui-même et trad. du lat., 1576.
164-168 (134). — **11**. Anciens comptes.
169-171 (139). — **12**. Lettre d'armes de la famille Gessner.
172-173 (141). — **13**. L'observateur sur le pont de Bâle.
174-181 (143). — **14**. Acte de fondation de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel.
191-196 (155). — **15**. Incendie de Chernex (1815), par Ph. Bridel.
197-201 (159). — **16**. Lettre du Genevois Voulaire, 1814.
202-209 (163). — **17**. Journal de Gaspard-J. Dorrer pendant le congrès de Baden en Argovie, 1714 (trad. de l'all.).
210-223 (169). — **18**. Conduite des régiments suisses au service de France en mars et avril 1815.
224-239 (180). — **19**. Souvenirs de mes promenades dans l'Evêché de Bâle (1802), par Ph. Bridel. — No 26.
239-243 (191). — **20**. Prière et mélanges en patois.
244-258 (195). — **21**. Course dans le comté de Neuchâtel en 1785, par Henzi, de Berne
347-354 (275). — **22**. D'un voyage en Suisse et d'un roman suisse. (Lettres sur la Suisse, etc., par un voyageur français en 1781, Genève, 2 vol., 1783. — Le roman est « Léonard et Gertrude » de Pestalozzi, trad. de l'all., Lausanne, 1783.)

355-361 (281). — **23**. Nécrologue des gens de lettres suisses, 1786.
362-363 (284). — **24**. Eloge du pasteur Décoppet, d'Aigle.
366-368 (289). — **25**. Correspondance de Michel, dernier comte de Gruyère. A la fin du volume, la *Course dans les Alpes* qui termine les *Poésies Helvétiennes*. — Nos 12, 18, 22, 25.

Table générale des matières de la première série.

SECONDE SÉRIE :

Vol. IX-XIII, *Etrennes* de 1816 à 1831.

N.-B. Rappelons que les cinq tomes de cette série sont des recueils factices : 3 volumes des *Etrennes* réunis et brochés forment un volume du *Conservateur*. De là, de nombreuses variantes, comme la présence de calendriers et celle, plus rare, de lithographies appartenant aux *Etrennes*. — En 1829, cette seconde série fut reprise et rééditée par B. Corbaz, de Lausanne.

Tome IX, 1817-1819; Vevey, Lœrtscher & Fils; rééd. 1829, Lausanne, B. Corbaz.

1-10 (5). — **1**. Origine de Schaffhouse, par Ph. Bridel.
10-16 (13). — **2**. Combat de Stanzstadt, 1313.
16-30 (18). — **3**. Premier traité de paix entre la France et la Suisse, 1444.
48-76 (38). — **4**. Traité de Nyon, 1589.
98-106 (79). — **5**. Notice sur la Société d'utilité générale de la Suisse.
118-121 (94). — **6**. Dialogue sur les sermons, par Ph. Bridel (à propos de ses « Sermons de circonstances », pub. en 1816). — No 62.
122-123 (97). — **7**. Le « Repos de Marie » (Simmenthal).
145-164 (102). — **8**. La guerre des deux abbés (de Saint-Gall et de Reichenau, 1077).
164-176 (117). — **9**. Le Frère Fatschin (ancienne coutume).
177-213 (127). — **10**. Biographie du chevalier Thurneiser de Thurn.
214-218 (154). — **11**. Débordement de la Veveyse, 1726, lettre d'Abraham Ruchat à Scheuchzer.
241-259 (157). — **12**. Lettre de Henri Bullinger, de Zurich (seizième siècle).
259-287 (167). — **13**. Suite des « Souvenirs de mes promenades dans l'Evêché de Bâle », 1802, par Ph. Bridel. — No 26.
289-321 (190). — **14**. Indépendance de Fribourg, 1449, par le même.
322-326 (212). — **15**. Lettre de l'empereur Sigismond au Conseil de Lausanne, 1434.
346-381 (218). — **16**. Sur Martigny et la vallée de Bagnes (frag., 1818), par Ph. Bridel. — Nos 69, 70.
386-407 (246). — **17**. Le tombeau de la reine Berthe (Payerne), par le même.

416-432 (261) — **18.** Extraits d'un journal manuscrit.
Parmi les « extraits », anecdotes et vers, de Bridel : un *Dithyrambe pour la Société suisse de musique*, 1816, et un fragment d'un poème national sur les Zæhringen (voir nos 123 et 134).

Tome X, 1820-1822 ; Genève, J.-J. Paschoud.

1-15 (5). — **1.** Départ d'Erasme de Bâle, 1529.
16-33 (15). — **2.** La Tine de Conflans, par Samuel de Bridel.
41-44 (31). — **3.** Inondation de Neuchâtel, 1579.
45-54 (231). — **4.** Anecdotes, tirées d'un manuscrit d'Abraham Ruchat.
60-64 (36). — **5.** Ancien théâtre (mystères, Genève et Vaud).
65-144 (40). — **6.** Journal d'un pèlerinage à la vallée de Bagnes et au Saint-Bernard, par Ph. Bridel. — Nos 69, 70.
149-162 (156). — **7.** Notice sur le mathématicien Byrger ou Burgi (XVIe siècle).
163-165 (166). — **8.** Notice sur l'origine suisse de Jean Bart.
166-174 (167). — **9.** Règlements de la ville de Lausanne (1455).
197-204 (227). — **10.** Prise de Surpierre par les Fribourgeois, 1536.
233-276 (40). — **11.** Suite du journal d'un pèlerinage à la vallée de Bagnes et au Saint-Bernard, 1819.
277-308 (124). — **12.** Tournée dans les montagnes du canton de Fribourg, 1813, par Bourquenoud.
309-332 (170). — **13.** Démêlés de Schwyz et d'Einsidlen.
352-360 (210). — **14.** Combat de la Sauge, 1476.
378-399 (142). — **15.** Lac et vallée de Tanney.
400-405 (218). — **16.** Traité de paix entre les Lausannois et leur évêque, 1824.
Vers : suite du poème national sur les Zæhringen (le Songe de Berthold duc de Z.), et réimpression du poème sur le Léman des *Poésies Helvétiennes.*

Tome XI, 1823-1825 ; Lausanne, Blanchard.

1-16 (5). — **1.** Combat de Ragats, 1446 (avec le lied du Lucernois Jean Owen).
36-57 (29). — **2.** Notice sur le chirurgien Gallandat, par Ph. Bridel (extrait des *Matériaux pour servir à l'hist. litt. du canton de Vaud*).
65-88 (46). — **3.** Fragments d'un voyage de Haller dans les Alpes, 1731 (trad. du lat.).
100-109 (59). — **4.** Extraits d'une chronique latine de l'abbaye de Saint-Maurice, 1610-1642.
145-160 (68). — **5.** Combat sur la glace (Giornico, 1478).
169-178 (81). — **6.** Fondation de la Chartreuse de la Lance, 1320.

191-194 (59). — 7. Continuation de la chronique de Saint-Maurice.
244-274 (104). — 8. Fragments d'un voyage dans la Suisse italienne (trad. extr. du « Mahlerische Reise in die Italiänische Schweiz, » par J.-H. Meyer, Zurich, 1793).
275-288 (142). — 9. Matériaux pour une histoire litt. du canton de Vaud, par Ph. Bridel (notes sur Conrad Gessner, Hottoman, J. B. Plantin, Jean Constant de Rebecque, Bosson). — No 135.
289-312 (104). — 10. Suite du Voyage de Meyer.
313-337 (152). — 11. Troubles de l'Evêché de Lausanne, 1473-1474.
338-342 (166). — 12. Charte de 890 (trad. du latin).
343-352 (170). — 13. Biographie de J. N. S. Allamand, 1713-1787.
353-356 (177). — 14. Tribunal des « Nuds Pieds », de Bâle.
357-373 (179). — 15. Spicilège, extraits des Ephémérides de Jean Haller, 1548-1565.
388-400 (190). — 16. Guerre des Nonnains (treizième siècle).
418-427 (211). — 17. Bains de Bex.
428 (217). — 18. Beaux-arts.
Vers, dont un « Chant des Vaudois au camp fédéral de Bière, » par Ph. Bridel, etc.

N.-B. Dans la réédition de cette seconde série du *Conservateur*, par B. Corbaz, en 1829, la première partie de ce 8e volume est remaniée comme suit :

1-84. — 1. Pièces servant à l'histoire de la Ville impériale de Lausanne.
85-96. — 2. Combat de Ragats.
97-110. — 3. Mélanges diplomatiques.
111-113. — 4. Notice sur Gallandat.
119-131. — 5. Voyage de Haller,
140-144. — 6. Extraits de la Chronique de Saint-Maurice.
145-160. — 7. Combat sur la glace, etc.

A partir de ce no 7 inclusivement, ordre et pagination conformes à l'éd. ci-dessus ; il ne s'agit donc ici que d'une réimpression partielle.

Tome XII, 1826-1828 ; Genève et Paris, J.-J. Paschoud.

(Le t. 46, 1828, des *Etrennes* parut à Genève chez Genicoud.)

1-14 (5). — 1. Biographie d'Antoine de Polier, 1741-1792.
15-46 (15). — 2. Fragment relatif à la Suisse (de Jean Mabillon, 1683).
47-93 (36). — 3. Dynastie de Hohensax.
94-97 (68). — 4. Lettre de François Ier à la Diète.
118-128 (70). — 5. Archéologie, par Ph. Bridel.
162-165 (77). — 6. Morceau de l'Evangile en romanche.
167-218 (79). — 7. Chronique du cartulaire de Lausanne.
219-246 (110). — 8. Notice sur Jean Geiler de Schaffhouse, 1445-1510.
247-272 (128). — 9. Contes du chalet. — No 97.

Tome XIII.

Ce tome contient les volumes 47, 48 et 49 des *Etrennes*. Il fut d'abord édité à Genève par Genicoud ; puis par B. Corbaz, à Lausanne, qui s'était porté acquéreur du reste de l'édition des huit premiers volumes. Les *Etrennes* de 1829 renfermaient un morceau politique : *Dialogue à bord du Léman*, qui déplut en haut lieu et qu'on s'efforça de retirer de la circulation en le remplaçant, grâce à une réimpression partielle, par d'autres articles. Noue avons donc trois éditions différentes des vol. 47, 48 et 49 des *Etrennes* et du tome XIII du *Conservateur : a*) l'édition Genicoud à Genève ; *b*) l'édition Corbaz, à Lausanne, conforme à la la précédente ; *c*) la réimpresssion de l'édition Corbaz.

Edition originale.

196-221 (124). — **16.** Strafgericht ou tribunal de censure des Grisons.
222-239 (165). — **17.** Conspiration de Lausanne, 1588.
240-249 (293). — **18.** Anecdotes.
250-262 (178). — **19.** Lettres diverses.
262-279 (189). — **20.** Programme académique du Gymnase de Bâle, 1532.
270-283 (193). — **21.** La Taupinière.
283-289 (272). — **22.** Sources de l'Aubonne.
290-301 (215). — **23.** Draconite de Lucerne.
301-310 (313). — **24.** Poésies (« Zaeringen et Grandson dans la grotte de Saint-Béat, » etc.).
313-337 (223). — **25.** Procès des Juifs à Chillon, 1348.
338-355. — **26.** Suite de l'article sur le Strafgericht des Grisons.
356-372 (244). — **27.** Théodore de Bèze à Lausanne.
373-386. — **28.** Anecdotes.
387-393 (282). — **29.** Réclamations.
394-396 (258). — **30.** Fragment sur l'instruction primaire dans le canton de Vaud.
397-409 (261). — **31.** Liste chronologique des voyages botaniques de Haller.
410-413 (269). — **32.** Traditions populaires. — V. le nº 84.
414-428. — **33.** Suite de la Taupinière.
429-436 (287). — **34.** Proverbes en patois roman. — V. nºs 28, 91 et 160.

Réimpression partielle.

3-110. — **1.** Coup d'œil historique et statistique du canton de Vaud, par Miéville. (Edition séparée, Lausanne, Knab, 1816, in-8º, 110 p.)
111-148. — **2.** Le Saint-Bernard, par Alexandre Dumas.
149-156. — **3.** Insurrection des paysans du canton de Bâle, 1525.
157-167. — **4.** Catastrophe d'Yvorne.
168-170. — **5.** Géographie : découvertes.
171-172. — **6.** Poésies : Dithyrambe militaire, etc.
173-197. — **15.** Salomon, abbé de Saint-Gall.

N.-B. A partir de ce nº 15, inclusivement, la numérotation et la pagination sont absolument conformes, ainsi que la table des matières, à l'édition originale : les 172 premières pages de ce volume ont donc été seules imprimées à nouveau.

61. — **Etrennes pour le canton de Vaud.** M.DCCC.XV. (Non signé.) Zuric, Orell, Fussli et Compagnie. — Calendrier. — Table. — Sous-titre : *Essay statistique sur le canton de Vaud.*

1 vol. in-18, éd. de l'*Helvetischer Almanach,* 364 p., non compris la table et le calendrier.

Frontispice : antiquités d'Avenches. — Vues, en hors-texte, de Lausanne, de Chillon, d'Yverdon, du lac de Joux, par F. Hegi, grav. par F. Rösel. —

Costumes de vigneron et de femme, hors-texte, en couleurs (de Lory ou de Kœnig). — Une carte, hors-texte.

(I. Bornes, étendue, noms, armoiries, 3. — II. Cartes générales et particulières, 5. — III. Population, 7. — IV. Oréographie, 10. — V. Hydrographie, 15. — VI. Histoire naturelle, 40. — VII. Topographie, 69. — VIII. Antiquités, 169. — IX. Etat ecclésiastique, 179. — X. Instruction publique, 189. — XI. Secours publics, 206. — XII. Santé publique, 210. — XIII. Militaire, 212. — XIV. Commerce et fabriques, 217. — XV. Revenus et dépenses, 219. — XVI. Patois, 223. — Appendices : 1o constitution ; 2o vignoble, 240. — Errata.)

Cet ouvrage fut réédité en 1818 sous le titre d'*Essai statistique du canton de Vaud*, voir le no 73.

62. — Sermons de circonstances suivis de quelques poésies religieuses. *Par Ph. Bridel*, pasteur à Montreux et membre de la Société de Zurich pour l'avancement de l'utilité générale de la Suisse et de diverses autres sociétés helvétiques. — Vevey, chez Lœrtscher & Fils, imp.-lib. — 1816, 1 vol. in-8o, 224 p., et IV p. de titre.

A. **Sermons**.

I. *Sermon* sur le massacre des gardes suisses à Paris, p. *1 s.* (2 notes hist.). — Nos 40, 41, 60, 109, 137.

II. *La dédicace* de l'Eglise de Château-d'Œx, p. *23 s.* (3 n. hist.). — No 53. (C. V., p. 374[289] s.)

III. *Sermon* sur la chute d'une montagne dans le canton de Schwytz, p. *53 s.* (4 n. hist.). — Nos 60 et 89, 49.

(Montreux, 21 sept. 1806 ; sur la chute du Rossberg, C. VII., p. 212[163] s.)

IV. *Sermon* sur les élections des Magistrats, p. *75 s.* (3 n.).

(Montreux, 13 mars 1808.)

V. *Sermon* sur l'amour de la Patrie, p. *94 s.* (2 n. hist.).

(Montreux, 18 avril 1808.)

VI. *Sermon* sur la solennisation du pacte fédéral entre les XXII Cantons de la Suisse, à Zurich, le 7 août 1815, p. *114 s.* (7 n. hist.).

(Montreux, 13 août 1815.)

VII. *Sermon* prononcé dans l'Eglise de Riéchen (Canton de Basle) le 6 août 1792 pour le mariage de M. B. B. et de Mlle D. F., p. *139 s.* (1 n.)

VIII. *Service funèbre* pour la sépulture de Mme R., née B., le 17 juin 1798 etc., p. *157 s.* (1 longue note sur les cimetières).

(Imp. Bâle 1792. — No 39, 137).

N. Voici les numéros d'ordre des mns. de ces sermons, dans le recueil de la B. de Lausanne (no 137) : 137, 210, 261, 68, 26, 61, 277, 208, 206. — Consulter : *Dialogue sur les sermons,* C. IX, p. 117 (94) s.

B. **Poésies religieuses**. Epigraphe et note, p. 181-182.

1. *Cantique* pour la fête nationale du 12 avril 1799 (C. IV, 433[325]), p. 183 s.

2. *Cantique :* Nos vœux pour la Patrie (C. V, 488[375]), p. 186 s.
3. *Cantique* pour l'installation d'un Pasteur dans sa paroisse (C. V, 490[376]), p. 189 s.
4. *Cantique* pour le jour de la visite générale des écoles (*Vœux de l'enfance*, C. VII, 419[311]) p. 191 s. — V. nº 53.
5. *Cantique* d'actions de grâces pour le retour de la Paix (C. VI, 445[335]), p. 194 s. — Nº 53.
6. *Cantique* pour la dédicace de l'église de Château-d'Œx (C. VI, 448[337]), p. 197 s.
7. *Invitation* à chanter les louanges de Dieu, p. 201 s.
8. *Cantique* du matin d'un Anabaptiste du Mont Jura (*Course de Bâle à Bienne*, p. 127, C. II, 429[327]), p. 205 s. — Nº 26.
9. *Inscription* pour une école de village, p. 208.
10. *Stances* élégiaques sur la ruine de Veggis (C. II, 441[325]), p. 209 s. — Nº 49.
11. *Le Temple détruit* (C. IV, 435[326]), p. 215 s.

63. — **Le dernier troubadour des Alpes** (Girard Chalama).

Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la *Société royale des Antiquaires de France*, t. I, in-8. Paris, Fr. Ig. Fournier, MDCCCXVII, p. 172-184, 16 notes. — Nᵒˢ 60 et 89 (t. V.), 94.

64. — **Le Siège du Château d'Amour.**

Même rubrique, même volume, p. 184-187. — Nᵒˢ 60 (t. V.) et 89, 94.

65. — **Mots du patois romand** usités dans les cantons de *Vaud* et de *Fribourg*, qui sont de même origine que le *bas-breton*, d'après le *Dictionnaire du P. Rostrenen.*

Même rubrique, même volume, p. 187-192 (sans doute, travail dû à la collaboration de Bridel et des rédacteurs des *Mémoires*).

66. — **Rondes fribourgeoises** *appelée Choraula.* — **La Bergère abandonnée.**

Même rubrique, même volume, p. 193-195. Texte français en regard. — Nᵒˢ 60 (t. VI) et 89, 56, 91.

67. — **Extrait** *d'une lettre de Mr. Bridel*, pasteur à Montreux, près Vevey. (Antiquités romaines en Suisse.)

Der Schweizerische Geschichtsforscher. Bern, in der Ludw. Rud. Walthardschen Buchhandlung, 1817, 14 vol., in-8, 1812-1852, 2ᵉ vol., 1817, p. 160 et 161.

68. — **Charte** *de la fondation de l'église de Château-d'Œx*, avec remarques. Signé : Montreux, le 17 Février 1817, jour de Saint-Donat. Ph. Bridel.

Même collection, même volume ; p. 232-237 : texte de la charte, p. 238-252, avec remarques et notes.

69. — Course à l'éboulement du Glacier de Gétroz *et au Lac de Mauvoisin*, au fond de la Vallée de Bagnes. 16 Mai 1818. (Non signé.)

Vevey, chez Lœrtscher & Fils, imp.-libraires, in-8, 16 pages, 1 planche hors-texte.

R. Cette brochure est très rare. C'est un petit cahier à couverture « chamois », avec, au verso, un bouquetin des Alpes debout sur un rocher. La couverture même ne porte comme titre que : *Eboulement du Glacier de Gétroz*. La planche en trois parties repliées, sans signature, est une lithographie représentant le glacier encombrant de ses débris le lac de Mauvoisin. Elle est amusante, mais sans aucune valeur artistique. Une observation, p. 2, nous apprend que le dessinateur a cru devoir « représenter les rochers à nu, pour mieux détacher l'éboulement de glaces et l'avalanche de neige qui entrent dans le lac. »

70. — Seconde Course *à la vallée de Bagnes*, et détails sur les ravages occasionnés par l'écoulement du lac Mauvoisin, 21 juin 1818.

« Voici.... s'il retient les eaux, tout se dessèche, et s'il les lâche elles renversent la terre. » Job XII, v. 15. — In-8, même éditeur, 32 p., 2 planches.

R. Très rare, même apparence que la brochure précédente. Le titre de la couverture, répété en tête de la page 3, est : *Seconde Course à la vallée de Bagnes*. P. 30 : une note indique que le pasteur Bridel, à Montreux, reçoit les dons pour les sinistrés. P. 32 (non numér., ainsi que la page 31) : explication des chiffres des planches. *Planche I*, ou « petite planche » : *a*) *ouverture de la galerie du côté de Bagnes ; b*) *ouverture de la galerie du côté du lac. — Planche II*, « grande planche », 3 parties : amusante et naïve description, pleine de prétentions géologiques, de l'éboulement.

71. — Couplets *dédiés à la Société Helvétique des Sciences naturelles*, Réunie à Lausanne, les 27, 28 et 29 juillet 1818. — Sans nom d'auteur, broch. in-8°, 4 p. *Bibl. nationale suisse*, G. 7010. — Nos 60 (t. IX, 409[347]), 72, 116, 117.

72. — Couplets *dédiés à la Société Helvétique des Sciences naturelles*, etc., 1818.

Variante de la même brochure, *Bibl. nationale suisse*, A. 5592, in-8, 16 p. :

1-4. Couplets, etc.

5-8. Traduction (allemande) des couplets précédents, chantés à Saint-Gall en 1819.

9-11. Couplets qui furent chantés à Dorigny, à la première réunion de la Société d'agriculture, en 1812. (C. VI, 463 (344) s.)

12-15. Vers allemands d'un auteur inconnu.

Voir nos 116, 117.

73. — Essai statistique du canton de Vaud, Zurich, Orell, Fuessli et Comp., 1 vol., in-18, 1818.

2e éd. des *Etrennes pour le canton de Vaud*, 1815, voir les nos 61 et 115.

74. — Parabole de l'Enfant Prodigue, en patois de Ste. Croix (Vaud), de Moudon, de Vallorbe, Vevey et Aigle.

Die Landesprachen der Schweiz oder schweiz. Dialektologie, etc., von Franz Joseph Stalder, Dekan u. Pfarrer zu Escholzmatt i. Entlebuch, Chorherrn am Stifte z. Beromünster. - Aarau, H. R. Sauerländer, 1819, 1 vol. in-8, p. 388-399. — No 91.

75. — Chant Helvétique *Pour la Société des Sciences Naturelles réunie à Genève.* Le 27 juil. 1820.

« Doctes enfants de l'Helvétie, » etc.
5 str. de 8 vers (B. de Berne, H. XXIII, 266.)

76. — Essai statistique sur le Canton du Valais, par Ph. Bridel, pasteur de Montreux et membre de plusieurs sociétés savantes de la Suisse. Zurich, chez Orell Fussli et Comp., 1820.

1 vol. in-18, éd. de l'*Helvetischer Almanach*, 372 p., plus 8 p. de calendrier, et une carte hors-texte.

(I. Bornes et étendues, 3. — II. Population, 7. — III. Cartes et plans, 12. — IV. Oréographie, 18. — V. Hydrographie, 26. — VI. Histoire naturelle, 56. — VII. Topographie, 88. — VIII. Odographie, 207. — IX. Archéologie, 212. — X. Précis historique, 222. — XI. Constitution, 256. — XII. Budget, 272. — XIII. Etat militaire, 278. — XIV. Etat ecclésiastique, 284. — XV. Instruction publique, 292. — XVI. Secours publics, 301. — XVII. Santé publique, 305. — XVIII. Agriculture, 315. — XIX. Commerce et industrie, 325. — XX. Monnaie, poids et mesures, 331. — XXI. Langage, 335. — XXII. Mœurs, 346. — Conclusion, 362. — Tables, errata.) — V. no 118.

77. — Notice *sur la naissance et les progrès des sciences naturelles du canton de Vaud.* Feuille du canton de Vaud, Lausanne, 1822, in-8, 22 pages.

78. — Extrait d'une note de M. Bridel, ministre protestant du canton de Vaud. (Sur l'origine suisse de la commune champenoise de Courtisols.)

Mémoires et dissertations, etc., de la *Soc. royale des Antiquaires de France*, t. V, Paris, J. Smith, in-8, 1823, p. 353-357.

79. — Traduction *de la Parabole de l'Enfant Prodigue*, en patois de Montreux, district de Vevey, canton de Vaud, envoyée par M. *Bridel*, pasteur à Montreux.

Mémoires et dissertations, etc., t. VI, 1824, p. 542 (dans une série de trad. en patois français et suisses). — N° 91.

80. — Notice historique, bio- et bibliographique sur lui-même et sur ses œuvres, datée de Montreux, 20 mars 1834.

Le Quérard, archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises. Paris, 1855-56. Complément périodique de la France littéraire. Par l'auteur de la France littéraire, des Supercheries litt., etc. — Ire année. *Bio-Bibliographies*. 1° Les *Bridel*. — Voir les n°s 140, 148, 155.

81. — Noms *de plantes en patois vaudois*, tirés pour la plus grande partie du Glossaire patois de Mr. le Doyen Bridel de Montreux.

Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans le canton de Vaud, publié par la Société des sciences naturelles de ce canton. — Vevey, imp. de Lœrtscher & Fils. — 1836, 1 vol., 128 p., et XXIII p. d'intr., in-12.

Pages IX-XXI, env. 400 noms, plus une note. — Nos 91, 161.

82. — Symon de Blonay, *ou le combat des mariés et des non-mariés.*

Chronique du quinzième siècle. (Extrait du *Conservateur Suisse.*) — Paris, typographie de Firmin Didot frères, MD.CCCXXXVI, in-8, 1 vol., 10 p. sans le titre, en caractères gothiques.

(*Etrennes*, de 1807, n° XXV, p. 93-105. — *Cons.* VI, 364 (271) s.) — La première partie est tirée de Guichenon (*Histoire généalogique de la Maison de Savoie*), la seconde est un pastiche de la plume du doyen. — V. nos 60, (t. VI), 87, 90, 95, 99, 100, 101.

83. — Le Sauvage du Lac d'Arnon. *Esquisses.* Par *P. Bridel*, pasteur à Montreux.

« Je n'enseigne point. — Je ne juge point. — Je raconte tout bonnement. » — Vevey, Lœrtscher & Fils, imprimeurs-libraires, 1837, 1 vol. in-8, IV et 184 p.

8 chapitres. — Avis au lecteur. — 46 notes historiques. — Appendice : « explication étymologique de quelques termes de notre *Patois roman*, » etc. — Plusieurs romances dans le texte. — Nos 20, 96, 93, 119.

84. — Notice historique *sur le comté et les premiers comtes de Gruyères.*

Mémoires et documents publiés par la *Société d'histoire de la Suisse romande.* Lausanne, imprimerie et librairie Marc Ducloux, in-8, t. I, 1838, p. 229-365.

Introduction; courtes notices sur les comtes suivants : *Guillaume I* (ép. : « hic amat dici pater atque princeps »). — *Raimond.* — *Guillaume II.*

— *Rodolphe I.* — *Pierre II.* — *Rodolphe I.* — *Rodolphe III.* — *Pierre II. Pierre III.* — *Pierre IV.*

85. — Recueil de morceaux choisis *en vers et en prose en patois* suivant les divers dialectes de la Suisse française et terminé par un vocabulaire de mots patois avec la traduction française. Recueillis par un amateur.

Lausanne, au Dépôt Bibliographique de B. Corbaz, à la Cité. — 1842, 1 vol. in-12 de 212 p., en 9 numéros, plus 8 p. d'avis, 56 p. de glossaire et 4 de tables.

Ont été communiqués par Bridel, ou empruntés au *Conservateur* :

N° II, p. 29. *Ranz des vaches* (C. I).
» p. 33. *La Cara dé pliodze* (C. VI). — V. nos 28, 91.
» p. 41. *Coraula gruyérienne et savoyarde.*
» p. 44. *Coraula du Moléson.*
» p. 47. *Ronde fribourgeoise.*
» p. 49. *Coraula de Gruyère.*
» p. 50. *Autre.*
N° III, p. 53. *Le charivari* (C. VII).
» p. 57. *Le valet* (C. VII).
N° IV, p. 91. *Histoire* de Jean de la Bolliëta.
N° V, p. 101. *Lo leïvro* in patoï kè la mère brama.
» p. 111. *Complainte de Catillon.*
» p. 115. *Le Lau de Saint-Fourdzin.*
N° V, p. 121. *Coqualano* en patois de Villeneuve.
» p. 122. *Coraula de Gruyère.*
N° VI, p. 125. *Anecdotes* (C. VIII, Mélanges patois, 8 et 9).
» p. 126. *Le Raisonneur.*
» p. 140. *Proverbes en patois* (C. XIII).
» p. 148. *Mélanges* (C. VIII).
N° VIII, p. 178. *Bouts rimés* sur le roi Jaques.
» p. 181. *Ancienne ronde.*
» p. 185. *Instructions d'Abram Craimé* (C. VI : proverbes).
» p. 193. *Epitaphe* (C. VII, p. 432).

Le *Vocabulaire*, p. I-LVI, est presque entièrement emprunté au *Glossaire du patois romand* de Bridel. — Voir nos 28, 91, 160. † 1845 (Montreux.)

86. — Etrennes nationales, faisant suite au *Conservateur suisse*, ou Mélanges helvétiques d'histoire, de biographie et de bibliographie. — Recueillis par E.-H. Gaullieur, professeur extraordinaire à l'Académie de Lausanne.

Lausanne, Georges Bridel, in-12, 3 v. : *1845, 1854, 1855* (les deux derniers édités à Genève, chez Ch. Gruaz). Le premier volume est dédié : « *Au Père et au Promoteur des études historiques dans la Suisse française.* A Monsieur *Philippe Bridel,* ancien doyen et pasteur à Montreux, professeur honoraire à l'Académie de Lausanne, membre de l'ancienne Société Helvétique d'Olten, de la Société d'histoire de la Suisse romande, de celle de Berne et de l'Académie celtique de Paris. » Signé : Gaullieur, Lausanne, le 1er décembre 1844. — P. IX-XII : *Notice bibliographique* (incomplète) sur les *Etrennes*, les *Mélanges* et le *Conservateur*.

87. — Le Combat des Mariés et des Non-Mariés.

Dans le *Chillon*, étude historique, par Louis Vulliemin, Lausanne, in-8, 1851, p. 193 s. Le commencement en français moderne. — Nos 66, 82, 90, 95, 99, 100, 101.

88. — Le doyen Bridel. Essai biographique. Par L. Vulliemin.

« E instinto di natura. — L'amor del patrio nido. » — Publié par Georges Bridel, éd. En vente chez Delafontaine et comp., libraires. — Imprimerie Genton, Voruz et Vinet. — Lausanne, 1855. — 1 vol. in-12, 340 p.

Avant-propos, p. 5. — Ch. I : *Bridel étudiant*, p. 21. — Ch. II : *Cinq ans à Lausanne*, p. 59. — Ch. III : *Bridel à Bâle*, p. 83. — Ch. IV : *Château-d'Œx*, p. 147. — Ch. V : *Montreux*, p. 229.

89. — Le Conservateur suisse, etc.

Seconde édition, conforme à l'original, augmentée de notes. Lausanne, imprimerie de J.-S. Blanchard aîné, 14 vol. in-8, mais sans les illustrations de l'éd. originale. En 14 volumes : t. I-IV, 1855 ; V-IX, 1856 ; X-XIII, 1857 ; XIV, 1858. — Ce dernier tome contient une *Préface* de l'imprimeur-éditeur (p. VIII); une *Notice biographique* sur Bridel et ses frères, par *J.-L. Moratel* (p. 1-22) ; une *Table méthodique* des articles (p. 23-54); une *Table analytique* des matières (p. 55-265); en tout, 272 p.

R. Rappelons que les chiffres des pages indiqués entre parenthèses dans les notes de cet ouvrage, sont ceux de cette seconde édition du *Conservateur*. — Voir le no 60.

90. — Symon de Blonay, etc.

Paris, Firmin Didot, 1861 (simple réimpression de l'éd. 1836). — Nos 60, 82, 87, 95, 99, 100, 101.

91. — Glossaire du patois de la Suisse romande, par le *Doyen Bridel*, auteur du *Conservateur suisse*. Avec un appendice comprenant une série de traductions de la parabole de l'Enfant prodigue, quelques morceaux patois en vers et en prose et une collection de proverbes. Le tout recueilli et annoté par L. Favrat, membre de la Société d'histoire de la Suisse romande.

« Priscæ vestigia gentis. » — Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1866. — 1 vol. in-8, 548 p., Intr. (de Favrat), 13 p. — T. XXI des *Mémoires et documents* de la Société d'histoire de la Suisse romande.

Le *Glossaire* proprement dit, qui est seul l'ouvrage du doyen, contient env. 8320 mots. On trouve des *Nota-bene*, de Bridel, concernant la prononciation de certains mots, p. 95, 124, 203, 209, 308, 341. — *Supplément*, p. 419-424.

Appendice :

1. *Parabole de l'Enfant prodigue*, p. 427-483. 30 traductions en diffé-

rents dialectes. Le nº 8, dialecte d'Ormont-Dessus, se trouve dans le *Cons.*, t. VI, p. 445 (332).

2. *Morceaux divers :* ils contiennent le *Ranz des vaches* (C. I), la *Bergère abandonnée* (C. VI), le *Charivari* (C. VII), etc.

3. *Proverbes* (C. VI, XIII, y compris les proverbes cités dans les *Mélanges patois* [C. VIII]).

4. *Tables.*

Nos 28, 85, 81, 79, 74, 114, 160.

92. — **Légendes des Ormonts.** (Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud, C. VI, lettre 6e.)

Traditions et légendes de la Suisse romande (par divers auteurs). Lausanne, Vincent, et Paris, librairie de la Suisse romande. Collection *Bibliothèque nationale*, in-8, 1872, p. 77-86. — Le texte est légèrement remanié et signé A. M. (Auguste Majeux, poète fribourgeois, l'un des « divers auteurs » cités sur la page du titre?), mais c'est bien celui du *Conservateur*.

93. — **Le Petit Forgeron de Vallorbes.** (*Contes du Chalet*, dernier conte, C. XII et *Sauvage du lac d'Arnon*, p. 34-35, abrégé.)

Même volume, p. 87-93. — Nos 20, 83, 96, 119.

94. — **Le Château de Gruyères.** (Girard Chalama, C. V.)

Même volume, p. 127-136. — Nos 63, 60 et 89.

95. — **Le Combat des Mariés et des Non-Mariés.**

Chrestomathie Vinet, Lausanne, Bridel, in-8, t. I, p. 279, 1876. Introduit par Eugène Rambert, et attribué par erreur à Vulliemin. Ne se trouve plus dans les autres éditions de cet ouvrage. — Nos 60, 87, 90, 99, 100, 101.

95bis. — **Lettre du doyen Bridel à Juste Olivier.** Montreux, 15 juil. 1838.

Notice biographique et littéraire sur Juste Olivier, par Eugène Rambert, p. LXXXIII ; en tête du t. I des *Œuvres choisies de Juste Olivier*, in-8, Lausanne, 1879.

Sujet : Juste Olivier vient d'envoyer au doyen son *Canton de Vaud ;* ce dernier le remercie et lui parle de Dutoit-Membrini et de Davel.

96. — **Le Conservateur Suisse** *ou Etrennes Helvétiennes*, par Ph. Bridel.

Nouvelle édition annotée par J. Magnenat. — 2 vol. in-8 ; t. I : 300 p., t. II : 333 p. Lausanne, Imer et Payot, 1881 et 1882.

Ne contient que les principaux articles en prose, et le *Sauvage du lac d'Arnon* (II, p. 2-137). — Nos 60, 88, 89.

97. — **Jehan l'Escloppé.** (Légende gruyérienne : *Scène des temps passés*, C. I).

Dans les *Légendes fribourgeoises*, par J. Genoud, Fribourg, imprimerie et librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, in-8, 1892, p. 162-175.

(Dans ce même recueil, p. 274-79, l'auteur a « emprunté » au doyen, sans indiquer les références, et en intercalant, soit des vers, soit de la prose dans la prose même de Bridel, le troisième des *Contes du chalet*, C. XII, sous ce titre : *Une nuit au chalet de Tremettaz*.)

98. — **Une lettre inédite du doyen Bridel**, à un inconnu (peut-être Raynouard, de l'Acad. franç.).

Revue historique vaudoise, nº 9, 4ᵉ année, sept. 1896, p. 276-279. Montreux près Vevey, 30 juin 1817.

R. L'original se trouve dans les archives de la famille Charrière de Sévery, à Lausanne. Sujet : les patois de la Suisse. — Voir le nº 158.

99. — **Le Combat des Mariés et des Non-Mariés.**

Légendes helvétiennes, Lausanne, S. Henchoz, éd. 1898. Imp. Constant Pache-Varidel, 1898, 1 vol. in-12, 40 p. — Nᵒˢ 60, 82, 87, 89, 90, 95, 100, 101.

100. — **Symon de Blonay** ou *Le Combat des Mariés et des Non-Mariés*. — Chronique du Quinzième Siècle. Illustrations de E. Revel. — Achevé d'imprimer le 1ᵉʳ Août MDCCCCI sur les presses de *François Ducloz*, Imprimeur-Editeur, à *Moûtiers (Savoie)*.

1 petit vol. in-16, 44 p.

R. Comme ce *Combat*, « extrait d'une chronique », est signé Ph. B., on est en droit de reprocher aux éditeurs de n'avoir cité aucune référence. Quoi qu'il en soit, et comme ils ont peut-être ignoré eux-mêmes la provenance de ce texte, on doit reconnaître qu'ils en ont tiré assez heureusement parti. Ce petit volume est imprimé en lettres gothiques et avec des encadrements ornées ; il renferme six médiocres gravures hors-texte ; tirage à 200 ex. numérotés. — Nᵒˢ 60, 82, 87, 90, 95, 99, 101.

101. — **Le Combat des Mariés et des Non-Mariés** a paru également dans la *Revue illustrée*, publication bi-mensuelle, Paris, lib. Ludovic Baschet, 12, rue de l'Abbaye. Nᵒˢ 13, 15 juin 1901, et 14, 1ᵉʳ juillet. C'est une amplification par Charles Buet, qui daigne citer le *Conservateur*. Elle est ornée d'illustrations en or et couleurs, d'après des aquarelles de Pascallidès.

Nᵒˢ 60, 82, 87, 90, 95, 99, 100.

N. La *Notice biographique mns.* (Archives Bridel, nº 156) indique les brochures ci-dessous comme introuvables déjà du vivant du doyen :

102. — **Ephémérides** pour un calendrier suisse, 1831, 2 feuilles in-fol., Lausanne.

103. — **Texte** descriptif des Cures du canton de Vaud, avec gravures, 2 cahiers, 1827.

104. — **Cent maximes** morales en vers. — V. nº 51.

105. — **Ode** sur le combat du Doggerbank. — V. nº 14.

106. — **Catalogue** raisonné d'une galerie de tableaux à Bâle.

107. — **Mémoire** sur l'extrait de gentiane.

II

TRADUCTIONS ALLEMANDES

A. *LIVRES ET BROCHURES.*

108. — **Reise** *durch eine der romantischesten Gegenden der Schweitz*, 1788. Nebst eine Charte, vom *Herrn Bridel*, Pfarrer an der französischen Kirche zu Basel. Gotha, 1789, bey Carl Wilhelm Ettinger.

1 vol. in-8, 334 p. *Vorbericht des Uebersetzers*, p. II. (Dédié aux princes Emile-Léopold-Auguste et Frédéric de Saxe-Gotha. Même aspect que la *Course de Bâle à Bienne.*) — Nos 36, 54, 120.

108bis. — **Reize van Bazel naar Biel**, door de valey van Jura, een der merkwaardigste oorden van *Zwitserland*. Gedaan in den Jaare 1788. Door den Heer *Bridel*, Leeraar in den Fransche Gemeente te Bazel. — Uit het Fransch en Hoogduitsch vertaald. — Met een Kaart dier landstreek. Te Leyden, by P. H. Trap. MDCCXCX.

1 vol., sans dédicace, ni hors-texte, ni tables, 272 p., in-8. — Le trad. est Daniel Delprat (voir *Bulletin wallon*, III, p. 371.) — Nos 36, 54, 108, 120.

109. — **Zwey Bruchstücke** einer Predigt zu Basel den 26 August 1792 in der Französischen Kirche gehalten, von H. Boidel (sic!).

Revolutions- Almanach von 1794. Göttingen, bey Johann Christian Dieterich, 1 vol. in-12, 392 p., avec grav. hors-texte. — III. *Drey öffentliche Reden*, über die jetzigen Zeitläufte, von drey Biedermännern, an drey verschiedenen Orten in einem freyen Lande gehalten, p. 37-47.

(Traduction des fragments publiés par le colonel Burckhardt, de Bâle [voir ch. VI]. Ces frag. sont précédés d'un sermon de Lavater sur le même sujet. — Nos 40, 41, 60 et 89, 109, 137 (210).

110. — Ueber das Betteln der Kinder in der Schweiz vorgelesen in der Helvetischen Gesellschaft von *Bridel.* — Solothurn, 1793, in-16, br. de 20 p.

Nos 60 et 89, 128.

111. — Versuch *über Art und Weise*, wie Schweizerjünglinge ihr Vaterland bereisen sollten. — Vorgelesen in der Helvetischen Gesellschaft in Aarau, von Herrn Pfarrer Bridel, 1795. — Winterthur, in der Steinerischen Buchhandlung, 1796. — 1 br. in-16, 36 p.

112. — Reise von Bex nach Sitten *über den Berg Anzeindaz, von pasteur Bridel. — Archiv kleiner zerstreuten Reisen durch merkwürdige Gegenden der Schweiz.* St. Gallen, Huber, 1796, in-8, card. 9.

Recueil factice, très rare.

113. — Kleine Fussreisen *durch die Schweiz.* Aus dem Französischen der Herren Gebrüder Bridel. Zürich, bei Orell, Gessner, Füssli und Comp. — 2 vol. : Erster Theil, 1797, Zweyter Theil, 1798, in-8.

Ier volume.

256 pages. — Vorrede II[1].

Hors-texte : Ægeri-See, par Heinrich Meyer, gravé par L. Hess.

1° Tagebuch einer Fussreise durch das Innere der Schweiz, p. 1-174.
(Journal d'une course à pied dans l'intérieur de la Suisse, C. II.)

2° Bruchstück einer Reise durch Graubünden, p. 175-225.
(L. Bridel : Voyage dans le pays Grison, C. I.)

[1] Un troisième volume annoncé dans la préface ne parut jamais.

IIe volume.

314 pages.

Hors-texte : Lac de Zoug (?), par Hess et Meyer.

1° Reise von Bex nach Sitten, über den Berg Anzeindaz i. J. 1786, p. 1-66.
(Excursion de Bex à Sion, C. II.)

2° Hirtenleben auf dem Berge Taveyannaz, p. 67-80[1].
(L. Bridel : Vie pastorale de Taveyannaz, C. I.)

3° Val d'Illiez in Unter-Wallis, p. 81-94.
(Description du Val d'Illiez, C. III.)

4° Spaziergang durch einen Theil des Aargaues, p. 95-190.
(Promenade dans une partie de l'Argovie, C. III.)

5° Blick auf eine Hirtengegend in den Alpen, p. 191-290.
(Coup d'œil sur une contrée pastorale des Alpes, C. IV.)

6° Spaziergang an die Seen von Lioson, Arnonnaz, Sanez, und zu der Lauwine, p. 291-309.
(Promenade aux lacs Lioson, etc., C. V.)

[1] A la suite du « Hirtenleben, etc. », texte français de la romance « Blanche et Bernard », *Sauvage du lac d'Arnon*, p. 13.

R. Ces textes sont ceux des trad. allemandes publiées dans le *Schw.* et le *Neues schw. Museum.*

114. — **Von der Volkssprache** *im Canton Freyburg*, nebst einem Verzeichniss von etlich hundert Wörtern derjenigen, die im welschen Theile dieses Cantons gesprochen wird, und welche meist nicht von Französischen abstammen. Mit zwey Anhängen : Eines Volksgesangs, und der Probe einer Uebersetzung von Virgils Hirtenliedern in dieser Sprache.

Helvetischer Almanach für das Jahr 1810. Zürich, bey Orell Füssli und Comp. — 1 vol. in-24, II, p. 97-126.

(Le « chant populaire » est : *La Bergère abandonnée*, avec trad. all. intercalée. [C. VI.] — Les *Bucoliques* sont d'un nommé Python. — Ce volume renferme cinq vues du canton de Fribourg et de la Gruyère par l'artiste fribourgeois Curty, et quatre costumes en couleurs par Kœnig.) — Nos 60 et 89, 56, 66, 91.

114 bis. — **Kleine Fussreisen** *durch die Schweiz*, etc. Neue wolfeile Ausgabe. Zürich, bey Orell Füssli u. Comp., 1811. — Voir no 113.

115. — **Statistischer Versuch** *über den Kanton Waat.*

Helvetischer Almanach für das Jahr 1815. Zürich, bey Orell Füssli und Comp. — 1 vol. in-24, 266 p., plus le calendrier.

R. L'illustration est plus riche que celle de l'édition française, au moins d'après les exemplaires que j'ai eus entre les mains.

Suite des gravures :

1o En tête : Vue d'une colonne romaine, à Avenches.
2o Vue de Chillon, p. 84-85, dessiné p. J. Wetzel, grav. p. F. Hegi.
3o Lausanne, S. Rösel et F. Hegi, p. 100-101.
4o Lac de Joux, les mêmes, p. 122-123.
5o Yverdun, les mêmes, p. 136-137.
6o Costume populaire en couleurs (vigneron) par Kœnig, p. 32-33 ; mauvaise impression.
7o Id., femme des environs de Vevey, par le même, p. 64-65.

Voir nos 61 et 73.

116. — **Traduction** des *Couplets dédiés à la Soc. helv. des Sciences naturelles*, 1818, brochure sans nom d'auteur, Bibliothèque nationale suisse, G. 7010, in-8o, p. 5-8. — V. le no 72.

117. — **Vaterlands- Gesang** für die Gesellschaft der schweizerischen Naturforscher, zum erstenmal gesungen bey der Versammlung zu Lausanne im Jul. 1818. — Frey übersetzt aus dem Französischen des Verfassers, Herrn Dekan Bridel. (Cf. les *Etrennes helvét.* pour 1819, p. 407.) Von einem Mitgliede der Gesellschaft. — St. Gallen, 1819. Gedruckt bey Zollikofer und Züblin. — In-8o, 16 pages avec titre, brochure.

1o *Zueignung an die Stadt St. Gallen*, bey der Versammlung schweizerischer Naturforscher, im July 1819 (par le traducteur, 4 str. de 8 vers).

2o *Vaterlandsgesang* für die Gesellschaft der schw. Naturforscher (imit. de Bridel, 10 str. de 8 vers).

B. cant. et universitaire de Berne. (H. XXIII, 266.) — Nos 71, 72, 116.

118. — Statistischer Versuch *über den Kanton Wallis.*

Helvetischer Almanach für das Jahr 1820. Zürich, bey Orell Füssli und Comp. — 1 vol. in-24, 390 p., plus le calendrier.

R. L'illustration est également plus riche que celle de l'édition française.

Suite des planches :

1o En tête : L'Hospice du Saint-Bernard, non signée, F. H. sculps.

2o Matterhorn, J. J. Meyer del., F. Hegi sculps., p. 106-107.

3o Les Bains de Louèche, non signée, Hegi sculps., p. 124-125 ; très belle gravure.

4o Sion, J. Wetzel del., F. H. sculps., p. 140-141.

5o Pont de Saint-Maurice, par les mêmes, p. 198-199.

Enfin :

6o et 7o Deux ravissants costumes populaires de femmes, en couleurs (par Kœnig), p. 376-377 et 581-582.

Voir le no 76.

B. *TRADUCTIONS ALLEMANDES*

publiées dans le SCHWEIZERISCHES MUSEUM.

119. — Die Lauwe. Aus dem Französischen des Herrn Bridells. Traducteur : Carl Zay, der Jüngere.

(*L'Avalanche*, *Poésies helvétiennes*, p. 163 s., *Cons.*, I, p. 405 [315], *Sauvage du lac d'Arnon*, p. 141.)

Schweitzerisches Museum. Erster Band : Julius, Augstmonat, September, 1783. Zürich, Orell, Gessner, Füssli Co, in-8, VI, p. 183-189.

119 bis. Taveyannaz. Aus den *Etrennes Helvétiennes*, 1784. — Par Louis Bridel, C. I, p. 250 (197) ; avec cit. en français de la romance de *Blanche et Bernard*, *Sauvage du lac d'Arnon*, p. 13.

Dritter Band, 1784, V, p. 757-764.

120. — Reise durch den schweitzerischen Theil des Bisthums Basel. Fragment einer weitlaüftigern Handschrift. Aus dem Französischen.

(*Course de Bâle à Bienne*, lettres III et IV ; mais d'après le texte abrégé des *Etrennes helvétiennes* de 1788 : Course dans la partie Helvétique de l'Evêché de Bâle.) — Nos 36, 54, 108, 108 *bis*.

1788, 7e cahier, p. 492-533.

121. — Reise von Bex nach Sitten über den Berg Anzeindaz.

(Excursion de Bex à Sion par le mont Anzeindaz, C. II, p. 127 (93).)

1789, V, p. 401-435.

122. — Auf S. Gessners Denkmal. Von Z(ay) und B(ridel, Philippe ou Samuel ?). Von dem jungen Töpfer auf der Landschaft.

1790, p. 151-158.

N. Ce morceau en prose semble être la traduction d'une traduction. En 1788, un jeune potier de Stäfa, près Zurich : Neeracher, publia à Z. chez Bürkli des « *Empfindungen* eines jungen Landmanns H. N. zu St. über Gessners Tod. » La condition de son auteur rendit ces « impressions » célèbres. B. les fit paraître en français dans le *Cons.*, t. III, p. 423 (301), sous ce titre : *Pastorale sur le monument de Gessner*. C'est la traduction revisée par Zay, de la trad. même de B., qui fut publiée dans le *Schw. M.* — Samuel-Elisée B. s'est inspiré de Neeracher, dans son *Tombeau de Daphnis* : *Cons.* IV, p. 467 (343), et *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe*, p. 310.

123. — Versuch einer Uebersetzung des Gedichts : Berchtold von Zäringen, oder die Gründung Berns. Gemälde Helvetiens in zwölften Jahrhundert.

(Trad. d'un frag. du I[er] chant de *Berthold de Zæringue* inséré dans les *Etrennes helvétiennes* de 1792, trente-quatre vers, à partir de

Dans ces temps orageux de discorde et d'alarmes.

Avec une note du traducteur, — prob. le banneret Wild, de Berne, — et le texte français en regard.)

1790, p. 374-376.

124. — Fragment einer Schweizerreise. Nach einer französischen Handschrift des Herrn Bridels.

(Description du Val d'Illiez, C. III, p. 225 [163] s.)

Neues schweitzerisches Museum, mêmes éditeurs. Zurich, 1794, VIII, p. 625-631. — Nos 60 et 89, 96, 113 (II), 48.

125. — Die drey Reisen Heinrichs II, Herzogs von Longueville, in seine Lande von Neuenburg und Vallengin.

(Les trois voyages de Henri II, duc de Longueville, dans ses états de Neuchâtel et Vallengin, C. III, p. 118 [83] s.)

Ibid., XI, p. 842-868.

126. — Fussreise durch das Innere der Schweiz.

(Journal d'une course à pied dans l'intérieur de la Suisse, C. II, p. 177 [131] s.)

1796, I, p. 66-76 ; II, p. 110-128 ; III, p. 198-227. — Nos 60, 96, 41, 113.

C. *TRADUCTIONS*
parues dans le WOCHENBLATT de Soleure.

127. — Schreiben eines Bürgers von Solothurn an einen Bürger von Freiburg.

Solothurnisches Wochenblatt. Samstag den 9ten Augstmonat, 1788, nº 32 (p. 5, préc. d'une « Vorerinnerung » de Gassmann, éditeur et rédacteur). — (*Antwort des Bürgers von Freyburg*, etc. Samstag, den 4. Weinmonat, 1788, nº 40, 5 p. — *Suite*, nº 41, 4 p.; Freyburg, den 6. Augstm. 1787.)

128. — Ueber das Betteln der Kinder in der Schweiz. Vorgelesen in der helvetischen Gesellschaft in Olten.

Solothurnisches Wochenblatt, herausg. v. Fr. Jos. Gassmann, Buchdr. Sechster Jahrgang. — « Deo, Patriæ atque Amicis », von Staal. — In Hochoberk. Buchdruckerey, in-8º. — Samstags den 13. Heumonat, 1793, nº 28, p. 216-221; Fortsetzung: Samstags den 20. Heumonat, 1793, nº 29, p. 224-231. — Nºs 60 et 89, 110.

N. Sont encore indiqués dans le *Conservateur* comme ayant été traduits en allemand :

129. — Lettre d'un voyageur dans la Suisse souterraine, t. I.

130. — Scène des temps passés, t. I.

131. — Deux fragments du journal d'un voyageur vaudois, t. III.

132. — Les XIII Cantons (vers), t. III.

III

MANUSCRITS

A. *BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE GENÈVE.*

133. — Mes passetems. — « Meo sum pauper in aere. » — 1777.

136 pages, dont 73 p. de texte (65 numérotées) et 24 de notes diverses, cahier, f. écolier, cartonné.

(B. universitaire de Genève, manuscrits, legs Théremin ; non encore classé en 1907. — Ce legs comprend en outre le mns. du petit roman de Louis Bridel : *Aventures du jeune chevalier de Lalande*.)

B. *Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.*

134. — Berthold de Zæringue, *scènes du Douzième siècle, ou chants séculaires pour le sixième jubilé de la fondation de Berne.*

Cahier relié, in-4, 132 p., non écrites, mais simplement corrigées et annotées par Bridel. — *Avant-propos*, 6 p. — *Six chants*, préc. d'une épigraphe (la pagination commence avec le ch. I). — Notes historiques. — Voir le nº 123.

135. — Dictionnaire biographique *des Professeurs de l'Académie de Lausanne* ou Matériaux pour une histoire littéraire de Lausanne et du canton de Vaud.

Notice préliminaire. — Dictionnaire. — Division par Faculté (selon l'ordre chronologique). — En partie seulement de la main de B. — In-4.

(Ce sont les « *Matériaux* pour servir à une hist. litt. de l'Académie de Lausanne et de ses professeurs depuis sa fondation » du *Cons.* XI, XII. — Copie, en 2 cahiers, dans les Archives de la famille Bridel.)

136. — Notice sur le Pays de Charmey. 1 cahier mns., 26 pages. (Bibliothèque de Lausanne, C. 411.)

(L'écriture n'est pas celle du doyen. En revanche, le titre et une note qui ne se rattache pas au sujet sont de sa main. L'*Avertissement :* « En lisant ces notes, il ne sera pas difficile d'en deviner l'auteur, etc. », semble bien signifier que ce travail est de Bridel ; il s'en est servi sans doute pour son *Coup d'œil sur une contrée pastorale*, C. IV.)

137. — Catalogue des Sermons et homélies prononcés par *M. Bridel*, à Prilly, Basle, Château-d'Œx, Pasteur maintenant à Montreux. — 1 vol. in-4 (Bibl. de Laus., V. 1435).

Volume I.

1. Utilité de l'Ecriture sainte.
2. Patience.
3. Danger de négliger son salut.
4. Plaidoyer de notre âme.
5. Nécessité d'aller à Jésus-Christ (manque).
6. Marcher devant la face de Dieu (m.).
7. La mort du Juste.
8. Le sacrifice de nos corps (double).
9. Causes de l'ingratitude et raison de la reconnaissance.
10. Manière d'exercer la reconnaissance.
11. 12. } Sur la fausse philosophie (m.).
13. Nécessité de la prière.
14. Manière de prier.
15. Avantage de la prière bien faite.
16. La science de Jésus-Christ crucifié (m.).

17. } Noël (m.).
18.
19. Sur les orphelins (m.).
20. La Bourgeoisie des cieux.
21. Souhaits et bénédiction pour le nouvel an (m.).
22. Caractère du Sauveur.
23. Paraphrase de Job.
24. Sur la vieillesse.
25. La mort des insensés (m.).
26. Paraphrase sur le second pardon de Joseph (m.).
27. Sur le titre de Bienheureuse que porte la sainte Vierge.
28. Nécessité de mettre la parole en exécution.
29. Saint Paul dans l'aréopage (m.).
30. Manière de souffrir à salut (m.).
31. Utilité des souffrances (m.).
32. Bon usage de la vie par la considération de la mort.
33. Caractère du jeune homme pieux (m.).
34. Oracle de l'exaltation du Sauveur (m.).
35. Jésus lumière du monde (m.).
36. Manière de bien lire l'Ecriture sainte (m.).
37. La joie du juste par l'acquit de son devoir.
38. Consolation tirée de la connaissance de l'état des morts (double).
39. Le compte de nos voies.
40. Oraison funèbre (m. — Voir Bibl., n° 38).
41. Ascension de Jésus-Christ.
42. Efficace de la Parole (m.).
43. La reconnaissance du fondement du culte (m.).
44. Caractère du culte public.
45. Illusion de ceux qui se moquent de Dieu (m.).
46. Préparation des voies de Dieu (m.).
47. Solitude chrétienne (m.).
48. Disposition à la sainte cène (m.).
49. Le bonheur de la médiocrité.
51. }
52. } Paraphrases sur la Passion.
53. }
54. }
55. } Même sujet (56 et 57 manquent).
56. }
57. }
58. Exhortation au pécheur guéri.
59. Effet de la crucifixion du Sauveur (m.).
60. Preuves et influence de la Résurrection du Christ (m.).
61. Amour de la Patrie.
62. Paraphrase sur la femme adultère.
63. Sur la paresse (m.).
64. } Bienfaisance chrétienne (m.).
65.
66. La voix du cœur pour chercher la face de l'Eternel.
67. Elisée chez la Sunamite (m.).
68. Sur le désastre de Rossberg (m.). — Bibl., n° 62 (III).
69. Crainte du méchant réalisée.
70. Désir du juste réalisé.
71. } Education chrétienne (72 est double).
72.
73. Paraphrase sur les bergers de Bethléhem (m.).
74. Notre véritable cité (m.).
75. Vanité des projets humains (m.).
76. Paraphrase sur l'Ascension (m.).
77. } S'approcher de Dieu est le souverain bien (78 double).
78.
79. Sentiment de nos misères.
80. L'amour de Dieu dans la pratique de ses commandements (m.).
81. Devoir du pasteur.
82. Visite des malades.
83. Les trois choses permanentes.
84. L'adoration.
85. Invitation à entendre la voix de Dieu (m.).
86. Paraphrase sur Ruth.
87. David et Jonathan (m.).
88. Utilité de tous les événements à ceux qui aiment Dieu.

(Le n° 50 manque : sans doute, erreur de numérotation.)

89. Communion instituée en mémoire de Jésus-Christ.
90. Avoir toujours le même cœur (m.).
91. Contemplation des œuvres de Dieu.
92. }
93. } Sur la vraie gloire.
94. Sentiments qui caractérisent le vrai culte.
95. Manière d'avoir ces sentiments.
96. Brièveté du temps.
97. Support mutuel (m.).
98. Sur la nature de l'homme.
99. Préparation de la Pâque (m.).
100. Entrevue de Jéthro et Moïse (m.).
101. Jésus lavant les pieds de ses disciples.

Volume II.

102. Contre les jugements téméraires (m.).
103. }
104. } Le sommeil spirituel (104 m.).
105. Les adieux de saint Paul.
106. Les caractères de l'Eglise.
107. Espoir de pardon offert au pécheur.
108. Jésus est le chemin, la vérité et la vie.
109. }
110. } Bon emploi des richesses. (m.).
111. Devoirs du pasteur (m.).
112. Contre les enfants rebelles à père et mère (m.).
113. Haine des méchants contre les pasteurs.
114. Imitation de Dieu.
115. Demande et avantages de la paix (m.).
116. Sur l'adoration des mages (m.).
117. Mystère de l'incarnation.
118. Sur la mort (m.).
119. Sur le calcul et l'emploi du temps.
120. Douceur du joug de la religion.
121. Sur l'amour de la vérité.
122.
123.
124.
125. Oraison dominicale en 8 sermons (122 double).
126.
127.
128.
129.
130. Paraphrase de la pécheresse.
131. La paix de Jésus-Christ (m.).
132. Paraphrase pour le jour des Rameaux (m.).
133. La conviction du chrétien (m.).
134. Notre victoire par celle de Jésus-Christ.
135. Promesse de pardon aux vrais pénitents (m.).
136. Caractère de la charité (m.).
137. Le tombeau d'Abraham (m.).
138. Bonne confiance (m.).
139. Recherches des choses qui sont en haut.
140. Envoi du Saint-Esprit.
141. Manassé en prison (m.).
142. Histoire des Galiléens (m.).
143. Retour de l'enfant prodigue.
144. }
145. } L'homme créé à l'image de Dieu.
146. La liberté du chrétien (double).
147. Le choix de Salomon et sa récompense (m.).
148. La mort de Jean-Baptiste (m.).
149. }
150. } Sur la médisance.
151. Sur l'hiver.
152. Caractères des bons ministres.
153. Obéissance aux supérieurs légitimes (m.).
154. La nouvelle créature.
155. Paraphrase sur le vieillard Siméon.
156. Méditation de l'écoulement de la vie.

157. | Sur le chant des louanges de
158. | Dieu.
159. Paraphrase sur Marthe et Marie [(m.).
160. |
161. | Paraphrase sur la résurrection
162. | de Lazare (161 m.).
163. |
164. Humilité chrétienne (m.).
165. Espérance que donne au chrétien la résurrection de Jésus-Christ.
166. Paraphrase sur.... (illisible, m.).
167. Sur le retour du printemps (m.).
168. Preuves de la divinité de l'Evangile.
169. Paraphrase sur les souhaits et le témoignage que saint Jean offre et rend à Caïus.
170. Prospérité d'une nation fondée sur la justice.
171. Rétablissement de Pierre dans l'apostolat (m.).
172. L'échelle de Jacob (m.).
173. Recevoir instruction des événements (m.).
174. L'union de la piété et du contentement d'esprit (m.).
175. Les consolations de Dieu aux affligés (m.).
176. Notre aide vient de Dieu seul.
177. Jésus dans son enfance (m.).
178. Modèle de Jésus (m.).
179. |
180. | Paraphrase sur la Passion.

Volume III.

181. |
182. |
183. | Paraphrase sur la Passion, suite.
184. |
185. |
186. Paraphrase sur les circonstances de la résurrection (m.).
187. Les richesses du chrétien.
188. Prière pour obtenir de Dieu la lumière et la vérité (m.).
189. Immortalité de l'âme et résurrection du corps (m.).
190. L'amour de Dieu inséparable de la pratique de ses commandements.
191. Ingratitude des impies.
192. Exhortation à la pratique de la religion (m.).
193. Le vrai baptême de la conscience (m.).
194. Paraphrase du Samaritain.
195. Bonheur de ceux qui meurent au Seigneur (m.).
196. Modération des jeunes gens.
197. Oracle sur la mission et les caractères du Messie (m.).
198. Supériorité de la foi sur la sagesse humaine.
199. |
200. | Jésus et les enfants.
201. Le riche mondain.
202. La foi et la prière double appui du chrétien (double).
203. Venue du Sauveur pour récompenser les fidèles.
204. Confiance en Dieu (m.).
205. Motifs tirés de l'espérance de nouveaux cieux.
206. La maison de deuil. (Or. funèbre de Mme Ryhiner, imp. Bâle, 1792. — Bibl., nos 39, 62.)
207. Serment (m.).
208. Sur le mariage (m.).
209. Règne de Dieu dans l'intérieur.
210. Paraphrase de David et d'Itaï. (*Sermon du 10 Août 1792*, et *Sermons de circ.*, 1816. — Nos 40, 41, 60, 62, 109.)
211. Menace à ceux qui persévèrent dans l'impénitence (m.).
212. La tristesse selon Dieu. (m.).

213. Paraphrase du jeune homme riche.
214. Jésus sacrificateur.
215. Jésus frappant à la porte.
216. Sacrifice de louanges.
217. Méditation des temps passés.
218. Visite de l'Orient d'en haut.
219. Contre l'impiété (m.).
220. Blessures du Sauveur.
221. Manière de célébrer la Pâque. (m.).
222. Oracles sur l'Ascension (m.).
223. Moyens d'obtenir la paix de Dieu.
224. Le bon combat (m.).
225. Sur le serment (m.).
226. Fidélité de Dieu dans la communion.
227. Humiliation et aveu du pécheur repentant.
228. Retour du pécheur à Dieu (m.).
229. Mauvaises compagnies (m.).
230. La vraie sagesse.
231. Choix de Josué (m.).
232. Le Pharisien et le Péager.
233. Bénédiction sacerdotale.
234. Paraphrase du centenier (m.).
235. 236. } Fête nationale d'actions de grâces (235 m.).
237. Désir de la Pâque (m.).
238. Devoirs réciproques des époux (m.).
239. Recherche de tout ce qui est bon.
240. Union fraternelle.
241. Bonheur des justes (m.).
242. Sur la fausse honte (m.).
243. Jeûne extraordinaire (m.).
244. Même sujet (m.).
245. Entretien de Jésus et de la Samaritaine (m.).
246. Manière de bien connaître les voies de Dieu.
247. Sermon sur l'automne.
248. Sermon d'adieu à Bâle (imp. Bâle, 1796, voir le nº 48 bis.).
249. Envoi de Jésus-Christ pour sauver le monde.
250. Sur les procès (m.).
251. Bonté de Dieu.
252. Existence de Dieu prouvée par ses œuvres (m.).
253. Vigilance et prière (m.).
254. 255. } Sermons de présentation d'un magistrat (m.).
256. Retour à Dieu (jeûne de 1799) (m.).
257. Sermon de Pentecôte.
258. 259. } Sermons sur l'incendie de Château-d'Œx (m.). (Imp. à Lausanne, 1801. — Nº 53.)
260. Sermon du Jeûne (m.).
261. Sermon de dédicace de l'église de Château-d'Œx (m.). — Nº 62.
262. Réception de catéchumènes.
263. Jeûne de 1804 (double).
264. Sermon d'adieu à Château-d'Œx.
265. Discours funèbres (m.).
266. Examen.
267. Réception de catéchumènes.
268. Pour l'élection des membres du Grand Conseil.

Volume IV.

269. Actions de grâces de communion.
270. Réception de catéchumènes.
271. Mesure et bon usage de la vie.
272. Préparation à la communion.
273. Pour une collecte (m.).
274. Correction des enfants.
275. Préparation.
276. Unité de l'esprit par le lien de la paix.
277. Union confédérale.
278. Sermon du jubilé 1819 (m.).
279. Communion.
280. Préparation (m.).

Sermons non classés, à la suite du nº 280 :

1. Histoire de la Sunamite et d'Elisée.
2. Bienfait d'un bon gouvernement.
3. Sermon sur le deuxième livre des Chroniques (Bâle, 10 mars 1806).
4. Sermon sur les Actes des Apôtres (Bâle, 11 août 1805).
5. Sermon sur Esaïe.
6. Second sermon de l'incendie de Château-d'Œx (v. le sermon nº 259).
7. Sur la Passion, incomplet.
8. Sur la dévotion.
9. Brouillon des sermons sur Château-d'Œx (v. les sermons nºs 258-259, et Bibl., nºs 51, 62).
10. A propos de l'inspection des écoles, 1807.
11. Sur le culte.
12. Jeûne du 15 mars 1795.
13. Sur les bonnes œuvres, Vevey, 19 mars 1811.
14. Bénédiction sacerdotale.
15. Sur la charité, Vevey, 11 mai 1809.
16. Jeûne.
17. A propos des serments annuels.
18. Jeûne de 1789.
19. Fête nationale du 16 mars 1794.
20. Jeûne, Cossonay, 18 sept. 1808.
21. Ascension, La Chaux, 26 mai 1808.
22. Sur saint Jean, Bâle, 27 oct. 1804.
23. Sur saint Matthieu.
24. L'huile de la Sunamite multipliée.
25. Sur le juste, Bâle, 29 avril 1804.
26. Le fils de la Sunamite.
27. Noël.
28. Annonciation.
29. Ascension.
30. Sur le Magnificat.
31. Sur l'évangile de saint Matthieu, Bâle, 30 oct. 1806.
32. Sur un texte de saint Jacques.
33. Sermon sur l'évangile de saint Matthieu, Bâle, 12 janv. 1806.
34. Sur un texte de l'évangile de saint Jean.
35. Sur le serment, Bâle, 24 août 1806.
36. Sermon d'actions de grâces, Bâle, Noël 1805.
37. (Sermon qui n'est pas de B., mais a été conservé par lui.)
38. Jour de cène.
39. Sur un passage de saint Paul.
40. Sur un passage de l'évangile de saint Jean.

N. B. — Ce recueil est très incomplet; plus de cent sermons manquent, comme on l'a remarqué en parcourant ces listes. Beaucoup sont presque illisibles. En général, chacun d'eux porte une note indiquant combien de fois, où et quand il fut prononcé. A partir du nº 20 ci-dessus, les sermons non-classés sont probablement de Jean-Louis Bridel, le frère du doyen, qui fut à son tour pasteur de l'Eglise française de Bâle de 1803 à 1808, et de 1808 à 1809 à la Chaux près Cossonay.

C. *BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE, LAUSANNE.*

138. — **Question** : *Les Suisses ont-ils une poésie nationale, et quelle doit être cette poésie ?* de Monsieur Bridel.

Mémoires lus à Lausanne dans une Société de gens de lettres (Société littéraire de Lausanne), p. 202-210. — (Bibliothèque de la Société d'histoire

de la Suisse romande, Lausanne, Ecole Vinet, in-fol., 254 p., dont 238 mns., W. 48.) — Voir le nº 1.

139. — Glossaire *du patois de la Suisse Romande.*

1 cahier in-fol., cartonné, 400 p. environ, dont 288 sont de la main de Bridel, et 4 p. de supplément, vrais. de la main du pasteur Théremin, petit-fils par alliance du doyen. Corrections à l'encre rouge, de Favrat. La p. 288 est datée : 21 juillet 1838. Le feuillet de garde porte, écriture de Bridel : « *Je donne et lègue ce glossaire incomplet du patois de la Suisse Romande à la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Suisse romande.* » Plus bas : « *L'auteur ne pouvant plus écrire m'a chargé de signer pour lui. pr Bridel, F. Théremin.* »

(Bibl. de la Société d'histoire de la Suisse romande. Lausanne, Ecole Vinet. L. 153.) — Voir le nº 91.

D. *Archives de la Commission historique vaudoise.*

139bis. — Copie de dix lettres de nov. 1817 à sept. 1818, du doyen Bridel au colonel de Dompierre et une au Conseil d'Etat vaudois, se rapportant toutes à la découverte du tombeau de la reine Berthe à Payerne et à la cérémonie de sa translation dans l'église paroissiale.

Voir *Cons.*, t. IX, p. 386 (246).

E. *Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, a Lausanne.*

La bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre possède (Hist. 1352 et 1353) un dossier relatif à Bridel, provenant des papiers laissés par L. Vulliemin.

140. — *Nº 66.* 1º Un cahier intitulé : **Nº 1. Biographie.** Copie, d'une main féminine, de l'autobiographie de Bridel ; cette copie est annotée, complétée et corrigée par le doyen lui-même. Au-dessous du titre, on lit : « Le Nº 2 n'a pu être trouvé et personne n'en a eu connaissance. »

Ce cahier, in-4, a 46 pages. — Voir nºs 80, 155.

141. — 2º Trois lettres et notes biographiques sur Bridel, dont l'une, de l'historien Monnard, est citée au ch. VI de cet ouvrage.

142. — 3º Quatre pièces de vers adressées au doyen, dont une de Vinet.

143. — *Nº 67.* **Manuscrits** d'un XIVe volume du *Conservateur :*

1º *Le petit jardin de Strabus,* religieux de Saint-Gall.

14 p. écolier, du doyen.

R. Cette traduction a été lue par le doyen à la Société cantonale vaudoise des sciences naturelles en 1826 ou 1827. Voir *Feuille du canton de Vaud*, t. XIV, année 1827, p. 311.

2o *Notice biographique* sur Mr. Jean-Louis Burckhardt, de Bâle, voyageur.

14 p. écol.

3o *Fragment* d'un voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, faite 1675 et 1676 par Jacob Spon, docteur en méd., de Lyon.

8 p. écol.

4o *Gottfried Mind*, peintre d'ours et de chats, mort à Berne. — Extrait du *Monthly Magazine* de janv. 1815.

3/4 p. écol.

5o *Notice* (écrite en 1786) sur la vie d'Amédée-Emmanuel de Haller.

13 p. écol.

6o *Notice biographique* sur Jean-Antoine Dematra.

4 p. in-fol.

7o *Mémoires historiques* sur la ville d'Estavayer par Mr. le Banneret Juat, 1746.

14 p. pet. écol.

8o Trois feuillets détachés, deux de prose, un en vers (satire contre Genève ?).

9o *Matériaux* pour les *Etrennes helvét.*

Cahier de 32 p. écol.

144. — *No 68.* **Catalogue** des officiers vaudois de l'état-major dans les services étrangers. Service de Russie.

12 p. écol., plus 3 feuillets volants.

145. — *No 69.* **Lettre du doyen Bridel à Louis Cassat**, 5 fév. 1823.

Sur une « Société vaudoise dans le genre de celle d'Olten », voir chapitre VI, p. 206, note 2.

146. — *No 70.* **Réponses à diverses questions** (sur l'histoire de Genève et de Vaud).

4 p. in-4, mns. aut.

146bis. — **Sermon d'entrée** *fait par M. Bridel à Bâle le 17 déc. 1786*. Copie défectueuse.

F. *ARCHIVES DE LA FAMILLE BRIDEL, LAUSANNE.*

147. — **Quatre lettres au Dr Levade, à Vevey**; 1815, avril 1820, les deux dernières non datées.

148. — **Lettre** renfermant le catalogue des œuvres de Mr. le Doyen Ph. Bridel. 4 pages, non datées. Copie, de la main de B., sauf erreur, et vraisemblablement adressée à l'éditeur Lœrtscher de Vevey.

Nos 80, 140, 155.

149. — **Cahier de notes manuscrites**, petit in-fol., 112 pages (les quatre premières sont seules numérotées).

Ce cahier, qui ne nous est parvenu qu'au moment où s'achevait l'impression de cet ouvrage, porte comme épigraphe : « Meo sum pauper in ære », et la date 1779. Le titre a été enlevé aux ciseaux ; étaient-ce peut-être ces *Rêveries d'un jeune Suisse*, dont parle Vulliemin (voir ch. Ier) ? Quoi qu'il en soit, ce manuscrit offre de certaines analogies avec *Mes passetems* (no 133). Il contient trente-huit pièces de vers ; beaucoup sont ébauchées ou inachevées ; ce sont, pour la plupart, des vers de circonstance, sans intérêt. Le no I est en partie cité par Vulliemin, p. 44-45 de son livre (no 88) ; de même le no VIII, voir p. 50. Le no XIX se retrouve dans les *Poésies helvétiennes*, p. 114 : *Vers gravés sur un rocher des Alpes pendant un orage ;* de même, le no XXVIII, « à Rossinières le 28 juillet » :

Sur ces bords que la Sane arrose de son onde.
(P. H., p. 60.)

Le reste du cahier contient des comptes et des notes. — Voir no 133.

150. — **Lettres au Dr Zay, d'Arth, Schwytz**. 1782-1796.

1. Lausanne, 10 sept. 1782.
2. Ibid., 2 mai 1783.
3. Ibid., 2 août 1783.
4. Ibid., 18 sept. 1783.
5. Ibid., 2 juin (1783 ?).
6. Ibid., déc. 1783.
7. Ibid., 6 juin 1784.
8. Gryon, 18 juil. 1784.
9. Lausanne, 9 nov. 1784.
10. Ibid., 6 janv. 1785.
11. Ibid., 30 mai 1785.
12. Ibid., 17 juin 1785.
13. 1er juil. 1785.
14. Zurich (juil. ?), 1785.
15. Lausanne, 24 oct. 1785.
16. Ibid., 10 mars (1786).
17. Ibid., 21 mars 1786.
18. Ibid., 27 juin 1786.
19. Ibid., 7 nov. 1786.
20. (Bâle.)
21. Ibid., 8 avril 1787.
22. Bâle, 30 nov. 1787.
23. Ibid., 10 oct. 1788.
24. Ibid., 27 nov. 1788.
25. Ibid., 26 oct. 1791.
26. Ibid., 19 oct. 1793.
27. Château-d'Œx, 3 mai 1796 (en latin).

150 bis. — **Lettre à sa femme**, le 24 juin 1791 (endommagée, contient quelques intéressantes réflexions sur la Révolution française) et **Billet** à la même du 18 décembre 1797, allusions à des troubles imminents dans le Pays de Vaud.

151. — Lettres au baron de Chambrier, chambellan du roi de Prusse.

5 lettres : Montreux, 27 juil. et 8 nov. 1810, janv. et 25 juil. 1811, 18 mai 1812. Questions d'histoire, de linguistique ; B. y parle de son *Glossaire* et d'une correspondance avec le général de Zurlauben que le baron de Ch. lui avait prêtée.

152. — Lettre à M. Pache, juge de paix à Oron, du 18 février 1828. Copie.

Conflit juridique.

153. — Billet au pasteur Gabriel-Noé Carrard, à Vevey, pour accompagner des vers sur le portrait de la défunte épouse du pasteur Carrard. 1805. Sans date. Copie.

153 bis. — Deux Lettres adressées à Louis Bridel, petit-neveu du doyen. Montreux, 22 février et 31 mai 1838.

Nous apprenons par ces lettres que l'éditeur Ducloux, de Lausanne, avait proposé au doyen, par l'entremise du pasteur Louis Bridel (1813-1866), alors étudiant en théologie, et petit-neveu de ce dernier, de lui racheter et de rééditer le *Conservateur*. Une transaction fut passée, mais Bridel se refuse à laisser retrancher de son recueil certaines pièces d'un caractère politique. Il exige une somme de 300 francs pour 150 souscripteurs, et une réimpression fidèle d'après le texte de sa première édition. Il se déclare l'auteur du *Conservateur*, ce qui est une déclaration précieuse à retenir. Dans la première lettre, il charge également son petit-neveu de l'abonner à la *Revue Suisse*, dont les deux premiers fascicules venaient alors de paraître.

154. — Sermon (1 Cor. I, 19 et 20). — « Il est écrit, j'abolirai la sagesse des sages, et j'anéantirai l'intelligence des intelligens.... »

Cahier mns. de 20 pages. En tête, le nº 198. C'est une copie en double du nº 198 du recueil de sermons de la Bibliothèque de Lausanne.

155. — Dialogue entre mon grand-père paternel âgé de 95 ans et moi âgé de 9 ans. Mns. aut., 4 p. (Cf. ch. I, p. 32-34.)

156. — Notice biographique du Doyen Bridel. Mns. aut., 24 p. avec notes, suivie d'une bibliogr. Montreux, ce IX avril 1838.

Voir nos 80, 140, 148

G. *PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES.*

157. — Lettre à Charles Monnard. Montreux, 1er nov. 1827.

Appartient à M. le prof. F.-A. Forel, de Morges. Reproduite en fac-similé dans l'*Histoire litt. de la Suisse romande*, par Virgile Rossel, éd. illustrée (2e éd.), Zahn, Neuchâtel, p. 519.

Sujet : Matériaux pour servir à une hist. litt. du canton de Vaud.

158. — Lettre à un inconnu (Raynouard ?). Montreux, 30 juin 1817.

Archives de la famille de Charrière de Sévery, Lausanne. — Voir le nº 98.

159. — Quatre lettres à S. Clavel de Brenles. 15 mars 1800, 5 août 1819, troisième non datée, et 30 mars 1843.

Ces lettres font partie d'un dossier de lettres donné par M. le Dr Léon Chavannes à l'Association du Vieux-Lausanne.

Sujet : Sa vie à Château-d'Œx et à Montreux, allusions politiques ; cf. chap. VI, p. 205-206.

159bis. — Lettre à M. Vincent, syndic et président de l'honorable Conseil de paroisse à Chailly (sur Clarens). 22 nov. 1827.

Cette lettre appartient au Musée du Vieux-Montreux.

Sujet : Projet d'installation d'orgues dans le temple de Montreux.

H. *MANUSCRITS DISPARUS*

(d'après le catalogue autographe des œuvres du doyen).

160. — 1º Cosmographie du Valais de Sébastien Munster de Bâle, 1559, trad. du lat.

161. — 2º Histoires patoises.

Nos 85, 91.

162. — 3º Catalogue des plantes de la Suisse romande, noms patois.

(Voir *Noms des plantes en patois vaudois, Cat. des plantes vasculaires,* Vevey, 1836, nº 81.)

163. — 4º Epigrammes, épigraphes, épitaphes. Ranz des vaches.

164. — 5º Mélanges de pièces diverses.

165. — 6º Correspondance littéraire, odéporique, statistique, homélitique, militaire, archéologique, diplomatique, généalogique.

166. — 7º Chartes, antiquités, médailles, voies romaines.

167. — Recueil curieux des superstitions populaires des Alpes et du Jura.

(Cf. *Cons.*, XII, Contes du Chalet.)

IV

ADDITIONS

Au moment où la plus grande partie de cet ouvrage était déjà imprimée, nous avons retrouvé les textes ci-dessous que nous donnons ici avec les numéros d'ordre qu'ils auraient dû porter dans le corps même de la Bibliographie.

42 bis. — **Chant de guerre fribourgeois**, d'un volontaire du canton de Fribourg, venu au secours de Bâle, en 1792. — Bâle, Jean-Jacques Feyler, broch., non signé, très rare.

Voir *Cons.*, t. II, p. 438 (333) s.

53 bis. — **Hymne** *sur le chant du Psaume LXXXIV*. Par l'Auteur des *Mélanges Helvétiques.*

La Voix de la Religion au Dix-Neuvième Siècle. A Lausanne, de 'impr. des Lib. Fischer et Luc Vincent. Mars 1802, n° 3, in-8, p. 154-156. Voir le n° 62, B. 7 : « *Invitation* à chanter les louanges de Dieu. »

53 ter. — **Deux Sermons** *prononcés à l'occasion de l'incendie de Château-d'Œx*. Par le pasteur Ph. Bridel, 1801.

La Voix de la Religion, etc., n° 9, janvier 1903, p. 28-44.
Voir les nos 53, 62, A. II, 137 (sermons 258 et 259).

53 quater. — **Cantique** *sur le Chant du Psaume LXIII.*

La Voix de la Religion, etc., n° 9, etc., p. 45-48 ; avec une note.
Voir le n° 62, B. 6, et *Cons.*, VI, p. 448 (337).

V

Iconographie de Philippe-Sirice Bridel.

(Communiqué par M. Georges-Ant. Bridel.)

« Il existe, à notre connaissance, quatre portraits originaux du doyen Bridel.

I. Le plus ancien est, sans nul doute, l'aquarelle que possède aujourd'hui le Dr Hugo Schuchardt à Gratz, petit-fils de Samuel de Bridel, l'un des frères du doyen.

C'est un portrait de jeunesse : buste de profil à gauche, avec perruque à cadogan et jabot de dentelles. Il a été reproduit entre autres dans les *Etrennes helvétiques de 1901*, et dans le tome III de l'*Histoire de la nation suisse*, par B. van Muyden.

II. Un portrait au fusain et à la gouache, anonyme et non daté, aujourd'hui propriété du général Philippe Théremin à Cassel, arrière-petit-fils du doyen Bridel. Portrait de vieillesse. Buste de trois quarts à droite.

C'est le plus connu des portraits, grâce à la lithographie publiée en 1845 par l'éditeur Ch. Gruaz dans l'*Album de la Suisse romane*. Cette lithographie est une reproduction peu fidèle de l'original. Elle a été à son tour reproduite tantôt par la photographie, tantôt sur bois. (Cf. la fort mauvaise image qui figure dans *Montreux*, par Eug. Rambert). C'est la lithographie Gruaz qui a inspiré le statuaire Lanz pour le buste en bronze du doyen inauguré en octobre 1891 sur la terrasse du temple de Montreux.

III. Un portrait à l'huile, de grandes dimensions (55 × 45 cm.) dû au pinceau de Charles Eynard-Eynard, peintre genevois (mort en 1876) :

Buste de trois quarts à droite ; cravate blanche et chemise plissée.

Donné en 1882 à Georges Bridel, éditeur, par la veuve de l'artiste ; il a dès lors été reproduit plusieurs fois entre autres dans l'Album du centenaire de 1903 dédié *Au peuple Vaudois*. Ce beau portrait appartient aujourd'hui à M. Auguste Bridel, à Lausanne.

IV. Deux petits crayons, copiés sans doute l'un de l'autre, et « croqués » à la cure de Montreux dans les derniers mois de la vie du doyen par son neveu, M. Krafft.

L'attitude et le costume du vieillard trahissent la maladie.

L'un de ces dessins est la propriété du général Théremin, l'autre appartient à M. le pasteur A. Krafft à Genève.

Novembre 1908. »

ERRATA ET COMPLÉMENTS

Au lieu de :	*lisez :*
P. 8, ligne 2, et l'étude	et c'est enfin l'étude
P. 8, l. 4, analogie	parenté
P. 8, l. 18, sans influence	sans action
P. 11, l. 5, traditionnalisme	traditionalisme
P. 26, l. 5, campagne ;	campagne,
P. 30, l. 28, vie aristocratique	vie élégante
P. 37, l. 11, à la mélancolie	au *spleen*
P. 42, l. 2, textes	passages
P. 45, l. 14, exprimer	mettre
P. 59, l. 11, pressés de	heureux de
P. 64, l. 10, nettement	franchement
(P. 65, la remarque 4 se rapporte à la page précédente.)	
P. 69, l. 13, il étudie le droit,	il se consacre au droit
P. 70, l. 3, d'Alembert	Dalembert
P. 70, l. 9 ; p. 74, l. 2 ; p. 78, avant-dern. l. ; p. 94, l. 2 ; p. 101, l. 2 ; p. 358, l. 21, relations	relation
P. 87, l. 19, Berne	Genève
(P. 96, la note 3 doit être lue à la suite de la note 1, et non comme une note indépendante.)	
P. 97, l. 25, cinq cents volumes	cent volumes
P. 99, l. 22, vingt ans	dix-huit ans
P. 99, note 1, l. 2, t. II, p. 296, 301, 302,	t. III, p. 106, 110-111.
(P. 112, l. 27, le *Caton* de Mme Clavel de Brenles existe en plusieurs copies dans les papiers Clavel de Brenles.)	
P. 126, l. 4, Emmanuel de Tscharner	Vincent-Bernard de Tscharner
P. 144, l. 2, 1789	1779
P. 145, l. 12, par métier	par nécessité
P. 160, l. 13, à le ramener	à l'orienter
P. 160, l. 32, en ont trouvé	en ont trouvés
P. 175, dernière ligne, soient devenues	fussent devenues
P. 188, l. 9, archiectes	architectes
P. 204, l. 17, pièces de circonstances	pièces de circonstance
P. 212, avant-dernière l., tou te	toutes
P. 220, l. 27, Suisse romande	Suisse allemande

Au lieu de :	*lisez :*
P. 282, l. 3, semiromantique	semi-romantique
P. 325, l. 6, pouvoir	autorité
P. 339, l. 26, propres moyens	moyens
P. 347, l. 2, représenter « esprit moyen »	représenter l' « esprit moyen »
P. 364, l. 15, soient	fussent
P. 380, l. 11, acquise	acquises
P. 392, l. 10, guère d'ouvrage	guère d'ouvrages
P. 410, l. 2, Sénancour,	Senancour
P. 476, l. 7, en tous points	en tout point

EN OUTRE, DANS LA *BIBLIOGRAPHIE*

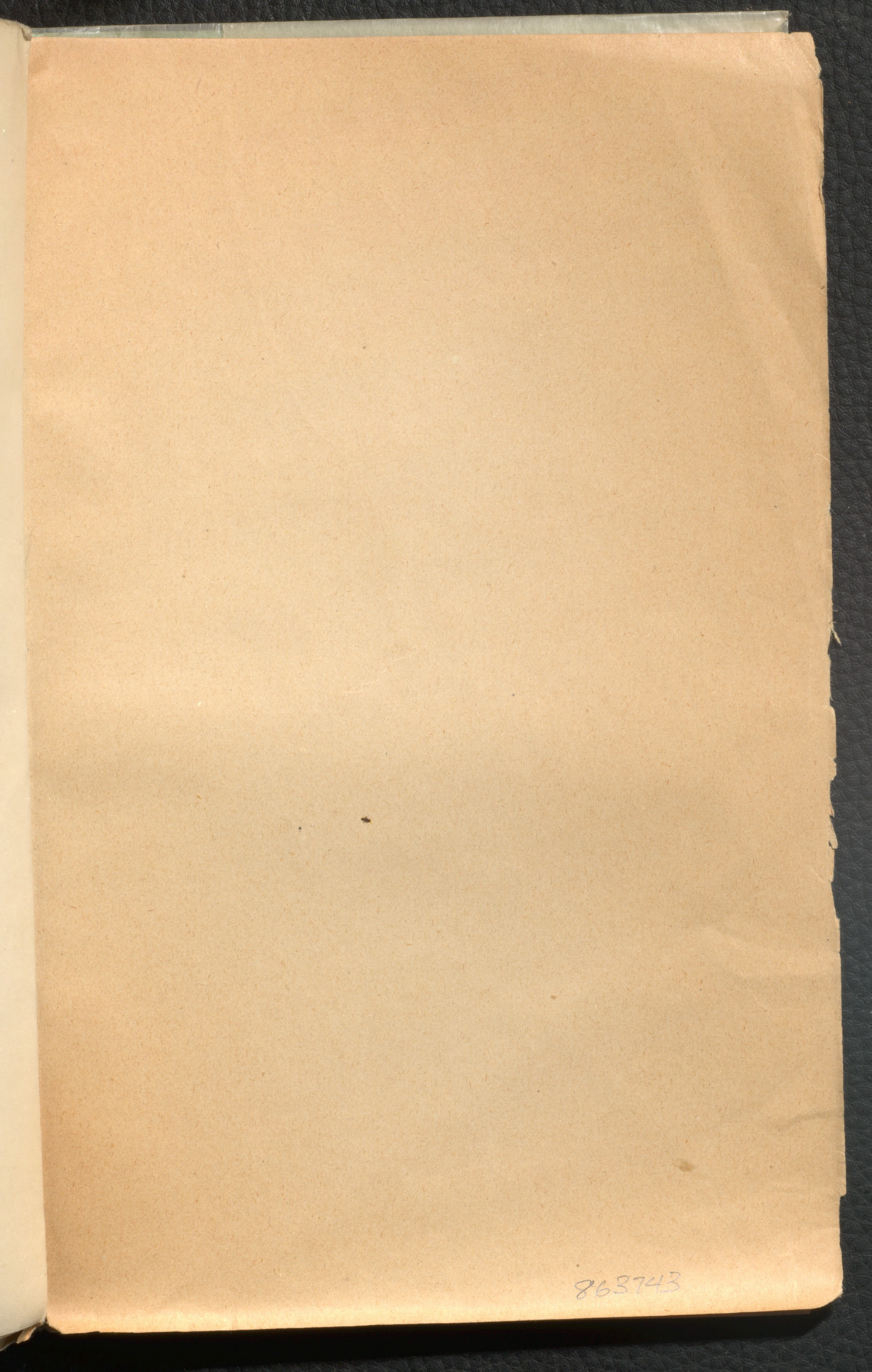
Au lieu de :	*lisez :*
N° 1, l. 5, p. 296	p. 106
N° 2, l. 3, p. 200-302	p. 110-111
N° 35, l. 3, après : leurs noms, *ajoutez :* locaux.	
N° 38, l. 7, Des	Quelques
N° 50 : des 13 gravures coloriées que contient ce recueil, 8 sont de Lory, 3 de Lafond, 1 de Zehender.	
N° 60, p. XXIV, l. 27, 1824	1284

Nous avons (ch. XII, p. 424) montré quelles sont les lacunes des essais historiques du doyen. Signalons à ce propos un travail tout récent de M. Ernest Muret : *Le Château d'Amour.* Extrait du *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande.* VIe année. Lausanne, Georges Bridel & Cie, 29 p. On verra (p. 7-14) comment Bridel a confondu deux traditions différentes (C. I, p. 329 s. et C. V, p. 258).

Combien il faut en outre se méfier des textes « historiques » collationnés par le doyen, l'article *Littérature* du tome V (N° 17) du *Conservateur* nous le prouve. On y trouve de charmants vers, dans le genre de Racan, attribués à David Constant, ancêtre de Benjamin Constant. Or, ces vers ne sont qu'un pastiche (acrostiche) de Bridel, — satire pleine d'allusions à la vie privée de l'auteur d'*Adolphe*, à ses relations avec Mme de Staël et à ses sentiments anti-bernois. (Voir l'édition Moratel, t. V, p. 365 s. (notes), et l'article de Charles Burnier : *Mme de Charrière et les Constant. Bibliothèque universelle*, février 1906, p. 379-381.)



Lausanne. — Imp. Georges Bridel & Cie.





SOUS PRESSE

pour paraître en automne :

Histoire littéraire de la Suisse au XVIII[e] siècle.

SECOND VOLUME

L'ÉCOLE SUISSE ALLEMANDE

Bodmer et Breitinger.

Sulzer. — Haller. — Gessner. — Lavater. — Salis.

Jean de Müller.

Un volume in-8 illustré.

IMP. GEORGES BRIDEL & CIE